# REVUE
# ORIENTALE
ET
# ALGÉRIENNE

RECUEIL DE DOCUMENTS

SUR

L'HISTOIRE, LA GÉOGRAPHIE, LES RELIGIONS, LES MŒURS, LES COUTUMES, LA LITTÉRATURE,
LES ARTS, LES SCIENCES, L'AGRICULTURE, L'INDUSTRIE, LE COMMERCE

DES

DIVERSES CONTRÉES DE L'ORIENT

RÉDIGÉ

PAR DES ORIENTALISTES, DES CONSULS, DES VOYAGEURS
ET DES PUBLICISTES.

---

TOME DEUXIÈME.

---

PARIS.
GIDE ET J. BAUDRY, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE DES PETITS-AUGUSTINS, 5.

1852

# REVUE
# ORIENTALE.

MAI 1852.

## JÉRUSALEM.

### SOLUTION NOUVELLE

### DE LA QUESTION DES LIEUX SAINTS.



La question d'Orient, depuis plus d'un demi-siècle, a occupé les penseurs et les diplomates. Plus que jamais, leurs regards se tournent de ce côté; l'Asie occidentale est pour eux comme le champ clos où doit se livrer, tôt ou tard, la lutte des intérêts des différentes puissances européennes. Le travail que je publie aujourd'hui n'a pas pour but de traiter ces grandes et délicates questions. Il n'a rien de politique. Je n'ai à étudier que ce point isolé, cette idée purement religieuse : il faut pacifier par un concordat les diverses communions chrétiennes qui gardent le Saint-Sépulcre.

Je n'en suis pas moins convaincu que la solution que je propose, par cela même qu'elle est tout évangélique, est évidemment la plus

favorable aux intérêts de notre pays. Les peuples grandissent par la justice et trouvent leur élément de vie dans la paix. La religion surtout a besoin de paix et de justice, pour que son ministère ne soit pas compromis par le contact des intérêts humains qui ne peuvent que lui laisser leur souillure.

Depuis mon retour à Paris du voyage que j'ai fait en Orient avec mon savant ami M. de Saulcy, membre de l'Institut, des hommes graves dans le clergé, la diplomatie et la presse, m'ont demandé ce que je pensais de l'état actuel des Lieux saints.

Ma réponse leur a paru seule bien comprendre les véritables intérêts de la religion et de l'honneur de la France. Je la donne ici telle que je l'ai développée dans mon *Voyage religieux en Orient*, dont je prépare la publication.

Pendant mon séjour à Jérusalem, s'élaborait le projet sérieux de faire réclamer auprès de la Porte, par le gouvernement français, la possession des Lieux saints, et en particulier du Saint-Sépulcre, en faveur des religieux latins.

On sait qu'au mois de mai 1851, M. de La Valette, notre ambassadeur auprès de la Porte, fit cette réclamation au nom de la France. De son côté, M. de Titow, ambassadeur de l'empereur de Russie, remit à la Porte un memorandum dans lequel il demandait qu'on maintînt cette possession aux Grecs coreligionnaires du czar. Au mois de juin, M. Botta, notre consul à Jérusalem, se rendit à Constantinople pour appuyer, à l'aide de nouveaux documents, les réclamations de la légation française. Il y trouva M. Eugène Boré, voyageur distingué, entré récemment dans le sacerdoce, qui avait fait en 1849 le voyage de Jérusalem, muni d'instructions du gouvernement français sur la question du Saint-Sépulcre, et qui avait porté cette affaire à la connaissance du public, par un écrit publié en 1850, avec ce titre : *Question des Lieux saints.*

Les réclamations de notre ambassadeur, quoique appuyées, dit-on, par l'Autriche, ne reçurent pas de solution.

Au mois de novembre dernier, la question des Lieux saints ne paraissait pas avoir fait de grands progrès. Elle se compliquait au contraire et prenait un aspect purement politique. On annonça que l'empereur Nicolas avait demandé au sultan, dans une lettre autographe, le maintien du *statu quo* et qu'à l'appui de cette lettre, l'ambassadeur du czar avait signifié à la Porte que si elle cédait aux demandes de la

France, la légation russe prendrait immédiatement ses passe-ports. M. de La Valette, à son tour, déclarait que si le ministère ottoman ne faisait pas droit à ses réclamations, il quitterait le palais de l'ambassade, pour attendre sur l'un des navires de la France, les instructions ultérieures de son gouvernement.

Voilà où en fut la question pendant quelque temps. Elle avait pris la tournure que la simple expérience des affaires indiquait qu'elle devait naturellement prendre. Le czar, dont on connait les plans de prépondérance dans l'Orient, devait profiter de cette occasion pour donner une preuve éclatante de protection à l'Église grecque et à l'Église arménienne qui attachent l'une et l'autre un immense intérêt à l'occupation des Lieux saints.

Les hommes qui, dans les journaux, avaient traité le sujet avec le plus de sens et de modération, s'accordaient à déplorer le conflit qu'elle venait soulever, et n'hésitaient pas à déclarer que c'était une question insoluble. A leurs yeux, on ne pouvait que compromettre la Turquie vis-à-vis de ses populations chrétiennes qui ne vont pas à moins de douze millions de sujets, et vis-à-vis de la Russie, qui convoite les débris de l'empire d'Orient et ne cherche qu'un prétexte pour accomplir une révolution plus habile qu'une invasion à main armée, puisqu'elle aurait sa force dans les sympathies des populations les plus riches et les plus influentes de l'empire ottoman. La question alors se déplaçait; ce n'était plus auprès de la Porte qu'il fallait réclamer, mais à Saint-Pétersbourg; l'empereur de Russie était le seul adversaire. La question était nettement posée, mais la solution paraissait impossible.

Depuis cette époque une solution apparente a eu lieu; je n'ai pas à en apprécier la valeur politique, avouant mon incompétence à cet égard. Si, comme on me l'assure, comme je me plais à le croire, c'est un succès, j'en félicite le gouvernement, j'en félicite l'habile fermeté du négociateur qui aura obtenu cette première réparation de préjudices portés à la juste influence de la France par les malheurs de ses guerres et les fautes déjà anciennes de ses représentants à Constantinople. Mais je me renferme dans le fait en lui-même, dégagé de toute considération étrangère : il ne faut que jeter les yeux sur un plan du Saint-Sépulcre pour voir que la concession qui nous y a été faite n'est pas bien grande. On a concédé aux Latins es sept arceaux de la Vierge, c'est-à-dire un bas-côté de l'église, du

côté du nord. Du Saint-Sépulcre lui-même, de la grande coupole, il n'en est pas fait mention. La question reste donc toujours la même.

Cette question, je l'ai étudiée sur les lieux, à un autre point de vue que le point de vue politique. En laissant de côté celui-ci, je viens apporter ma solution que je crois seule conciliable avec les intérêts bien compris du catholicisme, avec les droits de la justice, avec l'honneur et le protectorat religieux de la France et des nations catholiques de l'Europe. Je soumets ce mémoire aux lumières des hommes sans passion, qui cherchent le vrai dans de semblables matières, et qui n'écoutent pour les traiter, ni des préjugés anti-religieux, conseillers toujours aveugles, ni une exaltation de zèle souvent aussi dangereuse que l'hostilité.

Avant d'aborder la question, je dois donner au lecteur tous les éléments qui le mettront à même de la suivre avec clarté.

Ces éléments sont :

1° La statistique de la population chrétienne de Jérusalem;

2° L'énumération des Lieux saints;

3° L'état présent de ces sanctuaires;

4° L'indication des Lieux saints possédés par les diverses communions chrétiennes avant l'incendie de 1808;

5° Les changements apportés à cette possession depuis l'incendie de 1808;

6° La teneur des réclamations faites au nom des franciscains de Terre Sainte.

### 1° Statistique de la population chrétienne de Jérusalem.

Plusieurs relevés de la population de Jérusalem ont été faits à diverses époques, et ils présentent tous des différences assez notables.

Celui d'Anthimos, secrétaire du patriarche grec, fait en 1838, s'élevait à 10,920.

La même année, le docteur Robinson donnait le tableau de la population d'après les rôles du gouvernement, et en portait le chiffre à 11,000.

M. Schultz, consul de Prusse, enlevé récemment à la science, donne, dans sa *Jérusalem*, un relevé plus considérable, et qui m'a paru plus exact, autant que j'ai pu en juger par les renseignements que j'ai pris à ce sujet.

Selon M. Schultz, la population s'élevait en 1845 au chiffre de 15,510. La population chrétienne y figure dans les proportions suivantes :

| | |
|---|---|
| Grecs. . . . . . . . | 2,000 |
| Catholiques. . . . . | 900 |
| Arméniens. . . . . | 350 |
| Koptes. . . . . . . | 100 |
| Syriens. . . . . . . | 20 |
| Abyssiniens. . . . . | 20 |
| Total pour la population chrétienne. . | 3,390 |

Au mois de janvier 1851, le secrétaire de la Terre Sainte portait à 1,000 le chiffre de la population catholique. Quelques catholiques du rit grec qui ont un couvent à Jérusalem sont compris dans ce relevé. En acceptant ce chiffre, les catholiques ne formeraient pas encore le tiers de la population chrétienne de Jérusalem.

Les catholiques qui suivent le rit latin sont des Arabes du pays. Ils ne connaissent pas d'autre langue que l'arabe, si ce n'est quelques jeunes gens qui ont passé par l'école des Pères où l'on parle italien. Le père franciscain qui est curé de Jérusalem, prêche chaque dimanche en arabe. Mgr. Valerga, le patriarche latin, prêche aussi dans cette langue et avec une distinction telle, qu'il est suivi même de ceux qui ne sont pas catholiques.

Il n'y a pas à Jérusalem de Latins, de Francs, si ce n'est les franciscains du couvent de Saint-Sauveur qui sont italiens et espagnols. On ne citerait pas à Jérusalem quatre familles qui aient conservé quelque souvenir de la descendance des anciens croisés.

Il en est de même de ceux que nous appelons les Grecs. Ils ne sont pas plus Grecs que les catholiques ne sont Latins. Ce sont comme eux des indigènes qui ne connaissent que l'arabe, quoique toute la liturgie de leur église soit en langue grecque.

Les Arméniens forment une nation séparée qui a sa langue, sa liturgie. Elle est d'origine étrangère et s'est établie peu à peu à Jérusalem, attirée par les pèlerinages.

Il en est de même des Koptes et des Abyssiniens; mais ils sont si peu nombreux, qu'il n'y a pas à en faire mention. Dans les questions des Lieux saints, ils sont patronés par les Arméniens ou les Grecs qui seuls, par leur nombre et leur fortune, ont de la prépondérance.

Au chiffre de la population fixe de la chrétienté de Jérusalem, il faut ajouter celui de la population flottante plus difficile encore à évaluer. Si j'ai été bien informé, le nombre des pèlerins est encore considérable, et ce sont eux qui non-seulement donnent du mouvement à Jérusalem, mais y apportent l'argent qui en alimente tout le commerce. On évalue au moins à 12,000 ceux qui viennent chaque année à Jérusalem.

Ce sont presque tous des Grecs ou des Arméniens. Les catholiques comptent à peine, dans ce nombre, pour le chiffre de 80. On voit à toute heure leurs groupes nombreux occuper le parvis de l'église du Saint-Sépulcre, attendant qu'il plaise aux Turcs d'en ouvrir les portes. Ceux que j'y ai vus avaient été attirés par la fête de Noël. Ils ne quittaient pas la sainte demeure, tant qu'ils pouvaient y pénétrer. Ils y étaient d'une édification admirable. Je n'oublierai jamais l'impression profonde que j'ai éprouvée, en entendant les prières ferventes accompagnées quelquefois de larmes et de sanglots, de ces hommes du peuple venus de si loin et n'ayant pas voulu se donner le bonheur du pèlerinage sans le partager avec leurs mères, leurs femmes et leurs enfants.

Il y a à rougir pour l'Europe catholique de l'indifférence qu'elle montre pour le tombeau de Jésus-Christ.

### 2° Énumération des Lieux saints.

On appelle *Lieux saints* les églises construites sur les lieux où se sont accomplis les principaux événements de la vie de Jésus-Christ. La nomenclature n'en est pas toujours la même dans les écrivains religieux.

Voici ceux qui attirent encore aujourd'hui les pèlerins :

1° A Nazareth, l'église de l'Annonciation. — Aux catholiques.

2° A Bethléem, l'église de la Nativité. — A toutes les communions chrétiennes.

3° A Sichem, l'église de la Samaritaine sur le puits de Jacob. — Détruite.

4° A Cana, l'église où Jésus-Christ changea l'eau en vin. — Aux Grecs.

5° A Tibériade, l'église où Saint-Pierre reçut ses pouvoirs de Jésus-Christ. — Aux catholiques.

6° A Jérusalem, l'église de la Présentation. — Aux musulmans.

7° A Jérusalem, l'église de la Flagellation. — Aux catholiques.

8° A Jérusalem, l'église du Saint-Sépulcre. — A toutes les communions chrétiennes.

9° A Jérusalem, l'église des Apôtres. — Aux musulmans.

10° Au mont Olivet, l'église de l'Ascension. — Aux musulmans.

11° A Gethsemani, l'église où est le tombeau de la Vierge. — A toutes les communions chrétiennes.

12° A Gethsemani, la grotte de l'Agonie. — Aux catholiques.

Je passe sous silence quelques Lieux saints moins importants : l'église de Saint-Jean-Baptiste *in Montana*, — aux catholiques; l'église de la Transfiguration, au Thabor, — détruite; l'église de la Décollation, à Sébaste, — aux musulmans.

#### 3° État présent de ces sanctuaires.

Une de ces douze principales stations est entièrement abandonnée. C'est l'église que Sainte-Hélène fit bâtir sur le puits de Jacob où Jésus-Christ parla à la Samaritaine. Il n'en reste qu'un pan de mur d'un mètre de hauteur, et quelques fûts de colonne de granit gris et de granit rose.

Trois ont été enlevées aux chrétiens par les musulmans. 1° L'église de la Présentation, bâtie par Justinien dans l'enceinte du Temple. C'est aujourd'hui une belle mosquée appelée El-Aksa. Les musulmans, dit Quaresmius, y célèbrent une fête publique en l'honneur de la sainte Vierge. Le nom d'église de la Présentation est peu ancien; le véritable nom que nous a conservé saint Cyrille, évêque de Jérusalem, est celui-ci : l'Église neuve. 2° L'eglise des Apôtres, bâtie sur le mont Sion. Il reste un pan de mur de vieux appareil qui peut remonter au premier âge de l'Église chrétienne. Saint Épiphane nous apprend qu'après le sac de Jérusalem, lorsque Adrien voulut la rebâtir, il trouva encore debout quelques édifices sur le mont Sion, parmi lesquels il cite cette église qui était petite comme tous les oratoires primitifs : « *Ecclesia Dei quæ parva erat.* » Ce vieux mur, fort reconnaissable aux assises de gros blocs dont il est bâti, est certainement le plus ancien reste d'église qui subsiste dans le monde chrétien. Quant à l'église actuelle qui est fort belle, c'est une église gothique bâtie au XIVe siècle par les franciscains, des dons de Sanche, reine de

Sicile. Les mahométans l'enlevèrent par la violence aux franciscains l'an 1561. Elle forme deux églises. C'est dans l'église haute que les musulmans montrent une construction grossière bâtie en moellons cimentés et blanchis à la chaux, qu'ils appellent le tombeau de David. Elle est aujourd'hui dans un état de dégradation et de malpropreté qui fait honte aux musulmans et est, à Jérusalem comme à Damas et dans tout l'Orient, un des indices de la décadence de l'islamisme. 3° L'église de l'Ascension sur le mont Olivet. L'église est octogone; mais il n'en subsiste que l'enceinte de trois mètres de hauteur avec les bases des demi-colonnes qui décoraient l'édifice et en supportaient la coupole. Ces bases sont de style roman et indiquent le XII° siècle, c'est-à-dire le temps de l'occupation des croisades. Un délicieux petit édifice en marbre blanc, également octogone, est au milieu de l'église, sur le lieu même d'où le Sauveur s'éleva au ciel. Les musulmans en ont fait une mosquée. Un vieillard déguenillé laisse pénétrer pour quelques piastres dans le précieux sanctuaire, où il montre, à côté du Miḥrâb, la trace d'un pied grossièrement sculpté dans une pierre.

Les autres églises qui sont dans les mains des chrétiens, sont entretenues et conservées avec soin, excepté la grande coupole de l'église du Saint-Sépulcre dont les plombs tombent chaque jour emportés par le vent ou même, dit-on, enlevés par les Grecs qui voudraient profiter de l'occasion d'une grande réparation, afin de se donner de nouveaux droits sur cette partie si importante de l'église du Saint-Sépulcre. Je répète, sans le garantir, ce qu'on a dit à Jérusalem sur cette dégradation qui avance chaque année. J'ai vu, au mois de février 1851, l'eau ruisseler de la coupole ainsi découverte, et envahir le pavé de l'église autour du saint tombeau.

#### 4° Indication des Lieux saints possédés par les diverses communions chrétiennes avant l'incendie de 1808.

Quatre des églises dont nous avons donné le tableau, sont possédées exclusivement par les catholiques.

1° A Nazareth, la grotte et l'église de l'Annonciation. La grotte, partie taillée dans le roc, partie voûtée, montre des caractères évidents d'antiquité et doit être rapportée au temps de sa réparation par sainte Hélène. L'église, bâtie par les franciscains, est belle par son

plan ; mais les fenêtres sont décorées de ce style ignoble que les Turcs ont adopté pour leurs édifices privés, et qui donne au monument l'aspect d'une maison vulgaire. 2° A Tibériade, l'église où saint Pierre reçut ses pouvoirs de Jésus-Christ. Elle est d'une très-haute antiquité ; mais elle ne peut remonter au temps d'Hélène. 3° L'église de la Flagellation, sur l'emplacement du palais de Pilate. Elle a été restaurée par les franciscains en 1838. 4° La grotte de l'Agonie, à Gethsemani.

Les Grecs possèdent la petite église de Cana en Galilée. L'église, construite par sainte Hélène, n'existe plus; mais on montre encore, à Cana, deux des cruches de pierre dans lesquelles l'eau fut changée en vin. Elles ont un caractère incontestable d'antiquité.

Trois des Lieux saints sont communs à toutes les communions chrétiennes : l'église du Saint-Sépulcre, l'église de Bethléem, l'église du Tombeau de la Vierge. C'est de la possession de ces trois églises que sont nées depuis deux siècles les contestations qui ont divisé les chrétiens de Jérusalem. Il importe donc de bien fixer l'état de possession de chaque nation dans ces trois églises avant l'incendie de 1808.

Le P. Quaresmius, qui avait été commissaire apostolique de Terre-Sainte pendant plusieurs années et qui a écrit sur les Lieux saints un des livres les plus complets qui existent, sera ici notre guide. Dans le détail qu'il donne minutieusement de chaque partie de l'église du Saint-Sépulcre, il ne manque pas de dire à quelle nation le soin en est confié. Ce travail est donc précieux puisqu'il est fait par un des gardiens de Terre Sainte dont on ne révoquera pas l'autorité.

Nous commencerons par indiquer les sanctuaires occupés par chaque nation dans l'église du Saint-Sépulcre. Nous ferons ensuite le même travail pour l'église de Bethléem et pour celle du Tombeau de la Vierge.

1° Église du Saint-Sépulcre. Le plan de l'église du Saint-Sépulcre que nous donnons ici représente l'édifice avant l'incendie de 1808.

Pour bien comprendre ce que nous allons dire, il faut se rappeler que les différentes nations ont construit des habitations autour de l'église du Saint-Sépulcre pour y envoyer des religieux destinés y passer les jours et les nuits. Comme l'église n'a qu'une seule porte sévèrement gardée par les Turcs, les religieux ne peuvent communi-

quer au dehors que par un guichet qui est ouvert dans la porte, par lequel ils font passer tout ce qui est nécessaire pour leur nourriture, pendant leur séjour dans l'église.

Voici la situation de ces petits couvents qui ont sacristie, cuisine, réfectoire, chambres, caves, magasins et citernes.

Le couvent des Latins est au nord (T). On y entre de l'église par la chapelle de l'apparition (H). Il a assez de dépendances; mais il manque d'air, de lumière, et il est malsain.

Celui des Grecs est au sud-est (U), autour du Calvaire et sur le Calvaire lui-même. Il occupe peut-être moins de place que celui des Latins, mais il est sain et aéré. On y entre derrière le Calvaire. La partie inférieure du Calvaire qui joint la chapelle d'Adam (S) leur sert de sacristie et de divan; au fond est un magasin.

L'habitation des Arméniens est au midi, à l'opposite de celle des Latins (Z).

Les Koptes ont un réduit obscur au couchant de la grande coupole (C).

Les Abyssiniens habitent auprès des Arméniens (LL).

Les Syriens occupent l'abside occidentale de la grande coupole (D).

Voici maintenant les sanctuaires que chaque nation possède. Cette possession se connaît par l'usage de mettre un tapis sur l'autel et d'y allumer les lampes.

### Possession des Latins dans l'église du Saint-Sépulcre, avant 1808.

Chapelle de l'Apparition (H). Ils y entretiennent 6 lampes.

Lieu de l'Invention de la Croix (P), mixte avec les Grecs : — 5 lampes.

Chapelle du Crucifiement, partie haute du Calvaire (DD) : — 34 lampes.

Lieu où la Vierge et saint Jean se tenaient pendant le Crucifiement (V).

La Pierre de l'Onction (X) : — 8 lampes des diverses nations.

Le Saint-Sépulcre (A) : — 44 lampes, 30 des Latins, 14 des autres nations.

L'autel devant le Saint-Sépulcre (F).

Lieu de l'Apparition de Jésus à Madeleine (G) : — 1 lampe.

Les Sept arceaux de la Vierge (I).

Les Galeries supérieures du côté du nord.

Possession des Grecs.

Prison de Jésus-Christ (J) : — 3 lampes.

Lieu de l'Invention de la Croix (Q), mixte avec les Latins : — 4 lampes.

Lieu où Jésus-Christ fut élevé sur la Croix (C) : — 40 lampes.

La Chapelle d'Adam (R) : — 3 lampes.

Le Chœur et le Sanctuaire (KK).

Possession des Arméniens.

Chapelle de la division des vêtements (M) : — 3 lampes.

Chapelle de Sainte-Hélène (OO) : — 12 lampes.

La Pierre de l'Onction (X) : — 1 lampe.

Lieu où se tenaient de loin les amis du Sauveur pendant la passion (Z) : — 3 lampes.

La Chapelle supérieure dans la galerie méridionale de la grande coupole (LL).

Possession des Syriens.

La Chapelle de l'Abside occidentale de la grande coupole (D).

Le Sépulcre de Joseph d'Arimathie (E).

Possession des Koptes.

Chapelle adossée au Saint-Sépulcre (B).

Possession des Abyssiniens.

Chapelle Saint-Longin (L) : — 1 lampe.

Chapelle de l'*Impropere* (N) : — 3 lampes.

Lieu où se tenaient les femmes qui regardaient le sépulcre (LL).

Chapelle extérieure de Sainte-Marie *in Golgotha*, sous le vestibule (V).

Les Latins possèdent la chapelle supérieure.

Telle était la possession des diverses nations chrétiennes dans l'église du Saint-Sépulcre, avant 1808.

Voyons ce qu'elles possédaient à la même époque dans l'église de Bethléem :

Les Latins avaient l'église inférieure et l'église supérieure.

Les Grecs avaient une petite chapelle hors de l'église, qui communiquait avec le sanctuaire par une porte.

Ils avaient de plus un autel dans la grande nef, entre les deux dernières colonnes qui séparent la nef du transsept. (*Quaresmius*, II, p. 643.)

Les Arméniens avaient leur couvent au sud-ouest. — Ils entraient dans l'église par une porte qui donnait dans le vestibule de la basilique. Mais Quaresmius ne dit pas qu'ils eussent d'autel dans l'église. Cependant, comme dans son plan il y a deux autels indiqués dans la nef, et que, d'après son aveu, les Grecs en possédaient un, il est bien probable que l'autre était aux Arméniens; les Grecs et les Arméniens ne possédaient dans l'église basse que la table de marbre faisant autel sur le lieu même où naquit Jésus. Au-dessous était une étoile d'argent sur laquelle on lisait cette inscription : HIC DE VIRGINE MARIA JESUS CHRISTUS NATUS EST. Les Grecs, en enlevant cette étoile au moment où les Latins ne surveillaient pas ce sanctuaire, ont commis un vol qui leur fait doublement honte.

Quant à l'église du Tombeau de la Vierge, à Gethsemani, la garde en appartenait aux Latins; mais toutes les communions y avaient un autel.

1° L'autel des Catholiques, sur le tombeau lui-même;

2° L'autel des Grecs, dans le transsept oriental;

3° L'autel des Abyssiniens, dans le transsept occidental;

4° L'autel des Syriens, dans une petite abside, au nord, en face du tombeau;

5° L'autel des Arméniens, à l'angle formé par le transsept oriental.

Les documents sur l'occupation des Lieux saints par les diverses communions chrétiennes au XVII<sup></sup>e siècle ont une grande importance dans la question, puisqu'ils servent à donner un point de départ pour fixer les prétentions réciproques de chacune d'elles.

### 5° Changements apportés à la possession des Lieux saints, depuis 1808.

#### Changements de possession dans l'Église du Saint-Sépulcre.

Les Latins ont perdu :

1° Le monument du Sépulcre, dont les Grecs se sont emparés

après l'avoir restauré, en 1808. Cette possession des Grecs n'est pas exclusive, c'est-à-dire qu'ils ne mettent pas le moindre obstacle à ce que les Latins y célèbrent les saints mystères; mais ils en ont l'entretien et y allument les lampes, ce que faisaient autrefois les Latins.

2° La grande coupole, au-dessus du Saint-Sépulcre, que les Grecs ont reconstruite après l'incendie. Il faut remarquer encore que les Grecs en laissent la jouissance à toutes les communions. M. William (*Holy City*, I, p. 446), sur le plan de possession des diverses communions du Saint-Sépulcre, indique même la coupole comme étant commune.

3° La pierre de l'onction, où toutes les communions allument des lampes.

4° Les sept arceaux de la Vierge.

Il n'y a pas eu d'autre changement dans la possession des sanctuaires de l'église du Saint-Sépulcre. Il faut remarquer que les fidèles de toutes les communions vont prier à tous les sanctuaires, sans que les possesseurs latins, grecs et arméniens, leur fassent la moindre difficulté. Les changements qui ont eu lieu consistent en ce que telle nation répare un Lieu saint, entretient le tapis d'autel et allume les lampes à la place d'une autre.

### Changements dans l'église de Bethléem.

Les Latins ont perdu :

1° La grande nef de l'église, dont les Grecs s'adjugent la possession exclusive :

2° Le sanctuaire et le transsept sud, dont les Grecs se sont également emparés;

3° Le transsept nord occupé par les Arméniens;

Ils n'ont conservé : 1° que l'église inférieure; 2° que la petite église de Sainte-Catherine, située au nord, par laquelle on descend dans l'église inférieure.

### Changements dans l'église de Gethsemani.

Les Latins ont perdu :

1° La possession, c'est-à-dire le soin de l'église entière, dont se sont emparés les Grecs;

2° La possession exclusive du tombeau de la Vierge, où les Grecs ne célébraient pas autrefois. Les Grecs s'en sont emparés; mais ils ne permettent pas aux Latins d'y célébrer.

Les autres communions y ont conservé leurs autels.

6° Teneur des réclamations faites au nom des franciscains de Terre Sainte.

1° Le Saint-Sépulcre, réparé par les Grecs;

2° La grande coupole, au-dessus;

3° La pierre de l'Onction;

4° L'emplacement des tombeaux des rois francs, dans la chapelle d'Adam, sous le Calvaire.

5° Les sept arceaux de la Vierge;

6° L'église de Gethsemani et le tombeau de la Vierge;

7° L'église supérieure de Bethléem;

8° La possession mixte de l'autel du Calvaire, où Jésus-Christ fut élevé sur la croix.

Les Latins demandent la possession exclusive de ces Lieux saints, disposés à faire aux autres communions des concessions particulières, «à la condition que ces permissions seront renouvelées tous les ans.»

Après ces préliminaires, dont on comprendra l'importance, j'arrive à la question elle-même.

Voici ce que je me propose d'examiner pour la résoudre.

I. Quelle est la nature des immeubles connus sous le nom de *Lieux saints*, en Palestine?

II. Y a-t-il quelque nation européenne qui ait des droits de propriété sur les Lieux saints, en Palestine?

III. Les franciscains qui habitent Jérusalem et la Terre Sainte, ont-ils un droit de propriété sur les Lieux saints, et en particulier sur l'église du Saint-Sépulcre, que n'aient pas à titre égal les autres communions chrétiennes?

IV. Quel sens attache-t-on en Orient à l'idée de possession des Lieux saints?

V. Les franciscains ont-ils, comme on l'avance, une possession de fait antérieure à celle des autres communions chrétiennes?

VI. S'il résulte de nos aperçus que chaque nation n'a qu'un droit de possession qui n'exclut pas pour l'État le droit de propriété, et

pour les autres nations le droit d'usage, la question des Lieux saints ne se résumerait-elle pas mieux dans la nécessité de réglementer, par un concordat, tous les droits d'usage des diverses nations ?

VII. Cette solution pacifique, en prévenant pour l'avenir les usurpations, ne serait-elle pas plus avantageuse à tous les partis ?

VIII. Ne serait-il pas plus honorable pour les Latins, au lieu de s'épuiser dans ces luttes, où l'humanité avec ses faiblesses apparaît toujours un peu, de prendre la noble initiative de se concerter avec les autres nations chrétiennes pour que le saint tombeau ne soit plus gardé par des musulmans qui parlent, mangent et fument dans l'intérieur de l'église, n'en ouvrent la porte qu'à prix d'argent, la ferment selon leur caprice ou leur cupidité ; mais que cette garde soit confiée à une commission annuelle de chrétiens honorables, nommée par toutes les nations qui ont des autels au Saint-Sépulcre ?

L'Europe intelligente n'applaudirait-elle pas à la sagesse des catholiques qui travailleraient avec ardeur à faire disparaître un des scandales qui révolte le plus, je ne dirai pas les pèlerins, car l'Europe n'en envoie guère, mais les étrangers que la science ou le plaisir des voyages amènent à Jérusalem ?

IX. Si l'on a besoin de l'intervention des cabinets européens, et de l'influence de la France auprès de la Porte Ottomane, pourrait-on en faire un plus noble emploi que de la faire servir à conclure, sur des bases honorables pour tous, ce concordat qui aurait de si grandes conséquences pour l'avenir religieux de l'Orient?

X. Sur quelles bases pourrait être établi le concordat relatif à la possession des Lieux saints, entre les diverses communions chrétiennes ?

Tels sont les points principaux de la question des Lieux saints, que je vais successivement parcourir.

## I.

### Quelle est la nature des immeubles connus sous le nom de Lieux saints en Palestine.

Il ne faut pas confondre les couvents possédés par les diverses communions chrétiennes, avec les églises qui seules sont proprement les Lieux saints, objet de la vénération des fidèles.

Il n'y a pas de difficulté pour les couvents et constructions diverses,

possédés par les communions chrétiennes : ce sont évidemment des propriétés privées. Elles peuvent, à ce titre, être justement réclamées quand elles ont été usurpées par la violence. Tel est le couvent du mont Sion, possession bien légitime, édifice complétement bâti des deniers de Sanche, reine de Sicile, fondatrice de ce monastère, et que les Musulmans enlevèrent par la force aux franciscains à une époque peu éloignée, et refusèrent de leur rendre, malgré les réclamations de la France. De telles propriétés ne peuvent être d'aucune manière du domaine public, puisqu'il y a toujours ou des titres de leur acquisition, ou la connaissance de notoriété publique de leur construction. Ces principes se tirent de la nature des propriétés privées, reconnues inviolables, même au sein des nations étrangères, par le droit des gens.

En est-il de même des églises? Qu'elles existent de temps immémorial chez des peuples qui ont d'autres croyances que la nôtre, ou qu'elles aient été bâties par les fidèles avec leur tolérance, sont-elles des propriétés particulières, possédées au même titre qu'une maison, un domaine qu'on se transmette par donation ou héritage? Ou bien ne sont-elles que des monuments publics, dans lesquels par un usage constant, les membres de diverses communions religieuses viennent célébrer les saints mystères?

La réponse n'est pas douteuse. Elles sont du domaine public. Le souverain du pays, à titre de conquête ou de longue domination, peut en disposer sans violer le droit des gens, selon ses intérêts ou les besoins religieux des peuples. S'il consent à les abandonner au culte des religions qui ne sont pas la sienne, il ne pense pas pour cela leur en céder la propriété.

En Turquie, comme chez nous, les églises distinctes des monastères, sont du domaine de l'État, et ne peuvent être réclamées de personne à titre de propriété. Mais une église, construite sur un lieu saint, par une corporation qui en aurait acquis le terrain en vertu d'une donation ou d'un achat, serait une propriété privée. Telle est encore l'église du mont Sion, construite par les franciscains en même temps que leur couvent.

## II.

**Y a-t-il quelque nation européenne qui ait des droits de propriété sur les Lieux saints?**

Selon le droit des gens, la conquête enlève au peuple conquis toutes les possessions dont elle s'empare. Le haut domaine sur les propriétés publiques passe complétement entre les mains du nouveau souverain, qui les régit selon les lois ou les usages de la nation qui a fait la conquête.

Après l'expulsion des Francs de la Palestine, aucune nation européenne n'a conservé de droit de propriété sur les monuments publics du pays. Par une sage politique, les vainqueurs ont pu ménager les vaincus en leur laissant la possession d'usage de leurs sanctuaires. En cela ils ont pratiqué la tolérance religieuse ; et l'on peut dire qu'il n'y a pas de pays au monde où il y ait plus de liberté de conscience qu'en Orient, où se trouvent tant de religions différentes, qui ont toutes le libre exercice de leur culte. Mais ce à quoi ils n'ont pas assurément pensé, c'est de reconnaître une nation quelconque comme propriétaire des églises où ils toléraient le culte chrétien.

Lors même que le prétendu « contrat de Robert, roi de Sicile » en 1342, que nous allons mentionner tout à l'heure, serait une véritable acquisition, elle serait sans valeur aux yeux des Ottomans qui, au XVI[e] siècle, ont conquis la Palestine sur les soudans d'Égypte.

Nous verrons plus loin ce que les traités ont accordé à la France de protection sur les religieux habitants de la Terre Sainte ; ce qui est une question toute différente.

## III.

**Les franciscains ont-ils sur les Lieux saints, et en particulier sur le Saint-Sépulcre, un droit que n'aient pas à titre égal les autres communions chrétiennes?**

Pour que les pères latins de Jérusalem pussent revendiquer la possession exclusive du Saint-Sépulcre, il faudrait que ce fût à titre de construction, ou à titre d'achat. Or, il est positif qu'ils n'ont ni construit, ni acheté par eux-mêmes ou par d'autres, l'église du Saint-

Sépulcre. L'ordre des Franciscains, auquel ils appartiennent, ne commence qu'au XIIIe siècle. Une bulle du pape Alexandre IV nous les montre établis en Terre Sainte vers 1257. Mais ce n'est qu'au XIVe siècle, en 1342, qu'ils commencent à faire le service divin dans l'église du Saint-Sépulcre. Or toutes les constructions de cette église sont antérieures à cette époque. Donc ils n'en sont pas les possesseurs à titre de construction.

Le sont-ils à titre d'achat ?

M. Eugène Boré, dont nous avons parlé plus haut comme ayant traité la question des Lieux saints, l'affirme positivement. Voici le passage de son livre :

« Les sultans d'Égypte et de Syrie les protégèrent (les franciscains) dans l'exercice de culte, jusqu'à l'an 1342, où l'un d'eux ayant contesté la propriété des sanctuaires, le roi de Sicile Robert, et sa femme Sanche les rachetèrent pour une forte somme d'argent, ainsi qu'il résulte clairement de la bulle *Gratis agimus* (il faut lire *Gratias agimus*), publiée alors par le pape Clément VI, à Avignon. Ce fait, trop peu connu, d'une acquisition véritable, contractée de souverain à souverain par vente et par achat publics, établit et garantit tellement la propriété des religieux francs, que d'après le sentiment unanime des publicistes, elle échappe ainsi aux envahissements de la conquête; le conquérant d'un pays ne pouvant jamais s'approprier, selon le droit des gens, que les lieux communs ou publics, et devant toujours respecter les biens particuliers. Nous insistons sur ce principe.... » (*Question des Lieux saints*, par M. Eugène Boré, Paris, 1850, page 7.)

Si je ne respectais pas profondément le caractère de M. Eugène Boré, et la vénérable corporation des Lazaristes à laquelle il appartient, j'aurais une qualification sévère pour ce passage capital de son livre. Je préfère l'excuser en disant qu'il ne s'est pas donné la peine de lire la bulle *Gratias agimus*, sur laquelle il fait reposer le titre de propriété de religieux francs. Il y a autant d'erreurs que de mots dans ce passage de M. Boré, comme on va le voir par la bulle elle-même qui se trouve *in extenso* dans le premier volume de Quaresmius, et dont nous traduirons le passage important :

« Clément, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu.... Dernièrement, le roi Robert, et Sanche, reine de Sicile, nous ont fait connaître dans une supplique qui nous a été agréable, qu'ils ont obtenu à grand prix, et avec beaucoup de peine, du soudan de Babylone,

que les frères puissent demeurer continuellement dans l'église du Sépulcre du Seigneur, et y célébrer solennellement la messe et les autres offices divins ; et que de plus, le même soudan a concédé au roi et à la reine le cénacle et la chapelle dans laquelle le Christ se montra à ses apôtres en présence du bienheureux Thomas, et que la même reine a bâti aux frères susdits un lieu sur le mont Sion, où l'on sait que sont situés le cénacle et lesdites chapelles où elle a l'intention de tenir continuellement à ses propres frais douze frères du même ordre.... Donné à Avignon, le deuxième jour des calendes de décembre, la première année de notre pontificat (*Elucid. Terr. Sanct.* I, pag. 176 et 401).

Voici du reste le texte de la bulle :

« Clemens episcopus..... Nuper siquidem eorumdem regis Roberti et Sanciæ, reginæ Siciliæ, grata insinuatio apostolatui nostro patefecit quod ipsi non sine magnis sumptibus et laboribus gravibus a soldano Babyloniæ..... obtinuerunt quod fratres intra ecclesiam dominici Sepulcri possunt continuo commorari et ibidem missarum solemnia, et alia divina officia solemniter celebrare. Et quod nihilominus idem soldanus cœnaculum et capellam in qua Christus beato Thoma præsente post resurrectionem suam apostolis se ostendit regi et reginæ concessit iisdem ; quodque ipsa regina locum ædificavit in monte Sion infra quem cœnaculum et dictæ capellæ sitæ fore noscuntur, prædictis fratribus, jam est diu, ubi duodecim fratres dicti ordinis sumptibus propriis continue tenere intendit... Datum Avenione, II cal. dec. Pontif. anno I. »

Le texte est précis ; il ne prête à aucune explication ambiguë. Robert et Sanche ont donné beaucoup d'argent, j'interprète l'expression *magnis sumptibus* dans son acception la plus large, et ils ont obtenu que les frères mineurs *pourront demeurer* continuellement dans l'église du Saint-Sépulcre, pour y célébrer solennellement l'office divin. J'ai eu beau presser le texte de la bulle, il n'en sort pas autre chose.

Je demande maintenant à tout esprit sérieux, à tout homme de bonne foi, si c'est là « une acquisition véritable, contractée de souverain à souverain, par vente et par achats publics. » *Le pouvoir de demeurer dans l'église pour y célébrer l'office divin*, voilà ce que M. Boré appelle « le fait trop peu connu d'une acquisition véritable. » N'est-ce pas donner à ce texte une interprétation forcée que d'y voir

un titre de propriété « tellement garantie, que d'après le sentiment unanime des publicistes, elle échappe aux envahissements de la conquête ? »

Lorsque je lus le mémoire de M. Eugène Boré, que me communiqua le secrétaire de Terre Sainte, qui en préparait une traduction italienne, je fus ébloui, je l'avoue, par ce passage ; je ne soupçonnai pas une distraction ou une erreur. Maintenant que je puis citer le document original que beaucoup de lecteurs n'auront pas consulté pour vérifier l'assertion de M. Boré, je suis autorisé à déclarer que l'argument se trouve sans force et qu'il ne prouve rien de ce qu'il avançait avec tant d'assurance. Il reste donc démontré, par la bulle même du pape Clément VI, que les franciscains ne peuvent revendiquer la possession de l'église du Saint-Sépulcre à titre d'achat.

Nous arrivons à la conséquence, que cette église n'étant pas une propriété dont on puisse constater la légitime possession à titre de construction ou d'achat, est un édifice public soumis comme tel à toutes les lois et, il faut le dire avec tristesse, à tous les caprices des maîtres du pays où il se trouve. Ici, la logique est amère, mais il faut s'incliner devant elle. M. Boré insiste lui-même « sur ce principe, que le conquérant peut s'approprier, selon le droit des gens, les lieux communs et publics. »

Quel monument a été plus commun que celui où, durant dix siècles avant la permission accordée à prix d'argent aux franciscains d'y demeurer, toutes les nations chrétiennes des différents rits de l'Orient venaient à toute heure célébrer les saints mystères dans tant de langues diverses ?

Elle n'a pas cessé un moment d'être publique, puisqu'elle était bâtie pour les besoins spirituels de la ville de Jérusalem, et que des milliers de pèlerins y affluent chaque année, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Sans doute, c'est un malheur à mes yeux comme à ceux de nos frères dans le catholicisme, que tous ces chrétiens ne soient pas dans la communion de Rome ; mais le fait particulier de leur hétérodoxie ne peut attaquer en rien le droit qu'ils ont, comme les orthodoxes, d'aller prier dans l'église du Saint-Sépulcre où ils vénèrent comme nous le même tombeau et le même Calvaire.

D'ailleurs, il n'est pas possible de soutenir que le Saint-Sépulcre doit nous appartenir, parce que nous sommes orthodoxes. Les Orientaux se disent orthodoxes comme nous ; et à quelle marque les musul-

sulmans auprès desquels nous réclamons, reconnaîtront-ils celui des deux partis qui a la véritable foi?

Il est évident qu'aux yeux de la puissance temporelle qui a le haut domaine des Lieux saints, les Pères de Terre Sainte n'ont pas sur le Saint-Sépulcre d'autre droit que celui qu'elle accorde elle-même. Et comme, en rigoureuse justice, elle doit aussi protection aux religieux des autres nations chrétiennes, elle leur donne, comme aux Latins, un droit égal de possession et d'usage, qui n'est aux yeux de personne un droit de propriété.

Ainsi au point où nous avons amené la question, il résulte ceci, que le Saint-Sépulcre n'est pas une propriété particulière; qu'il n'a jamais été construit par un individu ou une corporation d'individus à leur usage personnel; qu'il n'a jamais été aliéné par les princes conquérants de la Palestine au profit d'une communauté religieuse quelconque; qu'il n'est pas exact, comme on l'a avancé, en égarant ainsi l'opinion de l'Europe catholique, que ce temple auguste ait été cédé à un roi de Sicile, à prix d'argent « par vente et achat publics, par un contrat de souverain à souverain; » que le Saint-Sépulcre est au contraire, par sa nature et sa destination, un édifice du nombre de ceux que M. Eugène Boré appelle « communs et publics, » qu'on ne peut abandonner à aucune communion particulière sans léser les droits des autres et froisser leurs croyances.

## IV.

### Quel sens attache-t-on, en Orient, à l'idée de possession des Lieux saints?

Pour peu qu'on ait étudié l'Orient, on voit de suite combien il est facile de se tromper en appliquant aux institutions et aux mœurs de ces contrées, les notions de droit qui servent de fondement à la civilisation européenne. Jusqu'à ce jour, le gouvernement de despotisme absurde, exercé par les pachas dans les provinces de l'empire turc, au nom de la Porte, y a éteint depuis trois siècles toutes les notions de possession régulière et durable. En face du droit d'exaction et d'avanie qui, à toute heure, peut vous enlever jusqu'à votre dernière piastre, comment pourraient subsister ces idées de justice qui en Europe, même sous les monarchies absolues, rendent la propriété sacrée, inviolable? Il est juste de reconnaître qu'en ce moment, il

s'opère dans l'empire turc une révolution pacifique mais profonde, qui ramène peu à peu aux idées pratiques d'un gouvernement sérieux et intelligent. Mais ici je ne puis parler que du passé. Or, dans ce passé, jouir d'un bien quelconque, l'avoir à son usage, c'est en être le propriétaire. On possède pour le moment, et on se contente de ce moment, car celui qui exerce le pouvoir peut vous enlever cette possession. Vous vivez sous son bon plaisir. La jouissance qu'il vous accorde, il a droit de la reprendre quand il lui plaira, de la donner à d'autres, selon son intérêt ou son caprice.

Si cela est vrai de la possession en général dans l'ordre civil, quand il s'agit de ces biens personnels acquis par tant de travail, d'activité et de persévérance, cela est bien plus vrai encore quand il s'agit de ces biens communs et publics, sur lesquels l'autorité despotique paraît pouvoir plus légitimement mettre la main.

Toute l'histoire des Lieux saints se trouve dans cette observation, et c'est pour ne l'avoir pas faite qu'on ne s'est jamais expliqué la conduite des Turcs. La parole qu'on prête à un grand visir, à qui l'on reprochait d'avoir donné aux Grecs les sanctuaires des Latins, résume tout le droit civil et politique du gouvernement ottoman : « Ces lieux appartiennent au sultan mon maître; il les concède à qui il lui plait. Il se peut qu'ils aient toujours été aux mains des Francs, mais aujourd'hui sa Hautesse veut qu'ils soient aux Grecs. »

Maintenant que les idées de l'Europe, comme je le disais tout à l'heure, commencent à s'infiltrer dans la race turque, il est évident que tout changera et qu'on arrivera naturellement à ces grands principes qui servent de fondement à la civilisation; mais dans l'histoire du passé, il ne faut voir que le droit de la force.

Tout ce que les gardiens de la Terre Sainte ont eu à souffrir jusqu'à notre siècle, est quelque chose d'inouï. On ne peut se rappeler cette longue chaine d'avanies, de tortures, sans admirer la foi, la patience, la générosité élevée jusqu'à l'héroïsme, de ces générations pieuses qui se sont consumées à la garde des Lieux saints.

Quaresmius, qui avait vécu longtemps en Terre Sainte, rend sur ce point toute justice aux autres nations chrétiennes; son passage est assez intéressant pour être cité, d'autant plus qu'il contraste avec l'amertume de ceux qui voudraient enlever aux autres communions l'honneur d'avoir pris une bonne part à l'œuvre de la conservation des Lieux saints :

« Tout le monde sait, dit-il, combien les Orientaux ont de zèle, que de travaux et de dépenses ils font, autant les évêques que les fidèles, pour conserver et augmenter les Lieux saints qui leur sont confiés. C'est admirable, continue-t-il, et à peine croyable, car outre les aumônes qu'ils offrent librement et les quêtes qu'ils vont faire en Grèce, dans la haute Arménie et dans les autres contrées des infidèles, ils ont mis des droits sur les marchandises afin de subvenir aux Lieux saints et d'y conserver le souvenir du Christ, notre Sauveur. Pas plus que nous ils ne peuvent habiter les Lieux saints sans qu'il leur en coûte, car comme nous ils sont obligés de payer de fortes sommes aux Turcs pour la conservation des Lieux saints, même souvent plus que nous, au point de se priver du nécessaire à l'existence de chaque jour. « Omnibus compertum est quanto tamen fervore, quanto labore, quantisque sumptibus, tam præsules quam subditi studeant conservationi et augmento locorum sanctorum eisdem creditorum... non gratis in locis sanctis habitare aut ea custodire, nam ut nos ita illi multa exsolvere coguntur pro sanctorum locorum conservatione, imo haud rarò plus quam nos ut propterea necessaria corporis sustentationi subtrahere debeant. » (*Elucid. Terr. Sanct.*, I, page 275.)

Le vénérable franciscain, qui écrivait il y a plus de deux siècles, met ici une égalité complète de possession des Lieux saints avec les autres nations chrétiennes. Il constate ce qu'elles ont souffert, ce qu'elles ont dépensé pour les conserver et les accroître encore, plus que les catholiques eux-mêmes. Pendant le siége de Damiette, au rapport de saint Antonin, quand les musulmans irrités méditèrent de se venger en détruisant de fond en comble le Saint-Sépulcre, cause de ces invasions incessantes de l'Occident sur l'Orient, qui parvint à calmer leur colère? c'étaient les Syriens, les Arméniens, les Éthiopiens, les Géorgiens et les autres chrétiens de Jérusalem attachés à la garde des Lieux saints. « Surianos, Æthiopes, Armenos, Georgianos et alios Asiæ christianos Jerosolymam immorantes... ea loca dirui prohibuisse. » (*Annot. Sanct. Anton.*, cité par Quaresmius, I, p. 518.) Flétrissons ce qu'il faut flétrir, mais rendons hommage au dévouement même de ceux que nous n'aimons pas, si des chrétiens peuvent ne pas aimer des chrétiens.

Il résulte des considérations précédentes que, dans les idées de l'Orient, aucune nation chrétienne n'a de droit de propriété ou de

possession permanente dans l'église du Saint-Sépulcre, autre que celui d'usage. Chacune d'elles s'y est maintenue comme elle a pu, à l'aide de sollicitations, à prix perpétuel d'argent auprès des pachas avides. Elle a cherché à garantir la place qu'elle occupe dans le lieu saint en obtenant des firmans de Constantinople, espèce de traité qu'il faut payer sans murmure, avec la pensée que votre adversaire en obtiendra un en sa faveur le lendemain, parce qu'il aura de l'argent à donner comme vous ou un peu plus que vous.

## V.

### Les franciscains ont-ils, comme on l'avance, une possession de fait antérieure à celle des autres communions chrétiennes?

On a dû comprendre combien il m'en a coûté de rappeler dans cet écrit les assertions de M. Eugène Boré pour les combattre. Je n'ai pas voulu engager une polémique; seulement, je n'ai pas reculé devant la nécessité d'en relever quelques-unes dont l'inexactitude était palpable. Le contrat de Robert, roi de Sicile, était de ce nombre.

Je ne puis pas non plus passer sous silence une autre assertion qui se trouve à presque toutes les pages du livre de M. Boré, et qui place les Pères de Terre Sainte comme les premiers possesseurs du Saint-Sépulcre; par conséquent comme des hommes injustement dépouillés par la violence et la mauvaise foi des Grecs. Il y a là une partialité et en même temps une erreur historique que le respect que je porte à M. Boré ne peut m'empêcher de signaler ici.

Nous avons vu que les Frères mineurs, dont l'ordre ne date que du XIII[e] siècle, obtiennent au XIV[e], par les bienfaits de Sanche, reine de Sicile, la permission de s'établir au Saint-Sépulcre. Depuis dix siècles, les Grecs, les Arméniens, les Syriens, les Koptes, toutes les nations chrétiennes étaient au Saint-Sépulcre, y veillaient jour et nuit, recevaient les nombreux pèlerins de leur langue, qui n'eussent pas pu se faire comprendre sans le bienfait de cette colonie pieuse de toutes les nations chrétiennes à Jérusalem. Les Grecs, les Arméniens, les Syriens et les autres ont donc onze siècles d'antériorité sur les religieux de Terre Sainte, dans la possession de l'église du Saint-Sépulcre. Il serait difficile de prouver le contraire. Les Latins avaient fondé un chapitre de chanoines, dont l'habitation et le cloître ruinés

se voient encore au levant du Saint-Sépulcre. Eussent-ils expulsé les autres chrétiens, ceux-ci n'en avaient pas moins l'antériorité qu'on leur conteste ; et, en protégeant les Lieux saints après le départ des Francs, ils en seraient encore les sauveurs et les véritables gardiens.

Je n'entrerai pas dans la longue discussion de tous les firmans dont M. Boré fait une mention continuelle. Je ne les ai pas lus; mais si je juge ces citations par celle que fait M. Boré des bulles des papes, que j'ai lues, je crains de n'en pouvoir déduire une conclusion bien solide.

En admettant toutefois M. Boré plus familier avec les firmans des sultans qu'avec les bulles des papes, et plus exact en chronologie orientale que dans celle de notre moyen âge, je dirai qu'il en tire souvent des conséquences singulières. Pour soutenir sa thèse que les franciscains « ont une antiquité qui se perd dans la nuit des temps » et que c'est une erreur de croire « qu'ils ne s'établirent à Jérusalem qu'à l'époque des croisades, » il apporte pour preuve irrécusable un titre « qu'il a lu et vérifié avec beaucoup d'autres » dans les archives du monastère de Saint-Sauveur. Cette pièce, qui est du sultan Mouzzafer, en 1023, « défend de molester les religieux francs. » Quelle preuve ! Et quel triomphe contre les Grecs ! « On ne trouve, de fait, le nom des Grecs ni leur présence mentionnés sous aucun des princes dominant durant ces siècles sur la Palestine, tandis que l'ordonnance précitée de Mouzzafer désigne clairement les *Francs.* » Donc « les Grecs ont le désavantage de n'avoir aucun titre historique antérieur à celui des Francs. » (Lieux saints, page 17.)

La raison, pour laquelle Mouzzafer et les autres sultans ne mentionnent jamais les Grecs, est très-simple, c'est que les Grecs ne sont grecs que de religion; ce sont des arabes de Jérusalem, par conséquent sujets naturels des sultans, jouissant de leur protection sans avoir besoin « d'ordonnances » pendant que les religieux *francs* qui venaient fréquemment en Terre Sainte pour en faire le pèlerinage ou pour y rester dans les monastères, avaient besoin comme étrangers, « pour ne pas être molestés » des ordres particuliers du sultan.

Une dernière remarque qui expliquera les diplômes des princes arabes, les firmans des Turcs, les décisions des ulémas en faveur des religieux chrétiens, c'est que tous ces titres ont pour but de les maintenir dans la possession de leurs biens privés, de leurs couvents, des jardins ou pièces de terre qu'ils pouvaient cultiver, et lors même

que dans leur rédaction ils parlaient des Lieux saints « comme d'une propriété et d'une possession, » ces paroles doivent s'entendre de la place que les religieux occupent dans les Lieux saints, sans leur donner assurément le moindre droit sur ce que possèdent les autres nations.

Il est facile de se mettre dans la pensée que, chaque fois que les autres communions chrétiennes ont été menacées comme les Pères de Terre Sainte dans leurs possessions privées, ou dans la possession des sanctuaires qu'elles occupent au Saint-Sépulcre, elles ont obtenu aussi de ces titres dont on est peu avare en Orient, puisque, comme nous l'avons vu, ils se délivrent pour de l'argent et deviennent un des revenus des visirs et des pachas. La bureaucratie turque s'inquiète peu que ses décisions soient contradictoires; elle regarde ce qu'elles rapportent. Le bakchich a toujours raison. Il n'est donc pas étonnant que les Grecs et les Arméniens aient aussi dans leurs archives un tas de ces paperasses qui ne prouvent qu'une chose, les vices de l'administration dans l'Orient. Tout cela n'infirme en rien l'histoire. Il reste évident pour nous, quoi que dise M. Boré, que les Syriens, les Arméniens, les Grecs étaient gardiens du Saint-Sépulcre dix siècles avant les franciscains; qu'au moment de l'invasion des Sarrasins au VII[e] siècle « l'église du Saint-Sépulcre fut sauvée par la constance invincible des fidèles de la Judée » (Châteaubriand, 2[e] mém. *Itinér.* I, page 190); que lorsque Saladin eut repris Jérusalem sur les croisés, les Syriens rachetèrent pour une somme considérable l'église du Saint-Sépulcre. Rappeler ces choses, ce n'est que rendre à la vérité un hommage éclatant.

## VI.

**S'il est prouvé que chaque nation chrétienne n'a qu'un droit de possession qui n'exclut pas pour l'État le droit de propriété et pour les autres nations le droit d'usage, la question des Lieux saints ne se résumerait-elle pas mieux dans la nécessité de réglementer par un concordat tous les droits d'usage des diverses nations?**

Je me suis beaucoup occupé à Jérusalem de la question des Lieux saints; je l'ai étudiée sous toutes ses faces. J'ai pu connaître, en raison de mes relations nombreuses avec les hommes influents des diverses communions chrétiennes, les idées, les prétentions de tous.

Elles me sont parfaitement connues. Et plus je me rappelle ce que j'ai entendu, plus je m'arrête à cette conviction profonde qu'il n'y a qu'un concordat fait à l'amiable qui puisse apporter la paix au Sépulcre du Sauveur. La lutte y est engagée depuis trop longtemps. Les chances de succès de part et d'autre y ont été préparées avec trop d'art pour que, s'il y a un parti vainqueur par la force, le bien que chacun d'eux aura voulu obtenir, et je les suppose également dans la bonne foi, se changera en un mal plus grand, peut-être irremédiable. Ici évidemment je ne parle qu'au point de vue religieux, et je ne pense pas que, dans cette grave question, il y ait autre chose à consulter que les intérêts de la foi. Or je n'hésite pas à le déclarer, si les demandes telles que nous les avons formulées, venaient à être couronnées de succès, elles passeraient tout simplement à Jérusalem pour une injustice et une spoliation. La raison, la voici : c'est que les nations non catholiques se sont imposé d'immenses sacrifices pour la reconstruction de l'église du Saint-Sépulcre et du Saint-Sépulcre lui-même. Leur architecture, il faut bien le reconnaître, n'est pas de bon goût. Il y a là une décadence de l'art qui peint assez bien la décadence religieuse de l'Orient; mais, au point de vue de l'architecture, catholiques et non catholiques peuvent se donner la main. L'église de Nazareth, l'église de la Flagellation, qui appartiennent aux Pères de la Terre Sainte et qui ont été construites il y a peu d'années, ne peuvent être comparées pour le mauvais goût qu'aux travaux du Saint-Sépulcre exécutés par les Grecs. En laissant de côté la question d'art, il n'en reste pas moins des dépenses immenses faites pour les communions les plus nombreuses, celles, par conséquent, qui remplissent le plus fréquemment les Saints Lieux. Il ne faut pas oublier que dix à douze mille pèlerins non catholiques viennent chaque année à Jérusalem ; que ce sont eux que l'on voit à toute heure donner au Saint-Sépulcre des marques de la piété la plus ardente. Il faut noter de plus que l'occident catholique envoie environ une centaine de touristes ou de savants qui, à part quelques honorables exceptions, visitent le Saint-Sépulcre et le Calvaire, comme on le fait des salles d'un musée, sans s'y agenouiller, sans y faire une prière, sans y laisser tomber une larme. Or, s'il est de la théologie la plus vulgaire que les véritables enfants de l'Église catholique sont alors les hommes de bonne foi qui viennent épancher leur âme dans les augustes sanctuaires (et pourrait-on douter de leur bonne foi, lorsqu'on sait

que ces hommes, presque tous du peuple, font des dépenses considérables et traversent d'immenses distances pour se rendre aux Lieux saints)? il faut en conclure que c'est affliger l'Église elle-même que de la rendre odieuse, devant ces masses de pèlerins, et responsable du fait de la possession de ces santuaires enlevée à leurs communions.

De plus la ville de Jérusalem est pauvre. Les couvents et les pèlerinages en sont toute la ressource. Or, sur douze ou quinze couvents qui sont les maisons les mieux bâties, les mieux entretenues de la ville, les seules, il faut le dire, où il y ait un peu d'argent, parce que les pèlerins l'y apportent, nous n'en possédons qu'un seul, celui des franciscains. Quelle que soit son importance, quelles que soient ses ressources, il ne peut pas à lui seul contre-balancer le mouvement de travail et de commerce que donnent les autres couvents. S'il y a trop de rigueur dans la réclamation que fait la France au nom des catholiques, il y aura dans toute la ville, non-seulement chez les diverses communions chrétiennes lésées, mais chez les Musulmans et les Juifs eux-mêmes, une explosion de haine contre les Pères de Terre Sainte, qui sera bien peu compensée par la joie de leur triomphe.

Je pourrais faire ici une foule de réflexions que le respect que je porte à ces vénérables Pères, et le souvenir du courage et des sacrifices de tout genre de leurs devanciers me font un devoir de passer sous silence. On est toujours un peu aveugle dans sa propre cause. Les corporations sont souvent portées à s'exagérer leurs droits, parce que l'individualité semble y disparaître et qu'on ne plaide que pour la communauté. Il serait bon que, dans cette circonstance, les vénérables Pères comprissent qu'un règlement sur la possession réciproque des différents sanctuaires sollicité par eux, et placé sous le patronage des consulats des différentes nations, serait un acte qui honorerait infiniment le catholicisme, parce qu'il n'aurait pas le caractère d'une lutte violente.

Je ne dissimule pas toute la peine que j'ai ressentie comme chrétien et comme prêtre catholique, de voir que cette pensée tout évangélique d'un concordat sur la possession des Saints Lieux ne souriait à personne, et qu'on aimait mieux invoquer *le canon de France* pour se faire rendre une rigoureuse justice. Il faut espérer que le Tombeau du Sauveur ne sera jamais l'occasion d'une manifestation de forces. Ce serait un malheur pour le catholicisme. Plus

tard, une nation non catholique qui aurait notre puissance pourrait à son tour imposer des conditions spoliatrices ; elle invoquerait les antécédents contre nous, et la lutte serait sans fin.

## VII.

**Cette solution pacifique, en prévenant pour l'avenir les usurpations, ne serait-elle pas plus avantageuse à tous les partis?**

Puisque ce sont les intérêts qui règlent les actions humaines, s'il était démontré que les deux partis ont un avantage égal à un concordat, on hésiterait moins à entrer dans cette voie nouvelle. Or un concordat qui donnerait autant que possible, à chaque communion, les droits qu'elle avait avant l'incendie de 1808, tout en tenant compte des travaux considérables exécutés par les communions non catholiques, ce concordat une fois souscrit par tous, serait un titre récent d'une tout autre valeur que ceux que l'on apporte, puisque ceux-ci sont constamment contradictoires, la Porte ayant trente fois donné et ôté par ses firmans les mêmes sanctuaires, pendant que ce dernier engagerait formellement les parties intéressées.

Il aurait donc pour premier avantage de prévenir les usurpations ; car à toute heure on pourrait en consulter le texte, et en cas de discussion, soumettre la cause à la commission permanente des différents consuls qui habitent Jérusalem, désignés par le concordat comme arbitres de tout litige à venir.

Il arrêterait ensuite, du moins pour longtemps, les luttes de religion qui sont plus déplorables que les luttes des intérêts humains, parce qu'elles compromettent la cause qu'elles veulent servir et retombent toujours sur la religion elle-même. L'étranger qui met le pied dans la ville sainte n'entendrait pas, pour première parole de ceux que la foi des différentes nations envoie prier au Saint-Sépulcre, des récriminations et de la haine. Et si la triste séparation qui afflige l'épouse de Jésus-Christ doit durer encore, il emporterait de son pèlerinage la douce pensée qu'il y a au monde un lieu où la même prière, le même sacrifice s'offre dans toutes les langues des familles chrétiennes, sur les mêmes autels et dans la même enceinte, sans qu'il y ait, entre toutes ces communions diverses, un mot de répulsion, un sentiment d'aigreur.

Enfin, au point de vue matériel, les Latins, par un concordat, gagneraient à peu près ce que les instances de la diplomatie pourront leur obtenir, peut-être même davantage. La crainte permanente des diverses communions à Jérusalem, c'est d'être spoliées. Elles savent par une longue expérience qu'un peu d'argent donne ou ôte un sanctuaire. Jusqu'à cette heure, telle a été la législation pratique de la Sublime-Porte. Si un concordat est passé, c'est l'abdication formelle de la Porte d'intervenir dorénavant dans la question de possession mutuelle des Lieux saints. C'est donner aux chrétiens de toutes les communions l'assurance qu'elles n'ont plus à redouter ces crises terribles, auxquelles elles sont exposées chaque fois que l'intrigue est assez puissante pour gagner un pacha ou un grand vizir; ce sera réellement une pacification. Il faut se reporter en Orient où, jusqu'à ces dernières années, le caprice a fait toutes les lois, et l'argent a déterminé les caprices, pour comprendre l'état permanent de crainte des diverses communautés religieuses de Jérusalem, et par conséquent leur bonheur d'être arrachées par un contrat honorable à toutes les vicissitudes, pour ne pas dire à toutes les terreurs du temps passé.

Qu'on se rappelle seulement ce qui arriva pour les Pères de Terre Sainte sous François Ier. Un musulman menaça les franciscains, s'ils ne lui donnaient pas une forte somme d'argent, de s'emparer de leur couvent du mont Sion, sous prétexte que c'était le tombeau de David, un des patriarches vénérés dans l'islamisme. Soit que les pères ne redoutassent pas le danger, soit qu'ils n'eussent pas de quoi satisfaire la cupidité du musulman, ils ne firent aucun cas de cette menace. Le musulman qui avait son plan tout dressé, entra un jour dans la belle église du mont Sion, avec un certain nombre d'autres; ils y firent leur prière; et comme tout lieu où les musulmans ont prié devient de droit une mosquée, ils obtinrent de la Porte, malgré les réclamations de la France, le couvent entier, d'où furent expulsés les Pères. Si de pareils actes de grossière barbarie ne sont plus à redouter de nos jours, il ne serait pas moins beau d'assurer, par des règlements stables et justes, l'état religieux des diverses communions à Jérusalem.

## VIII.

**Ne serait-il pas plus honorable pour les Latins de prendre l'initiative d'expulser les Turcs de la garde du Saint-Sépulcre, en leur donnant une indemnité annuelle, et en mettant à leur place une commission de chrétiens chargés de maintenir l'ordre et de garder les clefs de l'église?**

Il y a beaucoup de choses à Jérusalem qui fatiguent la pensée du voyageur, contre lesquelles même sa foi se heurte, s'il ne l'a pas forte ou intelligente; mais il en est une à laquelle un homme de cœur, quelque peu de religion qu'il ait, ne saurait se faire. C'est de voir de ses propres yeux, cinq à six musulmans, accroupis sur un divan (1), causant, fumant leur pipe, dans l'intérieur de l'église du Saint-Sépulcre, et se hâtant d'en fermer les portes et d'en emporter la clef, du moment que l'heure qu'ils vous ont vendue pour vos prières, à prix d'argent, est écoulée. Il se passe dans le cœur quelque chose que la plume ne peut rendre; le sang bouillonne, la rougeur monte au front, lorsque ce divan profanateur frappe votre regard en face du Calvaire, et à quelques pas du tombeau de Jésus-Christ. Il faut que ce qu'en France nous appelons l'honneur, ne fasse pas vibrer toutes les âmes comme il fait vibrer les nôtres, car si j'étais du nombre des hommes qui ont la garde du saint tombeau, dussé-je ne m'en réserver que l'étroit espace où je pourrais chaque matin poser le genou, j'aimerais mieux le livrer à toutes les communions dissidentes, que de le savoir sous l'esclavage musulman. Il n'y a pas de voyageur qui n'ait exprimé son horreur de ce marché infâme qui vous fait payer à Mahomet le droit d'adorer Jésus-Christ, selon le mot si connu de Châteaubriand. Les hommes les moins croyants ne cachent pas leur indignation, et tous, pèlerins pieux, voyageurs du plaisir ou de la science, emportent une pénible pensée, en quittant ce lieu si cher à la chrétienté tout entière.

Malheureusement nous sommes les seuls à éprouver ce noble sentiment de répulsion et d'horreur. Vous ne pouvez rien dire qui fasse plus de peine aux gardiens du Saint-Sépulcre que de témoigner le froissement de votre âme sur la présence des Turcs dans l'auguste

(1) Ce Divan, marqué Y sur les plans, a été indiqué par erreur typographique comme étant celui des Grecs.

sanctuaire; on vous répond tout froidement: *Nous aimons mieux les Turcs que les Grecs.* Je suppose que les Grecs, à leur tour, disent aussi: *Nous aimons mieux les Turcs que les Latins.* Cette triste et désolante parole m'a été répétée tant de fois pendant mon séjour à Jérusalem, que je commençais, malgré ma tête et mon cœur de Français qui ne transige pas sur certaines choses, à me faire à ce spectacle de honte. *Que deviendrions-nous sans les Turcs?* me disait-on sans cesse. On ne trouve pas de réponse à une telle parole; il n'y a qu'à courber la tête et à gémir.

Il y a pourtant une solution à cette difficulté, et une solution qui ne demande pas un grand effort de génie.

Que veulent les Turcs? — De l'argent.

Ont-ils un autre but soit religieux, soit politique en conservant les clefs de l'église du Saint-Sépulcre? Aucun autre que de se procurer de l'argent. Ce qui est même bien remarquable, c'est que le revenu de la clef du Saint-Sépulcre, n'arrive point au trésor du sultan. Six familles de musulmans de Jérusalem ont, par indivis, le privilége de prélever cet impôt sur les communions chrétiennes. On pense que le pacha de Jérusalem a sa part du produit. Quoi qu'il en soit, du moment que le tribut levé sur les communions chrétiennes n'est qu'une redevance personnelle qui n'entre point dans la caisse de l'État, il est clair qu'en payant annuellement à ces six familles la somme qu'elles reçoivent, on aura la clef de l'église du Saint-Sépulcre; le scandale qui nous blesse si vivement disparaîtra, et à toute heure, l'église presque constamment fermée, sera ouverte aux nombreux pèlerins.

On comprend que j'ai voulu connaître le chiffre du revenu annuel de la clef du Saint-Sépulcre. Pour les Latins, on l'évalue en moyenne à 6,000 francs; pour les autres communions, on peut le porter à 12,000 francs. Ce serait donc la somme de 18,000 francs qu'il faudrait solder chaque année aux musulmans pour avoir la libre possession de la clef du Saint-Sépulcre. Je suppose qu'on élevât ce chiffre à 20,000 francs; la chrétienté qui paye déjà, à peu près, cette même somme, en ferait sans regret la dépense pour n'avoir plus la honte de l'esclavage du saint tombeau.

Mais, diront les Latins: *Que deviendrons-nous sans les Turcs? nous serons à la merci des Grecs; — que deviendrons-nous sans les Turcs? nous serions à la merci des Latins?* diront aussi les Arméniens et les Grecs.

Pour mettre Latins et Grecs hors de toute crainte contre des agressions ou des injustices réciproques, il y aurait un moyen bien simple et d'une grande facilité d'exécution, ce serait de former une commission annuelle dont les membres seraient pris parmi les chrétiens les plus honnêtes de chaque communion. Ils seraient élus chaque année par leur propre nation; ils auraient un règlement annexé au concordat sur le Saint-Sépulcre, et ils auraient la charge de l'observer scrupuleusement pendant toute la durée de leurs fonctions. En cas de violation de ce règlement, le fait serait porté à l'arbitrage des consuls des diverses nations; et ainsi la chrétienté n'aurait pas la honte d'avouer qu'elle ne peut maintenir un peu de paix entre les enfants du Christ, auprès de son tombeau, qu'à l'aide de la verge musulmane.

Si les hommes qui ont attiré l'attention de l'Occident sur les Lieux saints entamaient une négociation dans le but de soustraire le Saint-Sépulcre à cet ignoble péage de chaque jour, afin de le changer en redevance annuelle par toutes les communions chrétiennes, il n'y aurait qu'une seule voix parmi les hommes intelligents pour applaudir à cette noble et pieuse pensée; l'on ne peut pas douter qu'elle n'eût l'assentiment unanime de la chrétienté, et qu'on n'en reportât tout l'honneur à ceux qui l'auraient conçue les premiers et qui auraient fait leurs efforts pour l'amener à une réussite complète.

## IX.

Si l'on a besoin de l'intervention des cabinets européens et de l'influence de la France, pourrait-on faire un plus noble emploi de cette intervention et de cette influence, que de s'en servir pour faciliter les conclusions d'un concordat qui aurait de si grandes conséquences pour la religion en Orient?

Dans un siècle où les croyances chrétiennes, je ne parle pas même du catholicisme, sont si affaiblies, il est beau pour les puissances temporelles de l'Europe, et en particulier pour notre France, de patroner les intérêts religieux de la Terre Sainte. Lors même que le but ultérieur de ce protectorat serait une influence politique dans le monde, c'est cependant un bel hommage rendu à la foi chrétienne par les hommes qui sont au pouvoir. Or leur intervention, si elle devenait nécessaire, ne serait pas assurément refusée à la mesure pacifique proposée dans cet écrit.

C'est la gloire de la diplomatie de faire triompher par l'habileté des

négociations, des questions qui ne se résoudraient guère, dans beaucoup de cas, que par la démonstration de la force. En tout ce qui tient à la question de nos sanctuaires, il répugne à l'idée chrétienne que le canon d'aucun peuple vienne appuyer nos droits ou nos demandes. Mais nous ne pouvons douter que la France en particulier n'aidât puissamment de son influence à Constantinople, tous les plans de concordat destinés à réglementer d'une manière définitive les droits d'usage ou de possession des différentes communions chrétiennes dans les Lieux saints. Il y a en France un instinct de ce qui est bien auquel les gouvernements s'associent toujours, parce qu'ils comprennent combien nous gagnons en prépondérance aux yeux de l'étranger, chaque fois que nous protégeons les droits méconnus de l'humanité et de la religion.

## X.

Sur quelles bases pourrait être établi le concordat sur la possession des Lieux saints entre les différentes communions chrétiennes?

Une fois que la diplomatie européenne serait d'accord sur ce moyen de pacification, il suffirait qu'elle signât un protocole ainsi conçu :

« Les nations chrétiennes de l'Europe voulant donner une preuve de l'intérêt qu'elles portent à la garde des Lieux saints en Palestine, arrêtent, d'accord avec la Sublime-Porte, qu'il sera fait un concordat qui réglera les droits de possession et d'usage des différents sanctuaires. Ce concordat sera fait à l'amiable par une commission composée de trois membres de chacune des communions chrétiennes, nommés par les communions elles-mêmes. Dans le cas où cette commission ne pourrait s'entendre sur certains points en litige, elle s'en rapporterait à l'arbitrage définitif d'une autre commission de trois membres qu'elle choisirait hors de son sein. »

L'article I^er de ce concordat établirait d'abord les parties des Lieux saints qui doivent rester *communes* entre toutes les communions, par exemple la grande coupole du Saint-Sépulcre qui est comme la nef de cette église vénérable; les deux petites nefs du Calvaire; en un mot, tous les points de l'église où les fidèles réunis en masse peuvent désirer se placer pour assister au saint sacrifice ou venir faire des prières à toute heure du jour. Il faut remarquer

que les choses existent déjà de la sorte au Saint-Sépulcre. L'article I$^{er}$ du concordat ne ferait que rendre légal ce qu'une tolérance mutuelle a déjà sagement établi.

L'article II$^{e}$, d'une grande importance, devrait régler aux frais de quelle communion seraient réparées les parties déclarées communes lorsqu'elles auraient besoin de l'être : telle est la grande coupole du Saint-Sépulcre dont les plombs sont emportés chaque jour par le vent.

L'article III$^{e}$ fixerait *les sanctuaires privés*, c'est-à-dire ceux dont chaque nation voudrait se réserver exclusivement l'usage. Le nombre en serait très-petit; ce serait seulement quelque chapelle latérale, sans importance religieuse aux yeux des autres communions.

L'article IV$^{e}$ réglerait les *sanctuaires mixtes*, ceux où toutes les communions pourraient venir célébrer les saints mystères. Un règlement particulier annexé à cet article III$^{e}$, fixerait les heures où les autels seraient à la disposition de chaque communion. Il serait affiché dans chaque sanctuaire en différentes langues, mais particulièrement en arabe qui est la langue de tous les chrétiens de Jérusalem, afin de pouvoir être consulté la veille des grandes fêtes de l'année, dans la crainte de quelque conflit.

L'article V$^{e}$ réglerait entre les communions les frais d'entretien et de réparation des sanctuaires mixtes, tous les usages de tapis à fournir, de lampes à allumer, toujours autant que possible d'après la possession la plus ancienne.

Telles seraient les dispositions générales de ce concordat. Il y aurait fatigue pour le lecteur de m'arrêter à toutes les dispositions particulières qu'il faudrait établir afin de ne plus rien laisser dans ces lieux vénérés qui fût l'occasion d'une rixe ou d'un scandale.

Une commission permanente, formée des consuls européens et des notables de chaque nation, serait nommée pour surveiller l'exécution du concordat et deviendrait tribunal d'arbitrage et de paix, pour toutes les petites discussions d'intérieur, sans qu'il fût permis dorénavant de faire intervenir le kâdi musulman de Jérusalem dans les contestations religieuses des nations chrétiennes.

La tâche modeste que je m'étais imposée dans cet écrit touche à sa fin. Je me suis défendu sévèrement tout ce qui pouvait blesser les

susceptibilités religieuses de communions qui ne sont pas la mienne. Les hommes qui savent par expérience que, dans toute négociation, les questions de fond réveillent moins d'animosités que les questions de forme comprendront toute ma réserve. C'est bien mal servir la cause du catholicisme que de le défendre avec le langage acerbe, familier à la haine. Le seul livre écrit jusqu'à ce jour sur la question des Lieux saints a eu le malheur de ne pas être assez circonspect à cet égard. On s'en est plaint à moi à Jérusalem. Dans cet écrit, les épithètes les plus dures sont appliquées aux Arméniens et aux Grecs. Lors même que nous eussions de justes réclamations à faire au sujet de sanctuaires envahis, et cela est, en effet, pense-t-on qu'un langage si plein de violence n'envenime pas plutôt les haines religieuses au Saint-Sépulcre qu'il ne les comprime, même en obtenant justice?

Nous le disons avec toute l'énergie de nos convictions, fondées sur une étude sérieuse de tout ce qui tient aux Lieux saints, il n'y a qu'une seule voie ouverte en Orient pour opérer le bien, c'est la pacification basée sur des concessions mutuelles. Une guerre sans fin, scandaleuse et profanatrice sera toujours le résultat de prétentions exclusives. Le concordat donnera quelques années de trêve pour oublier les torts mutuels dans le passé et préparera la réconciliation des communions dissidentes.

J'ai la confiance d'avoir servi dans cet écrit, par l'esprit d'impartialité qui y domine, la cause religieuse de l'Orient. J'espère obtenir l'approbation des hommes graves, qui auront examiné la question sérieusement, sans préventions et en connaissance de cause. J'exciterai peut-être les susceptibilités de quelques opinions passionnées; je m'en consolerai par la pensée qui a guidé ma plume, pensée puisée aux souvenirs de ma visite dans les saints lieux, et par la conviction où je suis que j'ai apporté toute la réserve et toutes les convenances que demande un sujet si délicat.

L'abbé J. H. MICHON.

---

# LES TOUÂRIK.

On trouve les Touârik au sud de l'Algérie, dans l'espace compris entre Rdâmes, le Touât, Temboktou et Akades. Le pays qu'ils occupent s'étend vers le nord jusqu'à la limite méridionale du Sahara algérien; au sud, il est baigné par les eaux du Niger.

Les Touârik sont Berbères, comme les Kabiles qu'on voit échelonnés sur les gradins de l'Atlas, depuis le Maroc jusqu'à la régence de Tripoli.

Les Kabiles dans leurs montagnes, les Touârik dans leur désert ont échappé à la domination des peuples qui ont successivement envahi le nord de l'Afrique.

On trouve dans les diverses tribus kabiles de l'Atlas des idiomes de la langue berbère, qui se rapprochent plus ou moins de la langue parlée par les Touârik. Dans le désert, loin du contact de toutes les populations qui se sont succédé dans l'Afrique septentrionale, cette langue s'est perpétuée jusqu'à nos jours avec son écriture, qui ne nous est pas encore entièrement connue, mais que nous posséderons aussitôt que nous nous serons mis en contact avec quelques Touârik lettrés, soit à Rdâmes, soit à Rât.

Les Touârik portent au bras, au-dessus du coude, un anneau en pierre noire, en stéatite, tirée du pays d'Akades. Cet anneau est appelé *mdra*, par les Arabes, *alaki*, par les Touâri̱k. — Un marchand de Rdâmes, appelé Bou-Bker Sadak, ayant fait à Rât la connais-

sance d'une femme tark̤ia (1), nommée Takidaouta, cette femme prit le bracelet de ce marchand, sur lequel elle grava, avec la pointe d'un couteau, les caractères suivants :

| | | | |
|---|---|---|---|
| | + : Λ ∴ + | ⁝ Λ ⊙ | O ∴ ⦶ ⦶ |
| qui signifient, | Bou-Bker | Śadak̤ | Takidaouta. |

Cette inscription, de trois noms propres, donne la valeur des caractères ci-après :

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| : | ∴ | ⁝ | ⊙ | O | Λ | + | ⦶ |
| ou | k | k̤ | ś | r | d | t | b |

Nous avons fait hommage de ce bracelet à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il nous fut vendu à Tunis par Bou-Bker lui-même, qui nous en donna la traduction. Cet anneau avait déjà servi probablement à consacrer de pareils serments, car il porte encore la trace d'autres caractères à demi effacés.

Nous avons fait, en outre, à Tunis, l'acquisition d'une djebîra, espèce de sabretache à l'usage des Touârik̤, confectionnée à Ahir, en peau de Maroc, sur laquelle l'ouvrier ou le propriétaire avait incisé une inscription berbère composée de vingt lettres, mais dont la traduction nous manquait.

Ces caractères, ainsi que les précédents, sont identiques avec ceux de l'inscription de Thougga. M. de Saulcy a publié dans le *Journal asiatique* un mémoire étendu sur ce curieux monument, et de l'analyse du texte il a déduit pour les signes que nous trouvons employés ici, précisément les mêmes valeurs qu'ils comportent dans les noms de Bou-Bker et de Takidaouta.

Niebuhr fait remarquer que la langue berbère est, après les langues slaves et arabes, l'une des langues les plus répandues sur la terre, et, par conséquent, digne d'attirer la plus grande attention. On trouve, en effet, cette langue dans les États barbaresques; dans le désert;

(1) Touârik̤ fait au singulier Tark̤i, féminin Tark̤ia. Ce mot paraît dériver par abréviation de Troglodytes, nom par lequel on désignait les Berbères de l'antiquité. — Les habitants de Rdâmes sont Berbères.

sur les rives du Niger, dans la haute Égypte et chez les Berbera des Somaulis, à l'entrée de la Mer Rouge.

Ces populations berbères, que l'unité de langage réunit en un seul tout, étaient connues de l'antiquité la plus reculée. Les peuples Troglodytes, qui habitaient les bords de la mer dans le Golfe Arabique, *sinus barbaricus*, au temps de Ptolémée, portaient déjà le nom de Berbères; et c'est de là que la rhubarbe, provenant de ces contrées, a été appelée *rha-barbarice;* on la distinguait ainsi d'une autre espèce de rhubarbe que le commerce tirait du Pont, et qu'on appelait *rha-pontice.* — Ces Berbères devinrent les ennemis des anciens Égyptiens, qui, selon Hérodote, donnèrent plus tard le nom de Barbares à tous les peuples qui ne parlaient pas la même langue qu'eux. C'est ainsi que le nom d'un peuple a passé dans les langues anciennes et modernes, comme une appellation pour désigner des nations ennemies et sauvages.

Les Berbères de la Haute-Égypte furent dans l'antiquité, et pendant plus de mille ans, les ennemis des Grecs et des Romains; on leur donnait le nom de *Blemyes.* Denys le Périégète, qui écrivait sous le règne d'Auguste, les cite comme habitant les cataractes du Nil. Après lui, Strabon les classe parmi les peuples éthiopiens sous le nom de Troglodytes.

Nous avons dit que le nom moderne de Tarki paraît dériver par abréviation de Troglodytes. Quant aux Blemyes, on les retrouve encore aujourd'hui, au Sud du Fezzân et à l'Est de Âhir, dans la ville de Bilma, dont les habitants sont appelés *Bilemi,* pl. *Blemia.*

Au moyen âge, on voyait sur la Mer Rouge le port d'Aïdâb (l'ancienne Bérénice), qui correspondait avec Coptos sur le Nil et avec Djedda et la Mekke en Arabie. Ce port, placé sur la ligne que suivait le commerce de l'Égypte et de l'Inde, appartenait aux Berbères de la tribu des Badia, les Abâbdeh de nos jours. A l'époque des croisades, les Français se trouvèrent en contact avec ces Berbères: Makrizi raconte qu'en 1182, sous le règne de Saladin, El Brins-Ernad (le prince Renaud) s'empara des ports de Kolzoum (Suez) et d'Aïdâb, pour arrêter le commerce de l'Inde, qui était pour l'Égypte une source de richesses. Les denrées de l'Inde, de l'Arabie et de l'Abyssinie arrivaient à Aïdâb, où elles étaient chargées sur des chameaux appartenant aux Berbères de cette localité, pour être portées sur les bords du Nil. La plus grande sécurité régnait alors dans ces déserts: Ma-

krîzî nous apprend qu'on trouvait souvent sur la route suivie par les caravanes des ballots de marchandises, qui étaient abandonnés lorsque quelques chameaux venaient à succomber sous le poids de leur charge, et que les gens de la caravane allaient les prendre longtemps après avec d'autres chameaux pour les porter à leur destination. Burckhardt signale la même probité chez les Berbères du Dâr-Four : si quelques-uns de leurs chameaux viennent à périr dans le voyage, ils déposent leurs marchandises dans le désert de Lybie, et poursuivent leur route, jusqu'à ce qu'ils puissent envoyer des chameaux au même endroit pour les faire prendre. — Nous avons nous-même signalé le même fait en parlant des Touârik de Rât et de Ahir (1).

On a souvent répété que les Touârik sont les pirates du désert; c'est une erreur qu'on a malheureusement trop accréditée, car elle tend à faire croire que les routes du désert se trouvent interceptées par ces Berbères, tandis qu'au contraire, elles sont ouvertes à toutes les caravanes, moyennant un droit de passage, qu'on peut comparer aux droits que les nations civilisées prélèvent sur les marchandises d'importation.

Léon l'Africain, qui voyageait dans l'intérieur de l'Afrique au commencement du XVIe siècle, dit que les chameliers qui traversaient le désert des Touârik payaient au cheik de cette nation un impôt en marchandises, qu'il évalue à un ducat par charge de chameau.

Nous rapportons ici un passage de la remarquable description de l'Afrique par Léon, dans lequel les Touârik sont peints avec une rare fidélité; après trois siècles, leurs mœurs sont restées les mêmes, immuables comme le désert qu'ils habitent.

« Les Touârik portent de grandes chemises avec les manches larges, tissues de fil azuré et de coton, qui sont apportées par les marchands qui viennent de la terre Nègre. Ils portent en tête un linge noir avec partie duquel ils se couvrent le visage, cachant toutes les parties d'icelui hormis les yeux, et vont ainsi accoutrés journellement. Pourquoi leur venant envie de manger, toutes les fois qu'ils portent le morceau en la bouche, ils la découvrent, puis soudainement la retournent couvrir, alléguant pour leur raison touchant cette étrange nouveauté, que tout

---

(1) Voy. Communications à travers le désert entre l'Algérie et le Sénégal, *Revue Orientale*, t. I, p. 277.

ainsi c'est grand vitupère à l'homme de jeter la viande hors du corps. le semblable est de la mettre dedans à la vue d'un chacun (1).

» Leurs femmes sont fort charnues, mais aucunement brunes, ayant les parties de derrière fort pleines et moufflètes, semblablement l'estomac et les mamelles ; et étant de gentil corsage et fort plaisantes, tant à parler, comme à se laisser toucher et manier ; voire que quelquefois elles permettent bien par courtoisie d'être baisées ; mais il est très-dangereux de s'avancer plus outre, pour ce que leurs maris par semblable occasion irrités se tuent les uns avec les autres sans merci aucune.

» Leurs tentes sont faites de peaux de chameaux et de laines que produit le dattier entre ses rameaux (2). Il fait fort bon les voir quand ils chevauchent, pour ce que quelquefois ils entrelacent leurs jambes et puis les étendent sur le cou du chameau, et encore d'autres fois mettent le pied en certaines estafes sans étrier ; usant en lieu d'éperon d'un fer, lequel est enté en une pièce de bois de la longueur d'une coudée, mais ils n'en piquent le chameau en autre part qu'aux épaules. Les chameaux qui sont faits à chevaucher ont tous le nez percé, en la manière d'aucuns buffles qui sont en Italie ; et au lieu qui est percé, font passer une chevestre en cuir, avec lequel ils font voltiger et bondir iceux chameaux. »

A ces renseignements nous ajouterons quelques détails fournis par Caillié sur les Touârik qui habitent les bords du Niger. Nous les empruntons à la relation de son voyage à Temboktou, en 1828.

« Les Touârik ou Sourgou ne sont qu'un même peuple : le premier nom leur est donné par les Arabes et le second par les Nègres. Ils ont rendu tributaires tous les Nègres leurs voisins ; ils ont, comme les Arabes, de beaux chevaux et de nombreux troupeaux de moutons, bœufs et chèvres. Leurs esclaves recueillent la graine du nénu-

---

(1) Dans le Souf (Oasis méridionale de l'Algérie), les hommes se dérobent à la vue des femmes quand ils veulent manger ; les femmes non plus ne sauraient manger devant les hommes.

(2) C'est un corps réticulaire appelé lifa par les Arabes, qui croît à la naissance des branches du dattier. — Le cheik Abd el-Rahman de Touggourt, qui vient de mourir, était appelé Bou-Lifa, parce que sa mère, qui craignait de le perdre après l'avoir mis au monde, l'enveloppa, sur l'avis d'un marabout, dans ce produit du dattier.

far, qui est très-commun dans tous les marais environnants; ils la font sécher et la vannent : elle est si fine qu'elle n'a pas besoin d'être pilée; ils la font cuire avec leur poisson. Ces peuples nomades ne cultivent point; leurs esclaves ne sont occupés qu'à soigner leurs troupeaux. Au moment de la crue des eaux, ils se retirent un peu dans l'intérieur, où ils trouvent de bons pâturages. Ils ont de nombreux troupeaux de chameaux dont le lait est une ressource toujours certaine.

» Les Touârik ont, comme les Nègres de Temboktou, un kechaba (1) blanc ou bleu, un pantalon qui descend jusqu'à la cheville, comme on en porte à Djenné et à Temboktou. Le costume des Touârik ne diffère de celui des Maures (de ces contrées) que par la coiffure; ils ont l'habitude de porter, jour et nuit, une bande de toile de coton qui leur passe sur le front, descend sur les yeux, et même avance jusque sur le nez, car ils sont obligés de lever un peu la tête pour y voir; la même bande, après avoir fait un ou deux tours sur la tête, vient passer de nouveau sur le nez, et descend un peu plus bas que le menton, en sorte qu'on ne leur voit que les yeux : ils ne l'ôtent ni pour manger ni pour boire, ni pour fumer; ils ne font que soulever cette bande de toile que les Nègres nomment *fatara*.

» Les Touarik fument beaucoup. Ils ont tous de beaux chevaux, sont bons cavaliers et belliqueux : ils sont armés de trois ou quatre piques, et d'un poignard qu'ils portent au bras gauche; ils ont en outre des boucliers en cuir de bœuf tanné, qui sont travaillés avec beaucoup de goût, et ont la forme de ceux des anciens Égyptiens : ces boucliers sont assez larges pour les couvrir tout entiers. Ces peuplades nomades portent les cheveux longs, ont le teint très-brun, comme les Maures, le nez aquilin, de grands yeux, une belle bouche, la figure longue et le front un peu élevé; ils parlent un idiome particulier (le berbère). Ils ont beaucoup d'esclaves qu'ils occupent en partie à la récolte des gommes venant des bords du fleuve; ils les vendent aux négociants de Temboktou avec beaucoup d'ivoire. »

(1) Longue et large blouse dont le tissu, fabriqué dans le pays des Noirs, n'a que huit centimètres de largeur; ces bandes étroites sont assemblées par des points en surjet. Le vêtement a, sur la partie qui correspond à la poitrine, une grande poche et des broderies faites avec de la soie végétale.

Burckhardt, qui a visité les Abâbdeh de la Haute-Égypte, dit qu'on ne les rencontre jamais sans leur bouclier, leur lance et un petit coutelas; qu'ils sont fiers de leur humeur belliqueuse, et qu'ils se donnent le titre d'Askar, c'est-à-dire guerriers (1).

Une chose digne de remarque, c'est que les Touarik des environs de Rât portent le même nom, comme on peut le voir sur notre carte des routes commerciales de l'Algérie au pays des Noirs (2).

Nous ne mentionnons dans cette notice succincte que les auteurs qui témoignent de l'origine ancienne des Touarik; pour ce qui concerne leurs mœurs et leurs habitudes, nous ne citons que des fragments sommaires, réunissant un caractère de généralité pour toute cette peuplade, répandue dans des espaces immenses, au midi de l'Afrique septentrionale. Les personnes qui désireront des détails plus circonstanciés peuvent les trouver dans les ouvrages remarquables que M. le général Daumas a publiés sur le Sahara algérien, le Grand Désert et les tribus qu'on y rencontre (3).

Les renseignements recueillis par le savant écrivain militaire sur les Touarik ne sont pas toujours en concordance avec l'opinion que nous avons émise sur la moralité de ces Berbères. Peut-être, en représentant les Touarik comme des pillards effrénés et comme les pirates du désert, l'honorable général a-t-il écouté avec trop de confiance les informations suspectes qui lui étaient fournies par des Arabes en hostilité constante avec le peuple Tarki. Les accusations qui ont été formulées, fussent-elles, d'ailleurs, justifiées pour quelques portions minimes de cette immense tribu, ne sauraient s'étendre à la généralité.

Cette légère réserve ne peut atténuer en rien la valeur des observations publiées par M. le général Daumas. Nous connaissons peu de récits aussi animés, aussi attachants, aussi pittoresques et aussi instructifs que ceux que nous signalons. Nous regrettons que le caractère de ce résumé rapide ne nous permette pas de reproduire ici ces renseignements; mais nos lecteurs nous sauront gré de les leur avoir indiqués.

---

(1) Le mot askar signifiant armée, troupes, grand nombre, indique plutôt une tribu dans laquelle on compte un grand nombre de combattants.

(2) Voy. *Revue Orientale*, t. I.

(3) *Sahara algérien*, publié en 1845, 1 vol. in-8°. Voy. pages 323 et suiv. — *Le grand Désert*, publié en 1849, 1 vol. in-8°. Voy. pages 146 et suiv.

Les Berbères forment une grande partie de la population algérienne ; on les trouve sur les montagnes du Tell et dans les oasis de l'Ouad-Mzab, vivant dans des villages, cultivant la terre, faisant de l'industrie et du commerce. Notre contact les enrichit, tandis qu'il appauvrit les Arabes. La population européenne devant progressivement envahir les villes et le territoire de l'Algérie, les Arabes seront refoulés dans le Saḥara, tandis que la race autochthone, qui a su se perpétuer et se maintenir au milieu de tous les peuples conquérants qui se sont succédé dans le nord de l'Afrique, verra se développer, au milieu de nous, son bien-être et son importance. Ainsi, les Beni-Mzab, qui n'étaient que des charbonniers et des garçons de bains, avant 1830, dans les principales villes de l'Algérie, sont devenus pour la plupart de riches commerçants.

On peut donc affirmer que les Arabes nous céderont fatalement leur place, et que les Berbères, au contraire, s'assoiront avec nous au foyer de la civilisation. Et maintenant que notre puissance dans le nord de l'Afrique a été signalée par vingt années de combats à toutes les populations de ce continent, et que l'Arabe vaincu a déposé ses armes pour se faire chamelier, allant raconter aux habitants du désert nos exploits et nos conquêtes, le moment est peut-être venu de nous mettre en rapport avec les Touârik, qui, placés entre leurs frères des États barbaresques et les Noirs du Soudan, depuis les dernières pentes méridionales de l'Atlas jusqu'aux rives du Niger, seront pour nous de puissants auxiliaires, lorsque l'Algérie et la métropole marcheront pacifiquement vers la conquête du commerce de l'Afrique centrale.

PRAX.

---

# DU CAFÉ.

## HISTOIRE, CULTURE ET COMMERCE.

Le café est originaire d'Abyssinie, d'où il paraît avoir été importé dans l'Yémen par les conquérants éthiopiens. Cette assertion, dénuée de témoignages historiques bien avérés, est principalement fondée sur ce que tous les végétaux croissent sans culture dans leur véritable patrie; or dans l'Habech, le Kutcha, le Tigré, l'Ahmara et autres provinces de l'Abyssinie, dans le Monomoisy, situé au sud-ouest, et dans d'autres contrées de l'intérieur, le café croît spontanément et porte, à l'état sauvage, un fruit plus gros, mais moins savoureux que celui de Moka. Enfin de temps immémorial, les Gallas, cette vaste confédération de peuplades africaines, emploient le café comme aliment et comme boisson.

Le premier breuvage qu'on imagina de préparer avec les graines du caféier fut une décoction des fèves et de la pulpe, bouillies ensemble, ou une décoction de la pulpe seulement: c'est ainsi qu'en usent encore les habitants de plusieurs provinces de l'Arabie. Ce n'est que plus tard qu'on prépara, avec les graines rôties et pulvérisées, la boisson que nous connaissons sous le nom de café. En parlant de cette découverte, tous les écrivains ont confondu les deux procédés : de là tant de variantes dans leurs récits qu'il est impossible de faire concorder.

A l'époque de Mahomet, ce breuvage était encore ignoré en Arabie,

et certes, si le Prophète l'avait connu, il l'eût assez apprécié pour le mettre au rang des jouissances de son paradis. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'est jamais fait mention du café dans le Ḳoran, ni même dans les poésies antéislamiques qui célèbrent si fréquemment le vin et le délire bachique. Quand l'usage des boissons fermentées fut défendu par le Prophète, le café n'était pas encore répandu dans la Péninsule : il n'y vint que six cents ans plus tard consoler les vrais croyants de l'abstinence des liqueurs. L'étymologie du nom lui-même est une forte présomption pour croire qu'il fut adopté, dans le principe, comme un succédané au jus du raisin. Ḳahoueh (ou comme prononcent les Turks ḳahveh, d'où est dérivé notre mot *café*) était employé par les anciens Arabes, dans son sens primitif, pour désigner le vin et d'autres liqueurs enivrantes. Il fut dans la suite appliqué à l'infusion de la fève éthiopienne, à laquelle les Arabes, ainsi que les Abyssins, donnaient, comme aujourd'hui, le nom de boûnn. Café ne vient pas, comme on l'a prétendu, de *Kafa*, nom d'une ancienne province du Tigré où il croît sans culture.

Quelques auteurs arabes rapportent que la découverte de la boisson rafraîchissante fournie par l'ébullition de la pulpe et de la fève eut lieu dans la dernière partie du VII^e siècle de l'hégire, le XIII^e de l'ère chrétienne, par un dévot personnage de l'Yémen, nommé Cheïḳ Omar. Persécuté à cause de ses innovations religieuses, il fut contraint de se réfugier dans les montagnes avec ses plus fervents disciples, et d'avoir recours pour se substanter aux baies des caféiers qui croissaient spontanément dans ces régions. Ils trouvèrent la décoction des graines de café si salutaire, qu'à leur retour ils en préconisèrent l'usage.

A cette légende musulmane, les chrétiens en opposent une autre plus curieuse, et qui n'a certes pas plus de fondement : « Un gardien de chameaux, selon le sentiment des uns, ou de chèvres, suivant d'autres, dit le maronite Nairone, se plaignit à des moines que parfois ses chèvres ou ses chameaux veillaient et sautaient toute la nuit contre leur ordinaire. Le prieur se douta aussitôt que ce ne pouvait être qu'un effet de leur pâturage. Pour s'en convaincre, il se porta sur les lieux, et trouva que l'endroit où paissaient ces animaux était plein de certains arbrisseaux dont ils mangeaient les fruits, et il en emporta pour en découvrir les qualités ; il en fit bouillir dans l'eau, et, après en avoir bu, il s'aperçut que cette décoction faisait veiller, ce qui l'obligea d'en donner à ses moines, pour les empêcher de dormir

dans le temps des offices de la nuit. Les suites répondirent à son attente, et bientôt après on découvrit que ce fruit avait beaucoup d'autres propriétés fort salutaires qui lui acquirent sans peine une estime extraordinaire et universelle. »

Les premiers écrivains musulmans donnent peu de détails sur cette boisson et s'étendent seulement sur les disputes qui s'élevèrent concernant la légalité de son usage. Avicenne, Ibn Djazlah de Bagdad, et quelques autres médecins du temps parlent obscurément de l'emploi du boûnn, et tout porte à croire que le café, ainsi que le sucre et le chocolat, fut prescrit d'abord comme médicament. Aden est la première ville, dit-on, où cette boisson fut servie comme rafraîchissement et comme tonique. En 1460, un certain Mufti Djemal el-Din, homme fort respectable et fort connu, qui avait contracté en Éthiopie l'habitude de boire du café pour se tenir éveillé et exciter ses facultés intellectuelles, vanta cette boisson à ses compatriotes, leur en fit goûter et les engagea à en faire usage. Limité d'abord à un cercle restreint, ce breuvage fut bientôt en vogue parmi tous les habitants d'Aden. De cette ville, il passa à la Mekke et à Médine, servit à supporter les longues nuits de Ramadân, que les dévots musulmans consacrent à la prière; l'usage s'en étendit rapidement et devint si général qu'on le servait comme boisson habituelle, dans les lieux publics où on se livrait à toutes sortes de récréations peu en harmonie avec les lois rigoureuses du Koran. Les pèlerins ne tardèrent pas à répandre le goût du café dans toutes les provinces de l'islamisme.

Vers la fin du xv^e siècle ou le commencement du xvi^e (entre les années 900 et 910 de l'hégire), il fut apporté par quelques derviches de l'Arabie au Kaire, où ses qualités furent appréciées et son usage propagé avec un tel enthousiasme, qu'il devint, dès cette époque, un objet de commerce assez important.

Dans les premiers temps, la consommation du café fut encouragée par tout le monde. Loin d'être considérée comme nuisible à l'organisme physique et moral, elle était au contraire prônée comme un puissant tonique, excitant l'enjouement et une douce ivresse; mais bientôt l'habitude de boire le café dans les mosquées, amena quelques désordres et donna lieu à de vives controverses. Plusieurs docteurs trouvant qu'il possédait des qualités enivrantes, le déclaraient illicite pour un vrai croyant; d'autres, au contraire, prétendaient qu'en chassant le sommeil, il leur permettait de prolonger leurs

pieuses veillées et leur était fort utile. En 1511, l'usage en fut publiquement condamné à la Mekke, dans une assemblée d'Ouléma et de médecins, qui le déclarèrent contraire à la loi du Prophète et aussi préjudiciable à l'âme qu'au corps. A partir de cette époque, il fut tour à tour permis ou défendu, suivant le caprice des gouvernants. En 1523, la chaire de la mosquée d'El-Azhar, au Kaire, retentit des anathèmes des imâns les plus orthodoxes. Fanatisé par leurs paroles, le peuple se livra à maints excès : les magasins qui renfermaient cette fève maudite furent livrés aux flammes; les établissements et les échoppes où on la préparait, saccagés, et les propriétaires assaillis avec les débris de leur vaisselle et de leurs meubles. Informé de la cause de ces troubles, le sultan Selim I^er^, depuis peu maître de l'Égypte et des saints lieux, annula, comme successeur des ḳalifs, les décrets des mouftis, et mit fin aux tumultes qui avaient agité la Mekke et le Kaire. L'usage du café fut proclamé licite, et deux docteurs qui persistaient à déclarer cette infusion hétérodoxe et pernicieuse pour la santé, furent pendus par ordre du sultan. Depuis lors, toute contestation cessa, et le goût de cette boisson vivifiante devint si populaire que, dans la première moitié du XVII^e^ siècle, il y avait au Kaire deux mille boutiques où l'on vendait le café. Cette boisson n'a plus de détracteurs aujourd'hui en Orient, et le cas paraît si bien jugé que les puritains de l'islamisme, les Wahhâbi eux-mêmes en font grand usage. Nous ignorons si de semblables querelles eurent lieu en Abyssinie; mais encore aujourd'hui, les musulmans de ce pays boivent du café journellement, tandis que les chrétiens croiraient renoncer à leur foi en faisant usage de cette boisson.

Du Kaire, cette coutume s'introduisit en Syrie, dans l'Asie Mineure et de là à Constantinople, où elle prit des développements excessifs, qui modifièrent profondément les mœurs. Suivant quelques auteurs, ce fut en 1546, l'an 952 de l'hégire, sous le règne de Soleimân *le Magnifique*, que l'usage du café se propagea à Stamboûl. S'il faut s'en rapporter à Sylvestre de Sacy, ce ne fut qu'en l'année de l'hégire 962 ou 1584 de notre ère que l'usage du café commença à se répandre à Constantinople. Un Arabe, établi dans cette ville, eut l'idée de rassembler dans sa boutique des derwiches, des hommes de loi, des marchands, et de leur servir du café, moyennant une légère rétribution. Les Turks de toutes les classes y trouvèrent un puissant auxiliaire à leur amour pour le keif, le *dolce far niente*,

suprême béatitude de leur existence. Cet établissement devint bientôt en vogue : de nombreux cafés s'ouvrirent concurremment à Constantinople, où ils subirent, à plusieurs reprises, autant de vicissitudes qu'au Kaire; mais ils finirent en peu de temps par être considérés comme des établissements de première nécessité.

Du Levant, le café se répandit bientôt en Europe. Un médecin allemand, Léonard Rawolf ou Rouwolf, qui se trouvait à Constantinople à la fin du XVI[e] siècle, fut le premier Européen qui remarqua le café et le fit connaître dans sa patrie. Peu après, un célèbre médecin et botaniste de Padoue, Prosper Alpin, qui résidait au Kaire, vit cet arbrisseau dans le jardin d'Alî Bey et en donna la description dans son ouvrage sur les plantes de l'Égypte, publié en 1591. Les Égyptiens, dit-il, préparent avec le boûnn ou semence du caféier un breuvage très-commun, qui leur tient lieu de vin et qui est appelé *caova*. Il ne parle que de l'emploi de la graine en décoction, et non pas en infusion; aussi compare-t-il le goût du café à celui de la chicorée. C'est à ce rapprochement peut-être qu'on doit l'affreux mélange usité encore dans quelques parties de l'Europe. Pietro della Valle, qui voyageait en 1615, semble être le premier qui fit connaître le café en Italie, où il le présenta comme le *Nepenthé* d'Homère. En 1644, un Marseillais, Laroque, introduisit le café en France, et, avant d'en répandre le goût dans sa ville natale, en fit longtemps ses délices avec un certain nombre de personnes qui avaient conservé les coutumes de l'Orient. Thévenot, à son retour du Levant, en 1657, l'apporta à Paris, comme une curiosité, et le fit connaître un peu dans le monde. Cependant ce n'est que depuis le séjour de Soleïman Aṛa ambassadeur turc, en 1669, que le café devint un breuvage à la mode. Le premier établissement public appelé *café* fut créé à Marseille en 1664, et son usage devint si fréquent dans cette ville que les médecins s'en alarmèrent : en 1679, la Faculté médicale fit, des effets délétères du café, le thème d'une discussion publique, mais les cafés n'en furent pas moins fréquentés. Le premier café, à Paris, fut ouvert, sur le quai de l'École, en 1672, par un Arménien nommé Pasqua, qui avait débuté par vendre cette boisson à 2 sous 6 deniers la tasse à la foire Saint-Germain. Son établissement n'était fréquenté que par des chevaliers de Malte et quelques étrangers : le manque de chalands l'obligea à chercher fortune à Londres. Un Sicilien nommé Procope lui succéda, et réussit bientôt à attirer la meilleure compagnie

de Paris. L'usage du café avait été introduit en Angleterre vers 1652. Cromvell, puis Charles II, tentèrent en vain de supprimer, comme des foyers de sédition, les établissements de ce genre, qui s'élevèrent en peu de temps dans la capitale et se propagèrent dans les provinces. Au commencement du XVIII^e siècle, l'usage du café se répandit en Hollande, en Allemagne, en Pologne, et devint assez général dans toute l'Europe. Bientôt il fut considéré de bon ton, de bonne compagnie de boire du café, et malgré les médecins qui le discréditaient comme une boisson dangereuse, malgré le célèbre Linné lui-même, qui essaya de prouver que ce breuvage affectait puissamment le système nerveux et affaiblissait le cerveau; malgré le grand Frédéric, l'un de ses détracteurs les plus obstinés, le café fut regardé comme une boisson excellente, salutaire, vivifiante, et l'usage s'en répandit partout.

Le plus grave reproche qu'on ait fait au café, en Orient, est que son usage journalier rendait impuissant. On raconte à ce sujet que l'épouse d'un chah de Perse vit un jour un cheval qu'on allait hongrer; elle demanda ce qu'on voulait faire à ce pauvre animal : on lui dit qu'étant trop amoureux, on allait détruire dans sa source la cause de ses emportements. Sans lui causer tant de mal, répondit-elle, on n'a qu'à lui donner journellement du café.

On a beaucoup discuté et l'on discute encore sur les propriétés du café, qui dépendent beaucoup des diverses manières de le préparer, usitées chez les différents peuples qui en font usage.

En Abyssinie, où on le rencontre encore à l'état sauvage, les Gallas ont l'habitude de manger le café bouilli avec son péricarpe dans du beurre et assaisonné de gros sel. Cette préparation se conserve longtemps; ils en emportent des provisions dans leurs longues excursions, et une petite quantité est suffisante pour les soutenir durant plusieurs jours de marche, de fatigues et de combats. Dans la haute Égypte, cette manière de préparer les baies du caféier est aussi en usage. Reynier a vu souvent des soldats préférer cet aliment à leur ration, surtout quand ils avaient de grandes marches à supporter; faits qui ne laissent aucun doute sur les qualités nutritives du café.

Tous les Arabes aiment le café et en font une grande consommation. Cependant, on en boit moins dans l'Yémen que dans les autres provinces, et cela est dû à l'usage du Kât, dont tous les habitants raffolent. Les Yéménites préfèrent aussi, à l'infusion de la fève, une décoction faite avec la pulpe qui entoure les graines et qu'on fait

dessécher avec soin. Cette décoction est appelée **Kicher.** Les Yémenites la boivent chaude et à tous les instants de la journée ; elle est douce, sucrée, a un peu le parfum du café et participe de ses propriétés excitantes. On a supposé à tort que c'était par économie que les habitants usent de cette boisson, de préférence au café préparé comme nous le buvons, et réservaient la graine pour la vendre, car cet usage est général dans toutes les classes : riches et pauvres en boivent fréquemment, et ce n'est qu'après leurs repas qu'ils prennent l'infusion de café torréfié. Les propriétés en sont, disent-ils, trop échauffantes dans leur climat pour qu'on en fasse un fréquent usage. Le changement le plus évident que la torréfaction produit dans le café est le développement d'une huile empyreumatique, amère et aromatique qui le rend excitant et le prive, pour ainsi dire, de sa propriété nutritive.

La manière de préparer le café, généralement usitée en Orient, lui laisse beaucoup plus de saveur qu'en Europe. Après avoir torréfié les grains, au lieu de les moudre dans un moulin, on les concasse, on les pulvérise en poudre impalpable dans un mortier couvert, méthode qui exprime et conserve mieux les molécules huileuses et aromatiques qui donnent à cette boisson un goût exquis. L'infusion se fait de différentes manières. La plus simple consiste à mettre dans une cafetière, au moment où l'eau bouillonne, quelques cuillerées de café pulvérisé, et chaque fois que l'écume s'élève, on retire le vase du feu jusqu'à ce que la mousse disparaisse, puis on le laisse reposer un instant. L'autre méthode, plus raffinée, exige deux cafetières; l'une sert à bouillir l'eau, l'autre à mettre le grain en poudre, sur lequel on verse l'eau bouillante ; on laisse faire deux ou trois bouillonnements à l'infusion, puis on y fait tomber quelques gouttes d'eau froide pour condenser la saveur de l'arome. Partout, en Orient, on boit le café sans le filtrer et sans y mettre du sucre ou du lait.

En résumé, tous les peuples qui se substantent ou s'abreuvent de café paraissent en retirer plus d'avantages que de préjudice. Dernièrement M. de Gasparin a attiré l'attention sur l'utilité du café dans l'alimentation. « Les abstinences prodigieuses des caravanes, dit-il, le régime si sobre des nations arabes, viennent appuyer de l'autorité d'une longue expérience les effets que l'on peut attribuer à ce breuvage ; les distributions de café à nos troupes dans les fréquentes courses de l'Algérie, sont regardées comme un des meilleurs moyens

de les leur faire supporter. S'il était prouvé que, sans nuire à la santé, au développement et au maintien des forces, l'usage du café permet à l'homme de se contenter d'une nourriture beaucoup moins abondante, on pourvoirait avec moins de pain au déficit des temps de disette, et l'on comprendrait qu'il est important d'étendre l'usage de ce breuvage, et de ne pas le gêner par des droits trop élevés. »

Le café est l'objet d'un vaste commerce, et, quoique l'arbrisseau qui le produit ait été transplanté dans diverses contrées de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique, le meilleur provient toujours de l'Arabie, où sa culture paraît mieux entendue, le sol et le climat plus propices au développement du caféier.

Toutes les provinces de la Péninsule islamique ne sont pas propres à la culture du café, qui exige certaines conditions analogues à celles du sol où il a pris naissance. Dans le Hedjâz, il ne croît pas au delà de Mechnîah dans le district de Zahrân, et s'améliore généralement en avançant vers le Sud : cependant les montagnes de Râmed passent, dans le pays, pour donner un des meilleurs cafés de l'Arabie. Les plantations sur le côté occidental des grandes montagnes de l'Yémen sont celles qui produisent le plus. Les provinces de Mechîd et Bekil, Kataba et Djafa abondent en café; mais le climat reconnu généralement le plus favorable pour cette culture est celui d'Aden, de Taaz, Kahmé, Djébi, Djobla et Sana : les caféiers de ces montagnes rapportent des fèves en plus grande quantité et d'une saveur exquise. Les plantations de Mascate donnent d'assez mauvais produits, et les cafés que l'Imâm envoye à Marseille ne sont pas préférables à ceux de nos colonies.

Le caféier redoute le soleil, et, dans les provinces de l'Yémen, les plantations sont toujours placées dans des vallées profondes, étroites et humides, où le soleil ne pénètre que pendant quelques heures. Cet arbre, cultivé seulement dans les régions montagneuses, exige de l'humidité, de la fraîcheur, et, pour cette raison, les Arabes plantent de grands arbres (généralement des *cordia sebestena*) dans les champs à café, afin de leur offrir beaucoup d'ombre : souvent ils parviennent à la rendre si épaisse, que les rayons du soleil, tamisés par le feuillage, y pénètrent à peine. Dans les grandes chaleurs, les plantations sont arrosées régulièrement; ce qui s'exécute avec d'autant plus de facilité que les champs sont disposés en terrasses superposées et qu'on a creusé des réservoirs sur toutes les hauteurs d'où l'eau coule sur les

déclivités. Le reste de l'année, l'humidité des pluies suffit. Les produits du caféier diminuent après sept ans, et, pour obtenir d'abondantes récoltes, on est obligé de le remplacer. Cela provient sans doute du peu de soins que l'on donne à cet arbuste : on se borne à le planter et à recueillir les baies, à l'arroser quelquefois, jamais à l'émonder ou à arracher les mauvaises herbes qui pullulent autour de son pied.

Le caféier est un abrisseau toujours vert, dont le port et la disposition des feuilles rappellent le fusain de nos bois; sa hauteur moyenne est de douze à quinze pieds; les branches sont élastiques, l'écorce rude et d'une couleur blanchâtre; les feuilles d'un vert clair et rangées presque toujours deux à deux le long des rameaux. Les fleurs ressemblent à celles du jasmin d'Espagne et répandent un parfum balsamique très-pénétrant. Jussieu, qui le premier décrivit le caféier en botaniste, l'avait appelé par allusion à la forme de ses fleurs : *Jasmin d'Arabie à feuilles de laurier*. Ces arbrisseaux sont en pleine floraison dans le commencement de mars. Les fruits, d'un vert clair d'abord, deviennent rougeâtres, puis d'un rouge foncé en mûrissant; ils ressemblent par leur grosseur et leur forme à des bigarreaux. La partie extérieure ou pulpe, moins épaisse que celle de la cerise, est blanchâtre, glaireuse et de saveur assez fade; elle sert d'enveloppe à deux cosses étroitement unies, qui contiennent deux semences enfermées dans une membrane. Ce sont ces deux graines qui, après avoir été séchées, rôties et mises en poudre, donnent le breuvage qui est devenu un besoin pour le quart du globe. On fait deux ou trois récoltes par an, et on voit fréquemment les fruits et les fleurs réunies sur le même arbre; mais la première récolte, qui a lieu en mai, est toujours la meilleure. La cueillette se fait en détachant des branches, les baies qu'on jette sur des couvertures ou des nattes pour les faire sécher au soleil, après quoi on les passe sous un lourd rouleau de bois ou de pierre, pour séparer les graines de la pulpe ou kicher qui les entoure. Le grain est petit, d'un jaune verdâtre et d'une forme ovale un peu aplatie.

Dès que le café devint un article de consommation générale, on essaya de le cultiver dans toutes les colonies. A la fin du XVII[e] siècle, les Hollandais transplantèrent le caféier de Moka à Java, à Batavia et à Surinam. La première tentative pour en étendre la culture a été décrite par un bourgmestre nommé Wiesen, qui, vers cette époque,

apporta à diverses reprises plusieurs plants de Batavia au jardin botanique d'Amsterdam. Le premier caféier qui vint en France fut planté au jardin du roi où il périt : il avait été apporté en 1713, par M. de Resson, lieutenant général d'artillerie. L'année suivante deux plants furent envoyés à Louis XIV par les magistrats d'Amsterdam. Les Français commencèrent de 1715 à 1720 à le cultiver aux Antilles, à la Martinique, à Saint-Domingue, à la Guadeloupe et à Cayenne. Ce fut au dévouement de Des Clieux que nos colonies doivent cette nouvelle source de richesses. Chargé, en 1714, de transporter à la Martinique, où il allait résider en qualité de lieutenant-de-roi, deux jeunes plants de caféier, Des Clieux, qui eut beaucoup à souffrir pendant une longue et pénible traversée où l'eau manqua, partagea sa ration avec les deux précieux végétaux qui lui avaient été confiés, et dont il réussit à doter le Nouveau-Monde.

Ce furent principalement les Français et les Hollandais qui, vers le milieu du XVIII[e] siècle, transportaient en Europe la plus grande quantité de café. Une compagnie de Saint-Malo s'avisa même de faire directement le commerce avec l'Arabie Heureuse, et particulièrement le commerce du café, que les Français avaient toujours acheté dans le Levant.

Vers 1750, on estimait à 66 millions de livres la quantité apportée annuellement en Europe. En 1770, la culture du café fut introduite au Brésil, et les Anglais commencèrent d'en apporter des Indes orientales. La quantité importée en Europe en 1780 a été estimée à plus de 100 millions de livres. L'importation de cette denrée, devenue de première nécessité, s'est accrue rapidement. M. de Humboldt a calculé que l'importation du café de 1811 à 1818 a été annuellemen d'environ 120 millions de livres. De cette dernière année à 1825 elle aurait été de 200 millions; en 1842, de 390 millions de livres. On assure qu'elle dépasse aujourd'hui 400 millions.

Selon les statistiques, le montant total du café produit dans toutes les régions de la terre où il est cultivé, serait d'environ 500 millions de livres, dont 350 millions en Amérique et 150 en Asie. Ainsi donc les quatre cinquièmes de la production totale se consomment aujourd'hui en Europe.

Le café moka, qui est réputé le meilleur du monde, prend le nom de cette ville parce que c'est là qu'on embarque pour l'Europe la récolte de l'Yémen. On dit qu'il perd de sa qualité, et surtout de son

parfum, dans les voyages de long cours sur mer. Le café moka présente trois principales variétés connues dans le commerce sous les noms de Bokoury, saki et salabi. La première est réservée et fort difficile à se procurer; les deux autres se vendent dans le Levant et passent en grande partie en Angleterre et en Amérique. Selon Mac Culloch, l'Angleterre en consommerait annuellement de 16 à 20 millions de livres, c'est-à-dire le tiers environ de la quantité que produit l'Yémen. Quand l'Arabie était gouvernée par le pacha d'Égypte, qui recevait tout le café comme tribut et le faisait vendre pour son compte, les plantations ont été négligées, et on se ressent encore dans le pays du monopole de Mohammed Ali, qui a tari les sources de la prospérité des Yémenites.

Le café réussit très-bien dans les terrains arides, siliceux et dans les localités où la température moyenne et à peu près constante se maintient entre 22 et 26 degrés. L'Algérie nous paraît présenter les terrains propices et les conditions de climat et de température nécessaires au complet développement du caféier. Nous ne doutons pas que, cultivé avec soin et intelligence par des Européens, il n'arrive, comme le café de Ceylan et celui de Cayenne récolté à la montagne d'Argent, à lutter avec le moka. On a déjà tenté cette culture dans quelques provinces algériennes; mais pour assurer le succès de cette entreprise, comme de plusieurs autres du même genre, il faudrait faire venir des montagnes de l'Yémen, non-seulement un choix de graines convenablement récoltées et munies de leur pulpe, mais de jeunes plants, et même quelques cultivateurs expérimentés. La facilité et la rapidité des communications rend la chose aisée et peu coûteuse, et la prospérité de notre colonie exige qu'on tente cette expérience sur une grande échelle pour réunir toutes les chances de succès.

E. P. A.

---

Afin de contribuer autant qu'il est en notre pouvoir à l'amélioration de cette culture dans nos possessions africaines, nous ajoutons à cette notice un travail inédit et plus spécial, que nous devons à un de nos compatriotes qui a longtemps séjourné en Arabie.

## CULTURE DU CAFÉIER EN ARABIE ET EN ÉGYPTE,

### D'APRÈS DES RENSEIGNEMENTS PRIS SUR LES LIEUX.

Originaire de l'Éthiopie d'où il aurait été transplanté en Arabie, le caféier est cultivé dans l'Yémen et le Hedjâz, où il donne des produits préférables au meilleur café de l'Abyssinie.

Le plus estimé croît à mi-côte dans les gorges des montagnes des provinces de Ṛâmed et de Zahrân. Dans le pays même, il se vend 5 à 6 piastres (1 fr. 25 c. à 1 fr. 50 c.) la livre, tandis que le café dit moḳa ne vaut que 3 piastres (0,75 c.) la livre.

Les montagnes du Ṛâmed se trouvent environ sous le 20e degré de latitude Est et le 39e de longitude Nord, à 24 lieues de Ḳonfoudah et du rivage de la mer Rouge, au-dessus du niveau de laquelle elles sont élevées de 6 à 800 toises au plus. Leur chaîne forme un carré allongé du Nord au Sud dont le centre est occupé par un vallon, et c'est sur les versants Est et Ouest qui les circonscrivent entièrement que les caféiers sont cultivés. A cette exposition, ils ne jouissent du soleil que pendant six à huit heures. Les montagnes opposées à l'Est et à l'Ouest se protégeant mutuellement une partie de la journée, il arrive souvent que des nuages ou un brouillard qui dure parfois plusieurs jours privent complétement les caféiers des rayons solaires.

Au bas des montagnes, la température en hiver est de 15 à 20 degrés, et en été de 35 à 36; elle va même jusqu'à 40 à 45 à l'ombre. Les pluies fréquentes dans certaines saisons arrosent les caféiers de la montagne et forment des torrents qui s'accumulent et se réunissent dans un lit commun au centre du vallon.

Toutes les montagnes de l'Hedjâz offrant à peu près les mêmes dispositions que celles de la province de Ṛâmed, les caféiers cultivés sur ces différents points se trouvent donc à peu près aussi dans les mêmes conditions; mais celui de la province du Ṛâmed l'emporte toujours pour la qualité.

Le caféier n'est guère soumis à une culture régulière que dans la plaine; sur la montagne, il croît çà et là, et les soins des habitants se bornent presque à élever autour des pieds, des espèces de murailles destinées à retenir la terre que les pluies ou les torrents pourraient entraîner. Ces murs de soutenement sont grossièrement bâtis

avec les pierres retirées des terrains qu'ils sont destinés à supporter. Il y a peu de terre végétale, et on retrouve dessous, presque sans intermédiaire, le granit, le silex et le calcaire. On arrose ces plantations au moyen de citernes qui retiennent les eaux des petits ruisseaux qui descendent de chaque ravin.

Dans la plaine, où le sol est très-pierreux, les habitants qui veulent faire une plantation transportent plusieurs couches de terre mélangée de fiente de brebis, sans y ajouter d'autre engrais. Quand le terrain est préparé, on plante les caféiers en ligne, à la distance de quatre mètres environ, et tous les ans on renouvelle l'engrais au pied de l'arbrisseau, jusqu'à ce qu'il ait atteint 5 pieds de hauteur environ. Ces jeunes arbrisseaux sont abrités par des plantations intermédiaires de jasmins et de bananiers. Dans ces conditions, le caféier s'élève à 12 et 15 pieds, donne une belle plante, mais peu de produit et un grain médiocrement estimé.

Sur les montagnes, quoique soumis à des influences différentes, le caféier donne le même résultat; il prend un beau développement et donne peu de fruit; il n'y a que celui qui croît à mi-côte dont le fruit soit abondant et de qualité supérieure : celui-là n'atteint guère que 6 à 8 pieds de hauteur.

L'étêtement du caféier n'est pas généralement pratiqué en Arabie; on le met en usage pour forcer au développement des branches latérales les individus qui poussent droit et n'en ont pas naturellement.

C'est sur la fin de février que le caféier fleurit dans la province de Râmed. A la fin de mars et dans les premiers jours d'avril, la baie est verte et commence à grossir; vers la fin de mai elle est rouge et a atteint tout son développement; elle reste dans cet état jusqu'à la mi-juillet, où elle commence à noircir en se desséchant. Vers la fin d'août, on va ramasser le café : la récolte se fait en deux fois, tous les grains n'étant pas mûrs en même temps.

Les Arabes enferment leurs cafés dans des outres de peau tannée et ne le dépouillent de la pulpe desséchée qu'au moment de la vente ou de la consommation. Cette séparation du grain du café d'avec son péricarpe se fait au moyen d'un moulin composé de deux cylindres de pierre dure superposés horizontalement, et dont le supérieur est mis en mouvement sur l'inférieur, au moyen d'une manivelle placée hors de son axe. Ce moulin est analogue à celui dont on se sert en Égypte pour concasser les fèves destinées à la nourriture des bestiaux. Le

grain ainsi préparé est arrondi, plus petit que celui dit café moka, et conserve toujours une couleur vert pâle agréable à la vue, ainsi qu'une odeur particulière; il est très-rare, le peu que l'on cultive étant consommé dans le pays.

On doit peut-être attribuer la supériorité du café de Râmed à son mode de préparation. Desséché sur pied, le grain est parvenu à une maturité parfaite et les principes qui lui donnent sa saveur et son odeur se sont naturellement développés. Dans nos colonies, au contraire, on cueille la baie quand elle est rouge, et on la traite par l'eau pour la débarrasser de sa pulpe.

Les habitants de Sana font leur café avec la baie sèche brisée, simplement bouillie dans l'eau, sans même avoir été torréfiée. Dans l'Yémen et le Hedjâz, ils préparent leur infusion de la même manière; seulement ils torréfient les capsules sèches et séparées des grains, et les pilent avant de les faire bouillir. Le café préparé de cette manière est, au dire de ceux qui l'ont goûté, aussi agréable que celui fait avec les grains.

Par suite de leur mode de préparation, les grains de Râmed n'éprouvant aucune altération, conservent leur vertu germinative pendant plusieurs années, s'ils sont à l'abri de l'humidité et des insectes. C'est du café ainsi récolté qu'il est nécessaire de se procurer pour les colonies où la culture de cette plante doit être essayée. Par suite des manipulations qu'ils subissent, tous les cafés que l'on trouve dans le commerce ont perdu leur principe de reproduction.

En Arabie, les semis se font dans des vases que l'on remplit d'une terre composée d'argile et de sable à parties égales; ces semis peuvent se faire en novembre ou au printemps. La germination, assez longue à s'accomplir à la première époque, s'effectue ordinairement en quinze jours à la seconde. Les graines de café se mettent entières; les Arabes ont l'usage de couper les deux extrémités de la baie, et de l'enfoncer par son sommet à la profondeur de deux travers de doigt dans la terre. Jusqu'à ce que la germination soit parfaitement opérée et que les feuilles primordiales se soient développées, on a soin d'arroser une fois par jour, mais de manière à entretenir la terre humide sans trop la laver. Ces jeunes caféiers s'élèvent dans un vase jusqu'à l'âge d'un an; il ne faut plus, pendant ce temps, les arroser aussi souvent que durant la germination, mais seulement quand leur terre est sèche, et il ne faut jamais trop les humecter. Au bout d'un

an, ils sont bons à mettre en pleine terre; ces transplantations se font ordinairement au mois de novembre, et c'est au bout d'un an ou deux que le caféier produit. Cette manière d'élever le caféier est rarement pratiquée; la plupart des plantations se font au moyen de jeunes plants que les indigènes se procurent dans les montagnes ou dans les anciennes plantations, et qui proviennent de grains tombés au pied des caféiers à l'époque de la maturité et qui ont germé naturellement. Ainsi, à Râmed le plant de café est très-rare, et un jeune pied de cet arbrisseau se vend 20 piastres (5 fr.).

### CULTURE EN ÉGYPTE.

En Égypte, le caféier n'est encore qu'un objet d'ornement ou de curiosité; le climat, la nature du sol s'opposeront toujours à sa culture, et tous les essais tentés jusqu'à ce jour, dans les jardins du Pacha, n'ont pas eu de résultats bien satisfaisants.

Les semis se font dans des vases, vers le commencement de mars. Les jardiniers égyptiens sèment les graines séparées de leur baie et les placent horizontalement sur leur partie convexe. Dans les jardins d'Ibrâhîm Pacha, à Raûdah, où l'on a fait le plus de semis de café, on les faisait sous couches. Dans les endroits où il n'existe pas de couches, on recouvre les vases avec des nattes pendant la nuit et les heures les plus fraîches de la journée. Le plant lève ordinairement après quinze ou vingt jours, puis on le met dans des vases jusqu'à ce qu'il ait atteint la hauteur de deux pieds, ce qui n'arrive en Égypte qu'après plusieurs années, cet arbrisseau étant toujours en souffrance. Quand il est parvenu à cette hauteur, on le transplante en pleine terre; là encore, il demande des soins contre les vents du nord et surtout contre ceux du midi bien plus dangereux. Dans ce but, on plante autour des caféiers des sessâban (*sesbiana ægyptiaca*), des bananiers, etc., ou bien on les entoure de nattes.

On arrose les caféiers cultivés en vase, une fois chaque vingt-quatre heures, pendant les mois de mars, avril, août, septembre, octobre et novembre; pendant ces six mois, ils peuvent rester sans danger exposés librement au soleil et à la fraîcheur des nuits. En mai, juin et juillet, on arrose les vases une fois le matin et une fois l'après-midi; ces vases sont placés à l'ombre de grands arbres, et les caféiers en pleine terre sont recouverts par des abris de sparterie.

En décembre, janvier et février, on n'arrose les vases qu'une fois tous les deux jours, et on les entoure de nattes ainsi que les arbrisseaux de pleine terre.

A Raûdah, les caféiers atteignent 12 à 15 pieds de hauteur; ils fleurissent et donnent leur fruit à peu près aux mêmes époques qu'en Arabie; mais il y en a peu qui soient dans ce cas, et pour les rares arbrisseaux qui aient porté fruit, ce n'a été qu'en petite et en mauvaise qualité.

En Égypte, les terrains d'alluvion sont trop gras, trop humides pour le caféier, qui aime des terrains plus secs. Il s'est difficilement acclimaté dans les environs du Kaire, seul endroit où l'on ait tenté cette culture : il est probable qu'elle réussirait bien mieux dans la haute Égypte, contrée dont la latitude et la nature du sol offrent plus d'analogie avec l'Yémen.

LE COLONEL MARY (BEKIR-BEY).

---

# VOYAGE EN ASIE MINEURE.

## BROUSSE.

DEUXIÈME ARTICLE.

Mosquée de Baïâzid. — Tombeau d'Émir Sultan. — Légende du saint. — Le champ des morts. — Mosquée de Mohammed Ier. — Son tombeau. — Les faïences. — Le grand Pont de Brousse. — Les fabriques en Orient. — Commerce, bazars, étoffes de Brousse. — Route des Bains. — Paysages. — Les bains.

Mais reprenons notre promenade; elle se fera au hasard et sans préoccupation d'un plan méthodique; ce serait d'ailleurs impossible dans une ville ainsi éparpillée sur le flanc des montagnes, où le paysage est partout mêlé à l'architecture, où il n'y a ni rues ni places principales qui puissent servir de point de repère.

Nous arrivons donc en face de la mosquée du sultan Ildirim Baïâzid Ier, fils de Mourâd Ier. Ce vaste édifice, carré à l'extérieur, est situé à l'orient de la ville, au milieu de jardins et loin de toute habitation, ce qui lui donne un air de tristesse, caractère inséparable de l'abandon. Sa construction ayant été interrompue par la défaite d'Angora, catastrophe si terrible pour l'empire turc, n'a pas été achevée avec le luxe qu'elle devait avoir, autant qu'on en peut juger par son plan, qui est analogue à celui des belles mosquées de Méhémet Ier et de Mourâd II, et indique un système architectural prédominant à cette époque. On arrive dans la nef par un étroit passage, de chaque côté

duquel se trouvent deux salles destinées aux softas, gardiens de la mosquée. Ce sanctuaire supporte deux coupoles en pendentifs, placées sur le même axe; ses murs intérieurs sont revêtus, jusqu'à hauteur d'homme, de ces belles faïences *bleu de Perse* d'une si vive nuance, tandis que les parties supérieures sont tout simplement blanchies à la chaux. Mais ce qui donne, selon nous, à cette mosquée un grand intérêt et un caractère spécial, c'est un portique grandiose, avec ses colonnes et ses chapiteaux arabes, avec ses arcs persans si élancés, si élégamment découpés, servant de cadre au splendide paysage de l'Olympe, que l'on aperçoit au travers. La porte et les fenêtres en marbre blanc, jaspé de rose, sont aussi d'une grande richesse de forme et d'ornementation.

Pendant les travaux, le sultan Baïâzîd venait souvent encourager et presser les ouvriers; un jour il se fit accompagner par son beau-fils l'émîr Seiid, homme de science et de vertu. Voulant avoir son avis sur le mérite de cette construction, il le pria de lui dire franchement si elle était de son goût: « Oui, seigneur, répondit l'émir, votre mosquée, par sa grandeur, son élégance et sa solidité, me paraît fort belle; cependant, pour qu'elle soit tout à fait digne de Votre Hautesse, il y manque une chose. — Et quoi donc, lui demanda le sultan? — Il faudrait, reprit-il, aux quatre coins de la mosquée, quatre beaux cabarets; ils ôteraient à la construction sa trop grande sévérité et vous décideraient à y venir plus souvent avec vos compagnons. » Ce reproche, qui s'adressait au goût effréné de ce prince pour le vin et la débauche, le fit rougir de honte, et il jura de ne plus jamais enfreindre les prescriptions du Ḳorân.

Cette mosquée n'était pas achevée, lorsqu'Ildirim fut fait prisonnier par Tamerlan, et ce fut son fils Mouça qui la termina.

Baïâzîd Ḳân, surnommé Ildirim, *le Foudre*, était arrière-petit-fils du fondateur de l'empire, et succéda à Mourâd Ier, son père, l'an 1389 de notre ère. Le règne de ce prince est resté dans le souvenir des hommes, comme un des plus mémorables exemples de l'inconstance de la fortune, et il n'est personne qui n'ait retenu l'histoire vraie ou supposée de cette cage de fer dans laquelle il servait de marchepied à Tamerlan. Quant à nous, il a un caractère tout particulier d'intérêt, en ce qu'il est le premier souverain ottoman qui ait été en contact avec l'Europe chrétienne, le premier dont le nom se soit mêlé aux récits de notre chevalerie.

Après avoir soumis toute la partie méridionale de l'Asie Mineure et étendu sa domination sur la rive d'Europe, depuis les Dardanelles jusqu'au pays des Bulgares, il marcha sur la Hongrie. A cette nouvelle, le roi Sigismond effrayé, implora Charles VI de France qui fit partir à son secours le jeune comte de Nevers, Jean sans Peur, avec un corps de six mille hommes. Les deux armées en vinrent aux mains, et la victoire resta définitivement au sultan; mais elle lui coûta cher : soixante mille musulmans, dit-on, jonchèrent le champ de bataille. Dans sa colère, Baïâzid fit égorger sous ses yeux les dix mille chrétiens qu'il avait faits prisonniers, n'accordant la vie qu'au comte de Nevers et à vingt-quatre de ses chevaliers dont il avait admiré le courage pendant le combat. Bientôt même, séduit par leur bonne grâce, il leur donna des fêtes splendides et entre autres le spectacle d'une chasse au faucon. Ce divertissement dans lequel fut déployée cette magnificence que les Orientaux poussent jusqu'à la féerie, frappa d'étonnement les chevaliers français. Ainsi, et pour ne citer qu'un détail, il y avait six mille gardes chargés des animaux et divisés en trente-cinq cohortes, ayant tous leur costume spécial et des noms différents. C'étaient les Tchakirdji, les Zagardji, les Tournadji, les conducteurs des furets, des cigognes, des faucons, des gerfauts, des éperviers et des vautours, les gardiens des onces, des léopards et de chiens de toute espèce. Les lévriers étaient couverts de housses de soie brodées d'or et les léopards les plus vaillants, portaient au cou des colliers de diamants et d'émeraudes.

Après de vastes conquêtes et d'éclatants triomphes en Grèce, en Syrie et dans toute l'Asie Mineure, Ildirim revint à Brousse, pour jouir en repos du fruit de ses victoires. Là, au milieu d'un luxe inconnu à nos climats, entouré d'esclaves des deux sexes, il s'endormit dans les plaisirs et l'oubli des affaires. Alors, comme le dit un historien du Bas-Empire : « L'arbre de la fortune du sultan rompait sous les fruits qui mûrissaient chaque jour, au chant varié des oiseaux. » Mais tout à coup, au milieu de ses joies, un message lui annonce que le terrible *Timour-Lenk* (Tamerlan) s'étant emparé de Siwas, y a tout égorgé et qu'au nombre des victimes, il doit compter le gouverneur de la ville, Erthogroul son troisième fils, à qui le conquérant a fait trancher la tête. A cette nouvelle, Baïâzid, retrouvant son impétuosité première, s'élance à la tête de ses troupes et atteint Tamerlan dans la plaine d'Angora. A la tête des deux armées se

trouvaient donc en présence les deux plus grands hommes de guerre de ce siècle. On voyait le souverain turc entouré de ses cinq fils, tandis que le roi tatarc en avait quatre. La bataille, commencée à six heures du matin, ne cessa qu'à la fin du jour. Baïâzîd, trahi par ses troupes alliées, résista cependant toute la journée avec dix mille janissaires et n'abandonna le terrain qu'après la mort de tous ces braves. La chute de son cheval l'ayant arrêté dans sa fuite, on le fit prisonnier avec un de ses fils. Quoique traité courtoisement par le vainqueur, il fut saisi bientôt d'une tristesse profonde et mourut le 9 mars 1403, après un an de captivité. Timour permit au prince Mouça de transporter à Brousse le corps de son père. A côté de la mosquée qu'il avait fait construire, au milieu d'un bosquet solitaire où l'on n'entend que le murmure des fontaines et le chant des oiseaux, s'élèvent d'élégants turbeh, sorte de kiosk sacrés; c'est là que sont déposés les restes de ce prince valeureux et ceux de ses enfants.

On raconte que le terrible sultan Mourâd IV, le dernier des grands sultans conquérants, et le plus violent de tous, célèbre aussi par son invention du supplice des crochets, revenant, en 1635, de sa campagne contre les Persans, s'arrêta quelques jours à Brousse et alla visiter le tombeau de son aïeul Baïâzîd. Dans son fol orgueil, il lui adressa ces paroles insultantes : « Pourquoi es-tu couché là comme un padichâh, toi qui, prisonnier des Tatars, as déshonoré la famille d'Osman. » Puis, joignant le geste aux paroles, il donna au cercueil un violent coup de pied; mais au même instant, saisi d'une douleur aiguë, il s'écria : « Malheureux ! mon pied ! ! » Depuis ce moment, il fut attaqué d'une paralysie qui le conduisit promptement au tombeau.

En quittant la mosquée d'Ildirim Baïâzîd, le sentier que l'on suit pour rentrer dans la ville, conduit sur une colline au sommet de laquelle est située la mosquée d'Émîr Sultan. Une vue magnifique de la vallée, des tombes pittoresques, des cyprès entrelacés de vignes et de grenadiers composent un délicieux entourage à cet édifice. La cour intérieure, avec ses galeries et ses escaliers en bois peint, est sinon belle, du moins pittoresque. Autrefois cette tombe-mosquée était le lieu le plus célèbre d'Asie Mineure. Un ḳan pour les pauvres, un moristân pour les malades, y avaient été fondés. Les sultans y vinrent souvent de Constantinople, comme pèlerins, et accréditèrent, par leur présence, les nombreux miracles attribués au saint homme qui y repose et que célèbrent à l'envi les poëtes et les chroniqueurs. Émîr

Sultan, ainsi nommé parce que la sainteté de sa vie le fait regarder comme prince dans l'empire des morts, vivait en 1400, sous le règne glorieux de Moḥammed Ier. Son nom véritable est Chems el-Dîn-Moḥammed ben Alî, surnommé Boḳari, parce qu'il était né à Bouḳara. Il exerçait dans cette ville le métier d'écrivain qui, chez les Orientaux, a une relation si intime avec les pratiques mêmes de la religion et employait le reste de son temps à prier, à visiter les pauvres, à soigner les malades. Aussi l'appelait-on le favori du Prophète; et tout le monde le vénérait et venait le consulter. Ce qu'il gagnait comme poëte et calligraphe, il le distribuait pieusement, ne gardant même pas pour lui l'argent nécessaire à la plus modeste existence. Cependant, il avait toujours l'espoir de faire le saint pèlerinage de la Mekke; c'était là son plus cher désir; mais pour le réaliser, pour amasser de quoi subvenir à ce long et dispendieux voyage, il lui fallait résister aux demandes de tous les malheureux habitués à lui tendre la main, fermer ses oreilles à toutes les plaintes, endurcir son cœur charitable. Bien des années se passèrent ainsi, et chaque fois, au grand jour du départ de la caravane, il s'enfermait, pleurant sa détresse qui le forçait à ajourner encore le vœu de toute sa vie. Une nuit, longtemps après le départ des pèlerins, il rêva que l'ange Gabriel lui disait de se lever et de partir immédiatement; qu'une lumière le guiderait dans sa route pendant l'obscurité, et qu'il trouverait partout de quoi satisfaire à ses besoins. Après s'être laissé bercer quelque temps par le plaisir que lui procurait ce rêve, il s'éveilla; puis, comme il continuait à voir aussi clairement l'apparition, il prit sa pelisse et sortit de sa maison. A la porte il trouva une chamelle blanche, dont les jambes fines et hautes et la tête d'autruche annonçaient un des plus sûrs coureurs de cette race si pure des méhari qui peut, en vingt-quatre heures, franchir 80 lieues. De chaque côtéde la selle pendaient, avec le luxe du harnais oriental, des sacoches remplies de provisions; tout, en un mot, était prêt pour un départ immédiat. Ben Alî se jeta à genoux, remerciant le Dieu clément et miséricordieux. Alors une voix, la même qu'il avait entendue pendant son rêve, lui dit : « Va! pars sans crainte, le prophète te récompense et te guide. » Il partit, et chaque jour cette voix mystérieuse le dirigeait, tandis que la nuit une brillante lumière guidait ses pas. Ce fut ainsi qu'il arriva à la Mekke bien avant la caravane; et comme il racontait son voyage merveil-

leux en présence des seïds et des chérifs, ceux-ci l'accusèrent de fourberie et de mensonge et se disposaient déjà à le chasser de l'enceinte sacrée, lorsque la même voix s'éleva du sanctuaire de la kaabah et déclara, en présence de ses contradicteurs, que le prophète le regardait comme le premier des émirs et des chefs. Tous se prosternèrent alors et le reconnurent pour saint. Depuis ce temps, il conserva les titres d'émir, de sultan, de wéli, qui signifient le prince, le gouverneur, le saint par excellence.

De la Mekke, il revint avec une suite nombreuse de disciples, toujours précédé par cette même lampe merveilleuse qui planait dans l'air, devant lui. Elle le conduisit de cette façon jusqu'à Brousse, puis s'éteignit et disparut pour toujours. Il en conclut que c'était là le terme de son voyage et n'hésita pas à y fixer sa demeure. Par sa charité, Boḳari devint bientôt l'idole du peuple de ces contrées, et lorsqu'après la défaite de Baïâzîd Ier, Tamerlan vint assiéger Brousse et menaça de la détruire, Émir Sultan sauva la ville en adressant au vainqueur un message si habilement tourné, que ce prince le fit venir et lui promit de laisser à tous les habitants leur vie et leurs biens, se réservant seulement les trésors immenses que le sultan avait entassés dans son palais. On mesurait, dit l'historien, les perles et les rubis par boisseaux. Ce saint homme mourut l'année 833 de l'hégire.

Sa tombe devint bientôt un lieu célèbre de pèlerinage, et on se plut à en faire le plus riche et le plus beau de tous les turbeh de Brousse. Les tapis, les lampes, les parfumoirs et les flacons d'eau de rose, étaient couverts d'or, d'argent, d'émail ou de pierres précieuses, et des Ḳoran, chefs-d'œuvre des plus habiles peintres de la Perse et de la Turquie, y étaient déposés; malheureusement plusieurs incendies ravagèrent cet édifice et anéantirent tous ces trésors. Depuis lors, le sultan Sélim III fit reconstruire la mosquée en reconnaissance de la prédiction par laquelle le saint avait promis à Sélim Ier la conquête de cette Égypte que lui-même venait aussi de rattacher à ses domaines après la mémorable expédition des Français.

Derrière ce tombeau, et dans un site plus élevé, mais moins pittoresque, se trouve la mosquée de Mollah Ạrab Djebbari. C'est la copie en miniature de la grande mosquée Oulou-Djâmi', et sous le point de vue de l'art, elle n'offre qu'un médiocre intérêt.

Le grand champ des morts, qu'on traverse en sortant de la Mos-

quée d'Émir Sultan, est, suivant l'usage des Orientaux qui ne se font pas de la mort une idée lugubre comme les gens du Nord, le lieu des rendez-vous, des promenades et des parties de plaisir. Là, sur ces belles tombes de marbre, revêtues d'inscriptions et de peintures brillantes, surmontées de turbans sculptés et dorés, viennent s'asseoir les Turcs dans leurs moments de loisir; et rien n'est plus piquant que le contraste entre la gaieté de ces frais ombrages et leur destination comme asile des morts. Une de ces tombes avec les vers gravés sur son marbre, avec les arabesques élégantes qui la recouvrent, avec les fleurs et le site au milieu desquels elle est placée, avec ces petits bassins creusés dans la dalle funéraire pour conserver l'eau de pluie qui sert à désaltérer les colombes, suffirait à elle seule pour composer un poëme aussi bien qu'un tableau.

Il n'est pas de cadre plus beau pour l'azur du ciel et des montagnes, pour cette ville peinte de toutes couleurs et dorée par l'ardent soleil qui incendie les vitres des fenêtres et l'émail des dômes, que ces cyprès d'un vert si sombre et si robuste; la lumière frappe sur leur compact feuillage comme sur un édifice, sans jamais le traverser. Ces arbres deviennent, dans ce pays, d'une force et d'une grandeur incomparables qu'ils doivent peut-être aussi à ces cendres humaines qui alimentent leurs racines.

C'est au milieu de ces bois funéraires, qu'il faut venir au lever de la lune, chercher la fraîcheur des belles soirées de l'Orient, admirer l'Olympe. Ses sommets purs et neigeux restent empreints de lueurs solaires mal effacées par la nuit qui permettent encore de distinguer sur ses flancs la forme vague de la ville, des mosquées et des minarets dont les faïences, couleur d'émeraude, étincellent tout à coup comme le ver luisant, dès qu'un rayon de lune les touche au passage. A cette heure, tout bruit a cessé; et seule dans le silence, s'échappe des balcons élevés, la gamme harmonique de la prière du soir; c'est la voix de l'homme qui s'efforce de monter jusqu'à Dieu.

Tout près de cet endroit s'élève la mosquée de Mohammed Ier, fils d'Ildirim. Elle porte aussi le nom de Yeschil-Djâmi', Yeschil-Imâret, la mosquée ou la fondation verte. Je ne veux pas la comparer, pour la pureté des formes et la grandeur des proportions, aux mosquées d'Ispahân ou du Kaire, d'un style si noble et si riche à la fois; mais au point de vue de l'art purement oriental, on doit la préférer aux

mosquées de Constantinople. Elle n'a pas de *narthex* comme les autres; une terrasse élevée de deux pieds en tient lieu et était destinée à servir de base au portique, ainsi que l'indiquent les arrachements qui se trouvent sur la façade, à l'endroit où devaient s'appuyer les arcs transversaux. Les murs extérieurs, plaqués de marbre blanc, sont en partie recouverts par un ignoble badigeon; car ici, comme chez nous, des prêtres qui n'ont aucun sentiment de l'art, détruisent trop souvent ce qu'ils sont chargés d'entretenir.

Devant la façade, ombragée par un platane gigantesque qui vient encore ajouter sa variété d'ombre, de forme et de couleurs aux grandes lignes de la porte d'entrée, jaillit une fontaine renommée dans le pays pour la pureté et la douceur de son eau.

La grande porte qui a 8 mètres 1/2 de haut est un chef-d'œuvre d'élégance; élevée jusqu'au faîte de la façade, sur laquelle elle se détache en avant-corps par un cadre de marbre rouge, elle mérite toute l'attention des artistes, et j'en ai soigneusement pris le dessin comme d'un remarquable spécimen de l'art oriental. Une inscription arabe sculptée en relief dans le marbre, et courant sur deux lignes dont la surface est bombée, forme un pourtour de 20 mètres de développement; les larges arabesques et les pendentifs qui ornent le sommet de cette porte et son renfoncement en forme de niche, sont d'une ampleur et d'un goût exquis. La construction de cette seule entrée exigea trois années de travail et une dépense de 40,000 ducats. Les chambranles des frises et des fenêtres, aussi en marbre rouge, sont également couverts d'inscriptions avec des fonds d'arabesques fleuris d'une grande pureté. Pour pénétrer dans la mosquée, il faut passer sous une porte basse et épaisse, mystérieuse comme toutes les entrées des temples mahométans. D'épais rideaux ou de lourdes portières, ainsi qu'un demi-jour plein de charme, doivent toujours cacher le sanctuaire aux regards des infidèles. Au-dessus de cette seconde entrée, une inscription en or sur fond d'azur, indique la date et le nom du fondateur: Gloire au sultan Méḥémet Ier, fils du sultan Baïâzîd, fils du sultan Mourâd, etc....

L'intérieur est, comme celui de Baïâzîd-Djâmi', couvert par deux coupoles à la suite l'une de l'autre, système de construction entièrement turc. Ce qui frappe tout d'abord dans ce monument, ce qui lui imprime un cachet spécial et intéresse particulièrement l'artiste et l'archéologue, ce sont les faïences tantôt en relief, tantôt en mo-

saïque, qui couvrent les parois des tribunes et du sanctuaire, et dont les moulures rivalisent de détails avec les plus fines sculptures en marbre. La loge du sultan, placée au-dessus de la porte et s'ouvrant sur la nef par une fenêtre de forme persane, est entièrement revêtue de cet émail où la couleur bleu foncé domine; elle est digne de la grandeur de celui qui vient y prier. En bas, et de chaque côté de l'entrée, deux réduits (koubba) de forme semblable, sont aussi émaillés de bleu-turquoise et bleu-lapis, où s'entrelacent de ravissantes arabesques blanches, noires, rouges et or. Les murs, garnis de faïence dans le pourtour, sont plaqués de marbre dans les parties hautes, et des sculptures d'une grande finesse décorent les pendentifs des arcs, les cordons et les chapiteaux. Le Miḥrâb (niche sainte), de forme à peu près semblable à celle de la porte extérieure, est aussi encadré de marbre rouge sculpté, tandis que les moulures prismatiques de sa demi-coupole sont faïencées avec une habileté surprenante. Cette belle mosquée verte est construite sur un plan que je ne vois reproduit dans aucune des mosquées fermées du Kaire. Au lieu de se diviser en trois grandes parties, c'est-à-dire, d'avoir pour milieu un carré, puis deux grands arcs par lesquels on pénètre, à droite dans le sanctuaire du Miḥrâb et du Minber, à gauche dans la partie réservée au mafil ou tribune des prêtres, on ne trouve ici qu'un arc immense et de forme persane qui sépare la salle en deux parties à peu près égales. Elle est aussi d'une construction tout autre que celle d'Oulou-Djâmi', quoiqu'elle soit à peu près du même temps; et ces porcelaines sculptées, ces marbres précieux qui la recouvrent, en font un véritable objet d'art. Autrefois, les minarets et les dômes étaient entièrement émaillés de ce bleu-vert, dont rien n'égale la splendide couleur. C'était un palais de turquoises qui brillait sous le soleil, d'un éclat bien plus vif que s'il eût été doré comme les coupoles de Moscou.

Les fondations et Wakouf de Yeschil-Djâmi', créées pour son entretien, ayant été supprimées par Maḥmoûd le Réformateur, il ne reste plus, pour desservir le temple, que deux ou trois softas qui en tiennent les clefs. Depuis lors, ces quartiers sont devenus solitaires, la population s'est jetée vers l'ouest de la ville, et la mosquée n'est visitée que par les voyageurs qui, à certaines époques de l'année, y viennent en pèlerinage.

A quelques pas de Yeschil-Imâret se trouve la tombe du sultan

Moḥammed Ier. C'est là certainement le plus riche des monuments de ce genre. De forme octogonale, comme la plupart des turbeh de Constantinople, il est entièrement revêtu, depuis la base jusqu'au sommet, la coupole comprise, de faïences de Perse, de cette même nuance turquoise dont nous venons de parler. Cette couleur asiatique, dont les Persans, les Indiens, les Chinois, les Arabes et les Turcs émaillent leurs porcelaines, n'a pas encore pu s'imiter dans nos fabriques, quelle que soit l'habileté des chimistes modernes. Cependant sous Louis XV, alors que le sentiment de la couleur était plus développé que de nos jours, et que tout ce qui venait de l'Orient était si apprécié, on a fait des recherches pour découvrir cette nuance précieuse.

Afin de mieux faire valoir le ton de ce revêtement, l'artiste l'a divisé en damier par des plaques d'émail blanc, tandis que les arcs des fenêtres sont dessinées par un cordon de faïence gros bleu.

Pour arriver jusqu'au pied du mausolée, on traverse un jardin rempli de fleurs et coupé de ruisseaux. L'entrée, d'un caractère tout autre que celui de la mosquée, est plus belle encore et surtout de style plus pur. C'est l'arc persan dans toute son élégance, c'est-à-dire l'arc *arabe-ogival*, dont les courbes sont remplacées par des lignes presque droites. Le massif de cette porte creusée en demi-coupole, est rempli par des côtes prismatiques revêtues d'émaux qui lui donnent un aspect aussi splendide qu'original. Le cordon carré qui l'encadre est en faïence sculptée et percée à jour, dans le style des frises de marbre ou de stuc des plus beaux monuments arabes; c'est un ruban de légendes dont les lettres en émail blanc sont en relief et comme posées sur un fond d'arabesques bleu-turquoise et or, formant un grillage en voussure détaché lui-même du dessous qui est d'une couleur différente. Non-seulement la forme générale est admirable, non-seulement l'harmonie des couleurs en est parfaite, mais encore les arabesques sont d'un goût exquis. Ce n'est réellement plus de la faïence, mais de l'émail appliqué sur des terres cuites, comme on le fait sur des bijoux. L'or, l'argent et toute cette gamme de tons bleus, en font une merveille où la perfection des détails ajoute encore au grand air de l'ensemble.

Ces belles porcelaines ont été fabriquées entre Brousse et Nicée, dans un établissement fondé par les Génois au XIIIe siècle, à l'imitation et d'après les procédés des fabriques d'Ispahân, de Bagdad, de Chiraz et autres si nombreuses en Perse. On avait fait venir d'habiles ou-

vriers pour diriger les travaux. Dès lors cette mode élégante s'implanta dans ces contrées et la fabrique répandit ses productions non-seulement dans les villes environnantes, mais encore en Europe et en Afrique; toutes les mosquées, les bains, les palais, les kiosk et les tombeaux de l'Égypte et de la Turquie en furent décorés. Ce n'était pas une industrie, c'était un art véritable, que l'art céramique en Asie; pour la richesse des couleurs, le brillant du vernis, la beauté des dessins, il était impossible de pousser plus loin la perfection du décor. Un poëte Persan, calligraphe habile, était attaché à l'établissement, afin de composer les inscriptions et les arabesques qui se reproduisaient sur les émaux.

A cette porte entièrement faïencée du haut en bas dans un développement de plus de 100 pieds, la sculpture est toute aussi hardie et compliquée que si elle avait été faite dans du marbre. On se demande comment il a été possible de mouler ainsi en détail, un ensemble aussi complet et si habilement rajusté, qu'on n'en trouve nulle part les fissures; de revêtir d'un émail aussi fin, ces moulures à jour comme des dentelles, dont les dessous comme les dessus sont ornés de dessins de tant de couleurs différentes.

Il est aisé de voir que ces faïences sont poreuses et peu cuites, de façon à ce qu'une trop forte chaleur n'en altère ni les formes, ni les nuances. Les ornements en relief ont été évidemment appliqués sur les fonds, au moyen d'un moule et d'une seconde cuisson. Les couleurs employées sont : le cobalt et le lapis pour les bleus foncés; puis l'acétate de cuivre ou vert-de-gris cristallisé, mélangé parfois de cobalt, pour obtenir ce ton bleu verdissant de la turquoise dont nous ne saurions trop redire la richesse et l'éclat. Les jaunes, les bruns, les blancs et les rouges-brique sont faits avec le protoxyde de plomb, l'oxyde de manganèse, le sulfate de plomb ou blanc d'argent et les oxydes de fer. La peinture des ornements a une épaisseur sensible aux doigts et même aux yeux.

Que nos architectes décorateurs aillent donc un peu s'inspirer de ces merveilles, et apprécier le rôle important que joue la couleur dans l'architecture; ils verront avec quel art sont divisées les hauteurs et les largeurs, les distances entre chaque fenêtre, entre les cordons et les frises; peut-être alors comprendront-ils cette science profonde du jeu des lignes, cette opposition continuelle entre la courbe et la droite, entre la ligne brisée ou interrompue et la spirale qui se déroule en

arabesques savantes et continues, de manière à les équilibrer sans cesse les unes par les autres, à les grouper dans une harmonieuse symétrie, et à tenir l'œil attentif, à l'agacer, si on peut ainsi dire, afin de lui faire apprécier sans fatigue et sans ennui, les détails aussi bien que l'ensemble. A cette époque de splendeur, l'art faisait des progrès réels. La mosaïque byzantine, si longue à travailler et si facile à entamer lorsqu'elle s'applique à l'extérieur des monuments, ne suffisait plus au luxe des nouveaux conquérants, et tout en conservant les marbres et les pierres fines pour daller les parvis et enrichir les voûtes, on y ajoutait les émaux, dont l'éclat et la dimension se prêtaient mieux à couvrir au dedans comme au dehors les murailles, les frises et les coupoles.

Les battants de la porte du tombeau de Moḥammed sont en ébène sculpté, en nacre et en argent; et les incrustations disposées en entrelacs géométriques, sont combinées de la façon la plus habile.

La chambre sépulcrale contient cinq sarcophages recouverts de châles de cachemire et surmontés des turbans de chaque prince dont la dépouille mortelle y est déposée. Une balustrade à jour, en marqueterie du plus fin travail, composée de nacre rose, d'écaille et de bois de santal, entoure ces tombes respectées. Des ḳorâns, véritables merveilles de calligraphie et d'ornementation, sont placés sur des pliants d'un travail semblable à celui de la grille; ces manuscrits sont destinés aux visiteurs qu'un usage pieux oblige à lire quelques versets du texte sacré, pour le salut de l'âme des défunts.

Les huit parois de cette salle, ont aussi un revêtement de porcelaine bleue avec des inscriptions en émail blanc. A la voûte pendent des lampes élégantes et des œufs d'autruche. Dans ce monument, comme dans presque tous ceux de la Turquie, c'est l'art persan qui domine, aussi bien pour la forme générale que pour l'ornementation.

Cette demeure dernière est digne du prince illustre à qui la ville de Brousse doit sa splendeur.

Le règne du sultan Moḥammed Ḳân ou vulgairement Mahomet Ier, commença onze ans après la mort de son père Baïâzîd Ier. Ce temps d'interrègne se passa en dissensions intestines entre les quatre fils de Baïâzîd, et ce ne fut qu'en 1413 que Moḥammed, ayant triomphé, prit le titre de sultan. Les premiers actes de ce prince, modèle de loyauté et de justice, firent naître dans le peuple, fatigué de guerres, des espérances que son règne réalisa. Il combla de présents et admit

à sa table les ambassadeurs envoyés de toute part pour le féliciter; puis, en les congédiant, il leur adressa ces paroles remarquables : « Répétez bien à ceux qui vous envoient, que je donne à tous la paix et que je l'accepte de tous. Que le Dieu juste et clément inspire ceux qui seraient tentés de la violer. »

Plus tard, attaqué par le prince de Valachie, Moḥammed n'hésita pas à le punir en ravageant sa province. C'est au retour de cette expédition qu'il eut l'idée d'aller à Constantinople, saluer l'empereur grec Emmanuel Paléologue. Quelques seigneurs de la cour engagèrent alors l'empereur à saisir cette occasion pour s'emparer du sultan. Loin de suivre ces conseils infâmes, Emmanuel reçut ce prince avec une loyauté égale à la confiance qu'il lui témoignait; et, monté sur sa galère impériale, il alla au-devant de lui jusqu'à l'entrée du Bosphore. Pendant la traversée on vit ces deux souverains, oubliant les querelles qui avaient si fortement divisé leurs prédécesseurs, échanger les plus vives assurances de paix et d'amitié.

A son retour à Andrinople, Moḥammed mourut presque subitement. Il eut cependant la force de se montrer à l'armée et d'ordonner au grand wizîr de cacher sa mort, jusqu'à ce que son fils Mourâd, héritier de la couronne, fût de retour à Brousse pour s'y proclamer empereur; puis il expira. — Les janissaires et les sipahis, ayant appris la maladie de leur souverain, demandèrent à le voir. Alors, afin de ne pas éveiller leurs soupçons, on plaça le mort sur son trône, à la fenêtre du kiosk royal, devant lequel défilait l'armée. Un jeune Ikoglan (page du palais), caché sous la robe du cadavre, faisait mouvoir les bras et rendre aux troupes leur salut. A la vue de leur chef, que l'éloignement et le demi-jour ne permettaient pas de distinguer parfaitement, les soldats jetèrent des cris de joie et de reconnaissance. Grâce à cette funèbre comédie, la mort de Moḥammed resta cachée quarante jours. Pendant ce temps Mourâd put arriver à Brousse et prendre possession de l'empire. La mort du sultan fut alors annoncée et l'armée voulut elle-même ramener triomphalement ses restes; c'est dans ce tombeau qu'ils furent déposés. Placé dans un site enchanteur, Yeschil-Turbeh s'aperçoit de toute part, dominant la ville et la vallée.

L'amour qu'avait ce prince pour les arts, ses goûts de magnificence, qui l'empêchèrent d'obéir aux lois somptuaires du Ḳorân lui firent donner le surnom de Tchélébi, qui ne peut se traduire que

par une périphrase : c'est *l'élégant seigneur, le petit maître*. Ce fut là le seul reproche qu'on pût lui faire. En effet, il se servait de vaisselle d'or et d'argent, portait les plus riches vêtements de soie, brodés d'or et de pierres précieuses. C'est sous ce règne protecteur que le goût de la littérature prit naissance. Le premier médecin du séraï, Sinan-Cheïḳi, entreprit de traduire le célèbre poëme persan de Ḳosrou et Chirîn; puis il composa le *Livre des ânes* (Ḳarnamé). Le poëte Djemali, neveu de Sinan, fut le premier qui écrivit un poëme turc intitulé Kourchid et Ferroukchad. Un grand nombre d'autres écrivains, poëtes, historiens et philosophes, des artistes et des cheïḳ distingués par leur piété et leur science, ajoutèrent encore à l'éclat de ce règne. Moḥammed, par ses qualités et ses talents, a mérité d'être regardé comme le Louis XIV de sa race. Il fonda d'une manière définitive la dynastie d'Oṯmân, et son règne fut si juste et si bienfaisant, qu'il est encore aujourd'hui cité par les Orientaux comme le type des grands princes. Il était aussi remarquable par sa beauté physique que par ses qualités morales; son front vaste et saillant, ses yeux noirs, que les historiens turcs comparent à ceux de l'aigle, sa force et son adresse à tous les exercices, sa constance en amitié, son courage, sa magnificence et son instruction, le placent au premier rang parmi les souverains de sa maison.

Du tombeau de Moḥammed, en se dirigeant vers les bains de Tchékirdjeh, du côté opposé de la ville, on arrive sur un pont magnifique qui se nomme le pont Urgandhé. Il joint les deux bords d'un grand vallon ou pour mieux dire du ravin profond de Keuk-déré, la vallée bleue ou céleste. Ce ravin est creusé par un torrent qui tombe de l'Olympe en cascades écumantes et partage la ville du côté de l'est en deux grands faubourgs. Formé d'une seule arche en ogive, le pont Urgandhé, avec le paysage qui l'environne, compose un des plus beaux tableaux qu'on puisse voir. Cette construction, entièrement turque, contient dans l'épaisseur de ses murailles des logements dont les fenêtres ressemblent à des meurtrières; là, demeure toute une corporation d'ouvriers, celle des tisseurs de soie, qui fabriquent par les procédés les plus simples et les plus primitifs, ces étoffes charmantes où l'or, la soie et le coton se combinent d'une façon si ingénieuse.

Ici l'habitant, tout actif et industrieux qu'il est, ne possède pas cet esprit d'entreprise commerciale, cette intelligence appliquée

presque uniquement aux intérêts matériels, qui sont aujourd'hui, il est vrai, les éléments premiers de la puissance politique, mais sans doute aussi, comme toute excitation forcée, la cause la plus menaçante de ruine. Dans cette Asie Mineure, dont le sol est si riche et si varié, où la facilité de vivre permet à l'homme d'accepter aisément son sort et apaise sa nature, surexcitée ailleurs par les embarras, les privations et la souffrance, on ne songe guère encore à inventer ces machines nouvelles qui dévorent le temps et l'espace et fabriquent en un jour l'ouvrage d'une année, ces systèmes qui pressurent la terre et l'épuisent peut-être pour les races à venir. Aussi cette absence de préoccupations matérielles se reflète-t-elle dans le caractère, les habitudes et le costume de ce peuple superbe affranchi de nos craintes et de nos angoisses. Que lui importe sa demeure? n'est-il pas toujours sûr de trouver un abri, ne serait-ce que la voûte du ciel? de rencontrer partout la même générosité d'un sol qu'il lui suffit d'effleurer pour en faire sortir l'abondance? Les procédés de fabrication sont ici à la portée de tous et la mécanique y joue le moindre rôle; mais la main qui la remplace est guidée par un sentiment si juste de la forme et de la couleur, qu'elle atteint une perfection de trame et une fantaisie qui dépassent tout ce que peuvent faire nos machines compliquées, si ingénieuses qu'elles soient. C'est le métier dans toute sa simplicité première; mais à son produit vient se joindre l'aiguille de la brodeuse, si habilement conduite que le travail de la main ne saurait se distinguer de celui de la machine. Avec quel art, avec quel sentiment exquis de la proportion et de la distance elles savent placer les rayures, semer les fleurs, associer les nuances! Chez ces peuples, ce sont de véritables lois qui reposent sur la base invariable des créations de la nature. Chez nous, au contraire, c'est la mode seule qui fait la règle; ne se basant ni sur le beau, ni sur le vrai, mais sur la convention, elle change à chaque instant et tout simplement pour le plaisir de changer.

Le mal est contagieux, et c'est là un spectacle affligeant pour un artiste : l'introduction forcée des marchandises d'Occident, fabriquées à si bas prix par les machines à vapeur, porte un coup mortel aux manufactures d'Asie. Brousse, Alep, Damas, Constantinople, Kachân avec leurs belles étoffes, ne sauraient résister à ces cotonnades aussi laides de dessin et de couleur, que mauvaises de qualité, mais dont les prix infimes tentent les acheteurs. C'est en vain que les

gouvernements de la Perse et de la Turquie ont essayé de résister à cet envahissement destructeur, il leur a fallu plier devant la ténacité des commerçants, devant les menaces même des agents diplomatiques de ces nations qui s'intitulent pompeusement : *Les protectrices de l'Orient.* Lorsque les peuples sont épuisés, ils doivent subir la loi du plus fort, et c'est ainsi que s'accélère encore leur décadence.

Cet art merveilleux de l'Orient, déjà chanté par Homère, disparaît donc de plus en plus, sous le goût faux et dépravé de l'Occident. Les draps grossiers et les cotonnades anglaises remplaceront désormais ces admirables toiles-perses, ces mousselines d'or et d'argent, souples et vaporeuses comme un brouillard, ces velours et ces brocarts lamés des plus riches métaux, ces cachemires si harmonieux et si souples. Ne voyons-nous pas déjà, depuis quelques années, Paris expédier à Lahore ses dessins effrontés.

On nous trouvera sans doute bien rétrograde, et cependant nous ne disons pas encore toute notre pensée ; ceux qui ne connaissent pas l'Orient, ne pourraient la comprendre. L'Orient, selon nous, est le vrai pays de l'art ; sa nature même, son soleil générateur, met dans les yeux de l'homme l'opposition de l'ombre et de la lumière, trop vagues dans nos pays de brouillards ; revêt les fleurs, les oiseaux et les papillons, de nuances éclatantes, qu'en Europe ses rayons affaiblis par l'éloignement, teignent à peine d'un pâle reflet. Voilà pourquoi nous ne saurions souhaiter à l'Orient nos inventions modernes, notre civilisation haletante ; voilà pourquoi nous ne désirons pas lui voir changer son existence, un peu trop engourdie sans doute, contre notre fébrile activité. Est-ce bien là le progrès ? Est-ce là le bonheur ? et ce progrès, par son impatience dévorante, ne court-il pas ainsi à sa perte inévitable ! Certes, ce sol privilégié est loin de produire tout ce qu'il peut ; l'insouciance de la population, est parfois, grâce à de criants abus, grâce à une législation inique, plus grande qu'elle ne devrait être ; mais sans doute c'est là une loi de repos à laquelle la nature entière est soumise, et le tour de l'Orient reviendra.

Nous craignons d'avoir donné un trop libre cours à des sentiments que nous avons trop souvent éprouvés, pour que l'expression ne s'en retrouve pas sous notre plume : hâtons-nous donc de reprendre notre course artistique. En la continuant, nous traverserons les bazars dont l'activité nous prouve que la vie commerciale n'a pas disparu

complétement de ces contrées. En Asie, c'est autant pour éviter le soleil, que pour le plaisir de voir cette foule variée, ces marchandises de toute sorte, qu'il est bon de s'engager sous les sombres allées des bazars. Celui des épices, des fruits, de la viande et des quincailleries, est très-considérable; il remplit tout un quartier. Mais le plus intéressant de tous, est le grand bazar en pierres, voûté comme celui de Constantinople. Il porte le nom de Chadirvanlî bazar (bazar de la Fontaine). En effet, au centre de l'artère principale, s'ouvre une vaste rotonde dans laquelle on pénètre par des arcs de forme arabe, qui lui donnent un cachet oriental très-caractérisé. Du vaste bassin, placé au centre, s'élance un jet d'eau, resplendissant comme des escarboucles, dans l'ombre bleue de cette coupole obscure. Parfois des rayons de soleil se filtrent à travers les étroites fenêtres et viennent frapper quelque étoffe blanche, rouge ou orange, qui semble alors s'allumer comme une torche, au milieu de la nuit.

Dans cette rotonde, sont étalés des costumes de toute espèce, des loques de toute couleur; c'est le bit-bazar, la salle des vieilleries, dirions-nous en littérature pudibonde d'autrefois : le romantisme nous permet de traduire littéralement et d'écrire : *Le bazar des poux !*

Dans les galeries adjacentes on trouve les étoffes de soie, fabriquées à Brousse et aux environs, de temps immémorial. Nous citerons, comme les plus remarquables : le Kâtîfeh, sorte de velours à grands dessins qui sert à couvrir les sofas. Cette étoffe a quelque ressemblance avec le velours d'Utrecht, seulement, au lieu d'être en laine, elle est en soie mêlée de coton; et les ornements se détachent du fond par un relief de couleur différente. Ce nom turc de kâtifeh lui vient de la fleur veloutée *Celosia cristata*, que nous nommons crête de coq ou amarante, et qui croît dans tout l'Orient.

Le Bouroundjouk est une toile de soie blanche, transparente comme la gaze, mais très-forte; parfois rayée de couleur, elle sert à faire les chemises si recherchées des Kaidji du Bosphore. On en trouve de toute qualité et pour toutes les fortunes. Le ḥakir, étoffe de soie et coton, très-variée de couleur et de rayure, est employée spécialement pour les robes et les pantalons de femme, les gilets d'hommes et leur kaftân. Cette toile, d'une excellente fabrication et à laquelle le cylindre donne un lustre égal au satin, se lave parfaitement et sans rien perdre de l'éclat de ses couleurs.

Les pichtimal, tabliers de bain en soie amarante et orange,

tramée d'or et d'argent, sont ici beaucoup moins chers qu'à Constantinople et font de charmants tapis de table.

En sortant du Chadirvanli-bazar, on arrive à Bâlouk-bazar, le marché aux poissons qui n'est autre chose qu'une rue bordée de boutiques, et entièrement recouverte par un berceau de vignes séculaires. Quelques rayons de soleil parviennent à percer de place en place, ce feuillage épais; tombant comme une pluie lumineuse dans l'ombre de cette avenue, ils produisent des effets merveilleux. Si vous ajoutez à ce paysage, les costumes magnifiques des Zeïbek, sorte de garde rurale à la taille d'Hercule, à la figure superbe et qui se distingue par des turbans gigantesques et des manches qui pendent jusqu'à terre, alors le tableau sera complet et digne du pinceau de Decamps.

Au bout de cette allée, on tourne à droite et bientôt on sort de la ville par une route ombreuse, véritable *traîne* de verdure où les vignes, les clématites et les chèvrefeuilles, s'enlacent aux grands arbres qui les surmontent, et forment ainsi deux arceaux de feuillage superposés.

Cette route, qui conduit aux sources thermales de l'Olympe, se sépare bientôt en deux branches : l'une côtoyant les flancs de la montagne, l'autre descendant jusqu'au fond de la vallée; elle semble ne pas savoir elle-même, tant elle est sinueuse et encaissée, la direction qu'elle doit suivre. Ces bocages, nourris par de fécondes haleines, sont remplis de ruisseaux où se plongent les tortues; ils sont le séjour d'insectes brillants, d'oiseaux et d'écureuils qui volent, chantent et bondissent à l'aise. Tout cela est respecté dans son existence, et vit sans crainte dans ce paradis. Les Turcs sont bien trop poëtes pour dépeupler ainsi leurs arbres et leurs jardins. Ils n'ont pas encore, il est vrai, de conservatoire de musique; mais cette hymne de toute la vie, ce grand poëme de Dieu, qui s'échappe de toute part, cette symphonie des airs, que le vent dans les feuilles, les insectes dans l'herbe, l'eau sur les cailloux et les oiseaux avec leur sentiment mélodique, se chargent d'exécuter; mots inarticulés, langue des dieux, que Beethoven le poëte suprême, a su si bien comprendre et traduire, les Turcs l'écoutent en extase et l'admirent dans sa libre grandeur. Pour ceux qui vivent avec la nature, la contemplent et l'étudient sans cesse, la masse des sons, aussi bien que la masse des couleurs, est toujours harmonisée par la distance, par l'épaisseur de l'air, et ils

trouvent là des poëmes en musique et en peinture, que les plus habiles, les mieux doués, parviennent quelquefois, trop rarement hélas, à transcrire en langage terrestre, à la portée des multitudes.

On retrouve toujours dans ces sites olympiens les descriptions de la poésie antique, aussi exactes que si elles étaient faites d'hier. Ce sont bien là ces pampres fleuris, ces grottes de verdure, ces eaux murmurantes qui semblent réciter en cadence les vers de l'Iliade. L'émotion des souvenirs est partout en ces lieux si vive et si marquée, qu'on remonte malgré soi vers ces temps mythologiques!

Après avoir dépassé les bains qu'on laisse sur la gauche, on arrive dans la plaine, à un petit café construit sous de grands platanes, et d'où la ville apparaît tout entière et dans toute sa beauté.

Revenons aux bains : c'est un sujet qui importe trop au pays et aux voyageurs pour le traiter légèrement. Nous ne nous occuperons ici que de ceux alimentés par les sources thermales, qui sont au nombre de dix-huit ou vingt. Les autres bains, grands et petits, publics et privés, dont la chaleur est naturelle ou artificielle, ne sauraient se compter; il y en a, dit-on, plus de trois mille. L'abondance des sources et la prédilection des Orientaux pour les bains, dont l'usage est un devoir prescrit par la loi musulmane, expliquent cette prodigalité.

Les bains en Orient sont encore construits de nos jours comme ils l'étaient en Égypte, en Assyrie et dans la Perse ancienne, ainsi que chez les Grecs et les Romains d'autrefois qui avaient emprunté à l'Asie tous ses usages, oubliés à peu près par la Grèce et l'Italie modernes. Pour retrouver les plus vieilles coutumes, c'est en Orient qu'il faut aller; cet Orient aussi conservateur par son climat que par l'esprit des hommes qui l'habitent.

On ne saurait se faire idée chez nous de la jouissance que les Orientaux trouvent à se baigner. Pour eux, sous ces zones torrides, le principe vivifiant, c'est l'eau; partout en effet où coule une rivière, où murmure un ruisseau, où jaillit une source, la vie des plantes et des animaux se montre pleine de turgescence et d'animation. C'est qu'il y a là le soleil toujours ardent qui féconde ce principe humide, tandis que dans les climats froids, l'humidité sans le soleil, bien loin d'être une source de vie, est un principe de mort. Aussi, nous est-il mal aisé d'apprécier à sa juste valeur le plaisir continuel et prolongé des bains et le soin avec lequel ces établisse-

ments sont tenus et construits. Dans cet usage, il ne faut pas voir seulement une règle d'hygiène, mais encore et surtout un plaisir sensuel.

La manière dont on prend ces bains est connue. On entre d'abord dans une première salle carrée, couverte par une voûte en pendentif et garnie d'estrades et de lits. C'est la salle froide, l'*apodyterium* ou *vestiarium* des Romains, et qui se nomme en turc, djamékian. C'est ici que l'on quitte ses vêtements, que se fait la toilette et le keïf, le repos avant et après le bain; que l'on fume la pipe, que l'on boit le cherbet et le café, que se racontent les histoires merveilleuses. Au-dessous de la coupole ouverte à son sommet pour donner de l'air et du jour, se trouve une fontaine jaillissante qui décore admirablement cette pièce. De là, on passe dans le soukloukl, la salle tiède, le *tepidarium*, qui communique directement avec le hammâm, le bain proprement dit, qui est la salle chaude ou *laconicum*. Cette salle, toujours la plus belle, est éclairée par une quantité de trous pratiqués dans l'épaisseur de la voûte et fermés en dehors par d'épaisses lentilles de verre. Ces trous en forme d'étoiles, reliés par des dessins géométriques, apparaissent lumineux sous la voûte sombre, comme les étoiles au ciel, et produisent un effet charmant. C'est là un modèle à suivre pour éclairer et décorer une coupole.

Dans le hammâm, en outre des fontaines qui coulent le long des murs, et des renfoncements qui servent de cabinets particuliers, il y a parfois au milieu une vaste piscine où l'on peut se baigner à l'aise. En entrant dans cette dernière salle, on est saisi tout d'abord par une atmosphère étouffante; mais bientôt les pores s'ouvrent, la transpiration s'établit, et dès lors on éprouve un bien-être inexprimable. Assis près d'une fontaine, les garçons de bain s'emparent de vous; ils vous savonnent, vous retournent, vous massent du haut en bas et vous inondent d'une eau toujours renouvelée. Ensuite ils vous enveloppent de linge chaud, puis vous ramènent dans le *vestiarium*. Là, couché sur un lit, on vous change encore de linge, on vous masse de nouveau et d'une autre façon pour raffermir les chairs et arrêter la transpiration. A bien dire, c'est plutôt une magnétisation qui amène promptement le sommeil. On reste ainsi dans un état de torpeur et d'abattement plein de charme, jusqu'au moment où arrivent la pipe et le café. Après quoi la transpiration ayant complétement cessé, on peut sans crainte s'exposer à l'air extérieur.

Dans les deux bains d'Eskí-Kaplidja et de Kukurtlu, on trouve une quatrième subdivision, toute spéciale à leur usage curatif et qui n'existe pas dans les bains ordinaires. C'est le *sudatorium* ou boghoulouk. Dans les hammâm où l'eau doit être chauffée, le dallage en marbre est supporté par des piliers de briques entre lesquels circulent des tuyaux d'eau bouillante, qui montent jusque dans les murs.

Le prix de ces bains est d'une étonnante modicité : 3 ou 4 *paras*, c'est-à-dire moins d'un sou pour les pauvres, et 30 ou 40 paras pour les riches et les étrangers. On voit qu'en Turquie la spéculation égoïste et avide n'est pas encore venue accaparer les richesses adorables de la nature, et spéculer sur les souffrances de l'homme. Personne ici n'exploite les bienfaits de la Providence; on en jouit comme on jouit du soleil et des beaux paysages, et plût à Dieu que notre Europe tant civilisée ressemblât un peu plus à cet Orient si sauvage!

ADALBERT DE BEAUMONT.

*(La suite à un prochain numéro.)*

# DESCRIPTION DE TEMÂCÎN (*)

## SAḤARA DE LA PROVINCE DE CONSTANTINE.

Cette ville, située au milieu d'une forêt de palmiers qui occupe à peu près une lieue carrée de terrain, a la forme d'un cercle d'une circonférence de 1,200 mètres (mesurée au bord extérieur du fossé), et dont le diamètre Est Ouest est un peu plus grand que celui du Nord au Sud. Elle est circonscrite, comme Touḳourt, par un fossé rempli d'eau; mais un peu moins profond.

Temâcîn est entourée, bastionnée en moellons et en pierres d'une mauvaise chemise entièrement ruinée sur plusieurs points. Cette chemise est percée de trois portes; au Sud, Bâb Tazât qui n'est point défilée; à l'Ouest, Bâb Mindj qui l'est; au Nord, Bâb el Ṛedour ou Bâb el Ḳaśba qui est murée; comme celle de Touḳourt, elle livrait passage aux condamnés qu'on allait exécuter entre le fossé et la muraille. Mais comme le droit de haute justice n'est plus accordé au cheiḳ de Temâcîn, la porte devenait inutile et a été supprimée.

La plupart des rues qui aboutissent à la muraille se terminent par

(*) Extrait des Mémoires adressés au ministre de la guerre par M. Berbrugger, membre correspondant de l'Institut, à la suite d'un voyage d'exploration dans les oasis méridionales de l'Algérie.

une place plus ou moins grande appelée blaka. Ce sont des places d'armes qui correspondent généralement aux bastions. Ici, comme à Toukourt, les maisons situées aux extrémités de l'enceinte sont adhérentes au rempart.

Temâcîn est divisée en deux parties par une rue qui la coupe du Nord au Sud et qu'on appelle El-Harrouche. La tribu de Tazât occupe le côté oriental de cette limite et celle de Mindj est à l'Ouest. Tazât se subdivise en deux quartiers qui sont de l'Est à l'Ouest; Boudjerâr et Dakelâni. Mindj se partage également en deux portions qui sont, en continuant la même direction : Fokâm et Hammon. Tazât occupe un espace plus considérable que Mindj; mais il est moins peuplé. C'est le quartier aristocratique et commerçant tout à la fois. Dans sa partie la plus élevée, se trouve le zenga, nom générique de la place du gouvernement dans les oasis méridionales. La Kasba borde cette place à l'Ouest et au Nord; la maison de Lella Chonika, mère du cheik actuel et celle de Lella Kadoudja, veuve d'un ancien cheik la bordent à l'Est et au Sud. Dans une maison située derrière celle de Lella Chonika habite Si Béchir ben Koder, oukîl ou consul de Ben Djellâb à Temâcîn.

En entrant par Bâb Tazât, on trouve le Souk, place beaucoup plus petite que celle où se tient le marché de Toukourt. Elle est entourée de boutiques occupées par les Souâfa de l'Ouêd aux époques de l'année où l'absence de maladies permet aux étrangers d'habiter Temâcîn. La rue qui va de Souk à la mosquée de Bâ Aïssa et celle qui la croise en passant devant cette mosquée sont remplis de petits marchands et d'artisans parmi lesquels sont quelques Juifs qui là comme partout, travaillent en bijoux et fabriquent des cardes. Les marchands d'étoffes, d'épiceries, etc., se tiennent plus particulièrement sur le Souk.

Il y a deux mosquées dans Tazât : celle de Bâ Aïssa, à peu près au centre de cette région. Elle est consacrée à un marabout Mozâbi, circonstance très-fréquente dans l'Ouêd Rîr et qui confirme la tradition d'après laquelle les Beni Mezâb auraient eu jadis toute cette contrée en leur puissance.

La deuxième est la grande mosquée située au Nord-Ouest, et à 50 pas de la précédente, sur le côté oriental d'El-Harrouche, limite qui sépare, comme on l'a vu, les Mindj des Tazât. Le minaret a été démoli, il y a une douzaine d'années, parce qu'il menaçait ruine.

On lit sur la porte, qu'il a été bâtie par un architecte appelé Ahmed ben Mohammed el-Fân, en 817 de l'Hégire (1414 de J.-C.). M. Prax a pris le minaret d'El-Hadj Abd Âllah pour celui-ci, qu'il n'a pas remarqué, parce qu'il est rasé à quelques mètres au-dessus du sol de niveau avec les murs de la grande mosquée.

Au centre des Mindj, est la mosquée d'El-Hadj Abd Âllah, la plus belle de Temâcîn. A une centaine de mètres plus au Nord, il y a une autre mosquée moins considérable, consacrée à Sidi el-hadj Alî, le grand marabout de Tamelhât. Tels sont les principaux édifices religieux que l'on rencontre dans l'intérieur de cette ville.

Temâcîn est couvert de très-près, au Sud, par deux faubourgs: Barbîen, à l'Est et Hafâfra, à l'Ouest. Le premier a 215 mètres de développement le long du fossé qu'il touche presque, ainsi que Hafâfra qui est long de 295 mètres sur une quarantaine de mètres de largeur moyenne. La rue qui sépare ces deux faubourgs est à peu près dans l'axe de Bâb Tazât.

Deux marabouts semblent veiller sur la porte principale de Temâcîn et ses deux faubourgs; au coin oriental de Hafâfra, c'est le santon Mozâbi El-hadj Bâ-Hammon; au coin occidental de Barbîen, c'est Sidi ben Djerlou dont il a déjà été question dans la description de Toukourt.

On lit dans le travail de M. Prax, publié, en février 1849, dans la *Revue d'Orient* :

« Temacîn.—Au sud-est de Temâcîn, le faubourg Hafâfra, 1,000 fusils, 3,000 habitants.—A l'ouest, Berbîa, 40 fusils, 120 habitants. »

L'orientation est fausse pour les deux faubourgs, et le chiffre de la population est singulièrement exagéré pour le premier. En ôtant un zéro à l'évaluation de M. Prax, on aurait 100 fusils et 300 habitants, ce qui approcherait beaucoup plus de la vérité.

On déplore que ce voyageur, pourtant si judicieux, ait cru devoir adopter le système moderne de donner pour toute chose un chiffre précis; même quand les gens les plus éclairés du pays seraient incapables d'en fixer un. On tombe ainsi dans des erreurs grossières qui, présentées avec les formes exactes de la statistique, sont adoptées ensuite comme des vérités incontestables par le lecteur. A Alger, où nous habitons depuis plus de vingt ans, nous n'avons jamais pu connaître le véritable chiffre de la population musulmane, parce que les préjugés et les répugnances de cette population l'ont constam-

ment portée à faire de fausses déclarations. Et l'on veut nous donner des chiffres rigoureux pour la population du Sahara, le nombre de ses fusils, de ses palmiers, etc. C'est le moyen d'obtenir des statistiques aussi exactes que celles qui se fabriquent dans certains cas pour le nombre des chevaux, bœufs, moutons, poules, etc., des centres agricoles.

Il y a d'ailleurs dans les évaluations de M. Prax une erreur très-singulière. Il donne à toute cette oasis une population de 4,440 habitants; mais cette somme est le total des chiffres partiels qu'il a indiqués pour les faubourgs et les villages de la banlieue de Temâcin. Quant à la population de la ville, il n'en dit rien et n'en tient nul compte. C'est une assez étrange distraction. Dans un autre passage où il compare la population de Temâcin et de sa banlieue, il dit que la première est de 4,500 habitants et l'autre de 20,000. C'est-à-dire qu'il supprime de nouveau la population de *la ville* de Temâcin et qu'il accorde à Toukourt et à sa banlieue seulement, plus de population qu'il n'y en a dans toute la contrée qui dépend de Ben-Djellâb, à moins qu'il n'étende la banlieue de Toukourt jusqu'à Merier qui en est à 100 kilomètres, ce qui serait donner au mot banlieue une acception qui n'est pas habituelle.

ADRIEN BERBRUGGER,

**Membre correspondant de l'Institut,**
**Conservateur de la Bibliothèque et du Musée d'Alger.**

(*Communiqué par le ministère de la guerre*).

---

# MÉḲÂMAT

OU

# SÉANCES DE HARÎRÎ.

Le mot arabe mékâmat qui signifie littéralement *séances*, s'applique aussi aux conversations et morceaux d'éloquence ou discours académiques qui se récitent dans les compagnies de gens de lettres. On connaît plusieurs recueils de pièces de ce genre. Hamadânî, surnommé Badî el-Zemân, c'est-à-dire la Merveille du temps, est le premier qui ait fait un ouvrage intitulé : Mékâmat, c'est-à-dire Séances. El-Kamas a composé sous le titre de Mékâmat el-Kamas, un recueil intitulé aussi Riad el-Azhâr ou les Parterres de fleurs, et qui contient dix discours dont le dernier portait le nom de Sandjar, sultan des Seldjoukides. El-Soyouti a aussi composé vingt-neuf discours de ce genre qui portent les noms de fleuris, dorés, azurés, musqués, etc.

De tous les ouvrages connus sous le nom de Mékâmat, aucun n'a acquis autant de célébrité que celui de Ḥarîrî, dont le recueil composé de cinquante discours en prose mêlée de vers, est considéré comme le chef-d'œuvre de ce genre, et mérite, dit le plus docte des grammairiens arabes, d'être écrit en or sur de la soie.

Abou Mohammed el-Kâcim Ebn Ali, surnommé Hariri parce qu'il faisait le commerce de la soie (harir), naquit près de Baśrah, l'an de l'hégire 446, et mourut l'an 515, sous le règne de Mostarched, 29e kalif de la race des Abassides. Il composa son ouvrage sur les instances d'Abou Chirwân Kaled, wizir du sultan Mahmoud de la dynastie des Seldjoukides. Ce chef-d'œuvre d'éloquence contient cinquante discours ou déclamations sur différents sujets de morale, et chacun de ces discours porte le nom du lieu où il a été récité. Le premier a pour titre le nom de Sanâ, capitale de l'Yémen, et le dernier celui de Baśrah.

Il est nécessaire d'ajouter, pour les personnes qui ne connaissent pas l'ouvrage de Hariri, que dans ce livre, l'auteur suppose qu'un homme nommé Abou Zéid gagne sa vie à improviser des vers, et parcourt à cet effet diverses villes d'Asie et d'Afrique, prenant tous les langages et revêtant toutes les formes; ce qui donne lieu à cinquante différentes aventures formant autant de chapitres dont le héros vient souvent incognito débiter des vers et finit par être reconnu.

Plusieurs écrivains arabes ont écrit des commentaires sur les mots difficiles qui se rencontrent tant dans la prose que dans les vers de cet ouvrage devenu classique en Orient. Parmi ces commentaires, on distingue ceux d'Okberi el-Bagdadi et d'el-Motarezi el-Chirazi; enfin, celui de S. de Sacy qui, au dire des savants arabes, est un chef-d'œuvre.

Les notes qui accompagnent la traduction suivante sont empruntées en grande partie au travail de S. de Sacy. Le traducteur espère que le lecteur sérieux ne s'offensera pas de la légèreté de quelques passages et de la liberté de certaines expressions. Il a dû conserver les uns et reproduire les autres dans l'intérêt de l'ethnologie des peuples musulmans.

---

## SÉANCE DE REÏ

J'étais un jour dans la ville de Reï, lorsque je vis une foule aussi épaisse qu'une nuée de sauterelles. Les gens qui la formaient marchaient avec hâte et parlaient entre eux d'un prédicateur qu'ils

allaient entendre et qu'ils préféraient à Ebn Samoun (1). Désireux de connaître le talent du wâez, je ne balançai pas, malgré les cris et la presse qu'il me fallait souffrir, de m'unir à cette foule. Nous ne tardâmes pas d'arriver à un cercle nombreux où se trouvaient assemblés le prince et le sujet, l'homme illustre et l'homme sans considération. Au milieu de l'assemblée se trouvait un vieillard qui pérorait avec onction, et que chacun paraissait écouter avec le plus vif intérêt. Voici ce que je lui entendis dire : « Fils d'Adam, pourquoi te laisses-tu si facilement séduire par le plaisir? pourquoi es-tu porté à faire ce qui t'est nuisible? Tu n'aspires qu'aux louanges, tu te livres à mille soins inutiles, et tu oublies tes intérêts les plus chers. Tu tends l'arc du crime, et tu te revêts du manteau de l'avidité, oubliant qu'il ne faut à l'homme que quelques bouchées pour vivre. Tu n'obtempères pas aux avis qu'on te donne, et les menaces qu'on te fait ne te touchent point. Tu t'abandonnes complétement à tes désirs ; comme l'aveugle, tu erres à l'aventure. Tu ne penses qu'à acquérir des richesses périssables, sans songer qu'elles seront bientôt la proie de tes héritiers. Crois-tu être abandonné au hasard? crois-tu que demain (au jour du jugement), Dieu ne te demandera pas compte de tes actions? Crois-tu que la mort se laisse séduire par des présents, et qu'elle fasse quelque différence entre le lion superbe et le faible faon de la gazelle? Rien n'est utile pour l'autre vie que les bonnes œuvres. Heureux qui sait fermer son cœur à la volupté et qui l'ouvre aux purs sentiments de la religion. »

« A quoi te serviront ces palais somptueux, ces immenses richesses, lorsque quelques poignées de terre couvriront ton corps privé de vie ! Emploie tes richesses à faire du bien, avant que l'inconstante Fortune te les ait arrachées : personne n'est à l'abri de sa perfidie. Résiste à tes passions ; nul ne les a suivies sans être tombé du faîte de l'honneur dans l'avilissement. Sois pieux, crains Dieu,

(1) Ebn Samoun est un prédicateur célèbre. On lui dit un jour : « Tu prêches l'austérité, tu dis qu'il faut renoncer aux vanités du monde, et cependant tu te revêts des plus beaux habits et tu te nourris on ne peut plus délicatement. Comment cela se fait-il? — Toutes les fois, répondit-il, qu'il sera utile à ton avancement dans la vie spirituelle de te revêtir d'habits fins et de te nourrir de mets délicats, fais-le sans scrupule. »

verse sur tes fautes des larmes abondantes, pense au breuvage de coloquinte que te prépare la mort. N'oublie jamais que ta dernière habitation sera une fosse dans la terre. Heureux celui qui répare le mal qu'il a pu faire, alors qu'il le peut encore! »

Tandis que l'orateur parlait, les assistans sanglottaient et laissaient voir des signes de conversion. Quand il eut fini et que le silence fut rétabli, quelqu'un implora le secours de l'émir qui était présent contre l'injustice de son lieutenant Comme le plaignant vit que l'émir n'accédait pas à sa prière, il s'adressa à l'orateur, qui reprit aussitôt la parole, faisant allusion à l'émir.

« On doit s'étonner qu'il y ait des personnes qui ambitionnent un gouvernement et qui, lorsqu'elles le possèdent, sont injustes. Si elles savaient qu'il n'est aucune situation qui ne change, non, elles ne tyranniseraient pas le peuple qui leur est confié, et elles fermeraient leurs oreilles aux mensonges du délateur. Il faut que le peuple se laisse gouverner par ceux entre les mains de qui sont les rênes du pouvoir : il faut qu'il paisse l'herbe amère si on le conduit pour la paître; qu'il boive l'eau salée si on ne lui en donne pas de douce. Il faut qu'il supporte avec patience tous les maux que ses supérieurs lui font éprouver, et qu'il se contente de répandre des larmes; mais un jour, il rira à son tour, lorsque la fortune abandonnera tout d'un coup ce superbe, et excitera contre lui l'incendie de la sédition. La joie de ses ennemis viendra encore insulter à son malheur. Dépouillé de tous ses emplois, il sera un objet de pitié au jour où son visage sera couvert de la poussière du mépris. Tout cela n'est rien encore : il sera bientôt forcé de comparaître à ce tribunal où l'homme le plus éloquent balbutiera. Là, plus vil que le champignon du désert, il sera forcé de rendre un compte terrible et minutieux. En ce jour redoutable, il voudrait bien n'avoir jamais été au pouvoir.

» O toi, continua le prédicateur, en s'adressant directement à l'émir, ô toi qui occupes le rang élevé de gouverneur, dépose un vain orgueil... Le bonheur est un vent variable et le pouvoir un éclair trompeur, que ne suit point la pluie. Le meilleur prince est celui qui rend ses peuples heureux. Celui qui les rend malheureux est détesté dans ce monde et puni dans l'autre. Non, tu ne seras point de ceux qui tyrannisent leurs administrés. Les actions ne sont point indiffé-

rentes; la balance pèsera, et tu seras jugé comme tu auras jugé. »

Le gouverneur fut interdit à ces paroles; il changea de couleur et se mit à gémir et à soupirer. Il alla ensuite consoler celui qui s'était plaint, et réprimanda celui dont il s'était plaint : puis il fit toutes sortes d'honnêtetés au prédicateur, et le combla de présents. Celui-ci se retira alors au milieu de ses compagnons, content de l'heureux succès de ses paroles. Je le suivis, il s'en aperçut et me dit :

« Mon cher Hâreṭ, je suis Abou Zéid que tu connais. Je me plais toujours à changer de costume et de langage. Tantôt je réjouis par mes plaisanteries celui que le luth le plus harmonieux ne saurait émouvoir. Tantôt je dis au contraire des choses sérieuses. Depuis la dernière fois que je t'ai vu, je n'ai éprouvé aucun accident fâcheux. Je continue toujours à m'emparer des proies que je puis saisir. Comme un loup dévorant, je viens fondre sur les troupeaux (1). »

---

(1) Les dernières phrases, que je me dispense de traduire à cause de leur peu d'intérêt, sont accompagnées de cette glose sur Amrou Ben Obaid. C'était un homme pieux et excellent conseiller. Le ḳalife Al-Mansoûr le rencontra un jour et le pria de lui dire quelques paroles d'édification. Si le gouvernement qui est actuellement dans tes mains, lui dit aussitôt Amrou, fût resté dans les mains de ceux qui t'ont précédé, il ne te serait point parvenu. Prends garde à cette nuit qui engendrera un jour qu'une nouvelle nuit ne suivra pas. Ensuite Amrou chanta des vers dont voici la traduction.

« O toi que l'espoir séduit et qui ne penses pas à l'infortune et au chagrin qui peuvent remplir ta vie, ni à la mort qui peut bientôt finir tes jours. Le monde n'est qu'une hôtellerie où les gens de la caravane descendent et se retirent bientôt après. »

A ces mots, Al-Mansoûr ne put retenir ses larmes.

Lorsque ce ḳalife apprit la mort d'Amrou, il dit : Il ne reste plus actuellement personne sur la terre dont il faille se cacher. Il alla visiter son tombeau à Murran, et y récita ces vers.

« Que Dieu soit propice à l'âme d'Amrou, dont le corps est déposé dans le tombeau auprès duquel je passe à Murran. Tombeau précieux, tu renfermes les restes sensibles d'un vrai croyant, d'un homme timoré qui a eu la foi la plus vive en Dieu et qui a respecté le Ḳoran. Si le siècle eût laissé subsister un homme de bien, il nous aurait conservé cet homme recommandable. »

## SÉANCE DE SINDJÂR.

Je revenais un jour de la Syrie à Bagdad. La caravane était bien composée : nous avions avec nous Abou Zéid fait pour arrêter un homme pressé et la merveille du siècle par son éloquence. Comme nous descendîmes à Sindjâr (1), un négociant de la ville fit un repas de noces auquel il invita en masse tous ceux qui voudraient y venir (2) et même les gens de la caravane. Nous nous rendîmes à cette invitation. On servit mille mets délicieux; enfin on apporta un vase aussi transparent que si c'eût été de l'air des champs concret. Ce vase était rempli de confitures excellentes : il n'eut pas plutôt paru que chacun jeta sur lui un regard avide; mais à peine Abou Zéid l'aperçut-il qu'il se leva comme un insensé, et s'éloigna avec précipitation. Nous fîmes tout notre possible pour l'engager à revenir; mais il dit : « J'en jure par celui qui rend la vie aux morts, je ne m'avancerai que lorsqu'on aura retiré ce vase. » Ne voyant pas d'autre moyen de le faire revenir, nous fîmes donc enlever ce cristal, ce qui excita une sensation pénible dans l'assemblée. Lorsque Abou Zéid fut revenu à sa place, nous lui demandâmes aussitôt pourquoi il s'était ainsi levé et avait fait emporter le vase. C'est, dit-il, parce que le verre est un délateur (3). Or, depuis plusieurs années, j'ai juré de ne me trouver jamais en un même lieu avec un délateur, et voici quelle est la cause de mon serment. J'avais un voisin qui, à l'extérieur, était la douceur même; mais qui, au fond, était un vrai scorpion, dont les paroles étaient du miel le plus doux et les pensées cachées le poison le plus subtil. Notre voisinage m'engagea à faire connaissance avec lui, et, séduit par ses manières, je le fréquentai. Je croyais trouver en lui un bon voisin, un ami affectionné, et je ne trouvai qu'un vautour destructeur et un serpent perfide. Je mangeai avec lui le sel de l'amitié,

(1) Ville du Diarbekr, près de Mossul, sur la route de Damas à Bagdad.

(2) Les Arabes invitent quelquefois de cette manière, sans prier personne en particulier.

(3) Horace a dit de même :

Arcanique fides prodiga, pellucidior vitro.
(Odes, I. 17.)

je bus le vin de la concorde, sans présumer qu'un jour je serais charmé de ne plus le voir. Je possédais une esclave qui n'avait pas sa pareille tant sa beauté était parfaite; sa vue enflammait les cœurs, son sourire laissait voir à découvert des dents plus blanches que les perles, qui faisaient un agréable contraste avec l'incarnat purpurin de ses lèvres dont l'éclat l'emportait sur le corail. Un seul de ses regards excitait dans le cœur un trouble voluptueux. Parlait-elle, le philosophe le plus froid ne pouvait rester sans émotion; lisait-elle, elle guérissait le cœur affligé et rendait la vie au mourant. Ses accents rappelaient ceux de David, effaçaient ceux de Mạbad (1) et d'Isḥac (2), et faisaient oublier la flûte de Zunâm (3). Sa danse enfin était aussi agréable que celle des bulles de vin dans les coupes. Je vivais content en sa compagnie; je la tenais soigneusement cachée aux regards et n'en parlais jamais. Je craignais même que le zéphyr, en répandant ses parfums, ne découvrît sa retraite ou qu'un nouveau Sâlih (4) ne devinât son habitation. Le malheur de ma destinée voulut que dans la chaleur du vin je parlasse de cette jeune esclave à mon voisin. Je n'eus pas plutôt ouvert la bouche à ce sujet, que je m'en repentis; mais la flèche était partie : je me contentai de faire promettre à ce faux ami de garder un secret inviolable sur ce que je venais de lui apprendre, quand même il aurait lieu de se plaindre de moi. Il me dit alors qu'il tenait les secrets avec autant de soin que l'avare garde les pièces d'or. A peine y avait-il deux ou trois jours

---

(1) Nom d'un célèbre chanteur.

(2) Cet Isḥac est Isḥac ben Ibrahim de Mossul, qui était un des courtisans de Haroun El-Rachid, et le plus célèbre de son siècle dans le chant. Il a aussi travaillé avec beaucoup de succès à la théorie de la musique arabe.

(3) Excellent joueur de flûte, qui était aussi des familiers de Rachid. Buḳtari a dit au sujet de ce musicien et de Banân, célèbre joueur de luth :

« Une vie douce et paisible peut se comparer au jus clair et limpide de la grappe mûrie par la nue bienfaisante, à ce jus vermeil, lorsque tu le verses doucement dans ta coupe; ou au luth de Banân lorsque la flûte de Zunâm accompagne le frémissement voluptueux de ses cordes. »

Cherichi dit que Zonam a inventé l'instrument à vent nommé nâï (flûte), et qu'en Barbarie on nomme cet instrument *zulâmi*, mot évidemment formé de Zonam, le *n* étant changé en *l*.

(4) Célèbre devin. Ebn Kelbi dit qu'il vécut trois cents ans.

que nous avions eu cet entretien que le gouverneur de la ville trouva bon d'aller se présenter chez le roi pour faire passer les chevaux en revue et pour solliciter des faveurs. Toutefois il voulut de son côté lui porter un présent qui pût lui être agréable et le lui offrir avant l'audience. Dans cette intention, il fit des largesses à ses émissaires, et donna à espérer une forte récompense à celui qui le mettrait en possession de ce qui pourrait le contenter. Mon perfide voisin, dans l'espoir de la récompense, ferma l'oreille aux reproches de sa conscience, et alla trouver le gouverneur à qui il dit ce que je lui avais confié sous le secret le plus absolu. Je n'appris que j'avais été ainsi desservi que lorsque les gens du gouverneur vinrent chez moi, m'engager à lui céder cette perle solitaire, me disant d'y mettre le prix que je voudrais. Je rejetai toutes les propositions que l'on me fit; mais rien ne put faire désister le gouverneur de son désir; ni prières, ni supplications, ni difficultés. Toutefois je ne pouvais me résoudre à me séparer de ma jeune esclave; c'était m'arracher le cœur de la poitrine. Le gouverneur finit par me menacer, par me frapper même... La crainte de la mort me fit alors acquiescer à ses désirs. C'est à cette occasion que je promis à Dieu de ne me trouver jamais avec un délateur : or, le verre a ce caractère pervers, en sorte qu'il a passé en proverbe pour exprimer la délation, donc mon serment s'étend jusqu'au verre, et c'est pourquoi je n'ai pas voulu m'en approcher.

« Après l'explication que vous venez d'entendre, ne me blâmez point de ce que je suis cause que vous n'avez pas mangé des confitures contenues dans ce vase. Je réparerai, autant que possible, le dommage que j'ai occasionné. D'ailleurs tout ce que je vous ai dit est, pour les hommes instruits, plus agréable que ce dont je vous ai privés. »

Nous reçûmes parfaitement bien ses excuses, et nous lui dîmes même, pour le consoler, que le meilleur des hommes a été lui-même victime de la délation (1). Nous lui demandâmes ensuite ce qu'était devenu, après cette action perfide, ce voisin délateur. « Il s'humilia, nous dit-il, il me fit intercéder par des personnages puis-

(1) L'auteur veut parler ici d'une femme dont il est question dans le Ḳoran, sur. CXI. Cette femme était espion des Koraïchides auprès de Mahomet.

sants; mais j'étais décidé à ne plus lui rendre mon amitié. Il eut beau insister, je fus inflexible : toutefois, ce furent des vers que je fis, poussé par la haine, qui me délivrèrent tout à fait de ses importunités; il désespéra alors de voir revivre mon amitié, comme les incrédules désespèrent de voir ressusciter les morts.» Nous priâmes Abou Zéid de nous réciter ces vers, ce qu'il fit sans se faire prier, ni sans être intimidé en aucune manière.

« J'avais un ami qui posséda toute ma tendresse, tant que je le crus sincère. Je croyais trouver en lui un compagnon fidèle, un aide, un disciple; mais je connus bientôt sa méchanceté (1), et je le laissai avec haine. J'avais cru voir dans sa physionomie les traits de la douceur, pouvais-je m'attendre qu'il ferait à mon cœur une blessure que le magicien le plus habile ne saurait guérir. Bien loin de m'être ni utile ni agréable, il s'est déclaré mon ennemi..., il a divulgué mes secrets. Ah! que j'eusse désiré ne l'avoir jamais eu pour ami. Il m'a fait même détester l'aurore; car sa clarté dévoile ce que les ténèbres cachaient aux regards (2), et il m'a fait, au contraire, aimer la nuit. Oui, il suffit qu'on rapporte pour être digne de reproche et d'animadversion. »

Lorsque le maître de la maison eut entendu ces vers, il fit asseoir Abou Zéid à la place d'honneur, et fit servir nombre de vases d'argent remplis de confitures et de friandises. « Ne confonds point ces vases, dit-il alors à Abou Zéid, avec les autres; car ceux-ci repré-

---

(1) On trouve dans bien des poëtes arabes, des plaintes sur la perfidie des amis. Un de ces poëtes a dit :

« Je suis devenu misanthrope à force de connaître les hommes et d'avoir eu des amis les uns après les autres. Je n'ai pas eu un seul ami qui n'ait fini par m'abreuver de chagrins après avoir fait mon bonheur au commencement de notre amitié. Quand je suis venu lui demander son assistance contre un désastre de la fortune, j'ai été forcé de compter cet ami au nombre de mes malheurs. »

(2) Un poëte arabe a dit : — « Ne vas trouver que dans la nuit ta bien-aimée; car le soleil est un délateur; mais la nuit cache avec soin les mystères de l'amour; que dis-je? il les conduit, il les couronne. Combien d'amants qui doivent à son voile impénétrable le bonheur de voir leur maîtresse, tandis que l'importun délateur est plongé dans un profond sommeil! »

sentent celui qui garde fidèlement les secrets. » Abou Zéid dit alors à la société : « Eh bien! messieurs, avez-vous perdu au change, et n'est-ce pas le cas de vous dire avec le Koran : *Il peut se faire que vous n'aimiez pas quelque chose qui vous soit cependant avantageux* (1). » Bientôt Abou Zéid, voulant se retirer, s'avisa de demander la permission d'emporter ces vases; le maître, enchanté de lui, y consentit, et lui donna même un esclave pour les porter. Après avoir fait ses remercîments, il nous invita d'aller dans sa demeure et nous distribua toutes les friandises que ces vases contenaient. Il dit ensuite : « Je ne sais actuellement, si je dois me plaindre de ce délateur ou si je dois lui rendre grâce; car, enfin, il est cause que j'ai reçu tous ces présents. Il faut actuellement que je retourne auprès de mes enfants; je vous laisse donc : adieu. » Alors il monta sur son chameau et nous quitta. Sa disparition fut pour nous comme lorsque se retire celui qui, dans une assemblée, occupe la première place, ou lorsque durant une belle nuit la lune vient à se coucher.

## SÉANCE DU HARÎM (2).

J'avoue que je n'ai jamais aimé à rester fixé dans ma patrie; mais au contraire à affronter le péril et à surmonter la crainte. Combien de fois dans mes courses ne parcourus-je pas des lieux que jamais les pieds de l'homme n'avaient foulé et où le katâ (3) n'avait pas dirigé son vol. Mes voyages m'ayant dirigé à Bagdad, siége du kalifat, j'y demeurai quelque temps à repaître mes yeux des objets les plus agréables et à cueillir les fleurs du plaisir. Un jour que je me promenais

(1) Koran. Sur. II., vers. 213.

(2) Lieu spacieux, autour du palais du roi, où s'assemblent les troupes. D'autres disent que ce sont les boulevards extérieurs d'une ville.

(3) Le katâ est un oiseau qui, dit-on, va à une très-grande distance chercher l'eau pour abreuver ses petits, et qui ne manque jamais leur nid. Aussi dit-on en proverbe : Il est mieux dirigé que le katâ. Un poëte a dit :

« La tribu de Tamim est mieux dirigée que le katâ dans tout ce qui est digne de blâme; mais elle s'égare si elle veut essayer de marcher dans la voie des actions généreuses. Si les Benou-Tamim voyaient, au jour où l'armée ennemie s'avance, une puce montée sur le dos d'un pou, certes ils tourneraient le dos. »

au harîm, je vis une foule immense environner un vieillard qui avait une longue barbe, et qui tenait un jeune homme par ses vêtements. Je me joignis à la foule et, à sa suite, j'arrivai chez l'émîr. Là le vieillard expose qu'il a élevé, dès son plus jeune âge, ce jeune homme qui est orphelin; qu'il n'a rien épargné pour lui donner de l'instruction; mais qu'aussitôt qu'il a été suffisamment formé, il s'est comporté envers lui en ennemi; qu'il s'est emparé de ses vers et se les est appropriés, ce qui est regardé par les poëtes comme quelque chose de plus criminel que de voler de l'or et de l'argent. Ils ont en effet autant de soin pour garder les pensées vierges que la mère vigilante en a pour conserver l'innocence de sa fille ingénue. Mais, interrompt le juge, de quelle manière ce jeune homme a-t-il été plagiaire; car il y a diverses sortes de vols littéraires: on peut prendre les idées seulement ou prendre des morceaux entiers sans y faire de changements. « Voici ce qu'il a fait, répond le vieillard, il a coupé la queue à mes vers et s'est emparé des deux tiers. » — « Récite tes vers entiers, dit le wâli, afin que je puisse voir ce qu'il a pris sur leur totalité. » — « Volontiers, répond le vieillard, les voici. »

« O toi! dont l'ambition se borne à ce monde vil et périssable, tandis qu'il tend sous tes pas le filet des malheurs et de la mort! Comment peux-tu aimer un monde qui, lorsque tu es au milieu des ris, te prépare des pleurs amers? Ses nuages trompeurs n'étanchent point la soif. Ah! ne perds pas dans l'inaction cette vie précieuse: emploie-la à te munir du viatique des bonnes œuvres pour ce voyage qu'il te faudra bientôt faire » (1).

---

(1) Dans ces vers, l'auteur suit un genre particulier de versification, dans lequel les vers sont sur deux rimes et sur deux mètres différents, de manière que lorsqu'on s'arrête à la première rime, les vers sont complets, et en s'arrêtant sur la seconde, ils sont également complets.

On a fait autrefois des vers français de cette sorte. On les nommait vers à rimes couronnées. En voici quelques-uns de Marot:

La blanche colombelle belle
Souvent te voy priant, criant;
Mais dessus la cordelle d'elle
Me jette un œil friant riant,
En me consommant et sommant
A douleur que ma face efface
Dont suis le réclamant amant
Qui pour l'outre-passe trépasse.

« Eh bien, dit le wâli, qu'a donc fait le jeune homme ? » — « Je te le répète, dit le vieillard, il s'est contenté de retrancher une portion de ces vers et en a formé ceux que je vais te réciter. »

*Ici se trouvent les deux tiers de chacun des vers précédents ; c'est-à-dire le vieillard s'arrête à la première rime. Je ne donne pas la traduction de ces vers, attendu qu'ils ne sont que la répétition des autres, sauf quelques épithètes et quelques phrases incidentes de moins, ce qui ne change le sens en aucune manière.*

Le wâli se tourna alors vers le jeune homme, et lui dit : « Ce n'est pas beau, pour un élève, de piller ainsi son maître. » — « Je suis prêt, répond l'élève, à renoncer à jamais à la science et aux érudits, et à m'unir aux ennemis de l'instruction qui détruisent l'édifice des connaissances, si j'ai connu les vers de mon maître, avant d'avoir fait les miens. C'est simplement par un effet du hasard que nous nous sommes rencontrés. »

Le juge parut croire à ce que dit l'élève : toutefois, il chercha dans son esprit le moyen de découvrir la vérité et de connaître lequel des deux était en état de faire de pareils vers. Après avoir un peu réfléchi, il leur dit : « Pour que je puisse juger entre vous, voulez-vous improviser alternativement dix vers, en suivant un parallélisme constant d'expressions. Vous prendrez pour sujet les plaintes d'un amant sur les dédains d'une maîtresse. » — « Nous acceptons de bon cœur, répondirent-ils à l'envi, l'épreuve à laquelle tu veux nous soumettre. »

*Ici suivent dix vers qu'ils récitent alternativement, et qui ne sont guère intéressants que par le parallélisme d'expressions, qu'ils renferment, parallélisme qu'il est impossible de faire passer dans une autre langue* (1).

---

(1) Le dernier vers de cette tirade roule sur l'ingratitude. On lit à ce propos dans le commentaire : « Parmi les exemples d'ingratitude, on peut citer celui-ci que donne Meïdânî. Deux jeunes gens, dit-il, allèrent à une partie de chasse. Ils poursuivirent une hyène qui alla se réfugier dans la tente d'un homme, lequel sortit contre eux l'épée à la main. Ils lui dirent : Serviteur de Dieu, pourquoi nous empêches-tu de chasser ? Cet homme répondit : Cette hyène s'est mise sous ma protection ; je me fais un devoir de la défendre. Ils la laissèrent donc avec cet homme qui, la voyant maigre et souffrante, lui donna du lait matin et soir, en sorte qu'elle devint bientôt grasse et qu'elle reprit toute sa force ; mais tandis qu'un jour il était dépouillé de ses armes et de ses vêtements, elle se précipita sur lui,

Après avoir entendu ces vers, le wâli, étonné, exprima aux deux poëtes son admiration, et dit ensuite au vieillard : « Je vois clairement que ce jeune homme n'a pas besoin du secours d'autrui ; mais qu'il se sert du talent que Dieu lui a donné. Cesse donc de le soupçonner d'un plagiat dont il est incapable, et rends-lui ton amitié. » — « A Dieu ne plaise ! répond le vieillard, je persiste à le croire coupable, et, après ce qu'il m'a fait, je ne veux pas me réconcilier avec lui. » — « Prendre des soupçons pour la vérité, dit alors le jeune homme, c'est un crime, et tourmenter un innocent c'est une méchanceté. Je suppose que j'aie réellement commis une faute; mais ne te souviens-tu plus de ces vers que tu fis un jour durant le temps de notre union ? »

« Sois toujours bon envers ton frère ; quand même tu aurais à t'en plaindre. Fais-lui du bien ; qu'il soit reconnaissant ou non. Demander un homme parfait, c'est demander l'impossible. Quel est celui qui n'a rien à se reprocher? Quel est celui qui n'a que de bonnes qualités? Ne voit-on pas l'épine à côté de la rose, l'aiguillon sur le rameau qui porte le fruit? »

Le vieillard dit alors, d'un air étonné : « Je ne suis pas éloigné de me réconcilier avec ce jeune homme ; mais voici ce qui m'empêche de le faire ; j'ai l'habitude de l'entretenir, or ma position actuelle ne me permet plus de fournir à ses besoins ; car je suis si malheureux que le vêtement que je porte est emprunté, et qu'un rat ne pourrait trouver à vivre dans ma maison (1). »

---

le déchira et but son sang. » Un des cousins de ce malheureux fit à ce sujet les vers dont voici la traduction :

« Quiconque prodigue ses bienfaits à celui qui n'en est pas digne éprouve ce qu'à éprouvé le voisin de la hyène. Lorsqu'elle vint se réfugier auprès de lui, il la reçut avec bonté et l'abreuva du lait de ses chameaux. Il en prit le plus grand soin, et lorsqu'elle eut acquis de la force, elle le déchira de ses dents et de ses griffes. Quelle leçon pour ceux qui prodiguent leurs bienfaits à un ingrat ! »

(1) C'est une expression proverbiale dont les Arabes se servent pour exprimer le manque de provisions dans une maison. Ils disent aussi : Les rats de cette habita-

Le gouverneur touché de compassion, fit retirer les spectateurs dans l'intention de donner quelque chose aux deux poëtes. Pour moi, qui voulais voir si je ne connaissais point ce vieillard, et qui étais empêché par la foule d'apercevoir ses traits, je la laissais s'écouler. Je le considérai ensuite attentivement et je ne tardai pas à reconnaître Abou Zéid et son fils et à comprendre le but de tout ce jeu. J'allais aborder Abou Zéid; mais il me jeta un coup d'œil pour m'en empêcher. Je demeurai donc à l'attendre. « Que désires-tu? » me dit le wâlî. « C'est l'ami, dit Abou Zéid, sans me laisser répondre, qui m'a prêté le vêtement qui me couvre. » Alors le wâlî me permit de rester et de m'asseoir. Il donna ensuite à chacun des deux poëtes une pelisse, de l'argent, et leur fit promettre de vivre désormais en bonne intelligence. Ils sortirent bientôt en le remerciant de ses bienfaits, et je suivis leurs pas; mais à peine étions-nous hors de la maison du gouverneur, qu'un de ses gens vint, de sa part, me prier de revenir auprès de lui. Je me doutai du pourquoi et dis à Abou Zéid : « Le wâlî ne me rappelle sans doute que pour me demander de tes nouvelles. Que dois-je donc lui dire? » — « Avoue-lui franchement, me dit-il, que je me suis joué de lui; peu m'importe qu'il se mette en colère. Je quitte ce pays et je ne crains pas que l'on puisse m'atteindre. » Je retournai donc chez le wâlî, que je trouvai enthousiasmé d'Abou Zéid et qui regrettait que la fortune l'eût traité si cruellement. Il me dit ensuite : « Est-il bien vrai que tu lui aies prêté son vêtement? » — « Non, répondis-je, cet homme t'a joué un tour. » A ces mots le visage du wâlî s'enflamma de colère. « Je n'ai jamais manqué de découvrir la fraude, dit-il, mais comment pouvais-je croire qu'un vieillard, ayant l'air respectable, voulût m'en imposer. Comment se nomme cet homme et qu'est-il devenu? » reprit-il. « Il se nomme Abou Zéid, lui dis-je, et il est parti tout de suite pour Bagdad, de crainte que tu ne découvrisses sa fourberie. » — « Le tour qu'il m'a joué est affreux, reprit le wâlî, et si ce n'était le respect que j'ai pour son mérite littéraire, je le ferais poursuivre jusqu'à ce qu'on l'eût atteint, et je le punirais sévèrement. S'il raconte cette aventure à Bagdad, je serai l'objet de mille plaisanteries qui me

---

tion ont disparu; et, dans un sens contraire : Que Dieu multiplie les rats de cette maison!

feront rougir et m'aviliront aux yeux des hommes. De ton côté, du moins, n'en parle pas, je t'en prie, tant que tu seras dans ce pays. »
Je le lui jurai et lui promis de garder mon serment avec la fidélité de Samwal (1).

---

## SÉANCE DE KARADJ.

Je passai un hiver à Karadj (2) pour toucher le montant d'une dette. L'hiver y fut si rigoureux cette année, que je ne sortais de chez moi que par nécessité et le vendredi, pour la prière publique (3). Un jour qu'une affaire m'avait obligé de quitter le coin de mon feu, et qu'un temps gris ajoutait encore à l'intensité du froid, quel fut mon étonnement de rencontrer un vieillard qui n'avait pour tout vêtement qu'un

---

(1) C'est Samwal le juif, fils d'Adiâ. On raconte de lui qu'Amrou Elkaïs voulant se retirer chez l'empereur grec, laissa en dépôt chez Samwal des cuirasses. Lorsque Amrou Elkaïs fut mort, un des rois de Syrie fit la guerre à Samwal. Celui-ci se mit en défense contre lui. Ce roi prit un fils de Samwal qui était avec sa nourrice hors de la forteresse; il appela ensuite Samwal. Celui-ci vint lui parler. Le roi lui dit: Voilà que j'ai ton fils entre mes mains; tu sais qu'Amrou Elkaïs est mon cousin et de ma tribu, personne ne mérite donc mieux que moi d'être son héritier. Si tu me livres les cuirasses, c'est bien; sinon j'égorgerai ton fils. Donne-moi quelque temps pour faire mes réflexions, lui dit Samwal. J'y consens, répondit le roi. Samwal assembla alors ses femmes et toutes les personnes de sa maison, et leur demanda conseil. Chacun fut d'avis qu'il devait donner les cuirasses et délivrer son fils. Un matin, Samwal parut sur les remparts, et dit au roi: Il m'est impossible de te livrer les cuirasses. Je ne suis pas un homme à trahir la foi d'un dépôt. Ainsi, fais ce que tu voudras. La perfidie est un collier qui demeure éternellement: je ne veux pas le prendre. Mon fils a des frères, je tâcherai de me consoler de sa perte. Le roi tua le fils en présence de Samwal, et s'en retourna sans avoir pu, contre son espoir, obtenir les cuirasses. Lorsque le temps de la foire arriva, Samwal y vint avec les cuirasses et les remit aux héritiers d'Amrou Elkaïs.

(2) Ville entre l'Aderbidjan et Hamadan.

(3) Ibn Câra a dit, en parlant du froid qu'il éprouva à Grenade:

« Tourmenté par le froid, j'ai, sans péché, abandonné le devoir de la prière. J'ai bu du vin, ce qui est défendu; que dis-je! je me serais réfugié en enfer, persuadé que la chaleur brûlante qu'on y éprouve est encore plus légère et moins désagréable que ce froid rigoureux. »

turban et une serviette autour des reins. Une foule de gens l'entouraient, et il leur récitait ces vers :

« Rien ne vous prouve mieux ma pauvreté que l'état où vous me voyez dans un temps si froid. Faites, en me voyant, de sages réflexions sur l'inconstance de la fortune. Je n'ai pas toujours été malheureux; je me suis vu dans l'abondance : alors je faisais du bien aux indigents. Pour régaler mes hôtes, je n'épargnais pas mes chameaux. Tout à coup la fortune a tiré du fourreau le glaive de la perfidie : mes richesses ont bientôt disparu. Dénué de tout, je n'ai pour me garantir du froid que le soleil. N'y aura-t-il point parmi vous un homme généreux qui, dans la vue de plaire à Dieu, me couvre d'un vêtement?

» Messieurs, ajouta-t-il ensuite, vous voyez mon état misérable : Mon bras me sert d'oreiller, ma peau de vêtement, le creux de ma main d'écuelle. Quel sujet de réflexions pour le sage qui de tout sait tirer d'utiles instructions! »

« Eh bien? lui dîmes-nous, nous voyons que tu n'es pas un sot; mais à quelle famille appartiens-tu? » Il répondit :

« L'homme ne doit point s'enorgueillir de ses aïeux; il doit ne s'enorgueillir que de ce qu'il est lui-même. Qu'il parle de ses bonnes actions et non de celles de ses ancêtres. Qu'il n'établisse pas sa gloire sur des os cariés; ce n'est que le mérite personnel qui la donne (1). »

Je crus entendre un autre Asmaï (2) et je me mis à examiner cet

---

(1) Cette tirade déclamatoire me rappelle ce qu'a dit bien plus justement, sur le même sujet, un gentilhomme de vieille et bonne maison :

« Un nom illustré par le mérite ou les services de ceux qui l'ont porté, doit être une lettre de change tirée sur leurs héritiers, bien plus qu'une lettre de crédit en leur faveur. Honorer un homme nul, en considération du mérite de ses ancêtres, c'est prendre la dette pour la quittance. »

(*Pensées du lieutenant général marquis de Bouillé.*)

(2) Parmi les facéties d'Asmaï, qu'on trouve dans le commentaire arabe, je citerai la suivante :

Asmaï alla un jour voir Jafar Ben Yahia, qui lui dit : Es-tu marié? — Non, répondit Asmaï. — Mais tu as du moins une esclave avec laquelle tu vis? — Non, lui répondit encore Asmaï. — Voudrais-tu que t'en donnasses une jeune et jolie?

homme que je reconnus bientôt pour être Abou Zéid. Je compris alors qu'il n'avait eu d'autre chose en vue, en se présentant ainsi tout nu, que de tendre de nouveaux filets à la compassion publique.

Abou Zéid s'apercevant que je le reconnaissais, et craignant que je ne disse son secret, m'invita à me taire par des expressions détournées qu'il adressa à tous les assistants, et dont je compris seul le vrai sens. Je lui donnai ensuite ma pelisse. Abou Zéid satisfait récita des vers pour me remercier. Alors l'assemblée enchantée de lui, lui donna à l'envi des vêtements plus qu'il n'en pouvait porter. Abou Zéid se retira tout joyeux. Je le suivis et lui dis : « Ah çà! tu as senti le froid, j'espère que tu ne te présenteras pas tout nu une autre fois. » — « Ne te hâte pas de me blâmer sans m'avoir entendu, me dit-il; je te jure que si je ne me fusse pas présenté ainsi, je m'en serais retourné les mains vides. » — Avoue du moins, lui dis-je, que si j'eusse parlé je t'aurais fait manquer un beau coup, et que tu ne serais pas actuellement plus vêtu qu'un ognon. Rends-moi, par reconnaissance, ma pelisse, ou du moins récite-moi ces fameux vers que l'on nomme les kâfs de l'hiver (1). » — « Pour ce qui est de ta pelisse, me dit-il, n'y compte pas, quant aux vers d'Ebn Sukkarah dont tu me parles, comment ne pas t'en souvenir? Je te les ai chantés à Daskarah (2). »

« L'hiver est venu; mais j'ai les sept choses qui sont nécessaire

---

— Ah! dit Asmaï, j'avoue que j'en serais charmé. Jafar fit alors sortir une fill extrêmement belle, et lui dit : Je t'ai donnée à cet homme. Il dit en même temp à Asmaï : Allons, prends-la. Asmaï remercia Jafar ; mais la jeune esclave se mi à pleurer et à trembler de tous ses membres. Puis elle dit à Jafar : O mon maitre tu me donnes à ce vieillard, si sale et si laid? Eh bien, dit alors Jafar à Asmaï : Veux-tu que je te donnes en échange mille dinars? Asmaï y consentit. Jafar les lui fit compter, et la jeune fille rentra dans le harem. J'étais mécontent de cette esclave, dit alors Jafar à Asmaï, et j'ai voulu la punir en te la donnant; mais j'en ai eu ensuite pitié. Il fallait me faire savoir, répliqua Asmaï, ce que tu voulais faire, je serais venu tel que je suis chez moi, car en venant te voir, je m'arrange toujours un peu la barbe et le turban; mais si j'étais venu sans avoir pris ces précautions, je t'assure que cette esclave n'aurait de sa vie rien fait qui t'eût déplu.

(1) Attendu que les noms des sept choses qui y sont mentionnées commencent par un kâf (k).

(2) Lieu entre Ḥulwân et Bagdad.

dans ce temps, lorsque la pluie empêche de sortir pour aller chercher ce dont on a besoin. Ces choses sont une maison bien abritée, une bourse bien garnie, un réchaud bien fourni, du vin vieux, de la viande rôtie, une femme douce et jolie et un vêtement chaud (1). »

---

## SÉANCE DES BÉDOUINS (2).

La réputation méritée qu'ont les Arabes bédouins de parler l'arabe dans toute sa pureté m'engagea d'aller rester quelque temps au milieu d'eux. Je me munis d'une troupe de chameaux, d'un troupeau de brebis et j'allai chez ces Arabes d'une noble et ancienne origine, et en qui l'éloquence est naturelle. Ils me reçurent avec la franche cordialité qui les caractérise, et je passai chez eux d'heureux moments. Mais une nuit je vins à perdre une femelle de chameau au lait abondant. Impatient de la retrouver, je montai sur un cheval à la course rapide, je pris ma pique et je me mis à parcourir le désert, cherchant de tous côtés ma chamelle, sans pouvoir la trouver. A l'aurore j'entendis de loin le muezzin annoncer la prière. Je descendis de mon coursier et rendis mes hommages au créateur de l'univers. Je remontai ensuite à cheval et je continuai mes recherches. Je suivais toutes les traces que j'apercevais, je m'informais de ma chamelle à tous ceux que je rencontrais. Toutefois mes efforts furent vains et inutiles. Bientôt l'heure de midi arriva, et ce jour-là la chaleur était insupportable. Je pensai qu'il me serait impossible de rester sans danger exposé aux rayons

---

(1) Un poëte a dit, en opposition à ces vers d'Ebn Sukkarah.

« On désigne plusieurs choses commençant par un kaf comme nécessaires dans l'hiver; mais je crois qu'il n'y a qu'une seule de ces choses qui soit véritablement nécessaire; c'est la bourse (en arabe, *kîs*), avec quoi on peut se procurer toutes les autres. »

(2) Il y a dans cette séance un grand nombre d'expressions proverbiales disséminées çà et là, expressions qui seraient inintelligibles, si Hariri n'eût pris la précaution de les expliquer lui-même. Je n'ai donné que le sens de ces expressions.

du soleil et de continuer ma course sans me reposer quelque temps. J'allai donc me mettre à couvert sous l'ombre d'un arbre dont les rameaux touffus étaient couverts d'un épais feuillage, afin de me reposer jusqu'à ce que le soleil baissât. Toutefois je n'avais pas encore respiré, lorsque je vis un homme, en équipage de voyageur, qui, comme moi, cherchait un arbre pour se garantir des rayons de l'astre du jour. Ayant aperçu mon abri, il vint s'y réfugier. Je vis d'abord avec peine s'approcher cet inconnu; mais ensuite je pensai qu'il pourrait, peut-être, me donner des nouvelles de ma chamelle. Quand cet homme fut tout près de moi, je fus bien surpris de reconnaître en lui Abou Zéid. Je lui demandai aussitôt d'où il venait et comment allaient ses affaires, il me répondit :

« Je passe ma vie à voyager au loin : tantôt je suis dans un pays tantôt dans un autre. Ici, je traverse un lieu sûr, là un lieux périlleux. La proie que je saisis, voilà ma provision; des sandales usées sont ma chaussure; ma besace et mon bâton voilà tout ce que je porte avec moi. Sans chagrin, quelque privation que j'éprouve, je dors profondément tant que dure la nuit. Je ne veux point des faveurs dues à la bassesse, ni voir accomplir mes vœux en me couvrant du manteau de l'opprobre. Plutôt la mort que la honte et l'infamie. »

Abou Zéid me demanda ensuite, à son tour, ce qui m'avait amené dans ce lieu. Je lui racontai alors comment une de mes chamelles avait disparu et les fatigues que j'avais supportées à la chercher, ce jour-là et la veille. « Je te conseille, me dit-il, de n'y plus songer, et de t'en consoler; car je crois que tes peines seraient perdues. Pensons à dormir, cela vaudra mieux; nous sommes las, et il fait bien chaud ; or, rien n'est plus favorable dans l'un et dans l'autre cas que de faire la sieste. » — « Comme tu voudras, » lui dis-je. Il se coucha alors par terre et parut s'endormir. Bientôt le sommeil me prit aussi, et je ne me réveillai que lorsque la nuit avait déjà commencé et que les étoiles brillaient. Hélas ! plus d'Abou Zéid et plus de cheval. Je passai cette nuit bien tristement, en proie à des chagrins aussi vifs que ceux de Jacob. Je ne pus dormir : tantôt j'avais envie de continuer mes recherches, tantôt de m'en retourner. Au matin, je vis au loin un homme monté sur un chameau. Je lui fis signe de venir de mon côté;

mais il parut ne pas y faire attention. Alors je me hâtai d'aller vers lui pour le prier de vouloir bien me prendre en croupe. Je l'atteignis bientôt ; mais quoi ! je reconnus qu'il était monté sur la chamelle que je cherchais. Je le tirai tout de suite en bas du dos de sa monture, et lui dis : « C'est à moi que cette chamelle appartient ; rends-la et ne sois pas aussi avide qu'Achab (1). » Il paraissait disposé à faire quelque résistance lorsque Abou Zéid survint avec l'audace du léopard et l'impétuosité du torrent. Je craignis aussitôt qu'il ne me prît ma chamelle, comme la veille il avait pris mon cheval. Pour prévenir ses mauvaises intentions, je lui rappelai alors ce qu'il avait fait le jour précédent, lui demandant s'il prenait aujourd'hui à tâche de me poursuivre et de me tourmenter. « A Dieu ne plaise, me dit-il, que j'achève de tuer celui que j'ai blessé ; je viens au contraire te soutenir et te défendre. » A ces mots ma crainte cessa, et je lui montrai ma chamelle en lui parlant de l'impudence de cet homme. Abou Zéid lança alors sur cet Arabe le regard du lion qui fixe sa proie, et lui présentant sa pique, il jura par celui qui fait naître l'aurore que s'il ne cédait sur-le-champ et s'il ne se retirait, il allait lui ôter la vie et jeter ainsi l'affliction dans le cœur de ses enfants et de ses amis. Alors l'Arabe lâcha les rênes de la chamelle et s'enfuit promptement. « Prends ta chamelle, me dit en cet instant Abou Zéid, et monte sur son dos. Un seul malheur est préférable à deux. » Je fus tout stupéfait, et je ne savais si je devais faire des reproches à Abou Zéid ou le remercier. Il devina le secret de mon cœur, et il me dit, en m'embrassant avec un visage ouvert :

---

(1) Homme de Médine extrêmement avide. On raconte entre autres choses de lui que des jeunes gens étaient un jour rassemblés en sa maison et plaisantaient avec lui, attendu qu'il riait volontiers et qu'il était aimable ; mais ils finirent par l'insulter. Alors pour les attraper, il leur dit : Dans une telle maison, il y a une noce *et tout le monde est invité*. Ils y allèrent donc. Lorsqu'ils furent partis, il dit en lui-même : Peut-être ce que j'ai dit est vrai. Il les suivit ; mais il ne trouva rien, et les jeunes gens l'ayant entouré, le taquinèrent de nouveau.

On dit qu'il ne voyait jamais deux personnes se parler en secret auprès d'une bière, sans penser que le défunt lui avait peut-être fait quelque legs. Personne ne tirait sa bourse sans qu'il s'imaginât qu'on allait lui donner quelque chose. Il n'y avait pas de mariage dans la ville, qu'il ne nettoyât sa maison, dans l'espoir qu'on vînt à se tromper, et qu'on lui amenât la jeune mariée, etc.

« O mon frère, toi qui supportes mon injustice plus que mes autres frères, et que ma propre tribu, si hier je t'ai fait du mal, aujourd'hui je t'ai réjoui. Pardonne-moi ce que je fis hier pour ce que j'ai fait aujourd'hui, et laisse là ta reconnaissance et tes reproches. »

GARCIN DE TASSY,

Membre de l'Institut.

*(Extrait d'une traduction inédite des Mékâmat de Hariri.)*

---

# CHRONIQUE.

## NOUVELLES DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES;

## CORRESPONDANCE.

### DERNIÈRE SOIRÉE DES CHEFS ARABES A PARIS.

Tous les journaux ont publié des détails biographiques sur les chefs arabes qui composaient la députation des indigènes de l'Algérie, envoyée pour assister à la distribution des aigles. On sait aujourd'hui l'importance de ces personnages, le rang qu'ils occupent dans leur pays, soit par leur position officielle, soit par leurs richesses ou l'illustration de leur famille. Nous croyons inutile de reproduire ici ces notices qu'on trouvera très-complètes dans les journaux quotidiens. Nous rappellerons seulement la composition du personnel de la députation.

La province d'Alger était représentée par :

Si-Tâhar-ben-mahi-eddîn, bach agha des Beni Selîmân.
Bou-ȿlâm-ben-cherifa, bach agha du Djendel.
Bil-Ḳâssem ou Ḳassî, bach agha du Sâbâou.
Moḥammed-es-saîd-ben-ȿli-cherîf, agha de Chellâta.
Moustafâ-ould-ȿlî-bou-Medîn, agha des Sbeḥa.
Selimân-ben-Sîâm, ḥâkem de Miliâna.

La province d'Oran avait député :

Moḥammed-bel-ḥadrî, agha des Flitta.
Moḥammed-ben-Dâoud, agha des Douaîr.
Moḥammed-bel-Moḳtâr, agha des Zemâla.
Ismạyl-ould-el-Mezârî, agha de la Iạḳoubîa.
Moḥammed-ould-Mouṡṫafâ-ben-Ismạyl, agha des tribus sahariennes.

Étaient adjoints à la députation d'Oran :

Ạbd-el-ḳâder-ould-zîn, agha des Beni-ạmer-cherâga.
Moḥammed-ben-gâna, agha des Beni-ạmer-gherâba.

Pour la province de Constantine, les chefs étaient :

Ạlî-ben-bâ-Aḥmed, ḳalîfa des Ḥarâkta.
El-Moḳtâr-ben-Deîḳa, ḳâîd du Ḥoudna oriental.
Ismạyl-ould-Mṡerlî-ạlî, ḳâîd des Oulâd Ạbd-en-nour.
Megoura-ould-Bouṛnân-ben-ạchour, ḳâîd des Telâṛma.
Ben-ḥennî-ould-bou-Dîâf, ḳâîd des Ạmer-Ḋahara.
El-âḳdar-ben-aḥmed-ben-Moḥammed el Moḳranî, fils du ḳalîfa de la Medjâna.
Aḥmed-ḳodja-ould-ben-ạchour, neveu du cheîḳ Bou-ạkkâz, suivait cette fraction de la députation, ainsi que Moḥammed-el-ạrbî, jeune fils du ḳalîfa Ạlî-ben-bâ-aḥmed.

Nous ne saurions, sans entrer dans des développements considérables, offrir à nos lecteurs le récit des principaux incidents du séjour de ces chefs arabes; il faudrait entreprendre pour cela le compte rendu des solennités et des réunions officielles dans lesquelles ils ont figuré et recomposer en quelque sorte, jour par jour, l'histoire si remplie des dix journées qui ont suivi la cérémonie du 10 mai pour la distribution des aigles. Nous croyons leur être plus agréable en leur racontant la dernière soirée que les chefs arabes ont passée à l'hôtel des Princes; on retrouvera un résumé rapide des faits les plus importants qui ont signalé leur présence à Paris et on y puisera des renseignements instructifs et intéressants sur le gouvernement de la population musulmane, sur le caractère et les dispositions intimes des chefs arabes et sur les impressions que la députation algérienne rapporte dans ses tribus.

Le 17 mai, le général, directeur des affaires de l'Algérie au ministère de la guerre, s'était rendu à l'hôtel des Princes afin de donner aux chefs arabes un dernier témoignage de la sollicitude de l'administration de la guerre, et afin de s'assurer, par lui-même, si tout était convenablement réglé pour leur départ, fixé au lendemain matin. Le personnel de la députation se trouvait rassemblé dans les salons du rez de-chaussée que l'intelligent propriétaire de l'hôtel avait fait orner et décorer entièrement dans le goût oriental, pour recevoir les hôtes que le ministre de la guerre avait confiés à ses soins. Après les salutations et les compliments, le général, qui avait connu personnellement en Algérie la plupart de ces chefs, les interrogea longuement sur les diverses particularités de leur séjour à Paris; tous exprimèrent une vive reconnaissance pour la manière bienveillante et cordiale dont ils avaient été reçus; ils parlèrent avec une admiration enthousiaste de ce qu'ils avaient vu et protestèrent de leur entier dévouement à la France. Quelques-uns avouèrent même qu'avant d'avoir constaté par leurs yeux ce qu'on leur avait raconté de la puissance de notre pays, ils avaient traité de fables les récits des Arabes qui revenaient de visiter la France.

Le général se disposait à se séparer d'eux, lorsqu'ils le prièrent avec instance de présider leur dernier repas où devaient se trouver réunis quelques officiers en congé à Paris, et occupant en Algérie des fonctions dans les affaires arabes. L'invitation était trop pressante et trop unanime pour pouvoir être déclinée. Le général accepta.

A six heures et demie on se mit à table dans un des beaux salons de l'hôtel des Princes, spécialement affecté aux chefs arabes. Le couvert était nombreux; vingt-cinq dignitaires indigènes et douze officiers français y prirent place. Tous les convives comprenaient et parlaient la langue arabe. Les conversations se nouèrent sur plusieurs points à la fois et reprirent le sujet toujours fécond des merveilles de toutes sortes qu'offrait Paris à l'admiration des étrangers. Le général, frappé des sentiments exprimés autour de lui, voulut, dans une allocution, rappeler le caractère que le gouvernement avait eu l'intention de donner à l'appel de cette députation, retracer en peu de mots l'accueil qu'elle avait reçu, et constater aux yeux de tous les résultats moraux obtenus par la présence des chefs arabes à Paris. Qu'on nous permette d'essayer de reproduire ici les traits les plus saillants de

cette remarquable allocution à laquelle nous ne pouvons espérer de conserver le cachet pittoresque, la forme vive et colorée que la langue arabe lui prêtait.

« Chefs arabes ! vous que je puis justement appeler les grands de l'Algérie, parce que tous vous vous êtes distingués au service de la France, — le jour du combat, à côté de nos soldats, aussi bien que le jour du conseil par la sagesse de vos avis, — vous avez été choisis parmi vos compatriotes, pour venir représenter votre pays dans les fêtes célébrées à l'occasion de la distribution des aigles. Le gouverneur général a fait connaître au ministre de la guerre l'empressement que chacun avait mis à briguer l'honneur de faire partie de cette députation. Si les plus dignes n'ont pas pu être tous élus, du moins, vous qui êtes ici présents, vous êtes connus pour des hommes au bras fort, au cœur dévoué.

» A votre arrivée à Paris, vous avez été reçus par le ministre de la guerre, en compagnons d'armes éprouvés sur le champ de bataille, en serviteurs fidèles de la France. Vous avez entendu une première fois de sa bouche l'expression des sentiments de bienveillance du prince qui nous gouverne à votre égard. Vous vous rappelez qu'en vous parlant de vos services et des bienfaits de la France, le général de Saint-Arnaud vous disait que désormais vous deviez avoir avec nous un même cœur et un même intérêt. Cette voix loyale qui commande la confiance, vous avez appris à l'aimer et à la respecter.

» Puis vous avez été présentés au prince Louis-Napoléon, à qui Dieu a remis le soin de nos destinées communes. Là encore vous avez recueilli les témoignages de la plus auguste sympathie, et lorsque les principaux d'entre vous montrant sur leur poitrine le signe de l'honneur, la croix des braves, ont demandé d'être appelés à combattre sous nos drapeaux quel que fût l'ennemi qui osât se lever contre la France, vous avez entendu le prince vous dire que vous étiez nos frères et nos amis, et que, au jour du combat, nous ne vous refuserions pas auprès de nous la place que nous vous avons donnée pour le jour des fêtes.

» Vous avez assisté ensuite à la distribution des aigles, et on a vu votre émotion à mesure que défilaient ces bataillons qui si souvent ont sous vos yeux versé leur sang pour défendre vos biens et protéger vos familles contre les fauteurs de la guerre civile dans votre pays. Vous vous êtes assis avec l'élite de nos officiers au banquet somptueux qui leur était offert par le chef de nos armées de terre et

de mer. Vous avez été conviés à cette nuit si splendide, organisée par les troupes de Paris pour témoigner leur reconnaissance au prince qui porte si dignement le glorieux nom de Napoléon.

» Le général de Saint-Arnaud vous a aussi fait asseoir à la table de l'hospitalité avec les plus brillants officiers qui se sont illustrés en Algérie. Il vous rendait, avec magnificence, ce *taam* (1) qu'il a souvent accepté de vous dans vos tribus. La munificence du prince et de son ministre de là guerre ne vous a pas laissé partir les mains vides; vous emportez des cadeaux précieux, preuves de l'estime et de l'affection avec lesquels on vous a accueillis. Deux d'entre vous, déjà décorés de la croix de la Légion d'honneur, ont obtenu le grade d'officier de l'ordre; huit nouveaux ont reçu des mains de notre noble prince cette haute récompense, objet le plus cher de l'ambition de nos soldats. C'est là le signe suprême de votre admission dans la famille française.

» Après ces réceptions et les solennités officielles, vous avez été appelés dans les réunions, chez les grands dignitaires de l'État, chez les personnages les plus importants de cette ville. Eh bien! au moment de vous séparer de nous, je vous adjure de faire connaître vos sentiments. Laissez parler vos cœurs, et dites-nous, après ce que vous avez vu, après ce que vous avez entendu, si cette nation n'est pas une grande nation; si les Français que vous avez vus ici, ne sont pas du même sang et du même cœur que ceux qui vivent avec vous en Algérie; si vous avez rencontré une moindre sympathie, une moindre sollicitude pour vos intérêts. Dites-nous si, dans le palais du prince, dans la demeure des grands, au dedans, au dehors, dans Paris, comme sur toute votre route, cette population ne vous a pas traités en hôtes bienvenus, en frères de fusil, selon l'expression consacrée parmi vous. »

A ces chaleureuses paroles, des acclamations unanimes répondirent.

« Et maintenant que vous partez, je ne vous demande qu'une chose. Quand vous serez au milieu de vos administrés, rendez témoignage de ce que vous avez vu par vos yeux, de ce que vous avez entendu de vos oreilles; n'augmentez pas, ne diminuez pas; dites la

(1) Repas offert à un hôte.

vérité devant Dieu; témoignez de la sympathie noblement affectueuse que vous avez rencontrée auprès du prince, de la cordialité de la réception de son ministre; et nous tous Français, nous serons heureux, si vous terminez vos récits par une image empruntée à votre langue : « Les hommes qui ceignent leur tête de la corde de chameaux et » ceux qui portent la coiffure européenne, sont également les enfants » de la France, les serviteurs du même drapeau unis dans la guerre, » unis aussi pour la paix. » Car le prince vous le disait, hier encore, les Français veulent donner à votre pays, par les travaux de la paix, la même prospérité et la même grandeur que vous avez admirées dans toute la France. Vous trouverez la garantie de l'avenir, dans notre conduite passée envers vous; je ne crains pas de dire que vous pouvez avoir toute certitude à cet égard, quand vous voyez vos destinées confiées à des hommes tels que le ministre de la guerre et le gouverneur général. Vous les connaissez tous deux et par le bien qu'ils vous ont déjà fait, vous savez ce qu'ils peuvent faire encore.

» Permettez-moi d'invoquer, en finissant, un souvenir consacré par votre religion. Comme le prophète qui, avant de quitter ce monde, se fit transporter dans la mosquée pour y confesser ses actions, je m'écrierai : que celui qui a quelque grief contre nous se lève, qu'il parle! qu'il parle hardiment! Si nous lui avons fait du mal, qu'il parle! Si nous avons manqué de respect pour sa foi, qu'il parle! Si nous avons violé sa demeure, qu'il parle! Si nous l'avons frappé dans ses biens ou dans sa considération, qu'il parle! Aujourd'hui c'est le jour de l'affection, c'est le jour où les cœurs doivent compter entre eux; et maudit soit celui qui cachera une mauvaise pensée derrière une parole hypocrite! »

Il faut renoncer à décrire le concert d'exclamations louangeuses et de protestations de dévouement qui s'éleva à la suite de ce discours entraînant, prononcé d'une voix vibrante.

Cependant, et comme pour répondre à l'appel fait à la sincérité de tous, un chef arabe prit la parole et, après un exorde très-habile où les éloges à la bravoure et à la magnanimité de la France ne furent pas épargnés, il exposa une réclamation mesurée contre l'abolition de l'esclavage en Algérie. Dès les premiers mots, ses compagnons voulurent l'interrompre; mais le général commanda le silence, afin d'entendre jusqu'au bout la pensée de celui qui formulait la plainte.

« Dieu me préserve, dit le chef arabe, des piéges du démon le lapidé! je ne songe pas à nier les bienfaits de la France, ni à accuser les intentions du gouvernement. Si j'élève une réclamation au sujet des esclaves, c'est parce que, sur ce point seul, j'ai vu les Français porter atteinte à nos mœurs, troubler nos relations commerciales avec le sud, et jeter dans nos familles une agitation funeste. Chez nous, l'esclave est une propriété consacrée par la loi religieuse. Personne n'ignore qu'il est employé exclusivement aux travaux intérieurs; souvent la femme esclave devient l'épouse de son maître. En donnant la liberté aux esclaves, on a brisé violemment des liens d'affection, privé la famille de serviteurs qui, par leur position même, pouvaient être admis dans l'intimité de la vie de famille; tandis que nos mœurs ne nous permettent pas de traiter sur le même pied le serviteur libre. Puis, on a poussé ainsi dans la paresse et la misère des êtres faibles et ignorants, dont la religion et les coutumes nous rendaient les protecteurs et les soutiens. »

La réponse ne se fit pas attendre. Elle fut prononcée d'une voix nette, calme, mais ferme.

« Dans notre pays, dit le général, le sentiment public est depuis longtemps contraire à l'esclavage. La France possède, au delà des mers, des contrées où ses enfants étaient propriétaires de nombreux esclaves. Là, ce n'était pas comme chez vous, où les familles les plus riches ne comptent que quelques esclaves. Dans nos possessions d'Amérique, les maîtres entretenaient sur leurs propriétés des esclaves par centaines. Les plus modestes en possédaient autant que les plus aisés chez vous; et tel propriétaire en comptait cinq cents, huit cents, et même plus de mille. Lorsqu'il s'est agi de prononcer leur affranchissement, le gouvernement fut livré à de longues hésitations; tellement est profond, en France, le respect pour la propriété et pour les habitudes de la famille! Sur ce point, quoique notre peuple se pique d'être à la tête des nations les plus généreuses, nous nous laissâmes devancer par plusieurs peuples étrangers; et ce ne fut que lorsque la mesure fut reconnue praticable et qu'on eut étudié les moyens de la mettre à exécution, que l'abolition de l'esclavage fut prononcé. Ce grand acte d'amour et de respect pour nos semblables fut alors applaudi de tous les hommes éclairés et religieux Vos livres le disent comme les nôtres : les hommes sont égaux devant Dieu, quelle que soit d'ailleurs la couleur de leur visage.

» En ce qui touche l'application de cette mesure dans votre pays, la France n'a pas trouvé que la prudence et les tempéraments dont elle avait usé envers ses propres enfants fussent suffisants. Vous êtes musulmans, elle s'est engagée à respecter vos mœurs; elle n'a pas voulu vous traiter d'après l'exemple et l'expérience des peuples chrétiens. Elle a tourné les yeux vers les États musulmans, commandés par des princes musulmans, et elle a étudié ce qui se faisait chez eux, afin de s'éclairer. Or qu'avons-nous vu? Je parle de faits notoires et que la plupart d'entre vous connaissent. Nous avons vu que le sultan de Constantinople, le souverain qui porte le titre vénéré de commandeur des croyants, a aboli l'esclavage parmi ses sujets; nous avons vu le Bey de Tunis, dont le royaume est limitrophe à l'Algérie, suivre cet exemple; nous avons vu le vice-roi d'Égypte proclamer aussi la liberté des esclaves. Cela a-t-il suffi pour déterminer notre gouvernement? Non. Il a interrogé les savants les plus illustres et les plus pieux de l'islamisme; il leur a demandé : que doit-on penser de l'esclavage au point de vue de la religion du prophète? — Ici je fais appel à la science de ceux d'entre vous qui sont fils de marabouts renommés; ils pourront me relever si je commets quelque erreur. — Vos ulémas ont répondu : « Les jurisconsultes » ont donné de nombreuses décisions pour la réglementation de l'es- » clavage; nous le considérons comme un fait consacré par la loi. » Mais si nous en appelons à la religion elle-même, au sentiment » divin révélé aux hommes par notre prophète, il est hors de doute » que l'esclavage n'est qu'une chose tolérée, et que celui qui affran- » chit son esclave est plus méritoire, aux yeux de Dieu, que celui » qui le garde, même en le bien traitant. Il y a une parole française » qui dit : Tout homme qui touche le sol de France est, par ce seul » fait, et à l'instant libre. Notre foi a une doctrine analogue, car le » prophète a dit : Celui qui prononce la profession de foi musul- » mane est, par ce seul fait, affranchi, non-seulement de l'esclavage » sur cette terre, mais encore des peines éternelles, dans l'autre » monde. »

Là-dessus les fils de marabouts se hâtèrent de confirmer l'opinion émise par le général et citèrent les textes. Mais l'esclavage ne manqua pas de défenseurs; une discussion des plus vives s'engagea. Les Arabes sont habiles dans la controverse et ne se font pas faute d'arguties. Les deux camps s'animaient de plus en plus, sans que le choc

des opinions produisît de nouvelles lumières; le général demanda alors le silence, et poursuivit son discours.

« Je vois que vous êtes divisés de sentiment, au sujet de la question de l'esclavage; mais je remarque que les défenseurs de l'esclavage sont presque tous des hommes de poudre, tandis que je trouve mes approbateurs parmi les lettrés et les hommes de zaouïa. Eh bien! comment vous étonneriez-vous de ce que, lorsqu'il s'est agi d'une matière de foi, nous ayions consulté les savants et suivi leurs avis? Que diriez-vous, enfants du fusil, si, à la veille d'un combat, nous allions interroger les marabouts sur la manière de diriger une opération de guerre? Nous avons consulté les savants, et tout en prenant leur opinion en considération, elle n'a pu nous déterminer à procéder dans votre pays pour l'abolition de l'esclavage comme nous l'avons fait dans nos autres possessions, pas même comme les souverains musulmans l'ont fait pour leurs États. Vous savez qu'en France le droit et la justice servent de règle aux actes du gouvernement. Cependant par affection pour vous, par respect pour vos mœurs, nous avons recherché les moyens de vous rendre plus légère l'application de cette loi. Quel est celui d'entre vous pour lequel elle a été l'objet d'une humiliation ou d'un de ces chagrins irréparables? Les bureaux arabes ne se sont-ils pas toujours interposés pour réconcilier le noir avec son ancien maître, pour lui faire conserver sa place dans la famille comme serviteur libre? Avons-nous violé vos domiciles, brisé les liens cimentés par l'affection, ou encouragé l'ingratitude et l'insolence des mauvais serviteurs? Nous avons organisé les noirs libérés en corporation, pour les préserver du désordre et leur faciliter le travail; vous n'ignorez pas combien notre tâche a été difficile pour que la loi fût partout obéie, sans qu'il en résultât pour les personnes ni blessures de cœur, ni froissements d'orgueil, ni dommage matériel. D'ailleurs, ajouta le général, avec une allure de conversation plus vive, il n'est pas un de vous qui ne sache que le prophète recommande à l'homme en danger de mort, de libérer ses esclaves comme une œuvre pie, comme un acte qui facilite l'accès du paradis. Pourquoi nous en voudriez-vous de vous solliciter à vous rendre agréables à Dieu sans attendre l'heure solennelle de la mort; nous vous offrons l'occasion de vous ouvrir les portes du paradis! »

Les hommes de poudre restèrent un peu confus, tandis que les savants triomphaient. Mais bientôt une voix conciliante s'éleva et dit :

« Il n'est pas nécessaire de prolonger la discussion. Du moment que » la mesure nous est présentée comme un ordre du gouvernement, » nous devons l'accepter et l'exécuter. Lors même que nous ne serions » pas convaincus au point de vue du droit, nous obéirions encore » sans murmurer, car nous savons par expérience que ce que la France » nous commande, c'est pour le profit de notre honneur et pour notre » prospérité. » Tout le monde accepta cette transaction, et le général donna le signal pour aller prendre le café. Là les conversations particulières agitèrent encore pendant quelque temps cette question brûlante, mais on aborda bientôt d'autres sujets.

Nous craindrions d'abuser de l'attention en continuant ce compte rendu de la réunion à laquelle nous assistions; il faudrait arriver aux questions purement algériennes, aux détails administratifs, aux anecdotes personnelles, et vraiment cela nous entraînerait trop loin. La soirée se termina dans l'appartement du propriétaire de l'hôtel des Princes où les chefs arabes donnèrent une dernière fois des preuves de leur courtoisie digne et affectueuse, de leur esprit ingénieux, de la richesse de leur imagination. On se sépara tard, et chacun emporta un bon souvenir de cette réunion. Les chefs arabes partent, nous en sommes convaincus, dans les meilleures dispositions; ils aiment les Français, ils ont admiré la France; la plupart ont annoncé l'intention de revenir bientôt en touristes. Nous pouvons ajouter en terminant que tous les Français qui se sont trouvés en relation avec eux leur ont voué estime et affection. C'est un grand pas de fait pour l'union sincère des deux peuples. Ce que nous venons de raconter nous dispense d'indiquer à qui on doit en rapporter l'honneur.

---

Nous apprenons que le jeune marabout Sî-Moḥammed-es-Saïd-ben-Ȧlî cherîf, agha de Chellâta, qui faisait partie de la députation des chefs arabes de la province d'Alger envoyée à Paris, s'est engagé à rédiger en arabe le compte rendu de son voyage en France. Il est à désirer que le département de la guerre donne une grande publicité à ce document qui ne manquera pas d'être très-intéressant. Sî-Ben-Ȧlî chérif est un lettré arabe renommé; il a fait preuve jusqu'ici d'un dévouement et d'un attachement incontestables à la France, il était certainement le membre le plus compétent de la députation pour remplir la tâche d'historiographe.

---

**Histoire des Berbères d'Ibn-Kaldoun.** — On poursuit activement à l'imprimerie du gouvernement à Alger, l'impression de la traduction de l'*Histoire des Berbères d'Ibn-Kaldoun*, par le savant orientaliste M. le baron de Slane, interprète principal de l'armée d'Afrique. Cet important ouvrage si impatiemment attendu par les personnes qui étudient l'histoire de l'installation des tribus arabes dans le Nord de l'Afrique, sera achevé vers la fin de cette année. La traduction des deux volumes in-4° du texte arabe comprendra au moins quatre volumes in-8°, malgré le soin scrupuleux que M. de Slane a pris de ne donner que les notes et éclaircissements les plus indispensables.

---

**Jérusalem. Question des Lieux saints.** — Des lettres de Jérusalem annoncent que les diverses communions chrétiennes sont dans un grand état d'irritation, à cause des dernières concessions faites à la France. Comme, cette année, la pâque des Grecs coïncidait avec celle des catholiques, il a fallu, pour éviter de terribles conflits, que les soldats turks fissent la police dans l'église du Saint-Sépulcre. Pendant la semaine sainte, trois cents soldats, accordés par le pacha, ont été placés dans divers endroits du Saint-Sépulcre, afin de prévenir tout désordre. A l'entrée de l'église, la garde avait ordre de fouiller tous les pèlerins schismatiqnes, et de refuser l'entrée à tous ceux qu'on trouverait porteurs d'un simple couteau. Ces mesures minutieuses étaient commandées par l'état d'irritation dans lequel ces pauvres gens sont entretenus par le clergé grec, qui ne pardonne pas aux catholiques la justice que les démarches de M. de Lavalette leur ont fait rendre à Constantinople.

E. P. A.

---

# BIBLIOGRAPHIE.

## ANALYSES CRITIQUES ET EXTRAITS D'OUVRAGES RÉCENTS.

### ÉTUDES SUR NINIVE ET PERSÉPOLIS,

PAR F.-G. EICHHOFF,

Professeur à la Faculté des lettres de Lyon, correspondant de l'Institut.

In-8°. Lyon, 1852.

Le XIX° siècle, — siècle prodigieux quoi qu'on dise, — a deux fronts comme l'antique Janus; — l'une de ces faces est tournée vers les connaissances et les institutions du passé, l'autre vers celle de l'avenir; — et, dans les deux directions opposées, sa vue perçante recule à chaque instant l'horizon de la science. L'exhumation des majestueuses ruines de Ninive est toute récente; l'éclat retentissant de cette découverte n'est pas prêt de s'éteindre, car les suites et les conséquences en sont encore incalculables. — Chaque nation européenne (et n'oublions pas que la nôtre est en tête!), chaque savant s'empresse d'arracher à la terre et d'emporter dans les sanctuaires de l'étude, un pan de ces palais, un morceau de ces bas-reliefs, de ces inscriptions remplies de mystères, pour en chercher le sens, leur rendre la parole et leur faire porter témoignage des premiers événe-

ments de l'histoire humaine. — Le mouvement commence à peine, ses résultats sont encore incertains et confus, — mais déjà palpitants d'intérêt et prodigues de promesses.

Mettre de l'ordre dans ces recherches, en constater l'état actuel, les porter à la connaissance générale du public et l'intéresser à leurs résultats acquis ou espérés, était une mission d'une incontestable utilité, et c'est elle que s'est imposée M. Eichhoff dans l'ouvrage dont nous rendons compte. Le savant auteur du *Parallèle des langues de l'Europe et de l'Inde* n'a voulu faire qu'un résumé succinct, — un rapide exposé de l'état de la question, — et il l'explique ainsi modestement lui-même : « Loin de nous le téméraire espoir d'ajouter » quelque chose, dans notre sphère incomplète et restreinte, aux » richesses déjà explorées, aux espérances légitimement conçues. » Nous ne pouvons que narrer, qu'exposer, que populariser, autan » qu'il dépend de nous, ces brillants résultats de recherches pour» suivies avec tant d'ardeur. Sans prétendre éclairer la route qui » reste à suivre, nous essayerons de faire ressortir l'immense intérêt » historique, scientifique et religieux que présente l'espace parcouru » dans ce merveilleux labyrinthe qui conduit au berceau du monde; » heureux si, par cet exposé et les inductions qu'il fera naître, nous » prêtons un appui efficace à la cause de la vérité ! »

Puis M. Eichhoff divise naturellement son travail en cinq chapitres : 1° Histoire; — 2° Religion; — 3° Monuments de Ninive; — 4° Monuments de Persépolis; — et 5° Inscriptions. — L'ouvrage est terminé par un alphabet persépolitain.

Les plus antiques traditions, sa position géographique, semblent désigner l'Assyrie comme le premier centre de population humaine, — les sciences naturelles, comme les livres sacrés, s'accordent pour faire de ce pays le berceau de la civilisation. — Les pâtres chaldéens, favorisés par la pureté des nuits d'Orient, y lurent les premiers les lois des astres et des saisons. — C'est là que l'homme manifesta ses premières idées sur la Divinité, qu'il vit éclore les rudiments de l'art, les germes de la science. « Mais, au-dessus de toutes ces in» ventions, dit M. Eichhoff, il en est une, la plus noble de toutes, » puisqu'elle est l'interprète du langage, l'écho de la volonté hu» maine, c'est l'écriture, dans son sens véritable, l'écriture phoné» tique ou réelle, dégagée de ces images obscures dont l'Égypte et » la Chine enveloppent la pensée, qui apparaît d'abord en Assyrie

» sous sa forme antique et vénérable. L'invention mystérieuse de » l'écriture qu'on a voulu vainement assimiler à la naissance même » du langage, se perd toutefois dans la nuit des siècles où elle se » confond naturellement avec les rudiments du dessin, de la repré- » sentation graphique des objets. Ces figures plus ou moins impar- » faites, par lesquelles on reproduisait des êtres matériels, durent » promptement s'étendre de la substance à l'idée, du nom à l'at- » tribut, du physique au moral. De là résultèrent les emblèmes qui » donnèrent dans l'écriture primitive, et qui ont traversé les siècles » dans les hiéroglyphes égyptiens et dans l'idéographie chinoise, » emblèmes que l'on trouve répandus de la Scythie jusqu'au Mexique.
» Nul doute que chez les Chaldéens, civilisateurs de l'Assyrie, cette » méthode spontanée n'ait d'abord prévalu; il est même probable » que les astres, objets pour eux d'un religieux respect, bientôt divi- » nisés par leur piété crédule, symbolisés sous des formes d'animaux, » fournirent aux Assyriens les premiers types de l'écriture hiérogly- » phique et figurée. Mais, pendant que les Égyptiens, leurs émules, » s'arrêtaient à cette notion première, et s'appliquaient sous l'influence » des prêtres à l'envelopper d'obscurité par la complication des sym- » boles, n'admettant qu'exceptionnellement la représentation pho- » nétique des noms propres, les peuples de la Mésopotamie, pour- » suivant leur découverte féconde, songèrent à isoler les signes et à » simplifier leurs contours. Puis dépouillant les plus usités, les plus » simples de leur sens spécial et restreint, ils les préposèrent aux » syllabes et en généralisèrent l'emploi. »

Ces réflexions qui closent le premier chapitre, sont précédées d'un aperçu de l'ensemble, encore plein de lacunes et d'obscurités, des faits historiques concernant Ninive et sa superbe rivale Babylone.

Dans le second chapitre, M. Eichhoff donne les notions recueillies jusqu'à ce jour sur la religion assyrienne.—Il en fait ressortir le caractère sidéral, commun du reste aux mythologies de tous les peuples primitifs, —et il en montre en même temps les tendances spiritualistes et unitaires, presque aussi pures que le monothéisme hébreu.

Au centre de Babylone s'élevait la tour de Bélus, construite probablement sur les débris de la fameuse tour de Babel, peut-être cette dernière tour elle-même.

Hérodote en parle ainsi (liv. Ier-CLXXXI) :

« ..... Le centre de ces deux quartiers de la ville est remarquable,

» l'un par le palais du roi, dont l'enceinte est grande et bien forti-
» fiée; l'autre par le lieu consacré à Jupiter Bélus, dont les portes
» sont d'airain, et qui subsiste encore actuellement. C'est un carré
» régulier qui a 2 stades en tous sens. On voit au milieu une tour
» massive qui a 1 stade tant en longueur qu'en largeur; sur cette
» tour s'en élève une autre, et sur cette seconde encore une autre, et
» ainsi de suite, de sorte que l'on en compte jusqu'à huit... Dans la
» dernière tour est une grande chapelle, dans cette chapelle un grand
» lit magnifique, et près de ce lit une table d'or; — on n'y voit point
» de statues. »

Cependant Ctésias, dans son récit conservé par Diodore, aurait vu au sommet de cette tour trois statues symboliques qu'il assimile, d'après la mythologie grecque, à Zeus, Rhéa et Stéré. — « Au centre
» était celle de Zeus ou Bal, debout, haute de 40 pieds, et dans l'atti-
» tude de la marche; celle de Rhéa ou Baltis terrestre était assise dans
» un char, portant sur ses genoux deux lions, et escortée de deux
» serpents; celle de Stéré ou Baltis céleste, debout, tenant d'une main
» un reptile par la tête, de l'autre un sceptre orné de pierreries. »

M. Eichhoff donne ensuite une interprétation sur laquelle nous nous permettrons de n'être pas d'accord avec lui.

« Il est facile de reconnaître ici, dit-il, les symboles du soleil, de
» la terre et de la lune: le premier dans sa marche victorieuse et
» superbe; la seconde dans sa stabilité et sa fécondité puissante; la
» troisième dans son éclat au ciel et son influence sur la terre. »

Nous croyons qu'il est plus conforme aux données les plus récentes de la science, de voir ici, dans la première statue, la figure du Dieu suprême, — le *temps sans bornes*; — dans la seconde, *la lumière*, premier principe de la matière, première émanation du Créateur, adorée dans la personnification d'un dieu visible, androgyne et bon, sous les noms d'*Elvhim-Baalini*, *Bel* ou *Baal*, *Cronus* ou *Kronos*, concurremment avec ceux de *Mylitta*, *Alitta*, *Alileth* ou *Alilat* et *Gad*; — et dans la troisième statue, la création particulière de Mylitta, l'homme pur et lumineux, formé à l'image et avec le sang du Dieu mêlé au limon terrestre.

Ces trois statues représenteraient ainsi tout le côté du beau et du bien dans la création, à l'exclusion du mal, des ténèbres, — de Sitna — de l'homme méchant. — La terre, en effet, que M. Eichhoff voit dans la deuxième figure, se trouve déjà symbolisée par le premier

des huit étages de la tour, dont les sept autres représentent les planètes. — Quant à la nature androgyne de Mylitta, elle est exprimée d'une manière non douteuse par les deux lions et les deux serpents mâle et femelle, en opposition au serpent unique qui accompagne la troisième statue, — dont l'essence pure et lumineuse est, à son tour, clairement indiquée par le sceptre orné de pierreries. — Cette explication se trouve d'ailleurs appuyée par la plus grande partie de tous les monuments figurés recueillis par M. Lajard dans ses deux grands ouvrages relatifs au culte de Vénus et Mithra.

Dans les troisième et quatrième chapitres, M. Eichhoff fait connaître les divers monuments trouvés à Ninive et à Persépolis.

Enfin la cinquième et dernière division de l'ouvrage, la plus importante sans contredit, est relative aux inscriptions.

Au premier coup d'œil, tous les caractères dits *cunéiformes* présentent une extrême analogie; ils doivent pourtant se diviser en trois groupes distincts et appartiennent à trois langues différentes, que M. Eichhoff désigne sous les noms de langues assyrienne, médique et persane. — Cette désignation peut souffrir quelque difficulté et n'est point généralement admise. — A cet égard, M. Raoul-Rochette a produit les observations suivantes dans son cours d'antiquités.

« Tous les textes historiques de la race des Achéménides sont conçus en trois langues différentes : ces textes sont disposés de telle manière que le Persépolitain ait toujours le rang d'honneur. — C'est la seconde colonne qu'on a généralement considérée comme *médique*. — M. Westergaard est le premier qui ait étudié cette langue, mais il n'a fait que donner les lettres de l'alphabet (1845 à Bonn); il y a 80 à 90 caractères, dont quelques-uns syllabiques : la tâche de trouver la langue n'avait donc pas été abordée — M. de Saulcy a publié le premier un mémoire sur la seconde écriture persépolitaine. — Il a essayé d'abord le zend, puis le kurde, le géorgien, même le turc, pour arriver à la connaissance de la langue de la deuxième écriture (1). »

---

(1) M. de Saulcy a publié plusieurs Mémoires sur cette question, savoir :

*Recherches sur l'écriture cunéiforme assyrienne : inscriptions des Achéménides.* Paris, 1849, in-4°.

*Recherches sur l'écriture cunéiforme du système assyrien : inscriptions des Achéménides.* Paris, 1849, in-4°.

*Recherches sur la chronologie des empires de Ninive, de Babylone et d'Ecbatane.*

Selon M. Raoul-Rochette, l'idée que la deuxième colonne des inscriptions trilingues représente la langue des Perses, n'est pas heureuse. — Il en a donné pour raisons que la première écriture est certainement persépolitaine (zend). — La troisième certainement babylonienne (sémitique), mais que les Mèdes appartenaient à la même famille que les Perses (Genèse, chap. X) et que le zend était la langue commune à ces deux peuples; que, de plus, les Perses n'ont pas joué de rôle avant Cyrus; qu'ils ne sont même pas mentionnés dans la Genèse, et que tous les philologues s'accordent à reconnaître comme la patrie du zend, la Haute-Médie.

M. Lassen a appelé la seconde colonne *assyrienne* et la troisième *babylonienne*. — Mais entre l'Assyrie et la Babylonie il y a une analogie aussi grande qu'entre la Perse et la Médie.

Enfin M. Rawlinson, dans un de ses derniers travaux, a donné à la deuxième écriture la qualification de *scythique*.

Quoi qu'il en soit, ce qu'on a pu déchiffrer est déjà d'un intérêt immense. — Parmi les plus curieux documents figure le fameux rocher de Baghistan en Médie, sur lequel est tracé un tableau allégorique composé de quatorze personnages et entouré d'une vingtaine de tablettes d'inscriptions.

« L'ouvrage entier, dit M. Eichhoff, remonte évidemment au commencement du règne de Darius; c'est-à-dire vers l'an 510, avant ses guerres dans l'Inde et dans l'Europe.

Le premier compartiment des inscriptions s'exprime ainsi :

« Je suis Darius, grand roi, roi des rois, roi de Perse, roi des Provinces, fils d'Hystaspe, petit-fils d'Arsame, Achéménide.

» Le roi Darius déclare : mon père fut Hystaspe, dont le père fut Arsame, dont le père fut Aryaramna, dont le père fut Teïspès, dont le père fut Achemènes.

» Pour cela nous nous appelons Achéménides; dès longtemps nous sommes puissants, dès longtemps nous sommes de la race royale.

» Huit de ma race ont déjà été rois, et moi je suis le neuvième; nous sommes doublement rois.

---

Paris, 1849, in-8°, tiré des *Annales de philosophie chrétienne sur les inscriptions assyriennes de Ninive* (Khorsabad, Nimroud, Koioundjouk). Paris, 1850, in-8°, tiré de la *Revue archéologique*. Ce mémoire est suivi d'une note sur les noms des rois assyriens.

» C'est par la grâce d'Auromaze que je règne; Auromaze m'a conféré l'empire. »

Cette partie de l'inscription vient éclaircir un passage longtemps controversé d'Hérodote et confirmer la confiance accordée au *père de l'histoire.*

Ces inscriptions nous donnent encore l'énumération complète des États soumis à l'empire des Perses. — Puis les détails de l'avénement de Darius et de la mort du mage Gomate, racontés par le roi lui-même.

Les inscriptions de Persépolis ne sont pas de moindre intérêt, mais nous sommes forcé de borner là nos citations. — Les lecteurs ne manqueront pas d'ailleurs de recourir à l'intéressant travail que nous avons bien imparfaitement analysé.

L'ouvrage de M. Eichhoff vient heureusement faire pour la France ce que l'abrégé du grand ouvrage de M. Layard, *Niniveh and its remains*, vient de faire pour l'Angleterre, en popularisant au moyen d'un livre concis et à bon marché, les plus récentes et les plus merveilleuses découvertes des sciences archéologique et philologique. — Notre pays a plus que tous les autres, le droit et le devoir de connaître ces magnifiques travaux, puisque les premiers et les plus importants ont été accomplis par des Français, et qu'on rencontre à chaque instant dans ces ruines sublimes, les traces des pas ou du génie de nos compatriotes, depuis Chardin jusqu'à MM. Coste, Flandin, Botta, de Saulcy et Burnouf.

Adolphe BREULIER.

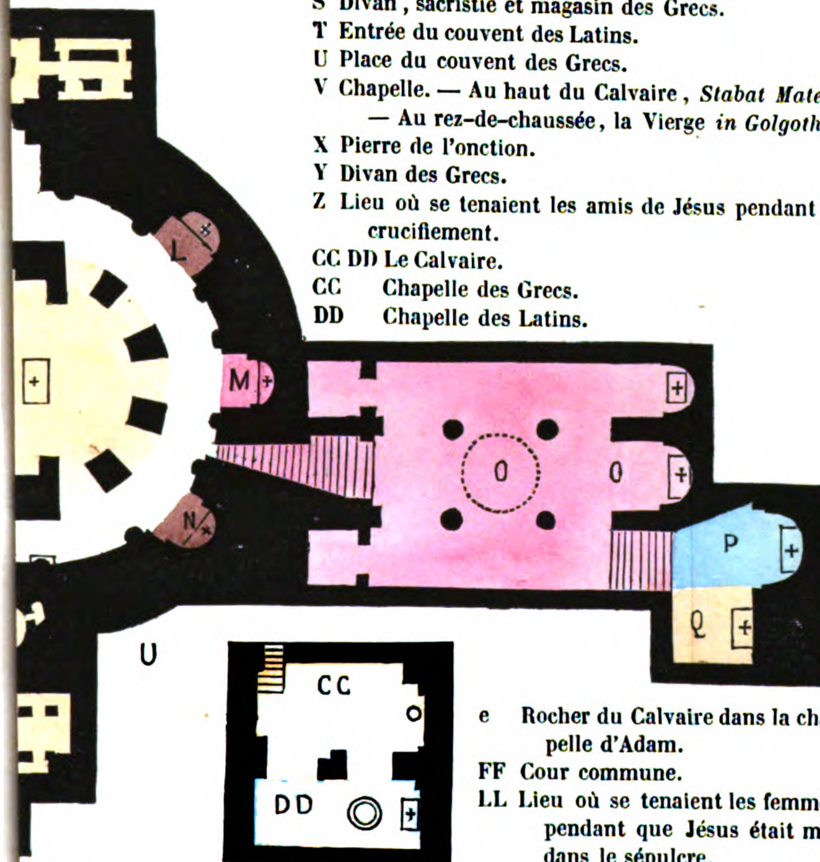
---

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cᵉ, rue Racine, 26.

# SÉPULCRE.

t-Sépulcre.
les Koptes.
ion des Koptes.
es Syriens.
u de Joseph d'Arimathie.
impérial.
l'apparition de Jésus à
eleine.
e de l'apparition de Jésus
mère.

I Les sept arceaux de la Vierge.
J Prison de Jésus-Christ.
K Chœur et sanctuaire des Grecs.
L Chapelle de Saint-Longin.
M Lieu de division des vêtements.
N Chapelle de l'*Impropere*.
O Chapelle de Sainte-Hélène.
P Autel des Latins.
Q Lieu de l'Invention de la Croix.
R Chapelle d'Adam.
S Divan, sacristie et magasin des Grecs.
T Entrée du couvent des Latins.
U Place du couvent des Grecs.
V Chapelle. — Au haut du Calvaire, *Stabat Mater*. — Au rez-de-chaussée, la Vierge *in Golgotha*.
X Pierre de l'onction.
Y Divan des Grecs.
Z Lieu où se tenaient les amis de Jésus pendant le crucifiement.
CC DD Le Calvaire.
CC Chapelle des Grecs.
DD Chapelle des Latins.




e Rocher du Calvaire dans la chapelle d'Adam.
FF Cour commune.
LL Lieu où se tenaient les femmes pendant que Jésus était mis dans le sépulcre.

, APRÈS L'INCENDIE DE 1808.

# LA COMPAGNIE ANGLAISE

# DES INDES ORIENTALES

ET

# LE RENOUVELLEMENT DE SA CHARTE.

Le programme de la session du parlement britannique, tel que l'avait arrêté le cabinet de lord John Russell, comprenait le renouvellement de la charte de la Compagnie des Indes, qui expire en 1853. Après la retraite de ce ministre, une si importante affaire ne pouvait être discutée par une chambre des communes à l'agonie et par un ministère qui venait de naître, sans qu'on sût bien encore s'il avait chance de vie ; le débat ne s'agitera donc que dans le nouveau parlement qui va sortir des élections générales. Mais, pour être ajournée dans sa solution, cette question n'en offre pas moins le sujet d'une étude d'autant plus intéressante pour nous que tout ce qui touche au gouvernement et à l'administration du vaste empire des Anglais dans l'Inde nous est moins connu et que nous n'avons que des notions superficielles, souvent même erronées, sur des matières très-familières chez nos voisins.

Cette ignorance n'est malheureusement que trop facile à expliquer. Depuis soixante ans, les désastres de la guerre, devenus irréparables par les stipulations des traités, nous ont rendus étrangers à une contrée où pendant un moment nous jouâmes le premier rôle. Notre commerce a peu fait pour lutter contre l'infériorité relative où les événements l'avaient placé. Nous sommes arrivés peu à peu à ne prendre qu'un intérêt de curiosité à des faits qui avaient une importance vitale pour nos pères, et les bruits qui nous arrivaient de ces contrées lointaines n'ont éveillé notre attention que quand ils se rattachaient à quelque grande catastrophe, comme la déroute de l'Afganistan, à quelque existence exceptionnelle, comme celle de Rundjit-Singh et de ses lieutenants européens, nos compatriotes.

Des symptômes précurseurs semblent indiquer que le moment est venu de sortir de cette apathie. Tout prouve que les rapports entre le vieux monde oriental et les races de l'Occident tendent à entrer dans une nouvelle phase. De tous côtés on sape les barrières qui s'opposent à l'expansion de l'activité européenne, et l'expédition par laquelle les États-Unis vont tâcher de forcer l'entrée des ports du Japon, n'est pas un des moindres incidents du grand drame qui se prépare. Pour établir, à ce sujet, des conjectures rationnelles, pour essayer de juger de l'inconnu par le connu, il est nécessaire d'avoir des données plus précises sur un des points les plus essentiels de la question. La *Revue Orientale* est donc fidèle à son mandat en essayant de combler, en partie, la lacune des connaissances de notre public sur le régime de la Compagnie des Indes : elle ne peut offrir à ses lecteurs qu'un travail bien succinct ; mais, malgré sa brièveté, elle espère qu'il suffira pour les initier aux causes de tant de succès et de tant de grandeur.

Ce n'est pas dans Raynal qu'il faut étudier l'histoire de l'établissement des Européens dans l'Inde. Son œuvre déclamatoire est écrite à un point de vue exclusif et, avec la prétention d'être philosophique, elle a longtemps accrédité bien des erreurs, bien des préjugés. Il vaut mieux recourir aux sources originales ; lire les naïfs récits des premiers navigateurs hollandais, qui sont presque la reproduction des livres de bord ; les chroniques portugaises, écrites par des hommes qui avaient pris part aux aventures qu'ils racontent ; les relations anglaises, tout empreintes de l'esprit national, tel qu'il était au commencement du XVII^e siècle. C'est en interrogeant attentivement

ces témoins, en comparant leurs dires, aujourd'hui que les passions ont dès longtemps fait silence autour d'eux, c'est, dis-je, par cette loyale et soigneuse enquête qu'on démêle la vérité à son point de départ et que, dès qu'on tient son fil conducteur, on marche jusqu'à nos jours à travers les faits, en entrevoyant constamment ou la certitude, ou la probabilité qui en approche le plus.

## I.

Lorsque Vasco de Gama eut, par le voyage qui se termina en 1499, ouvert la route de l'Inde autour du cap de Bonne-Espérance, les Portugais s'y précipitèrent à sa suite avec une ardeur incroyable. Plus guerriers que marchands, s'ils ne dédaignaient pas les bénéfices du commerce, ils obéissaient surtout à cet instinct aventureux qui était alors celui de la nation. C'étaient de grands batailleurs que les Gama, les Almeyda et les Albuquerque : ils ne combattaient pas seulement pour l'honneur de leur roi, pour venger ses injures et étendre sa puissance; leur vaillante épée était au service du faible et de l'opprimé, et, comme les anciens croisés, ils se proposaient le triomphe de la croix sur les infidèles. Dans leur enthousiasme militaire et religieux, il y avait un reflet de la chevalerie errante; on ne peut pas s'en étonner en songeant que Cervantes avait trente ans quand mourut Camoëns, qui a chanté les exploits qu'il avait partagés. L'immortelle satire de don Quichotte fut inspirée par les souvenirs d'une époque héroïque, devenus ridicules quand on entrait dans une prosaïque époque de décadence.

Au commencement du XVIe siècle, le littoral de l'Inde était soumis à la domination de princes musulmans d'origine étrangère, qui exerçaient plus ou moins tyranniquement l'autorité despotique de la conquête. Soit qu'ils fussent indépendants, soit qu'ils obéissent féodalement à un plus puissant qu'eux, il n'y avait entre eux que jalousie, que haine, que guerres perpétuelles. Suivant l'accueil qu'ils en reçurent, les Portugais se firent les amis des uns, les ennemis implacables des autres. Quand on connut l'indomptable valeur de ces étrangers, on brigua de tous côtés leur alliance et on la paya par la concession de priviléges, par l'autorisation de bâtir des forts pour protéger le mouillage de leurs flottes. C'est ainsi que, de proche en proche, les Portugais étendirent leurs établissements des côtes orien-

tales de l'Afrique à celles de la Chine, en inspirant partout le respect de leur nom et la terreur de leurs armes.

Parfois un courage inconsidéré, une confiance trop sûre du succès leur faisaient éprouver des échecs; ils les réparaient par leur persévérance, et l'on a peine à comprendre comment une si petite nation pouvait suffire à une si grande tâche. Il est évident que tout ce qu'elle avait de plus énergique prenait alors la route de l'Inde : deux siècles et demi de malheurs et d'abaissement n'ont pu entièrement étouffer les germes déposés par les héros de cette glorieuse époque. Les Portugais sont la seule nation chrétienne qui soit restée en possession du sol sur le continent chinois, et aujourd'hui même, à l'heure où nous écrivons, on y voit comme un reflet de leurs anciens exploits. Le littoral de la Chine est infesté de pirates qui viennent piller les jonques de commerce jusque sous les yeux d'une autorité impuissante à réprimer leurs brigandages. Ce sont les Portugais qui font la police de la mer : des chaloupes canonnières, des *lorcas*, armées à Macao, escortent les innombrables flottes marchandes qui font le cabotage du céleste empire, et renouvellent ainsi ce système de protectorat qui avait autrefois porté si haut la puissance de leur nation.

Elle était l'arbitre de l'Inde, quand le roi don Sébastien, entraîné par cette humeur chevaleresque dont nous parlions, s'engagea, en 1578, dans la fatale expédition du Maroc où il périt, à vingt-cinq ans, dernier héritier légitime de la couronne. Le roi d'Espagne, Philippe II s'en saisit, en vertu d'un droit fort discutable s'il n'eût été celui du plus fort. A partir de ce moment, l'étoile des Portugais pâlit et s'éclipsa dans l'Inde. Ils n'étaient plus soutenus par cet esprit national qui est une force nécessaire à tous, mais surtout à celui qui combat loin de sa patrie et qui, en mourant, a besoin, comme le soldat de Virgile, de tourner ses regards vers sa douce Argos. D'ailleurs leurs efforts furent désormais plutôt contrariés que secondés par le gouvernement; les opérations étaient censées dirigées par le ministère siégeant à Lisbonne : elles l'étaient en réalité par le conseil des Indes de Madrid. Or ce conseil, organisé en vue des populations de l'Amérique, timides, peu belliqueuses, dociles au joug et indifférentes en matière de religion, n'avait que des idées fausses sur la conduite à tenir dans des données diamétralement opposées; les jésuites y dominaient, et leur zèle intempestif de propagande fut un embarras de plus.

A ces causes d'affaiblissement vint se joindre une rivalité qui n'avait pu être prévue. Les querelles religieuses du seizième siècle avaient été, pour les communes toujours remuantes des Flandres, une occasion de se soustraire à l'autorité du roi d'Espagne; après avoir longtemps combattu pour leur indépendance, pour leur existence même, les Provinces Unies se trouvaient en mesure, dans la vieillesse de Philippe II, de prendre à leur tour l'offensive et de porter la guerre chez l'ennemi. Elles résolurent d'aller dans l'Inde tarir une des sources de ses richesses et c'est dans ce but qu'un premier armement sortit, en 1597, du port de Middelburg. Le succès détermina de nouvelles expéditions; les villes, les provinces s'associèrent pour les faire en commun, et bientôt le pavillon hollandais disputa l'empire des mers de l'Inde. Les Anglais suivirent ce mouvement; dès 1599, ils organisèrent aussi un armement. La reine Élisabeth, au règne de laquelle remontent presque toutes les grandes choses de l'Angleterre, délivra les premières lettres patentes qui ont été le fondement de la Compagnie des Indes. Les Français aussi partagèrent, mais timidement, l'empressement à courir sus au commerce du roi d'Espagne.

Ceux qui médisent avec tant d'amertume de notre époque devraient bien la comparer avec celle dont nous parlons. De nos jours, il n'y a eu qu'un cri dans le monde civilisé au sujet de l'expédition des Américains contre l'île de Cuba. Alors c'eût été l'opération la plus naturelle du monde; comme aussi la clémence de la reine Isabelle, qui a relâché les coupables, eût été impossible à comprendre. Les flottes qu'on armait étaient, à vrai dire, des flottes de pirates; quand on ne leur donnait pas, dans les ports où elles se présentaient, les vivres et l'eau dont elles avaient besoin, elles les prenaient de force; aussi tendait-on aux visiteurs des embuscades où on les égorgeait sans pitié comme des bêtes fauves. Rencontrait-on en pleine mer un navire richement chargé, on ne se faisait pas grand scrupule de le piller, sans trop s'inquiéter de son pavillon, ayant toujours un prétexte pour cette violence, et, après l'avoir brûlé, on en abandonnait l'équipage dans des chaloupes, à la grâce de Dieu, avec quelques jours de vivres. Dans les pays où on commerçait, il n'était pas rare de régler les comptes à coups de canon, quand il survenait une contestation; quelquefois même on opérait une descente à main armée, on s'emparait des magasins et on en transbordait le contenu dans les

navires. Il est vrai que ces actes étaient presque toujours motivés par l'insigne mauvaise foi des princes ou gouverneurs qui, suivant la pratique orientale, avaient le monopole du commerce ; mais ces malheureux, en butte aux exigences contraires des trafiquants européens, placés, comme on dit, entre l'enclume et le marteau, étaient, jusqu'à un certain point, excusables dans leur manque de loyauté envers des gens qu'ils devaient considérer comme des fléaux et qui étaient pour eux un objet d'effroi et d'horreur, comme les Normands l'étaient pour nos pères, du temps des Carlovingiens.

Dans leur longue lutte contre les Portugais, les Hollandais apportèrent cet esprit de suite et de persévérance, cette merveilleuse patience qui les caractérisent. Ils marchèrent avec précaution, de proche en proche, ne fondant un nouvel établissement que quand celui déjà créé offrait un point d'appui suffisant. Cette prudence dans l'organisation n'excluait pas l'audace dans l'action. Leurs flottes allèrent chercher celles de l'ennemi avec une intrépidité sans pareille ; inférieures en forces, elles suppléèrent au nombre par l'habileté des manœuvres et finirent par établir leur suprématie. Quand ils purent se considérer comme les maîtres, les Hollandais donnèrent une preuve de leur admirable sagesse ; ils ne cédèrent pas à la tentation si séduisante d'étendre leur empire sur le continent. Ils comprirent qu'ils n'avaient pas, comme le roi d'Espagne, la possibilité indéfinie de recruter leurs armées de terre ; ils répudièrent donc des conquêtes qui eussent été un fardeau trop pesant pour eux et se bornèrent aux îles, qui, par suite de la puissante organisation de leur marine, étaient pour eux une possession assurée. Grâce à cette habile politique, ils tiennent encore le second rang dans l'Inde et, tout bien considéré, peut-être que leurs colonies sont un élément plus réel de richesse et de puissance que le vaste empire indien possédé sur le continent par la Grande-Bretagne.

Nous avons dit que les Français aussi s'engagèrent dans cette carrière. Leurs débuts ne furent pas brillants, et cela tint moins au manque d'habileté des navigateurs et des commerçants qu'au régime économique de la nation. La France était, par excellence, le pays du monopole ; il n'y avait pas jusqu'au métier de barbier qui ne fût une corporation fermée. Quand il surgissait une idée industrielle ou commerciale, vite il se trouvait d'habiles gens qui s'en emparaient et obtenaient de la cour un privilége exclusif pour l'exploiter. Il se pro-

duisait à cet égard ce dont nous avons été témoins de nos jours sous le régime de la liberté, quand chacun s'évertuait à inventer quelque projet, plus ou moins sérieux, pour le mettre en commandite par actions. La cour accordait facilement ces priviléges, parce qu'une finance y était attachée, ressource précieuse pour un trésor toujours aux abois, et que de plus c'était une occasion de gratifier, sans frais, les grands seigneurs qui s'étaient faits les protecteurs de l'affaire. Les titulaires du privilége n'avaient pas toujours les moyens nécessaires d'action; alors ils paralysaient ceux qui auraient pu agir à leur place, C'est là ce qui fit échouer les premières tentatives du commerce français dans l'Inde; ce fut le privilége accordé en 1604, sans cependant qu'il se soit alors formé une compagnie. Un navire qui avait échappé aux dangers de ces mers si peu connues, aux exactions des gouvernements indiens, aux procédés sommaires des autorités espagnoles, aux pirateries des Anglais et des Hollandais, trouvait en rentrant en France, au lieu des bénéfices sur lesquels il devait compter, la guerre encore plus ruineuse des privilégiés; gagnât-il son procès en opposant certains priviléges de provinces, les frais et les longueurs de la justice n'en rendaient pas moins l'opération désastreuse, et le commerce dut renoncer à des entreprises au bout desquelles il n'entrevoyait que des pertes.

Le génie de Richelieu, si clairvoyant sur tout ce qui pouvait contribuer à la grandeur nationale, voulut mettre un terme à cet état de choses. Nous voyons dans ses mémoires qu'en 1626, lors de ce voyage de Bretagne où il déjoua une conspiration de Gaston et fit exécuter Chalais, il avait médité la création d'une Compagnie des Indes dont tous les éléments étaient réunis et qui devait avoir son siége dans la mer intérieure du Morbihan. La Compagnie demandait, entre autres priviléges, celui d'être affranchie de la juridiction du parlement de Bretagne, et cela se conçoit, quand on pense que l'édit qui a été, jusqu'à nos jours, le code du commerce et de la navigation en France, n'a été promulgué que près de cinquante ans plus tard, sous le règne de Louis XIV. Par une étroite jalousie de ses prérogatives, le parlement de Bretagne refusa d'enregistrer l'édit Richelieu aurait pu briser la résistance de cette compagnie; mais il avait alors de trop grandes affaires sur les bras, celle de la Rochelle en première ligne. Il courut au plus pressé et perdit de vue un projet auquel il ne revint qu'en 1642, quand l'occasion était perdue et que lui-même

avait un pied dans la tombe. C'est ainsi qu'une de ces libertés provinciales que nous avons entendu célébrer avec un enthousiasme lyrique, causa à la nation un préjudice irréparable ; car, si la France se fût solidement établie dans l'Inde quand les Anglais y avaient à peine paru, quand la puissance hollandaise y était encore à l'état de lutte, il est facile de juger les progrès qu'elle y aurait faits sous la forte impulsion de Richelieu.

Ces circonstances favorables n'existaient plus, lorsqu'en 1664 Colbert créa définitivement la Compagnie des Indes. Nous n'avons pas à retracer, même succinctement, les destinées de ce grand établissement qui depuis bien longtemps n'appartient plus qu'à l'histoire : bornons nous à indiquer les causes de son éclat passager et celles de sa chute inévitable. Le rôle si brillant que les Français ont un moment joué dans l'Inde, la puissance à laquelle ils s'y élevèrent, vinrent de ce que leur ardeur belliqueuse les fit marcher sur les traces des premiers guerriers portugais. Eux aussi se firent les alliés des souverains indigènes, dont ils épousèrent les querelles ; d'auxiliaires qu'ils étaient au début, ils ne tardèrent pas à devenir les maîtres, dans ces États où la discorde était permanente, où chaque changement de règne était le signal d'une guerre civile ou d'une révolution. C'est là le secret de la grandeur des Bussy, des Dupleix ; mais leurs exploits sur les champs de bataille, mais leurs habiles négociations demeuraient stériles, parce qu'il y avait dans l'organisation même de la Compagnie un principe dissolvant qui devait la frapper de mort.

La Compagnie portait l'empreinte de toutes les créations de Louis XIV : le roi qui avait dit : l'État, c'est moi, y tenait nécessairement la première place, et il se l'était faite trop grande. Si sa générosité l'avait dotée d'un riche capital, pour lequel il ne demandait nul bénéfice, et dont il consentait à risquer la perte avant que celui d'aucun actionnaire fût entamé ; s'il lui avait concédé d'immenses priviléges ; si des avantages commerciaux, des primes à l'exportation, des immunités à l'importation et la protection gratuite de la marine militaire lui étaient assurés, on la faisait, en échange, étouffer sous la pression de l'autorité royale ; on ne lui laissait pas une liberté d'action suffisante, et son conseil supérieur était composé des éléments les plus contraires à la bonne direction d'une société commerciale. On y voyait figurer le premier président et le procureur

général du parlement de Paris, les procureurs généraux des cours des aides et des comptes, deux conseillers d'État et un maître des requêtes, magistrats qui appartenaient alors bien plus à la judicature qu'à l'administration. On n'y comptait que six négociants, élus dans les principales places de commerce du royaume.

Ainsi, dans ce conseil, la pensée, l'expérience commerciales étaient en minorité : l'esprit formaliste de la robe y dominait; de sorte qu'on discutait au lieu d'agir et qu'on en était encore à examiner et à résoudre des objections, quand déjà l'affaire qui les soulevait était dès longtemps consommée. D'un autre côté, le capital de la Compagnie fut immobilisé, pour une grande partie, en constructions dispendieuses, contrairement aux notions les plus élémentaires du commerce. Enfin, l'union trop étroite qui existait entre l'État et la Compagnie, fit peser sur l'une la solidarité de la mauvaise administration de l'autre; son crédit s'en ressentit, et les capitalistes lui refusèrent des fonds que, malgré les édits prohibitifs de Louis XIV et de son successeur, ils aimèrent mieux placer dans les compagnies étrangères.

Quand elle succomba sous le poids de ses engagements et surtout des fautes de sa direction, les écrivains du dernier siècle, l'abbé Morellet en tête, les libres-échangistes d'alors, ne virent la cause de sa ruine que dans son monopole; suivant eux, un commerce libre eût tout sauvé. C'est possible, et le monopole est, en lui-même, une chose mauvaise, réprouvée par les vrais et sains principes de l'économie politique. Cependant, comme les Compagnies de la Hollande et de l'Angleterre reposaient aussi sur un monopole, qui n'était ni moins exclusif, ni moins sévèrement pratiqué que celui de la compagnie française, et qu'elles n'en jouissaient pas moins d'une éclatante et incontestable prospérité, cette seule réflexion aurait dû prouver à ces écrivains qu'ils se trompaient et qu'il fallait chercher ailleurs le principe de tant de désastres. Comme nous allons le voir, un examen même très-superficiel du régime de la Compagnie anglaise des Indes orientales les aurait aisément mis sur la voie de la vérité. Peut-être la connaissent-ils; mais ils avaient un système à faire prévaloir et ils n'en voulaient pas perdre l'occasion.

## II.

Ainsi que nous l'avons dit, à l'exemple de la Hollande, il se forma en Angleterre une compagnie pour envoyer des navires dans l'Inde le premier départ est de l'an 1600; les lettres patentes de la reine Élisabeth sont de 1599. Le capital social fut de 70,000 livres sterling, somme qui représente environ 5 millions de notre monnaie actuelle. Cette expédition se composa de quatre bâtiments, ce qui prouve qu'alors les armements étaient assez chers; le magnifique succès qu'elle obtint imprima une grande activité à cette nouvelle navigation.

Jacques Ier, successeur d'Élisabeth, accorda aussi sa protection à la Compagnie; il confirma et accrut ses priviléges et lui donna l'appui de son gouvernement en envoyant, à deux reprises, des ambassadeurs qui négocièrent à son profit des traités de commerce avec l'empereur mogol et le roi du Japon. Ses armes chassèrent d'Ormus les Portugais qui s'y étaient établis depuis plus d'un siècle, et le roi de Perse récompensa par de grands priviléges, octroyés à la Compagnie, l'affranchissement du golfe persique. Grâce à ces encouragements, la prospérité de la Compagnie alla toujours croissant; l'acte de navigation de Cromwell, l'impulsion qu'il donna à la marine marchande, la force qu'il assura à la marine militaire, contribuèrent à ses succès, et elle était à son apogée en 1662, deux ans après la restauration de Charles II.

Charles II est peut-être la plus étrange créature humaine qui ait porté une couronne Les misères de l'exil, au lieu de le retremper, l'avaient amoindri et, tranchons le mot, dégradé; il s'était habitué au rôle de prince mendiant, il le continua sur le trône. Il faisait argent de tout : il vendit à la France, pour 5 millions, Dunkerque, qui avait été conquis en commun sur l'Espagne, du temps de Cromwell, et dont l'ombrageuse jalousie de l'Angleterre nous obligea de combler le port, lors de la paix d'Utrecht. S'étant mis aux gages de Louis XIV, il fatiguait de ses obsessions besoigneuses le distributeur des fonds secrets, Barillon, ambassadeur de France, et subissait les humiliantes rebuffades qui, à ce sujet, lui arrivaient de Versailles. C'est probablement quand il était aux expédients, que

son génie inventif lui suggéra la conduite qu'il tint à l'égard de la Compagnie des Indes.

Officiellement, nul souverain n'a fait plus pour elle. Non-seulement il confirma les chartes d'Élisabeth et de Jacques Ier, mais il en accorda lui-même quatre autres en 1662, 1669, 1674 et 1680, pour expliquer, renforcer et étendre les priviléges déjà existants et pour en octroyer de nouveaux, auxquels il fit reconnaître force de loi par les cours de justice, malgré l'opposition du parlement. Il constitua vigoureusement le monopole et assura à la Compagnie le moyen de l'exercer en toute sûreté, aussi bien au delà des mers que dans les ports de l'Angleterre. Pendant que le roi semblait tout faire pour elle, il se livrait secrètement à un petit trafic qui la ruinait. Il vendait à des particuliers la permission de faire le commerce que ses édits assuraient exclusivement à la Compagnie, et il tirait des sommes considérables de ces violations de la foi publique qui se continuèrent pendant tout son règne; aussi la valeur des actions tomba-t-elle de 370 à 200, par l'effet de cette concurrence illicite.

Cet abus cessa sous Jacques II, son frère et son successeur, qui, en 1685, renouvela la charte et fit une proclamation royale pour empêcher le commerce de contrebande. Le fait y répondit si bien que les bénéfices permirent de faire la répartition d'un dividende de 25 pour 100 du capital. Mais la révolution de 1688 et, à sa suite, la guerre maritime, pendant laquelle les armateurs français firent un mal incalculable au commerce de l'Angleterre, entraînèrent la Compagnie dans de telles pertes que, sitôt après la paix de Riswick, on reconnut, qu'il n'y avait qu'un parti à prendre, celui de la mettre en liquidation, pour en reconstituer immédiatement une autre. C'est ce qui eut lieu, en 1698, au moyen d'une charte d'incorporation accordée par Guillaume III, charte qui n'était que la reproduction presque littérale des précédentes et qui, encore en vigueur aujourd'hui avec quelques modifications, est précisément celle qu'il est question de renouveler. Nous en analysons plus loin les dispositions les plus essentielles : bornons-nous ici à dire que, tout en garantissant à la Compagnie l'énergique protection de l'État, elle la laissait, relativement à lui, dans une indépendance à peu près illimitée qui a été un des principaux et des plus sûrs éléments de sa grandeur.

Dès son début, le crédit de ce nouvel établissement y fit affluer les

capitaux, et ses opérations furent le double de celles des années les plus prospères que l'on eût encore vues; au lieu de vingt, ce furent quarante vaisseaux qu'il expédia dans les Indes et, année commune, il y envoya, en espèces, un million sterling, plus de 40 millions de francs d'aujourd'hui. La guerre de la succession, d'où l'Angleterre sortit si grande, la France et l'Espagne si affaiblies, et où le pavillon britannique conquit définitivement l'empire des mers, ne put que contribuer à ces succès qui allèrent toujours croissant, sous la direction d'hommes habiles et énergiques, que la Compagnie avait le talent de discerner et de mettre au poste convenable, comme, pour n'en citer qu'un seul, le premier Pitt, le père du fameux lord Chatham.

Vers le milieu du XVIIIe siècle, grâce à des circonstances heureuses et surtout au génie entreprenant de quelques hommes, à leur énergie guerrière et à leurs victoires, la France était devenue prépondérante dans l'Inde, et Dupleix, le représentant de la Compagnie française, y était en quelque sorte l'égal du grand Mogol, avec lequel il rivalisait de faste aussi bien que de puissance. La faiblesse du cabinet de Versailles laissa évanouir cette grandeur d'un jour; mieux inspiré, celui de Saint-James ne négligea rien pour la détruire. Dans la guerre de sept ans, il poussa les opérations militaires dans l'Inde avec une vigueur et une persévérance sans égales; attaquées, harcelées, poursuivies de tous côtés, les forces françaises finirent par être enfermées dans Pondichéry, qui fut leur dernier asile. Elles y soutinrent un long siége sans être secourues, et furent obligés de capituler. Pour prix de sa belle défense, Lally eut la tête tranchée; arrêt inique, qui fut réformé depuis et qui, lorsqu'il fut rendu et exécuté, fut une de ces lâches satisfactions que les gouvernements sans dignité et sans caractère donnent quelquefois au soulèvement aveugle de l'opinion publique. Comme le disait Voltaire, malgré sa mauvaise humeur d'actionnaire ruiné, le bourreau était la personne de France qui avait le moins droit de tuer M. de Lally.

A partir de cette époque, la puissance anglaise marcha à pas de géant dans l'Inde, non-seulement parce qu'elle n'y rencontra plus de concurrence sérieure, mais encore parce que l'exemple des Français éclaira la sagacité britannique et lui montra la véritable route à suivre. La Compagnie comprit qu'il n'y avait rien de grand à attendre d'un système d'occupation restreinte, dont, à notre tour, nous avons pu

aussi reconnaître la stérilité et l'impuissance, pendant les dix premières années de notre conquête d'Alger. Elle jugea que se renfermer dans quelques points du littoral, quelque bien choisis qu'ils fussent, c'était rester plus vulnérable à l'égard des gouvernements rivaux de l'Europe, moins influente à l'égard de ceux de l'Inde. Elle résolut donc de donner à sa puissance la base plus large et plus solide de vastes possessions territoriales, et, ce plan une fois adopté, elle en poursuivit l'exécution avec cette ténacité persévérante qui est un caractère inhérent à la race anglo-saxone.

Il est impossible de ne pas être pénétré d'admiration pour cette habile politique, qui, dans une si longue suite d'années, ne s'est pas laissé un instant détourner de son but; combinant ses plans avec une prévoyance sans égale, ne les exécutant que quand l'heure était venue; jamais impatiente, jamais découragée; s'arrêtant à propos dans le succès, réparant les échecs avec une indomptable énergie et employant le talent de ses négociateurs avec au moins autant d'avantage que le courage de ses soldats. Mais toute médaille a son revers, et celui de cette politique si heureuse dans ses résultats, est d'avoir été trop souvent sans principes comme sans pitié; de s'être montrée peu scrupuleuse sur le choix des moyens, pourvu qu'ils conduisissent au but et d'avoir fait à l'intérêt matériel un trop facile sacrifice de l'intérêt moral, qui est, lui aussi, une des plus précieuses richesses des peuples.

Quand la répétition périodique des mêmes faits n'avait pas encore familiarisé avec les procédés de la Compagnie; quand le sentiment du juste et de l'injuste n'était pas émoussé par une longue habitude, l'opinion s'émut vivement aux récits qui arrivaient de l'Inde. Elle prit parti pour le malheureux rajah d'Aoude, si iniquement dépouillé, et pour d'autres victimes des envahissements de la Compagnie. Il s'était produit des faits très-regrettables, comme en offre l'histoire de presque toutes les guerres, faits démesurément grossis, du reste, par les exagérations de la presse et de la tribune; car c'était un temps où le langage des partis, en Angleterre, avait atteint une violence inconnue auparavant et rarement égalée depuis. Les scandales de l'Inde devinrent une arme puissante dans les mains de l'opposition, qui en fit peser la solidarité sur le gouvernement. C'était sa faiblesse ou sa connivence intéressée qui permettaient à la Compagnie d'être, disait-on, un État dans l'État, de s'abandonner à une ambition désordonnée, de com-

promettre l'honneur britannique aux yeux du monde civilisé et en même temps de ruiner ses actionnaires par les folles dépenses de guerres interminables et les dettes monstrueuses qu'elle avait contractées pour y faire face. Il n'y avait donc qu'un cri dans les trois royaumes pour réclamer l'intervention du parlement, afin de mettre un terme à un état de choses intolérable.

A cette même époque venait de se former ce cabinet de coalition où M. Fox avait eu le triste courage de venir s'asseoir à côté de ce même lord North que, quelques mois auparavant, il abreuvait de tels outrages, qu'on vit un jour le malheureux ministre ne pouvoir opposer que des paroles entrecoupées de sanglots à l'indigne insinuation de trahison lancée contre lui par le député de Westminster. Il est dans la destinée des oppositions de ne savoir ni exercer utilement ni garder longtemps le pouvoir, quand elles sont parvenues à s'en saisir. Elles sont un détestable apprentissage de gouvernement, se plaisant dans le vide sonore du lieu commun, se laissant emporter dans les vagues espaces de la théorie et dédaignant les sentiers modestes et quelquefois raboteux de la pratique. Quand les nécessités du gouvernement les mettent face à face avec les faits, en contact avec leur inflexible réalité, elles se débattent misérablement sous le poids de leurs doctrines absolues et des engagements qu'elles leur ont fait contracter, sans savoir s'il leur serait possible de les tenir.

C'est ce qui arriva à M. Fox : dans l'opposition, dont il était le chef, il s'était associé à la guerre contre la Compagnie des Indes ; il avait apporté son tribut d'éloquence à ces ardents débats par lesquels ses amis politiques, les Burke, les Sheridan, avaient préludé à l'accusation formelle qui fut plus tard soumise à la chambre des lords. Il lui fallait donc, comme ministre, remédier aux abus qu'il avait signalés comme orateur. Les préventions de l'opposition égarèrent son jugement, et le remède qu'il proposa était en quelque sorte pire que le mal. Ce mal était évidemment dans une indépendance à peu près absolue, qui avait pu être sans inconvénients tant que la Compagnie n'était qu'une société commerciale, mais qui était un danger permanent depuis l'acquisition de cet empire, qui, pour n'être pas aussi vaste qu'il l'est devenu depuis, n'en dépassait pas moins déjà toutes les proportions prévues. Il suffisait d'une faute de la Compagnie, d'une erreur dans sa politique, pour engager et mettre en jeu les intérêts généraux de la Grande-Bretagne. Il était donc indispensable de renfer-

mer cette indépendance dans de justes limites. M. Fox ne trouva rien de mieux que de la confisquer tout entière; que d'absorber la Compagnie dans l'État, qui se serait substitué à elle dans la direction de ses affaires et se serait attribué, sans exception, la nomination à tous les emplois aussi bien dans l'Inde que dans l'Angleterre.

A la chambre des communes, ce bill eut pour redoutable adversaire un jeune homme qui débutait alors dans la carrière qu'il devait parcourir avec tant d'éclat. M. Pitt était lié à la Compagnie par des souvenirs de famille; mais ce fut surtout au point de vue de l'intérêt public qu'il se plaça pour combattre les mesures de M. Fox, contre lesquelles il employa alternativement et les arguments d'une logique puissante et les sarcasmes d'une amère ironie. Il signala les dangers que feraient courir à la constitution cette extension énorme du patronage ministériel, cette curée de grands emplois et de riches salaires offerte à toutes les ambitions faméliques. Il n'épargna pas les épigrammes à l'avidité des *placemen* whigs; mais son éloquence n'ébranla pas une coalition qui avait un parti pris à l'avance. Le bill fut donc voté par les communes; il eut un autre sort à la chambre des lords, et son rejet entraîna la chute du ministère.

Agé d'environ vingt-deux ans, M. Pitt prit alors la direction des affaires, pour la garder, presque sans interruption, jusqu'à la fin de sa vie. Une des plus urgentes, à coup sûr, était le règlement de la Compagnie, et ce fut une de celles où il rencontra le plus de difficultés et montra le plus de vigueur. Digne fils du grand Chatham, M. Pitt avait sur le pouvoir des idées plus larges, plus élevées que celles de ses prédécesseurs à la tête du ministère, les Bute, les Grafton, les North, qui avaient usé les vingt premières années du règne de Georges III en luttes stériles de prérogatives entre la couronne et les communes. Il se plaçait dans une plus noble sphère, considérant le pouvoir gouvernemental en lui-même, abstraction faite des mains qui devaient l'exercer. Loin de se préoccuper exclusivement de la part à faire à l'autorité royale, il voulait concentrer, fortifier le pouvoir, pour que son action fût plus sûre, plus prompte, plus efficace, et tournât également à la gloire du prince et à la grandeur de la nation. Il semblait qu'éclairé par les événements de la guerre d'Amérique, qui venait de finir, il eût déjà le pressentiment des luttes gigantesques dans lesquelles son pays se trouverait bientôt engagé.

C'est d'après ces principes que M. Pitt respecta les privilèges de la

Compagnie des Indes et lui conserva son organisation. Il lui laissa la nomination à tous les emplois, sans en excepter ceux qui ont un caractère tout à fait politique, comme le gouvernement général de l'Inde, les gouvernements particuliers des présidences, le commandement des forces; seulement ces dernières nominations ne purent être faites que sous le bon plaisir du roi, ce qui prévenait les choix dangereux. Le gouvernement s'abstint scrupuleusement de s'immiscer en quoi que ce fût dans le régime intérieur de la Compagnie, dans la conduite de ses affaires, dans tout ce qui touchait à ses intérêts matériels; il ne se réserva que le *contrôle* de ses actes politiques et en confia la surveillance à des commissaires dont les uns le furent à titre d'office, comme ministres dirigeants, et les autres choisis parmi les membres influents du parlement. Par ce sage compromis, M. Pitt concilia les nécessités du gouvernement avec l'antipathie à peu près insurmontable que les Anglais ont pour l'intervention de l'État dans les affaires des particuliers. Une longue expérience a prouvé la sûreté de la combinaison; du reste ce bill, qui commença à fonctionner en 1784, ne fut voté qu'à titre d'essai et seulement pour une durée de dix ans.

Il fut renouvelé sans difficulté en 1793. L'exposé de la situation florissante de la Compagnie et de l'état de ses finances, fait par le président du bureau du contrôle, M. Dundas, depuis lord Melville, montra combien étaient chimériques ces craintes de banqueroute annoncées avec tant de fracas douze ans auparavant. Ce renouvellement de 1793 est remarquable en ce qu'il agrandit la part si petite, déjà faite en 1784, au commerce libre. Les navires des particuliers ne pouvaient aller dans les mers de l'Inde qu'avec une autorisation en forme de la Compagnie; elle-même n'était tenue à recevoir sur les siens que trois tonneaux de marchandises non à elle; cette proportion fut largement accrue. C'était une satisfaction donnée à des idées qui commençaient à faire leur chemin dans le monde; mais, à vrai dire, cette satisfaction était illusoire. Sous prétexte de prévenir la contrebande, les expéditions du commerce libre, comme ses retours, devaient avoir exclusivement lieu par le seul port de Londres et ses ventes ne se faire que sous la surveillance et avec le concours de la Compagnie. Dans ces conditions, il est évident que le jour où elle eût été importunée de la concurrence, il ne tenait qu'à elle de l'étouffer, puisqu'elle ne la rencontrait qu'au centre même de ses immenses

affaires, dans son principal entrepôt, là où, en consentant à une perte insignifiante, il lui était aisé de ruiner les imprudents qui auraient essayé de lutter contre elle. Au lieu d'une durée de dix années, on en donna vingt au nouveau bill.

La charte de la Compagnie fut donc remise en discussion en 1813, et elle donna lieu, sinon dans le parlement, du moins dans le public, aux débats les plus vifs et les plus passionnés. Les doctrines de la liberté du commerce avaient fait des progrès immenses, surtout en Écosse où les esprits ne s'occupent pas moins d'idées philosophiques que d'idées industrielles et commerciales. Port de mer et siége d'une université, Glasgow avait alors une activité maritime qui depuis a pâli devant la prospérité toujours croissante de Liverpool. Glasgow organisa donc, sur cette question, une de ces *agitations* qui tiennent une si grande place dans les mœurs publiques de nos voisins. *Meetings*, brochures, polémique dans les journaux, pétitions au parlement, rien ne fut négligé pour arracher son monopole à la Compagnie. Elle le défendit énergiquement, par l'emploi des mêmes armes, et elle essaya, mais en vain, d'associer, par la communauté d'intérêts, la Cité de Londres à sa résistance aux prétentions du commerce. Même dans le sein de la Compagnie, cette liberté comptait des partisans, et l'un des derniers survivants des hommes politiques d'alors, M. J. Hume, doit sourire en relisant aujourd'hui le timide discours qui souleva dans la salle de Leadenhall-Street une tempête si violente, que le président dut rappeler l'auditoire au sentiment sinon de l'impartialité, du moins de la tolérance pour toutes les opinions.

La cause du monopole était perdue, et loin d'essayer de la défendre, lord Castelreagh, le ministre dirigeant d'alors, qui avait été président du bureau de contrôle et était ainsi parfaitement versé dans les affaires de l'Inde, l'écarta de la question dès le début même de l'affaire. Tous les sujets britanniques purent désormais se livrer sans restriction aucune au commerce de l'Inde; celui de la Chine fut seul réservé à la Compagnie, qui en eut le privilége exclusif aux mêmes conditions qu'autrefois. L'événement a réduit à leur juste valeur les exagérations mises en avant de part et d'autre dans l'ardente lutte qui avait précédé le vote du bill de 1813. Le commerce libre n'a pas répondu aux rêves dorés que l'on avait faits, ni produit ces bénéfices fabuleux dont on s'était flatté. Les sinistres prédictions de la Compagnie ne se sont pas réalisées davantage; sa richesse, son crédit, son

expérience acquise et ses moyens d'action lui ayant toujours assuré une immense supériorité sur les tentatives individuelles essayées en concurrence avec elle.

Vingt ans après, à l'expiration de ce bill, on vit disparaître la dernière trace du monopole, et le commerce de la Chine tomber à son tour dans le domaine public. Cette dernière liberté a eu un résultat qu'on n'avait ni prévu, ni probablement pu prévoir, l'extension illimitée du commerce de l'opium. Sous le régime restrictif, quelques caisses de cette affreuse drogue pouvaient bien entrer comme assortiment dans une cargaison ; elles ne composaient pas celle de tout un navire, parce qu'un grand établissement public a une responsabilité morale qui lui fait tenir compte de certaines considérations par-dessus lesquelles passent les particuliers, et que d'ailleurs la contrebande étant virtuellement exclue de la protection du gouvernement, la direction de la Compagnie n'aurait pas voulu faire courir à ses intéressés des risques dont elle eût pu être obligée de les indemniser. Or le commerce de l'opium a amené la guerre avec la Chine, l'occupation définitive de Hong-Kong et un traité dont l'exécution a déjà menacé de faire recommencer les hostilités. Le gouvernement anglais a eu la prudence de les éviter, parce qu'il avait alors, en 1848, des préoccupations trop sérieuses pour se donner une affaire de plus; mais tout prouve que, bon gré mal gré, l'Angleterre sera fatalement entraînée de nouveau dans une guerre qui est inévitable.

Nous touchons au moment où il faudra que le bill aujourd'hui en vigueur soit renouvelé; il le sera infailliblement. La Compagnie a toujours prétendu qu'en vertu de la charte d'incorporation qu'elle a reçue de Guillaume III, elle a une existence propre et personnelle, protégée, comme celle de tout sujet anglais, par le droit commun, *the law of the land*; ne pouvant lui être enlevée, en cas de forfaiture, que par un arrêt des tribunaux réguliers et échappant au pouvoir du parlement, qui n'a qualité que pour régler ses rapports avec l'État et sa participation à la politique générale du pays. Outre ce point de droit, qui est parfaitement conforme aux principes de la législation anglaise, il y a un point de fait non moins concluant. Pour dissoudre la Compagnie, il faudrait la liquider; or cette liquidation est tout bonnement impossible. Composé d'un territoire presque aussi grand que l'Europe et de cent millions de sujets, son actif n'est pas susceptible d'une évaluation quelconque. Il n'en est pas de même de son passif : outre les

pensions concédées ou à concéder, outre une dette flottante considérable, elle a une dette fondée au capital d'environ un milliard de francs, avec à peu près trente millions d'intérêt par an. De pareils chiffres dispensent de tout commentaire et font assez comprendre que, sauf ces modifications de détail dont le temps et l'expérience amènent la nécessité, le renouvellement du bill ne sera qu'une pure affaire de forme.

## III.

Si, suivant le vieil axome, c'est au fruit que l'on connaît l'arbre, si la permanence des résultats peut faire juger les principes dont ils découlent, on doit à l'avance être prévenu en faveur de cette charte de la Compagnie des Indes dont nous venons de parcourir rapidement l'histoire. Chose remarquable ! promulguée par Charles II, le 3 avril 1662, elle est tout à fait contemporaine de l'édit de Louis XIV, sur le même sujet, qui est du mois d'août 1664 ; sauf le monopole consacré dans les deux actes, sauf un octroi à peu près semblable de priviléges, elle repose sur un ordre d'idées tout différent, en raison de la diversité du génie des deux peuples et de l'opposition entre leurs principes politiques. En France, le gouvernement s'associe étroitement à la Compagnie; il lui fournit de l'argent, il veut en surveiller l'emploi; il se fait son homme d'affaires, il conserve au début cette haute tutelle qui n'a été établie en Angleterre qu'au bout d'un siècle, non pour diriger les pas incertains d'un mineur, mais pour empêcher un majeur d'abuser de ses forces. Le gouvernement anglais, au contraire, se borne à constituer la Compagnie, il ne lui donne pas d'argent, l'abandonne dès le premier jour à ses propres inspirations, et n'intervient que pour faciliter ses succès par ses armes ou sa diplomatie. De la différence des points de départ est née celle des points d'arrivée.

La charte de Charles II se composait de vingt-huit articles. Le gouvernement de la Compagnie y est établi sur ce système électoral qui est la base de toutes les institutions anglaises. Pour être actionnaire, il faut être sujet britannique ; pour voter dans l'assemblée générale, il faut posséder 500 livres sterling, c'est-à-dire dix actions (elles étaient alors de 50 livres; depuis, en 1676, elles ont été portées et sont restées nominalement à 100). Toutefois, ceux qui possèdent moins peuvent se réunir de manière à former les 500 livres exigées, et ils ont

alors une voix en commun. Pour être élu membre de la cour des directeurs, il faut posséder 2,000 livres. Formée de vingt-quatre membres, cette cour élit elle-même dans son sein son président (*chairman*) qui est le représentant officiel de la Compagnie et qui en dirige avec elle toutes les affaires. Ses fonctions sont annuelles, ne pouvant être renommé immédiatement, que dans des cas tout exceptionnels. La cour elle-même se renouvelle tous les ans par quart, mais avec faculté indéfinie de réélection.

Ainsi constitué, le conseil représente fidèlement et à toutes les époques la pensée générale de la Compagnie, suivant les impressions qu'elle reçoit des événements. Il exerce tous les pouvoirs concédés à la Compagnie par sa charte, et ces pouvoirs sont immenses. Non-seulement il préside aux opérations commerciales, il nomme à tous les emplois, il fait les règlements et ordonnances à observer dans ses vastes possessions, dans ses comptoirs et sur ses navires; mais même il avait autrefois le droit absolu de paix ou de guerre, qu'il exerce encore aujourd'hui sous la surveillance du bureau de contrôle. De ce droit naît celui d'avoir une puissante armée dont les cadres sont réglés par lui, dont tous les grades sont à sa nomination. Par un privilége énorme, la Compagnie a la faculté d'établir des cours de judicature et de traduire devant elles non-seulement ses subordonnés, mais même tout sujet britannique qui, dans les pays de la Compagnie, se met en contravention à ses règlements ou qui a un litige à débattre; pourvu que la décision soit conforme à la loi anglaise, elle a la même force que celle des tribunaux ordinaires. On le voit, c'est une véritable abdication d'une portion de la souveraineté au profit d'une société particulière, et il n'y a qu'en Angleterre qu'on en peut trouver l'exemple, la Hollande, toute républicaine qu'elle était, ayant été loin de faire la part aussi large à sa compagnie des Indes.

Cet exemple, il ne faut pas s'étonner qu'il n'ait pas été suivi par Louis XIV, puisqu'aujourd'hui même il a fallu une révolution pour que chez nous le gouvernement central se dessaisît des attributions dont il s'était surchargé. Ce qu'il y a de singulier, c'est que cela ne tient pas à une jalousie ombrageuse : c'est plutôt le résultat d'un désir immodéré et mal entendu du bien. L'autorité souveraine a l'intime conviction que seule elle a qualité pour bien faire; pour elle, la science du gouvernement ressemble au métier des nourrices qui sont obligées d'intervenir dans tous les actes de leur nourrisson; cette autorité croit

que la société ne saurait marcher sans lisières, et c'est bien plus pour la servir que pour la dominer qu'elle se substitue à son libre arbitre. L'effet de ce système est de paralyser toute initiative individuelle, de compliquer les ressorts là où il faudrait les simplifier, de multiplier par conséquent les frottements de la machine, et comme elle n'a qu'un moteur, de la détraquer sans remède, quand l'action du pouvoir est nécessairement absorbée par d'autres intérêts prédominants.

C'est à cette cause surtout qu'il faut attribuer le long et pénible enfantement de nos colonies, leur vie végétative et leur défaut d'expansion : la tutelle de la métropole pèse trop lourdement sur elles. Il n'y a pas de préjugé plus mal fondé que celui qui proclame la France inhabile à coloniser; ses colonies ont le tort d'être trop solidement constituées, comme si elles faisaient partie intégrante de la mère patrie. Aussi restent-elles françaises, lors même que la guerre les a fait passer sous une autre domination; c'est ce qui arrive à *Maurice* qui, après quarante ans, est toujours l'*Ile de France* pour les colons; c'est ce qui arrive au Canada, dont la physionomie toute normande a été à peine altérée par près d'un siècle de possession anglaise. Sans doute les Français n'ont pas cet instinct d'émigration qui caractérise les races germaniques et par conséquent les Anglo-Saxons; mais ils ont des qualités qui leur sont propres et qui en font d'excellents colonisateurs. C'est, en première ligne, une singulière puissance d'assimilation, qui les fait se plier aux mœurs, aux habitudes étrangères, et grâce à laquelle il s'opère rapidement une transformation réciproque. Le Français n'eût peut-être pas défriché en si peu de temps les forêts du Nouveau-Monde et peuplé leurs vastes solitudes; mais il a vécu côte à côte pendant plus d'un siècle avec ces malheureuses Peaux-rouges qu'en moins de cinquante ans les Anglo-Américains ont exterminées, avec l'impitoyable sang-froid d'un calcul systématique.

La Compagnie des Indes a fait l'usage le plus habile et le plus judicieux des immenses pouvoirs qui lui avaient été conférés. C'est surtout dans le choix des hommes qu'éclate la sagesse de sa direction, car il est difficile de rencontrer nulle part une suite aussi constante de grands politiques, de bons généraux et d'habiles administrateurs. Ces choix, du reste, s'expliquent par deux causes. La Compagnie ne confie ses emplois qu'à des capacités éprouvées, et, d'un autre côté, elle récompense ses serviteurs avec une libéralité splendide. Il en

résulte qu'elle n'a pas à subir les mécomptes de ces médiocrités qui se croient propres à tout et souvent ne sont propres à rien, et que la carrière qu'elle ouvre à l'ambition est assez avantageuse pour déterminer les hommes supérieurs à s'y engager. Les préjugés qui, chez nous, ont longtemps écarté la noblesse des vocations industrielles, n'ont jamais existé en Angleterre; aussi des cadets de la plus haute aristocratie n'hésitaient-ils pas à entrer au service de la Compagnie. Elle les assujettissait à un long noviciat dans ses bureaux, où ils travaillaient comme surnuméraires, pour se former à la pratique des affaires indiennes; quand ils avaient acquis une aptitude suffisamment reconnue, on les envoyait dans l'Inde, prendre possession d'un emploi richement rétribué, et l'éclat de leur nom et de leurs alliances ajoutait à la considération de la Compagnie. Par suite de plusieurs causes qu'il serait trop long d'énumérer ici, cela se fait moins aujourd'hui ; mais la tradition n'en est pas perdue, comme il est facile de s'en convaincre en parcourant la liste des employés de la Compagnie.

C'est surtout le mérite qu'elle va chercher partout où il se trouve et qu'elle met à sa véritable place, sans tenir compte de vaines considérations devant lesquelles s'arrêterait un gouvernement autrement constitué. Ainsi, du fils d'un procureur de Shrewsbury, de Clive, qui trafiquait au Bengale et qui, dans un moment de danger suprême, dut prendre les armes comme tout le monde, elle a fait un général en chef, après avoir reconnu ses talents militaires; ainsi, du pauvre fils d'un recteur de campagne, d'un de ses plus obscurs employés, de Warren Hastings, elle a fait un gouverneur général de ses possessions, après avoir successivement encouragé et récompensé ses éclatants services. Quand l'un et l'autre furent en butte à des accusations où la politique avait encore plus de part que la justice, loin de les abandonner, elle les défendit avec ardeur et persévérance. A Clive, elle éleva une statue dans la salle même de ses délibérations; à Hastings, le lendemain de son acquittement par la chambre des lords, elle accorda une magnifique pension de 4,000 livres sterling, 100,000 fr., qu'elle fit remonter au jour où les passions avaient brisé sa carrière, qu'elle renouvela quand elle aurait pu se considérer comme libérée par l'expiration du bill en 1813, et qu'elle lui a payée jusqu'à sa mort en 1820, c'est-à-dire pendant plus de trente ans. Il est triste pour nous d'avoir à opposer à de tels souvenirs celui de Lally décapité, de Labourdonnaye mourant épuisé au sortir de la

Bastille, de Dupleix et de ses héritiers disputant devant les tribunaux les lambeaux de sa fortune. Ce n'est pas en sacrifiant aux instincts jaloux de la démocratie qu'une nation s'élève à la prodigieuse hauteur de l'aristocratique Angleterre.

Une chose qui montre l'admirable sens pratique de la Compagnie, c'est la manière dont elle s'est affranchie de l'éloignement que l'esprit public anglais éprouve pour la direction militaire. Les fastes parlementaires offrent très-peu d'exemples de généraux premiers ministres; le duc de Wellington fait à cet égard une exception, motivée peut-être autant par son caractère personnel que par l'éclat de ses services. La Compagnie a presque toujours confié à des militaires, non-seulement les fonctions de gouverneur général, mais encore celles de gouverneur des autres présidences, et elle n'a eu qu'à s'applaudir de cette mesure. Dans les postes où il faut une décision prompte, où on doit savoir engager à propos sa responsabilité et en même temps où il est nécessaire de maintenir toute son énergie à l'action du pouvoir, un soldat puise dans les habitudes de sa vie une vigueur que n'inspirent pas au même degré les traditions de la vie civile, accoutumée à examiner lentement le parti à prendre et même parfois à discuter l'obéissance. Au reste, pour fortifier tout à la fois l'autorité des gouverneurs et l'entourer cependant de garanties, ils sont eux-mêmes assistés d'un conseil suprême, dont le concours est nécessaire à leurs actes pour obliger la Compagnie. Ces hautes nominations se font, comme nous l'avons dit, d'accord avec l'autorité royale : la Compagnie a cependant fait, il y a quelques années, acte d'indépendance, en révoquant, sans consulter le ministère, lord Ellenborough, gouverneur général, que son caractère inquiet n'aurait peut-être pas empêché de finir son temps, s'il n'eût blessé le puritanisme religieux de la cour des directeurs par ces malencontreuses portes d'un temple indien qu'il avait reconquises sur les Afgans, et au moyen desquelles il avait, au grand scandale des *saints*, parodié la conduite de Bonaparte avec les ulémas du Kaire.

Quelque vaste que soit l'empire de l'Inde, il ne faut pas s'imaginer que la Compagnie y ait un nombre d'employés proportionné à ce qu'il serait chez nous. Son personnel, je ne parle pas de l'armée, ne dépasse pas dix-huit cents personnes et suffit à la besogne, parce que les conditions d'administration sont toutes différentes des nôtres. Un règlement d'une rare prévoyance et appliqué avec une inflexible

rigueur, interdit à tout Anglais la propriété foncière dans l'Inde; il n'a donc pu s'y créer ces intérêts complexes qui ajoutent singulièrement aux difficultés du gouvernement. Quant aux Indiens, ils s'administrent eux-mêmes, sous la surveillance d'un employé anglais, chargé avant tout d'assurer la rentrée de l'impôt et l'exercice des monopoles. Ce n'est pas là le beau côté du gouvernement de la Compagnie, et nos prédicateurs de socialisme auraient pu s'éclairer là, comme dans les États de Méhémet Alî, sur la valeur pratique de leurs utopies. Ils auraient vu ce que les populations gagnent à ce travail réglementé par l'État et équitablement rétribué par lui. La misère fait journellement d'effroyables progrès dans l'Inde, et, si on n'en modifie profondément le régime, le temps n'est pas loin où elle sera une possession onéreuse pour ses dominateurs.

Les Anglais ont pour principe de respecter scrupuleusement les idées, les mœurs, les habitudes des pays dont ils font la conquête. Se renfermant dans le domaine de la politique, ils se gardent de la moindre intervention dans ce qui ne les concerne pas directement. Ce n'est pas notre méthode, et certes le système anglais est préférable au nôtre; mais, en tout, il y a un juste milieu, et l'excès, même dans le bien, finit par être un mal. C'est ce qui arrive dans l'Inde, et, par exemple, ce n'est que très-récemment que ces conquérants tout-puissants se sont enfin décidés à interdire formellement les *suttees*, ces abominables sacrifices humains des veuves brûlées sur le cadavre de leur mari. Les Anglais devraient penser qu'en leur accordant la domination de l'Inde, la Providence leur a en même temps imposé la tutelle active et vigilante des populations qui l'habitent, populations très-diverses, dont les unes ont assez d'énergie pour être sans inconvénient abandonnées à elles-mêmes, mais dont les autres ont une molle apathie qui a besoin d'être stimulée par le gouvernement, si on ne veut pas les laisser aboutir insensiblement à la décomposition sociale et à l'anéantissement.

Notre administration de l'Algérie est souvent l'objet d'amères critiques en Angleterre; cela se conçoit avec les idées anglaises sur cette matière. Si cependant, se dépouillant de tout préjugé national, on veut comparer les choses entre elles, on reconnaîtra l'immense supériorité de nos bureaux arabes sur le système qui régit l'Inde anglaise. Ces bureaux sont un élément actif de civilisation; ils tendent à changer la face du pays, à améliorer la condition de ses habitants.

Leur énergique initiative communique de proche en proche des idées fécondes aux Arabes, concentre dans un foyer des forces inertes par leur dispersion, et, malgré les calamités récentes de la guerre, a déjà produit assez de résultats pour qu'on en puisse attendre de plus grands encore sous l'influence bienfaisante de la paix. En contact perpétuel avec nos officiers, les Arabes s'habituent à respecter leur justice, à honorer leur sévère probité, à aimer leur caractère : de ces rapports, il naît entre les vainqueurs et les vaincus une fusion qui fera peu à peu disparaître les antagonismes de race ou de foi religieuse. La visite que les chefs arabes viennent de faire en France est un indice d'un progrès d'autant plus remarquable qu'il est plus rapproché de l'époque de la lutte. Il n'y a rien de semblable dans l'Inde, et l'isolement des deux races est encore accru par l'incroyable morgue des employés civils, le plus mince collecteur de la Compagnie traitant avec une hauteur méprisante les hommes même les plus considérables de la population indienne.

L'histoire nous montre l'Inde comme un pays fatalement destiné à la conquête étrangère ; il y a des siècles qu'elle a perdu son indépendance nationale, et la domination anglaise y est d'autant plus solidement établie qu'elle n'est pas le résultat d'une invasion comme celle des Gengis, des Timour, des Chah-Nadir. Elle s'est étendue successivement par l'effort persévérant de plus d'un siècle de combats et de négociations ; à l'heure même où nous écrivons, les armes britanniques entament de nouveau l'empire des Birmans, contre lequel elles ont soutenu, il y a déjà près de trente ans, une guerre dont les succès furent balancés par des échecs. Il n'y a pas le moindre doute à concevoir sur le résultat de la guerre actuelle ; les moyens formidables de la Compagnie feront prompte justice des bravades de ses ennemis. Comme toujours, elle profitera de sa victoire, non pour une conquête immédiate, qui n'est pas encore mûre et dont la conservation serait difficile et dispendieuse, mais pour l'établissement à la cour d'Ava d'un représentant qui sera chargé de compléter l'œuvre. Dans ces pays où la polygamie intervertit si souvent l'ordre de succession, il n'y a pas une période de dix ans sans soulèvement d'un prétendant, sans guerre civile, sans révolution sanglante. L'agent britannique est là, encourageant la lutte des partis, accoutumant à recourir à son influence toute-puissante pour faire pencher la balance. Bientôt il devient l'arbitre suprême du pays qui, nominativement indépendant,

n'en est pas moins de fait dans le vasselage de la Compagnie. Quand le moment est venu, on souffle sur cette ombre d'indépendance : une riche pension est accordée au souverain dépossédé, qui va achever dans d'ignobles voluptés une obscure existence, et son territoire est définitivement annexé aux domaines de la Compagnie.

C'est ainsi qu'elle s'est étendue des bouches du Gange et de celles de l'Indus aux montagnes de l'Himalaya, dont les cimes, les plus hautes du monde, couvrent sa frontière du nord d'un rempart infranchissable. Son empire n'est vulnérable, n'est accessible qu'au nord-ouest, par les défilés de l'Afganistan, qui conduisent à Kaboul et à Boḳâra, ou par la route de Gazna et de Hérât, qui mène en Perse, double chemin suivi par les précédents conquérants de l'Inde. C'est dans la prévision d'un danger qui, s'il n'est ni prochain ni probable, n'en est pas moins possible, que la Compagnie a fait la conquête de ce royaume de Lahore auquel Rundjit-Sing avait donné une grandeur éphémère ; qu'elle a fait, contre Dost Moḥammed, cette expédition de Kaboul signalée par des désastres glorieusement réparés, et que tout récemment, elle a écrasé la confédération des Sykes, dans une guerre qui a été l'occasion d'un dernier triomphe pour deux vieux lieutenants de Wellington. L'attaque, si jamais elle a lieu, ne viendra ni du chah de Perse ni du ḳân de Boḳârie; ni l'un ni l'autre ne sont des ennemis bien redoutables pour l'Angleterre ; mais leurs États peuvent servir d'étape aux armées de la Russie, dont les intrigues agitent incessamment cette partie de l'Orient, et dont les préparatifs, assez mal dissimulés, ont plus d'une fois attiré l'œil vigilant du gouvernement britannique. Il ne faut pas au reste, se faire illusion sur les chances de succès d'une invasion russe ; elles ont été réduites à leur juste valeur dans un écrit très-remarquable de Sir Alex. Burns, un de ces hommes de mérite que la Compagnie sait produire, et qu'une fin prématurée, dans la révolte de Kaboul, a enlevé à un grand avenir. Il prouve qu'une armée organisée à l'européenne, avec son artillerie et son matériel, rencontrerait des difficultés presque insurmontables pour franchir des déserts où il n'y a ni vivres, ni abris, ni routes ; pour traverser de nombreux fleuves au cours torrentueux, aux rives escarpées ; qu'arrivée dans l'Inde, cette armée serait hors d'état de se mesurer avec résistance qu'on aurait eu grandement le temps d'organiser contre elle. Or, quand Burns écrivait, les Anglais n'étaient pas encore en-

tièrement maîtres du cours de l'Indus, et la navigation à la vapeur sur ce fleuve et ses nombreux affluents ne leur avait pas donné ce nouvel élément de force dont on a pu apprécier l'influence dans la guerre contre les Sykes.

Du côté de la mer, les traités de 1814 ont assuré à l'Angleterre une suprématie qui ne peut craindre aucune rivalité. Des rivages de l'Europe à ceux de l'Inde tous les points de relâche sont en sa possession; elle a conquis l'île de France sur nous, le cap de Bonne-Espérance et l'île de Ceylan sur la Hollande. C'est malgré elle, et contrainte par une force irrésistible, que cette dernière avait fait cause commune avec la France; aussitôt que les événements le lui permirent, à la fin de 1813, elle se joignit à la coalition, et elle était l'alliée de l'Angleterre quand la guerre se termina. Elle n'en fut pas moins dépouillée de ses colonies par une de ces iniquités familières à une politique que n'arrêta jamais un scrupule. On lui donna en échange la Belgique qui n'avait ni les mêmes intérêts, ni la même religion, ni le même langage qu'elle, et dont la possession l'embarquait bon gré, mal gré, dans la première guerre continentale qui eût éclaté. Il est vrai que l'injustice dont la Hollande était victime devait être neutralisée en partie par l'union projetée du fils de son roi avec l'héritière des Trois Royaumes. Le caprice féminin d'un cœur de vingt ans dérangea les combinaisons des vieux ministres, et le prince Léopold de Cobourg fut préféré au prince Guillaume d'Orange. Par un étrange jeu de la fortune, ce fut encore ce même prince Léopold qui fut appelé au trône de la Belgique, quand elle eut violemment brisé les liens qui l'attachaient à la Hollande. C'est à Londres que s'ouvrit, que se signa le protocole qui a consacré l'existence indépendante de ce nouvel État; les armes de l'Angleterre contribuèrent à forcer la Hollande à le reconnaître. Les plus élémentaires principes d'équité prescrivaient de lui rendre les possessions dont on lui enlevait l'équivalent : l'Angleterre se garda bien de le faire et ne prit pas même la peine de colorer tant bien que mal cette violation de la foi publique. Le vieux roi de Hollande en avait conçu un ressentiment qui a duré jusqu'à son dernier jour.

Ces mêmes traités ont fait à la France la part qu'elle devait désormais avoir dans l'Inde; avec nous du moins on pouvait dire : — Malheur aux vaincus, — et on ne se fit pas faute de nous appliquer la maxime dont on attribue l'invention à nos ancêtres. On nous prit

l'île de France qui a un port, on nous laissa Bourbon qui n'a qu'une rade foraine, périodiquement balayée par les ouragans. On nous rendit Pondichéry, cet ancien théâtre de notre puissance, mais ce fut à la condition expresse de ne jamais y élever de fortifications; de sorte que, en cas d'hostilités, une convention règle que la ville sera remise aux autorités anglaises, et que l'administration et la garnison françaises seront ramenées en Europe en sauf-conduit. Ces conditions, tout humiliantes qu'elles étaient, il fallait bien les subir. Il y en d'autres qui pouvaient être repoussées ou, tout au moins, acceptées seulement pour un temps. Moyennant une rente d'un million de francs que la Compagnie des Indes paye à la France, nous avons renoncé, dans notre colonie, à toute industrie, à tout commerce gênant son monopole; ainsi nous ne pouvons ni cultiver le pavot ni fabriquer l'opium. Seulement nous avons le privilége de nous en faire livrer trois cents caisses par la Compagnie, au prix courant de Calcutta, et tous les ans nous lui vendons l'abandon de ce droit au lieu de l'exercer. En 1838, la Compagnie ne nous le paya que 60 fr. par caisse, c'est-à-dire 18,000 fr.; six ans après, quand l'importation en Chine fut devenue si considérable, la cession se fit au prix de 150,000 fr, autrement dit 500 fr. par caisse; ce prix avait donc presque décuplé. De tels chiffres disent assez le préjudice porté à notre colonie par l'interdiction d'une industrie qui doit être bien lucrative, puisqu'on rachète si cher la modeste part que nous pourrions y prendre.

Il n'y a pas à revenir sur les stipulations politiques des traités de 1814; toute négociation ouverte dans ce sens serait sans objet et ne pourrait aboutir. Il n'en est peut-être pas de même de la question commerciale; notre gouvernement ne pourrait-il pas chercher à nous faire relever d'interdictions qui s'expliquaient à l'époque où elles furent consenties, puisque c'était celle du monopole, mais qui aujourd'hui sont en contradiction manifeste avec le système de liberté commerciale absolue, adopté par l'Angleterre et pratiqué par elle aussi bien dans les colonies que dans la métropole? Nous n'avons pas la prétention d'avoir une opinion arrêtée sur ce sujet, mais nous croyons qu'il mérite l'examen de nos hommes d'État. Il ne faut pas s'y tromper : une carrière nouvelle d'activité semble s'ouvrir dans ces mers lointaines : la Californie se peuple en face de la Chine; le Japon va être entr'ouvert par les Américains; la découverte des

mines d'or va créer en Australie des richesses et des besoins de plus; enfin, dans les îles hollandaises, la colonisation prend chaque jour une plus grande extension. Il est évident que l'Inde est appelée à verser ses produits sur un plus grand nombre de marchés et qu'il nous importe de nous associer à ce grand mouvement; nos salines de Pondichéry seules seraient une inépuisable source de richesses, et elles-mêmes sont grevées des entraves résultant de conventions trop facilement consenties.

Quoi qu'il puisse arriver à cet égard, les fautes du passé pèsent trop lourdement sur le présent pour que nous puissions jamais nous flatter d'un avenir brillant dans l'Inde. En politique, nous ne pouvons pas y avoir de rôle; en commerce, nous y tenons forcément une place très-secondaire, à cause du peu d'importance et de la situation de nos établissements, et aussi à cause des habitudes de nos négociants et du manque de capitaux assez confiants pour s'engager dans l'inconnu d'opérations incertaines. C'est à la prévoyance du gouvernement, c'est à son habileté qu'il appartient de nous préparer les moyens de profiter des circonstances qui pourraient nous relever un peu de l'état d'infériorité où nous sommes. Il est entré dans une bonne voie en s'occupant sérieusement des intérêts coloniaux. La colonie pénitentiaire de la Guyane est une idée féconde et une pensée éminemment morale; faire servir les réprouvés de la société à être un instrument de civilisation, c'est une expiation bien autrement salutaire que celle du bagne, puisqu'elle est en quelque sorte la réparation, dans le nouveau monde, du mal commis dans l'ancien.

Le gouvernement paraît aussi avoir parfaitement compris toute l'importance qui s'attache à l'Algérie. La *Revue* aurait manqué au second de ses titres si elle n'avait déjà signalé, dans un de ses précédents numéros, cette heureuse tendance du pouvoir. L'Algérie! voilà l'indemnité providentielle de nos désastres de 1814, le gage certain d'un immense avenir pour notre chère patrie. Cette conquête a été l'objet de l'aveugle censure des hommes à courte vue et de ces esprits impatients qui ne savent pas attendre qu'un fruit soit mûr et qui voudraient le cueillir quand l'arbre est à peine planté. Nous avons dû aux combats, aux bivouacs et aux travaux de l'Algérie cette armée qui fait l'orgueil, la sécurité de la France et l'admiration de l'Europe; nous lui devrons, dans un temps peu éloigné, une large compensation des sacrifices que nous avons faits pour nous en assu-

rer la possession. Il y a soixante-dix ans à peine, la culture du coton était inconnue dans l'Amérique du Nord ; le premier échantillon qui fut expédié de la Caroline à Londres, pour expérimenter sa qualité, consistait en quatre-vingts livres, qui furent saisies par la douane, les règlements n'en permettant l'introduction que venant directement des pays de provenance, et il fallut une enquête judiciaire pour en constater l'origine. Aujourd'hui les États-Unis envoient chaque année en Europe un million de balles de coton, et c'est l'élément le plus considérable de leur commerce et de leur navigation. C'est ainsi que les événements dépassent toutes les prévisions humaines, et notre conviction est que l'Algérie, par les produits de son sol et par l'introduction des nôtres dans les profondeurs inconnues de l'Afrique, est appelée à réaliser à son tour de semblables prodiges. C'est une locution aujourd'hui universellement adoptée que celle de l'*Inde anglaise* : nous avons l'espoir patriotique qu'on ne tardera pas à dire de même partout : l'*Afrique française*, et notre partage sera assez beau pour nous laisser peu à envier à nos habiles et puissants voisins.

James GORDON.

---

# DÉCHIFFREMENT

DES

# ÉCRITURES CUNÉIFORMES.

A M. LE DIRECTEUR DE LA *REVUE ORIENTALE.*

MON CHER AMI,

Vous me rendez un plus grand service que vous ne croyez, en me demandant ce que je pense de l'état actuel de nos connaissances sur l'écriture assyrienne, et ce que je pense surtout de mes propres essais sur cette écriture; vous me fournissez l'occasion de faire amende honorable et de reconnaître les erreurs que j'ai commises lors de mes premières tentatives de déchiffrement de cette écriture; c'est donc moi qui suis votre obligé et je vous remercie de tout cœur de m'avoir mis à même de prouver une fois de plus aux gens, que je travaille constamment avec bonne foi, et que je n'ai pas la stupide obstination de cacher mes erreurs et encore moins celle de les défendre. Mais n'anticipons pas; je vais donc m'efforcer d'être très-bref, de résumer en peu de mots ce qui s'est fait jusqu'ici, et de vous indiquer, autant que possible, les travaux qui se préparent à l'heure qu'il est.

Le premier de tous, M. Isidore Lœwenstern, a publié deux mémoires considérables sur l'écriture assyrienne. Dans le plus ancien qui fut suggéré par les découvertes de M. Botta à Ḳorsabad, il a cherché à deviner plutôt qu'à lire, et il n'a pas moins constaté la valeur réelle

d'un petit nombre de signes. Mais il avait étudié des textes incorrects, et son analyse ne l'a pas conduit au but qu'il espérait atteindre. Une réclamation de M. Botta parut, presqu'aussitôt après, pour rectifier les textes mis en œuvre par M. Lœvenstern, et pour faire voir que des lectures basées sur des signes fautifs ne pouvaient avoir de valeur scientifique réelle.

Dans son second mémoire, M. Lœwenstern s'est attaché d'une manière toute spéciale à démontrer l'existence dans l'écriture assyrienne des caractères homophones que Champollion avait rencontrés dans l'écriture hiéroglyphique. De plus, l'auteur a pensé reconnaître l'existence de signes qu'il appelle homotypes, et qui seraient susceptibles de représenter à volonté plusieurs sons alphabétiques : enfin il a émis l'opinion que l'idiome assyrien et l'idiome égyptien devaient avoir des points de contact multiples. Je l'avoue, cette théorie est ingénieuse sans doute, mais elle a besoin d'une démonstration surabondante que l'existence des homophones ne fournit pas. D'ailleurs est-il bien vrai que les homophones n'existent que dans les écritures égyptienne et assyrienne ? Je ne le pense pas ; car, dans notre propre alphabet, nous avons des homophones, puisque nous avons des majuscules et des minuscules qui s'emploient simultanément.

Depuis lors M. Lœwenstern a publié plusieurs mémoires dans la *Revue archéologique* et plusieurs réclamations de priorité dans l'*Athenæum* anglais. Quelques bonnes lectures nouvelles sont sorties de ses mémoires qui ont aussi contenu des erreurs très-fortes. C'est ainsi qu'à propos d'un contrat en terre cuite, publié par Ker-Porter, M. Lœwenstern a pensé trouver une généalogie royale là où il n'y avait qu'une liste de témoins ou d'intéressés à un acte, témoins dont les cachets étaient appliqués avec les noms des prétendus dynastes sur les tranches de la plaque de terre cuite en question. En somme, M. Lœwenstern a fait de très-laborieuses recherches sur l'écriture assyrienne, mais il n'a pas encore tiré parti de tous les matériaux qu'il a puisés dans la comparaison minutieuse des textes identiques, mis à sa disposition par la publication de M. Botta. Toutefois je dois et je veux donner un bon conseil à M. Lœwenstern, c'est de ne pas adresser à autrui, dans des articles anonymes, le compliment peu flatteur qui se trouve implicitement renfermé dans la comparaison de leurs œuvres avec celles d'Annius de Viterbe. On peut se tromper, Dieu merci, sans être un imposteur, et M. Lœwenstern, dont per-

sonne ne peut suspecter la parfaite loyauté, en est la preuve vivante. Il sait parfaitement par expérience qu'avec la plus admirable bonne foi du monde, on peut faire fausse route.

M. Botta, à l'aide de la comparaison de plusieurs des textes identiques recueillis par lui à Ķorsabad, a dressé un catalogue raisonné des caractères assyriens de Ninive à lui connus. Ce catalogue publié dans le *Journal asiatique* et dans son magnifique livre sur le palais de Ķorsabad, sera toujours d'un très-grand secours à toutes les personnes qui s'occuperont du déchiffrement de l'écriture assyrienne, et son auteur auquel on ne peut reprocher que trop de réserve, a entrevu d'excellentes leçons qu'il n'a fait qu'indiquer et qui méritaient réellement qu'il s'en fît plus d'honneur.

M. Adrien de Longpérier, entré l'un des premiers en lice, a publié, dans divers mémoires insérés dans la Revue archéologique, d'excellentes leçons qui demeureront acquises à la science.

M. Stern, professeur de mathématiques à l'université de Gottingue, s'est occupé spécialement de l'écriture des inscriptions achéméniennes, et il est arrivé isolément à des valeurs alphabétiques excellentes, annoncées par lui dans une lettre adressée à M. E. Burnouf, et publiées un peu plus tard dans une brochure spéciale. M. Stern a déclaré très-explicitement que l'assyrien pouvait et devait être lu à l'aide des idiomes sémitiques, et pour ma part je le crois dans le vrai, parce que, de mon côté, j'ai émis la même opinion. Il est tout naturel, vous en conviendrez, mon cher ami, que je montre quelque prédilection pour les savants qui ont exactement pris la route que je n'ai choisie moi-même qu'après bien des tâtonnements préliminaires.

M. Luzzato, jeune savant de Padoue, a publié d'abord une brochure dans laquelle il cherchait à démontrer à priori que la langue assyrienne ne pourrait être déchiffrée qu'à l'aide du sanscrit. Cette démonstration, je dois le dire, n'a paru suffisante à personne, et encore moins à l'homme qui connaissait le mieux toutes les branches issues de la puissante souche sanscritique, à M. E. Burnouf, dont nous déplorons la perte récente, la perte irréparable, veux-je dire. Depuis lors, M. Luzzato a publié une étude analytique des inscriptions achéméniennes, étude entreprise toujours à l'aide du sanscrit et avec une sorte de répulsion contre les lectures sémitiques, lectures qu'il a toujours rejetées, quand même elles étaient d'une précision pour

ainsi dire mathématique, afin de leur substituer des lectures sanscritiques quelquefois plus que difficiles à admettre.

M. Hincks, de son côté, désertant le terrain des écritures égyptiennes si glorieusement parcouru par lui, a cherché à résoudre le problème que présentait le déchiffrement de l'écriture assyrienne. Je ne crois pas qu'il ait été toujours heureux, mais à coup sûr, ce savant a fait une fois de plus preuve de la plus admirable sagacité. Bon nombre des faits publiés par M. Hincks resteront désormais dans la science, cela est incontestable.

En dernier lieu est venu M. le colonel Rawlinson, qui a tout récemment publié le précieux texte assyrien de l'inscription trilingue de Bisitoùn, accompagné d'une transcription souvent hypothétique, et d'une traduction que la comparaison avec le texte persépolitain rendait assez facile à faire. Pendant bien des années cette merveilleuse page historique est restée le domaine exclusif de M. Rawlinson, et l'on devait s'attendre à voir sortir des résultats plus nets et plus précis de la comparaison de plus de cent noms propres renfermés dans ce texte. Un alphabet est annexé à la publication de M. Rawlinson, et cet alphabet contient tant de valeurs diverses pour un seul et même signe, que son inspection seule suffit pour en faire suspecter la rectitude. Que penser d'une écriture où, par exemple, le même signe pouvait se prononcer indifféremment :

| | |
|---|---|
| a, ha, Pal, Bou, | da, rip, lap. |
| i, ya, nit. | pa, kha. |
| kou, dou. | oum, ouv, vam, vav, ki. |
| kouv, bil. | mou, vou, soum. |
| Dou, Kina ou Gina. | bar, khou. |
| tar, khas. | etc., etc. |

J'en passe, et des meilleurs, en faisant abstraction des valeurs idéographiques que M. Rawlinson attache parfois à un seul et même signe, telles que jour, temps et soleil, que fils, nouveau et petit, que année et nom propre, etc.

Ou cette écriture constituait pour les Assyriens eux-mêmes un inextricable gâchis, ou parmi les valeurs adoptées par le savant colonel, il en faut choisir une en mettant toutes les autres de côté.

Je ferais un reproche encore à M. Rawlinson, c'est d'avoir remplacé à son gré certains signes peu distincts à ce qu'il dit, par des

types conventionnels qu'il adopte et qu'il substitue aux signes de l'inscription originale toutes les fois qu'il faut lire de telle ou telle façon. L'expression *il faut lire* est un peu hasardée, ce me semble, et elle implique une fâcheuse pétition de principe. En résumé M. Rawlinson aura fort à faire pour démontrer l'exactitude des valeurs alphabétiques multiples qu'il applique sans cesse à un seul et même signe, précisément parce que cette méthode de déchiffrement est un peu trop commode. Remercions-le néanmoins de la publication importante qu'il a faite, quelque tardive qu'elle ait été, et remercions-le sincèrement aussi de ses efforts pour arriver à la solution de l'un des problèmes les plus importants qu'il ait été donné d'aborder à la sagacité humaine.

Si jusqu'ici, mon cher ami, je ne vous ai rien dit de moi, ce n'est pas qu'il m'en coûte de mettre moi-même à néant certains résultats dans lesquels j'ai eu assez de foi pour les publier. Vous allez voir qu'il n'en est rien, et que je sais être au besoin le critique le plus sévère de mes propres œuvres.

Avant la magnifique publication de M. Botta, j'avais à ma disposition les quelques textes achéméniens publiés par Ker-Porter, Rich, Schulz, Westergaard, Texier, Coste et Flandin; j'avais aussi les inscriptions de Van, recueillies par Schulz. Tout cela me fournissait les noms d'Ormuzd, de Cyrus, d'Hystaspes, de Darius, de Xerxès, d'Artaxercès et d'Achemènes : plus quelques noms géographiques de forme très-incertaine, et par suite de très-faible secours.

Le 20 juin 1847, je publiai une première lettre adressée à M. E. Burnouf, sur les fragments généalogiques d'une dynastie royale qui a possédé le pays et le château de Van. Le premier de ces tronçons de généalogie mentionne dix rois successeurs l'un de l'autre, et le second quatre, qu'il est possible de rattacher aux dix premiers, mais d'une manière hypothétique. J'ai eu le tort de chercher à identifier quelques-uns de ces personnages royaux avec ceux du canon astronomique de Ptolémée, car cette identification reposait sur des valeurs erronées, attribuées à quelques-uns des caractères qui composent ces divers noms. Aujourd'hui ces valeurs ne peuvent plus être admises; elles croulent d'elles-mêmes devant la composition de certains noms tirés de l'inscription de Bisitoûn; je déclare donc parfaitement illusoire la rencontre que j'avais cru faire à Van des rois Salmanasaros, Nabios, Kinziros, Pyros et Ilouleos du canon de Ptolémée. Heureuse-

ment j'avais eu la bonne pensée de donner comme fort hasardées les hypothèses sur lesquelles j'avais établi, tant bien que mal, cette identification de personnages royaux, et de dire que je ne tenais absolument qu'à constater le fait de l'existence d'un lambeau généalogique de dix rois, facile à extraire des inscriptions du pays de Van.

Le 30 juin 1847, une seconde lettre, adressée à M. Burnouf, était relative aux noms propres extraits des inscriptions envoyées en France par M. Botta. Je croyais avoir trouvé trois noms distincts dans ces textes. Le premier est celui du roi fondateur du palais de Ḳorsabad; le second celui d'un personnage que l'on trouve constamment mentionné sur les revers des plaques de revêtement avec bas-reliefs; enfin, ce que je prenais pour un troisième nom propre, était également extrait de ce texte des revers.

Je croyais pouvoir lire le second Aparanadis, et par suite je proposais avec confiance l'identification de ce nom avec celui de l'Aparanadisos du canon de Ptolémée. Malheureusement, le caractère que je transcrivais R, est très-certainement un K. Cette lecture n'a donc aucune valeur scientifique. Quant au nom du roi fondateur de Ḳorsabad, je proposais, avec toute réserve il est vrai, de le lire Sargon, et cette hypothèse a été admise par d'autres avec plus de confiance encore que par moi-même. Aujourd'hui, je ne doute pas que le signe transcrit KH ou Ḳ et G ne soit un D; en voici la raison. Très-souvent ce nom propre, formé du signe, qui signifie roi et d'une syllabe composée de deux lettres, est souvent écrit en abrégé par une seule lettre qui est incontestablement un D placé à la suite du signe roi. Il serait dès lors si difficile d'expliquer comment un D serait l'abréviation de la syllabe GON, qu'il est beaucoup plus prudent de lire celle-ci DON; et comme le nom Sardon sur lequel on retombe alors est parfaitement heureux, autant vaut s'y tenir et renoncer à y retrouver le Sargon de la Bible.

Enfin ce que je prenais pour un troisième nom propre est probablement un nombre écrit en chiffres, ainsi que me l'a fait observer M. Botta, lors de la publication de cette lettre.

Le 6 juillet 1847, parut une troisième lettre de moi relative aux noms contenus dans les textes du fameux caillou de Michaux. La lecture que j'y propose n'est pas plus heureuse que les précédentes, et très-certainement ce n'est pas le nom Saosdoukin qui est caché dans le groupe que je pensais devoir déchiffrer ainsi.

Le 4 décembre 1847, j'adressais une lettre assez longue à mon ami

A. de Longpérier, pour lui annoncer que je croyais avoir découvert le sens de l'une des inscriptions du Korkor de Van recueillies par Schulz. Tout l'échafaudage de cette lecture s'écroule aujourd'hui que les textes si nombreux recueillis par M. Botta, et l'inscription de Bisitoûn sont venus fixer d'une manière absolue la valeur de certains caractères compris dans l'inscription de Van et auxquels j'avais, par hypothèse, appliqué des valeurs erronées. Je fais donc fort bon marché de ma traduction que j'abandonne complétement aujourd'hui.

Vous le voyez, mon cher ami, jusqu'alors j'avais avancé à tâtons et en trébuchant presque à chaque pas que je croyais assuré. Je pris alors le parti de passer l'éponge sur tout ce que j'avais fait, et de recommencer *ab ovo* l'étude des textes assyriens, achéméniens et ninivites.

Le 14 septembre 1849, je distribuai à l'Académie et à mes amis un premier mémoire autographié sur les deux inscriptions de l'Elvend. Il fut suivi, le 27 novembre 1849, d'un second mémoire également autographié sur l'ensemble de toutes les inscriptions achéméniennes connues jusqu'alors. Ces deux mémoires, donnés par moi avec le plus grand plaisir à qui les désirait, furent envoyés à M. le colonel Rawlinson par les soins de mon savant confrère M. Mohl, et à M. Luzzato, par ceux de M. Munk, conservateur adjoint des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Ce fut pendant l'impression du second de ces mémoires qu'une lettre de M. Stern, datée du 21 octobre 1849, et que j'ai eu le vif plaisir de publier dans ce mémoire même, vint annoncer à l'Académie par les soins de M. Burnouf, à qui elle était adressée, que son auteur était parvenu *indubitablement* à déchiffrer les inscriptions achéméniennes en y cherchant un idiome purement sémitique, très-voisin de l'hébreu et du chaldéen. A cette date, M. Stern annonçait qu'il publierait ses recherches lorsqu'il en aurait le loisir. Si donc il y a coïncidence entre les valeurs alphabétiques trouvées par M. Stern et par moi, comme il est certain que nous avons cherché chacun de notre côté, sans nous connaître le moins du monde, il y a tout lieu de croire que nous sommes dans le vrai. Or, si nos deux versions diffèrent très-notablement quant à la coupure des mots, les valeurs alphabétiques adoptées ou plutôt rigoureusement déterminées par nous, sont à très-peu de chose près identiques; donc on me permettra de m'en tenir à l'alphabet qui nous est commun et de le préférer

notablement à tout autre. J'ai dit tout à l'heure que mes brochures avaient été envoyées à MM. Luzzato et Rawlinson, et j'ai eu besoin de le dire, avant de me réjouir de l'heureuse coïncidence que je remarque entre les valeurs alphabétiques que j'ai proposées le premier et celles que ces deux savants ont adoptées.

M. Luzzato a publié son livre intitulé : *Études sur les inscriptions assyriennes de Persépolis, Hamadan, Van et Khorsabad*, en 1850, à Padoue. M. Luzzato cite si souvent les mémoires que j'ai eu le plaisir de mettre à sa disposition, que c'est un devoir pour moi de le remercier du soin qu'il a pris de sauvegarder ainsi mes petites prétentions de priorité. Toutefois je dois constater ici que la mémoire de M. Luzzato n'est pas toujours fidèle ; c'est ainsi que pages 88 et 89 de son livre, à onze lignes de distance seulement, après avoir cité la page 4 de mon premier mémoire autographié, M. Luzzato, à propos du groupe qui en assyrien correspond à l'idée grand et se lit rabou ou ramou, dit : si cette lecture qui n'a été reconnue jusqu'ici par personne était vraie, ce mot offrirait la plus grande ressemblance avec le mot hébreu et araméen rab, grand, etc.

Aux pages 5 et 6 de ce même premier mémoire, j'ai analysé ce même mot, sur lequel je me trompais légèrement alors, mais j'y suis revenu page 2 de mon second mémoire et j'ai déclaré que ce mot devait se rattacher au mot rab (en chaldéen, *magnus*) et que par suite M. Lœwensten était dans le vrai quand il avait le premier proposé cette assimilation du mot assyrien en question, au sémitique Rab. En général j'aime fort à rendre à César ce qui appartient à César, et je ne m'aviserai jamais de m'attribuer les résultats obtenus par autrui.

J'aurais bien d'autres choses encore à relever dans le livre de M. Luzzato, mais j'aime mieux en venir immédiatement au résultat final. Ce jeune savant publie à la fin de la première partie de son livre (pages 64 et 65), 53 signes assyriens dont il donne la valeur. Sur ces 53 signes j'ai eu le plaisir d'en publier, avec la même valeur, 42 bien avant lui, et dans les deux brochures que j'ai été assez heureux pour mettre entre ses mains. Quant aux 11 autres, il y en a deux que je n'ai jamais vus nulle part, et quant aux 9 restants *adhuc sub judice lis est*, bien que je persiste dans mes lectures, d'autant plus qu'il s'en trouve déjà *six* sur le compte desquelles l'inscription de Bisitoûn m'a donné gain de cause.

A la fin de la deuxième partie, M. Luzzato (page 193) donne ce qu'il appelle le prospectus complet de tous les caractères assyriens dont il a été parlé et qui ont été *déchiffrés dans son ouvrage.* Ils sont au nombre de 94, sur lesquels, tout compte fait, il faut en retrancher 2 qui font double emploi et qui sont classés à la fois au T et à l'R, à l'R et à la syllabe lada ou Rada. — 26 ne paraissent jamais dans les textes achéméniens autres que l'inscription de Bisitoûn; 18 sont lus différemment par M. Luzzato et par moi, et enfin 49 sont lus exactement de même que dans l'alphabet annexé à mon second mémoire autographié.

Je passe à quelques chiffres du même genre, à propos de la récente publication de M. le colonel Rawlinson (datée de 1851).

En 1849, j'ai publié un alphabet de 120 signes distincts ou offrant de simples variantes. Sur ces 120 signes

56 sont lus par M. Rawlinson comme je les ai lus moi-même;
6 sont interprétés de même, mais lus différemment;
11 ont été omis par M. Rawlinson;
5 ont été certainement mal lus par lui;
3 ont été tout aussi certainement mal lus par moi;
18 ont été lus différemment par nous; lequel des deux a raison? L'avenir en décidera.
16 sont de simples variantes des signes déjà comparés, et 12 d'entre eux sont lus de même par nous deux;
5 enfin manquent à l'alphabet de M. Rawlinson, et j'avais fait suivre d'un point de doute ces signes dont l'existence ne me paraissait pas certaine.

120 Somme égale.

J'avais donc lu et publié avant M. Rawlinson soixante-huit des valeurs exactes publiées par lui; il eût été de bon goût, peut-être, de prendre, ne fût-ce qu'une seule fois, la peine de citer mon nom.

Je vous l'avoue, mon cher ami, j'ai eu longtemps de la répugnance à aborder d'une manière aussi précise une simple question de priorité laquelle, en résumé, importe fort peu au progrès de la science; mais comme je n'aurais probablement pas d'imitateur parmi ces messieurs, si je m'avisais de donner comme de moi, ce qui leur appartient en propre, j'ai profité de votre demande pour réclamer mon bien là où il s'était fourvoyé.

Encore quelques mots, et j'ai fini : après avoir examiné les inscriptions achéméniennes, j'ai abordé les textes ninivites; tous les textes identiques ont été sans exception comparés et transcrits par moi, signe sous signe. J'ai dû consacrer plus d'une année à ce rude et fastidieux travail, qui est complétement fini depuis le mois d'août de l'année 1850, et dont je voudrais de tout mon cœur faire part à tous ceux qui s'occupent du déchiffrement de l'écriture assyrienne, ne fût-ce que pour leur sauver l'immense ennui de ce travail tout mécanique.

Le 3 février 1850, j'ai publié, précisément à l'aide de cette étude comparative, la traduction des quatre-vingt-seize lignes des textes assyriens, gravés sur les pierres servant de seuil aux portes du palais de Korsabad, et je maintiens cette traduction avec laquelle concorde assez bien celle que M. Rawlinson s'est empressé de publier dans *l'Athenæum*, dès qu'il a eu connaissance de ma brochure. Enfin, le 12 février de la même année, j'ai publié un mémoire sur les noms royaux, recueillis par M. Layard, dans ses magnifiques fouilles de Nimroud et de Koioundjouk. Jusqu'à plus ample informé, je me permettrai de rester de mon avis et d'avoir confiance dans les résultats que ces deux publications étaient destinées à faire connaître.

On m'annonce que notre illustre orientaliste M. Étienne Quatremère s'occupe très-sérieusement de la solution du curieux problème que présente l'écriture assyrienne, et j'attends avec une très-grande impatience, pour ma part, la publication de ses découvertes en ce genre.

Je termine, mon cher ami, en vous remerciant très-sincèrement de m'avoir procuré l'occasion d'être agréable à mon savant confrère, en lui fournissant l'appréciation toute faite de quelques-uns de mes travaux sur la matière, appréciation qu'il ne sera certainement pas tenté de trouver suspecte, puisqu'elle met, à très-peu près, ces travaux à néant.

Tout à vous de sincère amitié,

F. DE SAULCY,

Membre de l'Institut.

# LE ḲORÂÇÂN

## ET SON HÉROS POPULAIRE

## BUNÎAD HÉZZARÉ.

Le Ḳorâçân ou « la terre du Soleil » est la dernière province que le royaume de Perse possède du côté de l'Orient. Elle a pour frontières : au Sud, le grand désert de Yezd ; à l'Est le fleuve de l'Oxus ; à l'Ouest, le fossé de Yèle-Kopri, qui jadis servait de limite entre la Parthie et la Médie ; enfin au Nord, la chaîne des monts d'Albourz, qui séparent la province du Ḳorâçân du désert de Ḳiptchaḳ et de la mer Caspienne.

Sans la présence providentielle de cette chaîne dominée par le mont Demavend, les plaines sablonneuses qu'elle surplombe seraient frappées de la stérilité la plus complète, comme le sont les déserts voisins. Toutes les villes et les villages du Ḳorâçân sont enserrés dans les replis de ces montagnes ; elles renferment des champs alimentés par les ruisseaux qui en descendent, ou par des canaux d'irrigation qu'on y fait creuser à grands frais. Partout où les brises rafraîchissantes que l'Albourz envoie ne peuvent arriver, partout où les eaux de ses sources ne peuvent parvenir, les sables mouvants couverts d'efflorescences de sel et de kali, étouffent jusqu'aux derniers efforts d'une végétation maigre et rabougrie. Il n'y a que l'âne sauvage (gourékèr),

la gazelle, la hyène, la perdrix du désert (barir kara) et les reptiles qui osent habiter ces parages inhospitaliers.

Et pourtant, grâce à sa position centrale entre la Perse, la Bokârie et l'Afghanistân, la province du Korâçân, si pauvrement dotée par la nature, est une des terres classiques de l'histoire. Il n'est pas de contrée au monde qui puisse se glorifier d'avoir servi de théâtre à d'aussi grands événements. C'est le champ des batailles que les défenseurs de la civilisation du vieux monde ont livrées aux barbares de l'Asie centrale.

La Perse, sentinelle avancée de cette civilisation, ou pour mieux dire de ces civilisations diverses, hindoue, égyptienne, grecque, venait ici les sauvegarder contre l'invasion permanente des ancêtres des Mogols de Timoûr et de Tchenguiz. Ici les yèles (guerriers) de l'Irân vinrent disputer le passage de l'Oxus aux yèles de Toûrân. Ici Alexandre le Grand pleura sur le cadavre du malheureux Darius. De ces mêmes montagnes descendirent les Parthes, pour arracher l'empire de l'Orient d'entre les mains des souverains macédoniens. On voit encore blanchir aux rayons d'un soleil brûlant les débris de villes jadis puissantes, écrasées sous le sabot des hordes équestres du Grand Mogol (1). Ici est le tombeau du kalife Hâroûn el-Réchîd, rival et ami de Charlemagne; le berceau de Ferdoucy, chantre immortel des gloires passées de sa patrie, ainsi que celui de Nadir, le dernier grand homme de l'Asie. C'est encore par ici que le dernier grand homme de l'Europe, Napoléon, se proposait d'aller à la conquête des Indes britanniques.

Les révolutions religieuses, sociales et politiques amenées à la suite du christianisme, ont dépolarisé l'axe de mouvement et de vie de l'ancien ordre des choses humaines. A l'heure qu'il est, la Perse ne jouit que d'une existence précaire. Le Korâçân, fidèle à la tradition de son passé historique, sert encore d'arène à une lutte de deux principes opposés, mais c'est une lutte entre les hommes casaniers, habitant les villes et les villages, et les hommes nomades, habitant les tentes, je veux dire entre les Persans et les Turkmans.

(1) Le célèbre Envery a laissé un poëme intitulé Echki Korâçân « une larme du Korâçân, » dans lequel il déplore le sort de ces villes rasées par les Mogols qui firent semer sur leur emplacement de l'orge pour leurs chevaux.

La chaine des monts d'Albourz, que nous avons déjà vus traverser les districts septentrionaux du Ķorâçân, y dessine les contours d'un fer à cheval ou ceux d'une bosse de chameau. Tous les revers de la chaine qui donnent sur la mer Caspienne, sur le désert de Ķiptchaķ, sur Merve et sur le fleuve de Murgab servent de campements à différentes peuplades des Turkmans, que l'on confond ici sous la dénomination générale de Adem furouch «vendeurs d'hommes ou marchands de chair humaine.»

Singulier nom ! Malheureusement, les Turkmans ne l'ont que trop mérité. C'est un commerce dans toute la force du terme, avec ses dépôts, ses voies de communication, ses commis voyageurs, ses fournisseurs, ses négociants en gros et en détail, ses caravanes et ses bazars. Les habitants du Ķorâçân en font leur principal objet d'exportation. Les chalands en sont les Ouzbeks, propriétaires ruraux des villes et villages du ķânah de Ķiva, d'Orguendj et de Boķârah. Les Ouzbeks, indolents et peu aptes aux travaux d'agriculture, achètent volontiers les prisonniers des deux sexes. A Orguendj, principal dépôt de ces prisonniers, un Persan dans la vigueur de l'âge coûte de 400 à 600 fr., une Persane la moitié autant; les Russes coûtent le double.

Les fournisseurs sont les Turkmans. Ce négoce leur procure non-seulement des richesses, mais aussi de la gloire. Ils sont fiers, eux pâtres nomades du désert, de pouvoir aller chercher du butin dans les pays du chah de Perse qui possède un trésor et une armée !

« Rendus de fatigue, dit une chanson populaire du Ķorâçân, nous » arrivâmes enfin dans les pays des Ouzbeks. Nous y vîmes cent » mille prisonniers, la corde au cou. Nous demandâmes : Qui est-ce » qui vous a vendus aux gens d'Orguendj ? — L'orgueilleux Ķurbân » Ali, de la tribu de Hézzaré, se leva et de sa place répondit : Moi ! »

Le fanatisme musulman contribue beaucoup à entretenir cet infâme commerce. Tous les Turkmans et les Ouzbeks sont du rite *sunnite*, tandis que tous les Persans ķorâçâniens suivent le rite *chéa* (1) : de cette discordance naissent la haine et l'aversion qui les animent.

On se figure facilement ce que doivent souffrir les sujets persans du

(1) Les *sunnites* regardent les quatre premiers successeurs de leur prophète Abou-Bekr, Osman, Omar et Ali, comme autant de ķalifes légitimes. Les *chéas*, au contraire, ne reconnaissent qu'Ali et traitent d'usurpateurs les trois autres.

Ḳoraçân avec de pareils voisins. En effet, toute la vie d'un Turkman des frontières se passe à méditer et à entreprendre des expéditions périlleuses dans le but de faire des prisonniers.

Grande est la joie dans un oubé (campement) des Turkmans à la nouvelle qu'on y projette une expédition que les Persans appellent *une nuit de sang,* chébi ḳoune, et eux, tchapôou, « une course. »

Tandis que les jeunes gens fourbissent leurs armes, raccommodent et nettoient leurs harnais, les barbes blanches (aḳ saḳal) c'est-à-dire les pères de famille de la tribu, se rendent sur le sommet de quelque tertre voisin. Là, assis en cercle sur leurs talons, ils parlent un à un d'après l'ordre d'ancienneté. Les espions arrivés de l'intérieur du pays sont écoutés, les sentinelles qu'on est dans l'usage d'avoir jour et nuit aux aguets, sont consultées; on discute, on calcule les distances, les moyens. Enfin tous les points de la question étant débattus, le jour et le nombre des cavaliers de l'expédition fixés, on élit par acclamation un serdar, ou chef de tchapôou.

Reste à préparer, ou pour nous servir du langage des membres du Jockey-Club, à *entraîner* les chevaux, car on n'entreprend jamais ces incursions autrement qu'à cheval. Les généraux d'Alexandre le Grand avaient déjà remarqué la vigueur et la beauté des chevaux *nisséens.* La mosaïque déterrée à Pompéï, représentant un combat des Macédoniens avec les Parthes, ainsi que plusieurs bas-reliefs des monuments du siècle de Périclès, nous ont transmis l'image de ces chevaux sans crinière, plus robustes que beaux, à forte encolure, à tête grande et osseuse, aux muscles vigoureusement accusés. Les artistes grecs n'ont rien exagéré, ils sont vrais dans tous les détails: c'est le type de la race chevaline qui depuis des siècles existait dans la chaîne des monts d'Albourz. On le reconnaît au premier coup d'œil, pour quiconque a eu l'occasion de voir les chevaux turkmans Tékés-Aḳals, dont les meilleurs haras ont leurs pâturages aux environs des ruines de la ville de Nissa.

L'armement d'un cavalier turkman consiste en une lance, un sabre, un arc et quelque fois un fusil à mèche. Deux sacs, l'un avec de l'orge grillée pour l'homme, l'autre avec de l'orge crue pour sa monture et un paquet de tranches de melon séchées à l'ombre, le tout attaché aux trousses de la selle, voilà la somme de leurs provisions de bouche. Et encore faut-il en user sobrement, car qui peut prévoir la durée et les éventualités de l'expédition ?

Les voilà à cheval, le serdar en tête. De simple propriétaire d'une tente dans quelque campement de Turkmans où tous les hommes sont égaux, il devient un monarque dont le moindre geste est un arrêt irrévocable. Tant que dure l'expédition, il a droit de vie et de mort sur ses subordonnés. Ils s'avancent lentement afin de ménager les forces de leurs chevaux, restant quelquefois pendant des journées entières pour attendre le moment propice. C'est ordinairement au milieu de la nuit qu'ils tombent comme le feu du ciel sur les villageois endormis. Point de quartier : tout ce qui ose résister est passé à l'arme blanche. Le moindre cri est étouffé avant qu'il ne soit entendu. Peu leur importe les troupeaux et autres propriétés dont le transport offrirait de la difficulté ; ils n'en veulent qu'aux personnes, et hommes, femmes, vieillards, enfants sont baillonnés, garrottés, mis en croupe et emportés à bride abattue. Ils seront poursuivis dans le cours de la matinée, ils le savent et ne cherchent leur salut que dans la vitesse et la vigueur de leurs montures. La célérité avec laquelle ils parcourent alors de grandes distances tient du merveilleux. Leur fougue impétueuse ne se ralentit qu'après avoir traversé la chaîne des montagnes d'Albourz. Ce n'est que là qu'on fait descendre de cheval les plus robustes d'entre les captifs pour les traîner attachés à l'étrier, la corde au cou.

Le serdar prend pour lui seul la dixième partie du butin ; c'est, disent-ils, la dîme ordonnée par la religion. Le reste est partagé entre les subordonnés selon la volonté du chef. « Avez-vous quelqu'un qui vous rachète ? » Telle est la première question qu'on adresse au prisonnier dans le campement. Les commis voyageurs (*dellal*) prennent aussitôt l'adresse des personnes qu'il a indiquées et s'en vont en Perse pour négocier la rançon. J'ai connu un marchand de la ville de Sémnan qui a été ainsi racheté quatorze fois « Si l'on me prend encore, ajoutait-il, je suis un homme perdu, je n'ai plus de quoi payer. » — En effet, tous les insolvables, à moins qu'un Turkman ne s'avise de se choisir quelque jolie captive pour lui-même, sont vendus en bloc ou en détail au plus offrant.

Un consul permanent du kân de Kiva réside à Merve et fait des achats pour le compte de ses patrons. Au reste le séjour des prisonniers dans un oubé n'est point insupportable sous le rapport matériel. On les garde à vue, mais on les choie, on les nourrit avec soin, dans le but de leur donner une apparence de force et de santé,

les prix renchérissant selon la bonne mine de la marchandise.

Pauvre Ḳorâçân ! Cette existence sur le qui-vive y a déjà passé à l'état normal dans les mœurs des habitants et se reflète jusque sur leurs monuments architectoniques. Leurs champs sont couverts de tourelles, où le laboureur, attaqué à l'improviste, se retranche et se défend, car en travaillant même il ne quitte jamais son fusil ni son poignard. Leurs villages sont bâtis sous l'impression de cette panique continuelle. On commence par se choisir un tertre ou, au besoin, on en fait un artificiel, qui sert de base à une citadelle (ark) entourée de hauts remparts et flanquée de bastions crénelés. Les maisons du village entourent de près le tertre. Au premier cri d'alarme, hommes et bestiaux, tout se rue dans la citadelle, la porte en est vite barricadée avec des meules et les assiégés, du haut de leurs crénaux, tirent sur les assaillants. Rien de plus léger et de plus portatif que l'ameublement de ces frêles habitations : quelques petits tapis en feutre, une paire de rideaux de portes et deux ou trois coffres en bois pour serrer les hardes. Une tente ne saurait être enlevée plus vite que ne l'est le ménage du paysan ḳorâçânien.

Ailleurs, comme à Lasguird, on a eu recours à un expédient plus ingénieux encore. Au premier coup d'œil on n'y voit qu'une tour ronde de colossales dimensions, n'ayant pour toute entrée qu'une seule porte à peine assez grande pour admettre deux hommes de front. Il n'y a que vers le sommet qu'on a pratiqué quelques lucarnes étroites; partout ailleurs aucune ouverture, aucune saillie ne vient varier l'aspect uniforme et monotone de ses parois blanchies. Nulle trace de séjour des hommes, excepté un jardin potager et, à une portée de canon plus loin, un caravansérai. On se demande quelle pourrait être la destination de cette tour isolée au milieu de déserts. — Vous y entrez et, à votre grand étonnement, vous êtes abasourdi par les cris confus de toute une population. La tour n'a pas de toit. La lumière tombe d'en haut et éclaire un réseau interminable de galeries et de balcons qui relie les unes aux autres les cellules pratiquées dans l'épaisseur des murailles. De haut en bas, l'intérieur est pour ainsi dire doublé de ces cases où une centaine de familles trouvent un abri peu commode, mais sûr, contre l'irruption des Turkmans. Maintes fois ils ont essayé le siége de Lasguird et s'en sont retournés sans succès, l'usage de l'artillerie leur étant inconnu, et les attaques de leur cavalerie s'épuisant en efforts

impuissants contre la solidité des remparts de cette ruche d'hommes.

Les chahs de la dynastie séfévienne avaient trouvé un moyen de mettre le Koràçân à l'abri de son fléau permanent. Ils ont fait coloniser tous les versants méridionaux de la chaîne des monts Albourz par 60,000 familles de Richvends, race belliqueuse, issue de la grande tribu de Kurdes Bébé, qui aujourd'hui encore occupe les districts montagneux du Kurdistân, entre Erzroum et Chehrizour. Le successeur des rois séféviens, Nadir Chah, fit construire, au milieu même de la chaîne en question, la ville forte de Kélate, célèbre dans les fastes de l'Orient par sa position imprenable. On ne tarda pas à s'apercevoir qu'en se rendant maître des neuf gorges de montagnes qui servent de passage aux Turkmans, on leur fermait l'accès du Koràçân, les montagnes présentant partout ailleurs des pentes escarpées ou des précipices inabordables à la cavalerie. A cet effet les cols de Bestam, de Kurdkalé, de Guermab, de Douroungère, d'Étek, de Kélate, de Muzdouran, d'Akderbend et de Poulikatoun ont été à grands frais couverts de fortins, de bastions et de châteaux forts, confiés à la garde des colons. Pendant plus d'un demi-siècle les Turkmans n'avaient pas osé franchir ces barrières formidables. Les villes de Koràçân se peuplèrent et les paysans commencèrent à jouir des bienfaits de la paix inconnue à leurs aïeux. Les chefs kurdes, exemptés de toute espèce d'impôt, comblés de priviléges et des faveurs royales, ont fini par devenir eux-mêmes autant de princes riches et puissants dans leurs villes hérissées de fortifications de Chirwân, de Budjnourd, de Tchénarân, de Simulgan, etc.

Les bouleversements politiques survenus après la chute des successeurs de Nadir et de Zend, ont trouvé les Kurdes koràçaniens à l'apogée de leur prospérité. Leurs chefs, devenus riches, essayèrent de tenter la fortune comme chefs indépendants de leurs fiefs. Ils ont réussi, mais pour subvenir aux frais d'entretien des troupes et des partisans, il leur a fallu avoir recours au commerce des prisonniers. D'ennemis des Turkmans qu'ils devaient être, ils devinrent les alliés et les complices de ces vendeurs d'hommes. Malgré un châtiment sévère que leur infligea l'héritier présomptif Abbas Mirza, qui, en 1831, vint à la tête des troupes régulières raser leurs villes fortes, les Kurdes ne cessent de dépeupler le Koràçan, soit de connivence avec les Turkmans, soit tous seuls.

La position géographique des peuplades turkmanes est peu connue

en Europe. Voici quelques renseignements recueillis sur les lieux (1).

De toutes les tribus turkmanes, celle des Yémoutes est la plus nombreuse. On voit fourmiller leurs campements sur toute l'étendue de la côte orientale de la mer Caspienne, depuis la baie de Kouli-Déria, où se perdait anciennement l'Oxus, jusqu'aux embouchures des fleuves d'Étrek et de Gourgan. Les 14,000 familles (2) de Yémoutes qui campent dans les plaines arrosées par ces deux fleuves, ne font qu'environ un cinquième de la population de toute la tribu. Elles s'y occupent de l'élève des bestiaux, de la pêche de l'esturgeon qu'elles vendent aux pêcheurs russes, et de la piraterie sur le littoral des provinces maritimes d'Astérabâd et de Mazendéran. Un Yémoute qui a réussi à capturer une douzaine de pêcheurs russes ou persans, et à réaliser par ce moyen une somme d'argent suffisante pour se procurer quelques chameaux, devient ce qu'il appelle tchémour, c'est-à-dire homme indépendant et riche. Il n'a plus besoin de travailler. Il se retire à Balkan, ou quelque part ailleurs au fond du désert. Les besoins de sa vie nomade ne sont ni nombreux ni difficiles à satisfaire; du poisson à demi pourri que les flots de la mer rejettent sur la plage est un morceau tout aussi friand pour un Yémoute que du poisson frais ou salé. Il va disputer aux vautours du désert les restes des bestiaux de son troupeau, et ne trouve pas beaucoup de différence entre le goût de la viande du chameau et celle du mouton. La seule nourriture dont il fasse cas est le thé, préparé exprès à l'usage des Kalmouks, des Bachkires, des Kirguizes et des Yémoutes. A cet effet les marchands de thé font pétrir en briques de différentes grandeurs le rebut de tiges et de feuilles mortes de l'arbrisseau, et les vendent à raison de 60 à 80 centimes la livre. Ils prennent leur thé avec du lait et du sel, jamais avec du sucre. A toute heure de la journée, une chaudière remplie de cette boisson

(1) De plus amples détails concernant les tribus turkmanes qui bordent les frontières du Koràçân trouveront place dans un mémoire sur la province de Mazendéran. Les renseignements qu'on lit dans les œuvres posthumes de M. Aucher Éloy furent puisés dans les notes manuscrites que je mis à la disposition de ce naturaliste distingué, lors de son séjour dans mon campement d'été près du mont Dervek dans la partie Guilanaise de la chaîne d'Albourz. Il y a beaucoup d'inexactitudes que nous aurons ainsi occasion de rectifier.

(2) On compte ordinairement six individus par chaque famille.

favorite bouillonne sur un odjâk allumé au milieu de la tente. On y puise à discrétion, sans se donner la peine d'en ôter les mouches et autres insectes plus dégoûtants encore qui y tombent. La femme yémoute habille et nourrit la famille, l'homme vaque aux soins extérieurs du ménage. Il s'occupe du butin et du commerce. En général, il a moins de mouvement d'esprit et de corps que sa compagne. Cruel, malpropre, indolent, il aime à ne rien faire ou, lorsqu'il fait, à détruire. Sa figure porte tous les caractères du type mongolien : des cheveux roux, fort peu de barbe, les pommettes saillantes, le nez camus, les yeux petits relevés à la kalmouke, et le front déprimé.

En remontant le fleuve Gourgan dans la chaîne des monts d'Albourz où il prend sa source, on traverse le pays des Turkmans Goklan. Les 9,000 familles qui composent cette peuplade habitent pour la plupart des villages et sont toutes tributaires du royaume de Perse. C'est la plus riche et la moins barbare d'entre les tribus turkmanes. La culture des céréales, l'élève du ver à soie et les étoffes de fabriques indigènes rapportant beaucoup, les Goklans perdent peu à peu les goûts d'une vie nomade. Il y a plus de soixante ans qu'ils restent tranquilles chez eux sans que le gouvernement persan ait à se plaindre d'aucun acte d'insubordination ou de brigandage de leur part, ce qui n'empêche pas la cour de Téhéran de garder 200 familles goklanes comme otages. On les soupçonne de connivence avec leurs voisins les Turkmans Tékés. En effet, lors des incursions de ces derniers dans les districts limitrophes, on a remarqué que les Goklans, connaissant bien les localités, leur servaient d'espions et au besoin de guides.

Les *Tékés*, divisés en deux fractions, Téké-Tédjène (15,000 familles) et Téké-Akal (25,000 familles), occupent toute l'étendue du pays appelé par les géographes persans Étek, « le pan des monts, » c'est-à-dire les dernières déclivités de la chaîne d'Albourz, du côté Nord, qui s'étendent depuis Kurdkalé jusqu'à Kélate. Au XII[e] siècle de notre ère, l'Étek était une des plus belles provinces de la Perse. Des sources d'eau, si rares du côté opposé de la chaîne qui donne sur le Koràçân, coulent ici abondamment et affluent pour former des rivières considérables, comme Étrek, Gurgan, Mauné, Tedjène et beaucoup d'autres. Les caravanes qui se rendaient alors d'Astérabâd à Merve pour y prendre des marchandises de Kiva et de Bokârah,

trouvaient sur le passage les villes riches et populeuses de Djordjân, de Nissa, d'Abiverd, d'Énou, de Déroune et de Mauné, qui sont aujourd'hui autant de ruines. Détruites par les Mogols de Tchenguiz et de Timoûr, ces villes ne se relevèrent plus de leur chute, les débris de leurs populations étant dispersés, anéantis ou vendus par les Tékés.

Les Tékés sont plus entreprenants et plus difficiles à dompter que les autres Turkmans. Ils n'aspirent pas aux douceurs d'une existence oisive, comme les Tchémours des Yémoutes. Au contraire, chez les Tékés, celui qui s'est acquis la réputation de pouvoir bien conduire un tchapôou a seul le droit de se décorer du nom d'iguite «homme complet, héros.» Une lutte à la vie et à la mort, guerre implacable aux Persans, tel est le but et l'idéal d'un Téké pur sang.

Les haras Tékés, surtout ceux des environs de Nissa, fournissent les meilleurs chevaux de la Perse. Les Yémoutes, qui se regardent comme les plus anciens habitants du désert et par conséquent les plus nobles, traitent les Tékés de ramassis de différentes tribus hétérogènes. «Les chevaux tékés, disent-ils, sont plus nobles que » les hommes tékés.» A cela ces derniers répondent : «Un Yémoute » ne s'enrichit que pour digérer tranquillement les viandes impures » dont il se nourrit, tandis qu'un Téké ne s'enrichit que pour avoir » de quoi aller combattre les ennemis de sa religion.»

Les Turkmans Salour (2,000 familles) campent entre Kélate et la rive gauche de Murgab. Le chef de leur tribu réside dans la ville forte de Sereks, prise d'assaut en 1832 par les troupes régulières de Perse, et ensuite reprise par les Salours (1).

Les Turkmans Sarik (10,000 familles) occupent la rive droite de Murgab et les ruines de la célèbre ville de Merve.

Les campements méridionaux des Salours et des Sariks sont limitrophes des campements des Ouzbegs de Méiméné, ainsi que des campements des Hézzarés de l'Afganistân.

Enfin, entre les Ouzbeks, les Hézzarés et la ligne frontière qui sépare la province de Hérât de celle de Koràçân, campent 5,000 fa-

(1) Le prince Abbas voulant récompenser la valeur dont ces Serbazes ont fait preuve à cette occasion, leur fit cadeau de plus de 2,000 prisonniers que leurs compatriotes ont rachetés au prix de 150 fr. par tête.

milles de Tchéhar-Oïmak. C'est la tête de cette immense zone occupée par les peuples nomades que nous avons nommés, zone qui s'étend depuis les confins de Hérât jusqu'à la mer Caspienne, resserrant dans ses replis les plus riches districts du Ḳorâçân et qui, semblable au serpent de Zohak, dans l'épopée persane, ne se nourrit que de victimes humaines.

L'histoire d'un chef de la tribu des Hézzarés nous servira à compléter l'esquisse des mœurs de ces nomades.

Ḳurbân Alî, que nous avons déjà vu figurer dans un refrain populaire des Turkmans, père de notre héros, naquit vers la moitié du XVIIIe siècle, dans un campement des nomades de Tchéhar-Oïmak. Un heureux coup de main lui procura de la gloire et des richesses. Ayant appris que des Ouzbeks de Méiméné revenaient du Ḳoraçân avec du butin et des prisonniers, il réunit à la hâte 35 cavaliers et 80 piétons de sa tribu, se mit en embuscade dans les gorges d'Aḳderbend et y défit complétement les Ouzbegs, qui s'enfuirent en laissant au vainqueur quelques centaines de chevaux tékés et tout le produit de leur maraude. Ḳurbân Ali vendit les prisonniers. L'argent réalisé ainsi et les chevaux servirent à former le noyau d'une troupe qui depuis se rendit célèbre. Ḳurbân Alî et sa bande campaient dans le district de Baḳerz, appartenant à la province de Ḳorâçân, et par conséquent relevant du royaume de Perse. Il mourut en laissant à Buniad Hezzaré, son fils unique, âgé déjà d'environ cinquante ans, le commandement de sa troupe.

Buniad, malgré son âge avancé, ne tarda pas à éclipser la gloire de son père. Il eut d'abord à lutter contre Ibrâhim Ḳân qui, au titre de chef de la totalité de la tribu de Tchéhar-Oïmak, joignait celui de Beglerbégui de la ville de Hérât. Tant que la voix d'un magistrat aussi puissant serait obéie dans la tribu, Buniad et sa troupe n'y pourraient rien. Comment venir à bout d'un antagoniste aussi influent? — L'occasion s'en offrit bientôt. Le prince de Hérât envoie Ibrâhim Ḳân chargé d'une mission diplomatique à la cour de Téhéran. Profitant de son absence, Buniad s'empare des troupeaux de la tribu. « Je quitte, dit-il, le territoire du chah de Perse pour aller m'établir » près de Hérât. Ceux d'entre les propriétaires des troupeaux qui vou» draient les ravoir, doivent me suivre pour se fixer dans mon nou» veau campement et m'obéir. » L'armée persane que Moḥammed Ḳân Ḳadjar, le gouverneur de Ḳorâcân, envoya à la poursuite de ses

tributaires fugitifs, fut repoussée après avoir laissé un millier de prisonniers persans entre les mains de Buniad.

Après cette victoire, que l'orgueil du chah de Perse n'aurait jamais pardonnée à un des pâtres, ses tributaires, Buniad ne pouvait plus revenir à Bakerz. Aussi alla-t-il se fixer avec beaucoup de propriétaires des troupeaux enlevés, dans les pâturages de Kourouk, entre la ville de Koussân et celle de Hérât. Comme il était généreux et que la vente des prisonniers avait augmenté ses ressources d'un demi-million de francs, les compatriotes de Buniad accouraient de toute part camper avec lui. Il ne craignit plus l'influence d'Ibrâhîm Kân. Mais il trouva un rival plus redoutable encore dans la personne de son nouveau voisin, le wali, ou chef héréditaire des Ouzbeks de Méiméné, dont les incursions fréquentes à Bakerz et à Djam avaient déjà enlevé les trois quarts de la population de ces districts du Korâcân. Le wali professait le dogme *sunnit*, Buniad, le dogme *chéite*; ils se livraient des combats acharnés où l'avantage restait toujours du côté de ce dernier.

Voici le récit d'un de ces engagements tel que me le fit Mirza Koréich, secrétaire et ancien serviteur de Buniad :

« Par une nuit d'automne, assis avec mon maître, nous prenions du thé à la kalmouke, boisson dont il était fort friand, lorsque tout d'un coup arriva un messager avec la nouvelle que Maroutchag, fortin appartenant à notre tribu, était tombé au pouvoir du wali. Buniad devint radieux comme si on lui avait annoncé quelque chose d'heureux. Il fit venir sur-le-champ le vieux Ata Kouli, surnommé Batyr (preux chevalier), qui jouissait de toute sa confiance, et dont il prenait conseil dans des affaires sérieuses. L'un et l'autre furent d'avis qu'il fallait y aller incontinent.

» Une heure après nous étions tous à cheval, précédés du drapeau rouge de Buniad. Les plaines sablonneuses entre les rivières de Murgab et de Hériroud nourrissent des millions de rats, qui se creusent des tanières sous la surface du sol. Ces perforations sont d'autant plus dangereuses qu'on ne les aperçoit pas. Il arrive souvent qu'un cheval s'y abîme et disparaît avec son cavalier. Sachant que les environs du Maroutchag étaient sapés ainsi en plusieurs endroits, nous avancions avec précaution. Le jour commençait à poindre, notre drapeau rouge fut aperçu de Maroutchag et nous vîmes des Ouzbeks armés, à pied et à cheval, sortir à notre rencontre. On en

vint aux mains. Nos chevaux trébuchaient et n'osaient pas prendre l'élan sur un terrain qui s'affaissait sous leurs sabots, tandis que les tirailleurs ouzbeks, embusqués derrière les collines, tiraient sur nous. Buniad chuchota quelques paroles à l'oreille d'Ata Kouli. Nous comprîmes qu'il lui ordonna de commander en son absence, car Buniad, après avoir détaché une centaine de cavaliers, saisit le drapeau et se porta sur Maroutchag. Je le suivis. C'était une attaque feinte et le stratagème réussit. Les Ouzbeks abandonnèrent leur position avantageuse pour nous poursuivre. Ata Kouli, en tombant sur les derrières de l'ennemi, lui passa sur le corps et pénétra dans l'intérieur du fortin avant qu'on eût eu le temps d'en fermer les portes.

» Il était huit heures du matin. Buniad n'entra pas dans la place Il descendit de son cheval et s'assit à l'ombre d'un pan de murailles, en nous disant : « Envoyez quelqu'un dire à Ata Kouli qu'il faut prendre la citadelle. »

» Comme c'est le cas dans tous les villages koraçâniens, l'ark ou citadelle s'élevait sur un tertre au milieu du fortin et entouré de remparts crénelés. Notre messager revint et dit :

« Maître, il m'est pénible de me voir contraint de répéter les paroles d'Ata Kouli ; mais je n'ose pas mentir. Il prétend que tu es un insensé, un fou, de lui avoir ordonné de prendre ce qui est imprenable. Les Ouzbeks se sont retranchés dans l'ark et font pleuvoir une grêle de balles du haut des créneaux. Ils ont, dit-il, plus de fusils qu'il n'y a de poils dans les barbes des assiégeants, y compris même les crinières et les queues de tes chevaux. »

« Rebroussez votre chemin » fit Buniad. « Dites à mon neveu qu'il faut prendre l'ark coûte que coûte. Quant à Ata Kouli, je respecte ses cheveux blancs. Il peut ne pas combattre ; je ne veux pas l'y forcer. Dépêche-toi. »

» Les messagers se suivaient l'un l'autre et revenaient toujours avec l'ordre de prendre l'ark. Cependant la porte de la citadelle fut défoncée et, dans cet assaut, nous perdîmes beaucoup des nôtres. Ata Kouli dirigeait l'attaque ; il était blessé et le neveu du Kân tué, ayant reçu trois balles en pleine poitrine.

» En apprenant la mort de son neveu, Buniad fronça le sourcil, demanda à boire et chuchota quelques mots à l'oreille de l'un d'entre nous, en lui disant ensuite à haute voix d'attendre ses ordres ulté-

rieurs avec une moitié de la troupe et de garder nos chevaux. L'autre moitié le suivit à pied; il portait lui-même le drapeau rouge et nous conduisit à l'assaut.

» Les Ouzbeks n'avaient plus de poudre. Ils demandèrent à capituler et consentirent à mettre bas les armes, en nous abandonnant chevaux et bagages, à condition de pouvoir se retirer chez eux avec un sauf-conduit.

» L'usage veut que pour valider les clauses d'une capitulation, les deux chefs prêtent serment, la main sur le Ḳorân, et qu'ils y apposent leurs cachets. Buniad autorisa Ata Ḳouli à le faire en son nom. Il avait prévu le dénoûment au point que ce que nous le vîmes chuchoter à l'oreille du chef de notre détachement, laissé en dehors du fortin, ne fut que l'ordre de massacrer tous les Ouzbeks désarmés à la suite de la capitulation. Nous ne tardâmes pas à apercevoir nos braves rentrant dans le fortin, les basques de leurs manteaux remplies de têtes sanglantes, coiffées encore de leurs turbans blancs.

« Que veut dire tout cela? » demanda Ata ḳouli.

» Une provision de choux des jardins potagers de Méiméné. » reprit tranquillement Buniad.

» Et le serment prêté sur le Ḳorân? »

» Et la mort de mon neveu? Ces mécréants de sunnites ne savaient pas lire: le Ḳorân dit sang pour sang. »

» On n'épargna qu'un seul soldat ouzbek chargé d'aller transmettre la nouvelle du désastre au wali de Méiméné. »

Buniad devenu puissant, avait laissé à des chefs turkmans moins redoutables que lui, les profits des incursions sur les villages des paysans inoffensifs. Il vendait ses prisonniers comme un autre, mais il allait en demander tantôt aux Ouzbeks et tantôt à l'armée persane. Il disait toujours que pour remercier le prince de Hérât de l'hospitalité dont il jouissait dans ses domaines, il ne faisait la guerre qu'à ses ennemis.

Le plus remarquable fait d'armes de Buniad eut lieu en 1827 près de Déréboune, à 58 lieues N.-E. de Hérât. L'armée persane forte de 30,000 hommes de cavalerie et d'infanterie irrégulières et de 12 pièces de campagne, vint assiéger cette dernière ville sous la conduite du prince Ḥassan Alî Mirza, fils du Chah. Le but de l'expédition était plutôt celui d'en imposer à Kamran Mirza, prince de Hérat, que de s'emparer de la ville très-bien fortifiée et pourvue de moyens de dé-

fense. Aussi le prince de Perse se contenta-t-il d'accepter de riches présents en châles, chevaux de prix, bijoux, etc. Il revenait déjà fier de ce qu'il appellait pompeusement sa victoire et chargea un de ses chefs d'aller venger la défaite des troupes de Mohammed Kân Kadjar, dont nous avons déjà parlé. Buniad fut pris au dépourvu: 5,000 cavaliers persans conduits par Ismail Kân de Sémnan, firent une razzia dans les campements de Buniad et y commirent des cruautés atroces, en écrasant les enfants et coupant les seins à leurs mères. Au milieu de la panique générale et des cris de détresse, Buniad ne put réunir que 70 cavaliers qui se décidèrent à le suivre. Avec cette poignée d'hommes il charge et culbute les premiers détachements ennemis qui ne s'attendaient plus à aucune résistance. Ce premier succès ranime le courage des hommes de la tribu. Ils volent aux armes, tuent environ 500 Persans, font beaucoup de prisonniers et dispersent le reste.

Un des premiers fugitifs qui apporta la désastreuse nouvelle au prince fut son général en chef, Ismaîl Kân. Le prince l'accabla d'injures, mais poursuivit sa route vers la Perse, accusant Ismaîl Kân et d'autres chefs Koraçâniens, de connivence avec les Turkmans. Ces soupçons, vrais ou injustes, sauvèrent les campements de Buniad d'une seconde visite et lui valurent une robe d'honneur envoyée secrètement par le prince de Hérât.

Pendant une autre guerre entre les Afgans et les Persans, ceux-là ayant pénétré dans le Koraçân, un combat meurtrier eut lieu près la ville de Kaférkalé, situé à 120 lieues au Nord de Hérat. Les environs en sont d'une stérilité affreuse : on n'y trouve qu'une seule citerne d'eau potable. C'est précisément à cet endroit que Buniad vint prendre sa position à la tête de quelques milliers des siens. Questionné par les chefs des deux armées sur le but de son arrivée inattendue sur le champ de bataille, il répondit qu'étant venu par hasard, il resterait comme spectateur indifférent de la lutte.

Voici l'ordre de bataille des parties belligérantes :

Le prince Hassan Ali Mirza était le généralissime de l'armée persane : l'aile droite était commandée par Ismaîl Kân, l'aile gauche par son frère, Zoulfékar Kân et le centre par le prince, en personne.

Les Afgans, dont la force principale consistait en cavalerie, se partagèrent aussi en trois divisions ; Fétih Kân, vizir de Hérat, se mit à la tête du centre, son frère Dost Mohammed Kân, gouverneur

de Kaboul, commandait le flanc droit et Chirdil Ḳân le flanc gauche. Les deux armées comptaient 50,000 hommes.

A la première charge des Afgans, le centre et la droite de l'armée persane furent culbutés. Toutefois la gauche composée d'infanterie de Sémnan tint ferme, quoique quelques-uns de ses artilleurs eussent été sabrés sur leurs pièces par les Afgans. Malheureusement pour ces derniers, le généralissime Fétiḥ Ḳân fut atteint d'un éclat d'obus à la figure. Bien que la blessure ne fut point grave, les Afgans à la vue du visage couvert de sang de leur chef, le crurent mort, et prirent la fuite.

Au milieu du désarroi général, tandis que les Persans fuyaient d'un côté et les Afgans de l'autre, Buniad courut attaquer leurs deux camps laissés debout et presque sans défense. Au dire des témoins oculaires, le butin qu'il en retira valait des millions. Plus de cent chameaux chargés du produit du pillage partirent de Kâferḳalé pour Ḳourouḳ sans que personne osât en disputer le passage à l'heureux vainqueur. Nous verrons plus tard comment il vendit Mirza Ạbd el-Wehhâb, un des principaux ministres de la Cour de Téhéran, qu'il trouva au nombre de ses prisonniers.

En s'emparant des bagages des deux camps hostiles, Buniad prouva qu'il était tout aussi brave soldat qu'habile diplomate. Il avait deviné que le prince de Hérât ne lui en voudrait pas pour avoir osé piller la propriété de son premier ministre, dont il craignait l'influence et qu'il fit mourir de la manière la plus cruelle, quelque temps après (1).

De quatre divisions de Tchéhar Oïmaks, savoir les Hézzarés, les Djemchudis, les Téimouris et les Firouzkouhis, Buniad appartenait à la première (2) et il n'a jamais pu parvenir à la dignité de chef de la totalité de sa tribu. Malgré toutes ses richesses et sa gloire, l'influence du Beglerbégui, Moḥammed Ḳân y était plus grande que la sienne. Il ne cachait point que cette pensée venait l'affliger au milieu de ses victoires et troublait le repos de ses nuits. Mais cet obstacle même paraissait pouvoir être écarté. Le Beglerbégui, qui vit

---

(1) L'histoire de Fetiḥ kân Barekzaié, et la domination de ses frères à Kaboul, à Kandahar et à Péchavère est déjà bien connue.

(2) Il y a une autre tribu de Hezzarés de l'Afganistan comptant plus de 40,000 familles. Elle n'a rien de commun avec les Hezzarés dont il est ici question.

probablement encore, homme habile et rusé, le comblait de prévenances et d'égards de toute espèce. Il faisait dire partout qu'il voulait résigner ses fonctions en faveur de Buniad et que pour son compte, il se contenterait des avantages de sa place de Beglerbégui de Hérat. Buniad se méfia longtemps de cette bienveillance suspecte, mais enfin il consentit à aller voir Mohammed Kân. A peine éloigné d'une dizaine de lieues de Kourouk, Buniad fut tué d'un coup de fusil qu'un jeune homme de seize ans déchargea sur lui à bout portant, pour venger la mort de son père décapité jadis par les ordres de Buniad. On pense généralement que le meurtrier fut payé par le Beglerbégui.

La figure de Buniad présentait ce mélange des deux types persan et mogol que l'on voit souvent aux Turkmans du Koràçân : l'angle facial déjà droit, le front haut, et la barbe bien fournie, mais les pommettes des joues encore saillantes et les yeux relevés à la tatare, quoique mieux ouverts et plus intelligents. Sa taille était moyenne et sa poitrine large et bien développée. Sa mise était simple, les vêtements faits en étoffes tissées par les femmes de sa tribu ne différaient en rien de ceux des Hezzarés moins aisés que lui. Son bonnet en peau de mouton, de forme ovale et sans ouverture en haut, lui a valu le sobriquet de koulah tchépé, « bonnet laid, de travers. » Ceux qui l'ont vu dans la mêlée ont remarqué qu'il frappait rarement lui-même, mais qu'alors ses yeux étincelants se portaient dans toutes les directions. Sa figure ne trahissait aucune émotion, seulement dans les moments les plus décisifs, il demandait à boire. Les mauvaises langues prétendent que c'était dans la boisson défendue par Mahomet qu'il puisait ainsi ses inspirations, et qu'afin de ne pas scandaliser les témoins, son chorbetier (abdar) la lui présentait dans une coupe pourvue d'un couvercle. Quoi qu'il en soit, on ne se rappelle pas l'avoir jamais vu ivre. Par un préjugé commun à beaucoup de Turkmans, il n'entrait jamais sous le toit d'une maison, ni même dans une enceinte close avec des murailles, excepté lorsqu'il s'agissait de la prise d'une place forte.

Buniad passait pour être le meilleur connaisseur en chevaux de son temps, ce qui veut dire beaucoup dans un pays où tout le monde s'y connaît. Ceux de son écurie vendus après sa mort s'échangeaient contre dix et douze prisonniers par tête, et tous les cavaliers de renom voulaient en avoir.

Buniad n'achetait jamais un cheval que lorsqu'il était maigre. Voici la manière dont il l'examinait. D'abord, il l'essayait en pressurant avec son pouce la croupe, à l'endroit où la queue s'attache à l'épine dorsale. Après quoi, il examinait l'épaisseur de la peau à l'endroit où l'on met la selle. Ensuite il unissait les sabots des pieds de devant pour voir si ses deux doigts pouvaient passer dans l'espace laissé entre les genoux du cheval, sinon il le refusait.

Dans une de ses conférences avec des officiers du chah de Perse qui le menaçaient de la colère de leur souverain, il répondit : « Dites » de ma part à votre Feth Alî Chah qu'il ne règne dans le Keràçân » que trois mois de l'année, tandis que moi qui n'ai d'autre couronne » que mon koulah-tchépé, j'y règne sans rival pendant les neuf mois » restants, et qu'alors ni ses troupes ni les intempéries des saisons qui » lui font peur, ne sauraient me désarçonner de mon *djéiran* (1). »

Mirza Abd el-Wéhhâb, le plus éminent homme d'État de la cour de Feth Alî Chah, devenu prisonnier de Buniad dans la journée de Kaferkalé, s'était lié avec lui d'une amitié qui ne cessa qu'avec leur vie. Après quelques heures de première conversation avec le ministre, Buniad se sentit tellement pénétré de sentiments d'estime et de bienveillance envers lui, qu'il lui offrit sa meilleure tente et ne voulait jamais s'asseoir en sa présence qu'après lui en avoir demandé la permission. Après six semaines de captivité, un officier du chah arriva à Kourouk avec la rançon.

« — Combien voulez-vous pour le rachat de Mirza Abd el-Wéhhâb ? » — « Douze tomans, argent comptant (fr. 150), » répondit Buniad. « — Vous plaisantez, » fit l'officier étonné de la petite somme demandée. — « Je n'aime pas à plaisanter avec le chah de Perse. » Douze tomans, en espèces, ni plus ni moins. »

L'officier délia la bourse et se mit à compter l'argent.

« — C'est bien, j'acquitte la somme, dit-il ; mais acceptez-la comme » un pourboire de ma part. J'apprécie trop le mérite de Mirza Abd el-» Wéhhâb pour vous le vendre. Il est libre de se rendre où bon lui » semble. Je n'ai voulu que voir de quel éclat brille l'or qu'un souve-» rain de Perse envoie à un pâtre turkman à titre de rançon. »

---

(1) La *gazelle*, nom du cheval favori de Buniad. Les trois mois dont il parle sont avril, mai et juin, que les Persans choisissent ordinairement pour châtier les maraudeurs turkmans.

Le ministre n'oublia jamais la noblesse de pareils procédés, il en parlait depuis les larmes aux yeux, et après la mort de Buniad, il rendit beaucoup de services à son fils Behram Kân.

Un jour à la chasse, et loin de ses compagnons, Buniad surprit deux Turkmans Téimouris volant des bestiaux sur les pâturages de Kourouk. Après les avoir désarçonnés et les avoir obligés de le suivre à pied, il remarqua, chemin faisant, que l'un d'eux pleurait et se plaignait à son compatriote.

« — Qu'as-tu donc? demanda Buniad. » « — Voyez un peu. Lorsque » je fiançais une de mes sœurs à Allah Werdi, des braves gens » m'avaient bien dit de ne pas m'allier à un homme bed-bekt (né » sous l'influence d'une mauvaise étoile). Je leur ai désobéi et je m'en » repens amèrement. La veille du jour de ses noces, ma sœur fut en» levée par quelques chiens galeux de la meute de Koulah tchépé. « Aujourd'hui, vous m'avez fait prisonnier. Qui êtes-vous ? »

A peine de retour chez lui, Buniad fit retrouver la sœur du prisonnier et la renvoya avec son frère sans rançon, à condition qu'Allah Werdi porterait le restant de sa vie un bonnet semblable au koulah tchépé, et qu'il s'appellerait dorénavant Koch-bekt (né sous l'horoscope heureux), au lieu de bed-bekt.

Les habitants de la Perse orientale racontent encore beaucoup d'autres anecdotes qui témoignent de la bravoure et de la générosité de cet homme extraordinaire. Ce que nous en avons dit suffit pour donner une idée des mœurs des tribus du Koraçan et faire connaître leur héros populaire, Buniad Hezzaré, auquel il n'a manqué peut-être que d'heureuses circonstances pour devenir un des plus grands hommes de la Perse.

ALEXANDRE CHODZKO,

Ancien consul de Russie, à Recht.

---

# SOUVENIRS

DE

# L'EXPÉDITION FRANÇAISE

## EN ÉGYPTE.

Le séjour de deux années de l'armée française en Égypte — de 1798 à 1800 — a laissé dans la population de ce pays des traces profondes. La grande figure du héros qui commandait l'expédition, celle de ses principaux lieutenants, ont déjà presque reçu une consécration légendaire. Les noms sont quelquefois singulièrement transformés dans la prononciation arabe (1), mais les traits saillants

(1) Le nom de Bonaparte était prononcé Bounabart. Les Égyptiens ont fait plusieurs jeux de mots laudatifs sur le nom du commandant de l'expédition française. Nous en citerons quelques-uns seulement : Bouna bakt, l'édifice du bonheur; Boun abrât, sublimité du génie; Bouân bertat, colonne dominante. Tout le monde sait que le général Desaix avait été surnommé, dans la haute Égypte, Mâlek el-Adel, le roi juste. Le nom du général Kléber avait donné lieu aussi à plusieurs jeux de mots; on disait de lui : Kalah berr, la citadelle du continent; Kela berr, il a ravagé la terre; Kela bir, le puits de la terre fertile. Le général Menou, malgré des démonstrations exagérées afin de faire croire à son amour pour les musulmans, n'avait pas pu trouver grâce devant la causticité publique. On avait fait avec son nom même cette impertinente question, en parlant de lui : Min hou, qui est-il?

des caractères, le cachet original des physionomies ont été fidèlement conservés.

Bien des voyageurs ont eu l'occasion de constater et de signaler, dans les tentatives de civilisation dirigées par Méhémet Alî, l'inspiration française et souvent même les plans, à peine modifiés, conçus sur les lieux par le général Bonaparte. Ce n'est pas de ce grand côté de la question que nous voulons nous occuper aujourd'hui. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que l'Égypte est un pays conquis par les Turcs et que la race ottomane y maintient la population indigène dans un complet état de subalternité. La civilisation, poursuivie par Méhémet Alî, s'est presque toujours traduite, pour le peuple, par des aggravations de charges : impôts et service militaire. Ce n'est pas à ce point de vue que le souvenir de la France aurait pu être gardé avec respect et sympathie dans les campagnes et par les commerçants et les bourgeois des villes. Les circonstances de notre courte domination restées dans la mémoire populaire sont, comme on va le voir, d'une autre nature.

Dans une petite île, formée par le Nil, un peu au-dessus de Damiette, habitait, il y a quelques années, un vieux cheik arabe, homme de piété profonde et qui passait, parmi les musulmans, pour un grand savant. Il aimait à recevoir chez lui les étrangers européens et particulièrement les Français fixés en Égypte et qui paraissaient attachés de cœur à ce beau pays. Après le repas, il conduisait ses hôtes dans une salle élevée de sa maison, d'où la vue s'étendait sur l'île entière, couverte de verdure et d'ombrages. La brise de mer venait porter jusque-là sa fraîcheur un peu âcre. On prenait le café en mangeant de ces confitures délicates dont les dévots, en tous pays, ont le privilége d'avoir ample provision. Puis, pendant de longues heures on écoutait le vieux cheik raconter ses souvenirs, parler de ses anciens compagnons et des personnages alors illustres dont il avait vu les commencements. Il aimait aussi à montrer les manuscrits rares de sa bibliothèque et les objets précieux qui lui avaient été donnés en présent.

Le cheik Alî, — tel était son nom, — avait fait partie du grand divan institué au Kaire par le général en chef, après la reddition de la ville. C'était une sorte de conseil municipal, composé des principales notabilités soit de la classe des hommes des mosquées (Uléma), soit des marchands et de ce qu'on pourrait appeler la bourgeoisie. On

sait qu'au moment où l'armée française s'empara de l'Égypte, ce pays gémissait sous le joug des beys mamelouks, sorte de barons féodaux qui reconnaissaient la suzeraineté du Grand-Seigneur. Le général Bonaparte s'était présenté comme le libérateur du peuple égyptien; en conséquence tout ce qui était Turc ou Mamelouk avait été mis de côté; les Français n'avaient demandé le concours que des indigènes Égyptiens. Ce système appliqué à une population de mœurs douces, habitant des demeures fixes et vouée à l'agriculture, n'eut pas les inconvénients qu'on observa lorsque, par un esprit d'imitation maladroite, on voulut l'introduire en Algérie. En Égypte, l'armée française, répandue dans les principales villes, dirigea et contint les autorités nouvelles; en Algérie, on fut impuissant à reconstituer un pouvoir avec des agents arabes; et l'expulsion des anciens chefs des populations ne produisit que l'anarchie.

Le général Bonaparte, sachant l'influence que les personnages religieux exerçaient sur la multitude, s'étudia à se concilier leurs sympathies. Il ne négligeait aucune occasion afin de témoigner de son respect pour les mœurs et pour les croyances des vaincus. Les jours de grandes fêtes musulmanes, aussi bien que pour les anniversaires célébrés par la République française, il ordonnait des réjouissances publiques. C'était sur la place de l'Esbékieh que la foule se rassemblait de préférence autour des bateleurs, des danseurs et des musiciens. Le général en chef faisait dresser une tente verte au milieu de la place; et au plus fort de la fête, il venait s'y asseoir, entouré de son brillant état-major. Il y recevait les visites des autorités municipales et religieuses et se montrait aux yeux du peuple, plein d'une déférence digne vis-à-vis de ses chefs, mais sans cesse environné des signes de la puissance militaire et du prestige du commandement.

A la porte de la tente du général en chef étaient disposés plusieurs grands tonneaux, remplis de limonade et de chorbet; pendant tout le temps que durait les fêtes, — trois jours au moins, — chacun pouvait venir puiser dans ces tonneaux qui ne désemplissaient pas. On dressait aussi des tables où les autorités musulmanes étaient invitées. Le général Bonaparte, avant de s'asseoir, rassurait ses hôtes sur les mets qui leur étaient servis : les moutons et les volailles avaient été égorgés par un musulman, sous l'invocation du nom de Dieu, et tout le repas avait été préparé par un cuisinier arabe. Les cheik alors mangeaient en confiance. Selon l'usage du pays, le général en chef

offrait, de sa main, aux personnes notables, les morceaux les plus délicats, en ayant soin de les porter à ses lèvres, avant de les leur présenter. Aucun des invités ne se retirait sans avoir reçu des cadeaux proportionnés à son rang. Aussi, dans toutes les cérémonies publiques, en échange de ces prévenances, de ces soins attentifs, les cheïḳ ne manquaient jamais de réciter le Fataḥ (premier chapitre du Ḳoran), pour appeler les bénédictions du ciel sur l'armée française et sur le chef illustre qui la commandait.

Le cheïḳ Ạlî, qui avait assisté à ces fêtes et avait eu sa part, quoique jeune encore, des bienfaits du général Bonaparte, s'échauffait graduellement en racontant ces détails. Puis, comme si ses souvenirs se pressaient trop nombreux et réveillaient en lui des sensations trop vives, il s'arrêtait tout à coup, portait la main sur ses yeux, et la ramenant ensuite sur sa barbe grise qu'il caressait, il s'écriait : « Cet homme était un vrai démon (chîtân) ! Il savait faire respecter » sa volonté; et ce qu'il voulait se faisait. Éclatait-il une sédition dans » la ville, il convoquait auprès de lui, les cheïḳ, les imâm des » mosquées et les notables ; il nous disait : Mes soldats ont pris leurs » fusils ; mes canons sont chargés; répandez-vous dans la ville et » apaisez le peuple. Si, dans deux heures, tout n'est pas rentré dans » l'ordre, je ferai sortir mes soldats de leurs casernes et je ferai » tomber sur les habitants, sur leurs maisons, sur les mosquées, la » mort comme une pluie serrée. Nous montions aussitôt sur nos » mules, et, par des paroles de paix et de prudence, nous engagions » le peuple à demeurer soumis et fidèle au grand sultan des Français. » Nous promettions de porter au général en chef toutes les plaintes » légitimes qu'on aurait à faire. Combien de révoltes n'avons-nous » pas ainsi étouffées à leur naissance ? Mais le sultan Bonaparte était » si juste ! il était si terrible dans sa colère ! »

Ce qui avait particulièrement frappé le vieux cheïḳ, c'était l'habitude qu'avaient les généraux français de demander du papier à la moindre occasion et d'écrire des ordres avec une grande promptitude. Il ne concevait pas pourquoi on employait tant d'écritures dans nos administrations et comment les chefs s'astreignaient à se servir si souvent de la plume. En Orient, il y a peu de temps encore, la plupart des personnages importants regardaient comme indigne d'eux d'écrire; les pièces officielles se signent au moyen d'un sceau sur lequel est gravé le nom du fonctionnaire. Le cheïḳ Ạlî aimait aussi à

raconter que c'était la délivrance des captifs musulmans retenus par les chevaliers de Malte qui avait disposé en faveur des Français les habitants des villes maritimes. Beaucoup d'Arabes Égyptiens qu'on croyait morts depuis longtemps, en reparaissant tout à coup dans leurs familles, apportèrent des impressions favorables sur la générosité et la tolérance du chef de l'armée française.

Le général Bonaparte avait donné au cheiḳ Alî une montre en or; une bague lui venait du général Belliard. Ces deux objets étaient précieusement conservés et il les exhibait avec une joie orgueilleuse. Ces bijoux, de forme un peu ancienne, n'avaient pas par eux-mêmes une grande valeur, mais pour le cheiḳ ils étaient inestimables. Un manuscrit de sa bibliothèque lui était seul aussi précieux. C'était une histoire du Monde illustrée de miniatures : on y voyait la représentation des djins les plus petits et les plus grands, des monstres dont Salomon avait délivré la terre, des hommes de la Chine à sept têtes et à sept bras; la lune y figurait sous les traits d'une femme dont le corps, hors la tête, demeurait invisible. Cet ouvrage parlait d'astronomie, de voyages, d'histoire des plantes, des animaux, des poissons, de tout enfin. Ibrâhîm pacha, le fils du vice roi, avait en vain demandé au cheiḳ Ali de le lui vendre pour une somme considérable. Le cheiḳ avait refusé, il tenait autant à son manuscrit qu'à la montre du général Bonaparte et à la bague de Belliard.

Les tentatives faites par Méḥémet Alî pour implanter en Égypte la civilisation européenne ont puissamment contribué à raviver le souvenir de l'occupation française. Le peuple, en voyant ses souffrances s'accroître par le fait de cette imitation des institutions de l'Europe, interroge les étrangers pour savoir si ce sont bien les mêmes lois qui régissent leur patrie. Il veut connaître avec détail notre mode de recrutement, la perception de l'impôt, la constitution de la propriété, les garanties légales qui protégent la liberté des citoyens. Puis, comparant ces institutions à la conscription par voie de presse établie en Égypte, à l'avidité insatiable du fisc, aux avanies qui menacent sans cesse les propriétaires et les commerçants, il arrive à désirer que les Français redeviennent maîtres du pays pour appliquer eux-mêmes ces lois qu'ils ont faites et qu'ils connaissent mieux que les Turcs. Alors on se rappelle que Bonaparte avait changé beaucoup de choses dans l'administration, sans porter atteinte à la religion, sans plonger la population dans la misère.

« Bonaparte, disent les Arabes, ne nous imposait pas, comme les
» Turcs, des étrangers pour rendre la justice dans les villes; c'étaient
» les cheik les plus savants et les plus vertueux qui étaient placés à la
» tête du peuple. Le Koran était une loi respectée des grands et des
» petits. Les Français étaient chrétiens, mais ils nous aimaient comme
» des frères; toujours gais et rieurs, ils s'associaient à toutes nos
» joies. Ils n'augmentaient pas sans raison les impôts; ils n'enlevaient
» pas des campagnes les bras les plus robustes pour en faire des
» soldats et semer leurs os dans les déserts de l'Arabie et de l'Afrique,
» ou dans les neiges du Liban. »

Ces sentiments de regret et d'espoir envers la France, sont partagés par toutes les classes de la population. Les chrétiens se souviennent que les Français leur avaient donné l'égalité avec les musulmans. L'habitant des villes se rappelle que sous la domination française, les marchés étaient approvisionnés avec abondance, et que les plus pauvres pouvaient chaque jour manger du pain de froment et de la viande. Aujourd'hui le prix des denrées est doublé; le pain est fait avec du maïs, de l'orge et des fèves; les malheureux ne mangent de la viande que deux ou trois fois par an, lorsqu'à l'occasion des grandes fêtes, les riches distribuent des aumônes. Les Français payaient tout ce qu'ils achetaient au même prix que les habitants, et souvent plus cher; tandis que les Turcs ne donnent jamais plus de la moitié de la valeur et payent le surplus en coups de bâton.

Le paysan poursuivi par son cheik el-beled (maire de village) qui lui demande le prix des bestiaux que le gouvernement l'a forcé à acheter, et qui lui enlève à vil prix toutes ses récoltes, rappelle de ses vœux le temps où les Français le laissaient en paix semer et récolter; alors on voyait autour des villages des troupeaux de moutons, des chameaux, des buffles, des ânes. Les ulémas ont eux aussi leur part de regrets, car le fanatisme le plus obstiné finit par s'attiédir et s'effacer au contact de longues souffrances. Sous le sultan Bonaparte, ils pouvaient s'asseoir au conseil et administrer les intérêts municipaux; ils étaient entourés d'égards, leurs priviléges avaient été respectés. Les Français n'avaient pas comme Méhémet Ali, confisqué tous les biens et les revenus des mosquées et réduit le clergé à la plus extrême pénurie. Le spectacle de la protection accordée par le consul général de France en Égypte aux musulmans algériens qui se rendent en pèlerinage à la Mekke, est venu donner un dernier té-

moignage en faveur de la tolérance des Français et de la bienveillance de leur gouvernement.

Le conquérant de l'Égypte qui était parti pour l'Orient avec la pensée gigantesque de revenir en Europe par une marche triomphale de l'Est à l'Ouest, semblait s'être proposé pour but de s'imposer aux populations orientales par l'admiration et en s'adressant à la fois à leur imagination et à leur cœur. La justice unie à la sévérité, la magnificence, la générosité, le courage, la clémence lui assurèrent rapidement les sympathies. Il savait que chez ces peuples primitifs, les préjugés religieux sont des ennemis qu'il faut désarmer sans les attaquer de front. Le général en chef avait remarqué, dès les premiers jours, que lorsque la révolte éclatait à l'occasion d'une levée de contributions, c'était moins à cause du chiffre de l'impôt qu'en raison du mode de perception, le plus ordinairement contraire aux mœurs et aux traditions locales. Devant une mesure fiscale, devant un arrêté de l'administration du domaine qui obligeait les populations à faire enregistrer leurs titres de propriété, on protestait faiblement. On se soumettait même lorsqu'on détruisait une mosquée pour bâtir un fort avec les matériaux. Mais si le général Dupuy, gouverneur du Kaire, voulait contraindre, dans l'intérêt de la justice, une femme musulmane à passer la nuit hors du harem, on murmurait; s'il allait fouiller la maison de l'épouse d'un mamelouk pour y chercher des trésors ou des armes cachées, on criait à la tyrannie, bien que les Mamelouks fussent détestés. S'il ordonnait des visites domiciliaires chez tous les habitants, la sédition était immédiatement allumée. Tout le Kaire se levait en armes.

A chaque violation de harem, l'Arabe voulait, avant de se soumettre, laver la souillure avec du sang. Il sacrifiait, sans se plaindre, ses biens, sa liberté, sa vie même, pourvu qu'on ne touchât pas à l'héritage de ses mœurs patriarcales, pourvu que les étrangers ne profanassent pas le sanctuaire de la famille. La force et la vertu de l'Orient sont dans la religion et dans la vie privée. Le musulman assiste avec indifférence à toutes les révolutions politiques; il subit longtemps, sans se plaindre, l'oppression du souverain qui tient l'autorité de Dieu; mais si on veut attenter au pouvoir de droit divin qu'il exerce sur sa famille, dans son intérieur, il retrouve activité, courage, énergie; il combat, et s'il périt, il meurt martyr.

Quelques voyageurs, pour expliquer le respect que les Égyptiens

ont voué au sultan Bonaparte, prétendent qu'ils le considéraient comme *musulman de foi et d'action*. Nous ne pouvons résister au désir de rapporter ici l'anecdote bizarre sur laquelle se fonde cette opinion. Les Égyptiens racontent que lors de la conquête de l'Italie, Bonaparte s'empara de la personne du pape, parce que le chef de l'Église catholique ne voulait pas autoriser les mariages entre chrétiens et musulmans. Le général qui mûrissait déjà son projet d'expédition en Orient, et qui voulait se créer un peuple musulman et français à la fois, après avoir usé auprès du pape des plus vives instances pour obtenir la décision qu'il sollicitait, irrité au dernier point par la résistance du souverain pontife, lui signifia qu'il lui accordait trois jours et trois heures pour rendre une réponse favorable à ses vues. Le délai expiré, le pape persista dans son refus; alors Bonaparte, ne voulant pas faire couler le sang d'un prêtre, ordonna de le faire coudre dans le ventre d'un bœuf et de l'exposer au soleil jusqu'à ce que mort s'ensuivît. Le pape, effrayé de ce supplice, se prêta aux désirs de Bonaparte, et à partir de ce jour, il le suivit partout comme le véritable représentant de Dieu sur la terre.

On voit par le caractère de cette fable absurde, en dehors de toute vraisemblance, horrible dans ses détails, jusqu'où peut aller l'imagination des Arabes lorsqu'elle exploite des sujets extraordinaires et qu'elle veut faire une mise en scène, en rapport avec ses goûts, aux héros de son choix.

Si nous arrivions aux faits purement personnels qui ont été recueillis sur différents points de l'Égypte, nous serions entraînés à donner à ce travail un développement qu'il ne comporte pas. Il faut cependant mentionner comme un des traits le plus caractéristiques des souvenirs sympathiques laissés en Égypte par les Français, l'adoption du vieil air populaire de *Malborough s'en va-t-en guerre*. L'humeur joviale, la gaieté entraînante de nos soldats plaisaient mieux aux Arabes que la gravité triste et gourmée des Turcs. On avait composé sur l'air de *Malborough* une sorte de complainte galante dans laquelle se trouvaient enchâssés les noms des généraux français dont la physionomie avait fait sensation. Les uns étaient loués pour leur stature et leur mâle beauté; les autres pour leur bravoure. Le général Caffarelli y figurait, et sa jambe de bois avait une mention particulière. Les airs populaires d'aujourd'hui sont-ils d'une mélodie trop compliquée, ou les Arabes algériens sont-ils moins accessibles

aux influences de la gaieté française? Nous ne savons. Mais là nous n'avons pas pu implanter un seul de nos refrains; tandis qu'en Égypte, après plus d'un demi-siècle écoulé, on peut entendre dans les fêtes retentir la chanson de *Malborough.*

Nous demandons à nos lecteurs la permission de leur citer encore un fait. — Dans une excursion qu'ils faisaient aux environs du Kaire, à Birket el-Ḥadj (le lac des Pèlerins), plusieurs Français s'arrêtèrent aux villages du Merdj (du Pré). Un vieux cheïḳ auquel ils demandèrent à acheter quelques dattes, leur en apporta une petite corbeille. Pendant qu'ils goûtaient les dattes, le vieillard vint s'asseoir familièrement auprès d'eux, et ayant appris qu'ils étaient Français, il leur demanda s'ils avaient connu le grand sultan Bonaparte. Il leur parla de la bataille d'Héliopolis, de la déroute des Turcs dont les cadavres couvraient la terre, et des immenses nuées d'oiseaux de proie que le carnage avait attirés. Il avait été assez heureux pour secourir quelques soldats français, et le général l'avait nommé chef des trois villages du Merdj en récompense de sa bonne conduite. A ce moment, le cheïḳ ôta son turban, et entre les deux feutres qui en formaient la coiffe, il tira quelques papiers et montra son brevet d'investiture scellé du sceau de la République et signé par Kléber et Regnier. Quelque proposition qu'on lui fît, il ne voulut point céder ce firman. « Je ne m'en séparerai jamais, dit-il; il a été avec moi au » tombeau du prophète, dont Bonaparte suivait mieux les lois que les » princes musulmans qui nous gouvernent aujourd'hui. J'étais heu- » reux alors; maintenant, dépouillé de tout, je languis dans le be- » soin. Mais il reviendra peut-être un jour, et avec ce papier je ferai » reconnaître tous mes droits. » Le bon vieillard fut longtemps à vouloir accepter la nouvelle de la mort de Bonaparte, et il finit par reprocher à la France d'avoir été prendre possession de l'Algérie, au prix de sacrifices énormes, quand l'Égypte aurait été heureuse de se ranger sous ses lois.

Nous voudrions, en terminant ces notes sur les souvenirs laissés en Égypte par l'expédition française, rechercher les enseignements qui peuvent en ressortir pour la conduite à tenir vis-à-vis des musulmans en Algérie. Il n'entre certainement pas dans notre pensée d'accepter comme présentant une similitude absolue, les circonstances qui ont présidé à la conquête d'Alger et celles qui ont amené l'expédition d'Égypte. Les populations des deux pays ne sont pas non plus

à comparer. La topographie des deux contrées suffirait à expliquer les différences profondes qu'on remarque entre les deux peuples. La vallée du Nil, ouverte, partout cultivée, soumise de temps immémorial à des gouvernements fonctionnant régulièrement, ne ressemble en rien au territoire accidenté de l'Algérie, couvert de montagnes abruptes sur tout le littoral, habité par des tribus guerrières qui n'ont, depuis plusieurs siècles, reconnu que très-imparfaitement une autorité gouvernementale. Il faut ajouter encore, comme trait distinctif essentiel, qu'il est constant qu'à mesure qu'on s'éloigne du foyer de l'islamisme dans la direction de l'Ouest, les populations deviennent plus fanatiques, moins éclairées, plus farouches dans leurs rapports avec les Européens, mieux armées et plus belliqueuses. Ces décroissances dans l'échelle de la civilisation, si on peut s'exprimer ainsi, sont très-appréciables dès que l'on passe de l'Égypte à Tripoli, puis à Tunis, ensuite en Algérie, enfin dans le Maroc.

Il y aurait donc excès de sévérité à reprocher aux premiers gouverneurs généraux de l'Algérie de ne s'être pas mieux inspirés de ce que le général Bonaparte avait fait en Égypte. Mais tout en tenant compte de la diversité des situations et des éléments sur lesquels on agissait, n'y a-t-il pas lieu de regretter l'absence complète de toute pensée élevée et générale dans les efforts tentés d'abord dans nos possessions du nord de l'Afrique? Le conquérant de l'Égypte, en débarquant à Alexandrie, n'avait pas plus que les ministres qui ont reglé le sort de l'Algérie de 1830 à 1846, la certitude de la durée pour l'œuvre qu'il commençait; cependant, dès les premiers pas, on le voit s'adresser aux sentiments les plus puissants de la population arabe; il se préoccupe de désarmer les cœurs, de gagner les sympathies; sans quitter ses armes victorieuses, il règle l'administration du pays, recherche activement les classes de la population sur lesquelles il doit s'appuyer et qu'il peut associer, jusqu'à un certain point, aux affaires. Il se montre inexorable pour les répressions lorsque sa longanimité n'a pas suffi pour prévenir la révolte. Mais bientôt il pardonne généreusement sans que la rigueur ni la clémence le fassent se départir jamais de la plus stricte équité, de la plus droite justice. Il parle à l'imagination populaire; tous ses efforts tendent à atténuer et et à faire disparaître les préjugés et les préventions qui pourraient éloigner les Arabes des Français.

On manquerait de générosité en voulant rapprocher de ce brillant

programme notre conduite en Algérie pendant les seize premières années de l'occupation. Une chose console au moins l'amour-propre national au milieu de ces longs préliminaires, c'est le courage indomptable, la persévérance, l'énergie, le dévouement dont notre brave armée a fait preuve. Admirable instrument qui réunissait la vigueur à l'intelligence, et qui, entre les mains d'un pouvoir accessible aux grandes pensées, aurait régénéré et civilisé le peuple arabe, en même temps qu'il le domptait. Mais, grâces à Dieu, depuis quelques années, obéissant à l'initiative de quelques officiers d'élite, on commence à compter avec les Arabes au point de vue social et économique. Ne pouvant plus espérer d'utiliser le prestige des premières victoires pour frapper l'imagination des hommes arrivés à l'âge viril, on songe à s'emparer de l'esprit de la jeunesse pour la façonner à la paix et au travail. Après vingt ans, on s'est enfin occupé de l'organisation et de la direction des écoles. La voie est désormais ouverte; d'autres progrès suivront bientôt. Nous avons prouvé aux indigènes algériens que nous étions assez forts pour briser toutes les résistances et faire reconnaître notre souveraineté dans les parties les plus reculées des montagnes et du désert. Aujourd'hui nous avons à leur montrer que nous voulons, que nous pouvons donner à leur pays une administration protectrice des familles et des intérêts privés, et que sous notre domination, ils atteindront à une prospérité bien supérieure à celle dont ils jouissaient avant la conquête.

C'est encore la meilleure manière de réveiller dans le cœur des musulmans les sentiments d'admiration et de sympathie qu'ils avaient voués à la France du grand sultan Bonaparte.

ISMAYL URBAIN.

---

# NOTE

SUR

# L'ÉTABLISSEMENT DES VOIES DE COMMUNICATION

# EN ALGÉRIE.

Dans un pays où la population indigène ne fait usage ni de voitures ni de chariots, et opère ses transports au moyen de bêtes de somme, et où il n'existait, à vrai dire, que des sentiers ou des routes muletières, tout était à faire pour établir des voies carrossables, appropriées aux besoins d'une population européenne.

Depuis les premiers temps de la conquête jusque vers l'année 1846, les routes étaient établies dans les limites d'ailleurs assez bornées des territoires soumis à la domination française, au fur et à mesure que le besoin s'en faisait sentir, soit pour former des établissements militaires ou agricoles, soit pour faciliter la marche des corps d'armée; mais ces routes, pour la plupart ouvertes en simples terrassements avec de rares travaux d'art, ne pouvaient se rattacher à un système général de voies de communication conçu en vue de la domination complète du pays et de sa colonisation future.

Cependant les tronçons établis à cette époque, à l'exception de quelques chemins de mulets ou de quelques routes stratégiques dont l'utilité a cessé d'exister depuis, ont servi d'amorces aux routes plus longues et mieux construites qui assurent aujourd'hui la circulation.

A cette époque comme à présent, le soin d'ouvrir les routes et chemins était confié partie au génie militaire et partie aux ponts et chaussées, suivant la classification du territoire dont il s'agissait de faciliter l'accès; mais les travaux de ces deux corps n'étaient alors ni coordonnés entre eux, ni soumis à un contrôle supérieur et centralisateur.

Un avant-projet d'ensemble pour les routes de l'Algérie fut élaboré, pour la première fois, en 1846, et rédigé à la date du 5 mars 1847, par une commission composée du directeur général des affaires civiles, du commandant supérieur du génie, de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, des directeurs des travaux publics, de l'intérieur et de deux secrétaires, l'un capitaine du génie, l'autre ingénieur des ponts et chaussées.

Cet avant-projet présentait un réseau complet, au point de vue: 1° des grandes voies mettant en communication les trois provinces de l'Est à l'Ouest, depuis les frontières de Tunis jusqu'à celles du Maroc; 2° des routes partant des points principaux du littoral et s'enfonçant au Sud jusqu'aux limites du Tell; 3° enfin des routes intermédiaires.

Au nombre des éléments les plus importants de cet avant-projet étaient un mémoire du commandant supérieur du génie en Algérie, aujourd'hui M. le général de division Charon, du 9 mars 1845, et un projet de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées du 18 novembre de la même année.

Il résulte de ce travail que les routes de l'Algérie avaient coûté, depuis l'occupation *jusqu'au 1er janvier* 1847, 9,600,000 fr., et que la dépense à faire pour terminer ces voies de communication serait d'environ 50 millions de fr.

La longueur des routes à l'état d'entretien était, au 1er janvier 1847, de 300 kilomètres seulement. Celles simplement ouvertes ou sur lesquelles des travaux restaient à exécuter présentaient un développement de 2,350 kilomètres; enfin; celles projetées formaient une longueur de 2,700 kilomètres, ensemble 5,350 kilomètres (1).

Depuis 1846 surtout, les projets sont régulièrement dressés, soit

(1) Depuis 1847, les proportions relatives ont varié au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Les routes à l'état d'entretien ou empierrées, par exemple, ont monté de 300 à 375 kilomètres.

par les ingénieurs ordinaires, soit par les chefs du génie, suivant que les routes à établir se trouvent sur le territoire civil ou sur le territoire militaire. Ils sont ensuite soumis au contrôle des ingénieurs en chef du département et des directeurs des fortifications divisionnaires. Puis une commission des routes, instituée dans chaque chef-lieu de province, les examine, et donne son avis principalement sous le rapport de la question d'art. Après intervient le conseil du gouvernement qui délibère séparément sur chacun des projets qui lui sont soumis. Le ministre statue en dernier ressort.

En général, les routes importantes ont une largeur de 8 mètres entre les fossés, dont 5 mètres pour la chaussée et 3 mètres pour les deux accotements de chacun 1 mètre 50 c.

Les chemins vicinaux ou les routes peu fréquentées n'ont qu'une chaussée de 3 mètres de largeur et des accotements de 2 mètres chacun.

Ces dimensions, généralement adoptées, paraissent satisfaire aux besoins de circulation, en même temps qu'à la nécessité d'apporter toute l'économie possible dans les travaux publics.

L'empierrement se fait au moyen des matériaux les plus à la portée des voies de communication alors, toutefois, que leur qualité permet de les employer.

Malheureusement, le crédit annuel voté par la chambre législative (1,400,000 fr.) est loin de permettre d'ouvrir toutes les voies de communication que les besoins agricoles et commerciaux du pays exigeraient. La plus grande partie de ce crédit doit être affectée à l'entretien des routes existantes et les plus fréquentées, telles que celles d'Alger à Blidah, à Médéah, à Aumale; de Cherchel à Milianah; de Ténès à Orléansville; de Philippeville à Constantine; de Bône à Constantine; d'Oran à Mascara, à Tlemcen, etc., etc.

Jusqu'en 1850, et en exécution de l'ordonnance du 17 janvier 1845 (tableau 3 *bis*), les routes avaient été divisées en : — routes nationales, — routes stratégiques, — routes provinciales, — routes d'arrondissement et chemins vicinaux.

Le ministre de la guerre a prescrit au gouverneur général la présentation d'une nouvelle classification des voies de communication en Algérie basée sur l'imputation des dépenses, de telle sorte qu'il n'y ait plus, comme en France, que des *routes nationales et départementales* et des *chemins vicinaux*.

Malgré les difficultés sans nombre que présentait un territoire aussi accidenté que celui de l'Algérie, sur une aussi grande partie de sa surface; malgré la nécessité où l'on se trouvait d'installer des ateliers de travail dans des lieux déserts, éloignés de tout centre d'habitations, et de transporter à des distances considérables des matériaux qui acquéraient ainsi un prix souvent exorbitant; malgré enfin la cherté de la main-d'œuvre, des résultats très-positifs ont été obtenus.

Le développement des routes stratégiques, nationales et provinciales, et des chemins vicinaux, atteignait, au 1er janvier 1850, environ 3,071 kilomètres qui avaient nécessité une dépense de 14,448,000 fr. Ces chiffres se décomposent de la manière suivante: la province d'Alger possède 949,441 mètres de route, ayant coûté 8,825,895 fr.; la province d'Oran compte 1,655,450 mètres et n'a dépensé que 2,295,262 fr.; c'est la mieux partagée et celle qui a rencontré le moins de difficultés; la province de Constantine possède seulement 466,850 mètres de route pour une dépense de 3,308,142 fr.

Une portion notable de ces routes, celle dont l'exécution était la plus urgente, est complétement terminée et à l'état d'entretien. Pour d'autres, les travaux définitifs ne sont achevés que sur une partie de leur étendue. Sur les autres enfin, il n'a été fait que des travaux de campagne, et la voie a été ouverte sans être empierrée, ou simplement tracée de manière à être praticable aux voitures.

Nous avons cru utile de consigner ici ces résultats généraux afin de faire apprécier les efforts que fait l'administration pour doter l'Algérie d'un bon système de voies de communication, On commence à reconnaître aujourd'hui que c'est là un des éléments principaux pour le succès de la colonisation. En effet, il ne suffit pas d'avoir amené, à grands frais, des colons sur la terre d'Afrique, de leur avoir distribué des terres, de leur avoir fourni des matériaux pour construire leur demeure et des semences pour leurs champs; il faut surtout, et on peut même dire avant tout, qu'ils trouvent un débouché pour leurs produits et de bonnes routes pour se rendre sur les grands marchés et aller au-devant des consommateurs.

G. D. R.

## LITTÉRATURE SANSCRITE.

# RITHOU-SANHARA

### DESCRIPTION GÉNÉRALE DES SAISONS.

Les manuscrits attribuent généralement ce poëme à Kalidasa, le célèbre auteur de Sacountala, de Vikrama-Ourvasi et du Méghadouta; on n'a aucun moyen de savoir quel degré de certitude a cette attribution que, du reste, l'élégance du style, la poésie des images et surtout un vif sentiment des beautés de la nature rend assez probable. Kalidasa vivait sous le règne de Vicramaditya, environ cinquante ans avant la naissance de J.-C.

Conformément à son titre (Rithou sanhara—l'ensemble de saisons), ce petit poëme contient une description générale, tant des phénomènes naturels qui caractérisent chaque saison que des usages, coutumes, modes qui y sont observés. Les saisons ainsi décrites sont, conformément aux modifications que l'atmosphère éprouve pendant l'année dans le climat des Indes, au nombre de six, savoir : l'été (Grichma), comprenant depuis le milieu de mai jusqu'au milieu de juillet; le temps des pluies (Varcha), qui va jusqu'à la moitié de septembre; l'automne (Sarad), qui dure jusqu'à la moitié de novembre; l'hiver (Hémanta) qui s'étend jusqu'à la mi-janvier; la saison fraîche (Sisira) qui comprend depuis la moitié de janvier jusqu'à la mi-mars, et le printemps (Vasanta) qui va jusqu'à la moitié du mois de mai et complète l'année.

La traduction qui suit comprend la saison d'été, la première dans l'ordre. Faite sur le texte publié à Leipsick, par M. Bohlen, cette tra-

duction, dans laquelle on s'est tenu le plus près possible de l'original, offre un échantillon remarquable de la poésie descriptive des Indiens, genre qu'ils ont traité avec une grande supériorité.

---

## L'ÉTÉ.

AU TRÈS-DIVIN CRITCHNA, ADORATION!

La saison où le soleil répand ses fureurs, où la phase de Tchandra (1) sera désirée, où les nappes d'eau sont agitées par des immersions permanentes, ce temps des soirées délicieuses, ce temps où l'amour s'apaise de toutes parts, il est arrivé, ô chérie!

Les nuits dont la lune vient percer les noirs rayons, les lieux où scintille la cascade d'une pièce d'eau, les parures de pierreries, et le santal humide, ces choses, ô chérie, prêtent, dans la saison d'été, leur secours aux amants.

La terrasse agréable et parfumée d'un palais, le vin qu'une douce amie boit en l'agitant du souffle d'un soupir, le doux accord de ces chants qui provoquent l'ivresse amoureuse, c'est là dans les nuits d'été ce qui stimule les amants.

Lorsqu'elles ont la saillie de leurs hanches élégamment parée de ceintures de soie, les seins ornés de colliers et de poudre de santal, et les cheveux brillants et parfumés par le bain, c'est alors que les femmes s'aperçoivent de l'ardeur des amants.

Rougis à la couleur du suc épaissi de la gomme laque et parés élégamment par des noupouras (2) dont le bruit imite à chaque pas le chant du cygne, les pieds des femmes aux belles hanches troublent d'amour l'esprit du jeune homme.

Quelle âme ne serait pas consumée de désirs en voyant des seins dont le globe est parfumé de poudre de santal, une chevelure qui est entremêlée de perles et de fleurs de jasmin, et des hanches dont le contour est paré d'une ceinture d'or?

Dans ces soirées que vient orner la lune dans toute sa beauté, par la

---

(1) Dans la mythologie des Indiens, la lune est un dieu appelé Tchandra (qui brille et réjouit).

(2) Anneaux de métal que les femmes indiennes portent au-dessus de la cheville du pied.

pétulance, les rires et les regards à la dérobée, les femmes agaçantes allument promptement le feu de l'amour, dans le cœur de ceux qui les courtisent.

Les membres couverts d'une transpiration involontaire, ayant quitté leurs vêtements devenus accablants dans cette saison, elles se posent un voile léger sur les seins, ces femmes enivrantes de jeunesse et dont la gorge est saillante.

Après avoir considéré attentivement pendant la nuit le visage de ces femmes qui dorment avec bonheur sous les frais péristyles des palais, à l'aube du jour, Tchandra (1) longtemps consumé de désirs, s'enfuit de honte dans sa lumière.

Le sol échauffé par l'ardeur d'un soleil irrité et couvert de tourbillons de poussière soulevés par un vent violent, ne peut plus être aperçu même par les voyageurs, qui éloignés de leur amie, ont le cœur rongé par le tourment de la séparation.

Tourmentées à l'excès par la chaleur brûlante, le palais desséché par une soif ardente, les Antilopes apercevant l'atmosphère qui semble bardé de noir : voilà de l'eau! s'écrient-elles; et elles s'élancent en avant vers la lisière de la forêt.

Éprouvant une torture excessive par l'effet des rayons du soleil, consumé dans son chemin par le sable brûlant, le Serpent (2), la crête renversée, gémissant beaucoup, et rampant sinueusement, vient s'arrêter sur le même terrain que le Paon.

Le corps abattu par l'effet d'un soleil ardent comme le feu du sacrifice, les Paons démoralisés laissent vivre les Serpents qui là auprès se tiennent la tête cachée dans les enroulements de leur queue.

La face déchirée en différents endroits, soupirant fréquemment, et privé par une soif immense de la force nécessaire pour s'élancer, le roi des animaux agite la langue et secoue sa crinière, mais il ne tue pas même les éléphants qui sont auprès de lui.

Le gosier desséché jusqu'aux derniers vestiges d'humidité, brûlés de tous côtés par les rayons du soleil, et presque morts par l'effet d'une soif parvenue à son plus haut degré, les éléphants privés d'eau, ne redoutent plus les lions.

---

(1) Voir la première note de cet article.

(2) *Coluber naja*.

Fouillant de l'extrémité arrondie de leur long museau l'étang dont la verdure agréable ainsi que le limon sont desséchés, les sangliers en troupe reluisant de lumière, et brûlés par le soleil, semblent vouloir entrer sous terre.

Torturée de toute part soit dans l'eau, soit dans la vase de l'étang, par un soleil couronné de ses rayons les plus vifs, la grenouille s'élance et vient s'accroupir sur le sol à l'ombre de la crête d'un serpent mourant de soif.

Ayant l'éclat du joyau qui brille sur la tête, éteint par l'éclat du soleil et léchant le vent d'une langue agitée, le serpent, le feu du venin amorti par le feu du soleil, laisse vivre, préoccupé par la soif, la foule des grenouilles.

Le réseau des filaments du lotus complétement arraché, le poisson détruit et les grues timides mises en fuite, l'étang, par le froissement mutuel des éléphants en troupe, n'est plus autre chose qu'une trituration de boue gluante.

Le museau couvert d'une salive écumeuse, laissant pendre de côté et d'autre une langue rougeâtre et levant la tête, la troupe des buffles préoccupée par la soif, est sortie des anfractuosités de la montagne pour chercher de l'eau.

Perchée sur des arbres dépouillés de leurs feuilles, la multitude des oiseaux gémit, les singes abattus descendent les lianes qui pendent aux arbres, les troupeaux de gawayas (1) errent en cherchant à boire de tous côtés, et les sarabhas (2) privés de langue pompent directement l'eau des puits avec leur trompe.

Ceux qui aperçoivent les limites d'une forêt où toute humidité est évaporée à la chaleur dessiccative du soleil, où les feuilles complétement desséchées sont tombées par la violence d'un vent impétueux et dont l'herbe nouvelle et les rejetons brûlent au feu de l'incendie le plus violent, ceux-là éprouvent une terreur qu'ils expriment en exclamations.

Prenant le plus souvent naissance dans les forêts de Salmalis (3),

---

(1) *Bos gavæus.*

(2) Le *sarabha* est décrit par les auteurs indiens comme ayant une trompe, deux cornes et huit jambes; il est difficile de savoir à quel animal se rapporte cette description fabuleuse. (Voir Hematchandra, st. 1286, et Albyrouny, traduction Reynaud, page 109.)

(3) *Bombax heptaphyllum.*

l'incendie à la couleur d'or s'allume dans le creux des arbres, bientôt enveloppant les arbres tout entiers et leurs branches aux feuilles crispées, le feu, agité par le vent, erre de tous côtés sur la lisière de la forêt.

Ayant cet éclat de vermillon purifié que possède le kousoumbha (1) dans sa fleur nouvellement épanouie, secondé dans sa rapidité par le vent impétueux qu'il excite, l'incendie enveloppant confusément l'assemblage des lianes, des branches et des arbres, consume de place en place les contrées.

Par la violence du vent qu'il excite, l'incendie résonne dans les cavernes des montagnes, il se développe avec un bruit aigu dans les champs de bambous desséchés, il s'étend dans les graminées où il prend en un instant une force considérable et s'arrêtant aux dernières limites de la végétation, il chasse devant lui la multitude des animaux.

Quittant les antipathies qui leur sont naturelles et associés comme des amis, les éléphants, les gavayas et les lions, le corps torturé par le feu, sortent au plus vite du tourment brûlant d'une forêt d'arbres morts, et se réfugient dans les larges alluvions d'un cours d'eau.

Près d'une eau (2) couverte d'une forêt de lotus, respirant le parfum suave de la bigoine odorante, et recevant au milieu des rayons d'une lune adorable une vivifiante aspersion d'eau, puisse la saison brûlante se passer pour toi sur la terrasse d'un palais, au milieu de tes amies, et tes nuits s'écouler dans le plaisir et au murmure voluptueux des chansons d'amour!

Ainsi, dans la description générale des saisons, composée par le très-excellent Kalidasa, finit la première section, section intitulée : Peinture de la saison brûlante.

ÉMILE WATTIER.

---

(1) *Carthamus tinctorius.*

(2) Les Indiens ainsi que les Chinois ont dans l'intérieur de leurs maisons des bassins dans lesquels ils cultivent la fleur du lotus, et la font venir en si grande quantité que l'eau de ces bassins en est totalement couverte.

# TOLGAWS(*)

OU

# CHANTS POPULAIRES DES TATARS D'ASTRAḲÂN.

## INTRODUCTION.

Dans l'hiver de 1830, pendant mon séjour à Astraḳân, les tolgaws suivants me furent communiqués par un de mes amis tatârs, Ạlî Beg Charapow. Comme il était très-versé dans sa langue natale, il m'expliqua le sens de ces chants, mot pour mot, en persan, et je les écrivis sous sa dictée.

Quelque temps après, on me dit que la même collection de tolgaws, accompagnée d'une traduction russe, avait été envoyée à M. von Köppen, inspecteur des magnaneries de la Crimée, et qu'il avait l'intention de les publier. Comme, depuis, je n'ai plus entendu parler de cette publication, je donne ici ma propre version, telle que m'ont mis à même de la produire Ạlî Beg, et les Bardes de son pays, les *Djeïrans*.

Toutes ces rapsodies sont réputées anciennes. Elles sont excessivement populaires parmi les Tatârs de l'Oural et de la Kuma. La première pièce, qui paraît la plus vieille, remonte probablement à

(*) Ce mot, qui n'a plus de dérivés en tatâr, se retrouve encore dans le russe. Dans cette dernière langue, le mot *tolkowati* signifie discourir, raconter.

la fin du xiv<sup>e</sup>, ou au commencement du xv<sup>e</sup> siècle. La transmission héréditaire du savoir des Djeïrans de profession (qui nous rappellent les scaldes scandinaves) s'efface chaque jour. Mais le meilleur, peut-être l'unique spécimen de ce qu'ils furent, se trouve dans Sobra, qui était le poëte, l'historien, ainsi que le hardi et patriotique conseiller intime de son roi.

## I.

### ADIGA.

Ce tolgaw, le plus long de la collection, et le plus en faveur chez les Tatârs d'Astrakân, a trait à leur délivrance du joug mongol. Il est écrit dans le dialecte nogaï-tatâr; la plus belle partie finit avec la réponse de Sobra. Le surplus est, je crois, apocryphe, et fut ajouté beaucoup plus tard par les Tatârs chéïtes. — Cette dernière portion d'Adiga offre un bel échantillon de poésie orientale, mais elle manque de cette simplicité véritablement homérique de la première partie.

---

« Tant que le brave Adiga vécut, son peuple fut heureux, ses États florissants. Ses sujets étaient dans l'usage de se rassembler par grandes multitudes, et alors le kân ordonnait de tuer les juments et de brasser l'hydromel. Et quand il convoquait toutes les tribus ensemble, il ordonnait d'amener devant lui un Djeïran, appelé Sobra, un homme vieux de 360 ans, à dents branlantes, à raison claire, couvert d'un bonnet de fourrure.

» Adiga était le fils d'un guerrier; il servit Dieu dès le berceau. — La crinière du cheval bai d'Adiga resplendissait de loin. Adiga avait pour coutume agréable à Dieu, quand il rencontrait un homme plus âgé que lui, ne fût-ce que d'une année, de lui demander : Eh bien! mon sultan, que désirez-vous? — Je suis à vos ordres.

» Braves gens! vous m'appelez; en me demandant : dis-nous quelque chose, ô Djeïran! dis-nous quelque chose! — Je le veux bien; mais, hélas! que vous dirai-je, bons auditeurs? — Cet homme, engendré par son père, était le fils unique de sa mère. — Dès sa naissance il posséda le droit de gibet (1), il avait lu tout entiers, jusqu'à

---

(1) C'est-à-dire le droit de condamner à la peine du gibet, privilége le plus important des princes tatârs.

la dernière syllabe les quatre livres envoyés du ciel, c'est-à-dire : le Pentateuque (tourât), les Psaumes (zéboûr), l'Évangile (indjîl) et le Ḳorân. Il accomplissait ses ablutions avec l'eau de *zemzem*, qu'il avait rapportée de la terre sainte de la Mekke. Il faisait étendre un tapis pour prier dessus. — A neuf ans il entra au service du ḳân Toktamich (1). A l'âge de quatorze ans il s'assit sur le trône, comme s'il fût déjà devenu homme. — Quand il s'y fut affermi, Toktamich commença à appréhender que sa femme Tulay-Ḳanùm ne ressentît de l'amour pour ce jeune homme, et il forma dès lors la résolution insensée de le persécuter.

» Adiga, s'étant aperçu de ces nouveaux sentiments du ḳân, prit neuf hommes avec lui, et se fit ḳozzaḳ (2) dans les déserts.

» Quand Toktamich en fut informé, il envoya à sa poursuite neuf hommes, parmi lesquels : Omruḳ-Tamir, de la tribu d'Ereguize ; Ḳara-Ḳodja, de Crimée ; Jentay-Kussé, du Ḳyptchaḳ ; Jambay, fils de Ḳaban-Kênegueci. Ils s'élancèrent après lui en toute hâte — et après l'avoir rejoint, s'en retournèrent avec la même vitesse. — Que dirent-ils ?

« O notre ḳân ! s'écria Jambay, mon corps est couvert d'une armure, mon épée est à mon côté, et cependant, j'ai peur de parler, vous allez maudire ma pauvre âme !

» — Sur la mienne, ne t'effraye pas ! dis-moi tout ce que vous avez vu et entendu. »

» Alors Jambay s'exprima ainsi : « Ô mon ḳân ! vous m'avez ordonné d'aller et je suis allé. — Je l'ai rencontré et je lui ai parlé ainsi :
» Reviens, ô mon seul fils, reviens chez toi. Viens dire au ḳân, de ta propre bouche, les raisons de la peine de ton cœur. Courbe-toi, et rends-lui hommage dans sa superbe tente blanche. Bois les restes du guerrier dans les délicates coupes de porcelaine de la Chine. — Ton ḳân veut te donner de nombreux haras de juments, afin que tu puisses boire la ḳumis (3). Le peuple tout entier s'assemble et veut t'avoir

(1) Probablement le même personnage que Toktamich Ḳân, vaincu par Timoûr-Leng en 1395.

(2) Le mot ḳozzak, parmi les Tatârs, Kalmouks, Kirghizes, Uzbeks et autres habitants du Kaptchak, signifie un proscrit, un homme qui ne reconnait plus aucune loi, et qui ne doit plus compter que sur ses propres armes pour la protection de sa personne.

(3) La ḳumis est une boisson enivrante très-recherchée par les Tatârs, et faite avec le lait des juments.

pour roi. — Il te donne le droit de lancer les faucons sur les cygnes des sept lacs de Ḳaradjal (1). — Il te donne les prairies de Ḳaraday pour le pâturage de tes chevaux de chasse, afin qu'ils deviennent gras comme des cuisses de lion. — La cotte de mailles du ḳân est célèbre ; — elle est faite de bandes de peau de daim entremêlées de mailles du meilleur acier, et bordée de fourrure de kúrpiak (2), prends-la par le collet, secoues-en la poussière, et revêts-la comme si c'était la tienne. — Il y a des places d'honneur aux côtés droit et gauche de la tente du ḳân ; — viens, et occupe celle de droite. — Il y a de nombreux serviteurs de chaque côté ; viens, et sois à tous leur aγa (agha, maître). Ta femme Omar-Begum est la fille d'émîr Ḳodja ; aussi longtemps que régnera Toktamich, embrasse-la, jouis de ses caresses, et dors heureux ! »

» — O toi parjure ! chien de Jambay ! — ton père est de race vile — tu es esclave pour de l'or ! — Arrière ! et ne me fatigue plus les oreilles de ton refrain. Je te couperai la langue sans plus tarder. Je te suspendrai par le palais, et je te marquerai le front avec une pièce brûlante de bois vert. — Je ne reviendrai pas, Jambay. — Je ne retournerai point chez moi. — Je ne dirai pas au ḳân, de ma propre bouche, les souffrances de mon cœur ; — ma langue est devenue une ruche de guêpes. — Je ne me courberai pas devant le ḳân, en signe d'obéissance, dans sa superbe orda (tente) blanche ; un chêne a crû sur mon cou roidi. — Je n'irai pas boire les restes du ḳân dans les coupes de porcelaine de Chine ; mes lèvres sont devenues trop délicates. — Mon ḳân a beau me permettre de boire la kumis de toutes ses juments, je n'en goûterai pas ; cela me soulèverait le cœur. — Je ne lancerai pas mes faucons sur les cygnes des sept lacs de Ḳaradjal. J'ai maintenant la main malheureuse. — Je ne prendrai plus soin de mes chevaux de chasse sur les prairies de Ḳaraday ; mes chasses ne réussissent plus. — Bien qu'il veuille me donner sa brillante cotte de mailles, faite de bandes de peau de daim, entremêlée de mailles du meilleur acier, et doublée de kurpiak, je ne la prendrai pas, et, après en avoir secoué la poussière, je ne la vêtirai pas comme mienne ; — mes épaules sont devenues trop faibles. — Je ne m'assoirai pas à la

(1) Non loin de l'embouchure du Volga.

(2) Kurpiaks, agneaux arrachés avant terme du ventre de leur mère.

première place, au côté droit de l'*orda*; — il y a maintenant là une pointe d'acier pour moi. — Je ne prendrai pas le commandement des côtés droit et gauche de ses serviteurs, le désir du commandement m'a abandonné. — Ma femme Omar-Begum est la fille d'émir Ḳodja, qu'importe? — Je ne l'embrasserai et ne jouirai plus de ses caresses, si ce n'est pour peu d'instants. »

» Ensuite Adiga m'ordonna de dire au ḳân : « Quel droit avez-vous sur Adiga? il n'est l'esclave et le serviteur que de Dieu seul. — Comme un fidèle sujet il n'avait jamais quitté votre porte. — Il avait souffert bien des injures et les avait toutes oubliées. — Mais vous les lui remettez vous-même en mémoire. — Dieu amènera le jour où je pourrai revoir la mer bleue et peu profonde où se jouent les esturgeons. — Crois-tu donc que sur les monts inconnus, dans les déserts arides, je n'aurai pas Dieu pour compagnon? — Quand je ferai le guet toute la nuit comme un loup affamé; lorsque, vagabond solitaire, courant contre le vent, je serai couvert de givre blanc, est-ce que Dieu ne sera pas avec moi? »

» Adiga partit donc et se fit ḳozzaḳ. Toktamich ḳân, à cette nouvelle, fut frappé de crainte et d'abattement. Il ordonna de fixer les tentes et de les entourer avec les odjauḳs (1); il donna l'ordre de tuer plusieurs chevaux et de brasser une grande quantité d'hydromel; il envoya dans toutes les directions des messagers chargés de convoquer à une diète tous les vieillards vénérables et habiles, et les jeunes guerriers les plus braves; il assembla toute la nation.

» Il informa d'abord de cet événement le chef de l'assemblée, Ḳuday-Berdé, fils d'Ḥassan; mais Ḳuday-Berdé dit : « Je ne puis rien comprendre à cela. (Je me récuse.)

» — S'il en est ainsi, alors, je demande votre opinion, Jambay, fils

(1) Un odjauḳ ou four, dans les campements de nomades, consiste simplement en deux pierres, parfois deux briques, posées parallèlement sur la terre, de manière à supporter une chaudière : dans un trou creusé entre ces deux pierres, on allume le bois et le charbon. Chaque famille possède une semblable cuisine pour faire cuire les aliments. Les monarques asiatiques règlent les taxes à lever sur leurs sujets nomades, suivant le nombre respectif de leurs odjauḳs. Ces impôts rappellent nos fouages. Dans le langage simple, mais graphique des Tatârs, les mots : « l'odjauḳ d'un tel est éteint » signifient que ses enfants n'existent plus, et qu'il n'y a plus là personne pour allumer le feu à son foyer.

de Kusa, de la tribu de Kénéguesse. Vous êtes le chef de ma diète (1); vous êtes le levain dans la grande chaudière de mon royaume; parlez.

» — O mon ḳân! Je suis en défaut aujourd'hui. Je ne sais que dire.

» — Alors, vous, Aḳmoussa, parlez.

» Aḳmoussa répondit : « O mon ḳân! Dieu, avant moi, a créé des hommes plus âgés. Il y a un vieillard de trois cent soixante ans; ses dents sont branlantes, sa raison étendue; il porte un bonnet de fourrure; il a nom Sobra; envoyez-le chercher.

» — Puisqu'il en est ainsi, qu'on attelle les chevaux à mon chariot d'or; — que les chevaux soient ferrés d'or avec clous d'argent; — qu'ils soient couverts de housses dorées; — allez, et ramenez Sobra. »

» On partit. — Les roues s'enfoncèrent dans le sol jusqu'à l'essieu. — On trouva Sobra, et on l'amena devant le ḳân.

» Le ḳân ordonna de peigner la barbe du vieillard et de la nettoyer de toute vermine. — Il commanda d'entortiller ses dents de fils de soie, afin de les raffermir. — Il le combla d'honneurs et l'invita à s'asseoir à la première place.

— « O mon ḳân! je parlerai si vous l'ordonnez. — Il n'y a pas de séve dans les herbes mortes; — pas de moelle dans les os desséchés. — L'esprit du vieillard devient faible; le ḳân ne sera pas satisfait.

» O mon ḳân! ne poursuivez pas cet homme blanc. — Si vous le persécutez, votre peuple se mutinerait bientôt contre vous. Son premier ancêtre était Abou Bekr-Ṣadiḳ; après lui vint le sultan Maḥmoud; — puis le sultan Ibrâhîm, le sultan Abbas, le sultan Hamza; — ensuite Ḳalid, Walid, Otmân, Djelal el-Din (2), Abul-Ḳalifeh, Salem, Baba-Tuḳla, Turbay-Ḳurabchi, Islâm-Kaya, Ḳadyr-Kaya, Ḳully-Kaya; après eux il ne reste plus qu'un joyau du plus haut prix (Adiga). O mon ḳân! n'en faites pas peu de compte; ô mon ḳân! Je suis plus vieux que quiconque. J'ai connu beaucoup d'hommes. — J'ai vu Aḥmed Ḳân, et votre

---

(1) Ḳuroultay, une diète ou assemblée générale chez les nomades de l'Asie centrale. Tchenguiz-Kân y avait recours dans toutes les circonstances graves.

(2) Cet homme est très-renommé parmi ses compatriotes, non-seulement parce qu'il fut un guerrier distingué, mais encore comme un des plus zélés et des plus heureux propagateurs de l'islamisme. Il convertit beaucoup de Kalmouks, et fut enseveli en grande pompe, près du Kazzachi-Bughor (colline des Ḳozzaks), à un mille d'Astraḳân, où l'on montre encore le tertre de sa tombe.

bisaïeul Tchenguiz Ḳân, dans leurs manteaux d'or. — J'ai vu Ḳara-Ḳân, et Burak Ḳân, et Ḳalkman-Gurgan, et Yuchi Ḳân et Ostamir-Ḳân, ce ḳân sans égal. Lorsque j'allai à Ḳiva, j'y ai vu vingt ḳâns, et trois à Orgundj. J'ai vu, dans Boḳârah, Abul-Ḳaïr Ḳân, et dans Samarkande le Ḳân Jeibak. À Dachkend, j'ai vu un Ḳân vraiment grand. J'ai été témoin de la puissance du Ḳân Djant-Beg; il a bâti dans le désert un palais richement orné, avec mille anneaux dans les murs, pour y attacher mille chevaux. Son fils, Berdy-Beg, était un Ḳân magnifique, et je l'ai connu. Mais à quoi bon nommer tous ceux que j'ai vus? — Tu ne diras pas que mes lèvres ont prononcé une fausse prophétie.

» Votre noble cheval, aux mâchoires saillantes, avec sa crinière éparse et flottant sur son cou, quand il court au grand galop, dévore l'espace et dépasse le vent. D'après ce que je sais, l'homme blanc fugitif montera un jour ce noble coursier.

» Tirez sur lui autant que vous voudrez, le dard ne le percera pas. Essayez de lui lancer un javelot, la pointe ne le pénétrera pas. Que la pluie tombe à torrents; que l'ouragan souffle, il est à l'abri du vent et de l'eau. — L'homme blanc fugitif s'emparera de votre puissante cotte de mailles et s'en revêtira.

» L'homme blanc fugitif déracinera de terre les arbres les plus élevés, sans avoir besoin de hache.

» L'homme blanc fugitif peut jeter bas neuf rangs de murs de pierres, sans canon.

» O mon ḳân! votre trône a quatre pieds et cinq têtes surmontées d'un rubis à chaque extrémité. — Le seuil de votre tente, fait d'acier poli, brille comme un miroir. Toutes les cordes sont de soie. Le sommet de la tente est couvert de satin, le faîte est d'hermine bordée de fourrure noire. Le pilier central est d'or pur. — Cette tente principale, on la verra là, avec sa tête découverte, comme si elle était chauve. — Le fugitif s'installera dans votre tente.

» Avec leurs fronts brillants, comme la lune; avec leurs doigts rouges repliés sur leurs mains de lis, comme des crochets de cuivre, Djani-Bika et Ḳazzaï-Bika, reposent sur le sofa, toutes deux belles et vermeilles, comme la douce lumière après le coucher du soleil. — O mon ḳân! écoutez ma prophétie : le fugitif homme blanc peut, pour rien, les prendre toutes deux, comme son butin.

» Les saules pâles croissent sur le sable; le fugitif homme

blanc peut en choisir un et en faire des kuruks (1) pour son haras.

» Les coursiers de vos haras sont nombreux et de couleurs variées; le fugitif homme blanc peut les chasser tous devant lui.

» O mon kân ! ne persécutez pas l'homme blanc. — On vous dira que vous avez de nombreux alliés; cependant, ne l'humiliez pas. — Ici finit mon discours. Il n'y a pas de malice sur mes lèvres. — Je désire que mes prophéties ne s'accomplissent jamais; — je souhaite qu'elles s'attachent aux herbes desséchées du désert aride, et qu'elles y pourrissent ensemble. Mais prenez garde que l'homme blanc ne foule votre tête sous ses pieds.

» C'est ainsi, ô prophète de Dieu! que vous habitiez toujours l'esprit de cet homme si libéralement doué des grâces d'Allah. Vous y étiez placé comme la sentinelle, et lui-même, pendant ses actes d'adoration, se tenait droit, ceint de la ceinture d'Alì, ce lion du Seigneur. Dans la bataille, il montait le *Duldul* d'Alì. Retiré dans la solitude, il attendit la nuit des kadir (2) et, lorsqu'elle arriva, veillant et priant toute sa durée, il acquit la vraie sagesse, fruit du savoir qui lui fut donné par des hommes religieux. Élias et Esdra lui révélèrent leurs miracles.

» Avec les rames, il traversa, comme l'aigle, les vagues bleues où s'ébattent les esturgeons. Dans les contrées inconnues, dans les déserts immenses, Dieu lui-même accompagna le voyageur; du coucher du soleil jusqu'à l'aube, pareil au loup affamé, il courait contre le vent, sans clore les yeux de toute la nuit. Son front lisse comme le cuir de daim, était glacé de gelée blanche.

» Enfin il s'est fait connaître au monde, semblable au campement du riche, pareil à la lune au quatorzième jour de son cours, lorsqu'elle brille aux cieux le quatorze du ramadân.

» Étant ainsi reparu, il a dispersé ses ennemis aux quatre coins de l'Univers. Digne rejeton (faon) à la fois du meilleur couple de dromadaires, unique poulain de deux nobles chevaux (Argamaks), aiglon de deux vautours, tel le Tout-Puissant l'a créé. Il l'a procréé *de la lumière.*

---

(1) Perche avec une corde au bout pour attacher les chevaux sauvages, semblable à l'*arkân* des Circassiens.

(2) La nuit des miracles, d'après le Korân. Elle se célèbre tous les ans, le 18 de zilkadeh.

» Et il semblait dire : J'apparus à l'heure où les hommes de Dieu ont coutume de prier sur le mont Lumineux (le Sinaï). Je vins au monde sur la fin de la nuit de Ḳadr, au point du jour, alors que les anges nous visitent (1).

» La nuit de Ḳadr entendit mon premier soupir; les premiers mots de mes lèvres furent ceux-ci : Je confesse qu'il n'est pas d'autre Dieu que Dieu. Mon renom s'étendit de lui-même sur le monde. J'appris les voies de la sainteté en écoutant la parole des hommes de science. Les savants avaient coutume de m'interroger, et la justesse de mes réponses les réduisit bientôt au silence. Je suis né sage et inspiré, mon érudition a étonné les hommes versés dans les lettres arabes. Je devinais à première vue le mot de l'énigme des talismans les plus mystérieux, et j'en révélais les vertus moi-même aux Mollahs. La tête enveloppée d'un turban en mousseline blanche, les pieds dans de grossières sandales, j'implorais la grâce du Seigneur avec des lamentations et des gémissements, et le Seigneur a exaucé mes prières.

» J'avais pour nourriture la plante aromatique du basilic et je buvais l'eau du Kaucer (2).

» J'ai choisi pour monture un des chevaux du Paradis.

» J'ai accompli le Sunnet et les deux Ferz (3), pour ne pas omettre un seul mot utile dans mon Namaz. J'ai prié à Kerbella, me servant de sable pour mes ablutions. Ma demeure ordinaire était dans les montagnes, au milieu des pâles absinthes. Je n'ai pas connu la fatigue que donne la rudesse des voyages à travers les monts, et

(1) Les musulmans d'Asie partagent la croyance commune que la nuit est consacrée aux excursions des esprits sur la terre. Depuis le coucher du soleil jusqu'à minuit, les mauvais génies, comme les dives, les péris, les djinns, etc., parcourent notre globle, chargés de tâches différentes; mais ils doivent ensuite faire place aux êtres supérieurs, et, depuis minuit exclusivement jusqu'au lever du soleil, les anges et toute l'armée des bons esprits descendent pour protéger les humains. C'est là le motif qui rend matinal l'homme pieux, et qui fait que les prières du matin sont réputées plus efficaces.

(2) Rivière du Paradis de Mahomet, dans le huitième ciel. Un des surates du Ḳoran porte le même nom.

(3) Sunnet veut dire : « code religieux des sunnis » et aussi « circoncision. » Ferz signifie : « le rite, cérémonies à observer et dont la pratique est de rigueur pour un bon musulman. » La moindre omission de ferz est réputée exposer les vrais croyants aux dangers d'une damnation éternelle.

j'ai franchi les déserts tachetés comme la peau d'un tigre. J'ai visité la maison du Seigneur; pendant cinq ans je l'ai servi, sans relever ma face inclinée vers la terre. Je me suis choisi dans le Paradis un pavillon d'or pur et j'y ai passé trois cents ans dans les délices avec les houris. Mon âme ne pouvait supporter autant de bonheur, je m'évanouis et retombai sur le sol comme un homme mort, et lorsqu'au lever du jour les muezzin commencèrent à chanter leur Ezan matinal, je m'éveillai sur la terre (1).

» Je suis allé visiter les palais de marbre près d'Arafat (2). J'ai vu Pehlevan-Hamza livrant une grande bataille, je me suis empressé de lui prêter assistance, et j'ai gagné à ce combat un sabre d'acier damasquiné à garde d'or. J'ai rencontré le prophète Salomon et lui ai demandé de me bénir. Je voulais de lui l'onction royale et il me donna un trône que j'acceptai de sa main. Seulement, habitué à tout commencer par Dieu, je n'aurais pas aimé à monter sur ce trône sans prier d'abord. Le Dieu tout-puissant entendit mes prières, l'archange Gabriel s'écria : Amen ! amen !

» M'étant ainsi rendu le Seigneur favorable, je m'assis sur le trône du Kanat le Lundi, et commençai mes voyages afin de visiter toutes les parties du monde. Je me rendis à Tebriz où je pensais que l'on trouvait des savants en nombre. A Tebriz, dans cette ville si vaste, je servis Dieu pendant trois ans au milieu de la mosquée.

» Mon cher compagnon Kudaï-Koul vint me voir. Je voyageai pendant deux ans sans descendre de mon cheval, qui égalait en blancheur l'âme de l'homme vertueux. Je traversai le pays, depuis la rivière boisée de Samara jusqu'à Altâ-Uzen (3), et j'arrivai au campement de Aïr-Agadji. Je visitai Atchula-Togay (4), et fus ensuite

---

(1) Toute cette partie donne une idée des rêves et des visions des musulmans en extase et des fumeurs d'opium. *Le vieux de la montagne*, le fameux Hassan Sabbah et ses successeurs surent tirer parti de cette disposition mystique de leurs compatriotes.

(2) Arafat, nom d'une montagne aux environs de la Mekke, où Adam, selon une tradition arabe, rencontra Ève 200 ans après leur exil du paradis.

(3) C'est-à-dire du Caucase à l'embouchure de la rivière Ural. Le cours d'eau Alty-Uzen, rappelant par son nom une autre rivière que les Persans appellent Kizzil Uzen, inonde les campements d'été des Kirghiz de Russie, qui habitent les plaines entre le Volga et l'Oural.

(4) Atchulu-Togay est le nom du campement d'été des Darbat-Kalmuks, sur la

à Allabas (1). J'allai dans la ville de Sayâh, puis au campement de Boz-Agadji et à Ķuntchak où le sol est imprégné de sel. De l'autre côté de Djiguit-Ahra, on trouve dans le désert le lac de Boķsuntchaķ.

» C'est en ce lieu même que j'ai terrassé mon ennemi (2).

» Adiga monta son coursier nommé Ķarantach, et accourut avec une telle hâte que la poussière et la sueur ternissaient son visage. Il ordonna de fixer de solides anneaux (pour y attacher les chevaux qu'il aurait enlevés aux Mogols). Il choisit les chevaux les plus rapides et réunit autant de guerriers qu'il lui fut possible.

» Toktamich Ķân, enflé d'orgueil, vint à son tour avec ses troupes. Adiga le joignit, le blessa à la tête avec la pointe de sa lance émoussée et le mit en déroute.

» Ce guerrier (Adiga), ne commit qu'une seule faute, il s'inclina humblement, très-humblement devant la volonté de son beau-père Ķodja-Ķotla, qui était resté dans la tente de Toktamich Ķân, et demanda son pardon pour avoir combattu son ancien maître. »

## II.

### TOLGAW SUR LA PRISE DE KAZAN PAR LES RUSSES, EN 1552.

Le héros de ce chant est le prince tatâr Battyr-Chora, qui, apprenant que Ķazân était assiégé par les troupes d'Ivan le Sévère, accourut au secours de ses compatriotes; mais avant d'avoir pu atteindre la ville, il se noya dans les marais.

« La ville de Ķazân nous appartenait. Nous avons tressailli en apprenant qu'elle était assiégée par les ennemis. Nous serons sous ses murs avant qu'ils ne l'aient prise. Nous irons jusqu'au fort, jusqu'au seuil de sa porte; comme une barre de fer nous forcerons

rive gauche du Volga, près des ruines d'une ancienne ville tatâre, Jaghitazzi, la ville du salpêtre.

(1) Allabas, dans le voisinage de Krasnoyar.

(2) Les Tatârs d'Astraķân se plaisent à indiquer ce lieu aux voyageurs, comme le champ de bataille où Adiga abattit la puissance des Mongols leurs maîtres, et par cette victoire assura l'indépendance des Tatârs d'Astraķân. Je n'ai pu découvrir aucune trace de ce fait chez les historiens que j'ai consultés.

notre chemin à travers murailles. Mais il y a de noirs marais devant Kazân, leurs eaux stagnantes ont l'odeur du sang (1), ordinairement ils ont peu de profondeur. N'importe! pensai-je en mon cœur, je les traverserai à la nage, je m'y jetterai en piquant mon cheval de l'éperon. De nombreux guerriers me suivent, pensai-je aussi; mais quand je regardai en arrière, il ne restait plus un seul homme de cette vaillante troupe. Ne connaissant pas ces maudites fondrières, je suis tombé dans l'eau profonde. O fangeux abîme! où sont donc maintenant les gués? qu'est devenue notre domination sur Kazan aux quatre portes? Sous les pieds d'Argamack, les fers brillent comme la lune nouvelle, sa queue et sa crinière sont peintes avec le henneh; sur sa croupe pendent des housses de soie; sur son cou est une prière de grand prix renfermée dans un talisman rond comme une bague. Prenons en main une hache à deux tranchants et montons à cheval.

» Les innombrables troupes russes poussent des cris en apprenant que Chora approche de Kazân. Hélas! nous ignorions que tant de guerriers devaient tomber là, et que le jour de deuil était venu pour Kazân. Dans les prisons souterraines, sous les verroux de fer, nos beautés aux yeux noirs, aux sourcils teints de surmeh, par leurs fenêtres s'entretiennent de nous avec chagrin; et nous ne pouvons les entendre! Les petits enfants et les vieillards sont condamnés à l'opprobre de l'esclavage! »

## III.

### FRAGMENT D'UN AUTRE TOLGAW SUR LA PRISE DE KAZAN.

« Les petits oiseaux se dispersent quand l'épervier fond du haut des airs. Quand apparaît le lévrier les lièvres éperdus cherchent partout un refuge.

» Là, dans Kazan, il y a bien des précieuses âmes à sauver, mais nous ne pouvions pas le savoir. » Dans cette ville de Kazan il y a bien des beautés aux yeux bleu foncé, avec leurs sourcils teints de surmeh. »

---

(1) Karamsin (*Hist. de Russie*, vol. VIII, chap. 4) dit qu'environ 5,000 Tatârs, attaqués par Gliuski et Cheremeter, furent noyés dans ces marais, ou passés au fil de l'épée.

## IV.

### LE VOLEUR DE MOUTONS.

« J'ai un petit ruisseau, mais je n'ai pas de troupeau. Je happerai quelque brebis dans un troupeau. — Le berger voudra courir après moi, mais je grimperai sur la colline escarpée — je prendrai en main une épée affilée, et, advienne que pourra, je ne quitterai pas la place sans une bonne bataille. »

## V.

### CHANT DIDACTIQUE.

» Dans cette verte vallée l'herbe pousse haut ; mais l'homme riche ne s'y arrêtera pas, parce qu'il n'y a pas d'eau.

» Cette épée est faite de bon acier ; d'or est sa poignée ; les guerriers n'en voudront pas ; elle n'a pas de fourreau.

» La vitesse de cet Ozgan (1) est connue dans le monde entier ; mais l'homme riche ne voudra pas le monter ; il a la queue tronquée, il est déshonoré.

» Les deux armées ennemies se préparent au combat ; les guerriers se tiennent en file comme autant de piliers — bouclier contre bouclier — le moment est solennel. Les lâches compagnons qui se tiennent au logis dédaigneront de se rappeler l'homme qui dans le combat a rompu les rangs ennemis — voulez-vous savoir pourquoi ? — Cet homme n'était pas riche ! »

## VI.

### L'HOMME ORGUEILLEUX.

« Colline, ô colline herbue ! ne deviens-tu pas stérile quand les chacals et les renards creusent leurs terriers en rejetant la terre.

---

(1) *Ozgan* est le nom donné au cheval vainqueur dans plusieurs courses. Couper la queue d'un cheval était jadis, chez les Tatârs, comme c'est encore, parmi les Persans, la plus grave insulte qu'on puisse faire au propriétaire de l'animal.

» Cheval, ô cheval aux longues jambes! est-ce que tu ne meurs pas, quand tu as laissé ton maître à pied dans les steppes?

» Armure, blanche armure à haubert d'or! n'éclates-tu pas quand ton guerrier crache le sang?

» Homme — homme égoïste! est-ce que tu ne meurs pas quand ta robe d'or et de brocart devient si roide de métaux précieux, qu'elle ne peut plus plier sur toi?

» Reste pour toujours avec le renom d'un homme insatiable, toi qui ne veux jamais secourir le pauvre! »

## VII.

### LES VANTARDS.

« Quand quelque bidet veut se vanter, il dit : — J'ai traîné après moi un argamak (1) par la tête.

» Quand les argamak veulent se vanter, ils disent : — J'ai atteint l'ennemi en fuite, avant l'aurore, sur la route raboteuse et glacée.

» Quand l'épervier veut se vanter, il dit : — J'ai ravi une oie posée sur le sable.

» Quand un faucon veut se vanter, il dit : — J'ai attrapé un lièvre sans le secours d'un lévrier.

» Quand un hibou veut se vanter, il dit : — J'ai attrapé des souris sur le bord de leur trou.

» Quand les chevaux tatârs veulent se vanter, ils disent : — Après avoir trotté tout le jour, nous avons pris le galop à minuit.

» Quand le sot fils de son père veut se vanter, il dit : — J'ai saisi un homme brave au collet.

» Quand le sage fils de son père veut se vanter, il dit : — J'ai racheté mon honneur d'un méchant homme qui m'insultait. »

## VIII.

### UN AVIS.

« On compose un philtre pour guérir les blessures des lames turques en mélangeant de la bière et du miel.

---

(1) Argamak, cheval pur sang.

» Quand le père gouverne le peuple, son fils veut avoir le droit de condamner au gibet (droit de mort).

» Quand deux hommes vertueux sont unis, aucun méchant ne saurait l'emporter sur eux.

» Après la perte d'un homme de bien, le méchant aura aussi son mauvais jour. »

## IX.

### A CHACUN LE SIEN.

« L'épervier est l'oiseau le plus rapide et le plus noble; il suivra l'oie après avoir dédaigné le moineau.

» En jetant une mince baguette avec une plus grande force qu'une flèche, on ne percera pas pour cela un bouclier.

» Nous n'avons pas de plus grand oiseau que le berkout (grand aigle) (1), mais le plus adroit de ces oiseaux manque quelquefois sa proie.

» Si un homme vertueux se lie avec des méchants, ceux-ci le calomnieront et conspireront sa perte.

» Quand un tel homme se trouve en face du malheur, l'infortune ne l'abattra pas, quoiqu'elle s'acharne à le poursuivre. »

## X.

### CHANT DIDACTIQUE.

« Un quadrupède, le cerf-trois-cors, étanche sa soif dans les eaux basses. — On reconnaît un véritable argamak quand il n'est encore qu'un poulain. Le vrai fils d'un noble père aura la valeur de ses ancêtres. — Jetez-vous en chemise au milieu des ennemis, Dieu sait mieux que vous quand vous devrez mourir. »

---

(1) Cet oiseau de chasse, qui jouit d'une grande faveur parmi les Kalmouks et les Kergèzes, habite les monts Oural. On s'en sert surtout contre les cygnes, les hérons et les autres grands oiseaux.

## XI.

### LA MORT D'UN GUERRIER.

« Un argamak fut blessé au cou par une flèche. Un dard transperça les trente-deux jointures des reins d'un homme brave, — le noble sang jaillit des belles veines, comme une rouge chevelure.

» Je suis gisant sur la terre, et le dard empoisonné, garni des plumes du milan, m'a ravi le repos. Je frappe en vain l'acier contre le caillou, la mauvaise amorce ne veut pas prendre l'étincelle. Les blessures sont douloureuses. L'âme est douce. Le sang se coagule dans les blessures. N'y a-t-il ici aucun bon chirurgien pour sonder ma plaie, pour en retirer le fer, et la garnir ensuite de charpie? Personne ne meurt d'une si légère blessure, il me faut pourtant mourir, parce que je n'ai là auprès de moi ni famille ni amis. »

## XII.

### LES PAUVRES SOLDATS.

Quelques pauvres soldats entrent dans une auberge où se célèbre une fête, — et n'étant pas invités, ils chantent ce qui suit :

« Il y a quelque temps, nous combattions l'ennemi au premier rang. Notre front était de roc. L'armée des guiaours prit la fuite. Nous entrons dans cette auberge où de riches hommes sont assis autour des tables et boivent l'hydromel. Il n'y a pas ici de place pour nous asseoir et nous sommes obligés de rester debout. Allez trouver ma maîtresse, qu'elle vous donne les bijoux qui parent son front, — nous les mettrons en gage et nous aurons de l'hydromel. — Nous Kozzaks, à cinq que nous voilà, nous trouverons bien quelque chose pour nous. Nous pillerons, nous rapporterons les dépouilles, et avec ce butin, nous rachèterons les colifichets engagés de notre maîtresse. »

## XIII.

### L'INÉVITABLE.

« Que les vagues battent tant qu'elles pourront contre le vaisseau couvert de bordages, — que feront-elles ?

» Quand un gras sanglier est frappé d'une flèche, qu'il grince des dents, — que peut-il faire ?

» Quand un loup brun, à large poitrine, reçoit une flèche au cœur, et que sa bouche écume, — que peut-il faire ?

» Si un homme conquiert une bonne renommée et que ses ennemis veuillent intriguer contre lui, — que pourront-ils faire ? »

## XIV.

### LES VRAIS ĶOZZAĶ.

« Hourra, Ķozzaķ ! pour ceux-là dont nous sommes, — mais pas pour les Ķozzaķ Russes. Nous amènerons un cheval maigre de l'Ilmen (Novogrod russe), et nous l'engraisserons.

» Lorsque nous serons revenus de notre heureuse excursion, nous mériterons alors de nous appeler Ķozzaķ. Alors nous voulons dormir nus entre les bras de beautés qui n'ont jamais été exposées à aucun rayon du soleil ou de la lune ! »

## XV.

### LE DERNIER ADIEU.

« Mon cheval bai raffolait du tolgaw que je chantais en le montant. Mon cheval bai restera dans l'écurie. — Mes jeunes épouses tatâres, belles comme les vagues, resteront dans la tente.

» Mes belles jeunes amies tatâres trouveront un époux ; — mon cheval bai trouvera un autre cavalier ; — ma vieille mère, elle, après la perte d'un guerrier tel que moi, succombera sous le poids du chagrin et cherchera l'abri d'une tombe noire. »

## XVI.

### LES CONSEILS.

« Lorsque vous voulez choisir des moyens de transport, prenez un chameau. Cet animal franchira quarante montagnes sans paraître fatigué.

» Lorsque vous voulez être bien approvisionné de lait, prenez une jument. Cet animal ne cesse pas d'avoir du lait jusqu'au milieu des gelées.

» Lorsque vous voulez prendre femme, choisissez une belle fille. Qui donc refusera d'épouser ensuite une belle veuve, quand elle pleurera votre perte ? »

## XVII.

### LA GUÉRISON DU PRINCE DE CRIMÉE.

Suivant l'explication qui m'a été donnée par le Djeïran qui chantait ce tolgaw, c'est l'événement que nous allons raconter qui l'aurait inspiré. Un pauvre Tatâr du Volga servait à la cour de l'un des Ghirays de la Crimée. Il y passa trois ans sans pouvoir trouver l'occasion de se distinguer, d'attirer les regards de son maître, et ayant dépensé tout ce qui lui restait jusqu'au dernier altîn, il retourna à Astrakan. Sa sœur lui fournit de nouveau quelque argent et le détermina à retourner en Crimée au service du Ghiray. Il arriva donc à la cour de Bagtchéseray où le Ķân, affligé d'un abcès à la poitrine, était gisant, sans aucun espoir de rétablissement. Les djéïrans, les poëtes et les fous de la cour s'efforçaient en vain de distraire leur maître souffrant. Quelques années à peine étaient écoulées depuis la conquête de Ķazan par les Russes ; et la Crimée était dans l'appréhension continuelle d'un semblable destin. Notre Tatâr demanda la permission de chanter à son tour auprès du Ķân malade. Son chant, celui que nous donnons ici, était un tolgaw allégorique relatif à la destinée des Tatârs établis en Europe. Ce chant mystique saisit immédiatement l'attention du Ghiray. Il se souleva sur son lit et s'appuyant sur son coude, il écouta attentivement. A ces mots : « *Deux*

*aigles laissent tomber leurs plumes sur les bords de l'Ytill,* » il tressaillit, et fut si agité que son abcès creva et qu'il se trouva soulagé de ses souffrances. A compter de ce moment le jeune Tatâr devint le serviteur favori du Ghiray, dont la libéralité l'enrichit bientôt.

Les troupes tatares mises en déroute par les Russes sont représentées dans ce chant par la daine épouvantée fuyant à travers les marais. Le faucon Terlan symbolise le fameux prince circassien Ghazibeg. Le vautour représente le tzar, Ivan le sévère Il est appelé, dans le langage tatâr, Aḳmenḳar « au bec blanc, » parce que les Russes, récemment encore, appelaient leur empereur *le tzar blanc* (béloï tzar), et enfin les deux aigles, aux ailes déplumées, figurent Mamay Ḳân, roi de Ḳazan, et Uraḳ Ḳân, roi d'Astraḳan, chez qui Mamay Ḳân trouva un refuge après la conquête de Ḳazan.

---

« Quand la daine effrayée court de tous côtés avec ses faons elle laisse sa trace sur les marais fangeux.

» Le faucon Terlan élève la voix sur la montagne du Caucase.

» Un vautour solitaire, au bec blanc, perché sur le sommet d'un roc, pousse un cri, et répand la terreur sur le vaste lac.

» Deux aigles laissent tomber leurs plumes sur les bords de l'Ytill (le Volga) et la crainte gagne le cœur de l'ennemi. »

---

## TROIS CHANTS KALMOUKS.

Les Kalmouks, comme leurs voisins les Tatârs d'Astraḳan, ont leurs bardes nationaux, appelés dans leur langue Djongra. Un de leurs chants, entremêlé de poésie et de prose, se prolonge quelquefois pendant un jour entier. J'en ai entendu exécuter plusieurs, dans l'hiver de 1830, lors de ma visite au prince kalmouk Tumen sur les bords du Volga; mais, dans mon ignorance de la langue, je me suis vu contraint de me contenter des pièces suivantes, dont je dois la traduction à la courtoisie de mon hôte.

## I.

### DJERGALLA.

Pour bien comprendre ce chant, il est nécessaire de savoir qu'il a trait à deux ghéluns ou prêtres. L'un, devenu amoureux de Djergalla, et donne à l'autre les insignes de son caractère sacré; après s'en être ainsi dépouillé, il s'enfuit avec Djergalla.

---

« Il galope à l'embouchure du Ḳara-Zuḳan (1) sur son rapide cheval bai. Il abandonne sa foi sacrée pour sa chère maîtresse Djergalla.

» Il donne sa ceinture toungouze (2) à son compagnon Tabka. Je vous donne ma ceinture ô Tabka! pourquoi rire ainsi de moi? que faut-il que je fasse? les moutons sont tués pour les noces et le festin est préparé.

» Quand je ne vois plus Djergalla, je m'assieds, seul et triste, loin d'elle. Oh! qu'il me serait doux de m'asseoir avec elle sous la tente blanche!

» Quand je porte à mes lèvres ma tasse à thé vermeille, je pense aux joues roses de ma Djergalla, et c'en est fait du doux repos.

» Quand, à travers une fente, mon regard perçant la contemple dans sa tente, elle m'apparaît belle comme un paon.

» Quand on appuie sa tête sur les genoux de Djergalla, c'est un oreiller plus doux que le duvet du cygne. »

---

(1) Ḳara-Zuḳan est le nom d'un campement de Kalmouks et d'une rivière coulant près de là, entre Astrakan et la terre des ḳozzaḳ du Don.

(2) C'est-à-dire une ceinture fabriquée au Thibet, ancienne patrie des Kalmouks. Dans l'année 1770 de notre ère, 70,000 familles kalmoukes s'enfuirent au Thibet pour échapper à la domination russe. De semblables migrations se renouvelaient souvent tant que l'on conserva l'usage de faire confirmer le chef de leur sacerdoce, le *dalaï-lama*, par les autorités spirituelles du Thibet. Mais enfin, en 1800, un ukase envoyé de Saint-Pétersbourg interdit aux Kalmouks d'entretenir aucunes relations, soit civiles, soit religieuses, avec le Thibet. Précisément à cause de cela, ils accueillent avec une grande faveur tout souvenir de leur ancienne patrie.

## II.

### SOGONDA.

« Après avoir attaché mon chameau près de la source dont les flots sont amers, j'aime à m'asseoir près de ma Sogonda, et, folâtrant avec elle, lui ravir sa pipe vaporeuse.

» La marque de mon sauvage coursier gris a la forme d'un fusil. Si, après l'avoir bien bridé, je puis m'enfuir avec ma Sogonda, serai-je donc coupable ?

» Les corneilles et les hiboux se tiennent en rang sur les buissons. J'aime jouer avec Sogonda à la douce parole, et lui dérober sa pierre et son briquet (1).

» L'herbe ondoie sur la prairie. L'image de la belle Sogonda me revient à l'esprit. Que fait-elle en ce moment, elle qui partage avec moi son cœur et sa pensée ? »

## III.

### CHANT DIDACTIQUE.

« On ne peut connaître la bonté de l'excroissance d'érable (2) avant de l'avoir essayée. — On ne peut se faire une idée de l'amour et de l'amitié qu'après les avoir ressentis.

» Le sac pesant offense les épaules. — L'amour sans partage blesse le cœur.

» Rends son petit à la chamelle languissante : réunis deux cœurs qui souffrent d'amour.

» Le toit de la tente doit être attaché avec des cordes ; — deux cœurs doivent être liés par de mutuelles tendresses. »

Alexandre CHODZKO.

*Traduit par* Adolphe Breulier.

(1) Les femmes kalmoukes, aimant passionnément à fumer, ne consentent jamais à céder leur tabac, leur pierre à fusil ni leur briquet à qui que ce soit.

(2) Les Kalmouks, pour prendre le thé, etc., se servent de soucoupes ou écuelles faites avec les excroissances maladives du bouleau ou de l'érable. Les excroissances de couleur rouge sont préférées à toutes les autres.

# ALÎ EL-MARHOÛN,

## CONTE ARABE

### RECUEILLI DANS UN CAFÉ DU KAIRE.

Il y avait jadis au Kaire deux frères qui vivaient dans une condition bien différente. Tous deux avaient hérité de leur père d'une assez belle fortune; mais l'aîné, ami du plaisir et du bien-être, avait tout dissipé, tandis que le cadet, parcimonieux et avare, avait continué le commerce paternel et était devenu un des premiers marchands de la capitale.

Abou Alî, l'aîné, après avoir mangé les trois quarts de son patrimoine et perdu le reste en folles spéculations, végéta longtemps dans la misère. Un jour, en errant à l'aventure sur les bords du Nil, il trouva une peau de bouc : comme il ne savait plus que devenir, l'idée lui vint de se faire porteur d'eau, métier bien pénible, mais qui n'exigeait point d'apprentissage, — et de la peau, il fabriqua une outre ou kirbeh. Toute la journée, il allait de la ville au fleuve et du fleuve à la ville : il gagnait peu, mais cela suffisait à nourrir sa nombreuse famille, jusqu'à ce que l'outre recousue, rapiécée, laissa échapper l'eau de toutes parts. Obligé de suspendre son travail, il essaya vainement de se procurer une outre nouvelle. Enfin, fatigué des cris de ses enfants, il résolut d'implorer la pitié de son frère. Il l'alla trouver et lui demanda 20 réales pour acheter une kirbeh. — Ne t'ai-je pas assez prêté, lui dit le marchand, et me demanderas-tu toujours? Dernièrement encore, alléguant ta mauvaise santé, tu as su tirer de ma bourse 50 réales pour acheter un âne qui pût porter ton outre: l'âne est mort, dis-tu; je crois plutôt que tu l'as vendu. Aux dernières couches de ta femme, je t'ai encore donné

15 réales, et en maintes reprises, plus de 200, tout compte fait. Tu promets toujours de me rembourser, mais jamais l'argent ne me revient. Je ne puis rien faire pour toi. Le commerce ne va pas, et je ne prêterais pas aujourd'hui une piastre sans gage. — Quel nantissement pourrais-je te donner? répartit le sakka, je ne possède rien que des enfants qui pleurent en demandant du pain. — Eh bien! je vais t'aider encore; voici la somme que tu demandes, et je prendrai en échange ton fils aîné Alî, pour me servir jusqu'à ce que tu m'aies rendu tout ce que tu me dois ou que ton fils ait acquitté ta dette par ses services. — Le marché fut conclu.

A peine âgé de dix ans, Alî qui, depuis cet infâme marché, avait été surnommé El-Marhoûn ou *le mis en gage*, était remarquable parmi tous les enfants par sa belle figure et surtout par son esprit. On raconte de sa sagacité maints traits surprenants: un seul suffira pour cette histoire (1).

Un jour de fête, Alî se réunit à quelques jeunes gens de son âge qui allaient se baigner dans le Nil. Chemin faisant, ils s'arrêtèrent pour abattre des dattes. Tout en les ramassant, en les mangeant, Alî aperçut l'empreinte des pas d'un chameau et s'amusa à les examiner. Dans l'entrefaite, survint un Arabe qui s'informa près de ses compagnons s'ils n'avaient point vu passer une de ses chamelles. N'est-ce pas la rousse, demanda Alî? — Précisément, reprit le chamelier. — Elle est borgne de l'œil droit, elle a la queue coupée et boite de la jambe de derrière, ta chamelle de malheur. — N'importe, dit l'Arabe, où est-elle passée? — Je n'en sais rien, répliqua Alî, je ne l'ai pas vue. — Le chamelier se récrie, n'en veut rien croire, et saisit le gamin qu'il traîne chez le kâdî. — En ramassant des dattes, dit Alî, pour se justifier, je remarquai qu'un chameau s'était accroupi sous les arbres; l'empreinte du pied gauche de derrière était plus fortement marquée que les autres; à l'endroit où il s'était assis, toutes les herbes étaient mangées d'un côté, tandis que de l'autre elles étaient intactes; en outre, tout à l'entour de la place qu'il occupait, les plantes épineuses retenaient

(1) Sous le titre de Châter Alî, on raconte aussi, dans les cafés du Kaire, une autre historiette composée uniquement d'une foule de traits de la merveilleuse perspicacité attribuée à notre héros. Nous donnerons plus tard ce joli conte qui, traduit en plusieurs langues orientales, est parvenu jusqu'en Europe, et dont Voltaire a tiré parti dans *Zadig ou la destinée*.

des poils roux : de tous ces faits réunis, j'ai conclu que la chamelle boitait de la jambe gauche, qu'elle était borgne de l'œil droit, qu'elle avait le poil roux, enfin, qu'elle devait avoir la queue coupée, parce que près des crotins, on ne voyait point de trace du mouvement de la queue que les chameaux ont coutume d'agiter constamment en pareil cas. Voilà tous les renseignements que je puis donner sans l'avoir vue. Sur ces judicieuses observations, Alî fut acquitté.

Châter Alî entra chez son oncle qu'il ne connaissait pas et fut placé parmi les domestiques dont il devait partager les fonctions. Bientôt son activité, son intelligence, ses soins prévenants, lui attirèrent l'amitié de toute la maison ; son oncle le choisit préférablement aux autres serviteurs pour faire ses commissions. C'était Alî qui apportait du harem le dîner du marchand, et qui accompagnait Zahrah, sa jeune cousine, quand elle sortait.

Un jour que Zahrah était en visite chez une de ses parentes, et qu'au sortir de la maison elle se trouvait fort embarrassée pour monter sur son âne, Alî s'agenouilla, se voûta et lui offrit son dos pour marchepied. La jeune fille y avait à peine posé sa babouche brodée, qu'un vieux cheik qui passait s'arrêta devant elle. « O fille de Toûmân, dit-il, n'avez-vous point honte de vous servir de votre cousin comme d'un esclave ? Il faut que votre père ait bien peu de dignité et de cœur pour vous permettre d'en agir de la sorte avec le fils de son frère. Que Dieu maudisse l'égoïste ! » Et le vieux cheik s'éloigna en murmurant encore des malédictions. Zahrah, qui ignorait jusqu'alors qu'Alî fût son cousin, toute confuse du reproche, descendit et voulut retourner à pied au logis. Alî El-Marhoûn, que cette révélation avait rendu plus empressé, eut beau prier la jeune fille de monter, elle ne lui répondait pas et marchait devant lui en sanglotant. Arrivée à la maison, elle raconta la scène à sa mère, en lui reprochant de laisser son cousin confondu parmi les domestiques pour quelques réales prêtés à son père. Depuis ce jour, grâce à Zahrah, Alî, traité avec plus d'égards, entra en quelque sorte dans la famille, et la jeune fille, qui n'avait éprouvé que de l'attachement pour le zélé serviteur, ressentit bientôt quelque chose de plus doux pour le cousin. Quand Alî venait chercher le dîner de son oncle, Zahrah avait toujours quelques douceurs à lui donner, et les jours de fête, toujours quelques cadeaux à lui faire. De son côté, Alî était encore aussi prévenant, mais moins respectueux qu'autrefois : il ne sentait plus de distance, s'abandonnait

aux sentiments de son cœur, et bientôt l'amour prit, à leur insu, la place de toutes les passagères affections de l'enfance.

Ils grandirent ainsi : Zahrah, dont la figure attrayante charmait tous les yeux, dont les manières affables captivaient tous les cœurs, était devenue svelte, gracieuse et souriante comme une fleur qui s'ouvre au soleil du printemps, comme une fleur qui parfume l'âme et enivre les sens ; Alî, dont le père était mort, la famille dispersée, s'était développé aussi de corps et d'esprit. Sans cesse au milieu des affaires et dans la boutique de son oncle, il s'était rendu habile dans le commerce ; il avait appris, sans y penser, à lire, à écrire, à chiffrer, et même assez du Koran et de ses commentaires pour embarrasser un fakhî. Des pensées d'avenir le préoccupaient déjà, et toutes ses pensées étaient pour sa belle cousine, dont les charmes portaient le trouble dans son cœur et dans ses sens.

Le temps était venu pour Zahrah de prendre un époux, et ses parents y songeaient pour elle. Un soir, la jeune fille revint triste et rêveuse du bain où sa mère l'avait accompagnée avec quelques amies. Quand Alî voulut l'interroger, elle détourna la tête et se mit à pleurer. Une scène qui venait de se passer lui avait révélé son amour pour Alî. Le malheureux jeune homme apprit enfin, à travers maints sanglots, que Huceïn, le fils du chef des marchands, la recherchait, et que ce mariage venait de se conclure au bain. Alî El-Marhoûn était atterré : c'était la première fois que l'idée de sa pauvreté se présentait comme un obstacle à la possession de sa bien-aimée. Éperdu, tremblant de douleur, il s'enfuit courant les bazars, heurtant la foule, ne sachant où il voulait aller, quand le vieux cheïk, qui avait si durement apostrophé sa cousine, l'appela de sa boutique. « Qu'as-tu, Alî ? tu passes et repasses tout hébété, regardant le monde d'un air stupide. Ton oncle t'aurait-il battu ? Es-tu mécontent de lui ? Si tu veux quitter son service, je t'offre une place dans ma maison. » Et Alî restait muet, essuyant les larmes qui coulaient sur ses joues. « Assieds-toi, mon fils, prends une tasse de café, et conte-moi ton chagrin. » Enhardi par les prévenances du vieillard, Alî lui avoua son amour pour Zahrah, le prochain mariage de sa bien-aimée avec Huceïn, puis prenant la barbe blanche du cheïk d'une main qu'il porta aussitôt à ses lèvres, il le supplia de l'aider de ses conseils. « Ne crains rien, mon fils, reste près de ton oncle, redouble de zèle, de dévouement, et le jour des fiançailles, viens me prévenir, si je ne

suis pas invité. Celui qui cache son secret atteint son désir. Va, ton rival est un mauvais sujet, chacun sait que tu es un brave garçon, et Dieu te bénira. »

Alî revint au logis sans trop compter sur les paroles du vieillard, qu'il répéta cependant à sa cousine comme matière à consolation. Zahrah saisissant avec avidité cette lueur d'espérance, se laissait aller aux rêves de sa jeune imagination qui lui présentait les plus ravissants mirages. Le jour des noces est enfin fixé; les principaux marchands sont invités pour les fiançailles. Alî court chez le vieux cheïk lui porter, de la part de Zahrah, un dekkah et un mouchoir brodé de ses mains; il le conjure de faire rompre ce fatal mariage. «Les plus riches personnages de notre connaissance sont réunis, lui dit-il, et les parentes et amies encombrent le harem. » Le vieillard monte sur sa mule et arrive à l'assemblée.

Le vieil Abd El-Hak était un ancien syndic des marchands, que sa probité, ses richesses et son grand âge faisaient respecter et chérir de tous ses confrères. Si quelque démêlé s'élevait parmi eux, ils s'en rapportaient à son jugement plutôt qu'à une sentence du kâdî. Aussi, quand il parut dans l'assemblée, tout le monde se leva, et le maître du logis s'empressa de lui offrir sa place et d'y ajouter deux coussins pour en faire un siége d'honneur.

Après les compliments d'usage, on lui expliqua le motif de la réunion. — Que Dieu vous éclaire, dit le vieillard, car les actes les plus importants de la vie ne sont pas toujours le résultat de la réflexion. Ainsi, tu n'as vu dans ce mariage, ô Toûman, que les richesses du père de Huceïn; mais avant de choisir un étranger, n'as-tu personne dans ta famille qui puisse assurer le bonheur de ta fille unique, qui recherche son alliance; n'as-tu pas un neveu que tu élèves comme un gendre? — Mon frère était un afioûnî (1) qui est mort dans la misère, et dont les enfants abandonnés n'ont appris aucun métier et ne savent vivre que d'aumônes. — Quant à cela, n'en parlons pas, reprit le vieillard, car la honte retomberait aussi sur toi, et le mort t'impose aujourd'hui d'autres charges. Aie pitié des infortunés qui sont assis dans le désert de la pauvreté. Si tu as recueilli Alî, il t'en a bien récompensé par son zèle et son dévouement. C'est un fils que le ciel t'a donné pour honorer et peupler ta maison : ne l'en chasse

(1) Opiophile, mangeur d'opium.

pas par le désespoir. Enfin tu sais, Toûmân, que suivant l'usage, ton neveu pourrait enlever la fiancée lorsque, le soir, on la conduit chez son époux, sans qu'aucun des assistants puisse y trouver à redire. Tu risques d'éprouver un pareil affront ; car Alî, ton neveu, est amoureux de sa cousine ; il a été élevé dans le champ des vertus difficiles ; il est probe, actif, instruit ; sa conduite est connue de nous tous ; tandis que Huceîn n'a ni mœurs ni retenue, et malgré son éducation, n'a pas su garantir son cœur de la lèpre du libertinage et de la corruption. — Mais que faire, répondit l'oncle, les choses sont trop avancées, je ne puis me dédire. — Il n'est jamais trop tard pour réparer une faute, surtout quand elle n'est pas consommée,—et vous n'avez pas encore scellé votre contrat par la parole de Dieu, répartit Abd El-Hak. Suis la voix droite, ô Toûmân ; prends la balance de l'équité et remets le reste à la volonté de Dieu. Écoute ! et agrée mes paroles. Éprouve ces deux jeunes gens : donne à Alî, ton neveu, mille réales, dont je me porte garant, si tu crois que ses longs services ne valent pas cela ; que le père de Huceîn en donne autant à son fils ; jurez sur le Koran de ne les favoriser que de vos conseils, et d'ici à un an, celui des deux prétendants qui aura le mieux fait valoir cet argent sera l'époux de ta fille. — Presque tous les assistants acclamèrent à la proposition du vieux cheik, dont la sagesse se révélait encore en cette circonstance. Il fut convenu qu'on donnerait une somme égale aux deux rivaux, et que dans un an, aux fêtes du Beiram, on s'assemblerait pour juger leur conduite et la manière dont ils avaient employé et fait prospérer leur petit capital. Alî, qui, pendant toute cette discussion, était resté les mains croisées sur la poitrine, pâle de jalousie et de désespoir, portant ses regards sur le vieux cheik, sur son oncle et sur son rival, vint se jeter aux pieds de Toûmân, lui baisa les mains, en fit autant à Abd El-Hak, et sortit pour donner un libre cours à sa joie.

Les deux compétiteurs reçurent chacun mille réales et firent immédiatement les préparatifs de leur départ.

L'heureuse Zahrah réunit en cachette quelques souvenirs pour son ami et, en l'embrassant, lui passa au cou un petit sachet de velours brodé contenant une amulette qui devait le préserver de tous les maux. Que Dieu te protége, ô mon bien-aimé : Le cœur attire le cœur, le mien m'abandonne pour te suivre. Si mon corps reste, mon âme part avec toi. Que Dieu soit notre sauvegarde ! — Et la jeune

fille s'échappa pour lui dérober ses pleurs et tout ce que la pudeur lui commandait de taire.

Alî alla remercier Abd el-Hak qui ajouta quelques conseils à ses bénédictions. Tu es jeune et robuste, mon fils, suis le chemin le moins battu, entreprends un voyage dans le Soudan dont les caravanes deviennent de plus en plus rares. Là, tu pourras facilement tripler ton capital dès la première opération et le tripler encore au retour; partout ailleurs, tu trouveras peu de profits. La Syrie est fréquentée par tous les riches marchands; l'Arabie est le lieu d'échange de tous les pèlerins de l'Islâm; l'Inde est trop éloignée et le voyage trop dispendieux. Crois-moi, remonte le fleuve béni, et à la grâce de Dieu. — En toutes circonstances souviens-toi de mes préceptes. — Pour réussir dans le commerce, cache ton or, tes transactions et ta foi.

Alî partit ayant moitié de son argent dans sa ceinture, moitié en pacotille d'objets variés : verroteries de toutes espèces, ciseaux, aiguilles, miroirs et autres affiquets de même genre, d'un transport facile et peu coûteux. Il remonta le Nil, franchit ses nombreuses cataractes, puis s'aventura encore plus loin avec une caravane qui allait à la recherche des esclaves et de la poudre d'or.

Après avoir traversé des déserts brûlants et de vastes plaines marécageuses, l'infatigable Alî arriva dans une oasis magnifique environnée de hautes montagnes dont les pentes étaient garnies d'arbres, dont les prairies et les champs émaillés de fleurs offraient des couleurs variées comme celles des tapis d'Hormuz. Des singes nombreux se jouaient sur les branches des azedaraks, des éléphants se reposaient sous l'ombrage des baobabs et des oiseaux innombrables couverts de riches parures, faisaient un concert délicieux. Ce lieu enchanté, au sortir du désert, invitait le voyageur au repos, comme le fait pour l'enfant le sein de la mère. Alî résolut de s'y reposer. Arrivé au milieu d'une riche vallée, il s'arrêta dans une ville immense dont toutes les maisons, construites comme des cages, étaient élevées sur pilotis pour se défendre des reptiles et des eaux souterraines qui inondaient la terre au printemps. Il y entra en récitant le takbîr, Dieu est grand, et cela lui porta bonheur. Il y échangea sa pacotille contre de l'ambre gris, des minerais d'or et des pierres précieuses dont les indigènes faisaient moins de cas que des verroteries zonées et bigarrées de Venise et de Kutâya.

Les habitants de ce paradis terrestre n'étaient cependant pas heureux. Depuis plusieurs années une mortalité effrayante ravageait le pays, les femmes devenaient stériles, les hommes impuissants, chacun dépérissait atteint d'une maladie de langueur qui se manifestait par une dégoûtante salivation. Tout le monde, hommes, femmes et enfants, bavaient toujours en parlant et portaient sur leurs vêtements une longue bavette de cuir ou d'étoffe plucheuse. Alî, à qui rien n'échappait, apprit bientôt que, depuis longues années, le pays manquait de sel, et que, à partir de cette époque, tous les habitants avaient été affligés de cette triste maladie. Depuis la guerre désastreuse qui coupa toute communication avec le pays des Takroûr, nul n'avait été assez heureux, lui dit-on, pour retrouver cet aliment essentiel à la vie. Cette particularité fit réfléchir Alî et une idée subite l'illumina en songeant à la nature des pays qu'il avait parcourus. Il se remit en route aussitôt, retourna sur ses pas, et un mois après, revint chez les *baveurs* avec une longue file de chameaux chargés de sel gemme. Il montra peu à peu sa marchandise, qu'il ne voulut vendre qu'au pesant d'or, et en peu de temps eut échangé tout son sel contre de la poudre, des pepites, des lingots, des pierres précieuses, et des parfums inconnus.

Il aurait pu s'enrichir encore, mais à l'ivresse du succès se mêlait l'agitation de son cœur, il ne se sentait plus la force de supporter l'absence et ne songeait qu'aux moyens d'atteindre le plus tôt possible au terme de ses désirs. Il se rendit en Abyssinie, s'embarqua dans un port de la Mer Rouge pour Moka, où il descendit, libre enfin de souffrances et de peines. Il y échangea avec avantage une partie de son or contre des perles et de l'encens de Socotra, du corail d'Aden, des bafta de Surate, des mousselines de Daka et des chites indiennes de toutes couleurs.

Passant un jour dans un des bazars les plus riches de Moka, il aperçut devant la boutique d'un marchand de fouîîr (1), un jeune homme sale, maigre, n'ayant pour tout vêtement qu'un lambeau d'étoffe autour des reins, et qui était occupé à chauffer le four. Il fut tout surpris de reconnaître Hucein, son rival, le fils du riche marchand, le randoûr, le chélébî (2) des rues du Kaire. Alî el-Marhoûn s'était développé pendant ses voyages; sa barbe avait crû, le soleil de l'équa-

(1) Espèce de pâtisserie feuilletée sans sucre. (2) Muscadin, petit-maître.

teur avait bruni son teint, la fatigue avait accentué sa physionomie : puis il était magnifiquement vêtu, suivi d'un jeune esclave qui portait son **nârdjileh**. Ḥuceïn ne reconnut point dans ce riche marchand l'humble domestique qui lui disputait sa fiancée. Alî entra dans la boutique, commanda des foutîrs, fit prendre des **kabâb** (1) chez le rôtisseur, et dit au pâtissier qu'il paya largement, de faire porter le tout par son aide à l'okel qu'il habitait. Alî rentra chez lui, suivi de Ḥuceïn portant le plateau ; il se mit à table, puis ordonna à son rival de lui chasser les mouches pendant qu'il mangeait. Le pauvre diable s'empressa d'obéir et répondit d'un ton piteux aux questions d'Alî qui affectait un langage barbare.— Combien gagnes-tu, garçon, au métier que tu fais ? — O mon maître ! bien peu de chose, la nourriture et 20 paras (2) par jour.—Mais ne sais-tu faire autre besogne?—Hélas ! j'ai été élevé dans le commerce ; mon père, qui était négociant, me mit au courant de ses affaires, mais sans argent, on ne peut rien.— Et comment, repartit Alî, te trouves-tu donc dans une si triste situation ? — Enhardi par l'intérêt que le marchand prenait à son sort, et espérant obtenir quelque chose de sa libéralité, Ḥuceïn lui raconta que son père l'avait fiancé à une jeune fille, unique héritière d'un des plus riches marchands du Kaire. Zahrah, dit-il, était un ange de beauté; mais le jour du contrat, un maudit cheïk revendiqua les droits d'un cousin de ma fiancée, d'un certain Alî el-Marhoûn, — Dieu lui torde les entrailles ! — qui était en otage pour quelques réales chez son oncle et lui servait de domestique. Après de longs débats, on convint de nous donner à chacun 1,000 réales; et la plus belle des fleurs qui s'épanouit dans le parterre du monde, doit épouser celui qui aura le mieux fait valoir son argent. Je partis pour la Syrie; arrivé à Damas sans guide, sans expérience, j'y dissipai tout mon avoir en malheureuses spéculations. Je fus réduit pour vivre à me mettre au service d'un riche pèlerin qui me promit de me ramener au Kaire après le pèlerinage, mais il mourut à la Mekke. Je trouvai là une occasion de m'employer avec un marchand de l'Yémen qui trafique à Suez, mais au lieu de m'aider, il me laissa sans ressources à Moka où je vis, comme vous voyez, bien misérablement, consacrant chaque jour à gagner le pain de la journée. Dieu est miséricordieux et clément !

---

(1) Viande de mouton coupée par morceaux et dont on fait des brochettes pour les rôtir et les manger avec le riz en pilau. (2) Environ 10 centimes.

Peut-être trouverai-je un homme puissant et généreux, quelque riche marchand comme vous qui me donnera de quoi me vêtir et retourner implorer la pitié de mon père. Mais l'heure finale approche, et plongé dans la mer du chagrin, je m'afflige de la rigueur de ma destinée.

En homme habile, Alî reconnut tout de suite le profit qu'il y avait à faire en cette circonstance. Écoute, lui dit-il, ta franchise me plaît, et je veux t'aider à revoir ta fiancée, tes parents et tes amis. Pour cela, je te donnerai 2,000 réales que tu me rembourseras à volonté, et de plus un habit complet afin de te mettre immédiatement en voyage. Je n'exige seulement qu'une garantie de ce que je fais pour toi, c'est que tu portes une marque, un tatouage quelconque, pour justifier au besoin une réclamation toujours contestable, qu'elle soit verbale ou écrite, faite avec ou sans témoins Cependant, par égard pour ta naissance et ta position, je te marquerai sur une partie peu apparente, au lieu de le faire sur la joue comme un esclave ou sur la main comme un matelot. Réfléchis, toi dont tout le bagage est sur le dos : ta destinée est dans un *oui* ou un *non*. Quant à la somme la voilà. Avec cet or, tu retrouveras tes parents, tes amis, et ta fiancée sans doute. Tout avec l'or dans ce monde, rien sans lui.

Ḥuceîn était trop avili par la misère pour ne pas saisir avec empressement une telle proposition. Quelle humiliation l'homme ne supporte-t-il pas par désespoir ! Qui le saurait ? Et puis, quand il atteindrait le Kaire, ne serait-il pas à l'abri de toute recherche, de toute réclamation ? — Comptez les 2,000 réales, et j'en jure par le Ḳoran glorieux, j'en jure par le Prophète, je suis à vous si vous n'êtes pas remboursé dès mon arrivée. Et le misérable donna l'argent comptant de sa vie comme des arrhes au malheur.

Alî, le cœur palpitant, la poitrine serrée, étale lestement la somme promise, et pendant que Ḥuceîn, fasciné par la vue de l'or, compte et recompte tout ce métal brillant, n'en pouvant croire ses yeux, Alî avait envoyé chercher un barbier, l'avait gagné par un bakchich et lui avait indiqué ce qu'il devait faire. Alî rentre, peu après arrive le barbier auquel il explique que ne voulant point signer d'une manière ostensible l'engagement que cet homme venait de contracter envers lui, il désirait cependant le faire tatouer sur une partie quelconque du corps. Le barbier observa que la piqûre serait moins douloureuse sur les fesses que partout ailleurs, puis que les femmes exi-

gent quelquefois de semblables marques d'amour dans l'espoir de s'attacher à jamais un amant volage. Le pauvre Ḥuceïn consentit à tout et se découvrit pensant que nul n'irait regarder là, puis que cette marque n'était pas indélébile. Alî traça lui-même quelques signes ; le barbier prit son paquet d'aiguilles, sa poudre d'antimoine et termina en peu d'instants l'opération. Ḥuceïn, partagé entre le contentement et la honte, s'empressa de revêtir ses nouveaux habits, de baiser la main qui l'immolait et de sortir sans s'informer davantage des clauses du marché.

Elle est à moi ! elle est à moi ! répétaient les deux rivaux en se séparant. Pour quelques misérables pièces d'or, disait l'un, je me suis assuré ma belle cousine, j'ai acheté aujourd'hui l'opprobre d'un rival qui portera aussi désormais le nom d'*El-Marhoûn* que lui et ses pareils m'ont prodigué en l'accompagnant de tant de sarcasmes. La mer peut tout engloutir maintenant. Si les biens sont la rançon de la vie, il me restera toujours les moyens d'atteindre la coupe de mes désirs que je poursuis depuis un an sans avoir vu la face du repos. — J'ai dissipé tout mon argent, disait l'autre, en baisers, en bombances ; j'ai savouré le joyeux matin de la jeunesse, j'ai mangé le fruit de la vie, et voilà que j'ai doublé mon capital avec ce sot marchand qui ne sait même pas qui je suis et pense me revoir. J'ai conquis la perle des femmes. J'ai gagné, j'ai gagné le belle Zahrah.

Après s'être assuré du départ de son rival, Alî s'empressa de terminer ses affaires et fréta un bâtiment pour transporter ses marchandises à Suez. Il arriva au Kaire la veille des fêtes du Beiram, se logea dans un kân d'où il s'empressa d'écrire à son vieil ami pour le prier de venir le trouver. Le vieux cheik arriva et ne reconnut Alî el-Marhoûn que lorsque celui-ci lui baisa les mains, les porta sur sa tête, en le remerciant de tout ce qu'il avait fait pour lui. Il raconta au vieillard ébahi tout ce qui lui était arrivé excepté l'aventure de Moka et le pria de taire son arrivée. Abd el-Hak lui apprit que Zahrah avait envoyé plusieurs fois chercher de ses nouvelles, que Huçeïn était aussi de retour après avoir effectué le pèlerinage de la Mekke, et que les fiançailles devaient avoir lieu le surlendemain.

Au jour fixé, la fiancée, abritée sous un tendelet de soie rouge frangé d'or, parcourut la ville à pas lents soutenue par deux femmes, précédée d'une troupe de musiciens, de danseuses, et suivie d'une foule joyeuse et bruyante. Zahrah, couverte de magnifiques cachemires, la tête chargée d'or et de pierreries, marchait d'un air triste ;

cachant sous ses longs voiles les pleurs du chagrin. Elle songeait au malheureux Alî qui n'était pas de retour, qui peut-être était mort en voulant trop faire pour la mériter, quand tout à coup un jeune nègre, traversant le cortége, passa devant elle, tenant entre ses mains un petit sachet de velours vert brodé d'or et criant : Voilà l'amulette de mon maître. Zahrah la reconnut, poussa un cri de joie et de bonheur. Et le noir repassa encore disant : Voilà les arrhes de la fiancée ; son bien-aimé est de retour. Convaincue que ce n'était point un rêve, Zahrah mêla pour la première fois ses bruyants zarârît aux longues ululations de ses compagnes.

Quand le chant grave et harmonieux du mouezzin annonça l'aśr, le vieux cheîk, qui cette fois avait été invité afin d'assister au triomphe de Hadjî Huceîn, vint chercher son jeune ami pour le mener chez son oncle à la signature du contrat. Alî s'était vêtu richement, un jeune nègre portant son nârdjîleh et deux vigoureux esclaves le suivaient. Tout retentissait dans la maison du bruit des instruments et des chansons, tout respirait la joie et l'allégresse. La salle était remplie, et de nombreux serviteurs allaient, venaient portant pipes, café et sorbets. Le vieil Abd el-Hak alla s'asseoir près du maître du logis tandis que Alî prenait une place vacante en face de ces petites galeries pleines d'ornements et sculptées à claire-voie d'où les femmes arabes observent tout sans être vues. Zahrah reconnut le négrillon qui présentait le nârdjîleh d'Alî et n'osait en croire ses yeux que le contentement retenait sur son bien-aimé. Huceîn, qui avait reconnu son patron, perdait toute contenance : son esprit était troublé ; son sang arrêté dans sa course paralysait tout mouvement, toute volonté.

La conversation, qui était d'abord divisée, devint bientôt générale : on parla des chances du commerce, de la sage conduite de Huceîn, qui avait su en si peu de temps *tripler* son capital, et sacrifier sans doute des intérêts majeurs aux soins religieux du pèlerinage sacré. — Voyez, disait l'oncle à Abd el-Hak, Alî n'est pas revenu ; il aura probablement dissipé tout son argent : quand on n'est pas accoutumé à en manier, on fait mille folies. S'il vit encore, que Dieu le bénisse et nous le ramène quand même. — Dieu n'abandonne pas celui qui marche dans ses voies, et si Alî n'est pas mort, nous le reverrons, j'espère, riche et content. — Puisqu'il n'est pas de retour à cette heure, ajouta Toûmân, il est trop tard pour lui, et nous allons écrire le contrat. Le vieux cheîk, qui ne comprenait plus rien à la

conduite de son protégé, branlait la tête et faisait maints signes qu'Alî semblait ne pas comprendre.

Un écrivain s'approcha du Kâdî qui commença à dicter le protocole religieux du contrat : toute l'assemblée était attentive, et lorsqu'il en vint à demander les noms de Hadjî Huceîn, le mahr (1) qu'il donnait à sa fiancée : — Cent bourses, s'écria Alî en se levant et s'avançant près du kâdî aux pieds duquel il jeta deux sacs sonores. — Écrivez cent bourses et le nom d'Alî el-Marhoûn, répéta-t-il d'une voix forte. Toute l'assemblée étonnée le regardait; Zahrah poussait de bruyantes ululations, Huceîn restait coi comme une victime qui attend le dernier coup. — Vous arrivez trop tard, dirent à la fois le kâdî et les parents de Huceîn : le contrat est déjà fait verbalement, l'écriture et le sceau ne le sanctionneront pas davantage devant Dieu. — On ne vient jamais trop tard réclamer son bien, répartit Alî, et se tournant, il fit un signe. Deux vigoureux esclaves noirs s'emparent à l'instant de Huceîn, qui se débattait vainement; en un coup de main, ils troussent son djubbeh, son kaftân, font glisser ses caleçons, et avant qu'aucun des assistants soit venu à son secours, ils exposent aux regards de l'assemblée un cercle tatoué, où on lisait en toutes lettres : Abd el-Marhoûn, l'esclave de Marhoûn, c'est-à-dire de celui qui fut surnommé *le mis en gage.*

Voilà, dit Alî, comme j'ai employé la fortune que j'ai acquise. Après avoir tout dépensé, ce malheureux s'est vendu pour deux mille réales, et je l'ai acheté. La rançon de ce misérable vaut à elle seule les profits qu'il étale : j'en puis montrer mille fois autant, et en outre des marchandises de quoi charger une caravane de cent chameaux.

Huceîn, tout confus, s'échappa furtivement pour ne plus reparaître. Alî, dont la fortune passait toutes les prévisions, raconta en peu de mots son histoire. L'aventure de son rival fit rire toute l'assemblée, qui déclara qu'Alî el-Marhoûn avait bien mérité la belle Zahrah.

P. DU BOULERY.

---

(1) Chez les Orientaux, la femme ne doit jamais se marier *pour rien*. Le mari acquiert son épouse par un don nuptial qu'il remet au père et qui varie selon les qualités de la femme et de sa famille. En arabe, ce cadeau s'appelle mahr ou sadkâ.

# CHRONIQUE.

## NOUVELLES DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES;

### CORRESPONDANCE.

Temacîn. — M. Berbrugger, membre correspondant de l'Institut, dont nous avons publié dans le cahier du mois de mai une intéressante notice sur la ville de Temacîn, a bien voulu nous adresser des détails nouveaux qui complètent son premier travail. Le savant voyageur essaye d'initier les lecteurs, par quelques indications biographiques et statistiques, à la constitution du gouvernement et de l'administration de cette oasis. Temacîn est la rivale de Tougourt dont le nouveau cheik, — Slimân, et non Selmân, comme nous l'avions imprimé par erreur, — ne paraît pas avoir réalisé encore les espérances que son avénement avait fait concevoir; le parti français, qui semblait d'abord avoir son principal foyer à Tougourt sous Abd-el-Rahman-ben-Djellâb, pourrait bien aujourd'hui se porter à Temacîn. Le brillant fait d'armes accompli contre le chérif d'Ouargla par la garnison de Biskra, et dont nous rendons compte, aura sans doute pour résultat de faire prendre une position nette vis-à-vis de nous par les grands chefs du Sahara.

Temacîn est gouvernée par le cheik Alî qui appartient à l'ancienne famille des Oulâd-Bou-Saïd. C'est un jeune homme d'une vingtaine d'années dont la figure commence à peine à se couvrir de quelques poils follets; il est mulâtre, mince et de petite taille. Plus enfantin que son âge ne le comporte, il manque de dignité et de tenue, même en public. Il a d'ailleurs le défaut, trop commun parmi les grands per-

sonnages des oasis; de s'enivrer de vin ou d'eau-de-vie de palmier (el-eugmi et el-bouka). Cheïk Alî est mené par sa daïra où le parti des Souafa de l'Oued domine. De même que son voisin de Tougourt (c'était, lors de mon séjour dans ces contrées, Abd el-Rhamân ben-Djellâb), il a été élevé par une mère ambitieuse qui songeait à conserver le pouvoir au delà des limites de la Régence. Leurs défauts à tous deux ont été les résultats naturels de cette éducation féminine dirigée dans un but égoïste.

La mère du cheïk Alî s'appelle Lella-Chouïka-bent-Tahâr. C'est la fille d'un cheïk de Tougourt; car les familles souveraines de Tougourt, de Temacîn et du Zab, quoique se détestant cordialement, s'allient toujours entre elles. Lella Chouïka est très-brune de peau et paraît avoir une cinquantaine d'années. On lui attribue quelque influence, mais elle en a moins que Lella Aïchouche (mère de l'ancien cheik de Tougourt), parce que celle-ci n'a pas à lutter contre une daïra puissante, tandis qu'à Temacîn l'entourage du cheïk Alî possède à peu près tout le pouvoir. Lella Chouïka habite en face de son fils sur la *senga* ou place de la Kasbah. Sa demeure est moins belle que celle du plus modeste *hadri* algérien. Il en est ainsi de toutes les habitations royales des oasis: ce sont des châteaux ruinés où l'on ne s'occupe jamais de réparer les ravages du temps et dont le mobilier n'est pas moins misérable et délabré que l'immeuble lui-même.

Hamaouïa, le mézouar ou premier ministre du cheïk Alî, n'offre rien de particulier dans son caractère et ses antécédents.

Les principaux personnages de la daïra sont: Hamida-ben-Boubakeur, originaire du Nefta, et El-Hadj Kelîl, originaire des Bou-Azid du Zab.

J'ai déjà dit que les Souafa de la ligne de l'Oued ont une grande prépondérance dans la daïra; ils soutiennent le chef de Temacîn comme les Oulad-Seuoud de Kouinin, Zgoum et Tarzout soutiennent celui de Tougourt. Ils sont maîtres du négoce et occupent toutes les boutiques. Temacîn est leur principale étape commerciale sur la ligne Est-Ouest qui côtoie à faible distance la ligne rivale dont Tougourt est le jalon le plus important. Dans le mémoire consacré spécialement à la question du commerce saharien, je développe avec détail ce fait curieux où la politique et le négoce se mêlent et jouent un rôle très-important.

A l'époque de mon séjour à Temacîn, Abd el-Rahman ben-Djellâb

entretenait un oukil ou espèce de consul à Temacîn. C'était Si Bechir-ben-Koder, homme intelligent, très-fin et d'une extrême obligeance. J'ai eu par lui un extrait du registre des impôts, et j'ai pu m'assurer que le chiffre de 450,000 dattiers que M. Prax accorde à l'oasis de Temacîn est singulièrement exagéré. La reproduction de ce document officiel est nécessaire pour résoudre avec certitude une question locale qui n'est pas sans importance.

Le registre se subdivise en six parties : quatre se rapportent aux quartiers de la ville, la cinquième concerne les gens de la daïra ou du makzen, la sixième est consacrée aux Arabes. Les plantations de dattiers des établissements religieux ou du cheik et de sa famille n'étant pas imposés, ne figurent pas sur les registres, mais on en connaît approximativement le chiffre.

L'unité imposable est le *cent de dattiers*, de sorte qu'en langage fiscal, quand on dit *cent dattiers*, cela veut dire *dix mille*. L'énonciation de l'impôt se fait en rial ŝḥah ou réal entier, monnaie de compte qui, dans la zone méridionale de notre Saḥara de l'Est, représente le *rialin* ou double réal de Tunis, c'est-à-dire 1 fr. 60 c. de notre monnaie. Voici maintenant l'extrait dont il s'agit :

*Registre de l'impôt des dattiers.*

| | |
|---|---|
| 1° Zmâm el Fokani, registre du quartier Fokani, première subdivision des Mindj (une des deux tribus qui habitent la ville de Temacîn) | 111 rial ŝḥah |
| 2° Zmâm Ḥammou, registre de Ḥammou, deuxième quartier des Mindj | 80 1/4 et 1/8 |
| 3° Zmâm Boudjerâr, registre de Boudjerâr, le premier des deux quartiers des Tazât (une des deux tribus de Temacîn) | 70 |
| 4° Zmâm Dokelâni, registre du quartier Dokelâni, le deuxième des Tazât | 80 1/2 |
| 5° Zmâm ed daira ou âhl el makzen, registre de la daïra et des gens du makzen | 150 |
| 6° Zmâm el Areub, registres des Arabes | 90 |
| Total | 581 7/8 |

Comme chaque *réal entier* représente l'impôt dû pour *un cent de palmiers*, le chiffre ci-dessus indique en nombre rond 58,000 dat-

tiers imposés à Temacîn. On évalue au tiers de ce chiffre la quantité de ceux qui sont possédés par des établissements religieux et non imposés. Ce sera 19,000 à ajouter aux 58,000, soit 77,000. Cheïk Ali, sa mère Lella Chouïka, sa grand'mère, sa tante maternelle Lella Kodoudja et sa dernière femme, Lella Yamna, possèdent entre eux 4,450 palmiers qui ne figurent pas non plus sur le registre de l'impôt. Toutes ces quantités réunies nous donnent un total de 81.500 palmiers. Nous voici bien loin des 450,000 que M. Prax accorde à cette oasis, sans citer, il est vrai, à quelles sources il a puisé ses renseignements. On a vu d'où proviennent les miens, et leur nature officielle doit disposer à la confiance. Si-Bechir, qui me les a communiqués, était l'homme des Ben-Djellâb et non celui du chef de Temacîn; il ne paraît donc pas qu'il ait pu avoir aucun intérêt à diminuer sciemment dans son extrait les chiffres inscrits au registre.

BERBRUGGER.

---

DÉFAITE DU CHÉRIF D'OUARGLA. — Les correspondances de l'Algérie nous ont fait connaître un événement important et qui donne une belle page de plus à l'histoire de notre brave armée. Le 21 mai dernier, M. Collineau, chef de bataillon au 2e régiment de la légion étrangère, commandant supérieur du cercle de Biskra, fut prévenu que le faux chérif connu à Ouargla sous le nom de Mohammed Ben Abd-Allah s'avançait à la tête d'environ 3,000 Arabes. Bien que le commandant français ne disposât que de 52 cavaliers du 3e régiment de chasseurs d'Afrique et de 32 spahis du 3e régiment, il n'hésita pas à sortir de la place afin de couvrir les oasis du Zab du Sud et de protéger l'importante communication de Biskra à Batna. 500 cavaliers indigènes, appartenant aux tribus nomades soumises, se joignirent à sa faible troupe.

On rencontra, le 22 au matin, l'armée du chérif à Melili, au delà de l'Oued Djeddi, à 20 kilomètres environ, au Sud de Biskra. Elle se composait de 630 cavaliers, et de 2,100 fantassins montés sur 480 chameaux et 40 dromadaires (Mehara). Ces contingents se composaient des Saïd-Ouled Amar de Temacîn, des Atatcha, des Chamba, Atba, Mekadma, Mekalif, Arba et Harazlia. Les cavaliers étaient rangés en bataille sur une ligne développée de plus de 500 mètres. Les fantassins étaient placés derrière les chameaux; couverts par ce retranchement mobile, ils attendaient sans tirer, chacun réservant

son coup de fusil pour sa défense personnelle. Le commandant Collineau ne voulut pas accepter le combat dans l'ordre où l'ennemi l'avait prévu. Il se porte d'abord en avant au petit trot; mais arrivé à une certaine distance, il fait un mouvement de conversion et fond au galop de charge sur le flanc droit de l'armée du chérif. L'ennemi tint bon, et les deux troupes s'abordèrent et se mêlèrent vivement Mais bientôt, étonnés de l'impétuosité et de la bravoure de nos cavaliers, les hommes du chérif, sabrés jusque sous le ventre des chameaux, lâchent pied et cèdent le terrain; ils se jettent les uns sur les autres, s'embarrassent dans la masse confuse des chameaux et se débandent enfin dans toutes les directions. Poursuivis le sabre dans les reins, ils laissent 150 morts sur le champ de bataille, abandonnent plus de 600 fusils et tous leurs bagages. 158 chameaux sont restés en notre pouvoir. Nos pertes s'élèvent à 11 tués et 6 blessés pour les chasseurs et 1 tué et 1 blessé pour les spahis. Les goums (contingent des tribus soumises) n'ont eu que 4 tués et 7 blessés. Comme on le voit, l'effort principal de ce brillant fait d'armes a porté sur les chasseurs; l'honneur de la journée leur revient. Ils étaient commandés par le brave lieutenant Andrieux.

Les conséquences de ce beau succès peuvent être très-considérables. L'influence du chérif reçoit une mortelle atteinte. Le parti français à Ouargla et dans les oasis méridionales va regagner le terrain qu'il avait perdu l'année dernière. La puissante tribu nomade des Arba qui, depuis quelques mois, a suivi la fortune de l'agitateur, ne peut manquer de rentrer bientôt dans le devoir. Le nouveau cheik de Tougourt, dont les allures ont été jugées suspectes, reconnaîtra que la vraie force est de notre côté. Enfin cet heureux événement assure pour plusieurs mois la sécurité des routes dans le Sahara et nous permettra d'organiser des mesures de répression contre les bandes, fanatiques ou pillards, qui voudraient entraver nos relations commerciales avec le Sud.

---

Les Védas. — Le *Benares Recorder* rapporte qu'il s'est formé dans l'Inde du Nord une société qui a le désir de populariser chez les natifs la connaissance des Védas. Dans cette intention, elle doit publier le texte entier des Védas, d'après les ouvrages de Max. Müller, Weber, Benfey, etc., avec une traduction hindoustanie en petit texte au bas des pages.

# BIBLIOGRAPHIE.

## ANALYSES CRITIQUES ET EXTRAITS D'OUVRAGES RÉCENTS.

---

### ÉTUDES SUR LA CONQUÊTE DE L'ESPAGNE PAR LES ARABES,

ET SUR CELLE DE L'ALGÉRIE PAR LES FRANÇAIS.

Par M. V. THOMAS, colonel au 11e léger.

### DE L'ÉTAT ACTUEL ET DE L'AVENIR DE L'ISLAMISME

DANS L'AFRIQUE CENTRALE,

Par M. G. d'EICHTHAL.

En rapprochant ces deux ouvrages qui se rapportent à des époques bien différentes, nous avons voulu mettre en présence deux assertions fort opposées sur l'influence exercée par les Arabes et aider le lecteur à se former une opinion en dehors de la nôtre. L'établissement de la France en Algérie donne à ces études une utilité et une importance qu'on ne pourrait méconnaître. Nous commencerons par celui de ces deux livres qui traite de l'arrivée des Arabes en Europe !

On sait que M. Louis Viardot a publié une *Histoire des Arabes en Espagne*. Dans ce travail remarquable, fruit de consciencieuses et savantes recherches, l'auteur n'a pas dissimulé une sympathie et une admiration très-vives pour la domination des Arabes dans la Péninsule. Il s'est attaché à démontrer que la civilisation européenne devait beaucoup, au point de vue des arts, des sciences et du perfectionne-

ment des relations sociales, aux exemples puisés dans les cours de Séville, de Cordoue et de Grenade. En comparant cet empire musulman avec les peuples chrétiens qui l'entouraient, M. Viardot a été dans la nécessité de constater une supériorité évidente, manifeste du côté des Arabes.

Ces conclusions ont paru à M. le colonel Thomas basées sur l'erreur et la partialité. Il a vu dans M. Viardot un champion de l'école philosophique qui, pour apprécier les faits historiques, ne fait appel qu'à la raison; et se rangeant dans le camp des écrivains qui acceptent la puissance providentielle comme unique mobile de l'histoire, il entreprend la réfutation du livre de M. Viardot.

Afin de recommander aux lecteurs ses opinions et ses jugements, en ce qui concerne les Arabes et l'islamisme, M. le colonel Thomas rappelle qu'il a servi longtemps en Algérie; qu'il y a commandé un bataillon exclusivement composé de soldats musulmans; qu'il a été attaché pendant plusieurs années à l'ambassade française à Constantinople; qu'il parle la langue arabe et qu'il a pu puiser ses documents dans les sources originales, en compulsant les manuscrits arabes de nos bibliothèques nationales. Or voici quelle est la thèse que M. le colonel Thomas développe, en opposition à celle soutenue par l'auteur de l'*Histoire des Arabes en Espagne*.

Le Ḳorân n'est qu'une brillante rapsodie de l'Ancien Testament et de l'Évangile; il contient les doctrines les plus cruelles et les plus inhumaines; il a, en sanctionnant la loi du talion, fondé une justice barbare et impitoyable; il a confirmé l'esclavage et frappé le travail de discrédit. L'islamisme est un mensonge dont les siècles commencent à faire justice; il ne s'est répandu que par le sabre et la violence; la corruption et l'ignorance des Arabes leur interdisent des nouvelles conquêtes; ils ne peuvent propager que l'abjection et la barbarie. Tout ce qu'on a dit de la civilisation arabe en Espagne n'est qu'une vaine fantasmagorie. Jamais ce peuple, aux mœurs brutales et honteuses, n'a cultivé la science proprement dite; il n'étudiait et ne connaissait que les commentaires du Ḳorân et les traités d'une théologie fanatique; il n'avait pas d'écoles, dans le sens large et élevé du mot, encore moins des académies; il ne possédait pas, comme on l'a cru, des bibliothèques précieuses, puisque Amrou avait fait brûler celle d'Alexandrie. La médecine était proscrite par le Prophète, et les écrivains arabes qui ont laissé des traités sur cette

matière sont considérés comme des impies. Les établissements charitables étaient inconnus et pas un hôpital n'avait été créé. L'architecture arabe elle-même, que des imaginations ardentes ont tant exaltée, n'existe pas par le fait, puisque l'ogive, qui en est le fondement, a été retrouvé dans les monuments les plus anciens de l'Asie et même de l'Amérique.

Les Arabes n'ont rien fait — nous continuons à exposer les opinions de M. le colonel Thomas — rien laissé après eux en Espagne. Le nom même de Sarrasin qu'on leur a donné, vient du mot arabe serak, voleur, qui fait au pluriel serakin. On parle du système d'irrigation si ingénieux dont les traces subsistent encore dans le royaume de Valence; mais comparez ces travaux au pont du Gard ou à l'aqueduc de Roquefavour, sur lequel passe le canal de la Durance, dans le département des Bouches-du-Rhône, et osez soutenir leur supériorité! ces mosquées qu'ils ont élevées, ils en ont puisé les plans dans leurs relations avec l'Asie; ces travaux hydrauliques, si vantés, étaient indispensables à leur vie dans cette région brûlante, ils sont l'œuvre de la nécessité. M. Viardot fait honneur au ḳalife Ạbd el-Raḥmân II de l'invention des postes, parce qu'il avait ordonné qu'un homme fût désigné dans chaque district pour porter les dépêches du gouvernement. Mais est-ce que dans les régions les plus barbares, chez les tribus de l'Afrique septentrionale, comme au Soudan et au Darfour, des cavaliers n'ont pas toujours été employés comme courriers? Est-ce qu'avant l'entrée des Français en Algérie, le dey d'Alger ne communiquait pas avec le bey de Constantine en vingt-quatre heures? Est-ce que l'émir Ạbd el-Ḳâder n'avait pas installé dans chaque tribu un service de cavaliers toujours prêts à lui faire connaître les nouvelles importantes? Mais comparer ces relations à l'administration actuelle des postes, quelle incommensurable distance!

Les Arabes ont conquis l'Espagne; ils ont respecté les vaincus et leur ont permis de conserver leurs croyances moyennant l'accomplissement de certaines conditions. Ils firent bien, — c'est toujours M. le colonel Thomas qui parle; — il eût été trop absurde, en effet, de détruire la prospérité d'une aussi riche contrée en massacrant les habitants chrétiens et juifs. Dieu se servait des Arabes pour châtier les populations schismatiques et dégénérées de l'Espagne. Mais il serait injuste et illogique de reprocher aux Espagnols de n'avoir pas

usé de la même tolérance lorsqu'ils rangèrent les Arabes sous leur joug. Le roi saint Ferdinand eut raison de chasser de la Péninsule les vaincus qui ne voulurent pas embrasser le christianisme. Philippe III prit également une bonne mesure politique, quoique sévère, en expulsant, en 1610, tous les Arabes convertis, au nombre d'environ un million. Leur départ causa un préjudice véritable à l'Espagne ; mais la découverte de l'Amérique compensa ce dommage ; et d'ailleurs l'agriculture seule souffrit.

M. le colonel Thomas expose aussi ses idées sur la politique générale des grandes puissances. La nation anglaise, chrétienne schismatique, domine le monde par son commerce ; mais elle ne peut porter plus haut sa gloire et son génie. La Russie, également chrétienne schismatique, est essentiellement passive et patiente ; elle paraît destinée à assurer le développement du panslavisme ; c'est en Asie qu'elle se montre supérieure. Les États-Unis sont aussi une nation chrétienne protestante ; ils sont appelés à refouler les peuplades sauvages et à féconder le Nouveau-Monde par l'association. La France, enfin, État purement chrétien et catholique, a pour mission providentielle de combattre l'islamisme ; car le christianisme et l'islamisme, bien que nés dans des contrées voisines, sont deux religions inconciliables. Malgré les utopies de quelques philosophes surannés, il n'y a pas d'alliance possible entre la croix et le croissant. Il est écrit que l'un des deux éléments doit absorber l'autre.

Le travail de M. le colonel Thomas se termine par quelques considérations sur les efforts faits par la France pour consolider sa domination en Algérie. Oubliant qu'il vient de signaler la France comme l'ennemie providentielle de l'islamisme, il déclare qu'il est convaincu que notre position en Algérie nous donnera une influence prépondérante au Maroc, à Tunis, en Égypte et dans ce qu'on appelle la question d'Orient.

Nous croirions faire injure à nos lecteurs si nous entreprenions de relever les erreurs, les appréciations fausses, les théories dangereuses contenues dans l'écrit de M. le colonel Thomas. Il n'est pas nécessaire de réfuter de pareilles doctrines ; il suffit de les faire connaître pour en obtenir justice : nous nous contentons d'en appeler à l'histoire et au bon sens de ceux qui nous lisent.

Mais lorsqu'on pense que l'auteur du mémoire dont nous venons de rendre compte a exercé une autorité sur les indigènes de l'Algé-

rie, et que le grade élevé qu'il occupe dans l'armée peut le faire appeler encore au commandement des populations musulmanes, nous ne pouvons que le supplier d'oublier les funestes théories qu'il a exposées et de relire avec attention les documents que le ministère de la guerre a publiés sur le gouvernement et l'administration des Arabes. Il y trouvera des pensées plus élevées, plus libérales, plus sagement tolérantes, plus impartiales. Il se convaincra surtout que la France ne s'est pas posée vis-à-vis des musulmans en ennemie irréconciliable.

Comme un correctif salutaire à la brochure de M. le colonel Thomas, nous voudrions engager toutes les personnes qui concourent en Algérie à l'œuvre de civilisation et de pacification que la France y accomplit à lire un excellent travail publié, depuis quelques années déjà, par M. Gustave d'Eichthal, dans le *Recueil des mémoires de la société ethnologique de Paris.* Ce savant ethnologue, à la suite d'études approfondies sur les races, et particulièrement sur les populations noires de l'Afrique, a été amené à constater l'influence considérable que l'islamisme a exercée et exerce encore, dans l'Afrique centrale, pour la moralisation et l'éducation religieuses de ces contrées. Son mémoire est appuyé de témoignages nombreux puisés dans les ouvrages des auteurs qui ont visité le continent africain ou qui en font l'objet de recherches spéciales; ce sont : Denham, Clapperton, Mac-Queen, Ritter, Mollien, Caillié, Balbi, Mungo-Park, Winterbottom, les frères Lander, Buxton, Mathews, Burckhardt, etc. Une opinion qui se produit avec la garantie d'une élaboration aussi complète, et qui peut invoquer tant de documents appréciés et respectés par les savants, mérite d'être examinée avec soin et doit inspirer quelque confiance.

M. Gustave d'Eichthal s'est proposé de faire connaître la révolution profonde et bienfaisante que la prédication du Ḳorân a produite dans l'Afrique centrale, de contribuer à répandre des notions plus vraies sur le caractère et les tendances de l'islamisme et à faciliter les mesures de conciliation que les puissances européennes et la France en particulier ne peuvent tarder à adopter à l'égard de ce culte. L'auteur, comme pour justifier l'utilité du but qu'il poursuit, fait observer que la population indigène de l'Algérie, tout entière musul-

mane, ne peut accepter d'une manière durable la domination de la France que si on lui donne toute sécurité pour l'avenir de sa foi religieuse. Au Sénégal, les établissements français, sur un nombre total de 18,000 habitants, comptent 15,000 musulmans. Les peuplades voisines les plus importantes, les Foulahs, les Mandingues, une partie des Ghiolofs, sont aussi musulmans; derrière ces peuplades, à l'Est, l'islamisme domine jusque sur les côtes de la mer Rouge. Cette religion s'étend aussi à travers tout le continent asiatique, depuis la Turquie jusque dans l'Inde et dans la Chine, et depuis l'Arabie jusqu'à l'extrémité de l'archipel Indien. La sympathie de ces nombreuses populations musulmanes est une force qu'une politique prévoyante ne doit pas négliger de se concilier.

La France, ajoute l'auteur du mémoire, a établi la première, à l'époque de sa révolution, le principe du libre exercice de tous les cultes; elle a consacré l'égalité constitutionnelle de tous les cultes chrétiens et du culte israélite lui-même. Maintenant qu'elle commande à des sujets musulmans, l'intérêt de sa politique en Algérie et en Orient ne lui conseille-t-il pas d'accorder la même prérogative au culte islamique? Personne n'ignore aujourd'hui que, par ses dogmes, l'islamisme se rapproche du christianisme au moins autant que le judaïsme. L'illustre comte de Maistre lui-même écrit, dans ses *Soirées de Saint-Pétersbourg* : « Le chevalier Jones a remarqué quelque part » que le mahométisme est une secte chrétienne, ce qui est incontes- » table et pas assez connu. La même idée avait été saisie par Leibnitz, » et avant ce dernier par le ministre Jurieu. On peut ajouter le témoi- » gnage de Nicole à ceux déjà cités. »

En sanctionnant donc l'existence légale de l'islamisme, la France pourrait provoquer des réformes désirables dans les mœurs et dans les habitudes sociales. De même que le protestantisme et le judaïsme ont dû renoncer au divorce que la loi française n'admet pas, les musulmans devraient sacrifier la polygamie, qui constitue chez eux moins un précepte qu'une concession faite aux mœurs. Comme signe précurseur d'une grande réconciliation entre la civilisation européenne et l'islamisme, M. d'Eichthal fait très-judicieusement remarquer que l'année 1840 a vu l'empire ottoman admis comme sixième puissance dans le conseil européen, fondé en 1815 sous le nom de sainte alliance et placé sous l'invocation de la sainte Trinité. Ce conseil s'est interposé pour garantir au chef de l'islamisme la possession

de la *Terre sainte* que pendant des siècles l'Europe n'avait épargné ni sang ni trésor pour arracher aux musulmans. Cette fois, c'est l'islamisme qui a fait sa paix avec les chrétiens d'Orient et d'Occident, et son accession a complété le cercle de la grande famille des peuples bibliques.

Abordant plus directement son sujet, l'auteur rappelle qu'aujourd'hui, dans toute la partie supérieure du continent africain, depuis la Méditerranée jusqu'à l'équateur, l'islamisme est la religion la plus généralement répandue et que son introduction au milieu des peuplades du centre de l'Afrique a produit d'immenses changements dans l'état de ces sociétés informes. A mesure que l'islamisme s'avance, on le voit renverser les idoles, abolir les sacrifices humains, restreindre la polygamie, consacrer les droits des femmes, fonder les liens de la famille, jusque-là à peu près inconnus, faire de l'esclave un membre de cette famille et souvent l'appeler à la liberté. Avec l'usage de la langue arabe et de l'écriture, il répand la connaissance du Ḳorân et celle des doctrines et des traditions bibliques; il initie le noir à la notion et au respect du droit, et en même temps au sentiment de la dignité personnelle et de l'indépendance politique. Il combat chez ces peuples encore enfants leur amour inné des plaisirs matériels. Les voyageurs commerçants ou missionnaires circulent de Tripoli, quelquefois même de la Turquie et de l'Égypte, jusqu'à la Sénégambie et à la côte de Guinée, et à son ordre le pauvre noir, jusque-là invinciblement attaché à la glèbe où il prit naissance, ne craint pas de se lancer à travers d'immenses espaces, pour aller à la Mekke saluer la maison de Dieu. Là où il n'y avait que des barbares dont les idées, comme les croyances, ne dépassaient pas l'horizon du pays natal, l'islamisme a fait des hommes, des hommes rattachés par lui à la grande famille abrahamique; et avec ces idées d'une famille humaine, d'une providence immuable, bienveillante et rémunératrice, il a doté l'Afrique d'un bienfait qu'elle n'a pu recevoir que de lui, celui de l'unité religieuse. Certes, comme le dit M. d'Eichthal, c'est là un tableau auquel on ne saurait refuser quelque admiration.

L'influence de l'islamisme est particulièrement remarquable sous le rapport de la condition des esclaves en Afrique. Le Ḳorân, il est vrai, ordonne la guerre contre les idolâtres et approuve qu'ils soient réduits en servitude. C'est le prétexte de continuelles expéditions que

les musulmans d'Afrique, Arabes foulahs ou noirs, dirigent contre les infortunés Kafirs qui les environnent. Ceux-ci sont traités par eux comme le furent les Saxons par Charlemagne, les Slaves germaniques par les Allemands du moyen âge. Mais ces maux ont leur terme assuré dans le développement même et l'affermissement de l'islamisme dans ces régions. Car si la loi musulmane est rigoureuse à l'égard de l'idolâtre, elle est tutélaire à l'égard du musulman, soit libre, soit esclave. L'esclavage, chez les musulmans, n'est, en effet, qu'un mode de domesticité, et la religion recommande l'affranchissement comme une pratique sanctifiante. La propagation de l'islamisme dans l'Afrique centrale a été propice à l'Européen lui-même; et, si depuis cinquante ans nos voyageurs ont pu visiter ce continent, qui jusque-là leur était demeuré fermé, c'est qu'ils y ont été protégés par les sentiments de charité et de fraternité introduits par la doctrine musulmane. Le témoignage des voyageurs est unanime à cet égard. Voilà donc un théâtre où l'islamisme est vivant, où il se développe, où il sert les progrès de la civilisation humaine.

Comme la plupart des religions, et des institutions sociales, l'islamisme est aujourd'hui arrivé à un état de crise; il subit une transformation. Sa régénération s'opère en Égypte, à Damas, à Constantinople, à Tunis, en Algérie. Le musulman, vaincu à la fois par l'attrait des jouissances et par l'ascendant de la force, abjure le rigorisme qui le rendait étranger à nombre de sentiments saints et légitimes; en même temps il perd cet orgueil qui l'isolait du reste des hommes. Cette régénération qui s'accomplit aux principaux foyers de la vie islamique, offre un moyen simple, facile et assuré pour corriger les abus qui déparent l'action salutaire de cette religion en Afrique. C'est beaucoup pour une population d'avoir, en un ou en quelques siècles, subi une transformation aussi profonde que le passage de l'idolâtrie à la doctrine unitaire du Ḳorân; pourquoi ne pas essayer d'améliorer ce qui est, au lieu de chercher à détruire ce présent pour y substituer un ordre entièrement nouveau? Laissons l'islamisme coopérer au perfectionnement de la civilisation africaine, dont lui-même a jeté les bases. Le perfectionnement de l'un entraînera le perfectionnement de l'autre.

On oublie trop souvent, dans ces critiques acerbes contre la religion des Arabes, que si l'auteur du Ḳorân a été, sous quelques rapports, l'adversaire du christianisme, le christianisme, à cette époque, n'était

pas ce qu'il est devenu aujourd'hui. Les tendances idolâtres que Moḥammed reprochait avec tant d'amertume aux dogmes et aux rites des chrétiens de son temps, les réformateurs du XVI[e] siècle n'ont pas été moins ardents que lui à les condamner. Il est permis de croire qu'il sera facile de rallier l'islamisme aux grandes idées qui servent de lien à la société européenne, qui font sa force, pourvu toutefois qu'on renonce à employer les formes d'un prosélytisme blessant, pourvu surtout qu'on rende hommage au bien que l'islamisme a fait, à celui qu'il peut faire encore et qu'on cherche à le convertir, non pas aux distinctions mystiques qui séparent et soulèvent les sectes chrétiennes les unes contre les autres, mais aux principes civils et religieux qui sont la base de la civilisation européenne.

Telles sont les pensées développées par M. d'Eichthal dans l'écrit remarquable que nous analysons. On nous pardonnera d'avoir exposé avec quelque étendue des opinions auxquelles nous applaudissons et que nous serions heureux de voir se propager pour combattre l'influence funeste des appréciations historiques et des principes émis dans la brochure de M. le colonel Thomas. La France, par sa position en Algérie, est surtout appelée à recueillir le bénéfice de cette nouvelle manière d'envisager le rôle actuel et l'avenir de l'islamisme dans l'Afrique centrale. Mieux qu'aucun peuple de l'Europe nous sommes placés pour exercer une action efficace sur les progrès à accomplir par les musulmans; nous pouvons aussi, mieux que tous, diriger et éclairer le mouvement de civilisation qui s'opère par les musulmans chez les peuplades de l'intérieur du continent africain. C'est en Algérie que se formera ce musulman nouveau qui, sans abandonner la partie essentielle de sa foi religieuse et de ses mœurs traditionnelles, sera digne d'être admis dans la grande famille européenne et qui nous donnera, dans toutes les questions où l'Orient et l'islamisme seront intéressés, une influence prépondérante.

Mais pour atteindre cet important résultat, il ne faut pas proclamer que la France a reçu mission de la Providence de combattre les musulmans; il ne faut pas déverser l'injure et le mépris sur leurs croyances; il ne faut pas flétrir leurs mœurs et leur caractère. De pareilles théories, nous aimons à le répéter, sont démenties par ce qui se passe journellement en Algérie, et par les actes mêmes de l'autorité française. Un article spécial, consacré dans ce numéro de la *Revue* à signaler les souvenirs laissés en Égypte par l'armée fran-

çaise, constate qu'entre les musulmans et les Français, il peut exister des relations amicales et de très-vives sympathies. Le général Bonaparte s'était, il est vrai, annoncé comme l'ami et le libérateur des Arabes, et les fréquentes révoltes qu'il eut à réprimer ne lui firent pas maudire les Égyptiens. Quand son administration n'obtenait pas les résultats qu'il avait espérés, il commençait à rechercher dans les procédés mêmes qu'il avait employés, la cause de l'insuccès, et il essayait mieux. Ce sont les impuissants qui songent à cacher leur faiblesse en déclarant les choses impossibles. Grâces à Dieu, l'excellente institution des bureaux arabes, montre tous les jours en Algérie qu'il est possible de civiliser les Arabes, de modifier leurs habitudes et de combattre même la puissance du fanatisme religieux. Le succès est plus prochain que certains pessimistes ne l'imaginent. Les bons esprits et les cœurs généreux que M. le colonel Thomas appelle des philosophes surannés et des utopistes peuvent se réjouir, la France travaille en Algérie à la réalisation de leurs espérances.

PRISSE D'AVENNES.

---

## SPECIMENS OF THE POPULAR POETRY OF PERSIA,

As found in the Adventures and Improvisations of Kurroglou the Bandit-Minstrel of Northern Persia, and in the Songs of the People inhabiting the shores of the Caspian Sea. Orally collected and translated by A. CHODZKO, Esq. 8° London, 1842.

Nous donnons aujourd'hui, sous le titre de — Tolgaws ou Chants populaires des Tatârs d'Astrakân — la première partie de la traduction de ce livre remarquable publié aux frais du comité de traductions orientales de la Société Asiatique d'Augleterre. Chaque numéro de la *Revue* contiendra une autre portion des chants divers et de l'histoire de Kurroglou jusqu'à traduction complète de l'ouvrage. A l'époque de la publication anglaise, M. Chodzko n'avait pu se procurer qu'un très-petit nombre de textes, il est parvenu aujourd'hui à les réunir tous. La traduction de M. Breulier est faite avec l'approbation de M. Chodzko, revue et collationnée par ce dernier sur les textes originaux.— Toute autre traduction du livre de M. Chodzko et toute reproduction des articles de la *Revue orientale*, soit en France, soit à l'étranger, est expressément interdite, conformément aux lois et aux dernières conventions internationales.

Paris. — Imprimé par E. THUNOT et C°, rue Racine, 26.

# LIVRES SACRÉS DE L'ORIENT.

## LE DÉÇATIR

### CODE RELIGIEUX DES MAHABADIENS.

En 1760, Kaous, archiprêtre des guèbres de Bombay, rapporta de son voyage en Perse, un vieux manuscrit qu'il avait acheté à Ispahan. Il ne savait pas lui-même de quel trésor il allait enrichir le monde littéraire. Ce manuscrit, qu'il avait d'abord pris pour quelque traité relatif au culte ignicole, était tout un recueil des écrits de seize souverains pontifes et prophètes persans, dont le premier, Mahabâd, vivait environ neuf siècles avant Jésus-Christ, et le dernier, Saçân (1), fut contemporain de l'empereur Héraclius. Cet ouvrage était depuis longtemps connu aux théologues musulmans. Nos orientalistes du xviii^e^ siècle le voyant souvent cité chez les auteurs arabes

(1) Il traduisit en persan le *Déçâtir*, et c'est sur sa version que Molla Firouz a fait la traduction anglaise.

et persans, après des recherches infructueuses, l'avaient compté au nombre des ouvrages perdus. Il y a trente-quatre ans, le savant Molla Firouz, fils dudit archiprêtre guèbre, le mit au jour sous ce titre : *The Desâtir, or sacred writings of ancient persian prophets in their original tongue, together with the ancient persian translation and commentary, etc., by Molla Firooz bin Kaus.* 2 vol. in-8°, Bombay, 1818.

Une publication aussi extraordinaire mit en émoi tous les orientalistes de l'Europe. Sans le secours de la traduction persane attribuée à Saçân, personne ne pouvait comprendre la langue du texte du Déçâtir, bien qu'écrit en caractères arabes. Elle n'a aucune analogie avec le Zend, ni avec le Péhlévi, ni avec le Déri, les trois dialectes le plus en usage dans l'ancien Irân. M. Sylvestre de Sacy ne sut pas le comprendre, malgré sa vaste érudition et, en désespoir de cause, il déclara que ce texte était une langue de convention. M. von Hammer, au contraire, prétendit pouvoir prouver que c'était du persan le plus pur : il n'a pas réussi.

La question quant au texte en est restée là; il était également difficile d'en fixer la date. Ce qu'il y a de presque certain c'est que la traduction de Saçân est de cinq siècles plus ancienne que le *livre des Rois* (chah-namé), épopée de Ferdouçy, poëte de XIe siècle de notre ère. Si nous disons « à peu près certain, » c'est qu'en examinant attentivement cette traduction attribuée à Saçân, il est facile de s'apercevoir que le langage appartient à une époque postérieure à Ferdouçy, tandis que les idées qu'elle contient et la manière dont elles sont exprimées remontent sans contredit à des temps bien plus anciens. Malheureusement, on ne connaît qu'un seul et unique exemplaire du Déçâtir qui aura été retouché et modernisé pour en faciliter l'intelligence à ceux qui ignoraient la langue antique.

Le fond et la forme des prophéties du Décâtir témoignent eux-mêmes de sa haute antiquité. Son style offre des analogies frappantes avec celui des livres de Moïse. Inspiré, mais calme et grave, il n'a rien de l'emphase des auteurs de la Perse musulmane. Mezdam, dieu, parle à son prophète Mahabâd (*Abâd le Grand*, ou *Abâd la lune*) comme Jéhova parlait à Abraham et à Moïse. C'est en une langue inconnue, *céleste*, que le prophète écrit les ordonnances qui lui sont dictées, et qui serviront de code religieux et moral aux générations à venir. Comme le David des Hébreux, Abâd est en même temps prophète et roi de sa nation, un roi complet, car dans la pensée des

Orientaux le pouvoir temporel fait partie intégrante du pouvoir spirituel. Après la mort d'Abâd, le premier élu, toutes les fois que les hommes dévient du chemin tracé dans son livre, Dieu envoie d'autres Abâds ou prophètes. Ils dirigent les hommes égarés, mais ils ne peuvent plus rétablir le règne de la loi divine dans sa pureté primitive.

Voici la liste des prophètes qui ont écrit le Déçâtir : 1. Abâd le Grand (*Mah*), — 2. Djey Efrâm, – 3. Châï Keliv, — 4. Yaçân, — 5. Guilchâh, — 6. Seyamek, — 7. Houcheng, — 8. Téhmourès, — 9. Djemchîd, — 10. Fereïdoun, — 11. Ménoutchehr, — 12. Key Kosrôou, — 13. Zerducht (Zoroastre), — 14. Sekender (Alexandre), — 15. Saçân Ier, — et enfin, 16. Saçân V.

Le titre des révélations de tous ces prophètes est invariablement *nâmé*, « épître, livre, » excepté celui d'Alexandre qui est intitulé Pend nâmé, « Livre des conseils. » Quant au titre que les Mahabâdiens donnaient à la collection des prophéties, il est inconnu. Celui de Déçatîr fut attribué postérieurement ; c'est le pluriel du substantif arabe destoûr, « règle de conduite, ordonnance. »

L'état social que le Déçâtir recommande à ses sectateurs, n'est pas encore la république du Christ et de son peuple de frères, dont le royaume n'est plus de ce monde, et chez lesquels les droits de Dieu ne sont plus confondus avec les droits du César. Ici la société, telle que Mahabâd l'a voulue, offre beaucoup d'analogies avec la société des Hindous régis par le code de Manou. Il y a un royaume, dans l'acception orientale de ce mot, et, comme nous l'avons déjà dit, il y a un souverain (châh) absolu, dont le pouvoir émane du ciel. A côté du droit divin, on y voit quatre castes plus ou moins privilégiées : prêtres, guerriers, marchands et serfs cultivateurs. Cependant toutes ces distinctions, arbitraires ou injustes au premier coup d'œil, ne le sont que provisoirement. Une idée de la justice suprême, qui leur sert de base, console les faibles et met un frein à l'insolence du plus fort : c'est la métempsycose. Elle donne à Mahabâd le mot de l'énigme politique des priviléges. Les gouvernants vivants aujourd'hui deviennent gouvernés dans une autre vie, et *vice versâ*, car tous les êtres créés sont autant de membres d'une seule et même famille, et leur père, Mezdam le créateur, veut que chacun d'eux soit heureux en son temps et lieu, selon ses œuvres.

Pythagore avait, dit-on, connu personnellement Zoroastre (Zer-

ducht), le treizième des prophètes du Déçâtir. Voici une esquisse du système de la métempsycose mahabâdienne que les Grecs ont imitée :

L'âme est un feu sacré, un jet de flamme émané de Dieu. Elle émigre d'un corps pour séjourner dans un autre, et lors de son pèlerinage, va hanter successivement les trois royaumes de créatures mondaines, savoir, minéral, végétal et animal, pour arriver à la dernière étape entre le ciel et la terre, je veux dire dans le corps de l'homme. A partir de là, l'âme entre dans les régions des esprits, il lui faut en subir toutes les métamorphoses, et d'échelon en échelon, s'élever, devenir de plus en plus pure et parfaite, afin de pouvoir se rapprocher de son essence première et rentrer dans le sein du dieu Mezdâm.

Ce travail de l'âme s'accomplit pendant la durée d'un certain nombre de siècles qu'on appelle collectivement « évolution, » guerdich, ou cycle, période. Les mythes des travaux d'Hercule et des souffrances de Prométhée ne sont qu'un bien faible écho de luttes de REVANE (1) unie à la matière et contaminée par ce contact impur, matière qu'elle doit spiritualiser et diviniser. Encore de nos jours, il y a des Orientaux qui entendent l'âme se plaindre et gémir dans le roucoulement d'une colombe, dans le bruit d'une vague qui se brise sur la plage, dans les cris d'un forcené, dans le rugissement d'un lion, dans le fracas d'un rocher qui s'éboule, etc.

Souvent il arrive que l'âme parvenue déjà à la moitié de son chemin hérissé d'angoisses, se voit obligée de revenir sur ses pas. L'âme d'un homme qui cherche la pierre philosophale et se livre à l'étude des sciences prohibées, rétrograde dans les minéraux. Les débauchés et les irréligieux deviennent herbe. Un sort plus cruel encore attend l'âme d'un prince qui a fait tuer beaucoup d'hommes. Son âme, redescendue dans le corps d'un tigre, d'un ours ou d'un lion, en est arrachée par ceux mêmes qui jadis étaient complices ou exécuteurs de ses ordres sanguinaires. « Tout ce qui nous arrive, dit Mahabâd, » n'est qu'une rétribution. »

La matière en général et le corps humain en particulier est un

---

(1) Revâne, que je rends par « âme » faute de meilleure expression, est un adjectif verbal de reften « aller, » marcher, se porter d'un endroit à l'autre. Il faudrait le traduire plutôt « courant d'âme » ou « courant de vie » de même qu'on dit « courant d'air, courant d'électricité, » etc.

agent puissant et un auxiliaire précieux dans l'œuvre de l'affranchissement de l'âme. Ils la perfectionnent et ils en sont perfectionnés; sans être revêtue d'aucun corps élémentaire ni aidée par lui, elle souffre des tortures atroces. Les passions dont elle n'a pas su se purifier, lorsqu'elle quitte son enveloppe terrestre, deviennent ses bourreaux, et changées en un feu inextinguible, en glace, en serpents, ou scorpions, etc., la dévorent continuellement. Une âme bienheureuse qui parachève sa dernière vie ici-bas, se réfugie dans le corps d'un zindébar ou dans le corps d'un Hertasp, c'est-à-dire se métamorphose en « animal innocent » ou en « cénobite contemplatif. » Zindébar est un substantif persan composé de zindé « vivant » et bâr « fardeau, » et veut dire, ce me semble, « un être auquel sa vie est à charge. » C'est pourquoi le Déçâtir recommande souvent de ne pas molester les zindébars, afin sans doute de ne pas les empêcher de conduire à bon port cette existence en chair et en os qui pèse aussi lourdement et répugne à leur nature toute de feu et d'esprit. L'âme ascétique de Herstap dans ses moments d'extase, peut être ravie au ciel et y contempler les gloires de Mezdam, avant même que la mort ne vienne la délivrer, une fois pour toutes, des entraves du corps, moment ardemment désiré par l'homme saint. Ce désir et cette tristesse d'une âme qui rêve en anticipant sur la félicité d'une meilleure vie à venir, caractérisent encore aujourd'hui la poésie persane et lui impriment un je ne sais quoi de solennel, de profond et de sévèrement beau.

Laissons donc les prophéties du Déçâtir plaider elles-mêmes leurs titres à la sainteté et à l'antiquité. Une pareille œuvre ne saurait sortir que du cœur d'un homme inspiré. Elle est marquée au sceau d'une fièvre sacrée que des esprits profanes d'aucun pays ne sauraient comprendre et à plus forte raison imiter.

Le fait le plus remarquable, unique dans les fastes du monde religieux antérieur à la venue du Christ, est l'idée que ces prophéties nous donnent de Dieu. Ce n'est point le terrible, le vindicatif, le colère et l'envieux Jéhova de l'Ancien Testament, qui parle du milieu des nuages sillonnés d'éclairs et de foudres. Mezdam, dans le Déçâtir, est avant tout le dieu d'amour. Il n'est puissant qu'à force d'aimer. Selon le livre qu'il fait écrire à son élu, toutes les créatures ne sont qu'autant d'enfants d'un même père : « Tu seras obéi par trois fils : le royaume des minéraux, le royaume des végétaux et le

royaume des animaux. » — Il recommande continuellement de ne pas les molester.

Le Déçâtir n'a jamais été traduit en français et c'est à peine si quelques-uns de nos savants en connaissent le nom. On a entièrement omis dans le recueil intitulé *Livres sacrés de l'Orient*, ce bel ouvrage qui comble une lacune importante dans l'histoire des religions de l'antiquité. Nous allons réparer en partie cet oubli.

Le livre de prophéties d'Abâd le Grand fait la base du système religieux du Déçâtir. Les livres de quinze autres prophètes, successeurs d'Abâd, ne sont qu'autant de recueils de prières et de révélations partielles annexées à celui-là pour en faciliter l'intelligence et la pratique. C'est pourquoi nous reproduisons ici le livre d'Abâd presque entièrement, sauf quelques détails qui seraient déplacés dans un article de Revue. Quant aux autres livres du Déçâtir nous nous bornerons à quelques citations moins étendues. Tous nos extraits sont traduits du texte de la version persane de Saçân qui y a ajouté des commentaires, des gloses et des notes explicatives d'un grand intérêt.

---

## EXTRAITS DU LIVRE D'ABAD LE GRAND (MAHABAD).

...... Un jour le prophète Abâd le Grand, cette âme pleine de joie — que la bénédiction de Mezdam (1) plane sur lui et sur ses disciples vertueux ! —, fit à Mezdam la demande suivante : « Dis-moi, ô dieu d'amour et de justice, instruis-moi, souverain Créateur, comment se fait-il que les rois, les conquérants et autres puissants du monde inférieur (la terre), soient assujettis à des maladies du corps, que leur âme souffre pour son propre compte et pour ce qui arrive de pénible aux amis et aux parents de l'individu ? Pourquoi les fais-tu souffrir ainsi, est-ce juste ? » — Mezdam, le souverain du monde et de tout ce qui existe, répondit :

(1) Nous verrons dans la suite que Dieu a plusieurs noms dans le *Déçâtir* : on l'y appelle Mezdâm, Lâreng, Yezdân, Dâi, Chemta, etc., etc. Tous ces noms ont une valeur mystique, et il n'y a que les hommes saints qui en comprennent la portée. Le vrai nom de Dieu n'est connu qu'à lui seul. Les anges l'appellent autrement que les démons de l'enfer, et ceux-ci autrement que les hommes.

« Les malheurs et les souffrances qui viennent visiter les hommes au milieu de leur prospérité, ne sont qu'autant de moyens d'expiation due pour les œuvres et les paroles dont ils s'étaient rendus coupables dans leur vie antérieure. Le châtiment que, dans ma justice, je leur fais endurer, les purifie, les exalte et les prépare aux stations plus élevées de leur vie à venir. »

AU NOM DE LARENG!

Dieu punit les malfaiteurs, dès le moment où ils sont à l'état de l'embryon, dans le sein de leurs mères. Alors, déjà, différentes incommodités et malaises viennent frapper le fœtus qui grandit en souffrant. La chaîne d'afflictions qu'il doit endurer se déroule peu à peu, il la traîne depuis le jour de sa naissance jusqu'à sa mort : les maladies et infirmités, les blessures faites par les bêtes féroces, le suicide ou les angoisses du trépas! Tout ceci n'est que la juste rétribution des actes de sa vie antérieure. Ses bonnes œuvres lui sont comptées avec tout autant d'exactitude et le conduisent à des résultats opposés.

*Commentaire.* Le sens de ce verset est celui-ci : Chacune de nos actions porte en elle-même un germe qui doit fructifier. Tout ce qui nous arrive, heur ou malheur, n'est qu'une rétribution.

Le lion, le léopard, le tigre, la panthère, le loup et autres animaux carnassiers dont la mission est de répandre du sang et de faire souffrir; quadrupèdes, oiseaux ou reptiles, tous avaient jadis été autant d'hommes puissants sur la terre, entourés d'une foule de flatteurs et d'esclaves exécutant leurs ordres. Le monarque devenu bête féroce, fait une guerre impitoyable à tous ses sbires, favoris, ambassadeurs, généraux, maîtresses et autres complaisants ou complices des méfaits de sa vie antérieure. Sans leur coupable assistance il n'aurait pas été dégradé à l'état de brute. Aussi s'en venge-t-il cruellement. Un homme dévoré ou blessé par une bête n'est qu'un serviteur jadis coupable, puni par son maître d'autrefois. Dieu lui fait maintenant expier le crime de connivence. Voilà le mot de l'énigme.

Ils souffrent à leur tour, ces potentats métamorphosés en animaux carnassiers, en reptiles. Maudits et persécutés par les hommes, jour et nuit sur le qui vive, ils endurent des privations de toute es-

pèce, des maladies, des blessures, chacun selon ce qu'il a mérité. S'il leur reste, après leur mort nouvelle, des péchés à expier, Dieu les fera reparaître encore une fois sur la terre, pour recevoir, eux et leurs complices, une juste punition.

*Commentaire.* L'expiation pleine et entière doit s'accomplir n'importe quand, dans la première, dans la dixième ou dans la centième vie du coupable.

AU NOM DE LARENG !

Voici ce que Yezdân ordonne à son élu Abâd le Grand : Gardez-vous bien de tuer les *zindébar !* (1) Ne les privez point de la vie, car ce n'est pas à vous qu'appartient de leur faire expier les fautes qu'ils auront commises lors de leurs existences antérieures. L'homme bien avisé se servira du cheval pour monture et se fera aider par le bœuf, le chameau, le mulet ou l'âne pour le transport des fardeaux ; les bêtes de trait et celles de somme n'étant que des tyrans qui, dans leur vie antérieure, imposaient des charges onéreuses à leurs subordonnés.

Un homme jouissant de toutes ses facultés morales qui, de propos délibéré, aurait tué une créature innocente, et qui n'en serait pas aussitôt puni par son ange tutélaire ou par ses autorités visibles, le serait immanquablement après sa mort.

Tuer un zindébar équivaut au meurtre d'un homme idiot qui ne fait aucun mal.

Sachez que la main du Très-Haut s'appesantit sur tout homme coupable d'avoir tué une créature innocente. Craignez la colère de Dâï.

AU NOM DE LARENG !

Toutes les fois qu'une bête carnassière, poussée par son instinct à répandre du sang et à torturer, tue un animal quelconque, elle ne fait qu'infliger la peine du talion pour un meurtre antérieurement commis par cet animal. Elles obéissent ainsi à la mission qu'elles ont à remplir sur la terre.

---

(1) Les *zindébars* sont des animaux granivores, comme le cheval, le bœuf, l'âne, etc. qui ne se nourrissent pas de la chair de leurs semblables.

Détruire les animaux féroces est un acte licite, convenable et méritoire. Ces animaux sont des criminels qui répandaient le sang et tuaient autrefois. Or quiconque les tue, fait une œuvre pieuse en détruisant des ci-devant malfaiteurs coupables du meurtre des innocents.

AU NOM DE LARENG !

Ceux d'entre les hommes qui ne veulent pas s'instruire, qui préfèrent le mal au bien et la méchanceté à la bienveillance, passeront dans le corps des végétaux et y resteront emprisonnés en punition de leur ignorance et de leur méchanceté.

Les minéraux serviront de prison aux hommes coupables d'avoir voulu apprendre les sciences *non louables* (prohibées), et d'avoir commis des actions criminelles.

Et ils demeureront dans ces enveloppes végétales ou minérales jusqu'à ce que leurs péchés leur soient remis. Après quoi, ils rentreront encore une fois dans des corps humains, pour y recevoir le prix qu'ils auront mérité par leurs souffrances et leur expiation.

AU NOM DE LARENG !

L'homme qui, sachant discerner le bien, ne fait que du mal, après être dépouillé de son enveloppe charnelle, ne sera plus revêtu d'aucun corps élémentaire. Les mauvais penchants de son âme, métamorphosés en feu brûlant, en neige glacée, en serpents, en scorpions, etc., continueront à torturer son âme jusqu'au moment où dégagée de ses impuretés antérieures, elle pourra prendre l'essor vers les régions sublimes.

Certes, c'est le plus pénible d'entre tous les châtiments de l'enfer : éloignée de Dieu, repoussée du séjour des bienheureux, des esprits et des anges, ne trouvant pas de place ni parmi les habitants de la terre, ni au milieu des éléments, l'âme de cet homme brûlera dans un feu ardent.

Dieu dit à Abâd, le bienheureux : « Prie que Mezdam vous délivre, « toi et tes amis, de ces poignantes angoisses ! »

AU NOM DE LARENG !

Que de béatitudes toutes les fois qu'à jeun et ne dormant pas, tu

élèves ton cœur pour l'unir à Yezdân ! — Tu sors de ton enveloppe terrestre et tu contemples face à face le ciel, les astres et Dieu lui-même.

Ensuite tu rentres dans ton corps ; il s'use, il dépérit, il se fane, et toi, après l'avoir rejeté à tout jamais, tu reviens séjourner éternellement dans cette demeure que tu n'avais qu'entrevue.

Chaque coupable doit recevoir un châtiment égal à sa faute.

*Commentaire.* Dieu ordonne que la peine encourue corresponde à la gravité du délit. Les crimes majeurs seront punis sévèrement *et vice versa*. Celui qui tue avec une pierre doit être lapidé, et celui qui donne la mort avec un glaive doit périr par le glaive.

Dieu, le maître, créa l'homme, son serviteur, en lui octroyant le droit du libre arbitre (*tévancune*, littéralement : tu peux agir). Libre à vous de faire le bien ou le mal ; mais le premier conduit au paradis et le second à l'enfer.

*Commentaire.* Puisque Dieu, dans sa justice, nous a permis d'opter entre le bien et le mal, et qu'il nous a doués des forces nécessaires à l'exécution de notre volonté, il s'ensuit que nous ne pouvons nous en prendre qu'à nous-mêmes pour tout ce qui nous arrive dans l'autre vie. Les bons iront occuper le ciel et le paradis. Les méchants seront condamnés à habiter les différents étages de l'enfer, selon la gravité de leurs péchés. Dieu, en donnant à ses créatures le libre arbitre, les ordres et les avertissements qu'il leur fait parvenir par la bouche de ses prophètes peuvent se comparer aux prescriptions d'un médecin. Un malade qui observe le régime prescrit par le docteur parvient tôt ou tard à se rétablir de son infirmité. Au contraire, celui qui désobéit ou qui cherche à éluder la volonté de son médecin, ne fait qu'aggraver son mal et le rendre de plus en plus incurable. Dans les deux cas, le médecin savant et consciencieux n'est pas responsable de ce qui arrive à ses malades ; il a fait son devoir, qu'ils fassent le leur.

Le mal ne saurait émaner de l'essence de Dieu qui ne veut et ne fait jamais ce qui n'est pas bien.

AU NOM DE LARENG !

L'existence des êtres de la sphère et des régions inférieures ne sont qu'un don de la libéralité de Dieu. Ils ne peuvent pas être séparés de LUI. Ils ont existé, ils existent et ils existeront.

*Commentaire.* Le Donateur divin ne retire jamais le bienfait accordé, comme le font des hommes avares ou avides.

Le monde n'est qu'un rayon émané du soleil de l'essence de Dieu, le Très-Puissant. Il ne peut pas en être séparé et ne le sera jamais.

Le monde inférieur est subordonné au Verbe du monde supérieur et aux évolutions des sphères de celui-ci.

Au commencement de la première rotation, la souveraineté de la terre se trouve sous l'influence immédiate d'une étoile au mouvement lent.

Cette étoile dirige les affaires d'ici-bas, seule et sans compagnon ni associé ou satellite quelconque, pendant mille ans.

Pour les milléniums suivants, elle s'associe une étoile, soit au mouvement lent, soit au mouvement accéléré, elle en prend une nouvelle tous les mille ans.

Son dernier associé est la lune.

*Commentaire.* La lune, de même que d'autres astres, aide l'étoile en s'associant à elle durant mille ans.

Après quoi, le premier associé de l'étoile descend sur la terre, métamorphosé en un kosrôou, un châh.

*Commentaire.* L'astre qui arrive au pouvoir avant les autres est appelé par les hommes : *tel roi I*[er]. L'astre que l'étoile s'était associé pour le millénium suivant, porte sur la terre le nom d'*un tel roi II*, et ainsi de suite. Après la mort du souverain, son grand-visir lui succède et devient roi.

Le deuxième souverain agit comme le premier en se choisissant un associé.

Le nombre de ces souverains ci-devant astres étant épuisé, le roi premier devient associé du roi second, et ainsi de suite.

Sache qu'il en est de même avec tous les astres appelés à régner sur la terre.

*Commentaire.* Chaque étoile au mouvement lent ou accéléré gouverne pendant mille ans de son propre chef et pendant les milléniums suivants, à l'aide de coassociés.

La lune, métamorphosée en roi, règne la dernière. Quand tous les astres ont été associés, l'un après l'autre, la grande période finit.

Après quoi, la suprématie revient au premier souverain.

Au commencement de chaque grande période, commence un nouvel ordre de choses pour les habitants de la terre.

Les lois, les connaissances et les actions d'une grande période révolue, ne resteront pas telles qu'elles ont été dans le courant de la période suivante; il y en aura de nouvelles quoique semblables celles-là.

*Commentaire.* L'œuvre de la combinaison des éléments doit recommencer à nouveau avec le commencement de chaque grande période. De cette combinaison, il émanera des êtres dont l'extérieur et l'intérieur, ainsi que les mouvements, les actions, les paroles seront semblables à ceux des êtres de la période précédente. Mais il ne faut pas que cette apparence de similitude fasse croire que le passé se répète ou qu'il garde son *statu quo*. Si Dieu voulait ramener les choses à l'état de leur existence antérieure, pourquoi les en eût-il privées? La reproduction n'est pas la répétition, et Dieu, cette sagesse suprême, ne fait rien dont il pourrait se repentir ensuite, ou qu'il serait obligé de refaire.

Chaque grande période qui arrive offre des traits de ressemblance avec la période précédente, depuis son commencement jusqu'à sa fin.

Toi Abâd, mon élu, toi et ton épouse, vous seuls êtes resté en vie après la fin de la période précédente. Personne n'a survécu que vous. Tous les hommes de la période actuelle proviennent de vous.

*Commentaire.* Il faut savoir qu'à la fin de chaque grande période, tous meurent, excepté un homme et une femme que Dieu épargne afin de continuer la race humaine sur la terre. C'est pourquoi Dieu annonce à son élu Abâd qu'il sera père des populations de toute une période.

AU NOM DE LARENG!

Dieu dit: ô Abâd, les meilleurs d'entre les hommes sont ceux qui obéissent à tes ordres et qui te suivent.

L'homme le plus agréable à Dieu est celui qui prend tes paroles pour règle de sa conduite.

L'homme que tu poursuivras, moi, Mezdam, je le poursuivrai aussi.

Tu es le chef dont j'ai gratifié les hommes.

Pendant un grand nombre d'années, tes disciples seront les souverains du monde.

Jamais le monde n'a joui et ne jouira d'autant de bonheur, de joie, de tranquillité et de justice que sous le règne des souverains qui professent ta religion.

Aussi longtemps que les hommes feront abstention d'injustice, de péchés et de crimes, ta religion qui n'est autre chose que l'amour de Dieu, continuera à éclairer leurs voies.

Les rois oublieux des devoirs prescrits par ta religion, deviendront les bourreaux de leurs sujets.

AU NOM DE LARENG!

Personne ne connaît l'origine de Dieu (Mezdam). Il n'y a que LUI-MÊME qui puisse la comprendre.

L'existence, l'unité et l'identité, sont des qualités inhérentes à son essence, elles ne sont point accidentelles.

Il est sans commencement, sans fin. Il n'a aucun associé, ni ennemi, ni rival, ni ami, ni père, ni mère, ni femme ou enfant, ni place, ni position, ni corps, ni quoi que ce soit de matériel, ni couleur, ni odeur.

Il est vivant, et sage, et puissant, et indépendant, et juste. Son omniscience embrasse tout ce qui se voit, tout ce qui s'entend, tout ce qui existe.

Par son seul amour du bien, sans espoir d'en être rétribué, IL créa avant tous *Behnâm* (le chef des anges). Création parfaite et bonne, indépendante, immatérielle et non assujettie à l'influence du temps.

*Commentaire.* Behnâm est le nom de la première intelligence (hoûch). Moyennant Behnâm, Dieu créa la seconde intelligence, et ainsi de suite, il fit naître, les unes des autres, les intelligences de différents degrés. Ensuite, il a créé une âme (djân) et un corps. Ces intelligences ou anges sont innombrables.

Il existe un grand nombre de planètes. Subordonnées à la surveillance des anges tutélaires, chacune d'elles possède à elle une intelligence et un corps. Le ciel est divisé en plusieurs étages et compartiments, chacun d'eux contient des étoiles, des intelligences et des âmes qui lui sont propres. Dieu seul en connaît le nombre.

Dieu subordonna le monde inférieur (la terre) au monde supérieur (le ciel).

AU NOM DE LARENG!

L'intelligence ne dépend pas du corps, mais c'est dans le corps que l'âme acquiert sa perfection.

Le ciel est la demeure des anges, la cité des âmes et la place des sphères. Approchez des anges et vous verrez aussi Dieu, le Souverain de l'Univers.

L'extase et le ravissement que l'on éprouve en Le contemplant, sont bien au-dessus des plus parfaites jouissances d'ici-bas : la langue ne saurait exprimer, ni l'oreille entendre, ni les yeux voir une pareille joie! Ceux qui en jouissent peuvent seulement s'en faire une idée.

Le degré le plus bas de cette extase du ciel correspond au sentiment qu'éprouverait le plus pauvre des hommes, en recevant un don équivalent à la valeur de toute la terre.

Chacun des quatre éléments, le feu, l'air, l'eau et la terre, se trouve placé sous la surveillance d'un ange tutélaire.

Un ange à part est préposé à la garde de chaque produit de ces éléments. Le brouillard, la neige, la pluie, la foudre, les minéraux, les plantes et les animaux, Yezdân n'a rien oublié dans sa miséricorde, autant de créatures, autant d'anges gardiens.

Viennent après les végétaux, divisés aussi en plusieurs espèces, et confiés à la tutelle des anges.

Suivent les animaux : l'ange gardien de la race chevaline se nomme Feravech, et l'ange gardien de l'espèce humaine, Ferzenram.

Chaque enfant de ces trois familles, minérale, végétale et animale, est douée d'une âme active, intelligente et libre.

AU NOM DE LARENG!

Mezdam a distingué l'homme d'entre tous les animaux, en lui donnant une âme essentiellement libre et indépendante. L'âme ne relève pas de la position ni de la place qu'elle occupe. Elle ne s'amalgame point avec la matière ni avec les éléments. Elle est indivisible. Ce n'est que par l'âme unie au corps que les hommes peuvent s'élever à la dignité glorieuse des anges.

Mezdam, par l'organe de son omniscience et de la sagesse suprême, a réuni l'âme au corps élémentaire.

Tout homme qui, lors du séjour de l'âme dans son corps élé-

mentaire, fait ce que doit faire un *Hertasp* (1), à savoir : posséder des connaissances utiles, et les pratiquer en évitant de faire de la peine aux créatures innocentes, Dieu l'en récompensera.

Mezdam dit : « Après qu'un Hertasp aura laissé ce corps inférieur terrestre), je le ferai parvenir au séjour des Esprits, afin qu'ensemble, avec les anges, il puisse me voir et me contempler de près.

» L'homme qui, sans parvenir à la perfection d'un Hertasp, aurait cependant connu le bien et fui le mal, je l'éleverai aussi à la dignité d'un ange. »

Ainsi chacun, selon son savoir et ses actions méritantes, occupera la place qui lui est due dans (la sphère) de l'intelligence, de l'âme ou du ciel. Il demeurera dans le séjour des bienheureux, en y jouissant des félicités éternelles.

Celui qui (dans sa vie antérieure) affectionnait le monde d'ici-bas y renaîtra encore une fois pour devenir roi, vizir, chef ou magistrat grand ou petit, selon le degré de son savoir et la valeur de ses paroles et de ses œuvres de la vie précédente.

AU NOM DE LARENG!

O mon élu, tu verras tes disciples divisés en différentes sectes.

Il y aura une troupe de gens avisés, faisant du bien et mortifiant les sens. Ceux-ci marchent sur le chemin de bénédiction.

D'autres, tout en ayant la connaissance du bien et du mal, commettront des actions blâmables et feront souffrir des créatures innocentes.

Croyez-moi, sans user de la bienveillance envers les créatures innocentes et sans mortifier ses propres passions, il est impossible de parvenir jusqu'aux anges.

Et il y aura des guerres entre tes disciples.

*Commentaire.* Il avertit qu'il s'élèvera des conflits parmi ces innovateurs en matière de religion. Ils se haïront les uns les autres, ils s'entr'égorgeront pour prouver la prééminence de leurs dogmes.

(1) L'épithète Hertasp appartient de droit à ceux d'entre les adorateurs de Mezdam qui, par l'amour de Dieu, font abstinence de nourriture et de sommeil, en évitant de donner de la peine aux créatures innocentes (Zindébar).

Et il surgira autant de sectes et autant de princes qu'on écrira de gros volumes sur ce sujet.

O Abâd, élu chéri de Mezdam! Excepté le tien, il n'y a pas d'autre chemin qui conduise à Dieu. Guerriers ou magistrats, ouvriers ou agriculteurs, suivez-le et vous ne manquerez pas d'arriver au ciel et d'y trouver un accueil selon le degré du mérite de vos actions.

AU NOM DE LARENG!

Ayez peur du péché. Dans une faute la plus légère que vous auriez commise, voyez un crime atroce. Souvent un malaise, apparemment insignifiant, dégénère en une maladie mortelle.

Ne désespérez jamais de SA miséricorde.

*Commentaire.* Il dit qu'il faut étouffer le mal dans son berceau. Au moment même où tu t'aperçois d'avoir mal fait, arrête-toi, renonces-y et repens-toi. Ne désespère jamais de la clémence de Yezdân, car il aime et il pardonne. Il n'afflige pas son serviteur par colère. Dieu ressemble à ce maître d'école qui ne châtie ses élèves qu'afin de les rendre meilleurs.

Lisez le livre de Dieu (Déçâtir) sur le chevet d'un enfant nouveau-né et faites l'aumône pour l'amour de Dieu.

Quant à la manière de vous comporter envers ceux qui ont cessé de vivre, on peut indifféremment jeter le cadavre dans un vase rempli d'acide nitrique, le brûler sur un bûcher ou l'enterrer.

*Commentaire.* Voici ce qu'ordinairement font les disciples d'Abâd en cas de mort d'un des leurs. On commence par laver le cadavre et l'habiller avec des robes propres et parfumées. On le plonge dans un vase plein d'eau-forte, et, après avoir constaté la dissolution du cadavre, on va jeter le contenu du vase dans un endroit éloigné de la ville. Ici, après avoir lavé et habillé le cadavre, on le jette dans le feu. Là, on fait creuser, sous le dôme d'un mausolée bâti à cet effet, un puits profond dont l'intérieur est recouvert de briques et enduit avec du plâtre. Le cadavre est déposé dans une niche ou sur la plate-forme construite près de la margelle du puits. Ailleurs, d'autres enferment leurs cadavres dans une urne ou dans un cercueil, et les font enterrer. Le meilleur de tous ces procédés est celui de la dissolution du corps dans de l'eau-forte.

Après le décès de chacun de vous, lisez le Déçâtir et donnez quelque chose à ceux qui adorent Dieu, afin que l'âme du trépassé puisse arriver à la béatitude.

Il n'y a rien de plus agréable à Mezdam que la charité et l'aumône.

Pour chaque péché que vous aurez commis, faites pénitence et repentez vous.

Faites du bien et secourez vos coreligionnaires.

Prenez au voleur le double de la valeur des choses qu'il aura volées, et, après l'avoir fouetté avec des verges, jetez-le dans une prison pour quelque temps.

Mais s'il ne se corrige pas, faites-le promener avec ignominie autour de la ville et employez-le comme portefaix.

*Commentaire.* La loi d'Abâd le Grand veut qu'un voleur convaincu d'avoir volé pour la seconde fois soit ignominieusement promené autour de la ville. Après quoi on le fait fouetter avec des verges, on lui met des chaînes aux pieds, et on l'emploie à porter des briques et de la boue pour les maçons. Cette peine infamante dure jusqu'à la mort du voleur.

Le coupable du crime d'adultère sera puni d'une bastonnade et on le promènera ignominieusement autour de la ville. S'il retombe dans sa faute on en fera un eunuque. Sa complice, si elle est mariée, doit être emprisonnée.

*Commentaire.* La loi veut qu'une femme coupable d'adultère soit fouettée de verges et subisse la peine de l'exposition publique. Si elle ne se corrige pas, elle sera emprisonnée à vie.

Après avoir adoré Mezdam, adorez les planètes et allumez des feux en leur honneur.

Faites-vous faire des simulacres de ces planètes et adorez-les convenablement.

Une troupe d'hommes d'ici-bas s'imagine présomptueusement être plus heureux que ceux qui habitent les cieux. Évitez-la. Ce qui est de la terre ne peut pas égaler ce qui est du ciel.

L'âme d'un homme, malgré son origine céleste, ne peut entrer dans le séjour des bienheureux qu'à force de piété et d'adoration.

*Commentaire.* L'âme d'un homme qui connaît le bien et qui le pratique, ne devient *semblable* aux habitants du ciel qu'après s'être séparée de sa dépouille mortelle. Elle n'en est pourtant pas plus parfaite ni plus heureuse que ceux-là. Tant qu'elle reste ici-bas, il lui est impossible d'égaler leur perfection. Aussi tous ceux d'entre les hommes qui prétendent à une supériorité quelconque ne sont qu'autant d'imposteurs.

O Abâd ! c'est bien la parole de Mezdam que l'ange a déposée sur ton cœur.

C'est bien cette parole que tu as recueillie de ma bouche pendant tes jeûnes et tes veilles, lorsque, sorti de ton enveloppe terrestre, tu venais avec le chef de mes anges pour Me contempler et pour M'écouter.

*Commentaire.* La parole de Dieu ne se communique pas comme un souffle ni comme un son que l'on puisse sentir ou entendre. C'est une inspiration qui descend sur notre cœur par l'intermédiaire d'un ange. L'homme saint qui jeûne et qui veille peut, comme nous l'avons déjà remarqué, dans ses moments d'extase, laisser son corps sur la terre et prendre l'essor vers le ciel pour y écouter ce que Dieu dit. Redescendu sur la terre, vous traduisez en langue humaine ce que vous avez entendu là-haut.

Tu m'as vu, tu m'as entendu parler ! Communique mes paroles à mes serviteurs d'ici-bas.

*Commentaire.* Tous les bienheureux, habitant le ciel, qui approchent Yezdan, obéissent à ce qu'Il leur dit, et pour cette raison n'ont aucun besoin des prophètes de la terre.

Après toi, mon prophète Djey Efrâm fera revivre ta religion sur la terre.

---

## II.

## EXTRAITS D'AUTRES LIVRES DE PROPHÉTIES DU DÉÇATIR.

### UNE PRIÈRE A LA PLANÈTE DE VÉNUS.

..... Dieu dit : O Djemchîd, fils de Tehmourès ! fais revivre sur la terre la religion du grand Abâd. Tu es un puissant prophète.

Je t'ai appris tous les arts qui font l'ornement et les délices du monde.

Ma lumière se reflète sur ta personne.

Mes paroles vivent sur tes lèvres.

C'est Moi qui parle aux hommes par l'organe de ta langue, et

tu me parles à Moi et non pas à eux, comme ils se l'imaginent.

Adore l'astre de Ferchendjivam (Vénus). Toutes les fois que tu voudras lui adresser tes dévotions, prie ainsi :

AU NOM DE MEZDAM !

Exauce ma prière, ô toi puissante et admirable maîtresse des sciences et souveraine des actions humaines.

Tu es pure et immaculée, sois bénie par le Seigneur.

Reine du monde des planètes !

Auguste dispensatrice de lumière !

Vénérée et brillante, aimant et aimée; joie, amitié et bonté mêmes.

Humble servante du créateur, radieuse de Son amour. Par la toute-puissance de Son amour, tu planes dans la troisième sphère au-dessus des anges et des astres.

Entends-moi ! Dis à ton père, l'ange-intelligence libre; prie-le qu'il fasse parvenir mon vœu au trône de celui qui commence le temps et qui existe par Lui-même.

Mon vœu n'est pas indigne du monde éternel.

Que Dieu illumine mon âme; qu'il fasse disparaître mes difficultés ; qu'Il m'approche de Lui et que j'y reste à jamais dans les siècles des siècles !

## PENSÉES DÉTACHÉES.

..... AU NOM DE MEZDAM, LE CRÉATEUR DES ARTS,

On te demandera : par quel signe reconnais-tu Dieu? Réponds : par ce qui descend sur mon cœur. Sans ce témoignage de la présence divine en nous, il n'y aurait plus de bonheur, plus de repos pour les âmes.

Ton âme apporte avec elle de certaines sciences qui, révélées au commun des hommes, les aurait fait trembler comme des branches agitées par le vent.

..... Dieu dit : j'ai créé le monde comme un individu.

*Commentaire.* En effet, le monde est un animal, un individu dont le corps est un composé de tous les corps existants, c'est pourquoi on l'appelle téhime, l'univers.

Son âme est un composé de toutes les âmes, elle porte le nom de réwanguird, « la cité des âmes. » Son intelligence est un résumé composé de toutes les intelligences créées, elle est nommée ķérède guird, la cité de la raison. En un mot, le monde est un individu, un homme collectif, adorant Dieu à lui seul comme toute autre créature. Ouvrez les yeux de votre cœur et vous verrez que ce que nous appelons le ciel n'est que la *peau* de l'individu en question. La planète de Saturne lui sert de *rate;* Jupiter de *foie;* Mars de *fiel;* le soleil de *cœur;* Vénus d'*estomac;* Mercure de *cerveau*, et la lune de *poumons*. Les étoiles fixes et les étoiles filantes en sont autant de *veines* et de *nerfs*. Le calorique n'est que la *chaleur animale* de l'individu; il devient plus ou moins intense selon les mouvements que l'individu fait en marchant sur la voie de Dieu. L'eau est sa *sueur*. La terre lui sert de *piédestal*. L'éclair, c'est son *sourire*, le tonnerre sa *voix*, et la pluie ses *larmes*. Tous les animaux de la terre, y compris l'homme, sont comme des *vers* dans le ventre du grand individu. Cependant chaque homme peut et doit ennoblir, c'est-à-dire spiritualiser son enveloppe matérielle : à force de vertu et de piété, le corps devient âme. Tel est le but et le dernier mot de notre existence.

Le monde est un homme, et l'homme est tout un monde.

Il y a une multitude infinie de mondes visibles et invisibles qui ne font qu'un grand tout, car Dieu est Un et Indivisible.

O Djemchîd! tu vois Dieu dans chacun de ses serviteurs, et Dieu, par effet de son immense amour est notre serviteur à nous tous.

Dis aux hommes : Ne cherchez pas à voir Dieu avec vos yeux du corps; priez-le de vous donner d'autres yeux plus clairvoyants que ceux-là.

L'homme qui dit : « je ne puis pas voir Dieu » est un aveugle-né.

L'homme parfait arrive à Dieu en suivant l'impulsion de son instinct naturel, comme la périphérie d'un cercle aboutit au point de son départ.

Certes, la connaissance de soi-même est la connaissance de Dieu.

Maintenant les hommes ne font que du mal; ils poursuivent la route des rapines et des crimes.

Et ils méconnaissent la mission dont je t'ai investi, ô Djemchîd! Or, je te prendrai du milieu de ces malfaiteurs pour te rapprocher de Moi, et tu demeureras à jamais avec Moi.

Et ils resteront sous la domination des tyrans étrangers.

O mon prophète! ton âme est un ange, fille de l'ange nommé intelligence (hoûch).

Tous les sens moyennant lesquels un animal reçoit des impressions : la vue, l'ouïe, l'odorat et le goût, sont autant d'anges infé-

rieurs subordonnés à l'âme, qui est aussi *une* ange et reine souveraine du royaume de matière.

Ceux qui s'efforcent de voir Dieu par l'organe de leur intelligence, se troublent et marchent dans les ténèbres.

L'âme est un feu émané du foyer des splendeurs de la toute-puissance de Mezdam.

Ceux qu'il aura sauvés demeureront éternellement dans le ciel, et les malfaiteurs iront habiter un enfer affreux (Le monde des esprits dégradés).

*Commentaire.* Remarquez bien l'épithète *affreux*. Dieu, dans sa miséricorde, ne punit personne sans lui laisser le moyen de se réhabiliter. Il n'y a pas de peines éternelles.

Dieu dit : O Siâmek, tu es le prophète obéi par trois fils (c'est-à-dire le royaume minéral, le royaume végétal et le royaume animal).

Et tu ordonnes à quatre mères (c'est-à-dire les quatre éléments).

Tous les jours, et plusieurs fois par jour, tu sors de ton enveloppe terrestre pour prendre l'essor vers moi.

Je te délivrerai de ta prison charnelle, et tu viendras t'asseoir à mes côtés, pour y rester à jamais. Le monde d'ici-bas n'est point ta place.

L'âme émigre d'un corps pour séjourner dans un autre.

Les êtres libres et entièrement affranchis hantent le siége de lumière, ils voient Dieu face à face. Les êtres dégradés peuplent les différents étages du ciel. Enfin, les êtres encore plus inférieurs passent d'un corps élémentaire dans un autre, et par ce moyen, se préparent à un avenir plus digne de leur origine céleste.

*Commentaire.* Les jouissances et les peines de l'âme sont plus fortes et plus permanentes que celles du corps ; les dernières cessent avec la vie, tandis que les premières se perpétuent et durent éternellement. Il en est du degré de leur intensité respective ce qu'il en est de leur durée. Les sens du corps lui font distinguer la variété des couleurs, des sons, etc. Les facultés de l'âme lui font percevoir Dieu et toutes les nuances des êtres du monde spirituel.

---

## LES COMMUNISTES PERSANS DU Ve SIÈCLE DE NOTRE ÈRE.

..... Et il viendra un homme, soi-disant prophète, qui détournera tes disciples du chemin de la vérité.

*Commentaire.* Le texte prédit ici la venue de l'imposteur Mani, qui vivait sous le règne du chah Ardéchir, et qui excellait dans l'art de la peinture. Entre autres choses, il avait publié la description de différents anges, accompagnée des figures explicatives. Un de ces anges était représenté comme un homme à tête d'éléphant. Mani recommanda aux hommes de hâter la fin du monde ; pour arriver à ce but, disait-il, et par conséquent pour en finir avec les malheurs qui nous accablent dans ce vallon des pleurs, il faut s'abstenir du commerce avec les femmes et tuer les animaux. Interrogé par Ardéchir pourquoi il prêchait des doctrines aussi subversives, Mani répondit : « En tuant les animaux, on délivre leurs âmes pures des entraves de la matière qui les gênent et les abrutissent, et, en même temps, on leur facilite les moyens de retour dans une demeure plus analogue à leur origine éthérée. Or, pour sauver l'âme, il faut détruire le corps. Quant aux femmes, je recommande à mes disciples de s'en abstenir, afin de faire cesser la propagation de l'espèce humaine. Quand il n'y aura plus d'hommes, les âmes ne viendront plus se contaminer au contact de nos corps qui polluent et dégradent leurs habitants spirituels. »

A cela le roi répondit :

« Comment s'imaginer pouvoir parvenir un jour à la destruction complète de tous les êtres créés ? Ne sais-tu donc pas qu'il y a beaucoup d'animaux qui se reproduisent sans le concours des deux sexes. Les moucherons, par exemple, n'ont pas d'organes sexuels : ils naissent des feuilles mortes et des plantes aquatiques. La chaleur printanière fait éclore des essaims de mouches et tant d'autres créatures sans mâles et femelles. L'homme aurait beau vouloir détruire des millions d'habitants qui peuplent l'univers. Le feu, l'air, l'eau, la terre, chacun des éléments, les plantes et minéraux eux-mêmes, sont doués d'une âme qui leur est propre. Présumes-tu pouvoir détruire tout cela ? Et le moyen d'étouffer ce sentiment qui fait battre nos cœurs à la vue d'une femme qui nous plaît ? Tu oublies donc que les âmes, dont tu plaides la cause, n'entrent dans le corps qu'afin de pouvoir s'y perfectionner, à force de pratiques et de vertu, et, par ce moyen, redevenir libres et capables de prendre l'essor vers les régions célestes. »

Mani ne se tenant pas pour battu, citait d'autres preuves à l'appui de ses assertions. Les débats, traînant en longueur, finirent par impatienter le roi. « Enfin, fit-il, dis-moi, en un mot, vaut-il mieux bâtir ou dévaster ? »

Mani répondit : « Dévaster le royaume de la matière, n'est autre chose que de construire celui des âmes. »

— « Mais si je te fais tuer, toi ? »

— « Il n'y a que la destruction de mon corps qui puisse permettre à mon âme d'aller peupler un meilleur monde. »

— « Soit, j'agirai selon tes paroles. » Et il livra Mani entre les mains de la populace de la ville de Balḳ qui, après avoir lapidé l'imposteur, en écartela le cadavre.

Un autre faux prophète prêchera la communauté des biens et des femmes.

*Commentaire.* Dieu avertit ici ses fidèles d'un événement qui eut lieu en Perse, sous le règne de Gaubad, père de Nouchirvan. Le faux prophète se nommait Mezdek. Il invitait les hommes à s'unir dans le but de jouir en commun de toutes les bonnes choses de la terre, y compris les femmes. « Ceux qui professent une » même religion, disait-il, ont un même droit à participer également à l'usufruit » des biens de la communauté. La propriété doit être partagée en lots égaux entre » tous les coreligionnaires. Es-tu mari d'une jolie femme? envoie-la pour quelque » temps dans le domicile de celui d'entre tes voisins qui en a une laide, et contente-» toi de cette dernière pendant l'absence de la tienne. » A cette époque, la Perse victorieuse au dehors et riche au dedans, n'avait pas de pauvres manquant des premières nécessités de la vie. Mais il y avait beaucoup de prolétaires besogneux dans les États des souverains limitrophes; aussi accouraient-ils en foule se ranger sous le drapeau de Mezdek. Les débauchés indigènes et étrangers goûtaient beaucoup ses doctrines. Un des premiers qui s'élevèrent contre l'influence de cette secte devenant tous les jours plus nombreuse, fut le prince royal Nouchirvan. Toutefois, il ne voulait pas la briser avant que d'avoir démontré tout ce que les principes de Mezdek avaient d'irrationnel et de nuisible en même temps. Profondément versé dans les dogmes de la religion abadienne, le prince proposa à Mezdek un combat spirituel. Le défi fut accepté. Dans une assemblée solennelle tenue dans la salle d'audience du palais du chah, et en présence des hommes les plus instruits et les plus éloquents des deux partis, le jeune Nouchirvan démantela, pièce à pièce, tous les arguments de Mezdek. Le roi fit livrer la personne du vaincu entre les mains du vainqueur. Il finit ses jours dans un cachot.

Il n'y a que Dieu qui connaît ce qui est vrai !

Ces derniers extraits sont empruntés au livre de Zerducht. C'est dans ce livre aussi qu'il est question de la visite qu'un philosophe ou sage Ionien fit à Balḳ, ville capitale de l'empire de Perse, pour y discuter des questions théosophiques avec les sages de l'Irân. On y donne beaucoup de détails sur la conversation de Zerducht avec le philosophe grec qui, selon l'opinion de quelques auteurs, ne serait autre que Pythagore. Il est remarquable qu'à côté de ce passage, on lit dans le Déçâtir les lignes suivantes qui offrent beaucoup d'analogie avec les *prototypes* ou idées de Platon :

« Tout ce qui est *sur la terre* est une ressemblance ou une ombre de quelque chose qui est *dans la sphère* (en persan sipehr, qui veut veut dire aussi *ciel*).

» Lorsqu'une *chose lumineuse* est en bon état, son *ombre* l'est aussi.

» Lorsque cet objet lumineux s'éloigne de son ombre, la vie s'éloigne (dévie) à une certaine distance.

» Cet objet lumineux est l'ombre d'une chose encore plus lumineuse que lui.

» Et ainsi de suite jusqu'à Moi (Mezdam) qui suis — Lumière des lumières.

» Tourne tes yeux vers Mezdam qui fait projeter l'ombre. »

Alexandre CHODZKO.

# RÉSULTATS

# DE L'IMMIGRATION EUROPÉENNE

## EN ALGÉRIE.

A la fin de juin 1850, le département de la marine chargea un de ses agents d'aller recueillir, en Algérie, les renseignements qui pouvaient éclairer l'étude de l'immigration européenne aux colonies. M. Mélinon, qui fut désigné pour cette mission, est un botaniste distingué. Il a exercé dans la Guyane française les fonctions de commissaire commandant le quartier de Mana, où il a dirigé des travaux de colonisation très-importants; aujourd'hui encore il est chargé de l'organisation de la partie agricole des pénitenciers qui viennent d'être créés auprès de Cayenne. Ses études spéciales et sa longue expérience le signalaient comme un juge tout à fait compétent pour apprécier les efforts tentés par le ministère de la guerre en faveur de la colonisation européenne en Algérie. Ayant eu communication du travail dans lequel M. Mélinon a consigné ses observations, nous pensons devoir en reproduire les principales parties. Nons sommes persuadés que les personnes qui s'intéressent au progrès de la colonisation algérienne nous sauront gré de cette publication.

Après avoir exposé les difficultés de tous genres que la France eut à surmonter pendant les premières années de l'occupation, et les fautes commises, soit par l'administration, soit par les particuliers

pendant cette période de tâtonnements et d'incertitude, au milieu des embarras d'une guerre acharnée, M. Mélinon aborde plus directement le sujet qu'il entreprend de traiter.

« Ces interruptions violentes du travail agricole par les prises d'armes, ces échecs accélérés et multipliés par l'inexpérience, cette crise financière si intense qui se déclara en 1845 (1) constituent un de ces enseignements sévères que subissent toutes les colonisations nouvelles, composées d'éléments de population plus aventureux que sages, et que l'effort des administrations ne saurait prévoir ni gouverner, sans porter une atteinte très-grave à l'œuvre qu'elles poursuivent. Mais pendant que la fièvre des spéculations sur les maisons agitait les populations urbaines de la province d'Alger, l'administration, persévérant dans la pensée d'asseoir notre domination en Algérie par la colonisation européenne, étudiait les moyens de créer des villages agricoles. La guerre, qui sévissait alors dans un rayon assez rapproché des villes, l'engagea à arrêter les bases de ces établissements sur un plan raisonné d'occupation générale et de fortifier chaque village, pour assurer un refuge aux colons assez hardis qui répondraient à son appel.

C'est à ce moment que commencèrent les véritables difficultés de la colonisation; en effet, on entend en général par colonisation, l'établissement de familles venues d'un pays dans un autre pour y chercher des biens qu'il leur est difficile ou même impossible d'acquérir chez elles.

Ce désir du bien-être établit un mouvement volontaire qui entraîne l'excédant des populations à immigrer vers les contrées où elles peuvent réaliser ce bien-être. Mais pour que ce mouvement se fasse, il exige des conditions de sécurité pour les hommes et pour les choses, sans lesquelles il demeure incomplet; car alors il n'y a que deux classes d'individus qui entrent dans ce mouvement; les gens hardis qui cherchent les aventures, et les esprits inquiets qui ne se trouvant bien nulle part portent leur inconstance sur tous les nouveaux points où ils croient être mieux parce qu'ils n'y sont pas. Ces deux classes d'individus ne fondent pas les colonies, mais elles y précèdent l'immigration des hommes sérieux. L'Algérie a subi cette loi com-

(1) Voy. *Revue Orientale*, t. I, p. 461, nº d'avril.

mune, avec cette différence que le mouvement s'est arrêté après l'arrivée des deux premières classes sans être suivi de la dernière, parce que la population agricole de la France, qui devait en faire le fonds principal, sait par expérience ce que coûtent les écoles en agriculture; elle n'osa pas courir volontairement les chances de la guerre, de l'inexpérience des choses et des lieux, sans y être engagée par des avantages suffisants. C'est au milieu de ces nécessités que l'administration, pour asseoir sa domination dans l'Algérie par la colonisation agricole, avec l'élément français, dut recourir à la voie des encouragements, pour attirer ces éléments sur les lieux où ils ne voulaient pas venir à leurs risques et périls. C'est le résultat de cette immigration européenne, obtenue en Algérie au prix de sacrifices considérables, que j'appellerai *colonisation forcée*, pour la distinguer de celle qui se produit par le mouvement volontaire et sans encouragements.

Les premières familles qu'on établit ainsi furent peut-être les meilleures qui, dans toute la période de la colonisation forcée, répondirent à l'appel du gouvernement, parce qu'un grand nombre d'hommes intelligents furent entraînés vers ce pays par la triple pression que produisit sur eux l'engouement résultant de nos triomphes et de la conquête, de la réputation de fertilité du sol, et des avantages promis à ceux qui voudraient s'y établir.

Malheureusement, ni les colons ni l'administration, quoique animés des meilleurs désirs, n'étaient préparés aux nouvelles luttes qui les attendaient dans cette guerre d'un nouveau genre, non moins dangereuse que l'autre, mais moins brillante. C'est ainsi que ces colons, étrangers au sol qu'ils attaquaient hardiment et auquel ils confiaient intempestivement des semences qui, d'après sa fertilité présumée, devaient rendre 50 ou 60 pour 100, n'eurent d'abord rien à récolter. Des fléaux de toute nature, parmi lesquels la guerre contre les indigènes était le moindre, semblaient s'attacher à ruiner toutes leurs espérances et à rendre leurs efforts infructueux, afin de les dégoûter de cette terre et les engager à l'abandonner à sa stérilité apparente. Il n'est pas jusqu'aux liens par lesquels l'État a voulu s'attacher les colons et les soustraire à l'emprunt usuraire, qui ne se soient tournés contre cette œuvre.

C'est malgré toutes ces difficultés que la colonisation a continué à grandir et à se développer sous l'énergique impulsion de l'admi-

ministration de la guerre qui, après avoir épuisé toutes les combinaisons possibles d'encouragements, sans que son esprit fût satisfait d'aucune, eut la persévérance de continuer ses soins après l'application de chaque système nouveau, à toutes les créations faites sous l'empire des systèmes auxquels elle avait renoncé; en sorte qu'après une période de huit années elle se trouve avoir créé, dans la seule province d'Alger, vingt-sept villages agricoles; savoir, dix-neuf dans le Sahel et huit dans la plaine de la Mitidja.

Ces villages sont peuplés de quarante-cinq à cinquante ménages en moyenne, possédant tous une bonne maison et vivant aujourd'hui des seuls produits de leur terre. Tous ne sont pas à leur aise; mais ils travaillent à le devenir et à assurer le sort de leurs enfants; plus heureux qu'eux, ceux-ci reconnaîtront l'Afrique pour leur patrie, sans mélange des regrets qui en rendent le séjour si pénible à beaucoup de leurs parents, quoiqu'ils y soient bien établis.

Le voyageur qui d'Alger se rend à Blidah par la route ouverte sur les mamelons du Sahel, est charmé de découvrir de tous les côtés où peut se porter la vue, des centres de population européenne et de recueillir, par les défrichements qui les entourent, la preuve du travail de ces premiers colons; mais l'étonnement du voyageur redouble lorsqu'il arrive sur le versant du Sahel descendant vers la Mitidja et qu'il peut saisir à la fois tous les grands travaux d'art, tels que routes et canaux de desséchement qui sillonnent cette plaine et qu'il a fallu faire pour réunir ces centres de population et les rendre habitables. On reconnaît, en voyant tant d'efforts, que l'action de l'administration a été partout active, persévérante, et remplie de sollicitude pour ses œuvres.

Je ne me rends pas compte des accusations accumulées contre l'administration qui, à travers tant d'embarras, a su mener à terme la colonisation que j'appelle forcée et atteindre l'époque de l'immigration volontaire, base essentielle de toute vraie colonisation. Je ne m'explique ces accusations que par l'insouciance de l'administration à se défendre; celle-ci est-elle libre de ne pas répondre? Je ne le crois pas; il est de son devoir, dans l'intérêt de la chose publique, principalement quand il s'agit d'une colonisation comme celle de l'Algérie, de répondre, sans commentaires, par l'exposé des faits accomplis et de répandre ces exposés dans les campagnes, où se trouvent surtout les populations colonisatrices, afin de ne pas laisser accréditer des

idées qui, une fois enracinées dans l'opinion publique, la prédisposent contre les actes de l'autorité ayant trait à la colonisation. Je considère la publicité en matière de colonisation, comme le plus grand levier de cette œuvre difficile : j'entends par publicité moins ces gros livres de statistique qui sont lus par quelques savants et qui restent ignorés de tout le monde, que la publicité des résultats obtenus par certains colons expérimentés. Les Anglais, si connaisseurs des moyens pratiques, sont très-sobres de statistiques étendues sur ces matières, parce qu'ils savent qu'elles ne peuvent offrir un grand degré de confiance, le mouvement qui est le caractère essentiel d'une colonie, se prêtant peu à l'exactitude de ces documents; mais ils répandent à profusion, dans leur pays, de petits ouvrages adressés aux classes laborieuses, faisant ressortir les avantages qu'offrent les colonies aux individus qui veulent y aller; ils indiquent les moyens d'établissements, signalent les difficultés et les premiers obstacles contre lesquels les immigrants auront à se prémunir. C'est à l'aide de cette publicité que cette nation habile est parvenue à diriger annuellement plus de 100,000 immigrants anglais dans l'étendue de toutes ses colonies. C'est un genre de publicité analogue que je voudrais voir adopter chez nous, par le Gouvernement, avec les réserves que lui impose sa position officielle.

Je viens d'indiquer comment l'État fut amené à provoquer l'immigration en Algérie, des populations françaises, par des avantages et des encouragements sans lesquels ces populations n'y seraient pas venues. Je rappellerai aussi que j'ai désigné le résultat de cette immigration par le nom de colonisation forcée.

L'administration divisa les encouragements en quatre systèmes, qu'elle appliqua séparément aux diverses fondations de villages agricoles.

Le premier de ces systèmes consiste à former une petite propriété, composée d'une maison d'habitation évaluée à 1,500 fr., avec un terrain pour cour et jardin; une concession gratuite de 7 hectares de terre était attachée à chaque maison ; l'administration se proposait de faire défricher 4 hectares sur chaque lot, mais elle n'en fit préparer ainsi que deux. Ces travaux terminés, on cédait la maison à un colon au prix d'évaluation, avec la faculté de n'en payer le montant que sur les récoltes des trois premières années. Si, à l'expiration de ce terme, les obligations du colon n'étaient pas remplies, l'administration rentrait dans sa propriété purement et simplement.

Le colon était en outre aidé par des prêts de semences et de bestiaux.

Il n'existe que deux exemples de l'application de ce système, ce sont les villages de Saint-Ferdinand et de Sainte-Amélie, situés dans le Sahel, à quelques lieues d'Alger.

Le deuxième système d'encouragement s'appliqua surtout aux colonies militaires de Béni Méred et de Fouka, fondées par le maréchal Bugeaud, la première dans la Mitidja, entre Boufarik et Blidah, la seconde sur le littoral. L'administration créait tout, comme dans le premier système, avec ces différences notables qu'elle employait les futurs colons aux travaux de premier établissement, et qu'elle ne leur demandait aucun remboursement. L'obligation du mariage fut imposée à tous les militaires qui demandèrent à s'établir dans ces deux villages, le titre définitif de la concession ne pouvant s'acquérir que par ce moyen.

Ce deuxième système prévalut encore dans les entreprises des colonies agricoles de 1848.

Le troisième système d'encouragement diffère complétement des deux premiers; il consiste à donner aux colons une prime en matériaux s'élevant à une valeur de 800 fr. Ils étaient encore aidés par des avances remboursables en semences et en bestiaux.

L'administration exigea en retour de cette prime que le concessionnaire bâtit une maison sur son terrain situé dans l'intérieur du village, dans les premiers six mois de sa mise en possession, sous peine de se voir retirer la concession si cette condition n'était pas exécutée dans le délai prescrit. Le titre de propriété n'était définitif qu'après l'exécution de cette obligation et le remboursement des avances de semences, etc.

Le quatrième système d'encouragement consiste en une prime accordée au défrichement, variant de 40 à 100 fr. par hectare, suivant les difficultés vaincues. Ce système s'étendit peu à peu à tous les efforts utiles des colons.

Avant d'étudier chacun de ces systèmes d'encouragements, je crois utile d'indiquer comment l'administration procéda à la formation des villages agricoles, et l'aspect que présentent ces derniers.

La création des villages agricoles, dont la conception remonte au commencement de la grande guerre, c'est-à-dire vers 1840, fut conçue sur un plan d'occupation générale, qui devait aider à établir

notre domination sur le pays, en frappant les indigènes par notre audace, et en offrant des points de ralliement et de défense à nos colonnes. Ces motifs engagèrent l'administration à placer ces villages dans l'intérieur du pays, autour des villes soumises, sur les étapes de l'armée et sur toutes les futures grandes voies de communication. Ce plan, tout déplorable qu'il fut pour la colonisation, dont il plaça les premiers noyaux dans des conditions d'isolement très-nuisibles au développement rapide d'une pareille œuvre, avait cependant, à cette époque, une raison d'être, d'une part, dans la nécessité de convaincre les indigènes de nos intentions définitives sur l'usage de notre conquête, et de l'autre, dans les difficultés résultant de l'état de la propriété sur le littoral. On constata cependant, dans le pays, que ces créations permanentes produisirent, sur les indigènes, un effet très-avantageux à notre domination, en lui donnant un caractère définitif qu'elle n'avait pas jusque-là.

On comprend d'après ce qui précède que l'emplacement des villages ne fut pas toujours arrêté sur les points les plus salubres, ni sur les meilleures terres; mais on y a toujours eu égard, autant qu'on l'a pu. Quoi qu'il en soit, le choix du lieu étant fait, le génie militaire traçait le plan du village qui représente presque partout un parallélogramme, plus ou moins grand, pouvant contenir de quarante à soixante concessions de 5 à 10 ares. Ce carré était placé sur une éminence, dans le voisinage de quelques sources, au milieu d'un terrain domanial pouvant offrir des concessions de culture de 7 à 12 hectares pour chaque colon. Il était entouré par un fossé de deux mètres de profondeur sur trois de large à peu près, dont la terre jetée intérieurement formait un parapet. Ainsi défendu, le village était ensuite coupé par deux rues, se croisant au milieu et y formant une petite place, elles avaient issue sur la campagne par des portes et des ponts placés sur les fossés. Ce simple fossé d'entourage a toujours suffi pour protéger les habitants contre les agressions des indigènes; il est inutile de dire que tous ces travaux sont abandonnés et que le pays jouit aujourd'hui, sur tous ces points, de la plus grande sécurité. L'aspect des villages, comme on le voit par ce que j'ai dit, est à peu près le même pour tous, cette uniformité est monotone et n'attache pas l'homme au lieu qu'il habite, mais cette régularité disparaîtra bientôt par l'accroissement de la population, en même temps que les arbres dont chaque colon entoure sa maison en changeront

complétement la physionomie un peu roide. Ayant ainsi fait connaître la forme des villages et l'aspect qu'ils présentent, je vais étudier chacun des systèmes d'encouragements appliqués à la colonisation forcée qui ont contribué à les peupler.

Le premier, comme je l'ai indiqué, consistait à former une petite propriété et à la céder à un colon; ce qui le mettait dans la position d'un acquéreur vis-à-vis d'un vendeur. Il semble qu'une combinaison aussi naturelle devait réussir complétement, ce fut tout le contraire qui arriva. Je me suis attaché à bien connaître les causes qui avaient déterminé ce résultat inattendu. On doit les attribuer aux colons, à l'administration et aux choses elles-mêmes. Les colons qui vinrent habiter les villages de Saint-Ferdinand et de Sainte-Amélie appartenaient principalement à la race allemande que des motifs qui lui sont particuliers et que je constaterai plus loin rendent moins propre à la colonisation en Algérie, malgré ses habitudes d'immigration, que d'autres races d'origine plus sédentaire; mais en outre de ces motifs, il y en avait un plus général qui s'appliquait à tous les colons de ces villages, c'est le défaut d'ordre et de prévoyance dans les affaires, qualité indispensable qui ne s'acquiert que par la pratique et la connaissance des choses, et dont ces premiers colons étaient dépourvus. Ces hommes qui n'avaient jamais rien possédé se trouvèrent éblouis en quelque sorte par la nouvelle position qui leur était faite: ils crurent avoir tout gagné et pouvoir facilement s'acquitter de leurs obligations envers l'administration. Ils vécurent ainsi d'illusions, faisant de folles dépenses et renvoyant d'une année sur l'autre le payement des obligation échues, jusqu'au jour où ils durent compter définitivement.

L'administration avait eu le tort de mettre l'individu en jouissance immédiate de la propriété, sans exiger à l'avance, soit une partie du prix de vente, ou un fermage d'une ou deux années, afin d'apprendre à cet homme à quel titre il entrait dans les avantages de la propriété et de lui enseigner à s'en servir; d'un autre côté, l'administrationd étruisait l'avantage de ses premières faveurs, en enlevant tous moyens d'émulation par une clause rigoureuse du contrat, qui disait que l'immeuble ferait retour au domaine purement et simplement, au terme expiré, si, à cette époque, toutes les obligations n'étaient pas remplies. On privait ainsi le concessionnaire de la plus-value de son travail.

La cause majeure qui, à mon avis, s'opposa à la prospérité de Sainte-Amélie et de Saint-Ferdinand, réside dans les choses, dans la maison que le colon trouva bâtie, dans les deux hectares qu'il trouva défrichés et dans la promesse qu'on lui fit de lui en défricher deux autres. Sans expérience des choses, sans pouvoir apprécier la valeur des avantages qu'on lui accordait, puisqu'il n'avait jamais possédé, il trouva naturel de jouir de ce qu'on lui mettait dans les mains, et non content de ces faveurs, il se plaignit que l'administration n'en avait pas assez fait. Au lieu d'étendre lui-même ses défrichements, il attendit qu'elle vînt compléter les quatre hectares qu'elle avait promis de faire défricher.

Ce système avait contre lui de tout donner à des concessionnaires inhabiles et de les laisser à eux-mêmes, sans encouragements, sans direction jusqu'au terme fatal de leurs engagements, sans qu'ils eussent compris préalablement à leur entrée en jouissance à quel titre ils devenaient propriétaires.

Ces colons ont été remplacés par quelques hommes intelligents qui se sont rendus adjudicataires de leurs concessions, et qui emploient les premiers possesseurs comme fermiers, ouvriers ou manœuvres.

Le second système d'encouragement fut appliqué à la colonisation militaire. Cette idée vaste et féconde du maréchal Bugeaud, qui aurait dû produire de grands résultats, tomba après un premier essai pour avoir été trop exclusive. Le maréchal voulait créer dans le pays une ligne de colonies militaires, qui aurait formé un cordon de défense contre l'incursion des Arabes, et qui eût assuré la tranquillité de notre conquête. Ce projet devait s'exécuter aux frais de l'État. D'après ce système, toutes les terres comprises entre le littoral et la ligne des colonies militaires, étaient réservées à la colonisation civile, sans secours de l'État. La colonisation militaire fut appliquée à Béni-Méred et à Fouka. Le maréchal Bugeaud fit choisir des hommes de bonne volonté parmi les militaires habitués au climat par un séjour en Afrique de plusieurs années; on les réunit sur l'emplacement désigné pour les villages où on les occupa, en commun, au défrichement du sol et aux travaux de premier établissement; on les aida dans ces diverses occupations par des corvées; le génie fut chargé de construire les maisons et d'assurer les moyens de défense. Les futurs colons étaient exemptés de service et jouissaient des indemnités de vivres

de campagne : rien n'avait été négligé par l'auteur du projet, pour le faire réussir. Les colons furent engagés à se marier; les femmes devaient recevoir la ration pendant une année; mais le mariage devait être contracté dans la colonie, sans que le colon pût se rendre dans ses foyers pour y chercher sa compagne. Cette condition accomplie lui donnait le titre définitif de propriété qui y était en quelque sorte attaché.

La colonie militaire, ainsi entendue et appliquée, portait en elle des germes d'impuissance qui la firent abandonner après le départ du maréchal. Cependant, si cette idée avait été modifiée, comme n'aurait pas manqué de le faire son auteur, je suis convaincu qu'elle aurait donné des résultats immenses. C'est à mon avis le mode le plus sûr et le plus efficace de colonisation forcée. Mais il fallait introduire dans la réunion des individus qui la composent, des éléments essentiels, qui ne se rencontrent pas dans notre organisation militaire. Ces éléments se trouvent dans la famille et on devait l'implanter auprès des colonies militaires, pour faciliter des unions morales et lier entre elles immédiatement et intimement toutes les individualités de cette société naissante. Il aurait fallu réserver une part assez forte, dans ces fondations, à l'élément civil qui serait devenu pour les colons militaires le plus puissant encouragement à se fixer sur le sol.

Je crois qu'il ne convenait pas de choisir les colons à l'avance, mais qu'il valait mieux faire appel à toutes les bonnes volontés, auxquelles on aurait donné à défricher un terrain suffisant pour le nombre de familles à établir, calculé sur une moyenne de dix hectares pour chacune d'elles, en abandonnant aux travailleurs de bonne volonté une part dans le produit des récoltes ou en leur donnant une petite indemnité journalière. L'excédant du produit eût été applicable à la construction des maisons pour loger les colons, ou mis en réserve pour acheter des matériaux propres à ces constructions et qui eussent été délivrés aux colons, pour qu'ils les missent eux-mêmes en usage. Ces travaux préliminaires achevés, on aurait ménagé un tiers des concessions à délivrer, pour les distribuer à des familles connues, les deux autres tiers seraient restés pour les militaires de bonne volonté qui se seraient présentés. Les familles civiles auraient pu être choisies parmi celles des militaires colons, qui l'auraient demandé. En procédant de cette manière on arrivait à donner à ces

jeunes sociétés plus d'homogénéité et des facultés immédiates d'accroissement graduel.

Les unions qui seraient résultées de la combinaison de ces deux éléments, dans la formation des colonies militaires, auraient présenté des gages de moralité qui eussent fait supporter avec plus de résignation les difficultés que les colons eurent à traverser pendant les premiers temps où ils durent commencer à vivre avec leurs propres ressources. Ce moment fut fatal aux colonies de Fouka et de Béni Méred; des désordres ne tardèrent pas à s'introduire dans ces unions forcées; le dégoût suivit ces symptômes de démoralisation, et cette expérience, si près de réaliser les vues du fondateur, manqua par l'effet des causes restrictives du mariage obligatoire, sous la condition déterminée, qu'il se ferait dans la colonie.

Cette crise ne fut pas de très-longue durée pour Béni Méred; les plus découragés quittèrent le village au nombre de quinze ou vingt; ils furent remplacés par des colons civils; les autres peu à peu reprirent leurs travaux accoutumés. Ce village est aujourd'hui un des plus prospères de la province d'Alger; il se composait à l'époque de sa fondation de soixante-six colons militaires, il compte aujourd'hui quatre-vingt-treize familles ou feux, parmi lesquelles cinquante appartiennent aux colons fondateurs. Fouka n'a pas eu le même bonheur, presque toute la population primitive, composée de colons militaires, a quitté le village; elle est aujourd'hui remplacée par des colons civils qui profitent de ce qui a été fait par leurs prédécesseurs.

Le troisième système d'encouragement procédait d'une idée toute différente de celle des deux premiers systèmes et beaucoup plus féconde dans ses résultats. Il consistait, ainsi que je l'ai dit, en une prime de matériaux, en prêts de bestiaux et de semences, et dans le don gratuit d'une concession de terre de 7 à 10 hectares. Le concessionnaire était tenu de construire une maison dans les six mois de sa mise en possession.

Au moyen de cette prime en nature, l'administration vient également en aide aux colons, mais d'une manière plus judicieuse; elle le met à même de faire quelque chose, s'il est intelligent, mais elle ne lui constitue pas sans connaître sa capacité, un moyen assuré d'existence, qui a pour inconvénient de l'éloigner de tout travail pénible et de l'habituer à toujours compter sur les ressources de l'administration.

La condition de rigueur, imposée dans le principe au colon pour le forcer à construire sa maison dans un délai très-rapproché, avait été adoptée par l'autorité supérieure, dans l'intérêt des familles qui venaient s'établir en Afrique, afin de les soustraire plus vite à l'insalubrité et aux effets pernicieux d'un climat nouveau. Cette mesure utile devint pour un grand nombre de colons la cause de leur ruine, par l'application rigoureuse qu'en firent les employés subalternes, dans tous les cas où l'esprit qui avait dicté cette mesure aurait dû l'adoucir. C'est ainsi que les colons, arrivant quelque temps avant la saison pluvieuse, furent contraints de construire immédiatement leurs maisons, dont les murs s'écroulèrent, avant qu'elles ne fussent terminées, sous la violenee des pluies torrentielles qui tombent dans cette saison. Presque tous les malheureux qui, après avoir dépensé la meilleure partie de leurs ressources, furent ainsi éprouvés au début de leur établissement, quittèrent la colonie, emportant à la place de leurs espérances déçues la haine du pays, théâtre de leur ruine. Les plus heureux d'entre eux, c'est-à-dire ceux qui, dans cette saison, parvinrent malgré les pluies, à élever leurs maisons, furent obligés d'y employer tous leurs moyens, et se trouvèrent dans la nécessité de recourir à des emprunts usuraires, pour se procurer des moyens d'existence et la faculté de mettre en valeur. Cette ressource momentanée, offerte aux colons par l'usure, ne pouvait leur profiter, et lorsque par un travail pénible, ils étaient parvenus à mettre leurs terres en état d'être cultivées, le prêteur venait réclamer ses avances, et faisait exproprier le propriétaire s'il ne pouvait satisfaire à sa demande.

Les colons jouissaient aussi, sous ce système, des avances de bestiaux et de semences.

Ce fut sous l'action de ce troisième système d'encouragement, modifié quelquefois, mais conservant toujours le caractère des primes en nature, accordées à des travaux à faire, que s'élevèrent presque tous les villages agricoles établis dans le Sahel et dans la plaine de la Mitidja.

La prime en argent qui constitue le quatrième système d'encouragement s'appliqua d'abord au défrichement; l'administration satisfaite des résultats qu'elle obtenait, l'étendit peu à peu à tous les travaux utiles entrepris par les colons, et arriva à former un vaste système qu'elle appliquait partout où il était nécessaire de stimuler

l'énergie des colons contre les difficultés premières, ou bien de les engager à entrer dans des voies nouvelles. Les exemples les plus surprenants de l'effet de ce système, sur les développements de quelques villages, se rencontrent dans la plaine de la Mitidja; le plus remarquable est donné par Mouzaïa-ville, situé à quelques lieues de Blidah. Ce village, fondé en 1848, a été peuplé par une réunion de familles, qui n'apportèrent que leur bonne volonté dans l'entreprise et l'espoir de se créer un établissement sous l'empire des avantages de la prime accordée aux défrichements.

L'administration les employa aux travaux de défense de leur village; elle fit construire un aqueduc pour conduire l'eau d'une petite source, assez éloignée, dans l'enceinte du village. Ces gens commencèrent par se bâtir des huttes en terre et en feuilles, et se mirent avec ardeur à leurs défrichements. Quand le besoin les pressait trop ils allaient faire quelques journées au loin, puis rentraient avec leurs petites économies et se remettaient à travailler à leurs maisons et à leurs champs. En moins de trois années, chaque famille se trouva pourvue d'une maison bien bâtie, d'un jardin enclos, avec un puits en pierres sèches et d'une concession de six hectares défrichée et cultivée aux deux tiers de son étendue.

La population de Mouzaïa-ville est de 350 individus, formant un total d'environ 150 feux, sur lesquels on compte 17 étrangers, 13 Alsaciens, 37 habitants des départements du Nord, et 83 des départements du Midi; parmi ceux-ci, les riverains du Rhône et de la Saône sont en plus grand nombre. Le maire me disait que sur 900 hectares défrichés dans les concessions du village, il y en avait 350 cultivés en céréales et près de 250 qui l'étaient en petites cultures, telles que tabac, fèves, haricots, etc. Malgré ce travail énorme, la propriété n'a aucune valeur dans ce village, et il en est à peu près de même dans tous les villages de la Mitidja et quelques-uns de ceux du Sahel, en raison de l'éloignement de ces établissements des villes du littoral, où se concentre tout le mouvement commercial de la colonisation européenne. Chacun espère que cet état changera avant peu, par suite des avantages nouveaux donnés à l'Algérie, par la loi des douanes. Je doute que ces villages éloignés participent d'ici à longtemps à ces avantages autrement que par le meilleur prix donné à leurs produits. Le fonds lui-même ne recevra pas une plus-value sensible, parce que la concurrence se portera principalement sur les pro-

priétés du littoral, où beaucoup sont incultes, encore aujourd'hui.

On voit par ce qui précède tout ce que ce dernier système d'encouragement avait de supérieur aux autres, sans qu'il soit nécessaire de le faire ressortir, et comment l'administration en étendit le bénéfice à tous les efforts des colons, qui trouvent dans les avantages temporaires qu'il leur procure, un soulagement à leurs débours; qui leur permet de lutter contre la concurrence des pays plus anciennement constitués, où la propriété n'a plus les embarras incombant à la première mise en valeur d'un sol vierge.

L'administration de la guerre, en persévérant dans son œuvre, malgré tous les obstacles, toutes les difficultés, et malgré toutes les déceptions qui tiennent au vice primordial de ce système de colonisation, est parvenue à créer dans la seule province d'Alger, en moins de huit années, vingt-six villages agricoles, que j'ai presque tous visités.

Ces villages sont, dans le Sahel :

Saint-Ferdinand et Sainte-Amélie, créés sous l'empire du premier système d'encouragement.

Béni-Méred et Fouka, colonies militaires dont j'ai rapporté l'histoire en rendant compte du deuxième système d'encouragement.

Chéraga, Ouled-Fayet, Saoula, Baba-Hassen, Crescia, Douaouda, Zéralda, Mahelma, Sidi-Ferruch : ces neuf villages, ainsi que ceux de la plaine de la Mitidja, ont tous été fondés à l'aide des encouragements en nature du troisième système.

Le premier de ces villages, Chéraga, fondé en 1842, renferme avec le hameau de Aïn-Benian, qui en dépend, une population de soixante feux, quarante pour Chéraga lui-même et vingt pour Aïn; la population totale est de 600 âmes dont la moitié appartient au département du Var. C'est un exemple d'aptitude collective très-important fourni par une population agricole de France très-peu portée à l'immigration, quoiqu'elle jouisse à un très-haut degré des qualités nécessaires pour s'établir dans les pays chauds.

On compte, dans la plaine de la Mitidja, neuf villages agricoles créés à l'aide des mêmes encouragements en nature :

Fondouk, l'Arba, Souma, Dalmatie, Joinville et Montpensier à la porte de Blidah, Chiffa, Mouzaïa-Ville, dont j'ai parlé et le Fort-de-l'Eau, création toute récente, dont je parlerai plus loin.

Parmi ces villages, les plus remarquables sont Souma et Dalmatie. Le premier de ces villages fut formé par une réunion fortuite de colons

ayant en moyenne des ressources pécuniaires s'élevant à 2 à 3000 fr. Toutes les maisons y sont à un étage; la plupart des colons y cultivent des orangers et des mûriers; ils y greffent beaucoup d'oliviers. La population est très-mélangée d'origine; elle se compose de vingt-cinq chefs de famille, et forme un total de soixante personnes, neuf du Nord, dix du centre, quarante-quatre du Midi, trois Italiens et six familles espagnoles engagées sur des fermes.

Le second village, Dalmatie, reçut à son origine un grand nombre d'Alsaciens et d'Allemands, qui furent obligés de l'abandonner pour les motifs que j'ai déjà rapportés en parlant des colons de Saint-Ferdinand. C'est à peine si on rencontre encore le tiers des colons fondateurs parmi les habitants actuels de Dalmatie.

Si les débuts de cette population ont été pénibles, la suite a bien répondu à la persévérance de ceux qui y sont restés; je ne connais pas de village plus joli et où toutes choses soient de meilleure apparence. Les concessions y sont de 10 hectares tous défrichés et cultivés en partie. La population totale est de 280 personnes formant environ 55 familles composées de 20 Allemands, Flamands et Francs-Comtois; de 19 des bords du Rhône et 17 du centre de la France et du Languedoc.

En dehors de ces villages agricoles, l'État encouragea par des concessions gratuites et les subventions déjà indiquées, la fondation de maisons religieuses dont les membres se livrent à l'agriculture. C'est ainsi que les pères Trappistes ont fondé, en 1840, un magnifique établissement de leur ordre, à Staouëli, sur une concession de 1,000 hectares. Après avoir beaucoup souffert du climat et des défrichements, ils parvinrent, à l'aide des modifications indispensables apportées à la rigueur de la règle, à supporter parfaitement le travail en plein air.

D'autres établissements religieux se sont fondés aux environs d'Alger, dans le but d'élever aux travaux de l'agriculture les orphelins de France et de la colonie, d'une part, et les jeunes détenus de l'autre; dans le but de préparer pour ce pays des éléments de colonisation tout formés, habitués au climat, qui se considéreront comme les enfants du sol sans avoir jamais le désir de le quitter. Les résultats obtenus à l'orphelinat de Ben-Aknoun, par le révérend père Brumault, ont, à mon avis, décidé la question de l'application de ces jeunes forces dans l'intérêt de la colonisation, à la condition que

l'État leur fera les mêmes faveurs qu'il accorde aux immigrants. Un des résultats les plus remarquables obtenus dans cet établissement, c'est l'absence de mortalité parmi les 400 enfants qui y sont élevés, quand, de toutes parts, on accuse le pays de leur être fatal. Dans les derniers dix-huit mois, il n'était mort qu'un enfant non vacciné, atteint de la petite vérole.

A Elbiar, le même succès a été obtenu avec un élément moins bon : la maison est consacrée à l'éducation et à la réforme des jeunes détenus.

Les institutions pour les orphelines présentent les mêmes avantages de santé, mais il paraît que ces enfants n'y sont point élevées dans les pratiques du ménage et des travaux ruraux qui incombent à leur sexe, dans les petites fermes, où ces orphelines finiront par s'établir. Il serait dangereux de les laisser continuer dans la voie de couture et autres travaux d'aiguille, car on les éloignerait de leur destination et on élèverait pour les villes des éléments de prostitution et de misère. De nouvelles créations religieuses se forment partout; elles portent toutes en elles un principe d'utilité publique qui les recommande particulièrement à l'autorité supérieure du pays et qui fait désirer que le bienfait de pareils établissements soit étendu à toutes les colonies de la France, où l'État peut disposer de grands domaines.

En outre de ces villages et des établissements religieux, dix ou douze villages se sont successivement formés dans la banlieue d'Alger à des époques diverses; la plupart sont étrangers à la période de colonisation et appartiennent à celle de l'occupation. Ils sont, en général, plus peuplés que les villages agricoles que j'ai passés en revue. La culture maraîchère y est à peu près dominante; cependant, Dély-Ibrâhîm, Birkadem, Boufarik et quelques autres sont des centres de grande culture.

Je terminerai ici l'étude des quatre systèmes d'encouragements appliqués par l'État pour attirer l'immigration européenne dans l'Algérie par l'appréciation succincte des chiffres des familles agricoles qui sont définitivement établies dans la seule province d'Alger. J'ai dit que la moyenne des familles par village était de 50 qui, pour les vingt-sept villages du Sahel et de la Mitidja, donnent un chiffre de 1,350 familles, calculées à 5 personnes en moyenne et formant un total de 6,750 individus.

Les dix villages situés dans la banlieue d'Alger, d'une création

antérieure aux villages agricoles, sont plus peuplés que ces premiers quoique le chiffre des familles soit le même; la différence en plus provient de la population flottante qui y est plus considérable. La moyenne de 7 individus par famille m'a été donnée comme la plus vraie. On trouve 500 familles pour la composition de ces villages, donnant 3,500 individus formant, avec les 6,750 d'autre part, un total de 10,250 personnes de tous âges s'occupant d'agriculture et vivant exclusivement des produits du sol. Résultat bien satisfaisant, à mon avis, quelles que soient les pertes et les déceptions qu'on ait pu éprouver pour l'obtenir.

Les premières familles qui répondirent à l'appel du gouvernement appartiennent aux races européennes qui, à travers tous les temps, ont conservé l'habitude de l'immigration, en la modifiant suivant les circonstances; passant successivement de l'état d'immigration conquérante à celle de modestes pionniers de la civilisation; marquant d'ailleurs toutes les phases de ce mouvement par le sacrifice perpétuel des individus, soit qu'ils meurent victimes de la guerre contre les hommes, soit qu'ils succombent dans la lutte contre les éléments avec lesquels seulement, aujourd'hui, ils ont à compter. Ces races appartiennent à l'Allemagne septentrionale qui, annuellement, fournit des immigrants pour les terres vierges, situées à l'ouest, sur le continent américain, comme si la marche de la civilisation était fixée dans un éternel mouvement d'Orient en Occident, portant ainsi sur toutes les parties du monde l'influence de la civilisation chrétienne appelée à devenir la loi universelle. Ce fut une fraction de ce mouvement qui, dès 1832, se rendit en Algérie à l'appel du gouvernement et qui se fixa sur plusieurs points de la conquête, notamment aux environs d'Alger, à Dély-Ibrâhîm, Douera, Boufarik. Cette population se trouva là hors de sa voie; au lieu de rencontrer des familles d'une même origine déjà établies, un climat semblable à celui du pays natal, elle y trouva une population ennemie, une vive lumière, peu ou pas d'humidité, et au lieu du travail paisible d'un défrichement dans la forêt, les craintes de la guerre, l'incertitude sur la propriété qu'il fallait élever, jointes à des difficultés d'acclimatement, rendu plus incertain par la différence des usages et des objets de consommation auxquels elle n'était pas habituée. Je ne crois pas, comme on le suppose, que l'Algérie soit la limite méridionale où les races du Nord, et surtout celles de l'Allemagne, puissent se déve-

lopper. Je suis persuadé, au contraire, qu'elles réussiraient bien partout si les habitudes qu'elles apportent avec elles ne constituaient un premier obstacle très-sérieux La preuve de ceci, c'est que leurs enfants orphelins, et le nombre en est grand, qui sont élevés dans les orphelinats de l'Algérie, sont tout aussi bien portants que les enfants d'une origine plus méridionale.

Les deux causes qui amenèrent l'insuccès de l'immigration allemande de 1832 et qui arrêtèrent le mouvement de ce peuple vers l'Afrique, furent, d'une part, les habitudes hygiéniques qu'elle apportait, et, de l'autre, l'instabilité de la propriété. La rigueur des climats qu'habitent ces peuples les porte à faire un usage fréquent des boissons fermentées, moins excitantes que le vin, que ces contrée sne produisent pas; comme ces boissons n'ont pas un excitant immédiat, ces populations y joignent les liqueurs distillées, dont l'action, tempérée par le climat, ne leur occasionne pas d'incommodités graves. Il naît de ces circonstances, des habitudes de consommation qui nuisent à l'acclimatement dans les colonies méridionales, où ces besoins sont surexcités par un travail pénible, sous une chaleur élevée. La qualité des boissons auxquelles ils ne sont pas habitués et qui entretiennent leurs penchants, les expose à tous les dangers de l'ivresse, dans ces contrées, tels que l'insolation résultant du sommeil au soleil, les dyssenteries occasionnées par un sommeil sur le sol, à la fraîcheur des nuits, accidents qui conduisent à la misère, aux maladies et à la mort. Les hommes de ces races sont d'ailleurs laborieux lorsqu'ils sont revenus du premier étonnement dans lequel les jette la vive lumière et les extrêmes d'aridité et de fécondité par lesquels passe le pays chaque année. Telle est la cause première qui s'est opposée à l'acclimatement immédiat des races allemandes du Nord, en Algérie.

Mais il est une autre cause qui a nui à l'établissement particulier de beaucoup d'individus et qui a jeté le découragement chez tous. On sait combien était vague la délimitation de la propriété; il en est résulté qu'après avoir établi ces familles allemandes sur des terrains que l'administration croyait appartenir au domaine public, on fut obligé de les déposséder en faveur de propriétaires qui vinrent en réclamer plusieurs parties en justifiant de leurs droits. Cette espèce d'expropriation de quelques portions de concessions déjà travaillées ne fut pas autrement indemnisée que par des compromis passés entre

les parties intéressées. Cette incertitude sur leurs droits ébranla le courage et la confiance de ces colons, qui cherchèrent dans une autre voie moins hasardeuse une existence plus assurée. La concentration des troupes dans des camps aux environs d'Alger leur en fournit les moyens : ils se firent cabaretiers. Depuis, ils ont dû reprendre le travail des champs par suite de l'éloignement des troupes; la plupart vivent misérablement sur la portion de terre qui leur est restée après les nombreuses restitutions auxquelles ils furent condamnés.

Après cette race qui vint en corps chercher à s'établir en Algérie, dont les membres isolés se rencontrent dans tous les villages agricoles et qui en définitive forment encore un noyau très-considérable dans la population européenne de la province d'Alger, arrivèrent, à l'incitation du gouvernement, après la pacification du littoral de la Mitidja, de nouveaux éléments de population composés par les nombreuses nationalités locales de la France, parmi lesquelles se distinguent les riverains du Rhône et de la Saône, depuis Châlons jusqu'à la Méditerranée. Le village de Chéraga offre l'exemple le plus complet de cette nouvelle immigration, par l'unité d'origine des colons provenant presque tous du département du Var, par la rapidité de ses développements, par l'étendue des terres défrichées et mises en culture et par la santé générale de la population. Puis vinrent les Béarnais, dont la colonie de Beni Méred est l'expression collective la plus complète comme aptitude des Basques à la colonisation en Algérie. Ce village, placé au milieu de la Mitidja, entre Boufarik et Blidah, ayant par conséquent à subir les influences miasmatiques des marécages de cette plaine, n'a eu aucun de ses fondateurs emporté par suite des fièvres malignes occasionnées par ces miasmes. Chéraga et Beni Méred furent peuplés, le premier par un propriétaire du Var, établi dans ce village, qui appela autour de lui une population de son pays; Beni Méred par le commandant militaire chargé de la conduite de cette colonie; Béarnais lui-même, il réunit autour de lui soixante-six militaires basques. En dehors de ces deux exemples, les nationalités qui les fournissent se rencontrent dans tous les autres villages où elles forment presque toujours majorité. Dans tous les cas elles se rangent parmi les colons qui ont réussi.

Pour se rendre bien compte de ces faits, qui détruisent l'idée exclusive de l'aptitude individuelle, pour admettre près d'elle l'aptitude

collective, que plusieurs personnes repoussent, il faut rechercher dans les habitudes hygiéniques des populations, les causes déterminantes de leur prompte assimilation aux exigences d'un pays nouveau. On en a une preuve très-remarquable dans les deux origines que je signale comme particulièrement propres à la colonisation de l'Algérie. On trouve chez les Basques des habitudes d'émigration qui les portent à quitter leur pays ; les populations méridionales avoisinant la Méditerranée au contraire sont particulièrement sédentaires et préfèrent le pays natal à tout autre. Les uns et les autres sont cependant remarquables par des habitudes de sobriété et par l'ambition de la propriété qui les possède ; ils sont également propres à la colonisation. En comparant les habitudes de ces deux races, et en y ajoutant les conditions de climatologie sous lesquelles elles vivent, on saisit immédiatement tous les avantages qu'ont ces dernières sur la race allemande du Nord, en comprenant dans cette désignation toutes les origines en dehors de la zone où la vigne est cultivée pour ses produits œnophiles. Ces deux races mêlées à des origines diverses, constituent la classe des colons qui, sans autre ressource que ses aptitudes et les secours de l'État, a su par le travail, et la persévérance, se créer une position satisfaisante dans la colonie. A côté de cette classe, s'en trouve une autre d'origines très-mêlées, composée par des petits propriétaires et des fermiers de France, occupés à faire valoir eux-mêmes leurs propriétés ou celles d'autrui, qui pour profiter des faveurs de l'État et s'agrandir tout d'un coup, vinrent après avoir réalisé quelques avances, se fixer dans les villages agricoles où plusieurs reçurent des concessions plus étendues que celles qui étaient communément données. Ces colons habitués à compter et à ne rien laisser de ce qu'on pouvait prévoir au caprice du hasard, parvinrent, à force de persévérance et de soins, à développer leurs établissements. On doit à leur méthode d'examen, à leur intelligence aidée par les expériences pratiques faites au jardin d'essai, sous l'habile direction de M. Hardy, d'avoir fixé les opérations de l'agriculture en Algérie sur des bases rationnelles, qui éviteront dans l'avenir à tous les nouveaux colons les fautes de l'inexpérience.

A côté de ces faits d'aptitudes collectives ou individuelles fournis par ces deux classes de colons sérieux, se rencontrent des faits opposés d'inaptitudes collectives données par des populations qu'à tous égards on jugerait propres à la colonisation. Ces faits sont fournis

par les Ariégeois et les Gascons, qui, après s'être rendus en Algérie en grand nombre, sont rentrés en France découragés par l'insuccès de leurs efforts.

Auprès des Français, qu'on accuse à tort de ne pas savoir coloniser, il se trouve d'autres nationalités qui, quoique étrangères à la nôtre, ont cependant des affinités avec nous par une parenté de race et par une religion commune. Ce sont les Italiens et les Espagnols, qui plus voisins que nous de notre possession, ont aussi plus d'aptitudes pour s'y établir; ils sont sobres, ils connaissent les cultures propres au climat de l'Algérie. Je crois qu'on doit faire une grande place à ces peuples dans notre colonie, aujourd'hui surtout que débarrassée de la colonisation forcée, arrivée à une heureuse fin, l'État devra consacrer ses moyens d'action aux travaux d'utilité générale, laissant à l'intérêt privé le soin de féconder le reste. Il faut appeler tous les peuples de la Méditerranée à se fixer en Algérie avec les mêmes avantages que nos nationaux. Par cette mesure, l'État attirerait non-seulement des hommes, mais encore des capitaux. L'île de Minorque fournit une population remarquable par des qualités essentielles, sobre, active, intelligente, douce de mœurs et sincèrement religieuse; on peut dire qu'elle est exempte de vices.

L'administration, qui pour la première fois s'est départie en 1849 de son système exclusif contre les étrangers, a fondé sur le bord de la mer, au Fort-de-l'Eau, un village de ce nom composé de soixante familles mahonnaises, auxquelles elle se contenta de donner la terre, d'ouvrir une route et d'avancer des bestiaux et des semences. On a pu juger le mérite de cette concession par les excellents résultats obtenus par cette population; en dix-huit mois, chaque famille avait élevé une maison, construit un puits et défriché les deux tiers d'une concession de 10 hectares. Des faits de cette nature parlent plus haut que toutes les théories; il est vrai de dire que la plupart de ces familles habitaient l'Algérie depuis plusieurs années, où elles vivaient comme fermières sur des biens aux environs des villes; leur exemple excitera l'émulation chez leurs compatriotes, et je suis sûr que l'immigration qui en résultera, si elle est sollicitée aux mêmes conditions, procurera une population d'élite à cette province.

Il est vrai qu'à côté des Mahonnais, les Espagnols du continent qui en temps ordinaire abordent dans la colonie, présentent des habitudes contraires, et la paresse et l'apathie semblent le trait principal

de leur caractère; cependant tous ne sont pas ainsi et l'immigration qui suivit la disette de 1849 avait amené à Alger environ deux mille Espagnols dont l'exemple aurait entraîné un plus grand nombre. Parmi les familles qui vinrent alors chercher des secours contre la famine, se trouvaient beaucoup de cultivateurs et de gens laborieux qui se répandirent dans les villages agricoles où ils se fixèrent, soit comme fermiers, soit comme journaliers. Ce nombre considérable d'ouvriers jetés subitement dans la campagne fit baisser immédiatement la main-d'œuvre, qui de 2 francs où elle était fixée, descendit à 1 fr. Ce prix de la main-d'œuvre ne dura pas longtemps; l'administration effrayée du premier chiffre d'immigrants, craignant qu'ils ne restassent à sa charge, prit la résolution d'arrêter le mouvement qui devait en amener un plus grand nombre; elle voulut savoir avant ce que deviendraient les premiers arrivés; en conséquence elle écrivit aux agents consulaires de France, dans les ports d'Espagne, de s'opposer à cette émigration. La baisse des prix de journée s'arrêta, et remonta bientôt à 1 fr. 50 c. et 1 fr. 75 c.

On voit par tout ce qui précède combien l'administration de la guerre a dû apporter de persévérance et de sollicitude pour faire grandir la colonisation forcée dans l'Algérie; j'ai indiqué les moyens qu'elle employa et les résultats satisfaisants qui en furent la fin. L'étude de ces renseignements ne serait pas complète, si je n'indiquais aussi l'opinion générale des colons consciencieux qui après avoir passé par toutes les péripéties de la colonisation ont pu en apprécier les défauts. Je dois dire d'abord, qu'aucun d'entre eux ne s'est rendu bien compte de l'obstacle primitif inhérent au système forcé que l'État avait été amené à suivre, ne pouvant décider autrement l'immigration des populations dont il avait besoin; cet obstacle primitif est senti lui-même très-légèrement par les employés secondaires de l'administration.

Il est résulté du faux point de vue d'où colons et employés secondaires voyaient les choses, des effets déplorables pour les suites de cette opération; les premiers attribuaient au mauvais vouloir ou à l'ignorance des employés ce qui souvent dépendait des choses elles-mêmes, tandis que les derniers taxaient les colons d'exigences et de méchanceté.

Un habitant du Sahel, très-recommandable, me disait: «Il est difficile de rencontrer plus de bonne volonté de la part d'une administra-

tion supérieure et plus d'inhabileté pratique de la part de ses agents. Toutes les mesures étaient bien conçues théoriquement, elles manquaient souvent dans leurs applications par la faute des agents chargés de les mettre à exécution. Je suis venu, ajoutait-il, ainsi que plusieurs autres avec quelques capitaux que je désirais ne pas compromettre. L'habitude de l'agriculture en me donnant l'expérience, m'avait fait connaître la valeur de l'opportunité et de la régularité dans les opérations agricoles; l'obligation de vivre par nos produits et de sauver notre argent, nous rendaient pressants à solliciter pour que les avances de l'État nous fussent faites en temps opportun et pour qu'on exécutât tout ce qui nous avait été promis. Nos demandes réitérées étaient importunes à certains agents avec lesquels nous étions en rapport, ils nous signalaient comme des gens brouillons n'étant jamais satisfaits. Les titres de concessions devaient nous être délivrés immédiatement après que les conditions qui nous étaient imposées étaient remplies; ils ne nous furent remis que dans ces derniers temps. On nous laissa ainsi exposés au danger d'être expulsés de nos propriétés comme cela avait eu lieu à Dély-Ibrâhîm, en faveur de propriétaires ayant des titres réguliers, au mépris des droits que nous avions acquis, par la mise en valeur de ces terres en friche. C'est à travers toutes ces peines, toutes ces incertitudes et malgré les embarras que nous suscitaient les organes trop multipliés d'une administration trop compliquée, que nous sommes parvenus à nous établir. »

J'ai recueilli les mêmes observations, dont il faut excuser la vivacité, dans plusieurs villages que j'ai visités; je n'ai entendu nulle part une plainte sérieuse ni contre les mesures elles-mêmes, ni contre les intentions de l'autorité; mais partout on m'a répété ce que j'ai rapporté contre les applications pratiques et contre l'antagonisme qui s'éleva entre les employés appelés plus immédiatement à s'occuper de la colonisation, dont les attributions mal définies, en se heurtant, amenaient des rivalités préjudiciables aux intérêts qu'ils étaient chargés de diriger en les éclairant.

Si j'examine les choses que les colons considèrent comme les plus indispensables à leur premier établissement, je reconnais qu'elles se rattachent à tout ce que j'ai passé en revue. Cependant les plus importantes à leurs yeux sont : Allotissement et bornage exact du lot de concession, délais intelligents pour l'exécution de leurs obligations,

prêts de semences et de bestiaux en temps opportun, avec un bon système d'encouragements.

A ces quatres choses principales ils en ajoutent une cinquième, le droit de parcours sur un terrain communal évalué au cinquième des concessions de la commune, afin de pouvoir cultiver toutes les terres qui leur ont été données, sans en réserver pour le pâturage de leurs bestiaux, et ensuite pour qu'ils puissent étendre un jour leur propriété par l'achat de ces terres.

D'après ce qui précède, je considère la colonisation forcée comme arrivée au terme de l'action qu'elle doit exercer sur le développement de la population européenne en Algérie. Maintenir ce système même dans ses termes les moins onéreux, serait une faute qui éloignerait l'immigration volontaire pendant la durée de l'expérience. A l'État désormais la part qui lui incombe, aux immigrants celle qui leur revient. Au premier les travaux d'un intérêt général, tels qu'ouverture de grandes routes, allotissements, canaux et un bon système d'encouragements. Aux seconds, la garantie de la propriété, acquise par le capital à un maximum fixé à l'avance pour les terres en friches, et par le travail, sans lequel l'État aura toujours le droit de la reprendre. Je propose de passer par-dessus le dernier terme de la colonisation forcée qui est le don gratuit du sol, et de lui substituer le premier acte de la vraie colonisation, qui est la vente à un maximum fixé à l'avance pour toutes les terres en friches dans le rayon des centres agricoles. Je voudrais qu'on profitât ainsi tout de suite de la confiance répandue chez toutes les populations par la loi de douanes et par des conditions économiques nouvelles.

Cette vente de la propriété aura pour avantage certain, si on a le soin d'en exiger l'exploitation par des mesures particulières, d'appeler dans le pays des hommes sérieux qui, engagés avec eux-mêmes par le capital placé, emploieront tous leurs efforts pour en tirer bon parti. Cette vente fera procéder la colonisation volontaire, d'un point de départ d'égalité parfaite : la fortune de chacun, source de bonne harmonie et d'association entre les individus. Cette égalité de point de départ est rigoureusement nécessaire au développement d'une colonie nouvelle où la population a besoin de toute l'énergie que donnent la fierté et l'indépendance pour vaincre les difficultés d'un premier établissement.

La vente enfin enlèvera à l'administration ce caractère protecteur

que lui attribue le don gratuit des concessions; elle fera cesser ces soupçons de faveur qui s'attachent toujours aux dons considérables qu'on est obligé de faire à quelques personnes, bien que ces dons soient justifiés d'ailleurs par les garanties que présentent les donataires.

L'histoire des faits qui ont accompagné l'immigration européenne en Algérie, dont j'ai désigné le résultat sous le nom de colonisation forcée, pour la distinguer de celle qui se fait naturellement sans le secours d'avances ni d'encouragements; l'histoire de ces faits, dis-je, offre pour toutes les entreprises analogues, quoique dans des conditions de lieux et de climats différents, des enseignements qui leur sont applicables en tout point. Car je ferai remarquer que dans le cas qui nous occupe, tout dépend du gouvernement. Ces enseignements se classent sous trois titres différents : 1° moyens pécuniaires, 2° direction habile, 3° persévérance opiniâtre.

Je n'ai rien à dire sur les moyens pécuniaires, si ce n'est qu'ils doivent être suffisants, mais ne jamais être trop abondants.

La direction habile, voilà l'âme d'une colonisation forcée, car elle l'embrasse dans toutes ses parties; elle choisit les colons; elle les guide dans les voies les plus rapides et les plus avantageuses; elle les protége contre les choses et contre eux-mêmes, soit par des primes de toutes natures, s'appliquant à leurs travaux et à leurs ambitions légitimes, soit en les punissant de leur paresse ou de leur inconduite, en leur retirant l'objet même pour lequel ils sont venus, mais en sauvegardant par la faculté de vendre leurs droits à une plus-value donnée. Elle leur garantit la propriété définitive lorsque par le travail, ils en sont devenus les possesseurs légitimes.

C'est autant, et je dirais même, c'est plutôt par suite des fautes commises contre ces principes de bonne colonisation, que cette œuvre a rencontré tant d'obstacles en Afrique qui en ont retardé les développements, que par suite de l'insécurité du pays; mais elle a été sauvée, malgré les nombreuses chs ancecontraires, par la bonne volonté et la persévérance opiniâtre du département de la guerre. Cette administration ne recula pas devant son œuvre; elle la poussa à fond malgré les malheurs de la colonisation allemande et les pertes énormes faites dans les dessèchements de Boufarik. Ce bourg, aujourd'hui si sain, avait vu sa population composée de près de 2,000 individus, disparaître et se renouveler trois fois dans l'espace de six années; un régiment entier, le 12e de ligne, avait été décimé, il ne resta, dit-on,

que douze hommes en état de conduire le drapeau jusqu'au chef-lieu; plusieurs bataillons d'armes différentes y furent aussi maltraités par les mêmes causes d'insalubrité. Enfin, il faut citer également les malheurs et les sacrifices d'hommes qui eurent lieu dans les travaux de la route taillée dans le roc pour joindre Médéah à Blidah. Toutes ces œuvres ne pouvaient s'accomplir que sous l'administration et la direction d'hommes habitués à exposer chaque jour leur vie pour la patrie et qui poursuivent sans se décourager les avantages futurs à travers les pertes du moment. C'est certainement à cette qualité supérieure qui a dominé dans toute cette œuvre que nous devons de voir notre domination en Algérie assise sur les bases solides du travail et de l'agriculture française.

(*Communiqué par le ministère de la guerre*).

---

# RELATION

DE

# LA PRISE DE TEBESSA

## PAR L'ARMÉE ARABE, EN L'AN 45 DE L'HÉGIRE,

EXTRAITE ET TRADUITE D'UN MANUSCRIT INÉDIT.

---

Lorsque l'émîr Qkba dirigea son armée sur Tebessa, cette ville, capitale d'une vaste contrée, obéissait à un prince très-puissant. Ses forces s'élevaient à 180,000 combattants, et aucun des chefs du pays n'osait lui tenir tête. Il était très-considéré à la cour du grand roi (Malek el-Akbar), Tirâf fils de Setnâne, qui régnait alors à Mallaga, et il allait le visiter au commencement de chaque année. Son père et celui de Tirâf étaient frères. Cette parenté explique les excellentes relations qui existaient entre eux.

Qkba dit à Abd Allah ben-Djafar : « J'enverrai à ce prince une députation pour lui annoncer la capitulation du pays de Kastala. »

Abd Allah répondit : « Ce prince, à mon avis, est l'ennemi le plus redoutable que vous ayez encore eu à combattre. Nul dans toute l'Ifrikia ne l'égale en courage et en succès. Avant de l'attaquer, implorez contre lui l'assistance divine. »

Aussitôt que le général en chef de l'armée eut donné le signal du

départ, l'air retentit de cris de joie. Les princes alliés s'avancèrent, tenant en main leurs bannières déployées. Dans cette journée, brillaient au premier rang les Beni Ḥachem et les Béni Makzoum.

Les ennemis de Dieu ayant appris que les musulmans arrivaient, mirent sur pied les guerriers des villes et des campagnes. Le prince de Tebessa leur demanda ce qu'ils pensaient du traité conclu entre les gens de Ḳastala et les Arabes. Ils répondirent : « Ḳastala a ouvert ses murs aux sectateurs de Moḥammed ; elle a subi la loi du Ḳoran, elle a laissé abattre la croix du Messie par les hordes sauvages de l'Arabie. Serons-nous assez lâches pour suivre son exemple ? Courberons-nous la tête devant le livre de l'imposture ? Laisserons-nous souiller le seuil de nos églises par ces conducteurs de chameaux ? »

Le prince échauffa leur ardeur par un discours énergique : « Les plus minces projets, dit-il, sont trop grands pour les âmes faibles et pusillanimes ; les entreprises les plus difficiles sont petites aux yeux de l'homme courageux. L'orage de la destruction nous menace, mais vos poitrines serviront de remparts aux murs de Tebessa. Si l'ennemi parvenait à forcer cet obstacle, nous l'écraserions entre les battants de nos portes comme la mort écrase les humains entre ses cils. La capitale de mes États, purifiée par la grâce du Christ, servira de digue aux flots de l'invasion. Aux armes, mes vaillants sujets ! aux armes, fervents adorateurs du Messie ! Mon fils commandera vos légions ; n'oubliez pas que vos glaives sont la terreur de l'Ifriḳia. »

A peine le prince avait achevé ces paroles, que les guerriers vinrent en foule se rassembler sous les drapeaux de leurs chefs.

L'armée sortit de l'enceinte de Tébessa, et grossie par les contingents des villes voisines, déploya dans les campagnes 100,000 combattants sous les ordres du jeune prince.

Les musulmans étaient campés dans leurs retranchements. Ạbd Allah, Fodaïl, Refạ et Soleimân, qui commandaient les troupes de l'avant-garde, aperçurent au loin flotter les bannières de l'ennemi de Dieu. « Par le Seigneur de la Kạ'bah, s'écrièrent-ils, ce jour est le jour des forts ! Le nuage de poussière qui s'épaississait à l'horizon vient de s'ouvrir. Voici venir les enfants maudits du Messie ! Ils arrivent tout bardés de fer. On dirait que leurs chevaux n'ont point de jambes. L'éclat que jette leur armure ne permet point de distinguer le guerrier de son casque, de sa cuirasse et de la lame de son sabre. Le mouvement de leurs innombrables escadrons a ébranlé la terre au levant et

au couchant. Un péril inévitable menace nos jours. A cheval, enfants d'Abd el-Menâf ! Que celui qui désire l'honneur d'un triomphe éclatant, sache que ce n'est qu'avec le tranchant du sabre qu'on ouvre les portes de la victoire ! En avant, en avant ! Que ces superbes mécréants servent de pâture, cette nuit, aux chacals de la plaine ! »

Cependant l'impétuosité des Tébessiens et l'élan donné à la cavalerie avaient effacé la distance. Déjà les héros de Ḥachem et de Makzoum avaient été ébranlés comme les rochers d'un torrent par le choc d'une première rencontre. Portée par le fils du prince, la croix avait pénétré dans les escadrons de l'Islam. Les chevaux disputaient le terrain aux chevaux. Le cliquetis des armes, dominé par les cris des combattants, faisait pâlir les plus braves. Des ruisseaux de sang glissaient entre les herbes de la prairie. La victoire désigna enfin ses élus. Après avoir broyé 5,000 cavaliers africains, comme la meule fait le grain, les vrais croyants restèrent maîtres du champ de bataille. Le jeune et bouillant Fodaïl se lève sur ses étriers, et brandissant le tronçon de son épée, crie à ses compagnons : « Allah akbar (Dieu est grand) ! Moḥammed nous regarde ! » C'est en vain que l'ennemi se dérobe au carnage, c'est en vain qu'il cherche son salut derrière les remparts de la ville. Les Arabes s'élancent à sa poursuite, portés dans les airs par ces coursiers agiles auxquels il ne faut d'autre nourriture que le vent du désert, et qui se contentent, pour étancher leur soif, de la vapeur des oasis. La bannière du Messie tombe à terre, le jeune prince qui la soutenait expire sous la pointe des lances.

Lorsque le prince de Tebessa vit rentrer les débris de ses légions, il dit aux officiers : « Honte à vous ! que le Messie vous maudisse ! Qu'avez-vous fait des soldats confiés à votre honneur ? Qu'est devenu mon fils, l'espoir de ma race ? Avez-vous eu la lâcheté d'abandonner l'emblème sacrosaint de la foi ? »

— « Seigneur, répondirent-ils, nous avons vu planer la mort sur nos têtes. Nos ennemis préféraient la mort à la vie. Leur ardente jeunesse a terrassé les vieux champions de ton royaume. »

Le désespoir et la fureur comprimaient le cœur du prince. Il dit : « Si j'avais pu craindre une défaite, j'aurais marché contre eux en personne. Aucun d'eux n'aurait échappé à mes coups. »

Les chefs de l'armée étendirent vers lui, en signe de prière, leurs bras cicatrisés, et dirent : « Héros du christianisme, venez donc nous conduire au combat ! »

Le souverain de Tebessa avait une fille jeune et belle; le gouverneur de Ḳastala l'avait demandée en mariage. Il avait offert pour sa dot mille chevaux de race renommée, mille onces de musc, mille négresses et mille pages des familles les plus illustres. Vainement on eût cherché dans toute l'Ifriḳia une personne qui pût l'égaler en beauté. Sa taille était plus déliée que l'haleine des zéphirs. Ses mains blanches et fines ressemblaient au lis qui se balance sur sa tige. Ses sourcils, gracieusement courbés, surpassaient en élégance le portique d'une mosquée. Telle la rose s'épanouit à la brise printanière, telle s'entr'ouvrait sa bouche lorsqu'elle murmurait ses prières. Quand elle se promenait dans les parterres du roi, on eût dit que ses pieds ne posaient que sur la pointe des herbes. Sa chevelure qui descendait jusqu'à sa ceinture, enveloppait son visage comme les nuages jaloux de l'éclat de la lune. Elle se revêtait de robes en drap d'or sur lesquelles ruisselaient des tuniques plus transparentes que l'eau. Son père dit aux chefs de l'armée : « Celui qui tuera Ạbd Allah ben-Djậfar, je lui donnerai ma fille en mariage. » Et il jura, la main étendue sur l'Évangile.

Au même instant, les clairons retentirent sur la place publique et les soldats défilèrent par troupes innombrables devant le souverain, que la jeune princesse accompagnait, entourée de ses dames d'honneur. Ils étaient encore en vue de Tebessa, lorsque les musulmans s'avancèrent en rang de bataille. Le prince se tourna vers l'élite de ses guerriers et dit d'une voix ferme : « Qui d'entre vous proposera un combat singulier au général arabe? » Son neveu, jeune encore, sortit des rangs. La fille du roi l'aperçut et lui dit : « Si tu veux devenir mon époux, montre nous ta force et ton courage ! » Animé par ces paroles, le chevalier, couvert d'une cotte de mailles rayonnante, s'élança dans l'espace qui séparait les deux armées. « Où est Ạbd Allah, fils de Djậfar? » s'écria-t-il.

Plus prompt que l'éclair, Ạbd Allah se présenta monté sur un cheval blanc, qui jetait au vent sa crinière tressée avec des bandelettes de soie verte, et un chelil à franges d'or. Dès qu'ils furent face à face, ils se provoquèrent en ces termes :

— Est-ce toi qu'on appelle Ạbd Allah ben-Djậfar, descendant du Prophète?

— C'est moi qui suis Ạbd Allah.

— Eh bien! apprends que je suis venu pour te tuer et mériter par ta mort la main de la fille de notre prince.

— Son père te l'a-t-il promise?

— Il me l'a promise, et ta mort est la condition.

— Chrétien, tu a mal agi; permets-moi de te donner un conseil.

— Ce conseil, quel est-il?

— Retourne auprès de ta cousine, et prie-la de venir assister au combat. Tu as rougi sans doute de lui laisser voir ta faiblesse, et tu te seras vanté d'être plus vaillant que moi.

Avant d'entendre d'autres provocations, le prince s'éloigna et revint accompagné de sa cousine. Abd Allah regarda la jeune fille et dit avec ironie : « Nous accordera-t-on la faveur de contempler ce beau visage? » A ces mots la princesse écarta son voile et laissa le héros musulman ébloui par ses charmes. Tandis qu'Abd Allah, les yeux au ciel, murmurait : « Dieu garde la plus belle fille d'Adam, » la fiancée cria à son cousin : « Charge-le! » Au même instant le prince fondit sur son ennemi et balança au-dessus de sa tête une massue en fer qui pesait soixante livres. Abd Allah esquiva le coup avec adresse, et l'arme retomba lourdement sans l'avoir atteint. Puis, revenant à la charge, il abattit la main du prince d'un coup de sabre, comme les Beni Hachem savent si bien les asséner, et lui plongea en même temps la lame dans la poitrine. Le corps chancela, s'affaissa et roula sous les pieds des chevaux.

Pendant que les serviteurs d'Abd Allah ramassaient les dépouilles du vaincu, évaluées à soixante mille dinars d'or, les femmes de Tebessa, rangées sur le haut des murailles, faisaient retentir les airs de leurs lamentations lugubres. Cent guerriers voulurent venger sa mort; tous mordirent la poussière. Le fils de Djâfar saisit aussitôt par la bride le cheval de la princesse et dit : « Tel est le sort que je réservais à ton fiancé téméraire. C'est moi qui serai ton époux. » Le roi le vit et l'entendit. « Chargez de front! » cria-t-il à ses soldats. Les rangs s'ébranlèrent de part et d'autre; puis chrétiens et musulmans, chefs et soldats se précipitèrent en avant. Le choc fut terrible et la mêlée impénétrable. L'acharnement des deux armées prolongea l'action jusqu'au coucher du soleil. Alors l'arrière-garde des Arabes, lancée à fond de train sur le champ de bataille, culbuta et poursuivit l'ennemi jusque dans l'enceinte de la ville, dont les lourdes portes se refermèrent. Les chrétiens laissaient cinq mille morts. Du côté

d'Abd Allah on n'eut à relever que deux cents martyrs de la foi.

La nuit fut employée à fortifier le camp, et l'on fit les préparatifs du siége. Le lendemain Oḳba, général en chef de l'armée musulmane, réunit les principaux guerriers de chaque tribu pour combiner avec eux le plan d'attaque. Mais les vieux remparts de Tebessa, construits en pierres de taille colossales et défendus par une population nombreuse, devaient opposer une longue résistance. Le siége avait déjà duré vingt jours, lorsqu'on vit arriver un cavalier coiffé d'un turban vert. On se porta à sa rencontre. C'était Aouisse qui venait du Ḥedjaz, chargé d'une lettre au sceau du ḳalife.

En entrant dans la tente d'Oḳba, Aouisse lui dit : « A toi le plus précieux des amis, cette lettre d'Os̈man, fils d'Affân! » Le général prononça la formule : Bismillah el-raḥmân el-raḥîm (au nom de Dieu clément et miséricordieux), prit la missive et la lut avec attendrissement. Son émotion se communiqua aux assistants, dont l'imagination se reportait vers la terre natale. Aouisse présenta encore une lettre à Oḳba. Elle venait d'Ali, fils d'Abou-Ṭaleb. Il célébrait en termes pompeux les exploits d'Abd Allah, le comblait d'éloges au nom des compagnons de Moḥammed, et lui prodiguait les titres glorieux d'*épée de l'islam* et *de père des cavaliers*.

Quand la lecture fut achevée, le fils de Djâfar se leva et dit avec le ton d'un homme inspiré : « En exterminant les ennemis de Dieu et du Prophète par excellence, nous n'avons fait qu'exécuter les décrets de l'Éternel, qui n'a point d'égal, qui n'a point enfanté et qui n'a point été enfanté. Ceux qui associent d'autres divinités à Dieu sont immondes. Le livre de la révélation nous prescrit nos devoirs dans la sourate *du repentir* :

« Tuez les idolâtres partout où vous les trouverez; faites-les prisonniers, assiégez-les et guettez-les à toute embuscade; mais, s'ils se convertissent, s'ils observent la prière, s'ils font l'aumône, alors laissez-les tranquilles : car Dieu est indulgent et miséricordieux. »

Édifiée par la modestie du héros, l'assemblée se dispersa en silence. Abd Allah, rentré dans sa tente, fit la prière de l'âcha; et après avoir pris le repas du soir, accomplit rigoureusement ses ablutions. Puis il se prosterna, la face contre terre, en invoquant le nom du seigneur des mondes. Sa femme était auprès de lui. Le voyant ceindre son épée de combat, elle lui demanda avec inquiétude, où il voulait aller par une nuit impénétrable comme un buisson. La

pluie tombait à torrents, et les chrétiens faisaient le tour des remparts en poussant des cris terribles. Abd Allah sortit sans répondre; à la faveur de l'obscurité, il se glissa dans un groupe d'hommes, qui réunissaient leurs efforts pour rentrer dans la ville un énorme madrier. Couvert d'une étoffe grossière qui lui cachait en partie le visage, il passa, sans être remarqué, devant les gardes de la porte, s'enfonça dans des rues désertes et réussit à trouver un abri sous le portique d'une maison. On entendait au fond de cette demeure des chants funèbres interrompus par des gémissements. Des gens entraient et sortaient. Abd Allah pénétra jusque dans la cour et attendit que la foule se fût dispersée. Quand il fut à peu près seul, il s'avisa de questionner une vieille négresse qui était assise auprès de lui.

— Quel malheur, lui dit-il, a pu plonger cette famille dans l'affliction?

— Ils pleurent la perte de plusieurs guerriers que les Arabes ont fait prisonniers. Le comble de leurs vœux serait d'entrer en pourparler avec Abd Allah fils de Djâfar. Ils espèrent qu'il acceptera leur rançon.

— Qui habite cette maison?

— C'est un vieillard courbé sous le poids des ans et qui, dans des temps meilleurs, occupa une place importante à la cour.

— Introduis-moi auprès de lui, pour l'amour de Dieu.

— Qui donc es-tu?

— Ne conçois aucune crainte à mon égard; Conduis-moi à son appartement.

La servante se leva. A peine eût-elle informé le vieillard du désir exprimé par l'étranger, qu'il accourut au-devant d'Abd Allah, fils de Djâfar. Celui-ci l'aborda en ces termes:

— Adorateur du Christ, je prends une part bien vive à ta douleur.

— Et toi, qui es-tu donc? car ton extérieur révèle un étranger.

— La terre des Arabes est ma patrie. Errant autour de votre ville, j'y suis entré cette nuit par hasard et m'y suis mis à l'abri. Malheureusement, la première maison où se portent mes pas retentit de lamentations.

— As-tu aperçu dans le camp des Arabes de jeunes captifs?

— Je les ai vus.

— Ce sont mes fils! Que dois-je faire pour leur rendre la liberté?

Parle....., conseille-moi..... Veux-tu aller toi-même auprès d'Abd Allah, fils de Djâfar?... Il est aussi clément que brave. Tu lui offriras tous mes biens pour la rançon de mes fils!

Abd Allah s'inclina respectueusement et dit, la main appuyée sur le cœur : A toi mon amitié, à toi mon dévouement.

Le vieillard s'éloigna et revint presque aussitôt, accompagné de sa femme, dont le visage flétri par le chagrin avait repris une vive teinte d'espérance. En présence de l'étranger, la pauvre femme tomba à genoux; ses mains étreignirent celles d'Abd Allah.

— Mon Dieu! dit-elle avec une voix déchirante, si j'étais sûre que le général arabe consentît à me rendre mes enfants!...

— Réjouissez-vous d'avance, reprit l'étranger avec une émotion mal comprimée. Bientôt vous embrasserez vos enfants : car je veux que vous voyez Abd Allah ben-Djâfar cette nuit même.

— Seigneur des mondes, s'écrièrent les deux vieillards, donne-nous la force de supporter tant de joie!...

— Eh bien! sachez qu'Abd Allah ben-Djâfar est devant vous!

— Est-ce vrai?

— Je suis Abd Allah.

La mère des captifs se releva précipitamment et frappa trois fois ses mains l'une contre l'autre.

Une négresse parut un flambeau à la main. « Approche-toi, lui dit-elle, approche la lumière. »

« Je saurai le reconnaître, car je l'ai vu, plus terrible qu'un lion, terrasser nos héros sur le champ de bataille... Lui!... C'est lui!... »

Ces derniers mots furent un cri. Ému jusqu'au fond de l'âme et les yeux fixés sur la jeune figure du guerrier musulman, le vieillard parla d'un ton solennel : « Sectateur du Prophète, ta générosité m'a fait ton esclave. Une religion qui transforme les vainqueurs en anges de bonté est la meilleure des religions. Je déclare qu'*il n'y a d'autre Dieu que Dieu, l'unique, l'incomparable, et que Mohammed est l'envoyé de Dieu.* »

Abd Allah crut triompher une seconde fois : mais la victoire qu'il remportait en ce moment, sans éclat et sans témoins, lui paraissait d'autant plus belle qu'elle n'avait pas coûté une goutte de sang.

— Tranquillisez-vous, dit-il à ses nouveaux prosélytes; demain

vous verrez vos enfants libres. Mais avant que je retourne au camp, avez-vous encore une grâce à me demander?

— La faveur que nous implorons, reprit le vieillard, intéresse la vie d'un seigneur qui fut le père du peuple. Desservi par de lâches courtisans, le ḥâdjeb (chambellan) a perdu l'amitié du roi, et demain sa tête doit tomber sous la hache du bourreau.

— Peut-on m'introduire auprès de lui, interrompit Abd Allah?

— Cette nuit-même j'irai le voir, et je lui demanderai un moment d'entretien.

— Hâte-toi donc et reviens?

Le père des captifs sortit; à la faveur de l'obscurité, il parvint jusqu'à la demeura du ḥadjeb. Plusieurs jeunes pages veillaient debout sous le portique. Un d'eux entra et dit au ḥâdjeb : « Seigneur, il y a ici un vieillard qui demande à vous parler. » — « Qu'on l'amène, dit le ḥâdjeb, avec une émotion visible.

Un instant après, celui-ci était dans la salle. Il aperçut des secrétaires qui écrivaient à côté de leur maître : mais le papier disparut presqu'au même moment.

C'était une lettre à l'adresse d'Abd Allah ben-Djafar.

« Que désires-tu, dit le ḥadjeb d'une voix altérée.

— Une affaire de la plus haute importance m'amène en ces lieux. »

Un signe du maître invita les secrétaires à se retirer. Lorsque l'épais rideau qui servait de portière se fut replié sur les pas du dernier, le vieillard s'approcha respectueusement et dit d'une voix mystérieuse : « Seigneur, Abd Allah Ben-Djâfar désire avoir une entrevue avec vous. Votre position l'intéresse. Il vous sauvera.

— De grâce ne m'abuse pas, reprit le ḥadjeb tressaillant de joie. Où est-il? où le trouverai-je?

— Au sein d'une famille qui est devenue la sienne, » fit le vieillard avec importance.

La tête du ḥadjeb retomba sur sa poitrine : il eut la douleur de penser que ses démarches étaient épiées par des satellites du prince, et que sortir de chez lui à cette heure c'était hâter l'instant de sa mort... « Un des hommes que tu as vus auprès de moi, dit-il tristement, rédigeait une lettre pour le général arabe... Nous l'avons cachée, parce que nous étions loin de supposer que tu travaillais avec tant de zèle à mon salut. »

Et le ḥadjeb baisa avec reconnaissance les cheveux blancs de son interlocuteur.

Puis il continua en ces termes :

« Mais je ne puis sortir sans éveiller les soupçons du tyran. Le temps presse... Comment faire?... Ạbd Allah consentira-t-il à venir dans ma demeure?

— Il y consentira, interrompit le vieillard. Son cœur est magnanime. Il vole au-devant des malheureux. »

Cependant on entendait résonner dans la rue les pas lents et mesurés de la garde qui veillait à la sûreté de la ville. La conversation fut arrêtée et les deux hommes se regardèrent. Le bruit s'éloigna peu à peu, et la figure du ḥadjeb prit une expression passagère de soulagement.

« Seigneur, je vais aller prier votre libérateur de se rendre ici, dit le vieillard. Vous le verrez tout à l'heure, s'il plaît à Dieu. »

Il serait difficile de décrire les sentiments qui agitaient intérieurement le cœur du ḥadjeb. Sur le point de toucher à la réalisation de ses espérances, tantôt il doutait, tantôt il espérait : mais le doute l'emportait. Il comptait les minutes; il eût voulu arrêter la marche du temps. A la fin, ne pouvant modérer son impatience, il sortit jusque sous le portique de sa maison. Ses yeux inquiets semblaient percer l'ombre. La pluie n'avait pas cessé.

En ce moment deux passants s'arrêtèrent. C'étaient Ạbd Allah et son compagnon. Saisir Ạbd Allah par la main, lui souhaiter la bienvenue, l'attirer dans la salle de réception et lui arracher son vêtement tout humide, fut pour le ḥajeb la durée d'un clin d'œil.

Pendant ce temps, les serviteurs, qui avaient compris l'importance du personnage aux prévenances que leur maître lui prodiguait, apportèrent une robe de soie, et la lui jetèrent sur les épaules; d'autres serviteurs apportèrent des plateaux chargés de mets.

Le nouveau venu prononça gravement les mots : « Bismillah (au nom de Dieu), » et prit un peu de nourriture, moins par appétit que pour se conformer à l'usage des Arabes, qui regardent comme une insulte de refuser le repas de l'hospitalité. Quand il eut fini; il fit ses ablutions et adressa des louanges au Créateur. « C'est moi, interrompit le ḥadjeb, qui achèverai la prière : *Je confesse qu'il n'y a de Dieu que Dieu, que Mohammed est son serviteur et son envoyé, et qu'aucun prophète ne l'égale en mérite.* »

La joie d'Abd Allah était à son comble. Il obtenait d'avance la récompense de sa bonne action. L'objet de son dévouement était un nouveau prosélyte conquis à la foi de l'islam.

— Héros du peuple arabe, dit le ḥâdjeb, daignez écrire de votre main une lettre au général en chef de votre armée. Priez-le de nous envoyer, à la pointe du jour, mille cavaliers d'élite. Mes affidés leur ouvriront la porte de la ville. Je vous réponds du succès.

— A toi mon amitié et ma foi, répondit le fils de Djâfar.

Il prit un kalam et du papier, et écrivit la lettre suivante :

« Au nom de Dieu, clément et miséricordieux. Il est l'unique et n'a point d'associé dans son royaume. De la part d'Abd Allah, fils de Djâfar, au général en chef, à nos amis El-Fodaïl, Refâ, fils de Ḥarets et à toute l'armée musulmane, salut !

» Après avoir rendu gloire à Dieu, le maître des mondes, et avoir imploré l'intercession de Moḥammed (que Dieu le comble de grâces et lui accorde le salut !), je vous déclare que les décrets de l'Éternel m'ont ouvert les portes de la ville ennemie. J'y ai eu une entrevue avec le second personnage de la principauté. Si vous voulez une victoire sans effusion de sang, dirigez vers la porte orientale de Tebessa mille cavaliers d'élite. Nous les recevrons; et dans la matinée, le gouverneur de la contrée sera conduit vers vos tentes. Salut. »

Après avoir expliqué au ḥadjeb le sens de cette missive, il la ferma et apposa le sceau de l'envoyé de Dieu. Un serviteur fidèle reçut l'ordre de se rendre au camp et de la remettre à Fodaïl fils d'Abbas. Guidé par les feux du bivouac, le courrier arriva jusqu'aux sentinelles avancées de l'armée musulmane. Dès qu'il eut expliqué l'objet de sa mission et montré la lettre dont il était porteur, on le conduisit à la tente de Fodaïl. Celui-ci prit la lettre et s'écria, en reconnaissant l'écriture de son ami : « Dieu seul peut récompenser ce noble guerrier, dont l'absence nous a tant inquiétés ! » Après avoir achevé la lecture, il ajouta : « Dieu est grand ! » puis il se leva et entra dans la tente d'Okba.

— Sait-on enfin ce qu'est devenu Abd Allah? dit le général en chef?

— Voici une lettre de sa main, répondit Fodaïl avec vivacité. Impatient du danger, il a pénétré comme l'eau dans le sol ennemi. Lis et admire.

Okba parcourut ces lignes tracées par l'émule de sa gloire. « Tout

ce que nos bras et nos lances n'ont pu abattre, a été vaincu par son génie et ses artifices, dit-il. Descendant de héros, héros lui-même, il a été touché par le doigt du Très-Haut. Gloire au Prophète! » Après avoir prononcé ces paroles inspirées par l'enthousiasme, le général en chef fit appeler Refâ, et lui ordonna de prendre les cavaliers des Makzoum et des Hachem, et de se diriger vers Tebessa. Refâ fit monter à cheval mille soldats choisis parmi les plus braves et se mit à leur tête, tenant en main l'étendard de son oncle Kâled, fils d'Oulid.

Le fidèle courrier partit et annonça leur arrivée au fils de Djâfar ainsi qu'au hadjeb. Ce dernier, malgré sa disgrâce, avait un parti puissant dans la ville; et la nouvelle d'un secours inespéré s'y répandit avec la rapidité de l'éclair. Plus de six mille hommes, tant de la ville que de l'armée, prirent les armes et coururent au-devant des cohortes musulmanes. La porte orientale fut ouverte sans résistance, car les gardiens étaient du complot.

Alors le silence de la nuit fut troublé. Aux cris mille fois répétés de : La ilâha illallah, Mohammed raçoul Allah (il n'y a de Dieu que Dieu, Mohammed est l'envoyé de Dieu), les Arabes parcoururent les rues, enfoncèrent les maisons et les casernes, passèrent au fil de l'épée tout ce qui se défendait, et parvinrent à la porte du palais.

Déjà les courtisans avaient prévenu le prince de la trahison du hadjeb. Déjà le hadjeb, sûr de la vengeance, avait renversé la porte de la kasbah, et pénétrait dans la salle du trône. Mais elle était déserte : le prince avait disparu.

Le lendemain, au lever du soleil, Okba entra triomphalement dans la ville. Il planta le drapeau de l'islam sur le rempart de la kasbah et prit possession du gouvernement. Abandonné par les siens, n'ayant plus d'espoir que dans la clémence du vainqueur, le prince se décida à quitter sa retraite et vint se prosterner aux pieds du général en chef.

— Est-ce toi qui régnais sur ce pays? lui dit Okba, en regardant tour à tour le suppliant et le hadjeb pour s'assurer de la vérité.

— Hier encore ce pays m'obéissait; mais le souverain de l'Univers m'a renversé de mon trône, répondit le prince.

— Où donc étais-tu, lorsque nous sommes entrés?

— Dans l'endroit où me retenait la volonté de Dieu le Tout-Puissant. Je confesse qu'*il n'y a de Dieu que Dieu et que Mohammed est son envoyé.*

Un geste bienveillant du vainqueur invita le nouveau sectateur du Prophète à s'asseoir sur le tapis étendu à ses côtés. Cette conversion venait en quelque sorte cimenter et sanctifier la victoire. La journée se passa en prières et en lectures sacrées. Dans la soirée le général en chef convoqua le conseil de l'armée, dont les membres étaient des chefs de tribus importantes, des officiers aguerris et des vieillards habiles dans l'interprétation du livre révélé (le Ķorân). Il s'agissait de délibérer sur le point de l'Ifrikia où seraient dirigées les troupes après avoir été ravitaillées. Les uns voulaient qu'on marchât immédiatement sur Mallaga, qui était la résidence du Malek el-Akbar, afin de s'emparer de la clef du pays; d'autres regardaient comme plus sage une manœuvre qui tendait à paralyser la puissance du chef par la conquête successive de toutes les places qui lui obéissaient. Quelques-uns étaient d'avis que, sans quitter la position de Tebessa, on envoyât des émissaires au patrice qui commandait Constantine.

Ils discutaient ainsi quand les soldats amenèrent devant le conseil un prisonnier qu'ils venaient d'arrêter à une lieue de la ville. Oķba l'interrogea. C'était un habitant du Ẓâb. Il avait rencontré la garnison de Constantine campée dans les plaines voisines. Pressé de questions, il fit en peu de mots la description de cette ville : le nid d'un aigle, dit-il, est moins inaccessible. Les habitants l'ont surnommée la cité aérienne. Les nuages groupés à l'orifice de ses citernes viennent y verser leurs eaux. Assise sur un immense bloc de rocher que la baguette d'un magicien semble avoir détaché des masses environnantes, elle se contente d'opposer aux assaillants le tumulte torrentiel du fleuve qui lèche ses fondements, en s'engouffrant dans un abîme profond de mille coudées. L'archer le plus robuste ne saurait atteindre le rempart avec ses flèches. Elle obéit à un chef riche, puissant et courageux.

Ȧbd Allah, fils de Djâfar (que Dieu le reçoive dans sa sainte miséricorde) saisit cette occasion pour faire prévaloir son avis, et les musulmans marchèrent sur Constantine.

CHERBONNEAU,

Professeur d'arabe à la chaire de Constantine.

# VOYAGE EN ASIE MINEURE.

## BROUSSE.

TROISIÈME ARTICLE.

Bains de Tchékirkeh, d'Eski-Kaplidja, de Kukurtlu et de Bademli-Baktché. — Mosquée et médrécé de Mourâd I[er]. — Son tombeau. — Aspect de l'Olympe et de la ville. — Mosquée de Mourâd II. — Le cimetière impérial. — Château de Brousse. — Le vin de l'Olympe. — Mosquée d'Orkân, son tombeau. — Origine de la dynastie ottomane. — Le Daoul Monastir. — Tombes d'Osman et de sa famille. — Cérémonie du sunnet — Les derwiches. — Conspiration de Bedr el-Dîn.

Les sources thermales de Brousse sont toutes situées à 3 kilomètres de la ville, au pied du Kalabak-Daghy (Mont-Kalabak), sur le côté oriental de l'Olympe. Au nombre de sept, et voisines les unes des autres, elles surgissent d'un terrain calcaire argileux, dont l'élévation varie de 200 à 430 pieds au-dessus du niveau de la mer. La plus haute et la plus basse, Tchekirkeh et Kara-Moustafa, malgré la distance qui les sépare, ont entre elles la plus grande analogie sous le rapport de la température de la composition chimique et de l'action médicale. Leurs propriétés sont à peu près les mêmes que celles des bains de Tœplitz, d'Ems et de Vichy.

1° La source de Tchékirkeh, située à l'ouest du village de même nom, jaillit à gros bouillons dans une sorte de petit bassin entouré de murs qui a 6 pieds de profondeur; elle s'écoule par un large tuyau en terre cuite, jusqu'au Taxim, endroit situé dans la rue du village, à quelques pas de la source. C'est de ce réservoir que partent

les différents conduits qui servent à alimenter les bains de Boïguzel, de Yéni-Ḳân, de Vani et d'Eski-Ḳaplidja, ainsi que les maisons particulières de Tchéḳirḳeh et jusqu'à la fontaine située devant la mosquée. Dans les deux premiers établissements, on ne trouve qu'une salle d'entrée et le hammâm proprement dit.

Le bain de Vani a reçu son nom d'un prédicateur célèbre qui vivait sous le règne de Moḥammed IV. Les traditions populaires lui attribuent des cures miraculeuses.

Les bains particuliers du village sont pourvus de bassins qui permettent aux malades de s'en servir à toute heure et sans se déranger. Mais le plus beau de tous ceux qu'alimente la source de Tchéḳirḳeh, est le bain de d'Eski-Ḳaplidja (vieux bain chaud). Il est situé à gauche de la mosquée, sur la pente du chemin qui conduit à Brousse. Par sa grandeur et sa richesse il tient le second rang. Son Djamékian est immense et communique avec de petits appartements en bois destinés aux malades, appartements dont la position au-dessus de la plaine de Brousse est fort belle, mais ne remédie en aucune façon à leur petitesse et à leur incommodité.

De la première pièce, on entre dans le Soouḳlouḳ; puis en face, s'ouvre la grande salle du hammâm, au milieu de laquelle est creusé le superbe bassin de marbre blanc qui sert de piscine. Il a 50 pieds de tour et 4 de profondeur; on y descend par trois marches. Un autre bassin plus petit se trouve dans une salle voisine, et servait jadis de bain de vapeurs. Ce hammâm et le Soouḳlouḳ passent pour être de construction byzantine et bien antérieurs à la conquête musulmane. Ils sont surmontés de coupoles soutenues par seize colonnes en marbre blanc. Les autres parties de l'édifice, toutes différentes de style, sont dues au sultan Mourâd Ier, qui les fit construire vers 1450 avec une grandeur et une solidité remarquables. L'inscription mise au-dessus de l'entrée indique la date de cette réédification et le nom du prince qui les ordonna. L'eau thermale de Tchéḳirḳeh qui fournit tous ces bains, possède à la source une température de 36° Réaumur, et arrive à sa destination avec une chaleur de 33, 34 et 35 degrés, suivant le volume d'eau et la distance parcourue. En sortant de terre, elle est légèrement piquante, agréable à boire et parfaitement limpide. L'analyse chimique y trouve de la soude, de la magnésie, du bicarbonate de soude et de chaux, du chlorure de sodium, de l'acide carbonique et quelque peu d'oxyde de fer.

L'efficacité de ces eaux est remarquable surtout pour les maladies de la peau, des yeux, du foie, pour toutes les irritations et engorgements des organes internes. On ne l'emploie cependant qu'extérieurement, l'eau de Kukurtlu étant plus convenable comme boisson; aussi leur réunion complète-t-elle un traitement qui satisfait à presque toutes les maladies relevant de ce genre de médication.

2° Le bain de Ḳara-Mouṡtafa doit son nom au grand vizir Mouṡtafa le Noir, qui le fit élever. Il est situé au pied même de la montagne, et par conséquent au niveau de la plaine de Brousse. Le Djamékian est en bois, et dans le hammâm on trouve un bassin carré qui permet de se baigner par immersion en même temps que par la vapeur. L'ensemble de cet établissement est fort petit, mais d'une gracieuse proportion. Autour de la première salle sont disposés des logements; et c'est là sans doute ce qui, en attirant les malades, a donné à ces bains l'ancienne réputation d'efficacité qu'ils possèdent à un plus haut degré que les autres.

La source de Ḳara-Mouṡtafa est située juste au-dessous du bain de Yéni-Ḳaplidja. Un conduit souterrain amène ses eaux pures de tout contact avec l'air extérieur et de toute infiltration jusqu'à l'établissement qu'elles alimentent. De la sorte, elles ne perdent rien de leurs principes volatils et de leur efficacité.

Cette source, dont la chaleur est de 36° Réaumur, diffère d'une façon insensible de l'eau ordinaire; et cependant, ses propriétés curatives sont incontestables. Si l'on voulait calculer l'action médicale des bains d'après les substances contenues dans leurs eaux, on s'exposerait à de graves erreurs. Ainsi l'analyse de la source de Ḳara-Mouṡtafa ne présente, nous le répétons, rien de particulier dans sa composition; à cela près de sa haute température, elle ressemble à de l'eau de puits. C'est donc l'expérience seule qui prouve son efficacité. Nous avons l'exemple d'une source analogue à Chaudfontaine, entre Liége et Spa. Ce contraste frappant entre l'action curative et la pauvreté des matières qu'on y découvre, doit faire supposer que ces eaux contiennent des substances qui échappent jusqu'à présent à tous les moyens d'analyse et aux instruments les plus sensibles. Il semble que ces sources qui jaillissent des entrailles embrasées du globe, immense foyer des forces vitales de la nature, nous apportent avec elles une portion de cette chaleur vivifiante, de cette puissance créatrice qui répare l'épuisement des corps et rallume la flamme

presque éteinte de la vie. C'est que le grand laboratoire où se préparent et se combinent les propriétés des substances organiques et primordiales est bien autrement disposé que tous ceux des chimistes; c'est que le temps est un maître qui travaille avec patience, et le temps c'est la force; il donne à ces eaux des vertus exceptionnelles et mystérieuses que ne saurait remplacer aucune préparation artificielle. Cette chaleur naturelle, les chimistes ne l'expliquent que par des hypothèses qui le plus souvent se contredisent. Pourquoi n'y pas voir le résultat d'une électricité, ou pour mieux dire, d'un de ces courants magnétiques qui échappent à l'analyse et produisent des guérisons merveilleuses dans des cas qui semblaient désespérés? et justement parce que les principes en sont subtils comme le fluide vital, il devient impossible de les analyser et de les saisir.

D'ailleurs l'instinct qui a toujours poussé les hommes souffrants à recourir aux eaux chaudes naturelles, n'est-il pas un indice suffisant de leur puissance? Sans doute notre corps, formé de limon, comme dit l'Écriture, reçoit là, et de manière à ce que l'affinité se produise, quelques atomes des matières organiques qui le constituent. Beaucoup de maladies, et particulièrement les rhumatismes et la goutte invétérée, trouvent dans cette source une guérison presque infaillible.

3° Le bain sulfureux de Buyuk-Kukurtlu, le grand Kukurtlu, est fort ancien, assez grand, bien construit, mais sans aucun luxe. On reconnaît l'œuvre d'époques diverses dans l'assemblage de ses bâtiments. Son Djamékian est spacieux et comme toujours orné d'une fontaine d'eau froide. A côté du hammâm qui est fort petit, et n'offre qu'un étroit bassin carré placé dans l'angle, se trouve un réduit voûté: c'est le bain de vapeurs extrême, le sudatorium ou bokoulouk, dans lequel les gaz sulfureux condensés font monter le thermomètre jusqu'à 38° Réaumur.

Le Kutchuk-Kukurtlu, ou petit Kukurtlu, a aussi un sudatorium, et la salle principale est mieux construite que celle du grand bain.

La source minérale qui les alimente tous deux est placée à égale distance de chacun des établissements. Entourée d'un mur qui lui forme un bassin, on la voit sortir en jet vigoureux de la grosseur du bras, d'un terrain calcaire de troisième formation. Elle donne environ 100 litres d'eau par minute. Cette abondance a permis de la diviser de telle façon qu'elle fournit un tiers au petit bain, et les deux autres tiers au grand.

Tout à côté de la source thermale se trouve une fontaine froide qui sert à en tempérer la chaleur. L'eau sulfureuse parcourt dans un canal ouvert la salle du Boḳoulouḳ afin d'y répandre sa chaude température et le gaz hydrogène sulfureux qu'elle contient.

En sortant du sol, l'eau de Kukurtlu est limpide et claire, mais elle se trouble en refroidissant et devient légèrement jaunâtre. Elle a une saveur sulfureuse et une odeur hépathique très-prononcée.

Cette source, par son abondance et sa chaleur de 60 à 65 degrés, a une importance extrême que ne mettent pas suffisamment en valeur ces deux bains, fort mal disposés pour y recevoir les malades. Cependant leur renommée s'étend au loin, et les guérisons remarquables qui s'y opèrent justifient pleinement tout ce que promet l'analyse chimique. Contenant de l'hydrogène sulfureux par excellence, de l'acide carbonique et des sels, elle réunit aux merveilleuses propriétés des eaux alcalines acidules d'une haute température naturelle, celles non moins remarquables du soufre marié à l'hydrogène, c'est-à-dire sous la forme la plus favorable; combinaison qui en permet l'usage interne et externe tout à la fois. Aussi leur action médicale est-elle d'une grande énergie et du plus salutaire effet dans une foule de cas, tels que : les maladies de peau et les inflammations de toute espèce, les scrofules dans leurs ravages si divers et si compliqués, enfin les paralysies, les épuisements et les douleurs de tout genre.

La source de Kukurtlu est sacrée pour la population grecque qui, deux fois par an, y vient en pèlerinage. Une légende raconte que le proconsul de Brousse fit jeter saint Patrice tout vivant dans le réservoir où s'épanchait l'eau bouillante, pour le punir de n'avoir pas voulu sacrifier à ses dieux. Il est inutile d'ajouter que c'est à cet événement que les Grecs font remonter cette puissance merveilleuse des eaux de Kukurtlu.

4° La source abondante de Bademli-Baḳtché, qui sort à cent pas de là, alimente aussi deux bains : celui de Yéni-Ḳaplidja (nouveau bain) et de Ḳaïnardja (bouillonnant). Le premier est remarquable par ses dômes, par le luxe de son architecture intérieure et le soin avec lequel il est tenu. C'était autrefois un bain fort petit et de la plus mesquine apparence; mais le grand vizir Rustem Pacha, sur l'ordre de son beau-père Soléïman le Magnifique, en fit construire un nouveau, et y ajouta de sa bourse une somme considérable, afin de le rendre digne du sultan qui s'y était guéri de la

goutte. Ces circonstances sont relatées sur une plaque en émail qui orne la porte par laquelle on passe du Soouklouk au hammâm.

Ce bain magnifique se compose de trois salles immenses et de plusieurs petits appartements adjacents qu'on loue aux malades infirmes. La salle tiède est remarquable par sa voûte à rinceaux entre-croisés d'une singulière hardiesse, et par l'abondante fontaine d'eau froide qui jaillit au milieu et retombe dans un beau bassin de marbre blanc. La salle chaude, de forme octogonale, est surmontée d'une immense coupole qui a 240 pieds de circonférence; elle est en dehors couverte par des lames de plomb, et percée d'un grand nombre de trous en forme d'étoiles qui scintillent dans la voûte sombre et éclairent cet intérieur de leurs jets lumineux.

Chaque pan de l'octogone, ouvert par un arc cissoïde, forme une alcôve ou sorte de divan élevé d'une marche, au fond duquel se trouvent les fontaines d'ablution. Les murs en marbre blanc sont à leur base revêtus de faïence bleu de Perse; puis enfin le milieu de la salle est rempli par un immense bassin de marbre, profond de 5 pieds, large de 44, et d'une circonférence à peu près égale à la coupole au-dessous de laquelle il se trouve. C'est un véritable lac où les baigneurs s'ébattent et nagent tout à leur aise. Vis-à-vis le portique d'entrée, la source verse continuellement des eaux dont le courant a 3 pouces de diamètre et 35 degrés de chaleur. La vapeur sulfureuse dont la salle est remplie varie entre 26 et 30 degrés, tempérée qu'elle est par les fontaines d'eau froide qui coulent à l'entour dans des vasques attachées aux murs et sculptées avec élégance. A côté de cette grande salle se trouve une petite étuve pourvue d'un bassin où le baigneur peut s'établir commodément.

Le petit bain de Kaïnardja, voisin de celui-ci, n'a rien qui attire l'attention. Son nom de *bouillonnant* lui vient sans doute de ce que l'eau thermale n'y est mitigée par aucune source froide. Comme ce bain est réservé aux femmes de toute condition, les dames de qualité n'y vont jamais, préférant attendre le jour où il leur est permis d'entrer dans les grands bains.

Les quatre sources de Bademli-Baktché (jardin des Amandiers), sortent d'un rocher formé par des concrétions de carbonate de chaux. Le tuf qui sert de base à ce jardin et domine la plaine comme une terrasse, date de l'époque où les sources, en se faisant jour, commencèrent à y déposer leurs sédiments.

Quatre jets différents, qui sont évidemment une seule et même source, surgissent très-près les uns des autres, et à quelques pas seulement des bains où ils arrivent par des ruisseaux ouverts; système fâcheux qui leur fait perdre une portion de leurs substances volatiles. L'eau est limpide et faiblement colorée par le soufre; son goût hépathique et salé la fait aisément reconnaître comme sulfureuse. Le sulfate de soude, de magnésie et d'alumine, le bicarbonate de chaux en grande quantité, l'acide carbonique et l'hydrogène sulfuré sont les principaux éléments de sa composition chimique. On voit que l'eau thermale du jardin des Amandiers et celle de Kukurtlu ont de grandes analogies; et puisqu'elles traversent les mêmes directions souterraines, il semble que leur origine doit être identique. Cependant Bademli-Baktché contient du sel de soude en dose plus forte. Leur haute température, les substances sulfureuses et gazeuses qu'elles possèdent, et leurs propriétés médicales, nous les feront classer dans la catégorie des bains d'Aix-la-Chapelle, d'Aix en Savoie, de Baréges, de Bagnères-de-Luchon, et de Baden.

L'excellente disposition du grand bain de Rustem-Pacha et la puissance de ses eaux en fait un des plus agréables de Brousse et des plus efficaces en même temps.

On trouve encore, à deux cents pas de la source de Kara-Moustafa, un autre bain, le Békiar-hammâm, situé dans la plaine. Il est en ruine et depuis longtemps abandonné. Indépendamment de ces sources et de plusieurs autres d'un intérêt médiocre, on voit près du grand bassin et au bord de la route, une petite source chaude minérale qui jouit à Brousse d'une grande renommée pour la guérison des maux d'yeux.

On la nomme Gueuzayasma, *source sacrée des yeux*. Peu abondante, elle sourd dans un creux de rocher dont les bords sont revêtus de couches lamelleuses de sels d'un beau vert clair; ce sont des carbonates de soufre, de chaux, de soude et de magnésie, des sulfates de protoxyde de fer; substances qui expliquent la composition de cette eau et sa vertu médicale dans une foule d'inflammations, d'engorgements et d'affaiblissements des diverses parties de l'œil. On ne l'emploie qu'en lotions extérieures. Les chrétiens s'y rassemblent chaque année à la fête du patron de cette source et y font des prières.

A Vichy, la source des Acacias passe pour jouir des mêmes propriétés.

Rien ne manque, on le voit, à ce beau pays pour l'adoucissement des misères humaines. Admirable et bienfaisante nature que celle-ci, qui cherche par la beauté de son climat, par le charme de ses paysages, à vous faire oublier les souffrances du corps, les tristesses de la vie, la fuite de la jeunesse qui s'envole si rapidement, l'arrivée de la vieillesse avec son cortége de maux destructeurs, comme pour habituer peu à peu aux apprêts funèbres du dernier jour.

Lorsqu'on voit en Orient le nombre des bains de vapeur et le luxe avec lequel ils sont construits, on s'étonne du degré de barbarie dans lequel, chez nous, les établissements de ce genre se traînent encore. Le nombre en est excessivement restreint, le prix très-élevé, la construction vicieuse; de plus, on semble ignorer complétement l'efficacité médicale, ou pour mieux dire hygiénique, de cette méthode orientale. Et cependant, l'Afrique et l'Asie tout entière, la Russie, la Suède, la Finlande et la Laponie même, emploient généralement ce système de bains comme un des moyens thérapeutiques les plus puissants.

Pour moi, qui ai vu ces divers établissements de bains, qui me suis occupé assidûment de toutes ces questions d'hygiène, je regarde cette médecine de frictions, cette science du *massage* sous l'action chaude de la vapeur, comme la méthode la plus simple, la plus pratique, et dont les résultats sont les plus sûrs et les moins dangereux, non-seulement dans des cas de maladie, mais comme entretien ordinaire et continuel du corps, comme préservatif d'une foule de souffrances. Cette médecine d'attouchement, qui a été pratiquée de tout temps et chez toutes les nations, et qui est actuellement négligée par les savants comme tous les moyens simples et reléguée par eux parmi les préjugés populaires, a cependant des propriétés salutaires incontestables. Nous regrettons de le dire, mais la science moderne a trop souvent détruit l'instinct, parce que au lieu de se mettre en contact avec la nature et de l'observer sans cesse, elle n'étudie plus que dans les livres et perd ces moyens de comparaison, de pratique, qui seuls peuvent donner un résultat certain, sortant des entrailles mêmes du fait, et non un système déduit des trompeuses données de l'hypothèse.

Nous sommes entré dans ces détails sur les propriétés chimiques des bains de Brousse, parce que nous avons voulu faire connaître aux médecins à quel genre de maladies et de malades ces eaux puissantes peuvent convenir. Aujourd'hui, où la vapeur anéantit les distances, ce pourrait être un but nouveau de voyage, lorsqu'on saura

que ces eaux ne le cèdent en rien aux plus estimées, et que la beauté du pays et du climat ajoute encore à leurs bienfaits. Certes, il y a ieu de s'étonner que ces sources précieuses, si voisines d'une des plus importantes capitales du monde, soient à peu près inconnues de 'Europe, et que leur ancienne réputation dans tout le pays n'ait pas encore attiré quelque entrepreneur qui, en faisant construire près des bains un hôtel pour les étrangers, réaliserait ainsi une belle et honorable fortune. A Brousse, c'est l'habitation qui manque, non-seulement dans le voisinage des eaux, mais dans la ville même; c'est là ce qui a empêché jusqu'ici les malades et les voyageurs de se fixer dans ces montagnes, dont l'air vif et balsamique suffirait à lui seul pour rétablir le calme et l'harmonie dans une organisation troublée.

Après cette longue visite aux bains, après ces renseignements quelque peu techniques sans doute, nous prendrons pour revenir à Brousse la route supérieure qui traverse le village de Tchékirkéh et le faubourg de Mourâd. En suivant cette direction, on trouve immédiatement au-dessus d'Eskikaplidja, la mosquée du sultan Mourâd Ier, surnommé Ghazi-Houdavendkiar, c'est-à-dire vainqueur et seigneur. Le pachalik de Brousse conserve encore, à cause de cela, le nom de Houdavendkiar.

Cette mosquée s'élève sur une terrasse qui domine toute la plaine, jusqu'aux montagnes de Moudania et de Muhalitch, ainsi que le cours du Niloufar dont on voit les eaux se mêler à celles du Rhyndacus avant de se perdre dans le golfe d'Érégli. Mourâd Ier la fit bâtir près du lieu où il voulait être enseveli. Ce monument, construit vers 1350, est très-simple et d'un style original qui le rend intéressant pour l'archéologue. Son plan ressemble beaucoup à celui des mosquées qui se trouvent à l'Est de la ville. Le porche qui précède le monument est formé de cinq arcades cissoïdes, soutenues par quatre piliers et deux colonnes, dont les tympans sont en briques disposées de façon à former des dessins géométriques. La porte d'entrée est découpée dans le style persan, et l'intérieur de la nef couvert par deux coupoles à la suite l'une de l'autre, ainsi que nous l'avons déjà observé dans les mosquées de Baiâzid et de Mohammed; système de construction qni ne se retrouve dans aucune mosquée de Constantinople. Aussi insistons-nous sur ce genre spécial aux premières mosquées turques, et qui les distinguent de la mosquée byzantine. Cet essai d'art tout particulier au pays fut abandonné lors de la conquête de Byzance, Sainte-Sophie étant devenue le modèle accepté de tous.

Dans ces intérieurs, la lumière est habilement ménagée de façon à ne laisser qu'un demi-jour favorable au recueillement; partout des nattes, partout des tapis amortissent le bruit des pas, et d'ailleurs on n'y entre que déchaussé, pour ne pas souiller de poussière et de boue l'enceinte sacrée; méthode plus rationnelle et aussi respectueuse que celle qui oblige à quitter sa coiffure dans nos églises. On ne trouve nulle part ici de bancs ou de chaises qui entravent la circulation, nuisent à l'ensemble architectural en cachant les bases de l'édifice ou le pavement, et, chose plus grave, deviennent le prétexte d'un commerce dans le temple et d'une continuelle distraction. La première fois que je pénétrai dans une mosquée, je fus frappé du décorum des fidèles, de leur respect pour la parole des imâms (1), de la dignité de leur maintien; et à quelque point de vue qu'on se place pour juger ce culte, il est impossible d'y trouver un sujet de moquerie. Les mosquées des *sunnites* (2) sont ornées de tapis précieux, de lustres, de flambeaux et de parfumoirs habilement travaillés, de pupitres et de coffres où se placent les Ḳoran, puis enfin d'une chaire élégante et pyramidale qui leur donne cet air d'habitation et de bien-être qu'on ne trouve plus dans les mosquées des sectateurs d'Ạlî. Ce minbar, au haut duquel se place le prédicateur, a été dès le principe adopté par le culte sunnite, sous cette forme de pyramide dont le but et l'intention ne sont pas expliqués; sans doute, c'est là le modèle du trône ancien, du piédestal où se plaçaient les grands prêtres pour instruire et dominer la foule. Sa forme est, du reste, aussi élégante que rationnelle; c'est l'idée première d'un escabeau, d'un tabouret élevé et de l'escalier droit pour en atteindre le sommet. Qu'on se représente, en effet, un siége couronné par une flèche aiguë, ou par un petit dôme qui se termine en pointe, auquel on arrive par vingt ou vingt-cinq marches. Une petite porte surmontée d'un léger portique sous lequel

(1) Le mot imâm est arabe et signifie littéralement : « être à la tête des autres. »

(2) On appelle ainsi les musulmans qui reconnaissent pour chefs les trois premiers ḳalifes compagnons de Mahomet, chargés de fixer les questions de doctrine, les lois, les paroles et traditions diverses du prophète dont se compose le Ḳoran. Les partisans d'Ạlî, le quatrième ḳalife, n'acceptèrent pas ces traditions et recoururent à d'autres interprétations. De là cette seconde secte des chîites qui n'admet de véritable autorité que dans la maison d'Ạlî, gendre de Mahomet, d'où sont sortis les seuls descendants directs. Les Turks et les Arabes sont sunnites, tandis que les Persans sont chîites pour la plupart.

on passe, ferme l'entrée de cette chaire, tantôt en marbre, tantôt en bois précieux. Ses élégantes balustrades à jour, ses sculptures, les arabesques qui l'ornent, peintes et dorées, en font un des meubles les plus pittoresques et les plus riches qu'on puisse voir.

A la voûte de la mosquée de Mourâd, on remarque, comme ornement, un faucon sculpté; la légende raconte que c'était l'oiseau favori du sultan. Un jour, affolé par le passage d'une bande de perdrix, il prit son vol; et désobéissant pour la première fois à la voix de son maître, ne voulut pas revenir. Le sultan, furieux, fit alors une invocation magique, qui l'attacha à cette voûte et le changea en pierre.

En face de la mosquée se trouve une fontaine très-ingénieusement construite; de ses deux coupes superposées, jaillissent des gerbes d'eau thermale, tandis qu'au milieu sort un flot d'eau glacée, qui se perd, sans se mélanger, dans des tuyaux invisibles.

Dans le voisinage de son tombeau, ce prince fit encore élever un médrécé ou école religieuse, avec une fondation pour l'entretien d'un certain nombre de docteurs. Cet édifice du xiv[e] siècle, est construit en briques, avec une simplicité pleine d'élégance. Le plan se compose d'un carré parfait, dont l'intérieur, disposé en jardin, est entouré, sur trois côtés, d'une galerie à arcades, tandis que le quatrième, faisant face à la porte, est destiné à la salle d'école, qu s'ouvre par une seule et large ouverture sur le jardin. Cette salle elle-même est carrée, aussi bien que les douze cellules des softas qu correspondent à chacune des arcades de la galerie. Toutes sont surmontées de coupoles. Ouverte comme les divan-ḳâneh, chambre de réception des Persans, cette pièce est garnie de faïences bleues et noires, disposées de manière à former des dessins géométriques; c'est là, assis sur des nattes, que les jeunes garçons gazouillent en mesure leurs leçons, d'après cette méthode connue en France sous le nom de M. Jacotot, qui passe pour être l'inventeur d'un système qu'il a emprunté tout simplement à l'Orient, où il se pratique depuis des siècles. La beauté de tous ces enfants, leurs costumes si variés de couleur, les poses en quelque sorte artistiques qu'ils prennent, ainsi qu'il arrive chez les peuples dont le vêtement ne gêne en rien les membres, puis cette disposition théâtrale du divan-ḳâneh, surélevé de trois pieds au-dessus du jardin; puis encore ce parterre rempli de roses, cette fontaine jaillissante au milieu, ces jasmins et ces vignes, dont les sarments noirs et vieillis se tordent et grimpent

comme des serpents jusqu'à la cime des arbres, tout cela est plein de charme et d'une beauté vraiment pittoresque. Ajoutons, pour compléter les renseignements archéologiques, que la porte d'entrée, les pilastres et les colonnes de la cour sont en travertin; que les arcs ont la forme orientale proprement dite, ou, pour rendre notre pensée plus claire, la forme cissoïdale, qui n'est autre que le plein cintre, outre-passé par en bas et surélevé en pointe à son sommet. Les tympans de la façade sont en mosaïque de briques avec et sans émail, formant des losanges, des rayures, des octogones, où la disposition des lignes et la division des espaces sont comprises avec ce sentiment de proportion qu'indiquent sans cesse les œuvres de la nature.

Si les Orientaux n'ont pas de colléges où ils étudient le grec et le latin, où ils apprennent le culte païen avec plus de soin et de temps que la religion du vrai Dieu, ils ont au moins un grand nombre d'écoles de différents degrés, les unes pour le peuple, d'autres plus élevées pour ceux qui se destinent à être *savants*. Dans les premières, où les enfants ne viennent qu'aux heures de leçon, on apprend à lire, à écrire, à compter; ils étudient aussi la partie religieuse du Ḳorân et s'en tiennent là, pour la plupart; car ils ne se croient pas appelés à régénérer le monde en taillant des habits ou en tournant des tuyaux de pipe, ainsi que cela se voit chez nous.

Les secondes, qui portent alors le nom de médrécé, sont, comme celui que nous venons de décrire, des espèces d'universités, destinées à l'étude du droit et de la théologie et réservées spécialement aux oulémas (docteurs en droit ou lettrés). Ces médrécés sont bâtis en pierres et renferment de dix à trente hudjret ou cellules pour les élèves qu'on désigne sous le nom de softa ou danichmend (étudiants). Les mudderis, directeurs des études, ont pour suppléants les ḳodja, qui assistent toujours aux leçons. Ces études se divisent en dix branches : la grammaire, la logique, la théologie et la philosophie, la morale, la science des allégories, la jurisprudence, les langues persanes et arabes, le Ḳorân et ses commentaires, enfin les lois orales du Prophète, ou traditions.

Ainsi, de ce que les Turks n'ont pas une littérature combattante, pleine d'activité fiévreuse et de turbulence comme celle d'Europe, on en conclut qu'ils sont des ignorants; parce que leur enseignement est limité, on les regarde comme des barbares. Le temps nous

apprendra laquelle des deux méthodes est la meilleure, laquelle est la plus sage, la plus morale surtout. Ceux qui voudront les observer de près seront frappés du sentiment poétique, de la grâce du récit, de la raison et de l'habileté d'expressions dont sont capables les hommes de la dernière classe, ceux-là même qui, chez nous, ne peuvent suivre un raisonnement, si simple qu'il soit.

En sortant du médrécé, nous nous arrêterons devant la tombe de Mourâd Ier. Avant de parler de la mort tragique de ce prince, qu'on nous permette un mot sur sa vie.

Mourâd Ier, houdavendkiar, l'agent du Seigneur, le prince grand et tout-puissant, miroir de justice et d'honneur, était fils d'Orkan et lui succéda. Ce prince, aussi fin politique qu'habile général, fit de nombreuses conquêtes en Europe. Après un long séjour à Andrinople, sa nouvelle capitale, il revint à Brousse, afin d'y célébrer le mariage d'Ildirim Baïâzid, son fils, héritier de la couronne, avec la fille du prince de Kermian. Les noces furent magnifiques, et, suivant l'usage, les grands dignitaires offrirent au sultan les plus riches cadeaux. Un renégat grec, à lui seul donna cent esclaves des deux sexes, de la plus parfaite beauté. Chacun de ces esclaves présentait, en passant devant le prince, une assiette d'or et une d'argent, des coupes et des vases émaillés, des tasses et des verres de cristal de roche enrichis de saphirs, de topazes, d'émeraudes et de rubis. C'était, comme le dit l'historien turk, « le paradis dépeint par le Prophète, où les bienheureux sont entourés d'enfants d'une jeunesse et d'une beauté éternelles, portant des bassins d'or, des aiguières et des coupes. »

Ce sultan, guerrier infatigable, mourut sur le champ de bataille qu'il venait de conquérir. Superstitieux à l'excès, il se félicitait et s'étonnait de sa victoire, ayant rêvé la nuit précédente qu'il serait tué pendant le combat. Le soir même, parcourant le terrain où la bataille avait eu lieu, il remarqua que tous les morts étaient des jeunes gens. La vieillesse est sage, lui répond le vizir. Au même instant, un des cadavres qu'il examinait et foulait aux pieds se relève tout sanglant, et lui plonge un poignard dans le cœur. C'est ainsi qu'il expira, l'an 791 de l'hégire. Son corps, embaumé, fut transporté à Brousse et placé dans cette tombe qui fait face à la mosquée. Ses armes l'entourent, et les imâms, gardiens du tombeau, vous font remarquer la cuirasse, encore tachée de sang, qu'il portait sur le champ de bataille de Cassova au moment où le Servien Milo l'assassina. Ils

montrent aussi, avec une sorte d'orgueil, le casque pesant, entouré du turban de mousseline, que gardait tout un jour, sans fléchir, cette fière tête de guerrier, et que nos mains peuvent à peine soutenir. Près du cercueil brûlent, jour et nuit, d'énormes cierges dans des flambeaux magnifiques.

En quittant la mosquée, la route élevée en terrasse au-dessus de la vallée, ombragée de clématites et de chèvrefeuilles, rafraîchie par des fontaines abondantes, devient à chaque pas plus intéressante pour l'artiste. C'est là qu'il faut se placer pour comprendre la merveilleuse position de la ville; de là se déroulent les monts Olympiens dans une perspective pleine de grandeur. Puis au pied et sur leur versant, un amas de mosquées et de maisons, entremêlées de cyprès et de platanes, les uns élancés comme des minarets, les autres, véritables dômes de verdure, arrondis comme la coupole des bains et des temples; il semble que de là soit venue l'idée du contraste de ces deux systèmes de construction. Au centre et au-dessus de cette ville pittoresque, s'élève, étincelante comme l'émeraude, la tombe de Méhémet Tchélébî, couverte du haut en bas de sa robe d'émail. Puis en avant, se détache, sombre sur ce fond lumineux, le roc élevé que couronnent les murs ruinés du château. Enfin, au premier plan, est la route, qui s'enfonce à droite dans une épaisse forêt. C'est là un paysage complet, où le peintre n'a rien à supprimer, rien à ajouter pour l'arrangement de sa toile. J'y suis revenu souvent et je quittais toujours à regret ce site merveilleux.

A quelque pas de là se trouve le village de Mourâdié. Il se rattache à la ville, que protége de ce côté la forteresse, et en est réellement le faubourg. Son nom lui vient de la mosquée de Mourâd, autour de laquelle il est groupé, et qui fût construite l'an 850 de l'hégire. Le caractère byzantin de ce monument a fait supposer que l'architecte, dont on ignore le nom, devait être chrétien. Cela ne nous paraît pas démontré; depuis le quinzième siècle bien des mosquées ont été bâties à Constantinople dans un style analogue, Sainte Sophie étant restée le type par excellence de l'édifice religieux. La galerie d'entrée, au lieu d'être en avant-corps, ainsi que nous le voyons dans le porche d'Ildirîm, est au niveau de la façade et ressemble au narthex byzantin. Au-dessus, le premier étage, éclairé par des fenêtres géminées, peut être considéré comme la galerie des femmes ou gynécée. La façade se compose de cinq arcades ogivales, forme reproduite

dans la plupart des arcs du monument. L'arcade de gauche a été bouchée, afin de soutenir le minaret qui s'élève au-dessus et dont le poids faisait fléchir le pilier. Des balustres de pierre, d'un beau dessin géométrique, ferment ces arcades dont le soubassement est en travertin, tandis que leurs tympans sont en briques et pierres, combinées comme celles du médrécé que nous avons décrit plus haut.

L'entrée de la mosquée, semblable à celle de Baïâzîd, est occupée par un double rang de constructions massives, de portes étroites et de corridors sombres comme ceux d'une forteresse ou d'une prison. A droite et à gauche s'ouvrent quatre cellules qui ne reçoivent la lumière que du haut de leur voûte entr'ouverte. C'était là, sans doute, le logement des gardiens du temple. Cette double enceinte une fois franchie, on trouve un vestibule qui donne accès dans la mosquée par une petite porte haute de deux mètres et large d'un mètre 70 centimètres; c'est comme pour rendre plus mystérieuse l'arrivée dans le lieu saint. En effet, on est frappé du contraste, en voyant la hauteur et l'étendue de ce vaisseau, dont le transsept se termine par une coupole. La nef, qui s'élève du rez-de-chaussée jusqu'à la hauteur du dôme, laisse, au-dessus des impostes du premier étage, un vide rempli par douze cellules, communiquant entre elles au moyen d'un corridor percé de doubles arcades. Ce couloir, qui tourne tout autour de l'édifice, aboutit, du côté de l'entrée, à plusieurs petites salles qui servaient jadis de bibliothèques et sont maintenant abandonnées. A l'extrémité opposée, au-dessus du mihrâb, on trouve une sorte d'oratoire recouvert aussi par un dôme. A l'intérieur, l'arc plein-cintre alterne avec l'ogive; ce mariage est continuel dans l'art oriental qui accepte toutes les courbes, cherche toutes les combinaisons de lignes, et obtient ainsi une variété prestigieuse.

L'aspect géneral de ce temple, dépourvu d'ornements, est imposant par ses proportions grandes et sévères. A voir tous les détails du plan de cet édifice, contenant à la fois un collége, une habitation pour les prêtres, une mosquée et ses dépendances, à voir sa solidité, il semble que l'architecte songeait plutôt à imiter le temple et le collége sacré de l'Égypte, que la mosquée musulmane.

Et à bien dire, c'est là un usage qui a existé de tout temps en Orient : édifier pour l'avenir, seulement lorsqu'il s'agit des monu-

ments religieux et publics. La pensée orientale enseigne aux hommes qu'il leur suffit d'une tente pour s'abriter durant cette vie si courte, et qu'ils doivent réunir leurs forces, employer leurs richesses, mettre leur orgueil, en un mot consacrer tous leurs soins, à la splendeur du pays, aux temples de la religion et à ces asiles de la mort qui sont la seule habitation durable de l'homme.

Le devant de la mosquée de Mourâd II est surélevé en terrasse qu'ombragent des arbres séculaires, que rafraîchit une fontaine limpide; à l'angle de gauche, se trouve un groupe de cyprès d'une force et d'une grandeur extraordinaires.

Autour de la mosquée on a construit des écoles, un ḳan et un mâret ou cuisine pour les pauvres. Puis, à droite de l'entrée, dans une enceinte spacieuse, s'élèvent les onze turbeh ou chapelles qui renferment les cerceuils du sultan, de ses femmes et de ses enfants. Elles sont construites sur un plan carré, octogonal ou hexagonal, recouvertes de coupoles et jetées sans ordre au milieu des fleurs. Des gazons magnifiques, des fontaines jaillissantes et dormantes, des ombrages épais, font de ce séjour un des lieux les plus romantiques du monde, un vrai paradis dans le sens antique du mot. Là, vous êtes transportés dans des temps qui respirent la gloire et la poésie, où le roman se mêle à l'histoire d'une époque véritablement grande et chevaleresque.

Des six sultans enterrés à Brousse, Moḥammed Ier a la plus belle tombe et son fils Mourâd II la plus poétique. Le kiosk où il repose, fort simple d'architecture, a cela de remarquable que sa coupole est ouverte au sommet, ainsi que le cercueil, afin, selon son désir, que le soleil et la pluie du ciel viennent féconder ses cendres. Les autres tombeaux sont couverts de porcelaines éclatantes, garnis de toits sculptés et peints comme des manuscrits, ornés de portiques en marbre découpés à la mode arabe et persane. A l'une des extrémités de ce champ repose la princesse Servienne, dont Mourâd II vainquit le père et qu'ensuite il épousa par amour. Elle est la seule des quatre princesses chrétiennes dont fasse mention l'histoire turque, qui, restée fidèle à sa religion, repose comme chrétienne à côté de son époux, de ses enfants et de ses rivales, dans le tombeau des islâmites.

Non loin de là se trouve la tombe de Djem-Sultan, mieux connu par son surnom de Zizim, et qui disputa le trône à son frère Baïâzid. Rien n'est plus romanesque que les aventures de ce prince qui,

ayant échoué dans ses tentatives, erra d'asile en asile, passa six ans en France, à Bourganeuf, près d'Amboise, où il était l'hôte ou plutôt le captif de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, et mourut subitement sur la route de Rome à Naples, où il accompagnait Charles VIII. On mit sa mort sur le compte d'Alexandre VI, qui fut accusé de l'avoir fait empoisonner à la requête de Baïâzîd.

Le sultan fit partir un ambassadeur, pour redemander au roi chrétien le corps de son frère, afin de l'enterrer dans le pays des croyants. A côté repose le sultan Mouça, le rival de Moḥammed Tchélébi. Ce titre de sultan, qu'on donne indifféremment à tous les enfants de souverain, doit être pris dans le sens de prince impérial.

Les deux filles de Baïâzîd, Aïnicha et Gueuzlu, ainsi que deux autres princesses dont les noms ne sont pas inscrits sur les tombes, sont aussi déposées dans ce jardin royal. Enfin, un saint derwiche eut les honneurs de cette sépulture privilégiée; plus connu par le sobriquet de Tchékirḳé-sultan, prince des Sauterelles, que sous son nom véritable de Ḳaïgoulou. Ce fut en souvenir de ses vertus que le village des Bains reçut la même dénomination.

Amurat ou Mourâd Kân II, fils de Moḥammed I^er^, n'avait que dix-huit ans lorsqu'il vint à Brousse, prendre la couronne que lui laissait son père, dont la mort, ainsi que nous l'avons dit plus haut, était encore un secret pour le peuple. Son règne commença par une guerre avec l'empereur grec Emmanuel Paléologue. Après divers combats, Mourâd vint avec ses troupes camper sous les murs de Byzance. Il fit annoncer que la ville et toutes ses richesses seraient abandonnées aux musulmans qui prendraient part au siége. Cette promesse doubla son armée. On remarqua surtout, le nombre considérable de derwiches voyageurs, sortes de mendiants adonnés à toutes les débauches; ils réclamèrent pour leur part de butin les couvents de femmes de la ville. Dans le but de les contenir et de les discipliner, se mit à leur tête le grand cheiḳ Émir-Sultan Boḳari, dont nous avons visité le tombeau. Vénéré à l'égal d'un saint, les soldats se couchaient devant lui, le forçant à marcher sur leur corps et obéissant à ses moindres paroles comme s'il eût été le grand prophète. Il annonça solennellement que, d'après l'ordre de Mahomet, il monterait à cheval le 24 août 1422, à une heure après midi, puis qu'à peine aurait-il poussé son cri de guerre, et agité trois fois son sabre, Constantinople vaincue ouvrirait ses portes à l'ar-

mée turque. Le sultan, plein de confiance dans cette prédiction, attendit patiemment le jour indiqué; alors le derwiche, monté sur un cheval superbe, s'avança jusqu'aux pieds des murailles, tira son glaive en poussant le cri de — Allah — Moḥammed — répété trois fois comme une étourdissante clameur par quarante mille soldats. Les Grecs y répondirent par le *Christos et Panagia*, le Christ et la Vierge; puis la lutte s'engagea terrible des deux parts. Déjà le soleil allait disparaître, la victoire restait indécise, lorsqu'une vierge rayonnante apparut dans le ciel, et frappant de terreur les assiégeants, les mit en déroute complète.

De retour à Brousse, Mourâd soutint de nombreuses batailles contre les Hongrois, qu'il défit jusqu'au moment où Jean Hunyade, leur célèbre général, plus connu en Orient sous le nom de Yango, parut sur la scène et reprit au sultan toutes les provinces dont il s'était emparé. La paix fut alors signée au moment où Mourâd venait d'apprendre la mort d'Ala El-Dîn son fils bien-aimé. Accablé de chagrins, il abdiqua et fit proclamer son second fils Moḥammed, âgé seulement de quatorze ans. Retiré dans un palais, au milieu de ses beaux jardins de Magnésie, il cherchait dans les jouissances de la vie l'oubli de ses maux.

Mais bientôt appelé à la tête des troupes par les dangers que courait la patrie, il soutint des luttes terribles et de tous les côtés en même temps. Son lieutenant le plus habile et le plus aimé, Iskanderbey, se tourna contre lui, et pendant sa longue révolte d'Albanie, le tint constamment en échec. Cependant Mourâd releva la gloire de ses armes par la mémorable victoire de Kossova en 1448. Cette bataille dura trois jours. Le sultan y fit des prodiges; imitant l'habile tactique de son ennemi, il le mit en déroute complète. Dix-sept mille chrétiens restèrent sur le champ de bataille, et Yango disparut, abandonnant les restes de son armée.

Deux ans après, Mourâd frappé d'apoplexie au milieu d'un festin, mourut dans une de ses villas, aux environs d'Andrinople. Son fils Mahomet II lui succéda. Il prit plus tard le surnom de El-Fatyḥ, le Conquérant, pour rappeler la prise de Byzance où il tranféra le siége de l'empire. Depuis ce moment Brousse, déchue de son rang de capitale, fut abandonnée de tous ceux qui soutenaient sa splendeur.

Du faubourg de Mourâd, la route descend de terrasse en terrasse jusqu'au pied du rocher, dont la cime est couronnée par les ruines

du château. On gravit alors un chemin taillé dans le roc et qui paraît antique. C'est sur ce coteau que se récolte ce vin de l'Olympe qui deviendra célèbre lorsqu'il sera mieux connu. Réunissant les qualités du champagne à l'arome si fin des vins de Tokai, il est blanc et limpide comme le Sauterne. Une maison de commerce suisse s'est établie à Brousse, pour cultiver la vigne et manipuler ses produits, d'après les principes vinicoles les plus recommandés. Déjà on en exporte une assez grande quantité dans la Russie méridionale, et quelques échantillons de fantaisie en Allemagne et en Angleterre.

Du haut des fortifications, l'œil embrasse toute la plaine; c'est sur ce rocher, taillé à pic du côté du Nord, que s'élevait la ville d'Annibal dont les murailles subsistent encore. On y pénètre par quatre portes en briques, revêtues de marbre blanc. La ville, du côté sud, faisant face à l'Olympe, était défendue par une fortification complète de murailles, de tours et de fossés à demi comblés aujourd'hui par des plantations de vignes et de mûriers. Ces tours carrées, sont construites en marbre; les trois portes du Sud furent élevées par les musulmans. Près de celle du milieu, on voit un puits immense qui servait de prison souterraine. Dans cette enceinte fortifiée, surgit une abondante source, dont les eaux sont pétrifiantes. On remarque encore dans ces murailles quelques fragments de sculptures romaines, et c'est là tout ce qui reste de cette époque. Au-dessus d'une des portes, celle qui regarde Brousse, est sculptée sur un blason l'aigle romaine, s'il faut en croire quelques archéologues du pays. Ne serait-ce pas l'aigle des empereurs byzantins, ou plutôt des Sassanides, puisqu'on le retrouve dans toute l'ornementation de cette époque, et plus tard sur les armes et les monnaies des différents sultans d'Asie et d'Égypte? Le dessin nous le ferait croire, mais nous ne l'affirmons pas. C'est dans l'enceinte fortifiée du château que se trouve la mosquée d'Orkân, le second sultan de la monarchie ottomane et le conquérant de Brousse. Cette mosquée, la plus ancienne de toutes, est bien conservée, mais elle n'offre aucun intérêt archéologique. A côté on voit le Daoul-Monastir, cathédrale grecque de la fin de l'empire byzantin. Elle contient maintenant les vingt cercueils de la famille d'Orkân, déposés sous le porche. Ce monument, construit dans le style ordinaire des églises grecques, ne manque pas d'élégance. Il se compose d'une nef avec deux bas côtés; au centre est la coupole, supportée par quatre colonnes de marbre

gris. Les murs sont revêtus de plaques de marbre blanc veiné, et séparées par des filets denticulés. La croix grecque, en marbre noir, se trouve partout incrustée dans les murs. Au sommet de l'abside demi-sphérique, trois fenêtres sont ouvertes pour jeter abondamment la lumière dans cette partie de l'édifice. Quatre degrés de marbre en demi-cercle et six colonnes de vert antique désignent encore la place qu'occupait l'autel.

Dans le jardin où est placé ce monastère, d'autres mausolées sont construits; nous citerons particulièrement le Gumuchli-Goumbed, le dôme argenté qui recouvre la dépouille du sultan Osmân et de son second fils Ala El-Dîn, chargé des fonctions nouvelles de grand-vizir, sous le règne de son frère Orḳân. Puis enfin, à côté, se trouve la tombe de Suleîmân, son petit-fils, pour lequel fut créé le titre de pacha.

Osmân ou Oṭmân, autrement dit *le briseur d'os*, selon la racine arabe de ce nom, eut aussi les titres de victorieux, refuge des fidèles, de Ḳara, le Noir, épithète regardée en Turquie comme le plus grand éloge qui se puisse faire de la beauté d'un homme. Ce prince, dont les cheveux, la barbe et les sourcils étaient d'un noir d'ébène, avait un aspect imposant. Il mourut à soixante-neuf ans, après vingt-six années d'un glorieux règne. Il était petit-fils de Suleîmân Châh, général de l'armée de Djenghiz-Ḳân.

Lorsque ce grand dévastateur d'empires fut fatigué de ravager les plus belles provinces de l'islamisme, d'avoir éteint en partie ce foyer de la civilisation arabe, il reprit le chemin de son empire de Chine. C'est alors qu'une des hordes mongoles qu'il avait amenées, sous le commandement d'Ertogroul, fils de Suleîmân, le quitta pour s'avancer vers le centre de l'Anatolie. Errant avec sa tribu dans les États d'Ala El-din, sultan d'Iconium, Ertogroul aida ce prince à chasser les Tatars de ses États. Celui-ci, en récompense, lui assigna les terres situées à l'est du mont Olympe de Bythinie. Ce mince apanage féodal fut le berceau de la puissance ottomane, et c'est autour de ce petit noyau que s'agglomérèrent avec une rapidité merveilleuse les éléments de force et de durée qui ont rendu cette dynastie une des plus puissantes et des plus glorieuses parmi celles qui ont régné sur la terre.

Après la mort d'Ertogroul le sultan d'Iconium, en souvenir des services du père, donna à son fils aîné, Osmân, le commandement

de son armée et lui envoya le Ṭabl et le Ạlem, le tambour et l'étendard qui en sont les insignes suprêmes. Le jeune chef resta fidèle à son souverain et battit complétement tout le reste de ces hordes sauvages venues de la haute Asie pour s'établir dans ces riches contrées. Peu de temps après, une révolte des grands du royaume menaça les jours du sultan; il crut trouver un refuge assuré près de Michel Paléologue, empereur de Byzance, qui le retint prisonnier et le fit traîtreusement périr dans un cachot.

C'est ainsi que le trône devint vacant par la mort du dernier prince de la dynastie des Seldjoukides. On l'offrit à Osmân, qui l'accepta et fut déclaré sultan l'année 699 de l'hégire ou 1300 de notre ère. Il prit le titre de Padichahi Ạlî Osmân, premier empereur des Ọṭmânlî ou Ottomans. Sa mémoire est en grande vénération chez les Turcs. Bon, simple, entreprenant, plein de courage et d'intelligence, il avait toutes les qualités nécessaires aux princes fondateurs d'empire. Son fils en lui succédant ne trouva pour héritage qu'un ḳafeṭân brodé et des armes, aujourd'hui placées au seraï, parmi les reliques; tous ses trésors avaient été distribués au peuple et aux soldats.

Près du cercueil de ce prince on voit son chapelet dont les grains sont plus gros que des noix. L'étendard et le tambour donnés par Ala El-Dîn ont été détruits par le grand incendie de 1804 qui a si cruellement ravagé la ville. C'est ce tambour conservé dans ce lieu qui lui fit donner le nom de Daoul-Monastir, couvent du tambour.

Dans une des tombes voisines du dôme argenté repose la fille du grand cheïḳ Édébali, femme d'Osmân et mère d'Orḳân; elle était si charmante qu'on l'avait surnommée ḳâmériié, lune de beauté.

La tradition nous apprend encore que les restes de la princesse grecque Niloufer, dont l'histoire est des plus romanesques, se trouvent aussi dans cette enceinte.

Osmân, qui n'était alors que le favori d'Ala El-Dîn et déployait déjà un luxe royal, devint à cause de cela un objet de haine et d'envie pour les grands de la cour. Ils résolurent donc de s'en défaire par le poison ou le poignard. Une occasion favorable s'offrit bientôt: on le pria aux fêtes de fiançailles d'un jeune seigneur avec la fille du gouverneur d'une forteresse voisine. Prévenu du complot par un de ses amis, que les conjurés avaient mis dans leur confidence, Osmân accepta l'invitation comme s'il ignorait tout et pria

le maître du château de lui permettre d'amener avec lui son harem et ses trésors, afin de les mettre à l'abri d'une surprise pendant son absence. Alors il habille en femmes quarante jeunes guerriers et les fait transporter dans des chariots qui, au lieu d'or, cachaient des armes. Une fois entré, il s'empare de la forteresse, tue le gouverneur et enlève la belle Niloufer, qu'il garde comme esclave jusqu'au moment où son jeune fils Orkân fut en âge de l'épouser. Cette princesse, mère des sultans Suleïmân et Mourâd, donna son nom à ce fleuve qui descend de l'Olympe et arrose la plaine de Brousse.

Le château, le Kreml, ou pour mieux dire, l'enceinte fortifiée, renfermait deux palais que Mourâd et Moḥammed, premiers du nom, avaient fait construire à chaque extrémité de ce plateau naturel. Dans ces ruines on retrouve encore le plan général, l'ordre des appartements, des bains, du harem, des kiosk et des jardins. L'imagination peut en reconstruire l'ensemble et se reporter au temps où ces rois somptueux de l'Asie jouissaient dans ce lieu de tout ce que la plus belle nature, de tout ce que l'art le plus recherché peuvent répandre de joie sur l'existence. C'est là où se célébrèrent les noces somptueuses de Baïâzîd Ildìrìm.

Du château on descend par un sentier rapide, sorte d'escalier taillé en plein roc, dans la rue des forgerons que nous avons déjà suivie pour aller aux bains. Ce rocher, sorte de tuf, de sédiment très-friable, est formé par les dépôts successifs de la source du château. On y trouve un grand nombre de débris végétaux. Ces eaux filtrent partout et recouvrent peu à peu la colline de couches pierreuses, en l'exhaussant toujours. Aussi, grâce à l'humidité constante du terrain, une luxuriante végétation de fleurs et d'herbacées pousse et s'accroche dans les mille cavités de cette pierre spongieuse, qui sert de piédestal à la forteresse et s'étend jusqu'à Tckékirkéh, où le calcaire, qui prend à Tivoli le nom de *Travertin*, le remplace dans le reste du plateau. Ce rocher verdoyant se dresse tout à coup comme un mur à une hauteur de 150 pieds.

En revenant un jour de cette promenade des bains, je trouvai les rues et les ponts de la ville obstrués par une longue procession qui se dirigeait vers la grande mosquée. C'était la cérémonie de circoncision du fils de Kalil-Pacha, gouverneur de Brousse et beau-frère du sultan, aujourd'hui pacha de Trébizonde, qui mettait ainsi en mouvement toute la population. Ne pouvant rentrer chez moi, et cu-

rieux d'ailleurs d'observer un si étrange spectacle, je suivis le flot.

C'est en général vers l'âge de sept ans que les enfants sont soumis à cette opération du sunnet. Un des motifs qui donne le plus d'importance à cet acte, qu'on ne saurait en aucune façon comparer au baptême, puisqu'il n'est pas jugé indispensable pour être musulman, mais que les parents regardent toutefois comme un devoir impérieux, c'est la crainte de priver leurs enfants de sépulture, si, tués à la guerre, on les trouvait sur le champ de bataille, confondus avec les cadavres d'ennemis chrétiens, comme cela arrivait souvent au temps des croisades. Alors la marque du sunnet suffirait à les faire reconnaître.

Chez les grands seigneurs cette cérémonie, qui a toujours lieu dans la maison paternelle, est un jour de fête et de libéralité ! On invite les enfants des familles indigentes à se réunir au jeune Tchélébî, pour accomplir avec lui l'acte religieux. Comme tout se fait à ses frais, les parents, dans le but de profiter de cette faveur, retardent ou accélèrent l'époque, et il en résulte que des enfants de tout âge sont soumis au glaive du sunnetjî (le circonciseur).

Ici c'était le fils d'un pacha, le neveu d'un sultan, qui était le héros de la fête et promettait des plaisirs et un luxe inusités. Cinq cents jeunes garçons du pays, ayant subi avec lui ce douloureux sacrement oriental, l'accompagnaient. Ils étaient tous à cheval, dans les plus riches costumes, le turban orné de diamants, de perles et d'émeraudes, leurs longs cheveux nattés d'or et semés de monnaies brillantes. Le fils du pacha étincelait comme un soleil au milieu des étoiles, pour nous servir du langage oriental.

Afin de faire diversion aux souffrances qu'entraîne l'opération du sunnet, on entoure les nouveaux circoncis de tout ce qui peut les étourdir et les charmer : cadeaux, festins, danses et jeux de toute sorte. Si c'est le fils d'un sultan, les grands seigneurs, invités par lettres, font les plus riches présents au jeune prince ; cet usage est descendu jusqu'au moindre chef ou employé du gouvernement. Citons en passant, ne serait-ce que pour faire apprécier le style hyperbolique des Turcs, quelques phrases de la lettre d'invitation de Mourâd III aux pachas et aux souverains étrangers, à propos de la circoncision de son fils.

« Au plus illustre, etc., etc.... faisons savoir que nous avons résolu d'accomplir le précepte relatif à l'acte de la circoncision, dans

la personne du prince Moḥammed, notre fils bien-aimé, etc., etc...., de ce prince qui est la plus belle des fleurs du parterre de l'équité et de la souveraine puissance; le rejeton le plus précieux du jardin de la grandeur et de la majesté, la perle la plus fine de la monarchie et de la félicité suprême, etc., etc.... Ainsi l'auguste personne de ce prince, la jeune plante de son existence, ayant eu déjà d'heureux accroissements dans le verger de la virilité et de la force, et le tendre arbrisseau de son essence faisant déjà un superbe ornement dans la vigne des prospérités et des grandeurs, il est indispensable que le vigneron porte sa serpe tranchante sur la pousse nouvelle de ce rosier charmant, qu'il la dirige vers le bouton qui est le principe des facultés reproductives et le germe des fruits précieux et des rejetons fortunés dans le grand jardin du ḳalifat et de la puissance suprême. »

Mais suivons ce brillant cortége avec toute la foule bariolée qui l'entoure. Ici, ce sont des danseurs, des comédiens et des faiseurs de tours, des poëtes improvisateurs et des musiciens; ils accompagnent de danses, de chants et d'instruments sauvages les vers emphatiques qu'ils improvisent en l'honneur de l'émir. Là, le spectacle est plus étrange encore, plus curieux surtout : ce sont les b a y o û m î ou charmeurs de serpents, les f a k i r s de l'Inde et les santons de la Mekke, les b e k t â c h î ou derwiches mendiants et les s e y y a ḥ ou derwiches voyageurs, sorte de fous débauchés, portant les costumes les plus excentriques. Leur titre de ḥadji, pèlerins de la Mekke et de Médine, leur concilie le respect et les autorise à faire tout ce qui leur plaît, à se mettre, en un mot, complétement en dehors des lois. Ils vivent dans le plaisir et l'abondance, n'ayant à se préoccuper de rien, car la population fanatisée, soit pour obtenir la grâce de Dieu par leurs prières, soit par la crainte de quelque maléfice, s'empresse de satisfaire à tous leurs désirs. J'ai vu de ces santons vénérés se promener entièrement nus, dans les rues des villes, au milieu de la multitude qui non-seulement tolère, mais excite leurs fantaisies les plus étranges; alliant aussi parfois les pratiques austères à la débauche effrontée, ils exploitent la superstition du peuple au profit de leur paresse et de leur cynisme.

De là ces fanatiques qu'on emploie aisément dans les cas politiques pour assassiner les chefs ambitieux et faire de fausses prophéties, afin de soulever les multitudes. C'est là un des côtés les plus saillants, les plus originaux de l'histoire d'Orient.

Les meulewis ou derwiches tourneurs, si étranges déjà par leur manière de rendre hommage à Dieu, ne sont que des dévots bien simples à côté de ces dévots composés; véritables bigots dont les pratiques ne ressemblent en rien à celles si sages, si dignes, du pur et sincère musulman.

Toute cette foule hurlante et dansante arriva bientôt sur la place d'Olou-Djâmi', et tandis que la troupe d'enfants circoncis pénétrait à l'intérieur, les derwiches commencèrent en dehors leurs bizarres prières, qui se partagent en cinq scènes, dont une s'exécute à chaque station.

Comment décrire cet état de délire maniaque, de folie momentanée où se jettent ces hommes? Je les ai vus parfois, deux ou trois mille ensemble, se livrer en plein air à ces danses épileptiques, à ces hurlements sauvages, qui ressemblent bien plutôt à la ronde du sabbat qu'à un exercice pieux.

La première scène consiste dans le salut qu'ils font, chacun à leur tour, au chef assis devant eux. Après ce défilé, ils se rangent en cercle et se mettent à genoux; puis ils chantent à l'unisson le premier chapitre du Ḳoran. Ensuite, le cheïḳ se lève et entonne alors les paroles : la Ilah ill'allah répétées sans cesse, auxquelles la foule répond Allah, en se balançant et portant les mains sur le visage, le ventre et les genoux.

La seconde scène s'ouvre par un hymne en l'honneur du Prophète, qui se chante en jetant le corps en avant et en arrière; puis ils se rapprochent, se serrent les coudes, et s'appuyant les uns contre les autres, se balancent de droite, de gauche et dans tous les sens, le pied droit ferme, l'autre dans un mouvement opposé au corps, tous en mesure et en cadence, hurlant en même temps les mots : ya-allah et ya-hou. Les uns gémissent, les autres sanglottent, ceux-ci versent des larmes, tous suent à grosses gouttes, ont les yeux fermés, le visage pâle, et semblent de vrais possédés.

Après une pause, ou parfois une promenade, le troisième acte commence au milieu d'un Ilahy, cantique spirituel en poésie persane. Alors les mouvements augmentent de vitesse, suivant un crecendo que marque le chef.

A la quatrième scène, l'accélération devient encore plus vive, la voix dégénère en cris sourds, nerveux et saccadés, sorte d'aboiement convulsif qui fait mal à entendre. Puis leurs mouvements, à droite,

à gauche, en avant, en arrrière, les bras appuyés sur les épaules les uns des autres, et si bien liés qu'on dirait les ondulations d'un serpent, acquièrent une telle rapidité et une souplesse si grande, que le spectateur lui-même en est ébloui et étourdi tout à la fois. Si, épuisés de fatigue, ils semblent ralentir la dewar, ainsi se nomme cette danse exorbitante, le cheïk les ranime par ses contorsions plus violentes; alors ils frappent des pieds, sautent en l'air tous à la fois, comme si l'étincelle électrique circulait d'un bout à l'autre de la chaîne; et leurs affreux cris de : ya hou, ya allah, redoublent d'intensité. — Peu à peu les moins forts succombent, le cercle se rétrécit, jusqu'à ce qu'enfin un seul reste, ayant continué les exercices sans les suspendre un instant.

Les délires de nos danses françaises dans les folies masquées de l'Opéra ou dans les jardins publics, ce fameux galop infernal qui entraîne toute la salle dans son fantastique tourbillon, ressemblent aux contorsions des derwiches, mais n'en approchent pas.

Ces fureurs amènent à la dernière scène, la plus effrayante de toutes. Écumants comme des épileptiques, épuisés, haletants, cette fatigue et cette extension des muscles, les met dans un état d'extase et d'insensibilité qu'ils appellent ḥalet. C'est arrivés à ce dernier paroxysme de délire qu'ils commencent l'épreuve des fers rouges; le chef les tire du brasier et les remet à ceux qui les demandent avec le plus d'ardeur et de colère. Ces hommes excités par le fanatisme, transportés d'allégresse et voyant déjà le paradis ouvert devant eux, saisissent ces fers, les mordent, les serrent entre leurs dents et les éteignent sur leur langue. D'autres prennent des couteaux et de grosses aiguilles et s'en percent le flanc, les bras et les jambes. Ces pratiques sanglantes viennent du fondateur de l'ordre, Aḥmed Rufayi, qui, dans un de ses transports, se mit les pieds dans un brasier ardent et fut, dit-on, guéri au même instant par une fervente prière; aussi ces fers portent-ils le nom de gul, rose, pour dire qu'ils sont aussi agréables à Dieu que le parfum de cette fleur. Nos possédés d'autrefois, nos convulsionnaires de Saint-Médard étaient, comme ceux-ci, des fanatiques que l'exaltation de l'âme rendait insensibles. Sans doute, parmi ces hommes, il y a des jongleurs; mais la plupart ont un tel transport au cerveau, sont dans un état d'ivresse, dans un engourdissement magnétique si profond, qu'ils acquièrent dès lors une insensibilité semblable à celle des cataleptiques et des somnam-

bules, ou comme en procure l'inhalation de l'éther, du chloroforme ou autres substances.

L'homme, pour augmenter ses jouissances ou pour étourdir ses chagrins, cherche l'extase de mille façons. Là, c'est l'ivresse des liqueurs fortes; ici, celle que donne l'opium, le chanvre ou le tabac. La danse, cet exercice qui procure une autre sorte d'enivrement, si naturel, si nécessaire même à l'organisation humaine, et qui se retrouve chez tous les peuples, qu'ils soient encore sauvages ou depuis longtemps civilisés, la danse est regardée par les Turcs comme indigne d'un caractère sérieux; et cependant un de leurs plaisirs favoris est de voir danser les jeunes garçons grecs et arméniens. A la moindre occasion, pour un dîner, pour un bain, pour une réunion d'amis, ils les font venir chez eux et les applaudissent en connaisseurs. C'est donc sans doute par instinct qu'ils ont cherché dans la valse pieuse des derwiches tourneurs et dans les contorsions des hurleurs ce besoin d'excitation, d'exercice physique, qu'un singulier respect d'eux-mêmes leur fait interdire sous une forme profane. Quelle qu'en soit l'intention, il est inutile de dire ce qu'éprouve le voyageur en présence de scènes aussi étranges. Il se croirait plutôt au milieu des montagnes rocheuses, assistant aux drames sauvages des Peaux-Rouges, que dans les vallons de l'Olympe, ce berceau de a poésie antique.

Au reste, on comprend aisément que Brousse, capitale d'une dynastie nouvelle et puissante, devenue rapidement une des plus splendides cités de l'Orient, dût voir affluer de toutes les parties de 'Asie et de l'Afrique les Mollahs, les Kodjas et les derwiches, célèbres par leurs poésies, leur science ou leur piété. Cette ville charmante, avec ses retraites ombreuses, devait plaire aux ermites et aux moines. Aussi y compte-t-on un nombre considérable de Tékiés ou couvents, et c'est de là que sortent, dans les jours de fête, ces troupes nombreuses qui se chargent d'exciter le fanatisme des populations.

Deux de ces couvents méritent d'être visités. Le plus important est le Mewlana Djelal el-Din ou Téhié des Meulewis. Ces moines ont pris le nom de Hasreti Mewlana, leur fondateur; et leur titre de derwiche est un mot persan dont l'étymologie annonce *le seuil de la porte*, et par métaphore (la langue persane est, moralement parlant, une langue hiéroglyphique), esprit d'humilité, de retraite et de

persévérance. Il serait fastidieux d'entrer ici dans le détail des pratiques de ces ordres, dont les plus marquants sont au nombre de trente-deux, et portent généralement le nom de leurs fondateurs.

Tous, d'ailleurs, n'ont pas, comme les derwiches tourneurs, droit au respect et à l'attention ; leur danse peut être une manière bizarre d'honorer Dieu, mais elle n'offense ni les yeux ni les oreilles, et loin d'être des fanatiques grossiers ou stupides, comme les représente un préjugé répandu en Europe, ils sont, au contraire, instruits, tolérants, charitables et amis du progrès; bien différents en cela de ces fakirs et de ces derwiches vagabonds dont nous venons de voir les horribles ébats.

Cette valse, qui leur a valu le surnom de tourneurs, se nomme semâ, et la salle de danse, semâ-ḳâneh. L'intérieur de ce local diffère, par sa construction, de tous les autres; c'est un véritable salon en forme de dôme, soutenu par sept ou neuf colonnes de bois. Des inscriptions où se lisent les noms d'Allah, du fondateur et des quatre premiers ḳalifes, ainsi que des sentences de morale, sont placées sur les murs et dans des cadres dorés. Les Meulewis gardent le silence et ne dansent que neuf, onze ou treize ensemble devant le public. Les chrétiens sont admis à ce spectacle aussi bien que les musulmans. Leur valse se fait sur un parquet ciré, pieds nus et sur le talon droit, les yeux fermés et les bras étendus. Rien n'est plus étrange que de voir ces hommes graves tourner pendant une heure comme des totons, avec leur long bonnet de feutre gris et leur tunique blanche qui, taillée en rond, sur le modèle de la *fustanelle* grecque, se gonfle d'air et s'étend autour d'eux, leur servant ainsi de parachute. Un orchestre composé de tambourins et de flûtes traversières marque la mesure et soutient la vivacité des mouvements. La plupart des Meulewis sont musiciens et jouent avec talent de plusieurs instruments, qui sont le psaltérion, le sistre, la basse de viole, le tambour de basque, la flûte ou naî et le tambourin. Ils sont les seuls dont les exercices soient accompagnés de musique d'une expression douce, pathétique, originale par-dessus tout et admirablement appropriée à leur danse. La flûte représente particulièrement *le souffle de l'amour vivifiant l'âme du monde*, ainsi que l'explique le Mesnevi, grand poëme mystique de leur fondateur, dont les musiciens chantent à demi-voix les strophes, en s'accompagnant. La symphonie de Bœthoven, *les Ruines d'Athènes*, peut donner une

idée de ces mélodies, dont, bien évidemment, le grand artiste avait eu connaissance. Cette musique, la seule en Orient qui mérite ce nom, charme à tel point, qu'après deux ou trois auditions, on se sent, comme les derwiches, pris du désir de tourner et qu'on s'associe, sans s'en apercevoir, à l'engourdissement extatique qu'ils paraissent éprouver. Cette valse, lente et continue, excitée par la musique, les jette dans un délire véritable qui les met, disent-ils, en rapport avec les astres dont ils imitent le double mouvement, tournant sur eux-mêmes en tournant autour de la salle. Cette rotation agit évidemment sur le cerveau, et soit par compression, soit par une autre cause, elle crée une sorte de stupeur, de suspension de l'existence pendant laquelle l'âme nage dans le vague et devient étrangère aux choses de ce monde. Les tourneurs se sont interdit le tabac, le café, en un mot les excitants habituels aux Orientaux.

L'autre tékié, célèbre à Brousse par sa sainteté, est celui d'Abdal-Mourâd, Mourâd le fou, situé derrière le château, à l'endroit même où vivait ce saint homme. Il est particulièrement honoré par les fidèles musulmans qui s'y rendent en pèlerinage. Ce sont les Bektâchis qui l'habitent; leur ordre fut fondé sous le règne d'Orkân, par le derwiche Bektâch, qui créa le corps des Yeni-Tchéri (troupe nouvelle), dont nous avons fait *janissaire*.

On comprend aisément que les pratiques mystiques de ces moines, leur science et leur moralité, les fassent regarder par les masses comme des saints et des êtres puissants. Aussi dit-on que la secte des Meulewis est toute politique; et comme ses membres exercent, par devoir religieux, des professions qui les mettent en rapport avec le peuple, les gens bien informés assurent qu'ils sont les instruments secrets de la police du gouvernement. En effet, s'agit-il d'une expédition guerrière, ils acccompagnent les armées et sont pour les soldats une force morale indispensable. Ils interprètent les songes et guérissent par des remèdes spirituels les souffrances de l'âme et du corps. Il ne saurait donc y avoir de fête et de cérémonie importante sans qu'on y trouve de ces derwiches, qui prêtent ainsi une grande force au pouvoir.

Une seule fois, sous le règne de Mohammed Ier, on vit une insurrection ourdie par des religieux contre le gouvernement et dans le but d'exploiter à leur profit le fanatisme des masses. Le derwiche Bedr el-Dîn, savant auteur d'ouvrages de théologie et de jurisprudence, fut

le chef de cette conspiration religieuse, la plus vaste et la plus dangereuse qui ait jamais ébranlé l'empire ottoman.

Cet homme, nommé, à cause de sa science, ḵâdi-ạsker, juge de l'armée, était un réformateur à la manière des communistes et des égalitaires de tous les temps. Il prépara avec une patience et une habileté profondes ce vaste complot contre le pouvoir et la vie du sultan. Exilé à Nicée, il s'en échappa bientôt pour prêcher sa doctrine nouvelle, ayant avec lui un juif apostat, prédicateur fougueux, et un jeune musulman plein de fanatisme et d'énergie. Il parcourut l'Asie, traînant à sa suite les faibles et les vagabonds, s'adressant même aux chrétiens en leur disant qu'il adorait le même dieu et pratiquait ses doctrines. Ces réformes, on doit le croire, étaient aussi contraires à l'esprit de l'Évangile qu'à celui du Ḳoran. Après un combat où six mille d'entre eux luttèrent vaillamment et mirent en fuite les troupes du sultan, ces enthousiastes redoublèrent d'audace et proclamèrent hautement la réforme. Enfin, après diverses luttes, deux corps d'armée agissant de concert anéantirent les factieux dans une bataille décisive aux portes de Smyrne. Bedr el-Dîn fut pendu ainsi que le juif Torlaḵ-Kemal, tandis qu'on réserva au jeune chef Mouṡtafa la torture la plus horrible, sans obtenir l'abjuration de sa fausse doctrine.

Bedr el-Din Abou-Moḥammed a laissé un poëme célèbre qui porte le titre de Neçîm el-Sabaḥ, *Zéphire du matin*; ouvrage mêlé de vers et de prose, d'un style élégant, ingénieux, et plein de descriptions charmantes. C'est à Brousse qu'il le composa.

« Les nuits, dit-il, sont des sources paisibles, où l'homme puise » le repos et la santé; mais aussi sa vie s'écoule rapidement au mi- » lieu de leur succession continuelle. Lorsqu'il souffre, la plus courte » lui paraît éternelle : il semble que cette nuit *soit ivre d'obscurité*. » Est-il livré à la joie, au contraire, la plus longue fuit comme une » vapeur légère au souffle du matin. »...

Adalbert DE BEAUMONT.

---

# VUE DE L'HINDOUSTAN

## A VOL D'OISEAU.

### EXTRAIT DE L'ALBUM D'UN GRAND VOYAGEUR.

Suivant les géographes nationaux, l'Hindoustan proprement dit ne s'étend que depuis le versant méridional des montagnes du Thibet, jusqu'à la rive du Nerbouddha, c'est-à-dire vers la moitié de la péninsule; les Européens ont l'habitude de désigner ainsi toute la prétendue presqu'île qui se dessine en deçà et au delà du Gange, depuis les Alpes thibétaines au Nord jusqu'à l'extrémité Sud du royaume de Travancore, fermé à l'Ouest par le cours de l'Indus, qui lui a donné son nom, et à l'est par celui du Bramahpoutre. Nous demanderons la permission d'élargir le cercle et d'appeler Hindoustan toute cette masse de territoire, close au Nord par la haute ceinture de l'Himalaya, depuis Sirinagor jusqu'à Péking : bornée au midi par la mer qui baigne le cap Comorin, jusqu'à celle qui lave les côtes dorées de l'antique Chersonnèse; tellement qu'en se figurant un de ces Génies hindous, dont la taille se mesure par lieues, placé à Bénarès, la ville métropolitaine de Bramah, on le verra toucher à la Perse d'une main et à la Chine de l'autre.

Pour ne pas trop nous égarer à travers cette immense région, nous suivrons, ou à peu près, dans nos excursions, la distribution géographique de ses divers États. Entrés par Cachemire, nous visi-

terons le Mogol et ses antiques dépendances. Nous pénétrerons dans le Malabar, que nous redescendrons jusqu'au promontoire qui le termine. Après avoir fait le tour de Ceylan, nous remonterons la côte de Coromandel jusqu'à Calcutta, en visitant sur notre chemin les curiosités du Dékhan. Nous traverserons le Bengale du Midi au Nord. Après un coup d'œil dans le Népaul et le Boutan, nous nous frayerons un passage chez les Birmans. Qu'on jette de là les yeux sur une carte, il sera facile de s'ouvrir avec nous une route jusqu'à Malacca, de Malacca à Siam, pour aborder enfin la Cochinchine et le Tonquin, qui nous serviront de transition entre les Indes et le plus vaste empire de l'univers, la patrie de Confucius.

Quelques voyageurs ont l'habitude, en arrivant dans une ville, d'établir leur observatoire sur une des élévations qui la dominent. Cette méthode a un grand avantage : celui de pouvoir juger de chaque chose dans son rapport avec le tout, de mieux comprendre plus tard le concours de chaque détail à l'harmonie générale. C'est commencer sa revue par la synthèse, et l'achever par l'analyse. Nous voudrions procéder aujourd'hui de la même manière, et envelopper tout notre Hindoustan d'un regard, avant d'en explorer les divisions. L'embarras est d'avoir la vue assez longue, car les hauteurs ne manquent pas, soit le cratère éteint du Langour, soit le cône audacieux de Dhavaladgiri, dont la cime s'élance où jamais peintre n'est monté. Il faudrait seulement, pour en profiter, que l'ange de Milton vînt toucher nos yeux, comme il toucha ceux d'Adam. De tels miracles sont bien loin! tâchons que la poésie les remplace. Puissance dénigrée, mais féconde, ce n'est pas dans les Indes qu'on peut en méconnaître la magie, au centre d'un religion tout épique, qui résout les problèmes par des hymnes, qui a presque autant de symboles pour expliquer la nature, que la nature a de merveilles. Qu'on se rappelle ce char mystérieux, qu'elle nomme Vimana, char intelligent qui sillonne, attelé par les vents, l'hippodrome des cieux, et dont les roues vivantes obéissent au mouvement de la pensée : ce navire de l'âme, qui rapproche de lui, comme un télescope, les objets les plus lointains, qui efface ou transforme les nuages qu'il traverse! L'allégorie est assez diaphane. Infatigable aéronaute, l'Imagination parcourt à son gré le cirque illimité des airs, voit aussi loin sous ses pieds qu'au-dessus de sa tête. Ne dédaignons pas ce talisman; mais que, au lieu d'inventer des vérités, il nous serve à les rassembler, à

les ramasser sous nos yeux ! Ne voyons que ce qui est : d'autres verront ce qui peut être.

S'il est facile, grâce au secours que nous empruntons, de contempler en Dieu mille tableaux à la fois pour n'en faire qu'un seul au fond de sa pensée, il ne l'est pas autant de le peindre et de l'exprimer en homme, d'ordonner successivement le spectacle, qu'on vient de saisir d'un coup d'œil. Tout ce qu'on peut faire, c'est de suppléer, par la rapidité du discours, cette insuffisance de l'expression, d'enfermer en quelques mots ce qui ne veut pas tenir dans un seul. C'est un changement de difficultés, mais ce n'est pas une ressource.

Quelque concision accélérée qu'on imprime au langage, que de paroles ne faut-il pas encore pour embrasser l'Hindoustan ! Ici, la vallée de Cachemire avec son lac de perle et son ciel de saphir, ses champs de fruits et ses plants de rosiers, paradis de délices, où les Indiens disent qu'il pleut des rossignols et des fleurs : ici, les mines d'or et d'argent de Golconde et les mines de fer du Dékhan : des défilés d'arbres gigantesques qui montent le long des montagnes, ou d'étroits et arides cachots qui serpentent entre des murs de neuf à dix mille pieds : plus loin, les vallons luxuriants du Népaul, avec leurs grands décors de rochers, sentinelles de granit, coiffées, comme dit le poëte sarmate, d'un turban d'éclairs et d'avalanches : plus haut, les marécages boisés du Boutan, et leurs solitudes malsaines, où rampent autant de maladies que de reptiles. Là se développent des palais que vous prendriez pour des villes; là, des tombeaux que vous prendriez pour des palais. Vous voyez, d'un côté, des fourmilières de minarets qui ressemblent à des forêts pétrifiées : de l'autre, des forêts vivantes, contemporaines de la création, labyrinthes inextricables, où l'on ne peut passer qu'une hache à la main. Au sortir d'un désert écorché par le soleil, comme le sol pétré de l'Arabie, tout sablé de sel par les fuites et les campements de l'Océan, il s'allonge devant vous des prairies éblouissantes d'humidité et de fraîcheur, des savanes nourricières, où croissent à l'envi les moissons herbeuses de tous les climats. Des fleuves sauvages roulent perdus à travers des landes, et n'arrosent que du gravier : des fleuves apprivoisés fertilisent des empires. Ceux-ci, comme des volcans d'eau, semblent surgir et tomber des Alpes, secouant, au lieu de cendre, leur poussière d'albâtre et leurs flocons d'écume : ceux-là s'abordent, se combattent et s'enfoncent entrelacés dans les

plaines qu'ils ravagent. Les uns, majestueux et solitaires, coulent pacifiquement sous leurs dais de bambous, à l'ombre de roseaux qu'on prendrait pour des chênes : les autres charrient jusqu'à la mer leurs légions commerçantes de barques et de gondoles, ou, comme le dieu fluide et révéré du Gange, se promènent entre des quais d'arbustes, tout étincelants d'offrandes illuminées.

Vous passez incessamment des plus vastes beautés de la nature aux plus vastes monuments qu'aient tentés les hommes. Abattus ou debout, intacts ou mutilés, leur grandeur nous atterre. On dirait que l'Égypte a passé la mer, pour venir déposer dans ces contrées les germes de sa puissante et robuste architecture. Ce sont des colonies de marbre, couchées tout entières dans la poudre, de sourdes provinces taillées dans le roc, qui serpentent dans la nuit sous le plancher des royaumes : le Panthéon souterrain d'Ellora, les catacombes de dieux d'Éléphanta, la cité sous-marine de Baly, où l'on aborde par le naufrage. Eussiez-vous les quatre têtes de Brahma, comment compter toutes ces ruines : et, au milieu de ces débris, ces pépinières de mosquées, d'églises, de pagodes, qui dressent de toutes parts leurs crêtes dorées, leurs aiguilles de bronze, leurs flèches de porcelaine ! L'œil s'y perd, la mémoire éblouie recule.

Que si vous redescendez du temple aux adorateurs, dénombrez, si vous pouvez, cette foule bigarrée de prêtres et de dévots, qui se pressent sur les avenues de tous les cultes, les brahmes, les fakirs, les bonzes, les talapoints, les muftis, les rabbins, et les Guèbres ! terre encombrée de divinités, où le fanatisme idolâtre et sanglant coudoie l'humanité chrétienne, où le char pieux de Jaggernaut écrase un enfant ou une fleur, près du Christ qui multiplie sa mort pour le salut du monde ! On retrouve dans l'Inde un abrégé presque complet de toutes les religions de l'univers ; c'est qu'on y retrouve aussi des fractions de tous les peuples, un échantillon de tous les costumes, un spécimen de toutes les formes de l'humanité. Livre d'histoire, écrit dans toutes les langues, on y peut suivre pas à pas le cours et les décours de la civilisation. Innocentes ou cruelles, âpres ou luxurieuses, jeunes ou décrépites, c'est un rendez-vous de toutes les mœurs des nations. Vous y avez des danses de bayadères et des festins de cannibales, des colléges de savants et des gymnases de bourreaux. De quelque côté qu'on se tourne, qu'on interroge le présent ou qu'on creuse le passé, on est sûr de rencontrer une leçon et un

souvenir. La marche des sciences y est partout inscrite en lettres aussi lisibles que la guerre, les excursions de Pythagore, comme celles de Bacchus et d'Alexandre. Poëte, astronome, navigateur ou brigand, l'Inde a des échos pour toutes vos pensées. Timour et Gengiskân y ont dessiné leur route avec des ruines, comme la philosophie avec des lois, la dévotion avec des temples, la poésie avec des vers. Quel cercle à parcourir entre les débordements de sang commandés par Nadir, et les débauches lyriques du Mahabharrat, entre les exactions des caravanes armées de la Tartarie et les comptoirs anglais de Madras et de Calcutta, entre le sage de Tarente et Vasco, Calidasa et Camoens !

Faut-il retomber du monde moral dans le monde physique : repasser, des catastrophes de l'histoire, aux convulsions du globe ? elles se ressentent ici du théâtre qu'elles ont à tourmenter : elles semblent se mesurer à sa résistance. Aussi dévastateur que l'ouragan des Antilles, l'ouragan malabare bouleverse ses mers, arrache les fleuves de leurs lits, et renverse à la course des forêts, des villages, des villes. Si l'on n'y craint pas les volcans, ces espèces de typhons sédentaires, dont le contre-coup porte si loin, on y redoute les trombes, espèces de volcans nomades, qui se dressent tout à coup dans l'air, et foudroient, en marchant, tout ce qu'ils rencontrent.

Que ces orages, grandioses comme le ciel où ils s'allument, comme la terre qu'ils ébranlent, ne vous empêchent pas d'admirer cette nature si belle, si variée, si féconde, qui rapporte tout et de tout, des sucs précieux et des poisons, des prodiges de grâce et des monstres de laideur, du porphyre et de la tourbe, des diamants et du plomb ! L'Inde étale à la fois la livrée de toutes les zones. Toutes les populations forestières de l'Europe et des tropiques sont mariées dans ses bois par les guirlandes de notre lierre et les lianes américaines. Nos arbres compatriotes y mêlent leur grêle chevelure aux éventails du palmier, aux voiles tombants du tallipot, aux diadèmes de fleurs de l'angolan, aux énormes bouquets du markarékau. Nos hêtres, nos sapins, nos peupliers, nos cyprès, y fraternisent avec le ponna toujours vert et le tek incorruptible, avec le nagassa qui remplace le fer, l'azédarach et le dragonnier. Le chêne qui bâtit la carène de nos vaisseaux s'y rencontre près du palissandre qui construit nos meubles, près du sandal qui les parfume, du citronnier qui les festonne. Un arbre est à lui seul un palais végétal tout entier, qui dé-

roule au loin ses ondoyantes colonnades, ses mobiles portiques, ses murailles de feuilles, ses volutes de fruits, ses frises où les oiseaux forment des arabesques qui chantent, et ses dômes ombreux, découpés comme les lambris de dentelle du Généraliff et de l'Alhambra.

Tantôt ses forêts sont sévères et sombres comme ces antres druidiques, où séjournaient la terreur et la mort, tantôt riantes et parfumées comme nos jardins et nos serres, où n'habite que la volupté. C'est à qui embaumera le mieux les airs, de l'amyris qui fournit le benjoin, ou du curcuma qui donne le safran : du kadsumaliga, que nous nommons ici le jasmin grandiflorum, ou du pandarus odoratissima : à qui réjouira mieux nos regards, de l'ixore à fleurs rouges, dont les langues de flamme dardillent dans la verdure, ou du mussœnda à feuilles blanches semées de grappes de sang. L'Inde a des bois de myrtes et de lauriers, des couronnes pour le plaisir, des palmes pour tous les arts.

Comment compter toutes les récoltes de ces climats prédestinés : soit les plantes qui viennent épicer nos banquets, le gingembre, le nard, le cardamum et la canelle : soit celles qui passent la mer pour soulager ou guérir nos maux, le jalap et la scammonée, le nerium et le strychnos, la cassie, le tamarin, l'aloès et le camphre? et qui pourrait négliger, dans cette énumération de simples salutaires, le pavot du Bengale, plus actif encore peut-être que celui de la Thébaïde, tige souveraine et magique, d'où distillent pour nos chagrins les extases narcotiques de l'opium? Tous les fruits de nos vergers décorent les siens : mais elle a de plus que nous l'amande laiteuse du coco, la banane onctueuse, le sucre farineux de la mangue, la pulpe framboisée des poires du goavier, l'âcreté aromatique de l'arec, qui relève la fadeur du bétel, la crème figée des pommes de l'ateira, la chair suave et fondante de l'ananas, la pâte acidulée de la pastèque ou de la mélongène, les fruits du dillenia, qui ont l'odeur du lis, et la triple moisson de l'averrhoe-carambola qui sent la tubéreuse, la maîtresse de la nuit, comme l'appellent les Malais.

Les Indiens, qui placent des dieux partout, qui voient des divinités dormir dans les lits de nacre des plus petits coquillages, n'ont pas oublié les fleurs dans leur théologie. Chacune d'elles pour eux est une pagode odorante, où repose une invisible idole. Et quel panthéon fut jamais plus riche, plus animé que leurs parterres! Vous

y verrez, près des boutons d'azur de l'atimuca, s'ouvrir les cloches rayées du sindrimal, les pétales de feu de la sauge du Cap, les cornets violacés de la stramoine, les roses blanches de Kaboul et de Delhi. Il y a plus de fleurs dans l'une de leurs corbeilles, qu'il n'y a de mots dans l'hymne botanique de Jayadéva, dont chaque vers est un bouquet. Leurs noms indiens sont aussi doux que leurs couleurs ; c'est le nagatalli qui suspend ses feuilles rouges aux espaliers des jardins pour en écarter les serpents, et se mêle aux guirlandes argentées du bétel. C'est le palaja, dont les grappes de pourpre se marient aux ombelles noires du tamala. Les coupes brunes du patali sont remplies d'abeilles comme un carquois de flèches. Le campac prête son or aromatique aux Indiennes pour en semer l'ébène de leurs cheveux. Les touffes ambrées du tchambaga parfument leurs soieries. Les épines du cétasa sont les dards qui blessent leurs amants. Les jeunes filles séparées des leurs voient l'Amour, roi du monde, voguer nuit et jour sur les flots de l'Yamoun, dans les gondoles balsamiques du nymphæa-nelumbo : l'Amour lui-même n'a d'autres traits à lancer que les tiges enivrantes du nagacesara. Le malliki solitaire séduit par son encens jusqu'au cœur désabusé de l'ermite. Les tresses de l'amara se baignent et se déroulent dans le cristal des ruisseaux ; et, si les fleurs de camalata, par lesquelles on obtient dans le ciel tout ce qu'on y désire, n'ont pas le même pouvoir sur la terre, elles semblent au moins le promettre. On y croit en les voyant, on en est sûr en les respirant. Et, pour ne pas sortir des fleurs, que de papillons brillants semblent, le jour, raviver, en les caressant, la poussière d'écailles qui diamante leurs ailes ! Que d'insectes, la nuit, viennent y suspendre leurs bourdonnantes illuminations ! toutes les espèces de fulgores ou de lampyres, l'humble luciole, qui luit dans les gazons comme une petite étoile, et le riche acudia, qui nage dans l'air, comme une émeraude tombée des cheveux d'une comète.

Si la nature, en les produisant, subordonne les végétaux au service des êtres plus puissamment organisés, jamais nulle part la profusion des plantes n'impliqua une plus étonnante variété d'animaux. Certes, les Hindous, qui ont tant de respect pour la vie, qu'ils entretiennent des hôpitaux pour les plus ignobles rebuts de la création, doivent se louer d'une terre, qui fournit si largement à leur besoin de vénération. Que de richesses vivantes à parcourir depuis le rouge écureuil, qui se balance, comme un fruit soyeux, aux rameaux verts des arbres,

jusqu'au sale rhinocéros, au pesant hippopotame, ces fangeux insulaires du Gange ! A part la populace animale, qui se presse autour de la populace humaine, que d'êtres à recenser ! Le lion mogol, souverain des forêts, qui a le singulier privilége de n'être tué que par des rois ; le tigre du Bengale, qui franchira d'un bond plus de cent pieds d'espace, impitoyable égorgeur, bien digne de figurer dans le blason d'un despote, dans les armoiries d'Hyder-Alî ou de Tippou-Saïb ; le serval ou chat-panthère du Dékhan ; le lynx aux oreilles noires, qui vit, comme l'hyène, de la desserte des tombeaux ; le dromadaire et le chameau, compagnons sobres et infatigables du pèlerin, taillés à la longueur des voyages qu'on leur impose ; la gazelle, qui fuit nos caresses ; l'antilope aux pieds blancs, qui ne peut vivre qu'en liberté ; le bison, que Chateaubriand compare aux dieux limoneux des fleuves ; l'orang-outang et le poungo, vigoureuses caricatures de l'homme, nation muette et grotesque, qui combat dans le Ramayana sous les ordres d'Hurooman, bataillons velus que l'armée d'Alexandre prit jadis pour un peuple ; et, à la tête de l'espèce, ce vaste et lourd colosse, que l'on révère à Siam, dont les Hindous ont donné la tête à Ganesa, leur dieu de la sagesse, l'éléphant, coursier informe et gigantesque, qui porte tour à tour à l'arçon de sa selle la forteresse du soldat ou le boudoir des sultanes. Sans doute il en est des Indes comme des autres parties du globe : tout n'y est pas admirable, pas plus chez les animaux que chez les humains, où il y a des tyrans et des esclaves, des nains et des géants, des perles et de la boue ; mais cette échelle de contrastes est imposante à monter. La laideur disparaît dans l'immensité, ou sert de repoussoir à la majesté du tableau. Si l'on redoute de près le hideux crocodile, qui se traîne le long des lacs et des rivières, ou qu'on place dans les fossés des citadelles comme une palissade vorace ; le cobra manilla, qui se tortille dans les halliers comme un ruban de poison ; le rubdira-mandali, dont la morsure fait sortir le sang de la peau ; le féroce caïman ; le boa, qui déroule ses anneaux dans les bois comme l'Adisséchen de Wishnou, ils ajoutent de loin à l'effet de la peinture, ils la complètent : puis on n'a qu'à lever les yeux, les merveilles aériennes vous consolent des monstruosités terrestres.

La moisson de l'ornithologie n'est pas plus stérile que celle des autres règnes. Le peuple des oiseaux a aussi ses monstres, descendus des mêmes montagnes qui ont vomi tant de féroces conquérants dans

l'Hindoustan. L'air, comme dit Bossuet, a son lion dans l'aigle et son tigre dans le vautour; mais, je ne sais, le meurtre qui vole a quelque chose de moins repoussant que le meurtre qui marche : il ressemble moins au nôtre. Négligeons au reste ce qui épouvante, ne voyons que ce qui nous charme. Au pied du même arbre où repose le noir nocte de Siam, la girafe de l'air, scintille le prisme du colibri. Le paon à aigrette d'azur déplie sa roue d'argus sous tous les horizons. L'oiseau de paradis, comme un arc-en-ciel de plumage, voltige de Ceylan au Bengal. Kamadéva, l'Eros indien, prend pour coursier le perroquet à cravate noire, coiffé de pourpre et de lapis : ou se berce, comme en un hamac, dans les nids flottants du loxia. Les kakatoès d'argent, avec leurs huppes de rubis, le disputent de beauté aux reflets métalliques des faisans. On dirait que tous ces oiseaux, non contents de saupoudrer leur robe de l'émail irisé des fleurs, ont encore, en rasant la terre, emporté l'éclat de ses diamants. Là vous voyez s'ébattre, sous des formes qui chantent, toutes les pierreries de vos écrins, la spinelle rouge de Ceylan, la cimophane jaunâtre, l'euclase verte et transparente. Ces plumes ont l'air détrempées dans une fusion d'opale, celles-ci délavées des couleurs violâtres de la cordiérite. Le pidaramkoli du Malabar est un saphir qui a des ailes. La terre, qui ne peut étaler, aux yeux qui la parcourent, les richesses qui dorment dans son sein, en a moucheté ses bengalis, ses rolliers, ses tourterelles, pour qu'ils puissent, dans leur vol, nous instruire de ses trésors. Ils sont, comme les hérauts de ses mines, chargés de promener dans l'air le prospectus étincelant de leurs magnificences. Si nous nous arrêtons ici, ce n'est pas que les Indes ou l'univers nous manquent; mais il faut une borne à ce panorama préliminaire. Nous ne voulons qu'avertir l'attention : il ne faut pas la distraire, en l'éblouissant. La nature confond, elle n'étourdit jamais.

Si ce n'est à vol d'aigle, tel est à peu près, à vol d'oiseau ordinaire, l'aspect général de ce pays complexe, qui semble être à lui tout seul la moitié de l'ancien monde. Et qu'on ne nous reproche pas ces longues descriptions jetées çà et là dans un album, où nous tâchons toujours de donner la première place à la pensée! La réponse serait facile. Il y a autre chose que des mots, plus ou moins sonores, dans ces phrases plus ou moins bien faites, dont l'Inde est le prétexte ou le sujet. Qu'on nous permette, pour excuse, d'indiquer l'idée qui s'y cache.

Un des hommes qui ont jeté le plus de jour sur la science un peu vacillante de la philosophie de l'humanité, Herder, imagina de chercher dans la configuration du sol, dans la nature du terrain, dans son exposition, une raison du drame qui s'y joue : et il a su établir, avec toutes les apparences de la vérité, d'admirables relations entre les décors du théâtre et les diverses scènes de cette désolante bouffonnerie, dont nous sommes les acteurs. La plus humble sagacité peut apercevoir en un clin d'œil les innombrables corollaires d'une pareille idée. Tel pays, tel caractère : tel caractère, telles mœurs : telles mœurs, telles lois. Cette action reconnue, il nous paraît indispensable d'examiner la terre, avant de juger les habitants. La géographie est la préface de l'histoire. La préface est écrite, et il n'y a plus que le livre à faire. Si nous ne le faisons pas, qu'on le devine !

JULES LE FEVRE-DEUMIER.

---

# CHANTS POPULAIRES TURKOMANS

TRADUITS DES DIALECTES

TURKOMAN ET TURK ORIENTAL.

## INTRODUCTION.

Les douze chants qui suivent ont été recueillis, particulièrement à Nardîn, pendant une excursion que je fis en 1833 au nord du Ḳorâçân. Bien qu'ils soient très-populaires chez les Turkomans et attribués aux poëtes en renom parmi les nomades d'Etek (1), il est assez probable qu'ils ont été importés par les Ạchiḳs (2) des Chiites Persans qui sont toujours des hôtes bien venus dans ces contrées. J'exclurais cependant de cette supposition les premier, deuxième et sixième chants qui sont, sans aucun doute, d'origine turkomane.

Quoi qu'il en soit, les sentiments de pure morale que l'on trouve

(1) Etek (pan d'une robe) est un nom turc qu'on donne en Perse à une vaste contrée qui s'étend tout le long des derniers versants de la chaîne des monts Albourz, de son côté septentrional, depuis les campements de la tribu turkomane des Goklans jusqu'à Merv. La dénomination d'Etek chez les Asiatiques, appliquée à un pays montagneux, correspond à celle de *Piémont* chez les Européens.

(2) Ạchiḳs, espèce de bardes, de conteurs qui parcourent les villes, les villages, les campements et amusent le peuple par leurs récits et leurs chants.

dans ces morceaux méritent une attention toute particulière. Des poésies de ce genre sont réellement un bienfait de la Providence dans un pays où toutes les garanties d'ordre social sont, ou inconnues ou foulées aux pieds.

## I.

### LA VICTOIRE DES TURKOMANS TÉKÉS.

En 1782, Riza-Ḳouli Ḳân, fils d'Émîr-Gunah Ḳân, Ilḳani (1) de Kurdistân dans le Ḳorâçân, fut fait prisonnier à l'âge de douze ans par un parti de Turkomans-Tékés, en cherche de butin. Ils pillèrent la métropole Ḳoutchan et emmenèrent ses habitants. Lorsqu'Émîr-Gunah Ḳân, qui se trouvait alors à Tchénéran, apprit la nouvelle, il il se mit à leur poursuite et les atteignit à Moyoun près d'Abiverd (2). La bataille qui s'engagea dura trois jours et les Kurdes furent entièrement défaits. Émîr-Gunah Ḳân se réfugia à Budjnourd (3). Les

(1) Ilḳani, composé de Il (une tribu) et ḳân (chef, commandant), signifie : le chef d'une tribu nomade. C'est une des plus hautes dignités actuellement connues en Perse; elle n'est conférée qu'à deux personnes : l'ilḳani de Fars ou le chef de la tribu persane de Kelhour, et celui que l'on vient de citer. Le titre est héréditaire.

(2) Abiverd, dans l'Etek, chef-lieu du district d'Abiverd, est située dans une plaine arrosée par les eaux du Djordjân, de l'Etek et du Tedjen (qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme le Tedjen du Mazendéran), rivières qui toutes ont leurs sources dans les monts Albourz. Les villes nombreuses, jadis répandues à profusion dans tout ce pays, n'offrent plus aujourd'hui que des monceaux de ruines, parmi lesquelles on rencontre çà et là les tentes noires de quelque tribu turkomane. Parmi les grandes cités ruinées dont nous parlons, nous citerons principalement Astrab, Djordjân, Nyssa, Abiverd, Darun et Enou dont on rencontre les débris sur le chemin qui conduit de la ville d'Astérabad à celle de Merv.

(3) Budjnourd, la ville la plus importante après Ḳoutchan, la principale place du Kurdistân ḳorâçânien. Les autres villes remarquables dans cette province sont Chirvan et Semulgan. On sait qu'en établissant là quelques tribus kurdes, les châhs de la dynastie séfévienne n'avaient d'autre but que de tenir en respect les Turkomans et les Usbeks. Le résultat fut pourtant l'opposé de ce que l'on devait attendre. Ces mêmes Kurdes devinrent le fléau du Ḳorâçân, fléau plus terrible que les ennemis contre lesquels ils avaient mission de protéger le pays. Pour mettre un terme à leurs déprédations, Abbas Mirza, héritier présomptif de Feth Ali châh, fit contre eux, en 1830, une expédition, qui est encore considérée comme le plus glorieux et le plus utile de tous les exploits de ce prince. On trouve à ce sujet des détails complets dans les ouvrages de Fraser, Burnes, etc. Riza-Ḳouli Ḳân, dont

deux chants qui suivent ont été composés en commémoration de cet événement. Ils offrent une ressemblance frappante avec deux chants fournis par Sir Alexandre Burnes. (*Voyages en Bokharie*, III, page 92.)

---

« En avant, Aghas! en avant, sus à l'ennemi! Il faut qu'Ali-Chiraslan parte. Bartché, si habile à guérir les maux, et sage comme Lokman, doit partir aussi. Du désert de Moghân viendra le Mollah-Bagendj, le ferme croyant aux dogmes enseignés par le lion de la foi (Ali), le descendant des Aghas (nobles) de Tékés. A sa suite marchera Zeman. O mes Aghas! puissiez-vous voir sa valeur au jour du combat, son sabre à deux tranchants, son coursier arabe. Généreux, comme Hâtem, il tombe sur l'ennemi comme un loup affamé sur un troupeau.

» Monté sur un cheval frémissant d'ardeur, la lance au poing, le premier à la poursuite de l'ennemi, le premier à l'atteindre; intrépide guerrier, fidèle serviteur, Kemer Kân le héros sera des nôtres! Et voyez! un kodja, un kodja pur sang nous accompagne, le Kân Mohammed, le rude sanglier; le père et le chef des nombreuses tribus d'Ozenles; il a les griffes du loup et quand vient la bataille il déchire en lambeaux ses ennemis (1). »

## II.

### CHANT D'EMIR-GUNAH KAN, APRÈS LA DÉFAITE DE MOYOUN.

« Les troupes des Turkomans-Tékés m'ont enlevé Mohammed-Kân-Seftéry (2). Elles ont fait prisonnier Mohammed-Hussein, kân

---

nous avons cité le nom, fut expédié à Tauris pour être emprisonné, mais il mourut en route, à Miana, en 1833.

(1) Pour comprendre ce chant, il est nécessaire de savoir comment les Turkomans se préparent pour leurs expéditions qu'ils nomment tchapôou. Les vieillards et les chefs de familles s'assemblent sur une colline, et, assis en cercle, après s'être entendus sur la nécessité de l'expédition, ils appellent par leurs noms les guerriers qui doivent y prendre part. Après quoi ils élisent le serdar, ou le chef de partage du butin. C'est lui qui exerce l'autorité suprême sur tous ceux qui commandent les tribus composant l'armée. Ses ordres, tant que dure l'expédition, doivent être aveuglément exécutés.

(2) Mohammed-Kân-Seftéry, un des hommes influents de la cour de Feth Aly-Chah, qui a été tué à la bataille de Moyoun.

de la tribu des Kadjars. J'ai perdu mon Açou-Beg. Je perds Hadji, ḳân de la tribu de Cheiḳ-Amirlu, fameux entre les héros, qui montait un coursier arabe et était bardé de fer. Mon cyprès vivant! Je l'ai perdu.

» Émir-Gunah Ḳân continue ainsi sa plainte : Oh! quand donc pourrai-je prendre ma revanche. J'ai perdu ce rempart de fer dans le combat, mes Djezaïrtchi (1). Que l'on m'amène un cheval dont la queue soit teinte de henné, nous le monterons à deux. Nous exterminerons les Turkomans Tékés jusqu'au dernier. J'ai perdu mon neveu à Moyoun sur le versant d'une montagne. Écrivez une lettre à Ibrâhîm-Ḳân (2), et dites-lui qu'Ilḳani est tombé aux mains des Turkomans. J'ai perdu celui qui faisait les délices de mon cœur (3).

» Malheur sur nous, ô Begs (hommes d'épée, chevaliers), malheur sur nous! J'ai perdu mes *Héros-Béliers* (4), forts comme des lions, agréables d'entretien comme des Begs (gentilshommes, chevaliers); j'ai perdu mes *Héros-Chameaux* (5). Mes *Héros-Lions* ne sont plus, eux qui n'ont jamais fui devant quatre ni cinq adversaires.

Émir-Gunah Ḳân versa des larmes et dit : « Nos cœurs sont cautérisés. Oh! puissent les champs de Moyoun être infertiles à jamais. J'ai perdu tout ce qui m'était précieux, tout! »

---

(1) Djezaïrtchi est le nom donné aux hommes armés de chamḳals ou djézaïrs, longues arquebuses au canon cannelé; elles ont environ un pied de plus en longueur que les canardières anglaises et portent fort juste à quatre et cinq cents pas. Mohammed-Ḳân-Ḳaraï, dont Abbas Mirza fit tomber la puissance en 1832 et 1833, avait toujours autour de lui quelques centaines de ces arquebusiers. Leurs chamḳals sont si lourds que les soldats sont obligés d'avoir sur l'épaule une sorte de bourrelet de cuir pour les supporter.

(2) Ibrahim Ḳân, le gouverneur de Boudjnourd, père du commandant actuel Nedjef-Ali ḳân.

(3) C'est-à-dire Riza-Ḳouli Ḳân, l'héritier présomptif de son titre.

(4) Les Turkomans, aussi bien que les Turks du nord de la Perse, trouvent du charme à comparer leurs braves combattants à quelques animaux; les premiers donnent même à leurs enfants les surnoms de Bélier, Renard, Sanglier, Loup, Tigre, etc.

(5) Le Héros-Chameau, dans l'original : Esrik. Les chameaux, quand ils sont irrités, et particulièrement dans la saison du rut, deviennent d'humeur belliqueuse. Il y a plusieurs espèces de chameaux, distinguées par des noms spéciaux : beggor, ervané, louk-mayé, mayé-ḳoïoun, belḳy, nertché.

## III.

(Les trois chants suivants sont attribués à Ḳaradjoglan, de la tribu des Turkomans-Téké, et dont les productions poétiques sont très-estimées dans le Ḳoràçân.)

*Lui.* « La belle fille qui vous tenez à la source, donnez-moi une goutte d'eau ; j'ai soif. Dieu vous bénisse, jeune fille, ne me retardez pas, j'ai besoin de partir. »

*Elle.* « Je ne donne jamais d'eau à ceux que je ne connais pas, ni aux gens d'aussi mauvaise mine que vous. N'êtes-vous pas de race kurde (c'est-à-dire un bàtard)? Buvez et n'interrompez pas votre voyage. Notre tribu n'est pas dépourvue de sens : vous ne trouverez rien de bon pour vous à cette source. Le renard qui passe ne saurait se faire prendre pour un lion ; buvez et passez votre chemin. »

*Lui.* « Je ne puis descendre de mon cheval arabe, je ne saurais rétracter ce que vous m'avez entendu dire. Je suis fatigué et je ne puis mettre pied à terre. Donnez-moi un peu d'eau, jeune fille. Que je puisse étancher ma soif. Dieu vous bénisse ; ne me retenez pas plus longtemps. »

*Elle.* « Le rossignol exhale mieux ses chansons au printemps ; je chante avec plus de douceur que les rossignols. L'homme fatigué se repose dans sa demeure. Bois si tu veux et pars avec les bénédictions du Seigneur. »

*Lui.* « Je veux devenir l'hôte de votre campement, je serai votre bouclier (défenseur), chère jeune fille ! Je serai le serviteur de votre père (1). Donnez-moi un peu d'eau à boire, oh ma toute chère ! »

*Elle.* « Il y a de nombreux voyageurs sur ces routes. L'un est affamé, l'autre ne l'est pas. Pour moi je suis orpheline, je n'ai plus de père. Buvez et continuez votre chemin. »

*Lui.* « Vos sourcils sont arqués aussi finement que s'ils étaient tracés à la plume. Vos dents brillent comme une rangée de perles.

---

(1) Idée tout à fait biblique ; Burckhardt l'a retrouvée chez les Arabes. — Un jeune garçon pauvre, amoureux de la fille d'un homme ayant quelque bien, doit le servir plusieurs années avant qu'il ne lui soit permis de réclamer la main de sa fille comme récompense. Ainsi Jacob servit quatorze ans avant de pouvoir dire à Laban : « Donnez-moi ma femme, car mes jours de tâche sont accomplis. »

Je consentirai à me faire le serviteur de votre frère ; oh ! mon enfant, donnez-moi un peu d'eau à boire, etc.

*Elle.* « Nos champs ont de nombreux bosquets ; nous avons abondance de roses et de violettes. Mon frère a un esclave noir pour le servir. Bois, ne t'attarde pas davantage. »

*Lui.* « Il pleut souvent dans notre campement ; les hommes de la tribu portent des kapaneks (1) de feutre. Ils échangent souvent des baisers au bord de l'eau. Donnez-moi un peu d'eau à boire, etc. »

*Elle.* « Maintenant, puisque vous me comprenez enfin, allons vers un lieu solitaire, prenez ma main, sucez mes lèvres et oubliez tout, excepté l'amour. »

*Lui.* « Vous avez d'abord détourné de moi votre face, vous étiez inexorable et froide comme le fer, vous vous êtes jouée de Ḳaradjoglan ; pour quel motif lui faites-vous accueil à présent ? »

IV.

« Que le monde entier se soulève contre moi et je ne me séparerai pas de vous, douce jeune fille ! Vienne sur la terre le jour du jugement et je ne me séparerai pas de vous. Des cimes neigeuses des montagnes, le Prophète peut faire descendre ses ordres au milieu des éclats du tonnerre ; Arzou peut abandonner Gamber (2) ; je ne me séparerai pas de vous, jeune fille ! Jeune comme je suis, j'arrive de mon campement. La saveur du sucre s'épand de vos lèvres. Le rossignol peut abandonner sa rose aimée ; mais moi, jeune fille ! je ne me séparerai pas de vous. J'ai de bonne heure laissé ma couche ; j'ai invoqué l'aide des saints. Oh ! Ferhâd pourra bien oublier son Chirin, jeune fille, je ne me séparerai pas de vous. C'est Ḳaradjoglan qui le dit : Dieu permet que mes vœux soient remplis : je jure ma foi, jeune fille, que jamais je ne me séparerai de vous. »

---

(1) Ḳapanek, sorte de manteau fait de feutre et sans couture. L'allusion contenue dans cette stance n'est pas facile à comprendre pour les lecteurs européens. Dans les campements des tribus nomades, les jours de brume et de pluie sont ceux choisis pour les rendez-vous. Dans ces occasions, l'amant entoure avec lui sa maîtresse des plis de son manteau. Dans l'*Iliade*, la brume est recommandée aux voleurs et aux amants comme leur plus sûr abri.

(2) Arzou et Gamber, de même que Ferhâd et Chirin, sont les noms d'amants parfaits dont la fidélité et le dévouement sont passés en proverbe chez les Turkomans. Ce sont les Abeilard et Héloïse, les Pétrarque et Laure de ces parages.

V.

« Ma bien-aimée, le visage rayonnant de sourires arrive de la source du frais ruisseau ; elle est entourée de quatorze ou quinze *ordek* (1) qui toutes viennent ici, la main dans la main. La sueur perle sur sa figure, l'ivresse de l'amour fait étinceler ses yeux. Elle a cueilli un bouquet de narcisses, et, les gouttes de sueur ruissellent de son front. Il y a dans l'année douze mois et trois jours consacrés (2). Je suis émerveillé de votre beauté; ma bien-aimée est une gazelle à l'œil noir. Elle est venue d'une vallée pour aller dans une autre. Est-ce une houri, est-ce un ange ? N'est-ce pas un ciel qui, avec sa sphère céleste, tourne autour de moi ? Est-ce une ordek de passage, émigrant de vallée en vallée ? Ḳaradjoglan s'est déjà dit : Je n'ai nul souci des richesses terrestres. Je veux poser mon front sur l'empreinte des pas de ma bien-aimée. La voici venir ; une ceinture de perles ruisselle sur ses habits. »

VI.

CHANT SUR AGHA-MOHAMMED KAN,

Fondateur de la dynastie des Ḳadjars actuellement régnante en Perse, lors de son départ pour combattre Memich Ḳân, le chef kurde de Tchénéran, en 1210 (A. D. 1796).

« Le bruit se répand dans le Ḳorâçân que le vaillant roi Agha Moḥammed Ḳân s'approche. Il est né dans Astérabad; il est de la tribu de Ḳadjar, du rite chéah. Les provisions destinées à ses troupes ont traversé les prairies du Bestam. Des vapeurs s'élèvent et s'étendent, tout est enveloppé dans le brouillard. Ils tournent les rochers et tombent sur les villages. Le tonnerre gronde à coups répétés. La pluie tombe à flots. Il a quarante mille chevaux attachés dans ses écuries ; leurs selles sont ornées de pierres précieuses ; à

(1) Femelles de canards — cela désigne les blanches compagnes de la jeune fille. La colombe est en Europe l'oiseau de l'amour et de la beauté ; tel est le perroquet chez les Persans, et le canard chez les Turks orientaux.

(2) C'est-à-dire trois principaux jours de fête célébrés par les cheas ou chiites ; la fête du sacrifice (ḳurbân), la fête de l'équinoxe de printemps (nourouz) et le premier jour qui suit le jeûne du Ramadân (ʿid-fitr).

leurs cous sont suspendus des talismans (1); leurs queues, de la nuance des rubis (peintes en rouge avec du *henné*), étincellent de nœuds de diamant (2). On croirait que, par une nuit étoilée, l'on voit le ciel se mouvoir. Il a quarante mille artilleurs pour faire tonner ses canons (3). Il a quarante mille hommes en embuscade, qui gardent les défilés des montagnes, et de plus quarante mille Afchars et quarante mille Tatârs. Le châh a commandé, chacun doit obéir. Il a quarante mille plats remplis de mets exquis, et quarante mille ardents coursiers dans ses écuries; il a soumis le Kurdistân, qu'est-ce pour lui que de vous vaincre (Memich Ḳân?). Le châh ordonne, vous devez le suivre. »

---

## TROIS CHANTS DU TURKOMAN MEḲDOUM-ḲOULY.

Le père du poëte qui a composé les trois chants suivants était Turkoman Téké et a vécu en vrai Turkoman. Il pillait les provinces persanes rapprochées de son campement, il faisait des prisonniers, les vendait à Ḳiva, et par ces moyens, il amassa de grandes richesses. A sa mort, son fils unique Meḳdoum Ḳouly, se voyant possesseur d'une fortune aussi considérable, abandonna le métier des armes, qu'exerçait son père, et au lieu de courir les dangers des expéditions lointaines (*tchapôou*), il préféra goûter avec des amis les joies du foyer et il consacra une grande partie de son temps à la philosophie

---

(1) Talisman; dans l'original, nighin (sceau). C'est une pierre gravée, un cachet, quelquefois un rond de cristal percé par le milieu, que les Asiatiques mettent au cou de leurs enfants et de leurs animaux, pour les défendre contre le mauvais œil.

(2) Le chant fait allusion ici à la manière dont le châh fait parer ses chevaux. Un collier de turquoises ou d'autres pierres précieuses pend à leur cou pour les garder des maléfices du mauvais œil. Si le cheval est blanc, sa queue et parfois ses quatre jambes et son ventre sont peints de tons orange vif, au moyen du *henné*. La queue est attachée au centre avec une boucle d'or garnie de pierreries. Sur sa tête, entre les oreilles, brille une aigrette de diamants mêlée à des plumes d'autruche. C'est ainsi qu'était équipé le cheval de Moḥammed-Châh, le père du roi de Perse actuel, quand il fit son entrée à Téhéran pour son couronnement, en 1835.

(3) Les Européens peuvent à peine se faire une idée de la frayeur que l'explosion d'une pièce de canon produit sur les Turkomans. Pendant la dernière expédition faite par le père du châh actuel sur les bords du Gurgan, la simple vue d'une pièce d'artillerie fit prendre subitement la fuite à un détachement considérable de Yémoutes.

contemplative et à la poésie. Ce genre de vie ne pouvait trouver d'approbateurs parmi des bandits nomades. Sa mère le gourmanda pour ses ruineuses dissipations avec ses amis, ses compatriotes lui reprochèrent sa vie efféminée et mirent en doute son courage. Nous donnons ici la réponse qu'il fit à sa mère. Quant aux soupçons sur sa valeur, ils pesaient lourdement sur son âme. Aussi un jour, à la grande surprise de ses compatriotes, on le vit s'armer et monter à cheval, puis il disparut. Il rôda, pendant plusieurs jours, autour de quelques villages persans et réussit enfin à faire un prisonnier. L'ayant lié avec une corde, il se décida à l'emmener dans sa demeure, afin de prouver à ceux de sa tribu que, pour devenir aussi entreprenant qu'eux, il n'avait qu'à vouloir.

En revenant au campement, il arriva près d'une petite rivière, le Summar, qui prend sa source dans l'Etek chez les Turkomans Tékés. Fatigué du voyage, il s'était endormi au bord de l'eau, quand tout à coup le sol miné par le courant, céda sous lui. C'en était fait de Meḳdoum Ḳouly sans l'intervention du prisonnier. Ce dernier, bien qu'ayant les jambes et les mains liées, et couché à quelque distance, s'aperçut du danger que courait son maître. Il se fit rouler jusqu'à lui, réussit à saisir avec les dents le bord de son manteau et l'empêcha ainsi d'avoir l'onde pour tombeau.

Cette noble action ne fut pas perdue. Meḳdoum Ḳouly conduisit son prisonnier au campement, et non-seulement il refusa une assez ronde somme que celui-ci avait offerte pour rançon, mais il lui rendit la liberté, le combla de présents et l'escorta personnellement pour le rendre sain et sauf à son lieu natal.

A son retour de cette excursion, il mit pied à terre au même endroit dont nous avons parlé et il s'y endormit de nouveau. Ạlî, le gendre du Prophète, lui apparut alors en rêve, et lui versa un divin nectar. Meḳdoum Ḳouly à son réveil, se sentit rajeuni, et, pour me servir des paroles de l'ạchiḳ qui m'a fourni ces détails, « son cœur déborda, sa langue devint une source inépuisable d'expressions de flammes et de mouvements d'éloquence. » Tel fut le point de départ de l'inspiration de Meḳdoum Ḳouly. Depuis ce moment, de sunnite qu'il était, il devint un chîite enthousiaste; il prêcha cette doctrine aux Turkomans, en même temps que la cessation du commerce des esclaves, et il mourut, adoré comme un saint. C'est un des poëtes les plus populaires dans le Ḳorâçân et chez les Turkomans. Les morceaux que nous

allons traduire donneront une idée du génie de cet homme remarquable. L'amour de la nature, si rare parmi les poëtes de l'Asie, est l'un des traits distinctifs de sa poésie; on y rencontre des réflexions philosophiques sur la vanité des choses terrestres. Dans un pays comme la Perse où la religion et la poésie sont presque les seules sources de la civilisation, Meḳdoum Ḳouly a rendu d'importants services.

## VII.

### MEḲDOUM-ḲOULY A SA MÈRE.

« O vous, filles d'un esclave noir et d'une roche (de race maudite), ne m'adressez pas de blâme amer! On vient pour écouter les accords de ma guitare, on vient pour se rassasier de ma vue (littéralement: « ils sont hôtes de mes yeux »). On vient, on savoure quelques gouttes de vin, puis on s'éloigne pour ne plus revenir. Pourquoi froncer le sourcil? ce n'est pas de pain qu'on a besoin, on vient se rassasier de mes paroles. »

« Oh! les cités immenses, quels mystères profonds elles contiennent! Que les monts sont sublimes! Que de forêts géantes! Voyez ces vergers où les arbres alignés et revêtus d'un splendide feuillage portent, comme autant de perles, des fruits de soixante et de soixante dix nuances variées. Ce sont les hôtes de l'automne. Pensez à Dieu, craignez Dieu, chassez de votre cœur le mauvais esprit, c'est là ce qu'il vous faut apprendre. »

« Jeune homme, ne mettez pas votre confiance dans votre force. Songez-y, vous deviendrez vieux, vous n'êtes que l'hôte de vos genoux (1). L'homme qui n'est pas apte à se procurer le cheval et la selle qui lui conviennent, celui-là, croyez-m'en, n'a pas de valeur. Oui, vous deviendrez vieux; votre force s'anéantira, votre robuste jeunesse n'est que l'hôte de vos genoux. Le sort impitoyable n'a jamais fait et ne fera jamais grâce à aucun être vivant; la rigueur, l'outrage et l'injustice sont sa loi. Dussiez-vous vivre un siècle, la mort un jour viendra. Notre pauvre âme n'est que l'hôte de notre corps. »

« Meḳdoum Ḳouly dit: « Mes paroles sévères remettent la mort en

(1) Vous ne jouissez que pour un temps de la vigueur de vos genoux, et ils ne pourront plus supporter votre corps lorsque l'âge l'aura affaibli.

mémoire et réveillent de salutaires craintes. Non! je ne profère pas de mensonges : le fils de l'homme n'a que cinq jours à vivre, il n'est que l'hôte de son corps. »

## VIII.

### SES SAGES AVIS.

» Prêtez-moi l'oreille, oh Mollahs, Derviches, gens riches et Begs (chevaliers)! Les voies du destin sont tortueuses. La prière sans contrition n'est pas efficace. Fonder son espoir sur la richesse est folie. Oh mes amis! votre corps n'est qu'une poignée de poussière, il n'a reçu le souffle que pour l'espace d'un moment. Étudiez-vous mentalement; vos fins ne sont que vanité; votre vie est un lieu de halte pour la nuit, votre corps n'est qu'une cage. Votre âme est un faucon dont les yeux sont bandés. Oh mes amis! celui-là pour moi est un homme, qui dirige son âme dans les sentiers du Seigneur; qui sait trouver un moment propice pour fondre sur l'ennemi, qui sait répandre les largesses. Celui-là pour moi est un homme qui donne du pain à ceux qui ont faim. Oui, mes amis; nourrir l'homme qui meurt de besoin vaut autant que d'accomplir un pèlerinage à la Mekke! Les narines se contractent, la face devient terreuse, les lèvres se dessèchent et la parole s'arrête. Hâtez-vous! Les ongles, aux belles teintes rosées de la jeunesse, deviennent déjà bleus. Les yeux se cavent. Les croyances apportées des régions étrangères ne sont pas choses sérieuses, oh mes amis!

» Mekdoum-Kouly nous le dit (je foule aux pieds cette vie passagère) : l'existence dure à peine cinq jours, ne vous égarez pas hors du droit sentier. Pensez à cela seulement, oh mes amis! Est-il raisonnable de s'approvisionner pour un siècle quand il s'agit d'une traversée de cinq jours? »

## IX.

### SES SOUVENIRS D'HIVER.

» Les nuages descendent des sommets sourcilleux des montagnes neigeuses; la pluie tombe à torrents et les fleuves débordent. Le rossignol amoureux cherche un abri dans les bocages. L'automne accourt. Les feuilles de la rose pâlissent et se fanent. La soupe de plus

d'un sordide avare va attirer bien des parasites, plus sordides encore que celui-ci. Ne tendez jamais votre main vers lui, vous essayeriez en vain de tirer une étincelle d'un pareil caillou. Les tribus nomades plantent leurs tentes sur la cime des monts. Les arbres sont verts. Les grands chemins s'obstruent et la route disparaît sous les touffes exubérantes d'une végétation printanière. Goûtez le sorbet dans cette coupe que vous tend une main amie et votre cœur s'enflammera : des flots d'éloquence jailliront de vos lèvres. Il n'est pas d'homme qui ne doive quitter ce monde trompeur. Savant, seigneur, roi ou esclave, personne ne doit être épargné. »

« Mekdoum-Kouly vous le dit : qui donc s'attache à trouver le droit chemin, on fait à peine quelques pas sur la terre ; on marche au hasard, on s'écarte de sa route. Une poignée de sable vous voilera la face. Les lèvres se flétrissent, les dents tombent, la langue devient muette et il ne reste plus de vous qu'un crâne béant. »

## X.

### CHANT DE SERDJAM (1).

« Ferruk traverse fièrement le bazar. J'aperçois son costume rouge. J'ai peur qu'elle ne se dirige vers moi. Malheur à moi ! Ferruk a allumé un incendie dans mon âme ! Oh ne sois pas cruelle, ne me force pas à verser mon sang.

» Le vêtement de Ferruk est écarlate ; son visage resplendit, et brûle ! Ferruk est un chevreau venu précoce, au printemps (2). Oh ne sois pas cruelle, etc.

» Les yeux de Ferruk me fascinent, je m'égare, de fantastiques rêveries tourbillonnent dans mon esprit. Sa beauté ferait un musulman d'un guiaour (infidèle). Oh ne sois pas cruelle, etc.

» J'écrirai votre nom sur un morceau de papier ; je le placerai contre mon cœur et je l'y garderai. Je veux vous enlever à votre père ! Malheur à moi ! oh ne sois pas cruelle, etc. »

---

(1) District dans le Koràçàn septentrional.

(2) Littéralement : kurpé, « né avant le temps ; » ou bien : « cueilli avant d'être mûr. »

## XI.

### LES AVIS DE KÉMINÉ.

« C'est le devoir d'un Ak sakal (barbe blanche) de gouverner lui-même sa tribu : il ne conviendrait pas de confier à un esclave des libres nomades à gouverner. Les crues d'eau du printemps ne sauraient durer. Que peut faire d'une forteresse celui qui n'a pas le bonheur d'avoir d'amis (1) ? L'homme qui gouverne doit avoir bonne naissance et bonne piété. Une rosse ne peut ni galoper ni trotter comme un brave cheval. N'appelez pas un esclave maître, ni une domestique maîtresse : un fil de soie ne peut se comparer à un fil d'étoupe. Les sarcelles sauvages, à la tête émaillée de vert, nagent avec délices sur les lacs profonds mais ils ne veulent pas même jeter un regard sur les marais encombrés d'herbes immondes. De nombreux animaux parcourent la terre, mais la gazelle seule est faite pour le désert. Kartchigaï-Tugan est le nom du faucon royal. Les princes chasseurs ne prennent pas de milans sur leur poing. S'énamourer d'une rose est le destin du rossignol, mais le corbeau, fut-il revêtu des plumes du rossignol, n'est pas fait pour la rose. Croyez-moi, quiconque a goûté le sucre candi n'apaise pas tout son désir, il soupire alors après le sorbet. Nourrissez trop bien un âne, il ruera contre son maître. Un mauvais serviteur n'a pas droit à un bon traitement. Chantez dans une douce ivresse pendant les cinq jours de votre vie, oh Keminé ! Le temps marche et passe bien vite. Respectez votre maître, et aimez votre tribu. Ne donnez pas sujet de plaintes à vos serviteurs. »

## XII.

### CHANT D'ADYN, LE DÉRÉGUÉZY (2).

« N'offrez pas le sel à tout venant, oh ma chère âme ! Un corbeau noir ne sera jamais un pigeon. Croyez-moi bien, chaque homme se

---

(1) Le poëte dit : ilsiz (sans tribu), ceux qui n'ont personne pour les protéger.

(2) Dérégués est le nom d'un district montagneux du Koràçàn, au nord de Mechhed, lieu de naissance du poëte.

règle forcément sur sa tribu ; vous ne ferez jamais que le vulgaire caillou devienne argent ou or. Quiconque meurt dans les plaines désertes ne devient pas pour cela (1) un martyr du désert de Kerbela. Tous ceux qui portent de longs cheveux ne sont pas des Séïds (2) ; tous ceux qui se revêtent de peaux ne sont pas des Kalanders ! Il est midi ; Mehdi fait retentir le chant d'èzân (3). N'adorez pas les noms de *Lât* et de *Menât* (4). Eussiez-vous reçu du ciel l'élixir de vie, pouvez-vous tenter de créer une canne à sucre d'un roseau ? Tous ceux qui portent le nom d'Hamza ne combattent pas comme Hamza (5). Tous ceux qui tendent les bras vers le ciel ne sont pas dignes pour cela de tomber martyrs et de goûter les joies du paradis. Chacun de ceux qui soulèvent une coupe n'est pas un Djemchîd. Chacun de ceux qui regardent dans un miroir n'est pas un Alexandre (6). Achik Adyn dit : « Voici ce que je pense : toutes celles dont la joue est fraîche n'ont pas pour cela le grain de beauté de ma Reyhana. Quiconque s'appelle Alî est-il pour cela Alî ? quiconque porte une aigrette est-il vaillant ? »

ALEXANDRE CHODZKO.

Traduit par ADOLPHE BREULIER.

---

(1) Allusion à la mort tragique de l'imâm Husséin.

(2) Les pieux Séïds laissent croître leurs cheveux à dater du premier jour de moharrem, et ils les portent pendant quarante jours sans les couper.

(3) Quand le dernier imâm Mahdi (l'Anté-Christ des musulmans) viendra sur la terre, il commencera sa mission en chantant l'ézân assez haut pour être entendu du monde entier.

(4) Lât, Menât, noms d'idoles détruites à la Ka'bah par Mohammed ; le Korân y fait souvent allusion.

(5) Hamza, oncle de Mahomet, qui fut tué à la bataille de Hoûd. Sa valeur et ses victoires sont célébrées dans le poëme de *Hamza-Nâmé*.

(6) Djemchîd. Il est fait allusion ici à la coupe miraculeuse que possédait ce prince, ainsi qu'au miroir merveilleux dont Alexandre le Grand se servait pour consulter le sort.

# CHRONIQUE.

## NOUVELLES DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES;

### CORRESPONDANCE.

---

### DÉCOUVERTE DES RUINES DE SUZE.

Nous recevons presque en même temps une lettre d'un de nos correspondants qui voyage sur les frontières de la Perse et le *Journal de Téhéran* qui nous annoncent tous deux la découverte des ruines de Suze, près de Chouchter dans le Kouzistân.

Hammâmî Ali, 5 mai.

« Le voyage de Zohab à Howyza et Dizfoul par le désert de la rive gauche du Tigre s'est fait mieux que je ne pensais. Nous n'avons eu à nous plaindre que de l'eau saumâtre. La température était admirable; des pluies fréquentes, mais légères, et qui ne tombaient que pendant nos haltes de la nuit, rafraîchissaient l'air. Par ce printemps charmant, le plus riche gazon couvre la terre, des milliers de fleurs embaument l'air; des gazelles broutent par troupeaux de cinq cents à la fois; enfin nous trouvons du gibier de toute espèce.

» Pour la fête de l'équinoxe du printemps, le fameux Nourouz, nous campâmes à Suze sur les ruines du palais de Xerxès, tout nouvellement découvert par un naturaliste anglais, M. Loftus. C'est bien là cette fameuse Suze d'Artaxerxès, d'Esther, d'Alexandre. Pour s'en

convaincre, on n'a qu'à jeter les yeux sur les murs et les nombreux fragments de colonnes, dont la disposition et le nombre rappellent la grande colonnade de Persépolis, sur les taureaux semblables à ceux de cette ville sainte, enfin sur les énormes briques faïencées couvertes d'inscriptions ou d'ornements colorés et parfois en relief dont l'émail est encore assez frais. M. Loftus a lu, sur ces briques ornées de caractères cunéiformes, les noms de Darius et d'Artaxerxès. C'est un événement du plus grand intérêt pour la science. »

*Correspondance de la Revue.*

Extrait de la Gazette gouvernementale qui se publie à Téhéran sous le titre de : Roûz nâméï Weḳâyè ittifâkyeh, *Journal des événements du jour*, n° 64, du 2 redjeb 1268 de l'hégire — 22 avril 1852.

Mirza Djéạfer ḳân (1), conseiller de l'empire, nous écrit que dans les ruines de Chouch (la Suze des Grecs), éloignée de quatre fersеḳ (2) de la ville de Chouchter, on vient de déterrer un monument des plus remarquables, à savoir le palais du roi Azdéchir Dirâzdest (Artaxerxès Longue-Main). Un intervalle de sept zerạ (3) sépare les unes des autres trente-six colonnes monolithes, renversées et brisées au point que je n'ai pu en déterminer la hauteur primitive. Elle a dû être fort considérable à en juger par le volume des bases et des chapiteaux. Les pierres de cette construction ont dû être apportées de fort loin, le palais se trouvant au milieu des déserts où il y a si peu de rochers qu'on ne trouve pas même des cailloux. Vis-à-vis le monument, du côté septentrional, on a trouvé six bases des colonnes qui avaient probablement soutenu le fronton d'une salle d'audience. Le plan et la disposition générale de l'édifice rappellent ceux du Taḳti Djemchid de Persépolis, et la ressemblance de ces deux chefs-d'œuvre de notre ancienne architecture est frappante. Quelques colonnes sont revêtues d'inscriptions syriaques (siriâni) et chaldéennes (kaldi) relatives on ne sait à quels événements. On y trouve beaucoup de

(1) Mirza Djéafer kân, ancien chargé d'affaires de Perse à Constantinople, actuellement chef des officiers persans faisant partie de la commission mixte chargée de tracer la délimitation des frontières de la Turquie et de la Perse.

(2) Un fersеḳ répond exactement à quatre milles anglais.

(3) Le zera ou coudée persane correspond à 94 centimètres.

briques pesant jusqu'à 68 mènes (1), couvertes de dessins avec des caractères explicatifs. En faisant des fouilles au-dessus du monument, on a découvert aussi quelques monnaies koufiques bien conservées et probablement enfouies lors de la première invasion arabe. Voici le nom des villes où ces monnaies ont été frappées : Baśrah, Damas, Wâcit, Merv, Hérat, Nichapoûr, Darabdjird et Istekr.

---

Exploration du palais de Ḳorsabad. — Les fouilles entreprises par M. Place, consul de France à Mossoul, amènent journellement la découverte de nombreuses antiquités qui promettent d'enrichir la collection assyrienne du Musée du Louvre. Outre un premier envoi qui est déjà parvenu à la direction des Musées, M. Place a aussi adressé au ministère de l'intérieur des épreuves photographiques des bas-reliefs de Maalthai représentant une série de divinités assyriennes.

---

Imprimerie de Téhéran.— On vient de publier à Téhéran, au moyen de la lithographie, une traduction de l'*Histoire de la Russie sous Pierre le Grand*, par Voltaire, accompagnée du portrait de ce monarque, gravé sur cuivre par Miran-Aboul-Ḥaçan-Kacheni, et de plusieurs cartes des campagnes de Pierre Ier et de Charles XII, dressées par Moura-Siminou, c'est-à-dire *monsieur Simino*, ingénieur géographe français qui réside à Téhéran.

On a publié également un *Abrégé de l'histoire d'Alexandre le Grand* en persan, par Meḥémet-ben-Ḥuçein, avec cartes exécutées par M. Simino.

---

L'Itinéraire d'El-Abdéri, dont les bibliothèques de l'Escurial et de Leyde possèdent chacune un exemplaire, et qui figure parmi les *desiderata* de la Bibliothèque nationale, est un ouvrage d'un style très-élégant et qui renferme des documents précieux sur l'Afrique septentrionale à la fin du XIIIe siècle. Un de nos collaborateurs, M. Cherbonneau, que ses recherches sur la géographie et l'histoire de

(1) C'est-à-dire 272 kilos de France. Le mène dont on se sert ordinairement en Perse équivaut à 4 kilos. On le nomme aussi meni-tebrizi ou mène de Tauris, pour le distinguer du mène de la ville de Rey qui pèse 34 kilos, et du mène royal meni-châhi qui correspond à 17 kilogrammes.

l'Algérie ont amené à découvrir plusieurs manuscrits arabes intéressants, est parvenu à se procurer deux copies complètes de ce livre si rare : l'une d'elles, assez bien conservée, quoique fort ancienne, a été écrite à Merrâkech, en 745 de l'hégire (de J.-C. 1344), sur le manuscrit de l'auteur; l'autre a été copiée récemment sur l'exemplaire de la mosquée de l'Olivier, à Tunis. Nous espérons offrir à nos lecteurs, dans un des prochains numéros, la traduction des passages relatifs à notre colonie.

---

Malle-poste des Indes.— Abbas-Pacha vient de conclure avec l'Angleterre un traité relatif au transit des dépêches en destination pour les Indes. A partir du 1er juillet, le bureau de la poste anglaise remettra à Alexandrie toutes les dépêches de la Grande-Bretagne pour les Indes au gouvernement égyptien, qui les fera transporter à Suez à ses frais et se chargera également de Suez à Alexandrie des dépêches venant des possessions anglaises.— Cet arrangement met fin au service de transit que le gouvernement de la Compagnie faisait exécuter par ses propres agents à travers l'Égypte.

Cette mesure importante centralise entre les mains du gouvernement égyptien tous les moyens de transport, et lui rend de ce côté toute sa liberté d'action entravée si souvent par les prétentions de l'Angleterre. Les conséquences de ce traité seront appréciées par tous ceux qui ont fait une étude sérieuse du grand problème de la question d'Orient, et qui ont vu avec peine notre influence séculaire décroître journellement en Égypte.

---

Imprimerie de livres hébreux.— On vient de fonder à Goritz (Illyrie) une imprimerie de livres hébreux. Cette entreprise est destinée, selon toutes les probabilités, à prendre une grande extension. Le nombre des ouvrages écrits en langue hébraïque qui sont annuellement expédiés en Orient est très-considérable. Jusqu'à présent, ils avaient été imprimés à Livourne et à Amsterdam; les provinces les plus civilisées de l'Orient ne présentent aucunes ressources pour ce genre d'industrie.

---

Journal arabe de la Société littéraire de Beyrout. — Cette société, dirigée par des missionnaires protestants, vient de publier le pre-

mier numéro de son journal littéraire en langue arabe. — Après la partie consacrée à l'organisation et aux statuts de la société, on lit divers articles parmi lesquels on remarque les suivants : — Instruction des femmes, par Boutros Bestani.—De la Littérature des Arabes, par Nassif el-Yaridjî. — De la ville de Beyrout. son histoire, par B. Bestani. — De la rivière Sabbatique, par M. Tompson. — Notice sur Hariri, par B. Bestani. — Un Makama ou séance, conte en prose rimée, par Nassif el-Yaridjî.

Outre cette société, il en existe à Beyrout deux autres; l'une dirigée par les pères jésuites qui compte dans son sein un grand nombre de membres, l'autre par les Grecs orthodoxes.

---

Musée des anciens costumes ottomans. — On vient d'ouvrir à Constantinople, place de l'At-Meydan ou de l'Hippodrome, un musée de costumes ottomans nommé El-Bicéî Atika.

On y voit exposés avec ordre tous les costumes que les sujets ottomans, depuis les plus hauts fonctionnaires jusqu'aux classes les plus inférieures, ont portés à partir des premiers temps de la monarchie jusqu'à l'an de l'hégire 1261. Environ cent quarante mannequins revêtus de ces dépouilles exhumées de toutes parts, permettent de voir exactement la forme, les détails et les ornements des divers costumes portés par les musulmans et les rayas, soit les jours de cérémonie, soit les jours ordinaires.

Cette première collection amènera infailliblement à s'occuper des antiquités nationales, à former un véritable musée qui présentera plus d'intérêt que celui qu'on vient de créer, mais par lequel il fallait débuter pour faire apprécier l'importance des collections historiques et en donner le goût.

---

# BIBLIOGRAPHIE ORIENTALE.

## LIVRES PUBLIÉS EN FRANCE

### PENDANT LE PREMIER SEMESTRE DE 1852.

**L'ALGÉRIE**, par DUREAU DE LA MALLE, membre de l'Institut. — Histoire des Guerres des Romains, des Byzantins et des Vandales, accompagnée d'examens sur les moyens employés anciennement pour la conquête et la soumission d'une partie de l'Afrique septentrionale, nommée aujourd'hui l'Algérie. — Manuel algérien in-18, format anglais, de 10 feuilles. — Didot. Prix : 3 fr.

**PRÉCIS DE L'HISTOIRE DE LA COLONISATION FRANÇAISE EN ALGÉRIE.** — In-8° de 4 feuilles.

**DE L'INFLUENCE DE L'EXPLOITATION DES MINES SUR LA COLONISATION DE L'ALGÉRIE**, par ALFRED POTHIER. — In-8°.

**DE LA PROPRIÉTÉ EN ALGÉRIE.** Commentaire de la loi du 17 juin 1851, par DARESTE, avocat à la Cour de cassation. — 1 vol. in-12. — 2 fr. 50 c.

**MALADIES DE L'ALGÉRIE**, par A. HASPEL. — 1 vol. in-8°. — 6 fr.

**CHALDÉE, ASSYRIE, MÉDIE, BABYLONIE, MÉSOPOTAMIE, PHÉNICIE, PALMYRÈNE**, par M. Ferdinand HOEFER. — 1 vol. in-8°, 27 planches et une carte (collection de l'*Univers pittoresque*). — 4 fr. 50.

**ÉTUDES SUR NINIVE ET PERSÉPOLIS**, par F.-G. EICHHOFF professeur à la Faculté des lettres de Lyon. — 1 vol. in-8°. — Lyon. — SUPPLÉMENT, in-8° de 22 pages.

**ÉTUDES SUR LA CONQUÊTE DE L'ESPAGNE PAR LES ARABES, ET SUR CELLE DE L'ALGÉRIE PAR LES FRANÇAIS**, par M. Victor THOMAS, colonel du 11e léger. — In-8°. — Dumaine.

**HISTOIRE DE LA DOMINATION DES MAURES EN ESPAGNE**, d'après Conde, de Marlès, don Ferreras, Cardonne, par Amand BIÉCHY. — In-12. — (Collection de la Bibliothèque chrétienne et morale).

**NOTICE SUR ABOU-IOUSOUF HASDAI IBN-SCHAPROUT**, médecin juif du xe siècle, ministre des khalifes omeyyades d'Espagne Abd-al-Rahman III et Al-Hakem II, et promoteur de la littérature juive en Europe, par Philoxène LUZZATO (de Trieste). — In-8°.

**ÉTUDES SUR LES FRAGMENTS COPTES DES CONCILES DE NICÉE ET D'ÉPHÈSE**, par Ch. LENORMANT, membre de l'Institut. — In-4°.

**LES ACTES DES APOTRES MODERNES**, relations épistolaires et authentiques des voyages, entrepris par les missionnaires catholiques pour porter le flambeau de l'Évangile chez tous les peuples et civiliser le monde, publié sous la direction de l'abbé P.-A. BOUSQUET, curé de Vanves, officier de l'Université, etc., etc., l'abbé GIRAUD, sous-bibliothécaire à la Sorbonne, etc., et Gabriel GRIMAUD de CAUX.

Cette publication formera 20 volumes grand in-18, composé chacun de 360 pages et 40 gravures. Prix du volume, 3 fr.— Les tomes 1 et 2 sont publiés : il en paraît un tous les deux mois.

Le 1er vol. renferme : Voyages aux lieux saints, au mont Liban, à Alep et à Damas.

Le 2e vol. : Voyage à Damas (suite), voyages d'Alexandrette à Bassora, de Constantinople à Smyrne, de Constantinople à Salonique et dans la Crimée.

**LES MARONITES**, d'après le manuscrit arabe du R. P. AZAR, vicaire général de Saïda (Terre-Sainte), délégué du patriarche d'Antioche et de la nation marounite. — 1 vol. in-12.

**LES FRANCISCAINS EN TERRE SAINTE.** — In-8° d'une feuille. (Extrait d'une brochure intitulée : *Les établissements de bienfaisance en Orient*, par M. Ernest CHAUDÉ).

**SOLUTION NOUVELLE DE LA QUESTION DES LIEUX-SAINTS**, suivie d'une notice sur **LA VÉRITABLE ROSE DE JÉRICHO.** — 1 vol in-18, orné de deux plans coloriés du Saint-Sépulcre, indiquant l'état présent de possession des Lieux-Saints et l'état de possession avant l'incendie de 1808, par M. l'abbé J. H. Michon.

**HISTOIRE DE L'ISLAMISME** et des sectes qui s'y rattachent, par Leblanc d'Hackluya. — In-12.

**LE KORÂN.** — Traduction nouvelle, faite sur le texte arabe, par M. Kasimirski, interprète de la légation française en Perse. — *Nouvelle édition*, entièrement revue et corrigée, augmentée de notes, commentaires et d'un index. — 1 vol. in-18 (Charpentier). — 3 fr. 50 c.

**PRÉCIS DE JURISPRUDENCE MUSULMANE**, ou principes de législation musulmane, civile et religieuse, selon le rite mâlekite, par Khalil Ibn-Ish'ak. — Traduit de l'Arabe, par M. Perron.—T. V.

**VOYAGE AU SOUDAN ORIENTAL ET DANS L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE** pendant les années 1847 et 1848, comprenant une exploration dans l'Algérie, la régence de Tunis, l'Égypte, la Nubie, le Sennar, le Fazaglou et dans les contrées inconnues de la Nigritie; avec un atlas de vues pittoresques, de scènes de mœurs, etc., par Pierre Trémaux. — L'ouvrage aura 15 à 18 livraisons, composées chacune de 5 planches avec plusieurs feuilles de texte. Il en paraît une livraison tous les deux mois. — Prix de chaque livraison : 10 fr.

**LE NOUVEAU GUIDE DE LA CONVERSATION EN FRANÇAIS ET EN TURC**, à l'usage des voyageurs français dans le Levant et des Turcs qui viennent en France. Suivi de la collection complète des capitulations ou traités de paix, de commerce et d'amitié entre la France et la Porte Ottomane, depuis 1535 (origine des relations entre les deux États), jusques et y compris la dernière convention de Constantinople du 25 novembre 1838 et du khaththi chérif ou acte constitutif du Gulkhanè du 3 décembre 1839, accompagné de notes, commentaires, etc., par T.-X. Bianchi, ancien secrétaire-interprète du roi pour les langues orientales. — 2e édition, formant un fort volume in-18 oblong. — 17 fr.

**NUMISMATIQUE DE LA GÉORGIE AU MOYEN ÂGE**, par Victor

Langlois, membre de la Société Asiatique de France. — 1 vol. in-4° avec 5 pl.

**VOYAGE EN PERSE**, par MM. E. Flandin et Coste, attachés à l'ambassade de France en Perse, pendant les années 1840 et 1841 ; publié sous la direction d'une commission de l'Institut de France. — 2 vol. in-8. — 15 fr.

**L'INDE ANTIQUE**. Extrait d'un ouvrage inédit sur les grandes nationalités des temps anciens, par A Du Chatellier. — In-8° à deux colonnes. — (1er livre d'un travail qui embrasse toute l'histoire de l'Inde et de ses institutions dans les anciens âges).

**RIG-VÉDA**, ou **LIVRE DES HYMNES**, traduit du sanscrit, par M. Langlois, membre de l'Institut. — Tome IVe et dernier. 1 vol. gr. in-8°. Didot. — 10 fr.

**KRICHNA ET SA DOCTRINE**, composé en Hindoui, par le poëte Lalatch Kab de Dehli, traduit en français par Théodore Pavie. — 1 vol. in-8°. — 7 fr. 50.

**RADJATARANGINI**, histoire des rois du Kachmir, traduite du sanscrit et commentée par M. Ant. Troyer, membre des sociétés asiatiques de Paris, Londres et Calcutta, etc., et publiée aux frais de la Société asiatique. — Tome III. *Traduction, éclaircissements historiques et chronologiques relatifs aux septième et huitième livres.* In-8°. 6 fr. — (L'ouvrage complet, texte sanscrit et traduction, 3 vol. in-8°, 42 fr.).

**VOYAGE DANS L'ARCHIPEL INDIEN**, par V. Fontanier, ancien consul à Singapor, membre correspondant de l'Institut. — In-8°. — 6 fr. 50 c.

**MIROIR DE L'ORIENT**, tableau historique des croyances, mœurs, usages, sciences et arts de l'Orient musulman et chrétien, ouvrage rédigé et illustré d'après des documents inédits et authentiques, par une société d'orientalistes, de voyageurs, d'artistes, sous la direction de M. Prisse d'Avennes.

Le *Miroir de l'Orient* sera composé de 6 volumes subdivisés en 300 livraisons, chaque livraison, format grand in-4°, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra : 1° huit pages de texte enrichies de vignettes sur bois ; 2° une planche gravée sur métal ou litho-

graphiée; 3e une chromolithographie. — Prix de chaque livraison : 1 fr. 75 c. sur papier blanc; 2 fr. 50 c. sur papier de Chine.

La première livraison a paru comme *spécimen* chez V. Didron, rue Hautefeuille, 13.

## ICONOGRAPHIE.

**ALBUM D'ORIENT**, costumes, paysages et monuments dessinés d'après nature, par MM. A. de Beaumont, A. Bida, Ch. de Chassiron, Decamps, Maxime Du Camp, Le prince Gagarine, K. Girardet, Hédouin, Marilhat, Mérimée, Montfort, Prisse d'Avennes, le prince A. Soltikoff, Tesson, H. Vernet, etc.; lithographiés par Mouilleron et E. Leroux — 1re livraison.

Le volume, composé de 24 planches, paraîtra en 6 livraisons : la dernière sera accompagnée du texte descriptif. — Paris, chez Goupil, Gihaut, etc.

**SOUVENIRS D'ÉGYPTE**, par Alex. Bida et E. Barbot. — Album in-folio composé de 25 planches, costumes et paysages lithographiés à deux teintes, par Bida et E. Cicéri.

**SOUVENIRS DE VOYAGE** en France, Suisse, Italie, Sicile, Grèce, Turquie et Égypte, par Édouard Bertin, accompagnés d'un texte explicatif par Laurent-Pichat. — 24 planches publiées en 6 livraisons formeront un volume.

**ÉGYPTE, NUBIE, PALESTINE ET SYRIE.** Dessins photographiques recueillis pendant les années 1849, 1850 et 1851, et accompagnés d'un texte explicatif, par Maxime Du Camp, chargé d'une mission archéologique en Orient, par le ministère de l'instruction publique.

L'ouvrage sera divisé en 25 livraisons de 5 planches format petit in-folio qui paraîtront régulièrement chaque semaine. Il sera terminé au mois d'octobre 1852.

Prix de la livraison 20 fr.; chaque planche séparément 5 fr.

Les 6 premières livraisons sont en vente.

## PLANS ET CARTES GÉOGRAPHIQUES.

**CARTE PHYSIQUE ET POLITIQUE DE L'EUROPE ET DU BASSIN DE LA MÉDITERRANÉE**, publiée par ANDRIVEAU-GOUJON.

**CARTE DE LA GRÈCE**, rédigée et gravée au dépôt de la guerre, d'après la triangulation et les levés exécutés par les officiers du corps d'état-major, à l'échelle de $\frac{1}{200,000}$. — 6 feuilles.

**CARTE DE LA GRANDE KABYLIE**, et d'une partie de la Medjana, d'après les reconnaissances des officiers d'état-major et autres documents, publiée par le dépôt de la guerre.

**CARTE DE LA PETITE KABYLIE**, d'après les reconnaissances des officiers d'état-major et autres documents, publiée par le dépôt de la guerre.

---

Paris. — Imprimé par E. THUNOT et Cᵉ, rue Racine, 26.

LE

# NATURALISME DU RIG-VÉDA

ET

## SON INFLUENCE SUR LA SOCIÉTÉ INDIENNE.

Depuis qu'elle fut prononcée, la sublime parole : *iei aur* (fiat lux)! et du moment qu'il y eut des hommes sur la terre, la lumière devint le centre, où convergèrent toutes les aspirations de l'âme et autour duquel se groupèrent, selon leur mérite, tous les actes de la conscience et de la vie. Pour les uns, cette lumière resta longtemps ce que naturellement elle devait être, le symbole de la lumière invisible, de la pureté incréée, de Dieu, et, du même coup, l'image du soleil intérieur, qui est la morale; de ce nombre fut le peuple zend. Pour les autres, elle devint promptement une réalité toute-puissante, une puissance directrice de l'existence humaine, un être ayant droit aux hommages des mortels, un *dêva*, et de ce nombre fut le peuple védique. Le peuple zend eut horreur d'un tel culte, et comme il était de la même race que le peuple védique, qu'il habitait avec lui le même pays, il tint à marquer nettement la grande distance qui l'en séparait dans l'ordre religieux, et il nomma *daêva* (dêva) le génie des ténèbres, l'esprit malfaisant, le menteur, le diable.

Il est probable que cette opposition dans les croyances contribua

puissamment à la séparation géographique de ces deux peuples, issus l'un et l'autre de Japhet, et que les Ariens, qui prétendaient descendre de Manou, fils de Vivasvat, ou le Soleil, furent forcés d'émigrer de la Haute-Perse pour en laisser la possession aux Ariens, leurs frères, gardiens plus intelligents de la tradition et nullement enclins à se forger une origine mythologique. Sans doute, dans la suite des temps, le peuple zend ou sacré ne sut pas non plus conserver le culte si pur des premiers âges; ses idées sur Dieu s'embrouillèrent en quelque sorte par l'effet de l'éblouissement que lui causèrent les flammes de l'astre puissant en qui tout ce qui se meut ici-bas puise sa force et sa vie, et la lumière de la Loi de nature, n'étant ravivée par aucun enseignement positif et divin, s'obscurcit enfin devant le torrent d'éclat que ne cessait de verser sur lui le roi du ciel visible; mais il est constant du moins que s'il adora la lumière, la plus immatérielle des choses après la pensée, il ne tomba jamais dans l'idolâtrie proprement dite. A Dieu ne plaise que je veuille dire que l'adoration de quelque chose que ce soit, le Créateur excepté, ne soit une idolâtrie très-prononcée; non : j'ai devant la pensée ce que dit un sage contemporain de ces âges reculés : « Si en contemplant le soleil et son éclat éblouissant, si en suivant du regard la marche superbe de la lune, mon cœur s'était enflammé en secret, si je lui avais jeté un baiser de ma bouche, j'aurais commis un forfait horrible, j'aurais renié le vrai Dieu du ciel! (1) » Mais il y a des degrés dans l'idolâtrie comme en toute autre chose, et l'on peut dire que le peuple zend, lors même qu'il se fut plongé dans le magisme, ne descendit point jusqu'à adorer des images (2), jamais non plus il ne rendit un culte aux démons. Plutarque, trompé sur ce point par ce qui se passait en Grèce, est dans l'erreur quand il affirme que les Mages invoquaient le dieu des enfers et les ténèbres (3). Loin de l'invoquer, et quelle que fût d'ailleurs la fausseté de leur système théologique, basé sur le dualisme, ils ne cessaient d'exprimer des vœux pour la destruction de l'esprit malfaisant. Qu'Ahriman disparaisse ! telle était leur prière de tous les jours, et

(1) Job, XXXI, 26, 27, 28.

(2) Voy. Herodot., I, c. 131; Strab. Geogr., XV, p. 732, éd. Casaubon.

(3) Τὸν ᾅδην ἀνακαλοῦνται καὶ τὸν σκότον (Plutarchi scripta moralia, I, 452, éd. Dübner).

l'unique objet de leur culte était Ormuzd (Ahoura-mazda), la *lumière puissante*, né de la plus pure lumière (ἐκ τοῦ καθαρωτάτου φάους), resplendissant, très-grand et très-bon, très-parfait et très-énergique, très-intelligent et très-beau, éminent en pureté et le plus accompli des sept Amshaspands, ou êtres intelligents (1), dont il est

---

(1) Anquetil-Duperron, Zend-Avesta, I, II, 81; Burnouf, Yaçna, 146.

En écrivant ces deux noms célèbres, nous ne pouvons nous empêcher de relever l'erreur (erreur étrange, je dirais *étrangère*) d'un savant biographe qui traite Anquetil-Duperron fort lestement en l'appelant un « soldat, presque sans lettres. » Il ne faudrait pas que, pour rehausser la gloire de l'un, on abaissât celle de l'autre. Le mérite de M. Burnouf est assez éminent par lui-même sans qu'il soit besoin de le placer sur un piédestal, et le nom d'Anquetil-Duperron s'accommoderait mal à ce rôle subordonné. C'est qu'Anquetil-Duperron est une des illustrations les plus pures de la France. En Allemagne, il ne manquerait pas de gens (« presque sans lettres » me direz-vous) qui se découvriraient en prononçant son nom. En effet, personne ne surpassa jamais son amour désintéressé pour les lettres; il endura pour elles des souffrances inouïes.

Un homme « presque sans lettres ! » Je n'en reviens pas. Car, quelque accoutumé qu'on soit, par la lecture habituelle des journaux, aux énormités de tout genre qui s'y débitent, celle-ci cependant est tellement gigantesque qu'elle vous ferait bondir sur votre chaise. Il n'y a peut-être que quelques savants d'Oxford, aux rancunes séculaires, qui l'auront goûtée, et pour cause. — Sachez donc le grec, le latin, le persan ancien et moderne, l'hindoustani, le tamoul et tant d'autres langues encore, écrivez de gros volumes in-4° et in-folio, destinés à fonder toute une science nouvelle, et après cela entendez-vous qualifier d'homme « presque sans lettres » ! Comme c'est encourageant. N'importe; soyons savants à la manière d'Anquetil-Duperron. Acquérons d'abord un savoir solide et classique, sacrifions ensuite tout pour l'amour de la science : liberté, patrie, famille, bien-être; bravons les fatigues d'un voyage aussi long que périlleux, soyons en butte, pendant des années, à toutes les souffrances de l'esprit et du corps, confessons, au danger de notre vie, la morale et la foi chrétienne, n'ayons ni trêve ni repos avant d'avoir atteint notre but; — rembarquons-nous ensuite pour l'Europe sur un vaisseau ennemi, subissons les outrages les plus sensibles à tout cœur bien né, ceux qui blessent l'honneur national; mourons enfin accablés d'années et de privations de toute sorte, à l'âge de quatre-vingt trois ans, sur un grabat, sans feu, au milieu de l'hiver, n'ayant pour tout soutien qu'un peu de pain et d'eau : — en un mot, soyons un autre Anquetil-Duperron et remportons avec nous la certitude qu'il y a une justice, tardive il est vrai, mais immanquable; une justice qui inscrira votre nom dans le livre de l'immortalité, à la tête de tous les autres, et qui, quoi qu'on fasse, ne permettra pas que l'éclat pur et victorieux en soit jamais amoindri.

Redisons donc qu'Anquetil-Duperron fut savant et lettré dans la plus haute et la plus noble acception du mot, qu'il eut la plénitude de ce feu sacré que Dieu ne donne qu'aux âmes vraiment grandes.

le créateur et le chef, comme Jéhovah l'est à l'égard des Élohim. A un être d'une si haute spiritualité, il fallait un culte analogue et qui reposât sur la pureté et la sainteté. « Le Seigneur, dit l'Avesta, doit être vénéré par tout acte de pureté, et ceux-là seuls dont les pensées sont pures, la langue juste et la conduite conforme à la vérité, peuvent se flatter de lui plaire (1). Un acte d'impureté, tel que, par exemple, avoir commerce avec une femme malgré elle, est un crime si grand qu'on ne peut l'expier (2). Ainsi la doctrine zende dénote une vie morale très-développée, une vie où le spiritualisme occupe une place prépondérante, et c'est par là qu'elle tranche d'une manière saillante sur les croyances toutes sensuelles du védisme.

Les Aryas de l'Inde, sans tomber dans le fétichisme proprement dit, ne reconnurent jamais comme dieux que ce qui est visible ou palpable. Leur entendement se refusait à admettre un dieu invisible, ou, pour mieux dire, ils ne concevaient l'invisible que comme une chose malfaisante, de manière que l'idée de l'*invisible* et le phénomène des *ténèbres*, dont ils demandaient instamment à être délivrés comme d'un être diabolique, s'exprimaient par un seul et même mot (3). C'est cette prière et celle qui demande d'abondantes provisions, de bons pâturages, des vaches robustes et fécondes, de superbes chevaux, de riches récoltes, de l'or, de l'opulence, une fortune large, grande et solide, la santé, la force physique, la beauté, une vigueur toujours nouvelle, de la famille, une race vigoureuse, une longue vieillesse, la sécurité matérielle, la renommée et la gloire, ce sont, dis-je, des prières de cette nature et non celles qui dénotent une croyance suprasensible, la spiritualité de l'âme, par exemple, ou la précellence de la vertu morale, qui remplissent le fameux *Rig-Véda* depuis la première page jusqu'à la dernière. Certains passages, à la vérité, contiennent quelque chose comme l'indice d'une autre vie; mais ils sont si clair-semés que je suis porté à les considérer comme interpolés par les prêtres de l'âge suivant. M. Langlois signale un hymne entier (4) comme ne faisant pas partie du Véd

(1) Les Perses, rapporte Strabon, « dicunt deum nihil velle, præter hostiæ animam (Strab., *loc. cit.*). »

(2) Voy. Anq.-Dup., Vendidad-sadé, ch. VII.

(3) Rig-Véda, sect. II, lect. V, hym. VIII.

(4) Voy. Rig-Véda, VIII, IV, V, l'hymne à Pourousha.

primitif. On sait que ce fut chez eux une habitude de compléter les textes sacrés suivant les exigences du moment et de leurs intérêts. Il y a, je crois, plus de douze mille stances (1) dans le Rig-Véda; eh bien! dans ce nombre, je n'en trouve que cinq ou six qui se rapportent à une autre vie, et elles sont analogues à celles-ci : Puissé-je arriver à cette demeure de Vishnou (2), où vivent dans les plaisirs les hommes qui lui ont été dévoués! Celui qui fait des libations en l'honneur de Vishnou aux larges pas (3) devient son allié dans cette région supérieure. Nous souhaitons que vous alliez tous deux dans ce séjour où paissent les vaches légères aux cornes merveilleusement allongées (4). Que nous soyons immortels comme l'est le soleil (5)! — Qu'on lise le Rig-Véda, le Véda vraiment védique (grâce à l'élégante traduction qu'en a faite un indianiste distingué, M. Langlois, il est rendu accessible à tout le monde), et qu'on me dise si l'homme, pour me servir d'une expression locale, n'y apparaît pas sans cesse « comme enchaîné dans sa pensée » terrestre (6). Oh! je sais bien qu'on y trouve des passages de la nature de ceux-ci : J'ai recours à l'adoration. Elle soutient la terre et le ciel. J'adore les dieux. L'adoration efface par sa vertu souveraine le péché que l'on commet. J'ai recours à l'adoration (7). O Poûchan! donne-nous la direction d'un sage, qui nous conduise dans la voie droite et qui nous indique le bien que nous avons perdu (8). — Mais qu'on lise l'ensemble, et l'on verra que les mots *adoration*, *voie droite*, *bien*, etc., n'ont pas du tout le sens élevé et métaphysique que nous y attachons, que cette adoration est, pour ainsi dire, une adoration toute charnelle, c'est-à-dire qu'elle a pour but unique les biens matériels; on verra

---

(1) Je ne les ai pas comptées; c'est par estimation.

(2) On désigne par *Vishnou* le soleil. Ce mot paraît dériver de *viç*, pénétrer, qui pénètre par ses rayons, et non de *vi*, protéger, comme le veut l'illustre Lassen.

(3) Plus tard, Vishnou reçut l'épithète de *trivikrama*, le dieu aux trois pas. Ici, ces trois pas sont les trois stations du soleil, le lever, le midi, le coucher.

(4) Ces cornes sont les rayons du soleil. Rig-Véda, II, II, XVIII, 5, 6, traduct. Langlois.

(5) Rig-Véda, II, III, VII, 37.

(6) Rig-Véda, II, V, VIII, 10.

(7) Rig-Véda, IV, VIII, IV, 8.

(8) Rig-Véda, IV, VIII, VII, 1.

que cette voie droite désigne tout bonnement la direction qu'il faut prendre pour retrouver un objet égaré, une vache, par exemple, ou un cheval. « Si je pouvais m'abstenir, dit le chantre dans le cinquième hymne de la huitième lecture, d'honorer le ciel et la terre, si je me dispensais du sacrifice et des œuvres pieuses, je mériterais que les nuages me fissent faute, » c'est-à-dire que je perdisse mon bien-être, mon opulence, etc.

Certes, si l'on consent à se payer de mots et d'images, on n'en fera nulle part une moisson plus ample que dans le Rig-Véda; mais vouloir tirer de ce langage, souvent magnifique, l'indice d'une croyance spiritualiste, ce serait se tromper du tout au tout. Les seuls biens durables que les Aryas connussent (1), c'étaient ceux qui sont relatifs à l'état de bonheur que procure l'opulence; ils demandaient la pleine jouissance de la nature, de cette Aditi «qui anime tout (2), » et les mots félicité, vertu, justice, sagesse, immortalité, s'y rapportent continuellement. « O Agni! tu règnes sur l'opulence; tu es le maître de la félicité! (3) »

Il en est de même des termes crime, mal, impie, méchant et d'autres analogues. Chez le peuple zend, Ahriman était le mal moral; il n'avait pas toujours été méchant (*darvand*); il s'était perverti par ses pensées; il était *tombé* (4); rien de pareil dans les croyances védiques. Vritra, le démon des Aryas, était le sombre nuage qui retient la pluie ou qui intercepte le soleil, voilà tout. Piprou, Pani, Sambara et la foule des autres Asouras, remplissent le même rôle; c'est pour celà qu'on les appelait impies, méchants, etc., et qu'on prie Indra, le dêva armé de la foudre, de leur dresser des embûches (5). Le criminel, le pécheur, c'est encore l'Aborigène, l'ancien maître du sol indien, repoussé par les Aryas et contraint à leur disputer sa subsistance, « à convoiter l'offrande réservée aux dieux (6); » on l'assimile à l'Asoura, l'adversaire né des dêvas (7); il est impie,

(1) Rig-Véda, IV, III, VII, 13.
(2) Rig-Véda, VIII, V, VI.
(3) Rig-Véda, VI, III, XIII, 18.
(4) Voy. Rhode, über Alter und Werth einiger morgenlændischen Urkunden, 82.
(5) Rig-Véda, IV, VII, IX.
(6) Rig-Véda, II, VI, XV, 16.
(7) Rig-Véda, II, VI, XII.

parce qu'il est étranger à l'Arya (1), parce qu'il n'allume pas le feu du sacrifice ; il est hôte incommode (*hostis*, *hospes*), *Dasyou*, voleur brigand. « L'impie Dasyou, ennemi des dieux, suit d'autres lois que nous : il hait les enfants de Manou (2). O Indra ! lance ton trait sur le Dasyou ! (3) En faveur de Manou, Indra a soumis les impies à l'obéissance ; il a donné la mort à l'ennemi qui a la peau noire (4) ! »

Telle est, je pense, l'origine de la croyance aux troupes rougeâtres et terribles des Pisâtchas, altérés de sang, et de ces méchants Rakshasas, qui rôdent la nuit et se nourrissent de la mort des Aryas. L'imagination des Hindous en peuple encore aujourd'hui les forêts et les montagnes, et ils redoutent leurs attaques comme aux temps védiques (5).

Enfin veut-on connaître quel est ce mal et ce crime, contre lesquels les chantres sacrés implorent le secours de Soûrya (soleil) et des autres dieux ? C'est la pauvreté, la mort ou bien la maladie, la jaunisse, la fièvre, la lèpre, ou bien encore l'ennemi. Voilà le mal qui rongeait leur cœur, faisait pâlir leur visage, les consumait de soif ou détruisait leur fortune ; c'est de lui qu'ils demandent à être délivrés, et nullement du mal moral : « Préviens le crime que Nirriti (6) prépare contre nous ; détourne sa face (7). Terrassez Nirriti ; chassez le mal attaché à nos corps (8). On l'appelle *Grahi*, qui *saisit* de ses *griffes* (9). » Un autre génie malfaisant s'appelle *Yâtoumâvân* ; c'est le malheur qui renverse l'opulence et la belle race des enfants et des serviteurs (10). Un troisième, c'est *Aghâ*, qui trouble l'esprit des combattants (11). Le mal, c'est encore l'obscurité, les ténèbres de la nuit, parce qu'elles sont *invisibles* et qu'elles couvrent les Rakshasas et les Rakshasîs,

---

(1) Rig-Véda, v, ii, iii, 7.
(2) Rig-Véda, vi, v, iii, 11.
(3) Rig-Véda, iv, vii, ix.
(4) Rig-Véda, ii, i, ix, 8.
(5) Voy. Jacquemont, Journal, iii, 171.
(6) Le génie de la maladie. Voy. le Comment. de Sâyanâtchârya, éd. Müller, i, p. 247, 377 seq., et *alibi*.
(7) Rig-Véda, iv, ii, v.
(8) Rig-Véda, v, i, xiii.
(9) Rig-Véda, viii, viii, xix.
(10) Rig-Véda, v, i, xv, 5.
(11) Rig-Véda, viii, v, ix.

êtres horribles qui se nourrissent de chair et de sang (1); ils sont appelés les déités de la mort (2). Aujourd'hui, comme jadis, la nuit cause à l'Hindou une impression de terreur qu'il ne peut vaincre. Jamais il ne voyage la nuit, et quand on l'y force, il fait tout ce qu'il peut pour faire naître un obstacle; enfin il marche, mais lentement, en silence, la bouche et la tête étroitement couvertes et comme résigné aux plus grands malheurs (3).

On pourrait, pour prouver que le naturalisme des Aryas ne fut pas dépourvu d'idées suprasensibles, m'opposer des passages comme ceux-ci : « O Varouna, roi prudent, délivre-nous de nos fautes (4)! O Agni, que notre faute soit effacée (5)! O Sôma, délivre-nous de l'imprécation! garde-nous contre le mal (6). Eaux purifiantes, emportez tout ce qui peut être en moi de criminel, tout mal que j'ai pu faire par violence ou par libertinage (7)! La libation qui sent le péché n'est qu'un simple ornement (8). Il est deux choses qui passent vite : le sommeil et les mauvais riches (9). L'homme qui honore Indra peut être ébranlé; mais il ne périt point (10), etc. On ne peu nier que les passages de cette espèce n'aient une couleur morale très-prononcée, et à Dieu ne plaise que je veuille dire que les Aryas manquassent de notions morales; autant vaudrait leur dénier la conscience. Non; mais ce que je soutiens, c'est que leur morale était toute naturelle, toute sociale (11), qu'on n'y trouve aucune trace visible, quoi qu'en puisse dire parfois l'apparence, de ce qui forme la tradition de la révélation proprement dite (12), et que les enseignements

(1) Râmâyana, I, XXXVI, 18; Rig-Véda, VIII, IV, II, 2, 19; Rig-Véda, V, VII, IV, 17 seq.

(2) Rig-Véda, V, VII, IV, 24.

(3) Jacq., Journ., I, 271.

(4) Rig-Véda, I, II, VI.

(5) Rig-Véda, IV, VII, III.

(6) Rig-Véda, I, VI, XI.

(7) Rig-Véda, I, II, IV.

(8) Rig-Véda, VIII, II, X.

(9) Rig-Véda, hym. VIII, 12.

(10) Rig-Véda, V, III, I, 6.

(11) Voy. les beaux hymnes à la libéralité et à la bienfaisance (Rig-Véda, VIII, VI, II et hym. XII).

(12) Ce n'est pas sans dessein que j'accole au mot de révélation les termes « proprement dite, » car la conscience aussi est une révélation, et la preuve, c'est que

de ce genre, qui existent dans le brahmanisme, n'y ont pris place que dans un âge postérieur, lorsque le pur védisme n'exista plus, c'est-à-dire lorsque les traditions consignées dans les livres anté-bibliques eurent, par le contact des peuples, commencé à reprendre leur cours et à raviver dans la mémoire des Aryas le souvenir effacé des choses primordiales. Qu'on lise, par exemple, l'hymne 10 de la VII° lecture du VIII° livre, et on se convaincra que l'esprit qui a dicté les autres hymnes ne pourrait pas en concevoir un comme celui-ci; évidemment c'est comme un chapitre de notre Genèse. Et que penser de l'hymne à la Parole (VIII, VII, VI), sinon qu'il est l'expression d'un ordre de choses tout autre que celui qui a engendré les invocations à la nature? C'est encore le produit d'un âge postérieur, l'âge brâhmanique.

Quant aux fautes dont on parle dans les textes précités et ailleurs, elles sont synonymes, non de ce que nous entendons par péché, dans le sens révélé, mais de maladresse, de mauvaise chance ou d'infériorité physique. « Purifie notre fortune, ô Agni (1)! c'est-à-dire rétablis-la; donne-nous la force et l'habileté, afin que nous puissions obtenir la victoire (2). La demande d'être préservé des imprécations a encore pour but l'obtention de la prospérité matérielle, et jamais le sens moral que nous attachons au mot de malédiction ne fut connu dans la religion védique, ni même, je crois, dans la religion brâhmanique. Partout on y parle de l'effet matériel de ces imprécations; nulle part, que je sache, il n'est question d'effet moral. Manou, en avertissant de ne pas irriter un brâhmane, dit : « Qui pourrait ne pas être détruit après avoir provoqué la colère de ceux par les malédictions desquels Agni a été condamné à tout dévorer, l'Océan à rouler des eaux amères, et la lune à voir successivement s'éteindre et se ranimer sa lumière (3)? Il me serait facile de citer un grand nombre d'exemples de ces imprécations toujours suivies de la seule dégradation physique. Mais avec ce texte de Manou, déjà si concluant, il suffira d'un seul, et le lecteur le trouvera dans la légende

---

jamais les bêtes n'en ont eu et n'en auront. La doctrine de la perfectibilité pourra bien produire des animaux savants, mais jamais des animaux consciencieux.

(1) Rig-Véda, IV, VII, III.

(2) Rig-Véda, IV, VII, III.

(3) Lois de Manou, l. IX, 314, trad. Loiseleur Deslongchamps.

qui termine cet aperçu. Il y verra que l'effet moral de la malédiction est tellement inconnu aux Hindous, qu'ils continuent à appeler « très-heureux » les maudits eux-mêmes.

Maintenant, pour ce qui est des eaux qui emportent le crime et le mal, on aurait tort de se figurer que ce fussent les eaux spirituelles des larmes ou du repentir. Ce sont tout simplement les eaux de quelque fontaine ou étang, et cela donne la mesure du sens des mots crime et péché. Encore aujourd'hui, après avoir fait, pendant tant de siècles, de la métaphysique transcendantale, les Hindous, du moins dans la généralité, n'attachent au mot péché aucune idée bien distincte de souillure morale; c'est toujours plutôt une souillure matérielle qu'une ablution ou quelque autre pratique extérieure suffit pour effacer. Aujourd'hui, comme aux temps védiques, ils pensent que « dans les eaux sont tous les remèdes, que les eaux guérissent tous les maux (1). » Et il n'y a ici aucun sens symbolique; c'est à la lettre. Seulement (et ceci vient encore à l'appui de ma thèse) il faut que l'eau dont ils se servent ne soit touchée par aucun homme qui n'ait pas de caste, par un paria, et les mahométans comme les chrétiens sont de cette race impure. Après cela, elle peut être d'une saleté horrible, ressembler, comme l'a observé Jacquemont (2), à la vase liquide et empestée d'un cloaque; n'importe, ils la boivent avec délice et elle enlève du premier coup tous les péchés. Et comme si les eaux que leur offrent les mares n'étaient pas suffisamment immondes, il s'en fabriquent une spéciale où l'urine de vache entre pour une notable partie; ils l'appellent *pantcha-gavya* (3), et elle efface, comme une éponge, les crimes les plus noirs, excepté pourtant le meurtre d'une vache (4).

Quant à la libation qui sent le péché, c'est ou un sacrifice parcimonieux, insuffisant pour « désaltérer » le dieu qu'il doit « enivrer (5), »

(1) Rig-Véda, I, II, IV.

(2) Jacq., Journ., III, 441, 447 seq.

(3) Dubois, Mœurs et inst. de l'Inde, I, 43, 44. Ce mot veut dire : les cinq choses bovines, c'est-à dire qui viennent du corps de la vache : lait, caillé, beurre, fiente, urine. Jacq., Journ., II, 458.

(4) Voy. Jacq., Journ., II, 459. Dubois, ouvr. cit., I, 43, 44, 262.

(5) Parmi les passages sans nombre où il est parlé d'enivrer les dieux, ainsi que de leur ivresse, remarquons celui-ci, à cause de l'image : « Dans l'ivresse du Sôma,

et dont il doit « augmenter la force et la grandeur, » ou c'est un sacrifice qui viole quelque règle liturgique. Nul peuple ne fut jamais plus sévère en fait d'observation des règles établies que les Hindous. La moindre irrégularité dans les actions, en elles-mêmes les plus indifférentes, mais consacrées par la loi ou par l'usage, est un péché aussi grave qu'un crime proprement dit. Si l'on veut s'en faire une idée, il faut lire les commentateurs. C'est incroyable à quelles arguties, j'allais dire niaiseries, ils ont recours pour déterminer le sens de tel ou tel mot, employé dans telle ou telle cérémonie, sa vertu, sa forme, sa place avant ou après d'autres mots, sa prononciation, son rhythme, etc., etc. Nous y reviendrons un autre jour, parce que c'est une page de la vie hindoue qu'il faut connaître, si l'on veut avoir une juste idée de la société indienne.

Une autre preuve du caractère tout humain (1) de la religion védique, et celle-là me paraît décisive, c'est le silence absolu qu'elle garde relativement à l'immortalité de l'*âme*. Il n'y a pas dans tout le Rig-Véda un seul passage qui énonce, je ne dis pas clairement, il ne faut pas en demander trop, mais qui énonce de loin, confusément, cette croyance si importante, la plus importante, parce que sans elle l'homme n'est homme qu'à moitié. « Tous les êtres sont à la terre (2); après la mort on demeure dans la tombe (3), » voilà ce que dit le Rig-Véda, et voici les raisons qui me font regarder ces paroles comme étant l'expression sincère des croyances de ce temps-là. C'est, en premier lieu, le langage qui, d'un bout du Véda à l'autre, représente les dieux comme des êtres finis et dépendants; en second lieu, l'opinion nettement exprimée que l'homme, après sa mort, renaît sur la terre. Ceux qui professaient ces deux croyances, ne

---

Indra, le col allongé, le ventre gonflé, le bras tendu, menace de mort ses ennemis » (Rig-Véda, VI, I, VI, 8).

(1) Je prie le lecteur de faire attention au sens que j'attache au mot *humain* quand je le fais servir de qualificatif au mot *religion*. Au fond aucune religion ne procède des facultés de l'homme, toutes ont une origine suprasensible qui n'est pas, il s'en faut, toujours divine. Ainsi, en qualifiant une religion d'humaine, je veux dire seulement qu'elle occupe l'homme principalement, sinon uniquement, des intérêts de la vie terrestre.

(2) Rig-Véda, sect. I, lect. IV, hym. XI.

(3) Voy. l'hymne à Mrityou (la mort), sect. VII, lect. VI, hym. XIII.

pouvaient admettre celle de l'immortalité, et aujourd'hui encore elle n'est admise ni par le brahmanisme ni par le bouddhisme.

Il n'y a plus même, dans ces deux religions, l'idée d'une immortalité physique telle que l'admettaient les peuples védiques.

Pour le bouddhisme, le terme de tout c'est la matière, le *dharma*, c'est le néant, le *nirvâna*; pour le brahmanisme, c'est la destruction, le *pralaya*, le *mahâpralaya*. Et je ne sais vraiment si l'on parviendra jamais à démontrer que la tradition primitive de l'immortalité de *l'âme* se soit conservée chez quelques autres peuples de l'antiquité, excepté chez les Juifs (1), à qui les prêtres de l'Égypte et les sages de la Grèce me paraissent l'avoir empruntée. Prenons les choses comme elles sont et ne faisons pas de systèmes. Les systèmes, en fait d'histoire de l'esprit humain, me font l'effet des fourches caudines : on y fait défiler tout le genre humain comme il peut et comme il ne peut pas. Qu'il s'arrange, ça ne me regarde pas, j'ai ma théorie, ma théorie avant tout, vive ma théorie ! — Mais l'évidence, mais les monuments ? — L'évidence, les monuments y passeront aussi. Du reste, ma théorie c'est l'évidence, c'est l'exégèse infaillible de tous les monuments, j'en ai la conviction, j'ose l'affirmer, et vous, qui paraissez avoir envie de le nier, vous n'avez qu'à bien vous tenir : *Quos ego*... (2).

Comment pouvaient-ils croire qu'ils eussent en eux un principe immortel, ceux qui disaient des êtres suprêmes, des êtres qu'ils ado-

---

(1) Dieu, disaient-ils, prit Enoch *avec lui* (Gen., v, 24). Élie monta ou fut ravi dans le Ciel (II Rois, II, 11; I Mach., II, 58). Dieu, dit David, recevra mon âme dans sa demeure (Ps. XLIX, 16). Moi, le Seigneur, je la sauverai de la mort (Os., XIII, 14). Ils connaissaient le *pays des vivants* (Ps. XXVII, 13; Is., XXXVIII, 11). Dieu, disaient-ils, leur avait préparé une cité, et ils confessaient qu'ils n'étaient sur cette terre que comme des hôtes, des étrangers ou des voyageurs (I Chron., XXX, 15; Ps. XXXIX, 13; *ib.*, CXIX, 19 et *alibi*). Malgré ces textes, on peut douter cependant que le peuple juif ait eu une idée bien nette de l'immortalité de l'âme. Elle était le partage de quelques *voyants;* la masse était assujettie aux premières et plus grossières instructions, et Dieu, selon saint Paul (Ep. ad Gal., IV, 3, Ep. ad Coloss. II, 22), parait n'avoir donné d'abord au monde que celles-là.

(2) Voilà les allures de l'esprit de système dans une science qui après tout est purement humaine en ce que le sort de la vérité n'en dépend point. Mais les intentions des hommes qui se vouent à cette science sont dignes de respect, car elles tendent vers un but qui est d'un intérêt vraiment philosophique, et par conséquent supérieur à celui des sciences pratiques.

raient, des dieux, qu'ils naissaient sous leur souffle (1), que les prêtres les engendraient au moment du sacrifice (2), qu'ils étaient alimentés par les libations (3), que le sôma les excitait et les soutenait (4), qu'ils devaient le jour à Manou (5)? Voici, au reste, des citations textuelles : Agni naît au sein des libations (6); prêtres pieux, enfantez Agni, le premier des êtres adorables (7); Agni s'engraisse des libations de son père (le maître du sacrifice) (8); Agni naît et croît au milieu des hommages des mortels (9); Indra, ton pouvoir éclate dès l'instant de ta naissance, quand tu as bu notre sôma (10); Indra, bois pour augmenter ta force (11); nous aimons, par nos offrandes, à augmenter ta vigueur (12); tu es déjà né bien des fois, ô robuste Indra (13), etc., etc., etc.

Mais, dira-t-on, ces paroles ont évidemment un sens mystique et allégorique. — Ah! et la preuve? où la prendra-t-on? La prendra-t-on dans le Véda même, ou dans d'autres livres religieux? Je suis curieux de connaître celle qu'on tirera du Véda. Tout plein de métaphores qu'il est, et sans disconvenir qu'un grand nombre de mots sanskrits porte le cachet d'une origine spiritualiste, ce qui s'explique suffisamment, il me semble, par le contact primitif des Aryas de l'Inde avec ceux de la Perse, je ne sache cependant pas, en accordant tout ce que l'on peut accorder, que ce langage, tour à tour magnifique, monotone, naïf ou familier, ait servi d'in-

(1) Rig-Véda, I, IV, XIV.
(2) Rig-Véda, I, IV, XIV.
(3) Rig-Véda, I, I, XVI.
(4) Rig-Véda, II, I, IX. La libation, appelée sôma, est le suc de la plante qui porte le nom d'asclepias acida, mêlé d'eau et de lait. Ils avaient une si haute idée de ce breuvage et de son efficacité, qu'ils disaient que les dieux ne sauraient en boire gratuitement, qu'en la buvant ils se constituaient les débiteurs de ceux qui la leur offraient (voy. Rig-Véda, VI, III, I, 16).
(5) Rig-Véda, VII, IV, VIII.
(6) Rig-Véda, I, VII, I.
(7) Rig-Véda, III, I, XXIII.
(8) Rig-Véda, II, II, IV.
(9) Rig-Véda, III, I, II.
(10) Rig-Véda, III, II, III.
(11) Rig-Véda, I, I, XVI.
(12) Rig-Véda, III, II, VIII.
(13) Rig-Véda, IV, VI, II.

strument à un culte autre que celui qu'on pratiquait en plein air, à la face du jour ou du soleil. Jamais culte ne fut moins mystérieux. Point d'édifices; tout se passait en rase campagne, autant que possible sur le bord d'une eau courante ou d'un étang, sous la libre voûte du ciel, au lever de l'aurore. Une pierre brute, couverte de gazon et tournée vers l'Orient, formait l'autel, c'est-à-dire servait de foyer principal. Il occupait le centre d'une ligne serpentante (1) aux deux bouts de laquelle il y avait des trous ou des vases de terre pour servir de foyers secondaires. L'un de ces trous était rond, l'autre carré (2). On chantait l'hymne, on murmurait la prière, on préparait l'offrande, tout cela avec grand bruit; puis le feu recevait la libation et le gâteau d'orge; après quoi l'assistance, placée autour sur le gazon, « telle qu'une troupe d'oiseaux (3) », se retirait pour revenir à midi, et, une troisième fois, le soir.

Et puis, n'est-ce pas une forte preuve de l'absence de toute religion suprasensible que ce langage sans façon dont ils usaient envers leurs dieux? Évidemment ils ne les conçoivent pas comme des êtres d'une nature supérieure et, par conséquent, ils ne peuvent pressentir cette nature en eux-mêmes, ceux qui disent à leurs dieux: Il dépend de vous que l'hommage dû à vos bontés ne soit jamais interrompu (4); — nous vous célébrons par nos hymnes; en récompense nous attendons les trésors de votre libéralité (5); — pourquoi célèbre-t-on votre antique activité, si aujourd'hui vous êtes lents comme des vieillards (6)? — Indra, montre-toi généreux, ne sois pas pour nous un marchand (7); — Quand nous donnerez-vous l'abondance et la richesse? méritez nos louanges, ô Asvins (8); — Varouna, acquitte les dettes que tu as contractées avec moi (9); — vous êtes heureux, ô Marouts, de mouiller vos langues à nos liba-

---

(1) Ligne symbolique pour indiquer le char du sacrifice, dont le foyer était le siége et les flammes les chevaux.

(2) Voy. Sanhita of the Sama-Véda, by Stevenson, pref. VIII.

(3) Rig-Véda, VI, II, I, 5.

(4) Rig-Véda, I, II, VIII.

(5) Rig-Véda, I, III, X.

(6) Rig-Véda, VI, V, VI.

(7) Rig-Véda, I, III, I.

(8) Rig-Véda, II, IV, XVI.

(9) Rig-Véda, II, VII, V. Voy. note 4 de la page précédente.

tions (1) ; — que ton amitié, ô Agni, ne nous soit pas inutile (2) ; — La terre, ô Indra, n'a point encore retenti de la renommée d'aucun fait qui soit digne de toi (3) ; — Indra est toujours prêt à prouver sa force dans le combat pour mériter nos louanges ; pour prendre part à nos libations, il accourt avec l'impétuosité du taureau (4) ; — enhardi par nos louanges, Indra se revêt pour le combat d'une force terrible (5) ; — ô Indra et Varouna, où est la glorieuse assistance que vous donnez à vos amis ? Que ces soins empressés que nous mettons à vous honorer ne soient pas perdus pour votre serviteur (6) ; — fais, ô Agni, que nous n'ayons pas lieu de rougir de notre confiance en toi (7) ; — que cette piquante liqueur (sôma) soit, avec nos éloges, comme la pointe d'un dard qui te stimule (8) ; — dieux, prenez place sur ce gazon et livrez-vous au plaisir (9) ; — qui sait où prennent en ce moment leurs ébats ces dieux, issus du sacrifice (10), etc., etc., etc.

Les Hindous des âges suivants ont merveilleusement développé cette disposition qu'avaient leurs ancêtres d'exciter, d'encourager et de gourmander les dieux. Aujourd'hui il n'est pas rare, dit Dubois, qui les a fréquentés trente ans, d'entendre les brahmanes parler, avec le plus souverain mépris, des objets de leur culte : lorsqu'ils sont mécontents de leurs idoles, ils ne craignent pas de leur adresser en face les reproches les plus amers, les injures les plus grossières, accompagnées des gestes expressifs de la colère et du ressentiment ; il n'est sorte de blasphèmes, d'imprécations, d'injures atroces, qu'ils ne vomissent en pareil cas (11).

Maintenant pour ce qui est des autres livres religieux de l'Inde, et ils le sont tous plus ou moins, je doute que par leur moyen on parvienne à donner au naturalisme védique ce caractère surnaturel

(1) Rig-Véda, II, IV, I.
(2) Rig-Véda, I, VI, XIV.
(3) Rig-Véda, VI, III, XIV.
(4) Rig-Véda, I, IV, IX.
(5) Rig-Véda, III, I, VII.
(6) Rig-Véda, III, IV, VII.
(7) Rig-Véda, III, V, I.
(8) Rig-Véda, III, VI, IV.
(9) Rig-Véda, II, VII, XIII.
(10) Rig-Véda, IV, III, XV.
(11) Dubois, ouvr. cit., I, 416, 417.

auquel, par lui-même, le Véda se refuse absolument, et que la Bhagavad-Gita lui refuse aussi (1). Ce n'est pourtant pas faute de connaître le mysticisme et de l'appliquer à l'exégèse des anciens textes que les Hindous sont toujours restés dépourvus du sentiment de l'immortalité de l'âme proprement dite. Mais quel que soit le développement que les Pourânas, par exemple, aient donné aux conceptions des temps védiques, par rapport à l'état futur de l'homme ils n'ont pas su sortir du cercle matériel des renaissances que le Véda leur avait tracé. L'homme enveloppé dans le sein de sa mère, et sujet à plusieurs naissances, est au pouvoir de Nirriti (mal, maladie, malheur) (2). Donnez, ô Asvins, l'*immortalité* à mon *corps mortel* (3). Antique Agni, j'ai chanté tes naissances éternelles, tes naissances toujours nouvelles (4). Voilà leur premier mot; et voici leur dernier : l'homme qui persévère dans la quiétude jusqu'à la mort parvient à l'anéantissement de son être dans le Grand Tout (5), qui à son tour disparaîtra dans le cataclysme final (6).

Ainsi chez nul peuple et dans aucun pays le naturalisme n'a été plus franchement et plus constamment pratiqué que chez les Ariens de l'Inde. En cela il leur est arrivé le contraire de ce qui arriva aux Ariens de la Perse. Le spiritualisme des mages se corrompit promptement par le dualisme, le gnosticisme et le manichéisme, et, au v[e] siècle de notre ère, on vit surgir de « la terre du soleil », du Ķorâçân, le fougueux Mazdek (7), le premier apôtre du communisme et aussi le plus heureux. Alors se réalisèrent tous les rêves de nos imitateurs d'aujourd'hui, et cela se fit d'autant plus aisément que le roi de Perse d'alors, Kobad, se mit de la partie. Chacun, dit l'historien arabe Thabari, vécut au gré de ses désirs. Plus de propriété, plus de mariage. Tout le royaume fut sous la main des voleurs et des scélérats; une horrible

(1) Bhag.-Gita, II, 42, 43, 45.

(2) Rig-Véda, II, III, VII.

(3) Rig-Véda, VIII, VI, I, 6.

(4) Rig-Véda, II, VIII, VIII. Je crois, et M. Langlois, si j'ai bien compris, croit aussi, que l'hymne à l'âme (VIII, I, XIII et XIV) s'applique à Agni, et non à l'âme humaine. Le refrain semble l'indiquer assez : Nous la rappelons ici (l'âme d'Agni, la flamme), à ton habitation (au foyer), à la vie (à la manifestation de la vertu ignée).

(5) Bhag.-Gita, II, 72.

(6) Voy. Man., I, 54, 55, 57, 72, note 2.

(7) Voy. Alex. Chodzko, le Déçatir, Revue Orient., II, 279.

promiscuité jeta les mères dans les bras de leurs fils et les filles dans la couche de leurs pères. La *réhabilitation de la chair* fut complète.— Un des premiers qui s'élevèrent contre l'influence de Mazdek, fut le prince royal Nouchirvan. Il proposa à l'apôtre socialiste un combat spirituel, et, en présence des hommes les plus instruits des deux partis, il démantela ses arguments, pièce à pièce. Le faux prophète finit ses jours dans un cachot.

Le védisme ne suivit pas ces errements. Les doctrines du naturalisme lui firent prendre une route tout opposée; elles le préservèrent des folies destructrices de la société. Précisément parce qu'il s'attacha étroitement à la terre, la propriété devint pour lui de bonne heure sacrée et inviolable, et les hommes suivirent la démarcation rigoureuse de la propriété. De là, la division par tribus, par familles, par classes, enfin ce que nous appelons *castes*, terme que les Hindous ne connaissent pas. Ceux qui possédaient beaucoup, les chefs, se constituèrent les *gardiens, les maîtres de la terre;* de là leur nom de *kshatriyas* (1). Ceux qui n'avaient que leur demeure et un champ, mais suffisant à leur entretien, formèrent la classe *des hommes à demeure fixe*, *les* agriculteurs, les *vaisyas*. Ceux qui n'avaient absolument que leurs bras et qui, par conséquent, étaient dans un état de dépendance continuelle, se trouvèrent classés sous le nom de *soûdras*. Ceux enfin qui, dans l'intérêt de tous, allumaient le feu du sacrifice, préparaient l'offrande et la libation et invoquaient les puissances de la nature; ceux par l'intervention desquels on s'attendait à obtenir la pluie et le beau temps, nécessaires pour conserver et augmenter la prospérité de tout le monde, ceux-là étaient honorés avant tous; et le Véda les représente déjà comme tels en les appelant *les premiers nés de Rita* ou du sacrifice (2). Ils formèrent, sous le nom de *brahmanes*, de *brahman, homme de l'infini*, du Tout, de Dieu, la classe sacrée, par conséquent la première. Et cela n'aurait certes pas

---

(1) M. Langlois a très-bien fait de traduire les mots *Brâhmana*, *Kshatra* et *Vaisya* de *Brahman*, *Kshatra* et *Vis*, par prêtre, héros et peuple. S'il ne l'avait pas fait, on aurait pu en conclure que les castes existaient déjà à l'époque védique. Il n'en est rien, quoiqu'on ne puisse nier que la tendance à cet état social n'y soit clairement exprimée (voy. Rig-Véda, VI, III, IV, 16, 17, 18). Cette société avait même déjà ses parias, les *Vrichalas* (VII, VIII, II, 11). Quant à l'hymne V de la IV[e] lect. de la VIII[e] section, qui parle de l'existence des quatre castes, il n'est pas de l'âge védique (voy. p. 406, note).

(2) Rig-Véda, VIII, I, XVI, 19.

été un mal ; au contraire. Mais le malheur de l'Inde voulut que les brahmanes ne sussent pas résister aux inspirations d'une ambition effrénée et du plus fol orgueil, et qu'à l'imitation des prêtres védiques, qui s'intitulaient modestement les pères des dieux (1), et ne cachaient pas que par leurs prières ils faisaient tourner le grand Indra ainsi qu'une roue (2), ils se donnassent de par la loi la qualité divine : instruit ou ignorant, dit le code de Manou, un brahmane est une divinité puissante (3). Ils surent si bien inculquer cette croyance dans l'esprit de plus en plus affaibli des Hindous, que bientôt toute l'Inde répéta sans sourciller : « L'univers est au pouvoir des dieux ; les dieux sont au pouvoir des *mantras* (4) ; les mantras sont au pouvoir des brahmanes : donc les brahmanes sont nos dieux. » (5). Conclusion triomphante, et qui montre bien quel trésor de stupidité peut contenir l'âme d'un peuple.

Ainsi, tandis que d'une part le naturalisme védique constitua logiquement et sans effort les peuples de l'Inde en corps de nation, de l'autre, les brahmanes, exagérant ce mouvement salutaire, emprisonnèrent les esprits dans leurs formules dogmatiques, et lorsqu'ils furent parvenus à en extirper, jusque dans son germe, toute cette vie si largement poétique et si intéressante des pasteurs védiques, la société hindoue, enchaînée dans l'immobilité, vint à ressembler, non à une pyramide, l'image serait trop gracieuse, mais à une de ces pagodes lourdes et massives qui se composent d'un grand nombre de cubes superposés et couverts d'ornements monstrueux.

Elle n'est donc point digne d'admiration, cette longévité de la société hindoue qui brave les siècles : le temps ne peut rien sur un bloc de granit. Mais ce n'est pas une raison pour la miner autrement que par des moyens que peut avouer la conscience chrétienne, et ceux qu'emploient les Anglais ne sont pas de cette espèce.

Nous avons vu que l'obtention des biens matériels était le but exclusif du culte védique. La pureté, en tant qu'elle est utile aux bonnes mœurs et à la santé, faisait nécessairement partie de ces biens, et

(1) Rig-Véda, V, I, XIV, 9, 10.
(2) Rig-Véda, VI, VI, XVI, 12.
(3) Lois de Manou, IX, 317.
(4) On appelle *mantras* les prières védiques.
(5) Dubois, ouvr. cit., I, 186.

les brahmanes, puissamment aidés en cela par les exigences sans cesse renaissantes du climat et la division des castes, l'ont prise ensuite pour sujet d'un code très-compliqué et tellement détaillé que la législation de Moïse, quelque minutieuse qu'elle soit sur ce point, n'offre qu'un parallèle fort imparfait. Ainsi les Nombres (1) marquent la souillure dont sont frappés et la maison où quelqu'un est mort et ceux qui y entrent ainsi que tout ce qu'elle contient, ensuite la manière de purifier les hommes et les choses ; jusque là ils peuvent soutenir le parallèle avec les lois hindoues qui régissent cette matière. Mais ces dernières n'en restent pas là ; elles ajoutent que celui qui apprend la nouvelle de la mort d'un de ses parents, ce parent fût-il mort à cent lieues de là, devient impur tout comme si le décès eût eu lieu dans sa propre maison et sous ses yeux (2). Ensuite, pour ce qui regarde la nourriture, les prescriptions brahmaniques dépassent infiniment celles du Lévitique. Les Juifs pouvaient manger sans crainte de tous les végétaux ; il paraît même qu'ils faisaient leurs délices des oignons. Eh bien ! l'Hindou qui aurait le malheur d'en goûter seulement une seule fois serait expulsé de sa caste à l'instant même (3). Le préjugé contre ces pauvres tubercules prit un tel empire sur l'esprit hindou que les bouddhistes mêmes ne purent s'en défaire. Il y a à ce sujet une légende dont voici le résumé. Açôka, roi bouddhiste, étant atteint d'une grave maladie, la reine lui dit : Seigneur, mange de l'oignon et tu seras rétabli. Reine, lui répondit le roi, je suis un kshatriya, comment pourrais-je manger de l'oignon? Seigneur, reprit la reine, c'est comme médicament que tu dois prendre cette substance, afin de sauver ta vie. Alors le roi mangea de l'oignon et guérit (4). — Horace, qui exhala contre l'ail les véhémentes imprécations de sa muse (5), eût été charmé d'apprendre que son opinion sur cette herbe « au suc de vipère » était partagée par un peuple entier. En effet, l'ail est en horreur aux Hindous, ainsi que les poireaux, les champignons et, en général, tous les végétaux qui poussent au milieu de matières impures. Et comme il peut arriver qu'on en mange, sans le

(1) Nomb., XIX, 14, 15, 16, 17, 18, 19.
(2) Dubois, ouvr. cit., I, 244.
(3) Manou, V, 19.
(4) Voy. Burnouf, Intr. à l'hist. du Boudd., I, 150.
(5) Hor., Epodes, III.

été un mal ; au contraire. Mais le malheur de l'Inde voulut que les brahmanes ne sussent pas résister aux inspirations d'une ambition effrénée et du plus fol orgueil, et qu'à l'imitation des prêtres védiques, qui s'intitulaient modestement les pères des dieux (1), et ne cachaient pas que par leurs prières ils faisaient tourner le grand Indra ainsi qu'une roue (2), ils se donnassent de par la loi la qualité divine : instruit ou ignorant, dit le code de Manou, un brahmane est une divinité puissante (3). Ils surent si bien inculquer cette croyance dans l'esprit de plus en plus affaibli des Hindous, que bientôt toute l'Inde répéta sans sourciller : « L'univers est au pouvoir des dieux ; les dieux sont au pouvoir des *mantras* (4) ; les mantras sont au pouvoir des brahmanes : donc les brahmanes sont nos dieux. » (5). Conclusion triomphante, et qui montre bien quel trésor de stupidité peut contenir l'âme d'un peuple.

Ainsi, tandis que d'une part le naturalisme védique constitua logiquement et sans effort les peuples de l'Inde en corps de nation, de l'autre, les brahmanes, exagérant ce mouvement salutaire, emprisonnèrent les esprits dans leurs formules dogmatiques, et lorsqu'ils furent parvenus à en extirper, jusque dans son germe, toute cette vie si largement poétique et si intéressante des pasteurs védiques, la société hindoue, enchaînée dans l'immobilité, vint à ressembler, non à une pyramide, l'image serait trop gracieuse, mais à une de ces pagodes lourdes et massives qui se composent d'un grand nombre de cubes superposés et couverts d'ornements monstrueux.

Elle n'est donc point digne d'admiration, cette longévité de la société hindoue qui brave les siècles : le temps ne peut rien sur un bloc de granit. Mais ce n'est pas une raison pour la miner autrement que par des moyens que peut avouer la conscience chrétienne, et ceux qu'emploient les Anglais ne sont pas de cette espèce.

Nous avons vu que l'obtention des biens matériels était le but exclusif du culte védique. La pureté, en tant qu'elle est utile aux bonnes mœurs et à la santé, faisait nécessairement partie de ces biens, et

---

(1) Rig-Véda, v, I, XIV, 9, 10.
(2) Rig-Véda, VI, VI, XVI, 12.
(3) Lois de Manou, IX, 317.
(4) On appelle *mantras* les prières védiques.
(5) Dubois, ouvr. cit., I, 186.

les brahmanes, puissamment aidés en cela par les exigences sans cesse renaissantes du climat et la division des castes, l'ont prise ensuite pour sujet d'un code très-compliqué et tellement détaillé que la législation de Moïse, quelque minutieuse qu'elle soit sur ce point, n'offre qu'un parallèle fort imparfait. Ainsi les Nombres (1) marquent la souillure dont sont frappés et la maison où quelqu'un est mort et ceux qui y entrent ainsi que tout ce qu'elle contient, ensuite la manière de purifier les hommes et les choses ; jusque là ils peuvent soutenir le parallèle avec les lois hindoues qui régissent cette matière. Mais ces dernières n'en restent pas là ; elles ajoutent que celui qui apprend la nouvelle de la mort d'un de ses parents, ce parent fût-il mort à cent lieues de là, devient impur tout comme si le décès eût eu lieu dans sa propre maison et sous ses yeux (2). Ensuite, pour ce qui regarde la nourriture, les prescriptions brahmaniques dépassent infiniment celles du Lévitique. Les Juifs pouvaient manger sans crainte de tous les végétaux ; il paraît même qu'ils faisaient leurs délices des oignons. Eh bien ! l'Hindou qui aurait le malheur d'en goûter seulement une seule fois serait expulsé de sa caste à l'instant même (3). Le préjugé contre ces pauvres tubercules prit un tel empire sur l'esprit hindou que les bouddhistes mêmes ne purent s'en défaire. Il y a à ce sujet une légende dont voici le résumé. Açôka, roi bouddhiste, étant atteint d'une grave maladie, la reine lui dit : Seigneur, mange de l'oignon et tu seras rétabli. Reine, lui répondit le roi, je suis un kshatriya, comment pourrais-je manger de l'oignon? Seigneur, reprit la reine, c'est comme médicament que tu dois prendre cette substance, afin de sauver ta vie. Alors le roi mangea de l'oignon et guérit (4). — Horace, qui exhala contre l'ail les véhémentes imprécations de sa muse (5), eût été charmé d'apprendre que son opinion sur cette herbe « au suc de vipère » était partagée par un peuple entier. En effet, l'ail est en horreur aux Hindous, ainsi que les poireaux, les champignons et, en général, tous les végétaux qui poussent au milieu de matières impures. Et comme il peut arriver qu'on en mange, sans le

(1) Nomb., xix, 14, 15, 16, 17, 18, 19.
(2) Dubois, ouvr. cit., i, 244.
(3) Manou, v, 19.
(4) Voy. Burnouf, Intr. à l'hist. du Boudd., i, 150.
(5) Hor., Epodes, iii.

savoir, la loi dit que, pour effacer cette souillure, on doit se soumettre, chaque année, à une purification spéciale (1).

On sait quelle est l'extrême sévérité des Hindous pour la nourriture animale. Ici, on peut fort bien comprendre le sentiment qui les a guidés, car pour l'expliquer on a, d'une part, la tradition antédiluvienne, de l'autre, la violence du climat. La permission que Dieu donna à Noé et à ses fils de manger de tout ce qui a vie et mouvement (2), ne fit pas oublier si tôt, j'imagine, la loi première qui ne permettait que la nourriture végétale (3). Les fils de Japhet, en s'en allant vers l'Est, pouvaient donc emporter avec eux la tradition du commandement primitif, et comme il est constant que les peuples, ainsi que les individus, sont plus tenaces à se défaire de leurs habitudes extérieures, de leurs usages et coutumes, que des choses purement spirituelles, que du reste l'ardeur implacable du soleil dans leur nouvelle patrie convenait au maintien de la tradition, ils durent s'y attacher avec persistance. Les énergiques paroles de Bossuet, que tous les raffinements dont nous nous servons pour couvrir nos tables, suffisent à peine à nous déguiser les cadavres qu'il nous faut manger pour nous assouvir (4); ces paroles, dis-je, sont justes surtout pour les climats des tropiques. La décomposition dans l'Inde suit promptement la mort, et à peine la victime est-elle à terre qu'il faut la disputer à la plus hideuse vermine. Quoi d'étonnant alors que l'idée d'impureté se soit si fortement attachée à la nourriture animale, et que la défense de chasser compte dès les temps védiques parmi les sept commandements (5)? Plus tard la superstition est venue compliquer de ses absurdités, ce qui au fond n'était peut-être qu'une règle d'hygiène fort rationnelle (6). Tuer une vache, n'était point un crime aux temps védiques, on en immolait pour les sacrifices (7), et il est plus que probable qu'en ces jours on en mangeait la chair;

(1) Man., v, 21.
(2) Gen., IX, 3.
(3) Gen., I, 29.
(4) Bossuet, Disc. sur l'hist. univ., II, ch. I.
(5) Voy. Langlois, IV, 231.
(6) Si le Bouddhisme ordonne de ne tuer rien de ce qui vit (Burnouf, Intr. à l'hist. du Boudd., 339), c'est à cause de la bienveillanc dont le disciple de Çakya doit être animé envers tous les êtres; c'est par conséquent un commandement basé sur la morale.
(7) Rig-Véda, VIII, IV, IV, 14.

on en mangeait surtout lorsqu'il s'agissait de traiter un hôte. L'usage de tuer la génisse en honneur de cet être cher à tous les peuples primitifs, était tellement établi qu'il laissa sa trace dans la langue et que l'hôte fut appelé *gòghna*, de *gô*, bœuf, vache (1).

Il n'est pas si aisé de dire, comment, en partant de cet état de choses, les Hindous ont pu arriver à considérer comme une suprême souillure de manger de la chair de bœuf, souillure qui à leurs yeux égale l'impression que nous ferait éprouver la vue d'un repas de cannibales (2). Voici ce que j'en sais. Dès les premiers temps la vache jouissait d'une grande considération; elle était la principale richesse des pasteurs ariens, c'était leur mère nourricière. De là, les images aussi variées que hardies qu'elle inspire aux chantres védiques; ils la voient partout, dans tout ce qui est fécond en résultats désirés : dans les nuages à cause de la pluie, dans la terre à cause des moissons, dans les flammes du foyer, parce qu'elles servent à préparer la nourriture, dans les rayons du soleil, parce qu'ils murissent les récoltes, dans l'aranî (3) parce qu'elle engendre le feu, dans le sacrifice parce qu'il est le producteur par excellence, dans la prière qui rend les dieux favorables, dans la parole parce qu'elle enseigne les devoirs, etc., etc. (4). De cet état de symbole universel, état qui marque si visiblement le point de départ de la superstition d'aujourd'hui, il a dû cependant s'écouler un grand nombre de siècles pour arriver à considérer la vache comme un être divin. Car quoiqu'on ne puisse formuler en chiffres l'espace de temps qu'il y a entre le Rig-Véda et le Mânava-Dharma-Sâstra, il y a cependant certitude philologique pour le dire très-considérable. Eh bien, à l'époque où fut rédigé ce code, l'action de tuer une vache n'était point encore qualifiée de crime, c'était seulement un délit secondaire (5), et assimilé à ce que nous appelons homicide par imprudence. Aussi, une pénitence de quelques mois, renforcée par une amende, suffisait-elle pour expier le fait (6). Mais ensuite, au temps de Koullouka, qui vivait

(1) Wilson, Dict. sansc., 275.

(2) Jacquemont, Journ. III, 331.

(3) Ce sont ces deux morceaux de bois dont l'un tournant dans l'autre, en fait jaillir la flamme. Manière d'allumer le feu de tous les peuples primitifs.

(4) Rig-Véda, *passim*.

(5) L. de Man., XI, 59, 66.

) L. de Man., XI, 108, 116.

au XVe siècle, la chose se présentait presque déjà sous la face qu'elle a prise depuis : tuer une vache était devenu une très-grosse affaire, et comme, avec la meilleure volonté possible (celle des légistes, on le sait, est souvent extrême), on ne lisait pas cela dans Manou, d'autres législateurs, et l'Inde en compte un grand nombre, pas autant toutefois que nous, se chargèrent de suppléer Manou, et alors les commentateurs se mirent à l'expliquer dans le sens voulu. Ainsi Manou avait dit que celui qui tue une vache commet une faute secondaire; le commentateur lui fait dire, celui qui tue une vache *par mégarde*; le législateur sacré avait dit que celui qui sauve la vie à un brahmane expie le crime d'en avoir tué un autre; le légiste qui trouve la superstition de la vache dans toute sa floraison, interpole (1) le mot vache, de sorte que Manou est censé dire : celui qui a sauvé *une vache ou* un brahmane expie, etc. Aujourd'hui enfin, ainsi que nous l'avons déjà dit, le meurtre d'une vache est devenu un crime irrémissible et inexpiable, et une des causes les plus puissantes de l'aversion des Hindous pour les Anglais.

---

(1) Les interpolations sont le fléau de la littérature hindoue; il n'est pas un seul livre qui en soit exempt. J'ai déjà dit que M. Langlois en signale dans le Rig-Véda (I, 573; III, 237, 243; IV, 499, 509). Grâce à ce procédé et au manque absolu de chronologie, un grand nombre d'ouvrages paraissent occuper le même plan, quoiqu'en réalité il y ait souvent entre eux plusieurs siècles. Chaque école brahmanique, voire chaque copiste, ajoutait un peu du crû de son pays, et comme ces ouvrages, écrits sur une matière excessivement fragile (feuilles de palmier) ou sur un papier fortement chargé de colle, étaient, pour ces raisons, très-exposés aux ravages des vers ou des insectes, et, par conséquent, susceptibles d'être copiés fort souvent, on peut juger de l'état d'infidélité dans lequel nous sont parvenus plusieurs œuvres littéraires, soit des premiers siècles, soit des âges suivants. Ainsi, pour n'en citer qu'un seul exemple, le code de Manou est loin d'être d'une seule pièce; le premier livre n'y appartient en aucune manière. — Et qu'on ne dise pas que l'état de la langue est un critérium qui puisse toujours guider le philologue dans les perplexités sans nombre d'une recension. On sait l'usage habile qu'on a fait des centons. Il y a dans le Rig-Véda des hymnes composés de cette manière (voy. Langlois, III, 482). Et ne nous a-t-on pas engendré un Ossian de la plus pure race celtique? Manque-t-il des érudits qui imiteraient Villehardouin et Joinville au point de tromper les plus clairvoyants? Et que possédons-nous d'Homère? Où est le savant qui oserait dire : c'est ici qu'il parle lui-même, et c'est là que parlent les rapsodes, les critiques ou les copistes? Questions éternellement insolubles dans leur ensemble, et bien propres à ne point nous faire prendre pour de l'ironie, comme au temps de

Ainsi on voit déjà, par ce seul exemple, combien les idées de pureté et de souillure ont fait de chemin depuis les temps védiques. Cependant comme ce sont les hommes d'alors qui, par le culte exclusif de la nature, les ont ainsi largement constituées, Manou a raison de dire que le Véda est la source de toute connaissance et de toute pratique, passées, présentes et à venir (1). En effet, si l'on veut y mettre quelque attention, il n'est pas difficile d'en suivre la filiation. Comment ne pas rattacher à l'extrême importance que les Aryas attribuaient aux sacrifices, sacrifices dont le but principal était invariablement l'obtention d'une nourriture abondante, et qui, en fin de compte, n'étaient que des repas qu'on donnait aux dieux, comment ne pas rattacher à cette pratique le culte superstitieux que professent pour la nourriture les Hindous d'aujourd'hui? Je ne sais si l'acte de manger était considéré déjà par les Aryas comme un acte sacré, je sais seulement qu'ils avaient une divinité de la nourriture : Anna-Dêvatâ (2). C'est pourquoi Manou dit sans hésiter qu'il faut révérer la nourriture, et la prendre dans un parfait recueillement (3). De là, à voir dans cette nourriture, un dieu, le dieu Vishnou en personne (4), il n'y avait pas bien loin. Ainsi l'action de manger reçut un sens tout mystique, et fut considérée comme la plus haute purification. Cela explique l'extrême soin avec lequel les Hindous évitent, lorsqu'ils préparent leur repas, le contact de quiconque n'est pas de leur caste, ou réputé impur, le silence qu'ils gardent pendant qu'ils mangent et la crainte que quelque profane ne vienne souiller de ses regards leur cuisine, ou même y entrer; aussi est-elle toujours dans le lieu le plus reculé de la maison. Qu'il ne reçoive pas, dit le législateur, la nourriture sur laquelle a jeté les yeux un homme qui a causé un avortement, celle qui a été touchée par une femme ayant ses règles (5), celle qu'un oiseau a becqueté, celle qui

Socrate, l'aveu d'ignorance que pourraient faire ceux qui passent pour les plus savants.

(1) Man., XII, 97.

(2) Rig-Véda, II, V, IV.

(3) Man., II, 53.

(4) Annaṁ Vishṇouh svayam (Koull., II, 54).

(5) L'influence nuisible de la femme, qui est dans cet état, sur certaines préparations culinaires, en particulier sur toutes celles où il entre du lait, nourriture favorite des Hindous, n'est peut-être pas si difficile à expliquer; mais en tous cas,

s'est trouvée en contact avec un chien, la nourriture d'un malade, d'un médecin, d'un chasseur, d'un homme pervers, d'un forgeron (1), d'un saltimbanque, d'un blanchisseur, d'un tanneur, d'un marchand de boissons spiritueuses, etc., etc., et les restes d'un autre (2). Après cela il n'est pas étonnant que Jacquemont avec sa curiosité de jeter les yeux partout, même sur le repas d'un Hindou, fut cause un jour qu'un de ses gens se prit d'un beau désespoir. Son palefrenier n'était pourtant qu'un homme de la plus basse classe, mais surpris par son maître, paria à ses yeux, au moment où il allait prendre le repas du soir, il lui cria avec l'accent de l'effroi : Monsieur ! Monsieur ! je vous en prie ; ah ! Monsieur, prenez garde, je suis Hindou, Hindou, Monsieur, Hindou (3) ! Et sa voix d'expirer d'angoisse. Un autre de ses domestiques refusa un jour de recevoir de sa main son parasol, prétendant qu'il mangeait. Cependant comme il fallait obéir, il s'enveloppa la main du coin de sa ceinture comme d'un gant pour ramasser le parasol qu'il lui dit de déposer à terre. Jacquemont qui n'entendait pas de cette oreille, le déposa vivement sur ses épaules.

Jetons maintenant un coup d'œil sur les idées qui se sont développées du naturalisme védique par rapport à la pureté des mœurs, qui est la morale proprement dite. C'est même la morale par excellence, et, quoiqu'on ait tout fait, dans ces derniers temps, pour détourner le mot de son acception vulgaire et lui donner un sens politique, il continuera à s'entendre, nous l'espérons bien, de la continence et de la régularité des mœurs. Homme immoral sera toujours le terme consacré pour désigner un homme débauché et non un homme qui met en pratique telle ou telle opinion politique. C'est que, sans connaître en rien la valeur étymologique de ce mot, l'instinct des masses com-

---

elle est très-réelle et très-visible. Il n'est donc pas étonnant que les Orientaux, principalement les Hindous et les Hébreux, aient consacré à ce phénomène un article spécial dans leur législation.

(1) Chez les Abyssins aussi, le forgeron est regardé comme impur. On le suppose en relation avec les esprits infernaux. C'est pourquoi ce métier, ainsi que la plupart des autres, y sont exercés, de même que dans l'Yémen, par la dernière classe de la société. En Arabie ce sont les Akhdam, tribu qui paraît descendre des habitants primitifs de cette contrée, les Hamyarites (voy. Jour. Asiat., xv, 383).

(2) Voy. Manou, IV, 207-217.

(3) Jacq., Journ., I, 266.

prend fort bien que ce qui fait qu'un peuple *demeure* lui-même, c'est la *morale* de ses *mœurs* et non les opinions qui peuvent, quelquefois sans inconvénient, changer du jour au lendemain.

Pour ce qui est des relations de l'homme avec la femme dans les temps védiques, je ne puis produire aucun document précis ; mais si j'en juge par l'impression morale de divers hymnes, où les deux époux apparaissent présidant en commun le sacrifice au moyen duquel ils espèrent obtenir une belle et nombreuse famille, je suis porté à croire que ces relations étaient dignes et d'une grande pureté. La polygamie, ce cancer de l'Orient, paraît n'avoir point été connue alors, car il me semble que, si elle avait existé, on l'aurait dit, ou, du moins, on y aurait fait quelque allusion. La preuve que la monogamie fut la loi primitive, c'est que Manou, tout en admettant comme légal l'état de polygamie, le rabaisse cependant bien au-dessous de l'autre, en disant : « Celui-là seul est un homme parfait qui se compose de sa femme, de lui-même et de son fils (1). » Il n'aurait pas pu parler ainsi si la tradition, fortement établie dans les mœurs, ne l'y avait autorisé. Aujourd'hui encore l'immense majorité des Hindous se contente de prendre une seule femme.

Ce n'est pas à dire cependant que ce qui domine et règle les relations des sexes dans la société indienne soit l'idée du bien et du mal, telle que la conçoivent les adorateurs d'un Dieu unique ; non, les devoirs religieux et moraux dans l'Inde n'ont leur raison d'être que parce que ce sont des devoirs qui découlent de l'etat de nature tel que la théocratie brahmanique l'a formé ou déformé. Ainsi l'adultère est un crime ; mais ce n'est pas un crime indépendamment de toute circonstance extérieure et pour lui-même ; c'est un crime, d'abord, parce qu'il y a chance très-forte qu'il mette en contact des êtres qui se souilleraient déjà, quoiqu'à un degré inférieur, en ne se touchant que du bout des doigts ; en second lieu, parce que de cette liaison il peut naître un enfant qu'on ne sait où placer, qui n'est d'aucune caste, et, par conséquent, un être plus ou moins impur. « C'est de l'adultère, dit Manou, que naît dans le monde le mélange des classes, et du mélange des classes provient la violation des devoirs qui cause la perte de la race humaine (2). » Ainsi l'adultère qui ne cause pas ce

(1) Lois de Manou, IX, 45.
(2) Man., VIII, 353.

mélange n'est plus, aux yeux des Hindous, un adultère, et, ce qui le prouve, c'est que la femme d'un homme qui n'a pas d'enfants, pour une raison ou pour une autre, peut légalement cohabiter avec un autre homme, un des parents de son mari, jusqu'à ce qu'elle en ait un ou plusieurs fils (1). Un fils engendré de cette manière s'appelle *né dans le champ du mari* (kshêtradja) (2). On conçoit que cela puisse aller loin. N'importe ; comme la possession d'une belle et nombreuse progéniture était le vœu permanent des hommes du naturalisme, le brahmanisme, qui en est le développement tel que le comporte le génie indien (3), a hérité de ce vœu, et il a permis tout ce qui pouvait contribuer à le réaliser. « O Agni ! ne nous livre pas au malheur d'être privés d'enfants, » disaient les Aryas (4). « L'homme qui se retire du monde avant d'avoir engendré un fils va dans le séjour infernal, » dit Manou (5). Cela explique suffisamment pourquoi on n'entend jamais un Hindou se plaindre qu'il est surchargé d'enfants, à quelque degré de dénûment qu'il soit d'ailleurs réduit et quelque nombreuse que soit sa famille (6). Car non-seulement les enfants empêchent que leur père ne tombe dans l'enfer, ils lui assurent encore le ciel : « Par un fils, un homme gagne les mondes célestes ; par le fils d'un fils, il obtient l'immortalité ; par le fils de ce petit-fils, il s'élève au séjour du soleil (7). »

On pense bien qu'avec une telle législation la société indienne se trouve dans une atmosphère morale tout autre que la nôtre. Elle préconise, il est vrai, la chasteté ; elle édicte même les peines les

(1) Man., IX, 60, 61. Il y a comme une réminiscence de cette coutume chez les Juifs en ce que la cohabitation de la femme avec un parent était obligatoire après la mort du mari (voy. Gen., XXXVIII, 8 ; Deut., XXV, 5). Il n'est peut-être pas illogique de rapporter à cet usage cette forme de mariage si étrange qu'on nomme Polyandrie, et qui, dans l'Inde, paraît avoir existé dès la plus haute antiquité. On le remarque surtout dans le Malabar et dans l'Himalaya. Là, une femme est l'épouse de tous les frères d'une même famille, quelque nombreux qu'ils soient.

(2) L. de Manou, IX, 167.

(3) Le Véda tout entier est la source du devoir : Védô' khilô dharma-moûlam (Man., II, 6). Toute action qui intéresse la société est védique : sarvan karma laûkikañ vaidikam (Koull., II, 4).

(4) Rig-Véda, V, I, XV, 19 ; *passim*.

(5) Lois de Man., VI, 35, 37.

(6) Dubois, ouvr. cit., I, 118 ; II, 365.

(7) Man., IX, 137.

plus sévères contre l'infidélité conjugale, à ce point qu'une femme des premières castes, qui est prise sur le fait, sera dévorée par des chiens dans la place publique et son complice brûlé sur un lit de fer chauffé à rouge (1). Mais quelle valeur peut-on attribuer à cet article? N'est-il pas suivi de celui qui permet à la femme mariée de cohabiter avec un autre homme et précédé de celui-ci : « L'homme qui jouit d'une jeune fille parce qu'elle y consent, et s'il est de la même classe qu'elle, ne mérite pas de châtiment (2). » Ce n'est pas que notre société européenne, avec ses dix-huit siècles de christianisme, ait, sur ce point, grand sujet de jeter la pierre à celle de l'Inde; nous avons des *bureaux de mœurs*, institution déplorable et pire, quoi qu'en disent les politiques. Cependant, tout bien considéré, cette œuvre inqualifiable n'est pas écrite dans nos Codes, et c'est en effet le point important; car rien de ce qui est digne d'être conservé n'est perdu tant que le principe est debout, tant que les mots Dieu, vertu, honneur, ne sont pas des ombres vaines. Alors la société a toujours un point d'appui à l'aide duquel, comme un autre Lazare, elle peut se soulever sur son lit de pourriture et se replacer d'emblée dans une position normale.

Rien de semblable ne peut être espéré pour les Hindous : la débauche est consacrée par leur religion. L'état de fille publique, loin d'être déshonorant, devient même honorable et saint si le métier s'exerce en l'honneur de Dourgâ ou de Kâli, déesses de la lubricité et de la prostitution. Le nombre des pagodes, servant de lieux de débauche, est très-considérable (3), et celui des filles qui y sont attachées est impossible à supputer : il y a telle ville où plus de la moitié des femmes d'âge à faire cet état s'y adonnent sans que personne y trouve à redire (4). Les Hindous ne comprendraient pas celui qui les en blâmerait. Ils ont le sens moral tellement dévoyé, par suite du culte de la nature surchargé d'un grossier mysticisme, qu'il court parmi eux un distique qui dit que le commerce avec une prostituée de pagode est une vertu qui efface les péchés (5), et qu'ils répondent à

(1) Man., VIII, 371, 372.

(2) Man., VIII, 364.

(3) Bernier, Voyages, II, 94, 95; Dubois, ouvr. cit., II, 369 sqq.

(4) Jacquemont, Journ., III, 25, 47; Dubois, I, 487 sqq.; Anquetil-Duperron, Zend-Avesta, I, I, CCCXLV.

(5) Dubois, *loc. cit.*

ceux qui expriment de l'étonnement au sujet de ce dévergondage : « Il faut que chacun en ait à son goût. »

Est-ce par suite de ce goût qu'ils regardent d'un œil indifférent la pratique d'une prostitution bien autrement coupable que celle des filles, et que nous ne voulons pas nommer ? Anquetil lui-même, tout Français qu'il était, c'est-à-dire protégé par le nom redouté de M. de Bussy, n'échappa à cette abomination qu'au péril de sa vie (1).

Mais c'est assez que d'indiquer ces infamies et d'autres plus exécrables encore. Disons, pour être juste, que ces crimes, par là même qu'ils sont hors de la nature, ne sont pas d'invention indienne ; ce sont les musulmans qui en ont infecté le pays, et les sectateurs de Mahomet en ont hérité des adorateurs de Molach et d'Astarté. Chacun sait que la race chamite y montra de tout temps une disposition vraiment étrange, et que, pour en préserver les Israélites qui allaient demeurer au milieu de cette race, Moïse dut dicter les lois les plus terribles (2).

Si maintenant, et à cause de toutes ces immoralités, on voulait conclure qu'il ne doit pas y avoir de pays au monde où la décence extérieure soit moins observée que dans l'Inde, on se tromperait. Le maintien, les allures de l'Hindou sont simples, graves et modestes, et ne trahissent en aucune manière des mœurs faciles ou corrompues. Les prostituées mêmes n'affichent aucune effronterie ; au contraire, elles se montrent si convenables, si décentes, que le voyageur, peu au fait des mœurs de ce pays, les prendrait pour les femmes de la meilleure société. Ce n'est que dans l'intérieur des maisons et en public, les jours de fête, qu'on peut voir le véritable état des choses. Alors, s'il faut en croire ceux qui l'ont vu, la fureur de leur licence, la brutalité de leurs turpitudes sont telles qu'on les voit descendre jusqu'à des profondeurs d'ignominie incompréhensibles (3). Et sans l'avoir vu,

---

(1) Anq. Dup., ouvr. cit., I, I, LVI, CCXXX sqq.; voy. aussi Dubois, *loc. cit.*

(2) Exod., XXII, 19; Levit., XVIII, 22, 23; *ib.*, XX, 13, 15, 16; Deut., XXVII, 21.

(3) Il paraît que ces orgies remontent bien haut, si ce qu'en disent Hérodote et Ctésias est vrai : Indi feminis miscentur palam, veluti pecudes (Her., III, 101), coeunt cum feminis quadrupedes, etc. (Ctesias, fragm. de reb. ind. XXIII). Mais il est à croire que ces deux auteurs étaient mal renseignés sur les Hindous, et qu'ils prenaient des singes pour des hommes : caudam habent omnes viri et mulieres, supra nates, canum more, dit Ctésias, et cela, je crois, est suffisant pour mettre en doute la véracité de ses autres récits.

on ne peut se refuser à y croire. L'œil ne rencontre-t-il pas partout l'emblème de la débauche, le *Linga ?* Son caractère est tracé sur les fronts; on le porte suspendu au cou, il est sculpté sur les murs de toutes les pagodes, exposé sur la voie publique; il s'étale dans les airs (1), il est célébré dans les livres du peuple. Il y a un Pourâna entier rédigé en son honneur, et qui porte son nom, Linga-Pourâna. Le mythographe y raconte l'origine de ce culte; l'histoire est trop obscène pour pouvoir être rapportée (2). Elle ressemble beaucoup, pour la mise en scène, à celles de Mars et de Vénus, d'Acis et de Galathée, surpris par Vulcain et par Polyphème. La morale des Grecs et des Romains était absolument au même niveau que celle des Hindous. Eux aussi étaient partis du naturalisme, et les résultats auxquels ils arrivèrent sont identiques, pour le fond et très-souvent aussi pour la forme, à ceux où sont arrivés leurs coreligionnaires de l'Inde. Partout les dieux ont cessé de veiller à la prospérité de leurs adorateurs; ils ne veillent plus qu'à la vengeance (3). Si nous avions les hymnes orphiques et les fescennins, nous verrions que les faunes et les devins de ces temps-là étaient aussi près de la nature que les dêvâs et les rishis de l'époque védique. La seule différence, c'est que le naturalisme des Grecs et des Romains prit tout d'abord des allures plus libres, un essor plus rapide, et que, par suite, il atteignit longtemps avant celui des Hindous les sommets de la poésie de Saturne, les Saturnales. Aussi fut-il dévoré plus tôt.

Arrêtons-nous ici. La société a ses abîmes, ses *mystères* d'infamie qu'il n'est ni bon ni utile de sonder et de révéler. Personne n'y puise des enseignements salutaires; bien au contraire. La nature humaine est ainsi faite que le laid a pour elle des charmes auxquels elle ne sait guère résister, qui la corrompent et pervertissent par la terreur qu'ils lui inspirent. On dit que Louis XV aimait à contempler des cadavres, c'est-à-dire la mort sous sa forme la plus hideuse et la

---

(1) Le haut de la pagode de Maddol, par exemple, non loin de Goa, en a la forme (Anq.-Dup., ouvr. cit., I, I, CCXVI).

(2) Les Hindous n'ont pas de poésie érotique proprement dite. Car il est impossible de donner ce nom à des poésies où l'amour apparaît toujours sous la forme la plus cynique, et avec un langage qui, si on le traduisait fidèlement, révolterait la pudeur la moins scrupuleuse. Les poésies de ce genre qui peuvent se lire appartiennent à l'école persane.

(3) Taciti Hist., I, 3.

plus terrible. En fut-il moins luxurieux ? ferma-il le Parc-aux-Cerfs ? Nullement :

.... recenti mens trepidat metu,
Plenoque Bacchi pectore turbidum
Lætatur (1).

Je termine ce long discours par un conte qui est un tableau de mœurs, et, à ce titre, une pièce à l'appui de ce que j'ai voulu faire voir.

1° Que les mœurs des Hindous se rattachent au naturalisme védique;

2° Que ce naturalisme, religieux et moral dans l'âge védique autant que peut l'être une religion naturelle, loin de se purifier et de s'élever dans les âges suivants, s'est de plus en plus corrompu;

3° Que les mœurs ont suivi la dégénération religieuse.

---

## LA MALÉDICTION DE GAUTAMA.

Le magnanime ascète Gaûtama habitait avec sa femme Ahalyâ un ermitage au fond d'une forêt. Les arbres qui entouraient sa cabane, l'embellissaient en toute saison par un riche mélange de fleurs et de fruits, mais les austérités que l'anachorète y pratiquait depuis des milliers d'années, troublaient le repos du roi des dieux (2). Aussi se tint-il constamment à l'affût d'une faute dans la conduite du solitaire, et, croyant enfin en apercevoir un jour, il prit le costume du pénitent, et aborda Ahalyâ : « Femme au port gracieux, » lui dit-il, « je sais que le moment n'est pas convenable pour demander tes faveurs, mais mes désirs sont si ardents que je ne saurais attendre un jour de plus. »

Ahalyâ reconnut fort bien le roi des dieux sous son vêtement d'emprunt, mais son empressement pour lui fut si grand qu'elle res-

(1) Horat., Carm., lib. II, ode XIX. Toute mon âme frémit de terreur, et, palpitant encore de la vue du dieu redoutable, je me livre à une joie désordonnée.

(2) Ce trouble provenait de ce qu'Indra devait céder la royauté du Ciel à l'ascète qui pendant un nombre d'années déterminé surpassait en sainteté la vie d'Indra, pendant qu'il avait été ascète lui-même.

semblait à un être privé d'intelligence. Quand Indra eut atteint le but de sa visite, elle lui dit : O seigneur dieu, maintenant que tu as obtenu de moi ce que tu désirais, va-t-en promptement et fais que personne ne te voie. C'est ainsi seulement que tu pourras te garantir de tout malheur et moi aussi.

Le meilleur des dieux sourit, et lui dit: « Femme aux belles hanches, tu m'as comblé de bonheur : je m'en vais, pardonne-moi.

Le dieu sortit alors de la hutte du solitaire, mais sa frayeur de rencontrer Gaûtama fit qu'il se pressa trop, et il advint qu'il se rencontra face à face avec celui qu'il voulait éviter. A l'aspect de l'ascète, Sakra tomba dans un extrême découragement, et, en effet, la vue de Gaûtama était difficile à soutenir, même pour les dieux. Car, par suite de ses mortifications, l'anachorète était devenu en quelque sorte un tabernacle de toute force morale et physique, et sa vertu l'entourait d'une splendeur sans pareille. Il arrivait en hâte, tout ruisselant de l'eau d'un étang pur, comme le feu arrosé par le beurre sacré.

Aussitôt qu'il eût vu le roi des dieux couvert du vêtement de solitaire et d'une mauvaise action, il entra en colère, et de sa bouche sortit cette malédiction : O insensé ! parce que tu as revêtu ma forme et que tu as fait ce qui ne doit pas être, sois frappé d'impuissance ! Au même instant le dieu aux mille yeux (1) se vit dépouillé de sa force virile, et, dompté par la terrible énergie de l'austérité, toute sa splendeur s'évanouit dans un abattement physique complet.

Puis le meilleur des solitaires maudit aussi son épouse, en lui disant : Femme coupable, parce que tu as fait une mauvaise action reste seule et sans appui dans ce bois. Constamment couchée sur la cendre et invisible pour tous les êtres, sois consumée par la douleur, pendant un nombre d'années incalculable, jusqu'au jour où Râma, le fils de Dasaratha, viendra dans cette forêt. Alors seulement, ô femme à l'intelligence pervertie, et après lui avoir rendu les devoirs de l'hospitalité, sans aucune arrière-pensée d'intérêt, tu seras débarrassée de tes péchés, et tu reviendras, pénétrée de joie, en ma présence.

Quand Gaûtama, à la face fulgurante, eut ainsi parlé, il s'éloigna

---

(1) Appelé ainsi à cause du firmament étoilé.

de son épouse entachée d'impureté, et, étant allé dans un lieu pur, sur le sommet de l'Himavat, il pratiqua, visité par les Siddhas, les austérités les plus rudes.

Cependant l'impuissant Indra ayant l'esprit tout troublé, revint vers les dieux qui étaient précédés d'Agni, et avec lesquels se trouvaient les Siddhas, les Rishis et les Tchâranas (1), et leur dit : « La difformité que vous me voyez est l'œuvre de Gaûtama. J'ai excité sa colère par le désir de faire le bien des Souras. Il m'a rendu impuissant ; pour sa femme, il l'a défigurée. Mais, par cette malédiction, il a mis un obstacle à ses mortifications ; c'est ce que je voulais. Puisque donc j'ai été mutilé par suite de l'intérêt que je vous porte, vous devez faire en sorte de me rendre ma virilité. »

Les dieux précédés d'Agni, ayant entendu la parole de Sakra, dirent aux Pitris (2) qui venaient d'accourir : Le grand Indra a été rendu impuissant : prenez donc sa virilité à un bélier (3) et donnez-la lui. Quant au bouc, il profitera de son service et vous aussi (4), car il deviendra très-gras. C'est d'ailleurs une occasion pour vous d'être agréable aux Souras.

Les Pitris firent ce que les dieux leur demandaient, et ôtant sa virilité à un bélier, ils la présentèrent à Indra (5). C'est à partir de ce moment que les mânes mangent en offrande le bélier privé de testicules.

Cependant un nombre d'années incalculable s'étant écoulé, il arriva que Râma vint à passer par la forêt où Ahalyâ demeurait sous le coup de la malédiction de l'ascète. Il entra dans l'ermitage et vit cette femme grandement fortunée comme enflammée de splendeur. Les dieux mêmes, avec Indra à leur tête, n'auraient pu la distinguer face à face, car elle était en quelque sorte faite de magie divine,

---

(1) Les Siddhas, esprits parfaits, sont devenus ensuite une espèce d'alchimistes ou de sorciers, commandant à la nature. Les Rishis sont les Voyants, les Prophètes d'autres peuples. Les Tchâranas sont les panégyristes des dieux.

(2) Les Pitris sont les ancêtres, les mânes ; on les appelle aussi les Grand-pères.

(3) Les expressions du texte sont plus crues.

(4) Le sacrifice pour les Pitris se fait avec un bouc coupé.

(5) La tradition qui donne à Indra la forme du bélier est fort ancienne, et se trouve déjà dans les hymnes du Rig-Véda, parce qu'il est censé conduire les nuages qui ressemblent quelquefois à un troupeau. Voy. Rig-Véda, I, IV, V, 1 ; V, VII, VI, 40 ; VI, VI, XVI, 12 ; VII, VII, IX, 17.

comme une œuvre sur laquelle le créateur aurait épuisé tous ses efforts. Elle ressemblait à la flamme que voile à demi la fumée, à l'éclat de la pleine lune qu'entoure la brume, au disque étincelant du soleil que reflètent les profondeurs des eaux. Certes, il était difficile de la saisir par l'organe de la vue, et en vertu de la parole de Gaûtama, personne, dans les trois mondes, excepté Râma, n'y serait parvenu. A peine le héros l'eut-il vue, qu'il la prit par les pieds (1). Et elle, se souvenant de ce qu'avait dit le solitaire, honora son sauveur, pleine de joie et suivant la règle, par toutes les offrandes de l'hospitalité. Elle lui donna un siége, de l'eau pour laver ses pieds et des fleurs. Et au même instant on entendit retentir une musique divine, on vit tomber du ciel une pluie de fleurs odorantes, et en descendre le chœur des dieux entourés de toutes les nymphes du Paradis. Les immortels rendirent hommage à la pureté d'Ahalyâ, par des acclamations répétées, et le magnanime Gaûtama ayant vu de son regard divin l'arrivée de Râma, ne tarda pas à venir l'honorer aussi. Ensuite il s'approcha de son épouse purifiée, pour continuer avec elle les exercices ascétiques qui devaient les affranchir de la loi des naissances successives, et leur donner la suprême gloire du ciel.

C. SCHŒBEL.

(1) C'est dans l'Inde la marque du salut respectueux. La manière de saluer tient une place considérable dans les habitudes des Hindous ; nous y consacrerons un prochain article.

## ELBICÉI ATIKA.

# MUSÉE DE COSTUMES OTTOMANS

### A CONSTANTINOPLE.

La place d'At-meydan dont nous traverserons une partie pour nous rendre à l'Elbicéi Atika ou Musée des anciens costumes ottomans, le premier, à Constantinople, qui ait été ouvert au public, n'est réellement belle aujourd'hui que par les souvenirs qui la peuplent encore. C'était autrefois l'Hippodrome des Byzantins, et son nom moderne est la traduction exacte du mot grec. Cet Hippodrome, commencé par Sévère et achevé par Constantin le Grand, était entouré de magnifiques portiques dont il n'existe plus aucun vestige et sur lesquels les historiens ont placé à tort les quatre chevaux dorés qui, transportés de Corinthe à Rome par Néron, de Rome à Constantinople par Constantin, de Constantinople à Venise par les Vénitiens, furent pris à ces derniers, lors de la campagne d'Italie, par les Français, et revinrent à Venise sous la Restauration, en 1815. Nous pourrons un jour prouver que ces chevaux occupaient un autre emplacement, hors de l'Hippodrome.

Des nombreuses colonnes, des statues qui ornaient cette immense place, il ne reste plus que l'Obélisque de granit enlevé à Héliopolis et érigé dans l'Hippodrome par Théodose le Grand, le Colosse, colonne

en pierres carrées qui indiquait la limite de l'arène, et la colonne serpentiforme de cuivre, prise à Delphes par Constantin le Grand. Cette colonne supportait le trépied consacré à Apollon par les Grecs, après la victoire de Platée. Coupée à sa moitié, elle n'a plus aujourd'hui qu'une hauteur de trois mètres et demi environ, c'est-à-dire qu'autrefois elle en comptait sept au moins. L'exactitude de ce chiffre, que nous avons nous-même vérifiée sur place, dément une tradition qui a cours encore aujourd'hui et qui prétend que Mahomet II, vainqueur des Grecs et se rendant à Sainte-Sophie par l'Hippodrome, abattit d'un coup de sabre une de trois têtes du Serpent. Or, il est bien difficile d'admettre qu'un homme, si grand qu'il soit, puisse, même à cheval et avec un long cimeterre, atteindre à une hauteur de vingt et un à vingt-trois pieds.

Les seuls monuments qui existent maintenant dans l'Hippodrome, sont la mosquée de sultan Aḥmed où le Grand Seigneur se rend en pompe, aux fêtes du Baïram, et qui s'élève sur l'emplacement du fameux palais de Daphné, et le Mecter-ḳâné (dépôt de tentes) qui s'étend sur une partie du terrain qu'occupait le palais construit, en 1524, par le vizir Ibrâhîm pacha et dans lequel ce favori du sultan Soleïmân avait fait transporter les siéges et les bancs de marbre de l'ancien Hippodrome.

A côté du Mecter-ḳâné se montre une charmante habitation précédée d'une cour toute fleurie et rafraîchie par un bassin où s'élève et retombe un jet d'eau murmurant. C'est l'intérieur de cette demeure, semblable à un cottage, que les directeurs du nouveau musée, ouvert, le jeudi 27 mai, pour la première fois, ont converti en deux vastes galeries d'exposition. Nous devons le dire, on ne pouvait, pour un musée d'antiquités ottomanes, mieux choisir qu'un édifice situé sur l'At-meydan, cette place qui touche presque à Sainte-Sophie et qui domine le sérail et toute l'enceinte de l'ancienne Byzance. Il n'est pas dans tout Constantinople de site plus rempli de souvenirs, et c'est l'esprit déjà préparé par cette excursion à travers les ruines du passé et par la vue des monuments qui se rattachent à l'histoire de cette grande ville, qu'on pénètre dans les galeries du musée.

Cependant, il faut l'avouer, la première impression n'est pas favorable. Rangées dans des vitrines établies sur quatre rangs, les figures, revêtues des anciens costumes ottomans, n'offrent pas un ensemble qui saisisse tout d'abord le spectateur. Il faut aller d'une figure à

l'autre, les contempler une à une, et, ce défaut d'ensemble nuit à l'intérêt que présentent ces costumes et les empêche de ressortir. Nous aurions préféré à ce mode d'arrangement une suite de groupes variés; par exemple, nous aurions voulu voir autour d'un grand-vizir tous les personnages que leurs fonctions attachaient à sa suite; le musée aurait, de cette manière, été une leçon d'histoire, pour ainsi dire, vivante.

Pour nous, dans l'excursion que nous allons entreprendre à travers ces galeries qui se trouvent au premier et au second étage, nous essayerons de rendre à cette exposition l'aspect que nous lui désirerions, et nous rassemblerons, autant que possible, par groupes ces diverses et nombreuses figures.

Disons d'abord que le musée compte de cent-trente à cent-quarante figures. On comprendra, par le simple énoncé de ce chiffre, que nous ne pouvons les décrire toutes, d'autant plus qu'il s'en trouve beaucoup qui ne se distinguent que par de fort légères différences dans la couleur ou l'arrangement des étoffes.

Signalons, en entrant, un Yenitchéri koullouk néféri (janissaire d'un corps de garde). Comme on le sait, les janissaires, après avoir, par leur bravoure, aidé les sultans à conquérir et à défendre leur empire, en étaient arrivés à un tel point d'audace et d'indiscipline qu'ils étaient, en quelque sorte, maîtres de la ville; si bien qu'il était presque impossible de passer devant un corps de garde (koullouk) sans y laisser une rançon plus ou moins forte, selon l'humeur des soldats. Celui qui garde l'entrée du musée, figure goguenarde et inoffensive, est assis, une jambe sur l'autre, et joue du laouta, sorte de guitare à trois cordes; devant lui se trouve une table couverte de vieilles monnaies turques, et à ses pieds un gril où rôtissent des grains de maïs, espoir de son déjeuner. Son costume est simple : un pantalon bleu à grands plis flottants et serré à la cheville, une robe brune à manches larges et dont les pans de devant se retroussent et se rentrent dans une ceinture où s'entassent mouchoir, serviette, poignards et pistolets, un turban, c'est-à-dire un fez rouge, haut de forme autour duquel s'enroule une pièce de toile grossière, enfin pour chaussure des mocassins en cuir rouge. Deux autres soldats debout et costumés à peu près de la même façon, lui font face. Nous reviendrons bientôt et avec plus de détails sur le corps des janissaires qui a envoyé de nombreux représentants à cette exposition.

Commençons par le séraï du Grand Seigneur; il est représenté, dans ce musée, par une foule d'employés dont nous mentionnerons les principaux.

C'est d'abord le Ḳislar aghaci (chef des filles) ou chef des eunuques. La nature de ses fonctions lui acquérait une grande influence; aussi était-il considéré comme un des plus grands fonctionnaires de l'empire. Son costume se compose d'un kurklu-ḳaftân (pelisse d'honneur) de brocart à fleurs rouges et bleues, avec une frange de riche fourrure, d'un pantalon large, d'une tunique en soie rouge croisée sous la pelisse, d'une épaisse ceinture de cachemire, d'un large turban rouge avec mousseline blanche, et de babouches jaunes.

Ce sont, ensuite, plusieurs aghas du palais. Ces fonctionnaires, tous d'un grade supérieur et attachés plus ou moins directement à la personne du sultan, étaient généralement choisis parmi les Itchoḳlân (pages, littéralement, enfants d'intérieur) qui eux-mêmes étaient pris parmi les fils des personnages distingués de l'empire et se recommandaient surtout par leur beauté et l'élégance de leur tenue. Cinq d'entre eux portent des costumes qui méritent une assez longue description. — Un Siliḥtar aghaci (chef des porte-glaive impériaux) est revêtu d'une grande dalmatique en tissu d'or avec des fleurs d'or et d'argent en relief sur le fond ; sa coiffure se compose d'un bonnet en forme de fez, en velours brodé d'or; sur le derrière de ce bonnet s'élève une tablette oblongue, haute d'un pied et demi et recouverte de satin violet; cette coiffure rappelle assez, dans son ensemble, celle des rois des bas-reliefs égyptiens. Le Siliḥtar aghaci tient à la main et reposant sur son épaule le sabre du sultan enveloppé dans un fourreau de satin violet. — La seconde figure qui le suit est celle d'un Bach tchoḳadar (chef des serviteurs chargés de prendre et de porter sur l'épaule les vêtements de dessus du Grand Seigneur, dans ses sorties). Ce costume est plus simple; il se compose d'un djubbé (robe à manche fendue à la saignée) en soie noire brodée d'or, et d'un fez recouvert de soie violette. Les trois autres sont — un Tchaouch aghaci, sorte de grand huissier impérial, revêtu d'une robe en tissu d'or serrée à la taille par une ceinture de cachemire que retiennent sur le devant deux larges plaques de métal ciselé et d'où s'échappe le manche de plusieurs poignards; il porte sur la tête, en guise de coiffure, une espèce de bonnet d'or en forme de

croissant, une pointe saillant sur le devant de la tête, l'autre s'élevant par derrière, et tient à la main une verge d'huissier dont le pommeau se partage en deux branches d'acier recourbées; — un Agha du palais sans désignation de fonctions : sa robe est en soie blanche plissée à la taille par la pression de deux plaques d'or qui s'agrafent l'une à l'autre sur le devant; son bonnet, à fleurs d'or, a la forme d'un cylindre; — un muet du palais, Dilciz : sa robe est en soie blanche également avec une ceinture semblable; sa coiffure est un bonnet carré en or et dont les angles s'évasent au sommet.

Ce sont enfin des Serikdji-bachi (fonctionnaire préposé à la surveillance des turbans du Grand Seigneur); des cuisiniers, Achdji; — des jardiniers, Bartchévane : on les distingue à un long fez rouge sans gland et retombant sur le derrière du cou, sans toucher, cependant, au corps; — des portiers Kapoudji; — des Zuluflu-baltadji (hallebardiers, littéralement bucherons) : ils portent les cheveux frisés, un bonnet en feutre dans la forme du bonnet persan; — des Soulak, revêtus d'une longue tunique couleur abricot, d'un pantalon rouge, à long plis retombant sur une babouche jaune, et coiffés d'un bonnet rond surmonté d'une aigrette; — des Peyik, en robe violette retroussée à la ceinture, leur coiffure est un bonnet sur le côté duquel s'élève un éventail de plumes. Ces trois dernières classes comprennent les gardes qui entourent le sultan dans les grandes cérémonies. — Deux nains du palais sont d'un aspect fort original; l'un d'eux porte une robe jaune avec une ceinture d'or, et sur la tête un bonnet doré en forme de diadème plein; le second a le vêtement ordinaire des Ottomans, un benich (large robe aux manches tombantes), le turban de couleur sombre et le pantalon flottant sur les babouches. Ces nains, hauts de deux pieds et demi tout au plus, ont une physionomie fort réjouissante. Le sculpteur chargé de les modeler, a fort bien saisi ce type de difformité. Citons, enfin, avant de sortir du palais impérial, un agha du séraï, malade et traîné par deux de ses serviteurs dans une voiture revêtue d'étoffe brune, à deux roues, ouverte seulement sur le devant et sans vitrage.

Un Sadrâżam (grand-vizir) porte un kurklu kaftân en brocart à fleurs rouges et vertes; son turban, excessivement élevé, forme en bas quatre angles qui s'arrondissent et se recourbent un peu vers le front; la partie supérieure, moins large, est cylindrique, la mousseline blanche qui le recouvre est traversée en ligne diagonale par une

bande d'or ; à sa ceinture de cachemire étincelle le manche ciselé d'un poignard. Son itch-agha (sorte d'intendant) et son tchokadar ont le costume ordinaire. L'habillement du Cheik-ul-islam et du Capitan-pacha est semblable à celui du grand-vizir ; leur turban n'offre pas la même singularité, c'est un fez autour duquel s'enroule plusieurs fois une pièce de riche étoffe. Parmi les gens de leur suite on remarque leur tchokadar et le tchaouch du dernier. Un matelot du temps d'Hucein pacha, et dont le nom turc ne peut guère mieux se traduire que par le mot *débraillé*, se distingue par un gilet étroit, brodé en or sur drap noir et laissant la poitrine nue, un pantalon bleu arrêté au genou, une ceinture bourrée de yatagans, de poignards et de pistolets ; ses bras nus portent des figures de poissons incrustées à la poudre. Le tchaouch a un gilet rouge, brodé en or et à manches échancrées ; un pantalon couleur sang de bœuf, des guêtres semblables et un turban penché de côté.

Avant de passer aux janissaires, nous devons, pour bien faire comprendre les désignations de grades que nous aurons à traduire, faire précéder cette nomenclature de quelques détails préliminaires sur l'organisation de cette milice.

Le corps ou ortâ des janissaires fut institué par le sultan Amurat IV (Mourâd) qui les choisit parmi ses propres esclaves. Afin de rendre cette milice plus considérable, il y fit entrer le cinquième des prisonniers de guerre et le dixième des villages chrétiens et tributaires. Le plus célèbre santon du siècle, Bektach Emin Baba, bénit le nouveau corps, lui donna le nom de Yéni-tchéri (nouvelle troupe) dont, avec cette facilité qu'ont les Français à altérer les mots d'origine étrangère, nous avons fait *janissaire*, lui dicta des règlements de discipline et devint, par la suite, son protecteur céleste. Les janissaires invoquaient son nom dans les combats et l'invoquaient aussi dans leurs terribles révoltes. Une solde plus forte que celle des autres troupes, une nourriture meilleure et plus abondante furent les premiers privilèges de cette milice qui depuis sut, le cimeterre en main, en obtenir de plus importants, lorsque ce corps devint, en quelque sorte, une seconde nation au cœur de la nation ottomane et inscrivit sur ses registres une foule de volontaires qui ne faisaient aucun service et ne briguaient l'honneur d'être janissaires que pour s'assurer l'impunité. L'ortâ se divisait en oda ou régiments. Les noms distinctifs des chefs étaient inspirés par l'organisation primitive de la mi-

lice; c'étaient le Tchorbadji (faiseur de soupe) chef de l'oda, l'Odabachi (chef de chambrée) et le Vékil-ḳadj (dépensier), ses lieutenants; l'Achdji(cuisinier) chef d'une compagnie, le Ḳaracoullouḳdji (marmiton) et le Saḳḳa (porteur d'eau), ses lieutenants. Outre l'enseigne confiée au Bairaḳtar (porte-drapeau), chaque compagnie se distinguait par une marmite dont le numéro formait son numéro d'ordre. Que l'on ne s'étonne pas, du reste, de la singularité de ces dénominations. Elles existaient à la cour de Byzance; elles ont existé, à peu de différence près, sous la monarchie, en France, et ê me actuellement, les divers titres de noblesse des boyards moldo-valaques sont empruntés à diverses professions qui n'ont aucun rapport avec la dignité que leur nom désigne. Ajoutons que les janissaires tenaient plus à leurs marmites qu'à leurs étendards et que, dans leurs révoltes, ils les rangeaient, par ordre de compagnies, sur la place d'At-meydan : c'était le signal de la guerre civile.

L'état-major général de l'ortâ des janissaires se composait du Yénitchéri-aghaci, chef suprême de la milice; du Seymen-bachi, chefs des oda ou régiments compris dans la classe des Seymani (les janissaires se divisaient en trois classes : Yaya-bey, Beulaki, Seymani); du Yénitchéri kéḳia bey, second lieutenant de l'aga des janissaires, chargé de recevoir les rapports; du Yénitchéri éfendi, juge de l'ortâ; du Muḥzour-aghaci, agent de l'ortâ auprès de la Sublime-Porte; du Bach-tchaouch, chargé des registres du corps; de l'Ortâ-tchaouch, prévôt général.

L'Aga des janissaires, en sa qualité de chef suprême du corps, remplissait une des plus grandes fonctions de l'État; aussi le costume que nous voyons au musée est-il semblable à celui des plus hauts fonctionnaires de l'empire ottoman : pelisse ruisselante d'or avec fourrures, turban de mousseline, babouches jaunes, ceinture de cachemires armes éblouissantes.

Un des plus curieux costumes de l'exposition est celui d'un Yénitchéri-oustaci, officier supérieur des janissaires, marchant entre deux bas-officiers. Le Yénitchéri-oustaci porte une espèce de dalmatique rouge recouverte de plaques et de boules de métal; en dessous une robe en étoffe simple descend jusqu'à la ceinture qui se compose de cachemires roulés et retenus par d'énormes plaques de métal, rondes et contre lesquelles, au moindre mouvement, viennent résonner trois autres plaques carrées curieusement ciselées. Pour

ajouter à ce luxe d'ornement, le yatagan, passé à la ceinture, a, comme dragonne, une longue chaîne d'acier terminée par une cloche de métal, sans marteau, il est vrai, mais ornée d'aiguillettes d'acier. La coiffure de cet officier se compose d'un bonnet rond et plat du haut, brodé en or; une large baguette de cuivre le sépare dans toute sa hauteur sur le devant; de son sommet s'échappe, par derrière, une large pièce d'étoffe grise qui vient se rejoindre à la dalmatique et former manteau sur les épaules. Ce costume, complété par un large pantalon rouge et une jupe semblable à la dalmatique, est celui des grandes cérémonies; nous retrouvons plus loin le même officier en petite tenue, sans tout cet attirail et n'en ayant conservé que les deux plaques en métal agrafées à la ceinture.

En donnant ainsi aux janissaires une place considérable dans cette exposition, on ne pouvait certes oublier leur chef spirituel, Bektach Emîn Baba. Ce santon a les jambes nues, une robe de bure blanche, une ceinture en étoffe commune, un fez bas en feutre blanc sans flot et bordé, à sa partie inférieure, d'une bande d'étoffe brunâtre et pelucheuse; il tient à la main une espèce de cornet à bouquin.

Nous aurions trop à faire, si nous voulions énumérer tous les janissaires qui se trouvent à l'Elbicéi Atika; nous nous contenterons, comme nous avons fait jusqu'ici, de choisir les principaux, c'est-à-dire ceux qui se distinguent par un costume particulier et original.

Ce sont d'abord des janissaires de diverses compagnies; on les reconnaît surtout à la coiffure: — un janissaire Adjemi orlou (novice, littéralement: fils de persan) porte un bonnet de feutre en forme de cône; — un janissaire Eyri Kalpakle (au bonnet de travers) porte un fez vert tombant sur l'épaule. — Un Agha, chef des aghas, c'est-à-dire le chef du premier régiment, — un Ortâ-tchaouchi, — un agha des janissaires Serden-ketchdi (avant-garde, littéralement: il a fait l'abandon de sa tête), — un Bach-tchaouchi, — un Oda-bachi, — un Koul-kékiaci sont revêtus du costume ordinaire ottoman. Nous signalerons plutôt un Bach-karakoulloukdji (chef marmiton), lieutenant d'une compagnie; il porte sur l'épaule une longue cuiller à pot dont l'extrémité du manche se termine en fer de lance; — un Châtir (coureur) dont le turban se compose d'un fez rouge autour duquel s'enroule un ruban étroit et blanc dont tous les tours se superposent les uns aux autres, absolument comme une pièce de passementerie roulée; ce

ruban, ainsi posé, forme autour du fez un bord circulaire d'un demi-pied de large, et la coiffure ressemble, à distance, à un chapeau de feutre à larges bords.—Citons encore un Serek-hammale, portefaix chargé du long bâton avec lequel il soulève les fardeaux; — un Toulombadji (pompier) en tenue ordinaire, c'est-à-dire avec un turban éclatant de couleurs, des pièces d'étoffe brillante roulées autour de son corps, une veste brune et un large pantalon bleu; — un Toulombadji en tenue d'incendie, c'est-à-dire une veste blanche, un caleçon étroit et blanc, les jambes nues, et sur la tête, pour coiffure, une espèce de vase en fer-blanc; — un Bekdji (veilleur de nuit) armé de sa lance; — un Ḥarbadji (hallebardier) de la Sublime Porte; — un Bairaḵtar (porte-étendard), — un Momdji (faiseur et allumeur de chandelles) d'un oda; —un Divandé kicè-alane (comptable chargé de recevoir la paye des troupes) : sa coiffure se compose d'un fez avec une draperie grise tombant, par derrière, sur les épaules; — un Sebildji (qui donne de l'eau ou porteur de sébile) de l'agha des janissaires. Ce serviteur se tenait à ses côtés en temps de marche et lui donnait à boire; son costume se composait d'une veste brune, d'une large écharpe aux couleurs variées, attachée à l'épaule droite et au côté gauche, d'un fez gris avec une draperie brillante, formant manteau par derrière; il portait en bandoulière une outre avec robinet remplie d'eau et une tasse en métal.

Un Ortâ saḳḳaci (porteur d'eau), officier des janissaires, a un vêtement des plus remarquables : c'est une large veste sans taille en étoffe épaisse et couverte de petites plaques de cuivre; une pointe de croissant, en étoffe pareille et avec des plaques semblables, s'élève roide et menaçante sur chacune de ses épaules; il porte derrière le dos une espèce de cabas en cuir qu'il tient par une courroie, et à sa ceinture un long fouet à pomme d'ivoire et à longues lanières. N'oublions pas les deux officiers qui soutiennent sur l'épaule un long bâton dans lequel est passée l'anse de la marmite de la compagnie; ces deux officiers portent le fez moderne, bas de forme et à demi recouvert d'un flot de soie bleu.

Nous trouvons plus loin un groupe de deux janissaires portant le baḳlava (patisserie turque) enveloppée dans un tissu noué et passé dans un long bâton dont les bouts reposent sur leur épaule. Les janissaires avaient le privilége, la quinzième nuit du Ramadân, d'aller

prendre dans les jardins du séraï du baklava que leur fournissaient les cuisines du palais impérial.

Citons enfin, pour en finir avec la série nombreuse des janissaires, un chef sellier, saroudji-bachici de l'agha des janissaires, des tchokadar d'officiers supérieurs et un loustic de régiment, coiffé d'un bonnet à poil et jouant du tambourin.

Le second corps qui vient après l'ortâ des janissaires est celui des Kombaradji (bombardiers). Ce corps, formé par le célèbre comte de Bonneval qui embrassa l'islamisme sous le nom d'Ahmed pacha, a laissé peu de souvenirs dans l'armée ottomane; il est représenté au Musée par un petit nombre de figures : un muhendès, ingénieur, porte un long bénich de couleur foncée et un turban sombre; — un Tchaouch de bombardiers à cheval porte un djubbé, le turban et un large pantalon rouge tombant sur des bottines jaunes.

Nous trouvons également dans cette exposition plusieurs costumes appartenant au corps de Nižam djedid. Le sultan Sélim voulant former une nouvelle milice pour l'opposer à celle des janissaires dont les envahissements lui donnaient à craindre pour le salut de l'empire ottoman, chargea de ce soin le célèbre Huceïn pacha. Ce ministre réunit les débris des défenseurs de Saint-Jean-d'Acre et les fit manœuvrer quelquefois en sa présence. Le peuple assistait à ces manœuvres et se plaisait à contempler la belle tenue, la vivacité et la régularité des mouvements de ces hommes. Huceïn pacha habitua ainsi la population musulmane à voir le système européen se substituer aux manœuvres sans discipline des janissaires, et organisa le nouveau corps (nižam djedid). Il fut formé d'après le modèle des régiments français, et l'uniforme fut adopté, pour la première fois, d'une manière absolue dans l'armée ottomane. L'habillement des nižam djedid se composait, comme nous pouvons le voir par les figures exposées, d'une veste rouge étroite, d'un pantalon bleu serré à la jambe, large entre les cuisses, et d'un fez rouge long et semblable à celui des bostandji du sérail. On compte au Musée un Topdji bachi (chef de l'artillerie), deux soldats, un capitaine et un colonel; plus deux canonniers, l'un à pied et l'autre à cheval, faisant partie de la nouvelle armée; comme on le sait le sultan Sélim avait détaché l'artillerie du corps des janissaires pour la réunir à celui des nižam djedid. Le colonel porte un costume presque en tout semblable à celui sous lequel on représente le général Murat, c'est-à-dire une pelisse

rouge avec fourrure, un sabre recourbé, une giberne au flanc et des bottes molles en maroquin rouge.

Un Déli bachi (chef du corps de cavalerie appelé Déli, fou) tenant à la main une longue lance, porte un costume qui a de l'analogie avec celui du cosaque; c'est un large pantalon rouge arrêté à la cheville, une veste à demi cachée par un djubbé, un fez rouge haut et à peine recouvert, à sa partie inférieure, d'une légère mousseline. Ce corps de cavalerie faisait la guerre de partisans et devait son nom au courage brillant et à l'allure sauvage des hommes qui le composaient.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à énumérer quelques figures prises au hasard parmi celles que nous n'avons pas encore mentionnées, pour donner une idée assez exacte de cette exposition.—C'est un Réis éfendi (ministre des affaires étrangères, fonction moins importantes autrefois qu'aujourd'hui) revêtu du kurklu ḳaftân; c'est un Stamboul ḳadîci, juge de Constantinople, couvert d'une pelisse d'honneur et suivi de son Ḳoulorlane (conseiller, assesseur); — ce sont un Divan terdjéman (interprète du divan), — un Divan-tcha-ouchi (huissier du divan), — un Devellerin ḳapou-orlane (drogman de légation), — un Tepdîl (espion) de la S. Porte, — un Katib éfendi (écrivain) de la S. Porte : on remarque à sa ceinture un encrier passé dans ses plis en guise de poignard; — un Ḥékim-bachi (médecin en chef du sultan) en bénich et portant pour coiffure un bonnet à poil; — un Tuddjar-capitan (capitaine de bâtiment marchand); — un Yol ḳacékici (inspecteur des chemins, pendant les promenades du sultan) en robe et en pantalon rouges, — enfin un Aflâḳ bey (prince de Valachie) portant un bonnet fourré et un épais ḳaftân dont la bordure est formée, sur le devant et tout le long du vêtement, de plaques de métal séparées les unes des autres par une bande carrée de fourrure.

Un petit compartiment du Musée est réservé à quelques rayas : un Juif, un Grec et un Arménien, reconnaissables à leur coiffure, et à quelques corps de métier dont l'habillement n'a rien de remarquable.

Nous avons terminé la description des figures exposées dans ce musée et nous avons essayé, comme nous le disons plus haut, de la faire aussi complète que possible. Sans doute, dans le nombre, quelques figures nous auront échappé; mais la faute en est moins à

nous qu'à l'arrangement du musée même. Nous l'avons déjà dit, les figures, disposées par groupes, auraient produit plus d'effet, et chacune d'elles aurait ainsi attiré l'œil du spectateur qui est obligé de les chercher une à une et qui, par conséquent, ne peut, sans un grand effort de mémoire, se les rappeler toutes. Un second reproche que nous adresserons à cette exposition, c'est de ne point assez déterminer les personnages par des accessoires indispensables et servant à désigner leurs fonctions; nous aurions voulu voir, par exemple, entre les mains d'un ḳombaradji, une grenade, entre celles d'un ḥarbadji, une hallebarde, etc.

Quoi qu'il en soit, ce Musée sera toujours intéressant pour ceux qui aiment à lire l'histoire d'un peuple dans les antiquités qu'il possède : c'est à ce titre que nous avons vu avec plaisir les encouragements qui lui sont venus de toutes parts. Les costumes sont d'une grande exactitude, et beaucoup en sont fort riches; les mannequins qui les portent font, en général, honneur aux artistes qui les ont sculptés et qui ont su leur donner le caractère de physionomie des personnages qu'ils représentent.

Georges NOGUÈS.

# RELATION DU VOYAGE

DES

# CHEFS ALGÉRIENS EN FRANCE,

RÉDIGÉE

PAR SI-SLIMÂN-BEN-SIÂM, HÂKEM DE MILIÂNAH (*).

Au nom de Dieu, clément et miséricordieux! Nous implorons son assistance.

Nous rendons à Dieu les hommages qui lui appartiennent et la reconnaissance qui est due à sa bonté et à ses grâces. Louange à l'Être suprême qui nous a faits maîtres de la terre et nous a permis d'en parcourir toutes les contrées et de jouir de toutes leurs productions! Louange à lui qui, mettant les navires à notre service, leur a donné l'ordre et les moyens de courir sur la mer! Nous le prions pour Sa Majesté le sultan Napoléon, qu'il lui assure la victoire et qu'il remplisse le monde, de l'Ouest à l'Est, du bruit de sa gloire et de sa renommée.

---

(*) Nous avons promis de donner des détails sur le voyage que viennent d'accomplir en France les chefs arabes appelés à assister à la cérémonie de la distribution des drapeaux : nous ne croyons pouvoir mieux faire que de traduire littéralement le récit d'un de ces voyageurs, Si-Slimân-ben-Siâm, hâkem de Miliânah. Nous n'avons *rien* voulu changer à sa relation, qui ne peut que paraître intéressante à plusieurs égards.

Pour entrer en matière, l'humble serviteur de Dieu, celui qui a besoin de la miséricorde céleste, Slîmân, fils de Siâm, dit :

Le Tout-Puissant ayant décidé que je devais aller visiter les pays du Nord, remplis de nombreuses beautés et de perfections, je reçus un ordre à cet effet d'une personne envers laquelle l'obéissance est un devoir, diamètre et pôle de l'Algérie, le possesseur du jugement droit et de la bonté infinie, le vaillant combattant, le gouverneur général Randon. Puisse la Providence veiller toujours sur lui et le préserver de la méchanceté des envieux !

Le jour où cet ordre me fut transmis, fut pour moi un jour de fête. Partant aussitôt de Miliânah, lieu de mon séjour, j'arrivai à Alger la brillante, que Dieu la protége, le 23 avril de l'an 1852 de l'ère messiaque, d'après laquelle je compterai dans le courant de ce récit.

Je trouvai à Alger un grand nombre de Chefs arabes qui avaient reçu le même ordre que moi. Ceux des provinces d'Oran et de Constantine avaient été également conviés. Je faisais donc partie de cette noble réunion dont la mission était d'assister à la distribution des drapeaux faite aux chefs de l'armée, dans une journée solennelle.

Nous partions dès le lendemain pour Cette. Nous obtînmes auparavant de présenter nos devoirs à S. E. le Gouverneur général, dont la bonté est inépuisable. Elle se manifesta par une dernière faveur, en plaçant à notre tête, pendant le voyage que nous allions accomplir, M. le colonel Durrieu, signalé entre tous par sa sagesse et ses qualités éminentes.

Quand, après notre embarquement, je me vis sur la plaine liquide, je me rappelai les vers du poëte :

*Vois le navire dont l'aspect est ravissant et qui devance les vents par la rapidité de sa course,*

*On le dirait un oiseau qui, les ailes déployées, vient du Ciel pour se poser sur la surface de l'eau.*

Nous arrivâmes à Cette, dans la soirée du 27 avril, et nous y passâmes la nuit. Il nous fut impossible de voir les beautés qu'elle renferme, parce qu'il fallut en partir dès le matin pour Montpellier, en voiture à vapeur, sur le chemin de fer. J'en donnerai une description abrégée. Sur toute l'étendue de la route on a posé bout à bout des barres de fer, solidement maintenues par des crampons de même nature, et parfaitement de niveau, sur lesquelles les voitures

sont entraînées à l'aide d'un procédé fort ingénieux. Elles sont placées sur les deux côtés de la voie, un peu élevées au-dessus du sol, recourbées dans leur partie inférieure et dans la partie supérieure, munies d'une rainure calculée de façon que les roues des voitures viennent s'y emboîter exactement.

L'aspect de ce genre de route est une chose admirable. L'art des ingénieurs les maintient dans le niveau le plus exact, et quand une montagne s'oppose à leur tracé, ils le font passer en dessous. Nous avons vu, à notre retour de Paris, un de ces passages souterrains, dont les parois et la voûte sont revêtues en pierre de taille. La voiture, lancée à grande vitesse met six minutes pour le franchir. Elle le parcourt sans faire éprouver la moindre fatigue aux voyageurs, avec la rapidité de l'éclair que la vue ne peut suivre; un cavalier aurait une heure et demie à marcher pour faire le même chemin, car l'espace qu'il mettrait une journée entière à franchir, peut l'être en une heure par ces voitures. Celle qui donne l'impulsion est comme les autres, mais en fer, et munie d'une machine semblable, à ce que l'on dit, à celles qui mettent en mouvement les bateaux à vapeur. On se sert pour la chauffer d'une pierre noire, particulière à certains pays, extrêmement lourde, à laquelle on donne le nom de charbon de terre. C'est la même substance qu'on emploie pour les bateaux à vapeur de l'Océan et des rivières. Cette première voiture en entraîne après elle plus de soixante autres, qui peuvent contenir chacune jusqu'à seize personnes. Elle marche, sans le secours des chevaux, par le seul moyen de la vapeur, et avec une rapidité extrême. C'est une admirable invention, mais qu'on ne peut bien apprécier qu'en la voyant.

Dès le même jour, 28 avril, nous fûmes présentés par M. le colonel Durrieu au général qui y commande et qui nous accueillit avec une grande bienveillance. Il nous fit conduire par un de ses officiers dans un jardin délicieux, endroit charmant, que nous trouvâmes rempli d'arbres, de fleurs, de kiosques et d'eaux jaillissantes; on le nomme Pérou. Nous y remarquâmes un courant d'eau, qui est porté sur des arcades à une grande hauteur, et s'alimente à une montagne que le gardien du jardin nous fit voir, et nous dit éloignée de trente-six heures de la ville. Nous ne quittâmes ces lieux que pour rentrer à notre logement, et reprîmes le lendemain le chemin de fer d'Avignon où nous arrivâmes dans la même journée. Cette ville renferme

un édifice d'une solidité extraordinaire, où se trouve une salle affectée jadis à la réunion des papes et des docteurs de la religion chrétienne. L'imagination est éblouie par l'aspect de cette construction non moins remarquable par la solidité que par la hauteur des murailles.

Le 1er mai, nous partîmes d'Avignon pour Valence, en bateau à vapeur, sur un fleuve large de plus de mille coudées et dont les bords sont protégés par des travaux d'art. On y voit des ponts nombreux, assez élevés pour laisser passer des bateaux, et construits en fils de fer avec un art admirable. Nous ne restâmes qu'une nuit à Valence; mais nous eûmes le temps d'y voir une partie de cette armée sur laquelle nul ennemi ne saurait l'emporter. Il nous fut d'ailleurs impossible de visiter en détail cette localité. De cette ville jusqu'à Lyon le fleuve présente le même encaissement des rives, la même grande quantité de ponts, de bateaux à vapeur, de châteaux forts sur les bords. Cette série d'objets se reproduisait sans interruption à nos regards.

Lyon, où nous sommes entrés le 2 mai, est très-vaste et très-riche, et peut être considérée comme la seconde capitale de la France. Elle renferme des palais, des églises, des jardins; elle est traversée par deux rivières qu'on franchit sur de nombreux ponts en fer. Les yeux n'ont vu jamais, les oreilles n'ont jamais entendu rien de semblable. Les habitants nous y ont fait l'accueil le plus parfait; leurs paroles, leur empressement nous témoignaient du plaisir qu'ils avaient à nous recevoir. Nous y avons visité une vaste église, ornée avec une rare magnificence, d'une construction très-solide et très-élevée. Un autre établissement, appelé Musée renferme des figures sculptées en marbre précieux, des peintures si parfaites, qu'il ne leur manque que la parole, et que, par un singulier effet de l'art, elles semblent vous suivre du regard partout où l'on se place. Il s'y trouve aussi dans un coffre de verre, un homme mort, dont les cheveux, la barbe et les dents sont parfaitement conservés, bien que la peau soit desséchée jusqu'aux os. On nous apprit qu'il avait été trouvé en Égypte, où il était enterré depuis plus de trois mille ans.

Nous visitâmes également le Palais de Justice, qu'à lui seul on prendrait pour une ville, s'il était isolé. Sa grandeur, son élévation, sa beauté, l'excellence de ses ornements, de ses salles, de ses membres, passera tout ce qu'on pourrait dire.

Malgré la grande population de Lyon, on n'y remarque pas un individu oisif, et l'aisance de ses habitants est fort grande. Cela tient à ce qu'ils s'occupent des arts utiles, tels que la filature de la soie et de l'or, pour laquelle ils font usage de métiers très-compliqués. On sait du reste que ce peuple est célèbre par ses fabriques.

Nous quittâmes cette ville le 4 mai, dans un bateau à vapeur remontant jusqu'à Châlons une rivière semblable à celle que nous avons décrite précédemment, et qui charme le cœur par la beauté de ses rives. Nous nous rendîmes ensuite de Châlons à Paris par le chemin de fer. Pendant le voyage, je remarquai, sur le bord de la route, cinq ou six fils de fer, plus minces que le petit doigt, suspendus à environ deux coudées de hauteur, et soutenus par des poteaux de place en place. Je m'informai de ce que ce pouvait être. On me dit que l'une des extrémités de ces fils était à Paris, l'autre à Lyon, et qu'ils servaient à faire passer, de l'une à l'autre de ces deux villes, des nouvelles en un clin d'œil. De sorte que deux amis qui s'y trouveraient placés pourraient entretenir une conversation, bien que séparés par une distance de 119 lieues françaises. J'ignore comment cela se peut faire, n'ayant point remarqué sur ces fils les mouvements qu'on observe sur le télégraphe dans notre pays d'Alger.

L'aspect de ces merveilles me pénétrait plus que jamais de la puissance de Dieu, par qui tout arrive.

En somme, depuis notre entrée en ce pays, nous n'avions pas traversé un seul endroit qui ne fût planté ou ensemencé, couvert de nombreux arbres fruitiers, de vastes ombrages, plein des beautés les plus douces et les plus accomplies. Il s'y joignait l'état florissant, la propreté, la multiplicité des villes et villages, dont le nombre est tel que la plume et la langue se fatigueraient à compter ce que nous en rencontrions en une heure. Ce n'était qu'une chaîne de villes touchant les unes aux autres, et que par un effet de la rapidité de notre course nous étions portés à confondre en une seule. Ajoutez à cela l'apect des grandes routes sur lesquelles les voyageurs cheminent constamment à l'ombre des rangées d'arbres qui les bordent. Ces arbres, ces fleurs, ces ombrages, ces jardins me rappelaient les vers du poète El-Bohtori décrivant la ville de Damas :

*Damas nous a montré toutes ses beautés, elle a pleinement rempli les promesses que nous en faisaient ses admirateurs.*

*Celui qui le veut peut rassasier ses regards de l'aspect d'une ville*

*charmants et s'enivrer d'un climat aussi plein de charmes qu'elle.*

*Les nuages passent en légères bandes sur ses montagnes; les plantes s'élancent par touffes jusque dans ses déserts.*

*On n'y voit qu'une végétation luxuriante, des fruits savoureux, des oiseaux mélodieux.*

*On croirait que c'est le printemps et l'été qui se succèdent et se confondent.*

Quand on considère à quel point les habitants de la France sont adonnés à la culture des terres et aux plantations d'arbres, combien ils recherchent la propreté et l'élégance dans leurs constructions, avec quels soins ils cultivent le commerce et les arts, on y trouve une preuve éclatante de la sagesse de leur esprit et de l'impulsion de leur gouvernement, dont l'équité est célèbre. Un ami, d'une véracité connue, m'a assuré qu'une femme pouvait seule, entreprendre le voyage d'une extrémité à l'autre du pays, par terre comme par eau, sans avoir à redouter d'insulte ni de vol, alors même qu'elle serait couverte d'or et de rubis. Nul n'y songe à dépouiller le voyageur sur les routes; la tranquillité, la paix et la prospérité règnent partout.

Ce fut le 4 mai que nous entrâmes à Paris. Il nous apparut supérieur à toute description, rempli de beautés qu'il serait impossible de célébrer dignement, quand on y emploierait des années. Nous y trouvâmes les chefs arabes des provinces d'Oran et de Constantine, et nous fûmes logés tous ensemble dans un hôtel vaste et opulent que le gouvernement avait désigné pour nous recevoir, et qu'on nomme *Hôtel des Princes*.

A peine arrivé, je commençai à visiter la ville. Sa forme remarquable, sa superbe construction, ses habitants de toutes classes, son fleuve, ses ponts, ses jardins, ses arbres, ses fontaines, la pureté de son atmosphère attiraient tour à tour mon attention. J'étais frappé de la hauteur des maisons et de leur beauté, de l'aspect des palais des souverains, de l'hôtel où l'on frappe les monnaies, des théâtres, maisons d'agrément et d'amusement pour la population, du local où sont rassemblées et entretenues toutes les espèces d'animaux, de toutes les merveilles enfin que renferme cette ville. Je demandais des renseignements sur les bibliothèques si célèbres par la variété des ouvrages qui y sont réunis, sur tous les sujets et dans toutes les langues. Je m'informais des soins qu'on donne à la guerre, du nombre des

troupes, de la soumission du peuple aux ordres de l'autorité, de l'administration de la justice envers tout le monde.

La forme de Paris m'a paru allongée; son étendue permet de regarder cette ville comme une des plus populeuses de la terre, elle compte en effet 1,200,000 habitants. Elle est, pour le moment, la plus grande ville et la capitale de la France. Le peuple qu'elle renferme se distingue par la finesse d'esprit, la netteté d'intelligence, l'aptitude générale à toutes les affaires.

*Les discours des voyageurs nous en avaient fait connaître les grandes qualités;*

*Mais Dieu m'est témoin qu'en les voyant, nous avons reconnu que nos oreilles ne nous avaient pas appris la moitié de ce qui s'offrait à nos yeux.*

Peu disposés à admettre sans discussion les traditions de leurs devanciers, ils se montrent en tout désireux de connaître la nature réelle des choses et d'en étudier les causes. C'est à ce point que les gens du peuple, bien différents chez eux de ceux des autres nations, s'y occupent des questions les plus graves et cherchent à les approfondir autant que leur permet leur capacité. Toutes les sciences, tous les arts, jusqu'aux arts manuels, y étant l'objet de nombreux traités, les artisans eux-mêmes sont obligés de connaître la lecture et l'écriture, pour se perfectionner dans celui qu'ils cultivent. Chacun d'eux s'efforce d'ailleurs d'y introduire quelque invention nouvelle ou quelque perfectionnement à ce que d'autres ont inventé, afin de mériter des éloges pendant sa vie, et de laisser après sa mort une belle renommée. C'est l'idée qu'a si bien exprimée Ibn-Dorcid dans son poëme appelé le Maksoura lorsqu'il dit :

*L'homme après sa mort n'est qu'un souvenir : sois donc un beau souvenir pour ceux qui doivent te survivre.*

Telle est l'impression générale que nous avons rapportée de cette glorieuse nation; nous y joindrons quelques mots sur le caractère de celui qui la gouverne, notre seigneur le Sultan. Nous dirons que c'est un grand prince, branche de princes, célèbre pour sa justice et sa bravoure, d'une si éminente dignité qu'il serait superflu de le rappeler, d'une gloire qui se passe d'éloges. CAVALIER ACCOMPLI, brave et habitué à revenir à la charge, renommé pour ses inspirations audacieuses, et pour la fermeté de ses résolutions, telle est, Son

Excellence, le Sultan Louis-Napoléon Bonaparte : que Dieu prolonge sa vie et fasse durer sa fortune.

*Il a hérité de la bravoure de son oncle et de son père, au point qu'on dirait que ces princes sont encore vivants parmi nous.*

*La faveur divine a réuni en lui la générosité, la supériorité imposante, la libéralité, l'intrépidité et la noblesse d'âme.*

*Il a droit à tous les genres de gloire.*

Aussi puisse Dieu récompenser la nation française d'avoir fait monter sur le coursier celui qui sait le faire courir, et confié l'autorité de l'empire à celui qui sait l'exercer dans toute sa plénitude!

Parmi les ministres et les principaux personnages de l'État, hommes de bien, esprits d'élite, nous citerons le ministre de la guerre, M. le général de Saint-Arnaud, dont nous avons vu briller au milieu de nous les grandes qualités militaires, la résolution, l'habileté administrative, les talents de commandement. Libéral, doux de parole, aimant la gloire et aimé d'elle, puisse Dieu lui accorder une longue carrière !

*Il est de ces hommes qui savent donner à leurs paroles la réalité des faits, accorder leur appui à qui les implore et leurs bienfaits à qui les mérite.*

*De pareils hommes impriment à leurs actions un cachet que le talent même ne saurait imiter.*

Les noms d'autres personnages éminents trouveront naturellement leur place dans le cours de notre récit; nous reprendrons pour un moment la description de la ville.

Une grande rivière la traverse; on l'appelle la Seine. Ses eaux excellentes et salubres forment trois îles dans l'intérieur même de la ville, et portent de grands bateaux lourdement chargés. Ses bords sont revêtus de murailles solides et bien entretenues formant parapet du côté de la ville, et s'élevant deux tailles environ d'homme au-dessus de l'eau. On la franchit par seize ponts, dont l'un, appelé le pont du Jardin-des-Plantes, n'a pas moins de 400 pieds de longueur sur 37 de largeur. Sa construction exigea, à ce qu'on prétend, cinq années de travaux et 30 millions de francs de dépense. Il fut érigé pour consacrer la mémoire d'une victoire que Napoléon remporta, le jour anniversaire de son couronnement, sur les puissants empereurs de Russie et d'Allemagne. C'est pour cela qu'on l'appelle aussi *pont d'Austerlitz*. du nom de la bataille dont il éternise le souvenir.

En face se trouve le Jardin des Plantes, destiné par le gouvernement à recevoir toutes les espèces d'animaux, d'arbres et de plantes. Nous allâmes les visiter. D'un côté sont les animaux sauvages, éléphants, lions, tigres, rhinocéros, hyènes et nombre d'autres qu'il serait trop long de nommer. Plus loin, une serre immense, vaste jardin couvert d'une toiture en verre, réunit tous les arbres inconnus aux pays froids, tels que palmiers et autres. Afin de leur procurer la chaleur nécessaire à leur végétation, on entretient dans l'intérieur de ce local des feux qui y maintiennent une température comparable à celle de nos bains. Nous restâmes dans cette serre assez longtemps pour voir tout ce qu'elle renferme et pour nous convaincre qu'il est peu de choses aussi admirables.

On nous fit visiter tour à tour les établissements où se donnent les jeux publics. Le premier où l'on nous conduisit est un grand édifice, très-vaste et très-solide. Les spectateurs en garnissaient l'intérieur, hormis une partie, moins élevée que le reste du local et réservée pour les acteurs. Ceux-ci attendirent pour commencer que le peuple fût assemblé. Nous y vîmes un arbre qui sortit graduellement de terre jusqu'à ce qu'il eût atteint toute sa hauteur; il se garnit de branches et de feuillages, et nous montra, en guise de fleurs, des femmes qui riaient, jouaient et gazouillaient entre elles. Ce n'était qu'une fiction, mais elle nous parut ravissante.

Dans un autre endroit, nommé l'Hippodrome, nous assistâmes à des exercices équestres extraordinaires. Debout sur deux d'entre eux, une femme guidait six chevaux lancés au galop; et pendant cette course rapide, dont leur ordre n'était point dérangé, elle passait alternativement sur le dos des uns aux autres. Nous vîmes ensuite trois hommes qui montèrent dans les airs assez haut pour disparaître à nos yeux. Assis dans une nacelle, suspendue au-dessous d'un globe de forte étoffe qu'on avait rempli de gaz tandis qu'il était à terre, ils s'élevèrent à la vue de tout le peuple qui les suivit des yeux aussi longtemps qu'ils restèrent visibles. Je ne pouvais m'empêcher de les chercher du regard et de m'inquiéter de leur sort; un de nos amis me rassura, en m'apprenant qu'ils pourraient redescendre à terre quand ils le voudraient. C'est assurément une des choses les plus merveilleuses que nous ayons vues.

Nous avions obtenu l'autorisation de visiter l'Hôtel des Monnaies. Tout dans cet établissement se fait au moyen de machines; on n'y

emploie des hommes que pour les seules opérations du pesage. Il s'y trouve quatorze balanciers, admirables par la facilité de leur travail et la puissance de leurs effets. Une personne digne de foi m'assura que chacun d'eux pouvait frapper cent mille pièces en une seule journée. Que le lecteur songe à cela, et s'il est tenté de m'accuser d'exagération, je lui répondrai avec le poëte :

*Si l'on voyait la belle Leila, chacun reconnaîtrait sa beauté et avouerait même que je ne l'ai pas assez louée.*

A peu de distance de la ville se trouve un château appelé Versailles, ancienne demeure des souverains. Le chemin de fer nous y transporta en un quart d'heure. Comme il n'est pas permis de le visiter en tout temps, un grand nombre d'hommes et de femmes se joignirent à nous pour y entrer. Nous fûmes frappés d'admiration à l'aspect de cet édifice. Ses murailles qui s'élèvent jusqu'au ciel, ses colonnes du marbre le plus rare, ses tableaux, ses statues, ses galeries, dont les balcons s'ouvrent sur un jardin couvert d'arbres et de fleurs, nous remplissaient d'étonnement. Rien au monde ne saurait être comparé à la partie qu'habitait jadis le roi. Les meubles, les fauteuils, les lits, tout est en or pur et massif. Ajoutez à cela les mosaïques, les tableaux, les dorures, les glaces rayonnantes, les statues du marbre le plus précieux et qui paraissaient vivre. On nous apprit que c'étaient les images des anciens rois de France. Nous y restâmes trois heures sans en voir la dixième partie; il y faudrait consacrer plusieurs journées. Les jardins sont également au-dessus de toute description. Notre plume ne suffirait pas à en retracer les beautés, la grandeur et la régularité de leurs allées d'arbres dont les branches s'entrelacent de toutes parts. Nous citerons seulement plusieurs grands bassins, d'une remarquable construction, dans lesquels l'eau jaillit à la hauteur de 30 coudées. La beauté de ce palais, la vue de ces eaux et de ces bocages qui nous entouraient, que les vents agitaient et que remplissaient des chants d'oiseaux, me rappelèrent les vers d'un poëte qui décrivait la ville de Damas :

*C'est un pays dont chaque lieu fixe nos désirs, un pays où se trouvent réunis et séparés tous les plaisirs de la terre;*

*Quand les oiseaux gazouillent dans ses bocages, les yeux et les oreilles sont également ravis.*

Toutes ces splendeurs font apprécier le haut degré de civilisation de la France, en même temps que ses villes nombreuses, ses ports

remplis de navires, son appareil guerrier et ses armées innombrables donnent une idée de sa puissance et prouvent la sagesse et la bonté avec lesquelles elle est gouvernée. Ce n'est point par l'oppression et la tyrannie qu'on serait arrivé à la doter de cette prospérité dont tout ce que nous voyions était une nouvelle preuve, et dont les récits de tous les voyageurs portent témoignage. C'est à cette sollicitude des souverains pour tout ce qui peut être utile au pays qu'il faut attribuer la création de ces bibliothèques où sont rassemblés et conservés depuis des siècles tous les livres qui ont été écrits en quelque langue et sur quelque sujet que ce puisse être. Là se trouvent même les ouvrages les plus estimés de la littérature musulmane, jusqu'aux plus rares, jusqu'à ceux même qu'on chercherait en vain dans les pays islamiques. Chaque bibliothèque en renferme des quantités innombrables, et l'étranger même est admis sans difficulté à venir les consulter. D'autres établissements témoignent encore de l'action bienfaisante du gouvernement. Ce sont les hospices ouverts aux pauvres, aux aveugles, aux sourds-muets. Ces malheureux y reçoivent les soins les plus parfaits et n'y sont occupés que dans la limite de leurs forces et de leur propre volonté. Aussi, pendant tout notre séjour en France, n'avons-nous pas vu un seul homme demander l'aumône. Ce sont de telles institutions, dont nous pourrions multiplier les exemples à l'infini, qui nous ont remplis d'une admiration inexprimable.

Mais l'espace et le talent nous manquent pour aborder cette matière; il est temps de parler de nos visites chez les grands de l'État, de notre présentation à notre seigneur le Sultan victorieux, de l'honneur que nous eûmes d'assister à ses côtés aux fêtes de la distribution des drapeaux.

Avant tout nous devions désirer voir l'homme éminent dont l'esprit de sagesse et d'équité a laissé de si vifs souvenirs parmi nous, M. le général Daumas. Il nous reçut avec un plaisir et un empressement marqués, et s'entretint longuement avec nous, choisissant pour chacun le sujet qu'il savait devoir lui être plus particulièrement agréable. Il nous conduisit ensuite chez M. le général de Saint-Arnaud, ministre de la guerre. L'accueil le plus bienveillant, les témoignages de l'intérêt le plus véritable nous y attendaient. Les paroles que le général nous adressa furent pleines de bonté et nous causèrent une vive émotion. Il nous dit, puisse Dieu prolonger son bonheur, que la fête à laquelle nous allions assister devait être une des plus solennelles qui

eussent jamais eu lieu ; qu'on y trouverait rassemblées les députations de toutes les classes de la population et de tous les corps de l'armée ; que la plupart d'entre nous lui étaient connus depuis longtemps, et que c'était à la favorable opinion que le gouvernement avait de notre fidélité que nous devions d'avoir été choisis pour représenter notre pays dans cette solennité. Il termina en nous annonçant qu'il allait nous présenter à notre seigneur le Sultan.

Il ne tarda pas en effet à nous conduire au palais. La salle où nous fûmes introduits était remplie des grands de l'État, ministres, hommes du conseil, chefs de l'armée. Au milieu d'eux était notre seigneur le Sultan Nous lui fûmes présentés tour à tour par S. E. le ministre, et chacun de nous put lui offrir les hommages dus à sa grandeur. Après qu'il nous eut exprimé la satisfaction qu'il éprouvait à nous voir, nous sortîmes, pénétrés de joie d'avoir été admis en sa glorieuse présence.

Le 10 mai, jour de la fête, on mit des chevaux à notre disposition, et nous nous rendîmes au palais. Nous y trouvâmes une foule de généraux auxquels nous nous joignîmes pour attendre la sortie du Prince. Il parut enfin, monté sur une jument sans égale, et se dirigea vers le lieu de la cérémonie. Le ministre de la guerre et les grands de l'empire l'accompagnaient ; nous marchions immédiatement après eux. Pendant le trajet, le canon ne cessait point de tonner, et la foule à travers laquelle nous passions, de souhaiter à haute voix, victoire et longue vie au Sultan.

Ces marques d'enthousiasme se reproduisirent jusque sur le terrain de la fête, qui nous apparut couvert d'une multitude innombrable de spectateurs et de masses de troupes des diverses armes rangées sur plusieurs lignes qui s'étendaient à perte de vue. En arrivant à la hauteur de celles-ci, le Sultan partit au galop, entraînant à sa suite maréchaux, généraux et nous-mêmes. Après avoir parcouru leurs rangs, au milieu de leurs acclamations répétées, déployant dans sa course rapide l'habileté d'un cavalier incomparable, il gagna, avec ses ministres, une estrade élevée, se fit apporter les drapeaux et les distribua aux chefs des divers corps. Il se rendit alors, entouré d'eux, vers l'endroit où l'attendaient les principaux ministres de la religion. Puis revenant, après une courte cérémonie, au point où il se tenait auparavant, il ordonna le défilé de l'armée. Aussitôt les troupes s'ébranlèrent, chefs en tête. Chacune d'elles, en passant devant le

Sultan, l'acclamait, lui souhaitant victoire, gloire et longue vie. C'étaient des fantassins, des cavaliers innombrables, de l'artillerie et un corps de troupes portant des habits de fer, non point tels que les cottes de mailles que nous connaissons, mais chaque habit fait d'une seule pièce et brillant comme une glace. Cette troupe était portée par des chevaux de race et passa rapidement devant le Prince, en faisant éclater son enthousiasme.

La cérémonie achevée, le Sultan regagna son palais au milieu des chefs de l'armée. Après l'avoir suivi pour lui présenter nos hommages, nous escortâmes chez lui le ministre de la guerre. Quand nous nous retrouvâmes entre nous, ce fut pour nous entretenir de toutes les merveilles que nous avions vues dans cette journée. Cette armée innombrable, cette variété d'uniformes, la quantité de canons, l'aspect martial des figures et l'habileté de la cavalerie, nous remplissaient d'admiration. Mais ce qui nous avait le plus frappés, était la cavalerie cuirassée de fer. Nous apprîmes qu'il se trouvait à cette fête quatre-vingt mille hommes de troupes, et plus de deux cent mille étrangers, accourus même de pays éloignés, et à leurs propres frais, pour y assister. Sur tant de spectateurs, pas un ne se rappelait avoir jamais vu une si imposante cérémonie.

Le 11 mai, nous assistâmes à une nouvelle fête, organisée par les officiers de l'armée, dans une salle dont la richesse, l'élégance et la grandeur étaient vraiment extraordinaires. Il suffira, pour s'en faire une idée, de savoir qu'il s'y trouvait dix-huit mille personnes, tant hommes que femmes, trente mille bougies, et que d'une extrémité à l'autre, on n'aurait su reconnaître l'ami le plus cher. La musique ne cessait d'y retentir; la joie et le plaisir brillaient sur tous les visages. Nous ne nous retirâmes que fort avant dans la nuit, et ravis de ce spectacle. Le lendemain, jour fortuné, nous apporta une des plus grandes faveurs dont nous ait honorés la bonté de notre seigneur le Sultan. Sur une invitation écrite qu'il nous adressa, nous nous rendîmes au palais, où se trouvaient réunis les principaux ministres et les grands de l'armée. Tous nous firent un accueil très-gracieux et nous entretinrent avec une aimable bienveillance. Après un repas auquel nous prîmes part à leurs côtés, le Sultan nous conduisit dans une partie du palais réservée pour des jeux scéniques. Notre ignorance de leur langue ne nous permettait pas de comprendre les paroles des personnes qui se trouvaient et causaient sur la scène; mais l'atten-

tion et les rires fréquents de tant de grands personnages qui les écoutaient nous faisaient supposer que cela devait être extrêmement intéressant. Ces jeux alternèrent avec la musique jusqu'à minuit. Nous pûmes alors nous retirer, pleins de joie et de satisfaction, énumérant entre nous avec reconnaissance toutes ces marques de bonté qui nous étaient prodiguées.

Le ministre de la guerre voulut aussi nous recevoir à sa table; nous nous y rencontrâmes avec un grand nombre de hauts dignitaires de l'État, qui nous reçurent avec des égards difficiles à décrire. Après le dîner le ministre nous conduisit dans un autre appartement, où nous attendaient des cadeaux dignes du rang et de la libéralité de celui qui nous les destinait. Au nombre des paroles agréables qu'il nous adressa, nous remarquâmes les suivantes : « Sachez, nous dit-il, que » que vous êtes à nos yeux comme nos frères les Français; la consi- » dération que nous vous accordons ne laisse aucune distinction entre » eux et vous. » Nous lui répondîmes que toutes les bontés dont on nous avait comblés ne nous permettaient point d'en douter; nous lui renouvelâmes nos remercîments, et nous l'accompagnâmes ensuite chez notre seigneur le Sultan glorieux. Le Prince reçut nos saluts avec cet air de douceur et ces discours charmants dont il possède seul le secret. Il daigna nous témoigner sa sympathie, nous combla de présents, et accorda la décoration de la Légion d'honneur à plusieurs d'entre nous. Puis il nous autorisa à partir pour notre pays. Nous lui fîmes nos adieux, et nous sortîmes d'auprès de lui en y laissant notre raison et nos cœurs. Mais on ne se réunit que pour se séparer. Nous fîmes nos préparatifs pour quitter le brillant Paris. Ce ne fut pas sans regrets que nous nous éloignâmes, le 18 mai, car les habitants de cette ville sont comme l'aimant qui attire le cœur. Toutes nos pensées restaient attachées à ses monuments, à ses jardins, à ses splendeurs, aux souvenirs de notre réunion avec tant d'hommes excellents. Toutes les fois que, pendant la route, mon imagination m'entraînait à la réflexion et à la rêverie, je voyais repasser devant moi tous ces tableaux qui remplissent les yeux de fraîcheur et qui consolent le voyageur de l'absence du pays natal. Que Dieu arrose de ses bénédictions cette terre, prodigue de bonté et de bienfaisance, qu'il lui conserve ces beautés pour lesquelles soupirent toutes les âmes, dont la description charme l'oreille, dont les récits des voyageurs parlent en tous lieux avec enthousiasme! Qu'il est difficile de ne pas désirer

revoir ce séjour de délices, qui produit sur l'âme l'effet du vin pur, qui offre à l'esprit généreux et cultivé la matière de la plus brillante récolte! Puissent ses plaisirs comme ses charmes conserver leur éclat; il restera toujours pour moi le pays par excellence, dont l'aspect enchanteur guérit de tout souci! Si le poëte l'avait pu voir, c'eût été à lui, non à Djilik (Damas), qu'il eût consacré ces vers :

*C'est un séjour où les graviers ont l'éclat des perles, la terre, le parfum de l'ambre gris, le souffle de la brise, la vapeur enivrante du vin;*

*Ses eaux sont enchaînées bien que libres, le zéphir de la prairie y est sain bien que languissant.*

Nous arrivâmes à Lyon le 19 mai, et y fûmes accueillis avec une haute distinction. M. le général de Castellane réunit toutes les troupes sur un vaste emplacement en dehors de la ville, et poussa la bienveillance jusqu'à nous y faire transporter en voiture, avec une escorte de cavalerie. Puis, nous ayant fait placer dans un lieu élevé d'où la vue s'étendait de tous côtés, il fit commencer les manœuvres. L'artillerie, l'infanterie, la cavalerie, les troupes revêtues de fer se pressaient en masses innombrables. Les feux de l'artillerie et des soldats, la rapidité des mouvements, l'excellente tenue et l'instruction des troupes dépassaient tout ce que nous avions vu jusqu'à ce jour. C'était un spectacle admirable. Ces jeux guerriers continuèrent jusqu'au soir; nous accompagnâmes alors le général à son hôtel, et lui adressâmes nos remercîments et nos adieux. — Le 21 mai, nous descendions le fleuve, en bateau à vapeur, jusqu'à Avignon; de là, le chemin de fer nous emportait vers Marseille, où nous entrâmes le 22. Nous y fûmes reçus avec plaisir, et y passâmes quelques jours. C'est une ville très-populeuse et très-commerçante; son port est constamment rempli de navires. Le 25 mai, nous nous retrouvions sur la mer salée, et le jeudi 27, nous arrivions à Alger. Cette ville était pleine d'amis qui nous attendaient et qui vinrent à notre rencontre jusque dans le port. Le lendemain nous allâmes faire la visite d'usage à S. E. le gouverneur général, et lui offrir, avec nos meilleurs souhaits, nos remercîments les plus sincères, car c'était à lui, c'était à son initiative que nous devions tous les plaisirs de cet agréable voyage. Que Dieu, dans sa bonté, le comble de jours fortunés!

Fini, le vendredi 11 juin 1852.

# NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

# MOHAMMED BEN BOU-DIAF,

## MOUFTI DE CONSTANTINE (*).

La vie de l'homme est encore assez heureuse, s'il en reçoit le prix dans la maturité de l'âge, et si la gloire de ses derniers jours l'entoure de repos après l'agitation de ses premières années.

Moḥammed Ben bou-Ḍiaf naquit dans le pays des Oulad-Ḳâled, sous le règne de Salaḥ-Bey, l'an de l'hégire 1195 (de J.-C. 1780). Peut-être n'est-il pas hors de propos de dire que les Oulad-Ḳâled sont une fraction de la grande tribu des Seguenïa (1), et que les

(*) Nous croyons qu'on lira avec intérêt cette notice biographique, sinon à cause du personnage obscur dont elle retrace la vie, du moins comme spécimen des mœurs politiques et des habitudes gouvernementales de l'Algérie avant la conquête de ce pays par la France.

(1) Cette tribu, de race chaouïa, et divisée en douze fractions, habite le Guérioun et les revers méridional et oriental de cette montagne. Elle est limitée au Nord par les Zmoul, au Sud par les Ḥarakta, à l'Est par les Oulad-Aziz et les Amer-Cheràga, et à l'Ouest par les Zmoul. La montagne connue sous le nom de Guérioun a deux contre-forts principaux, dont l'un s'appelle Bou-Sebbaḥ et l'autre Forias.

Seguenïa, dont le territoire comprend les ruines de l'ancienne Sigus, tirent sans doute leur nom du nom de la cité romaine.

A l'âge de quinze ans, Ben bou-Ḋiaf fut envoyé à Tunis pour y faire des études sérieuses sur la théologie et la jurisprudence. Ce fut alors qu'il entra dans la célèbre mosquée dite El-Zeïtouna (*de l'Olivier*).

Dix ans plus tard, son père l'appela à Constantine. Ses études étaient achevées; il fut nommé naïb (*suppléant*) du ḳadi Maléki. Les fonctions de naïb n'avaient rien qui fût au-dessus de la gravité précoce de son caractère. Il les remplit avec honneur durant plusieurs années; mais un secret désir le sollicitait à revoir son pays natal. Il postula la charge de ḳadi des Seguenïa et des Zmoul (1). Ses démarches eurent un heureux succès. Le bey Moḥammed Ben-Nạmân lui accorda sa demande, et dans l'année 1226 (de J.-C. 1811), Ben bou-Ḋiaf reçut le ṫabạ, c'est-à-dire le sceau de ḳadi avec son diplôme d'investiture. Ici commence la suite de traverses qui partagèrent son existence entre la persécution et l'exil. Quelques cheïḳ des Sellâoua (2), essayèrent, dit-on, de corrompre sa loyauté. Leurs tentatives échouèrent; Ben bou-Ḋiaf oublia bientôt qu'ils l'avaient cru capable d'une trahison, mais ceux-ci n'oublièrent pas qu'il avait dédaigné leurs séductions; de là, une secrète rancune. Ben bou-Ḋiaf n'y prit pas garde. Homme d'étude et de savoir, qu'avaient abusé de vagues souvenirs d'enfance, et qui se trouvait transporté parmi des populations ignorantes et grossières, il se soucia peu sans doute de s'y rendre populaire.

Un parti se forma contre lui. Ses ennemis se liguèrent pour sa perte. Il ne s'agissait plus que d'inventer un prétexte à l'accabler. L'accuser sur sa religion, l'accusation tombait d'elle-même, et la pratique habituelle de Ben bou-Ḋiaf lui donnait un éclatant démenti.

---

(1) Zmoul est le pluriel de Zmala. Cette tribu se divise en deux fractions, et occupe tout le pays compris entre le Nif-el-Necer et le Guérioun. Elle est limitée au Nord par les Barrânïa, au Sud par les Sebḳa, à l'Est par les Seguenïa, à l'Ouest par les Sebḳa et les Barrânïa. Son origine est très-peu homogène : elle fut composée dans le principe de cavaliers pris dans toutes les tribus, pour le service du Maḳzen.

(2) Les Sellâoua forment une des vingt-deux fractions de l'importante tribu des Zerdeza, laquelle peut être rangée sans aucune distinction dans la race ḳabile. Le territoire des Zerdeza se trouve au N.-E. de Constantine.

Chaque jour, devant sa tente, le kadi faisait les cinq prières et les ablutions prescrites par le livre sacré. Les pauvres publiaient que l'aumône tombait de sa main comme la pluie salutaire. On l'accusa de prévarication. Ses envieux insinuèrent dans les tribus que le kadi recevait la djala, le don corrupteur.

Il faut l'avouer, le piége était habilement tendu. La prévarication peut se cacher sous les dehors de la vertu la plus austère, et l'accusation semble déjà prouvée par l'absence même de preuves. La société musulmane, j'entends la société moderne, a pris à tâche de se détruire et s'est détruite en effet par la calomnie (1). Cependant les ennemis de Ben bou-Diaf ne réussirent pas encore cette fois à accréditer leur mensonge.

Le bey Naman était mort étranglé; ses deux successeurs Mohammed Ben-Tchakeur et Kara-Moustafa l'avaient suivi tour à tour dans son supplice comme dans sa fortune. Ahmed-Bey le Mamlouk régnait sur la province de Constantine. C'était l'année 1233 (de J.-C. 1818). Si le kadi des Seguenïa avait perdu son premier protecteur, il en retrouva un second. Ahmed-Bey ferma l'oreille aux accusations qui s'élevaient contre Ben bou-Diaf et le maintint dans sa charge. Ben bou-Diaf triomphait donc de ses ennemis : mais leur haine s'accrut du chagrin de leur défaite; ils cherchèrent de nouveaux alliés. Ibrâhîm le Crétois, kaïd des Aouâssi, entra dans leur ressentiment On ajourne aisément la vengeance sur cette terre musulmane, où les révolutions se précipitent, et où le pouvoir passe sitôt des vainqueurs aux vaincus. Ibrâhîm jura sur le Koran que, s'il devenait bey de Constantine, son premier soin serait de faire prendre Ben bou-Diaf et de le faire piler vif dans un mortier. Les choses allèrent plus vite que ne pouvait l'espérer Ibrâhîm lui-même. En moins de sept années, la rapidité des événements le porta sur le trône, après quatre changements de souverains.

Dix mois après son investiture, Ahmed-Bey tomba du pouvoir, et le pacha d'Alger lui assigna Blida (2) pour lieu d'exil. Mohammed

---

(1) Les Arabes de Constantine ont créé, pour désigner ce genre de calomnie, le verbe cheïten, faire ou dire des *chitaneries*, des méchancetés diaboliques, *sataniques*.

(2) Blida est une petite ville située au pied du versant septentrional de l'Atlas, à 51 kilomètres d'Alger.

Bey El-Mili (de Mila) régna un mois de plus et fut relégué à Miliâna (1). En deux ans, Ibrâhîm el-Ḥarbi reçut le ḳaftân d'honneur et le fatal cordon. Un caprice du pacha tira Aḥmed-Bey de l'exil et lui rendit le gouvernement de la province de l'Est. Ce fut l'affaire de trois ans; un nouveau caprice le rejeta destitué à Miliâna.

Ibrâhîm le Crétois s'assit alors au but de son ambition. Revêtu de la suprême autorité, l'ancien ḳaïd des Aouâssi (2) put se tenir parole. Il envoya des spahis dans la tribu des Seguenïa : Ben bou-Ḍiaf fut arrêté par ses ordres. Le malheureux ḳadi rentra dans Constantine, les mains liées derrière le dos, ainsi qu'un malfaiteur. Il espérait encore être conduit devant le bey; il s'apprêtait à présenter sa justification au divan; cette dernière consolation lui fut refusée. Les chaouch s'emparèrent de lui et le jetèrent dans la prison de la Ḳasba.

Quatre mois s'écoulèrent. Le prisonnier compta les jours, suspendu entre la vie et la mort. Quels étaient les desseins du bey? A quel supplice le réservait-on? Aucune nouvelle ne parvenait jusqu'à lui; son cachot était déjà fermé comme une tombe. Ses parents, venus des Oulad-Ḳâled, n'avaient pas même obtenu la grâce de le voir et de lui montrer le visage de l'homme. Il pouvait se croire oublié de tous, excepté de son gardien; cependant, l'heure de la délivrance approchait. Maḥmoud Ben-Tchakeur, fils du bey de ce nom, cousin et ḳalifa d'Ibrâhîm, s'était promis d'apaiser la colère du bey. Les portes de la prison s'ouvrirent : Ben Bou-Ḍiaf recouvra la liberté, mais non pas sans payer une rançon. Le grand trésorier exigea une somme de 500 riâl bacéta, c'est-à-dire 1,000 fr. de notre monnaie.

Ibrâhîm le Crétois fit une faute : il perdit par son avarice le fruit de sa générosité; mais le ḳadi en fit une autre, lorsqu'il se crut quitte de la reconnaissance. Le cœur encore ému de son injure, il se hâta de se rendre à Alger afin de porter sa plainte aux pieds du pacha. Ce

(1) Miliâna est l'antique Malliana. Cette cité romaine fut restaurée par Zeïri ben Menâd, qui en donna le gouvernement à son fils Balkin. Le nom de la puissante tribu des Beni-Menâd s'est perpétué dans une des tribus voisines de Miliâna (*Exploration scientifique de l'Algérie*, t. VI, page 402).

(2) La tribu des Aouâssi est chaouïa. Un renseignement fourni par le bureau arabe de Constantine prouve qu'elle n'est pas autre que celle des Ḥarakta. Elle se divise en quatre grandes fractions : les Ḳanfar, les Oulad-Saïd, les Oulad-Siouân et les Oulad-Amar.

n'était pas pour cela que Maḥmoud Ben-Tchakeur avait sauvé sa tête. Il le comprit sans doute, car il ne poussa pas son dessein jusqu'au bout. Mais ce fut une faute nouvelle; car il avait inquiété le bey de Constantine, et Ibrâhîm le Crétois ne devait pas lui pardonner cette menace. Après s'être rendu à Alger pour perdre son persécuteur, il fallait que le ḳadi des Seguenïa le perdît en effet et le mît hors d'état de lui nuire. Ben Bou-Ḍiaf manqua de courage. Il demeura trois mois à Alger sans oser mettre les pieds dans le palais du pacha. Ce temps passé, il ne pouvait plus le faire.

Maḥmoud Ben-Tchakeur vint lui-même à Alger verser dans les caisses du pacha le donouch (1), qui est l'impôt des provinces. Il rencontra le ḳadi. Ben Bou-Ḍiaf n'avait rien à lui refuser, et l'on juge si Maḥmoud Ben-Tchakeur le dissuada d'ébranler la fortune d'un parent auquel la sienne propre était attachée. Ben Bon-Ḍiaf s'engagea donc à ne pas s'approcher du pacha; mais, vers la même époque, il fut tenu un midjlès, autrement dit cour d'appel, et l'on y convoqua tous les docteurs présents à Alger. L'ex-ḳadi des Seguenïa y brilla par son talent d'orateur autant que par son érudition dans la jurisprudence. Le bruit de son mérite se répandit hors du midjlès. Le pacha désira voir le célèbre savant et le manda auprès de lui. Ben Bou-Ḍiaf ne manqua pas à sa renommée. Il parut digne d'elle, et le pacha lui offrit de le nommer ḳadi dans une ville importante de la province d'Alger, où il ferait venir toute sa famille.

Ben bou-Ḍiaf refusa cet honneur. Peut-être avait-il appris à se défier de la fortune; peut-être, après avoir promis à Maḥmoud ben-Tchakeur de ne pas voir le pacha d'Alger, voulait-il au moins lui tenir parole en n'acceptant aucune faveur; peut-être encore espérait-il que toute sa conduite fléchirait Ibrâhîm le Crétois, et qu'il pourrait un jour se rapprocher de Constantine, la ville de la science; quoi qu'il en soit, il se décida bientôt à sortir d'Alger, et alla prendre congé du pacha, qui lui donna une mule blanche équipée, une gandoura en drap vert, deux burnous sousti, et une bourse contenant soixante soltanis (720 fr.).

D'Alger il se rendit à Médéa (2). Il y trouva son ami Ḥadj Aḥmed

(1) De là le verbe dennech, idennech, qui signifie porter au pacha l'impôt des provinces.

(2) Médéa est une ancienne forteresse bâtie par les Romains sur la partie supé-

ben Moḥammed el-chérif, qui le garda auprès de lui durant plusieurs semaines. Ben bou-Ḍiaf se rappela la promesse que lui avait faite Ibrâhîm le Crétois, sept ans avant de devenir bey de Constantine; il voulut que son hôte lui promît à son tour de ne pas l'oublier, s'il arrivait au même degré de pouvoir. Six ans après, Ḥadj Aḥmed était en mesure de lui tenir parole.

Pour le moment, Ben bou-Ḍiaf se dirigea vers Constantine. Évidemment, il s'y sentait attiré par une force mystérieuse, peut-être par le pressentiment de sa future destinée. Cependant, la prudence l'avertissait de ne pas se livrer aux mains de son ennemi. Il arrêta sa mule sur le plateau du Koudiat-Ati, en face de la porte dite Bab el-Djedid (1) et de la porte appelée Bab el-Oued, aujourd'hui porte Vallée. Sur la pointe du Koudiat-Ati et sur le bord Nord-Est, existe encore aujourd'hui une petite chapelle que l'on aperçoit de toute la ville, la Ḳarrâba de Sidi Abd el-Ḳader, mauley de Bagdad (2). Ben bou-Ḍiaf s'y tint d'abord caché pendant deux mois; quelques-uns de ses parents, qui étaient à Constantine, venaient l'y visiter secrètement et lui apportaient de la nourriture. Au bout de deux mois, il les emmena avec lui et se retira dans son douar des Oulad-Ḳâled, au pays des Seguenïa.

Il vivait si simple, si obscur, si oublié, il le croyait du moins, que la mort seule semblait devoir le découvrir : mais la haine a les yeux perçants comme la mort. Ibrâhîm le Crétois surprit par ses espions l'asile de son ennemi : « Ben bou-Ḍiaf a osé aller vers le pacha, disait toujours le bey, je le ferai piler vivant dans un mortier ! » Le malheureux ex-ḳadi des Seguenïa s'aperçut qu'il était trahi. Ne voulant pas entraîner sa famille dans sa ruine, il lui fit ses adieux, au milieu des sanglots, et s'enfuit vers les montagnes de l'Aurès (3), seul

---

rieure d'un mamelon que bordent les affluents du Chelif. Dans sa partie basse, elle renferme une fontaine très-abondante où l'on reconnait des traces de travaux antiques.

(1) Aujourd'hui cette porte est condamnée. Elle se trouve à côté de Dar el-Kalifa, l'hôtel du Ḳalifa dont on a fait le nouveau Trésor.

(2) Le saint Abd el-Ḳader est le patron de Bagdad.

(3) Le ḳaïdat de l'Aurès est montagneux; on y trouve beaucoup de ruines romaines. Il se divise en seize fractions, parmi lesquelles il faut distinguer les Beni-Maf, qui viennent exercer quelques industries à Constantine, où ils tiennent des

refuge où les soldats du bey ne pussent l'atteindre. Il compta d'abord trois ans et apprit que son persécuteur venait d'être exilé à Médéa; il compta trois ans encore, et apprit que Moḥammed ben-Manamânni, successeur d'Ibrâhîm le Crétois, était appelé à Alger. La fortune changeait. Ḥadji Aḥmed ben-Moḥammed el-chérif montait sur le trône de Constantine (1). L'amitié cette fois se trouvait fidèle comme la colère. Le nouveau bey envoya une escorte d'honneur au-devant de son protégé, et l'accueillit comme on accueille un frère de retour.

Sa faveur ne cessa pas d'environner Ben Bou-Ḍiaf; il le nomma d'abord ḳadi à Mila, l'ancienne Milevum des Romains, puis moufti à Constantine, où il eut successivement pour collègues Si-Ammar el-chérif, Si-el-Abbassi et Si-Ali-Ben-cheiḳ-el-Eulmi. Le bey lui donna deux mosquées, celle de Sidi-Rached (2) et celle que l'on nomme Arbaïn-Chérif (3). Ce que personne ne lui donna, si ce n'est Dieu qui donne toute vertu et toute sagesse, ce fut la vénération du peuple et la gloire de la sainteté. La mort seule consacre le bonheur et la renommée de l'homme en ne permettant plus que rien l'altère. Il ne manquait donc plus à Ben Bou-Ḍiaf que de mourir à propos. Deux mois avant l'entrée des Français à Constantine, c'est-à-dire au mois d'août 1837, il trouva le repos éternel dans son douar des Oulad-Ḳâled, où il était allé surveiller les travaux de la moisson. Il laissa deux fils, l'un nommé El-Zauâni, l'autre Ben-Moḥammed-Ben Bou-Ḍiaf. Le premier passa la meilleure part de sa vie à la campagne et mourut à l'âge de quarante ans. L'autre portait le titre de ḳadi des Seguenïa, au mois de février 1848, lorsque je visitais les ruines de Sigus (4), en compagnie

---

boucheries et des bains. Ses limites sont : à l'Est, les Nemamcha; à l'Ouest, le Belezma; au Sud, le Saḥara; au Nord, les Ḥarakta.

(1) Quoique le bey ne fût, à proprement parler, qu'un des lieutenants du pacha d'Alger, on appelait cependant Constantine Beled Koursi, ville du trône, ville royale.

(2) Mosquée sans minaret, située à l'extrémité inférieure de la ville, au-dessus de l'endroit où le Roummel s'engouffre dans le ravin.

(3) Petite mosquée, au milieu de laquelle on voit le tombeau du marabout qui lui a laissé son nom. Elle est située dans la rue appelée autrefois Ferâm-Berroum, et aujourd'hui Perrégaux.

(4) En construisant un bordj (maison militaire) pour le ḳaïd des Seguenïa, à une

du colonel Desveaux, un des officiers supérieurs qui ont illustré leur nom à l'armée d'Afrique.

A. CHERBONNEAU,

Professeur d'arabe à la chaire de Constantine.

---

petite distance et en vue des ruines de Sigus, les officiers du génie ont découvert, sur une pierre parfaitement conservée, une inscription qui révèle le nom de l'ancienne colonie romaine. Ce précieux monument a été encastré dans le mur du bordj, à droite de la porte. On y lit :

VICTORIAE SACRVM CVLTORES QVI SIGVS CONSISTVNT.

« Monument consacré à la Victoire par les colons établis à Sigus. »

# LES COLONIES ALLEMANDES

## DANS L'ARMÉNIE RUSSE.

La Russie, on le sait, est loin d'être peuplée selon son étendue; mais c'est surtout dans le midi de ce pays que l'absence de population et de culture frappe douloureusement le voyageur, et lui inspire une mélancolie vague comme les horizons infinis du désert et profonde comme cet océan d'azur, où brille le soleil dans toute sa gloire et dans toute son ardeur.

Si l'on se figurait les steppes de la Russie méridionale semblables aux plaines sablonneuses de l'Arabie, on tomberait dans une grave erreur; les steppes russes offrent généralement une épaisse couche d'excellente terre végétale, et le blé qu'on sème sur le littoral de la mer d'Azof y pousse avec une rapidité surprenante, bien que les moyens de culture soient fort au-dessous de ce qui s'emploie en Allemagne, en Angleterre et en France; mais, dans cette terre généreuse, il semble qu'il suffise à l'homme d'entr'ouvrir un sillon, pour voir s'élever, comme par enchantement, les gerbes dorées des épis.

Si donc il arrive en ce pays de traverser des espaces immenses sans rencontrer aucun vestige d'habitation, ce n'est point au sol qu'il faut s'en prendre, mais à la folie humaine, qui fait que l'on s'agglomère dans d'étroits espaces, entre les froides murailles des cités, là où l'on manque d'air et de pain; au lieu de s'en aller à la conquête de ces

déserts dont la terre semble n'attendre, pour produire, que l'attouchement mystérieux de la Divinité.

Les Allemands sont presque les seuls parmi lesquels se soit perpétuée cette vieille coutume de colonisation agricole, source de richesses plus réelles que toutes les mines de l'Orient et de l'Occident réunies.

Quand le Français consent à s'expatrier, c'est pour se faire perruquier ou maître de danse; l'Anglais, pour mettre en action la fable de la lice et de sa compagne; le Russe, pour se donner l'occasion de dénigrer ce qu'il voit ailleurs au profit de ce qui se fait chez lui; l'Allemand seul, peu disposé à l'habile exercice de certains métiers, ayant trop d'honnêteté dans le cœur pour songer à s'approprier le bien d'autrui, même sous le prétexte de dispenser les bienfaits de la civilisation; d'un esprit trop lourd et d'une imagination trop flottante pour se faire une occupation et un bonheur de la critique; l'Allemand ne se déplace, ainsi que le faisaient nos ancêtres, qu'alors que la famille est devenue trop nombreuse pour trouver à vivre dans le pays où elle est née.

Ce jour venu, pères, enfants, aïeux, se lèvent comme pour accomplir une mission sainte, et, le cœur plein de foi, ils se livrent au courant d'un fleuve et arrivent là où ne se voient que l'espace et le vide; mais qu'importe? Ils ont en eux la confiance qui édifie et enfante, et bientôt les champs se dessinent, les maisons s'élèvent, les arbres balancent dans les airs leurs panaches verdoyants, les rigoles se creusent, les sources d'eaux vives jaillissent et les prairies se couvrent de troupeaux. A côté de la ferme, le moulin ne tarde pas à faire mouvoir ses grands bras, en même temps que, du temple, se fait entendre une voix argentine appelant aux actions de grâce la petite colonie industrieuse et paisible qui, d'un champ stérile et désolé, a su faire un éden.

La Russie méridionale a des colonies allemandes (de Souabe) à Sarepta, sur le Volga, et à Guéndjé ou Élisabethpol, sur les rives du Kour en Géorgie. Plusieurs de ces établissements prospères se trouvent dans le gouvernement d'Ekatérinoslaw, non loin de la ville de Rostoff sur le Don, et prouvent, avec une évidence irrécusable, quel parti merveilleux l'on pourrait tirer des steppes russes.

Un fait digne de remarque, c'est que ces transformations rapides étonnent le paysan russe, sans lui inspirer la plus légère émulation.

Ne travaillant point pour lui, n'ayant pas à créer d'héritage à ses

enfants, pourquoi améliorerait-il ses instruments de labour? Pourquoi irait-il arracher du sol l'eau vive et pure qui y coule en paix? Pourquoi sèmerait-il des forêts qui, peut-être, n'abriteraient point sa tombe? Il est vrai que souvent il doit demander aux flots peu limpides de la petite mer d'Azof, l'eau qui rafraîchit et désaltère; mais cette eau est à peu près potable, les troupeaux s'en accommodent, les hommes peuvent s'en accommoder aussi. Il est vrai qu'il est privé de tout ombrage, et qu'aucun arbre n'étend sa feuillée entre sa tête et un ciel de feu; mais son père a vécu comme cela et n'a eu, dans sa vie, que trois ou quatre accès de fièvre chaude. Il est vrai encore que, hors la Crimée et les provinces caucasiennes, soumises à l'immédiate et bienfaisante influence du prince Voronzoff, le pays ne donne ni les fruits du printemps, ni les riches présents de l'automne, mais vaudraient-ils la peine qu'on prendrait à les cultiver? Et n'a-t-on pas l'arbouze (melon d'eau), l'arbouze exquis, à la croûte verte et luisante comme l'émeraude, à la chair rose, juteuse, savoureuse, fondante et fraîche, ayant à lui seul les qualités réunies de la pêche, de l'ananas et du raisin, et ne se vendant que deux sous? Pourquoi donc tremper le sol de ses sueurs, afin d'en obtenir ce dont on ne sent pas le besoin? — On creuse le sillon jusqu'à l'endroit que le seigneur a marqué; on y jette le froment. Quand vient le temps de la moisson, on y récolte le blé aux jours fixés par le seigneur. Les autres jours, on en fait autant pour soi dans le champ où l'on a sa part; ce travail suffit au pain noir qui assouvit la faim, et à l'eau-de-vie qui donne de beaux rêves; que pourrait-on désirer encore? Si la moisson manque, le maître y pourvoira; chaque homme lui coûte 1,000 francs, il ne le laissera pas mourir de faim; on n'a donc nul besoin de s'agiter comme ces étrangers qui, n'appartenant à personne, sont obligés de pourvoir, non-seulement au pain d'aujourd'hui, mais encore à celui de demain!

C'est à l'aide de ces raisonnements que le paysan russe, loin d'être entraîné par l'exemple, regarde en pitié la colonie laborieuse, et repousse de toutes les forces de son apathie orientale, toute amélioration qui tenterait de pénétrer dans son village ou dans son champ.

Si nous étions de cette phalange d'élite qui remonte aux sources des choses, et pour laquelle la nature n'a point de mystères, nous

chercherions la cause de ce mot, venu sous notre plume, apathie orientale, et nous voudrions trouver la raison d'un fait reconnu, mais non expliqué.

C'est qu'en effet, la gravité du maintien, la lenteur des mouvements, la sobriété de paroles que l'on rencontre en Orient, dont la Russie méridionale, bien moins européenne qu'asiatique, offre de fréquents exemples, et qui donne à l'homme une certaine dignité d'aspect, vient beaucoup moins, il nous semble, de la profondeur des pensées que d'une insurmontable indolence? Mais pourquoi cette indolence? Est-ce au climat qu'il faut s'en prendre? Est-ce aux coutumes, à la nourriture, au tabac, au bétel, à l'absence d'un vin généreux? Était-ce ainsi du temps d'Alexandre? et comment cela n'exclut-il pas le courage? et pourquoi, à côté des populations entières, endormies presque dans le repos éternel, s'en trouve-il d'autres, comme les Tartares, par exemple, remuantes, âpres au gain, voyageuses, trafiquantes? C'est pourtant le même ciel.

Ces doutes, qui n'en sont point pour de plus savants que nous, nous les voudrions voir lever par quelqu'une de ces plumes claires et logiques, propres à remuer les questions les plus ardues, à porter la lumière au milieu de ces différences de types, de génie, de coutumes qui séparent l'Occident de l'Orient; à nous dire, enfin, à nous autres qui ne savons pas, mais qui avons soif de connaître, la raison de ces tendances diverses, sous des latitudes presque les mêmes.

Cette léthargie de l'intelligence, qui fait que le paysan russe se blottit dans sa peau de mouton et ses vieilles coutumes, comme la chrysalide dans son œuf; cette indifférence qui lui fait, à vingt ans, accepter une femme de trente-cinq, parce que le seigneur ou son intendant l'a trouvé bon; il est pourtant des occasions où elles font place à la plus sauvage énergie, et où ces grands enfants, au sourire naïf, deviennent des hommes terribles dans leur fureur. C'est lorsqu'on leur propose les colonies allemandes pour modèles, et qu'on veut les amener à les imiter.

Cette chose arriva, vers le milieu de l'été de 1850, dans un village russe des Slobodes de l'Oukraine, sur les limites du pays des cosaques du Don.

L'intendant allemand, tiré d'une de ces petites colonies, qui se font, là-bas, des patries nouvelles, tout en conservant à l'ancienne un

culte sacré dans leurs cœurs, essaya à plusieurs reprises et avec une ténacité toute germaine, d'introduire dans le village de nouvelles charrues, d'y faire creuser un puits artésien, et d'utiliser le sol en jachère.

D'abord, on lui opposa cette force d'inertie devant laquelle les plus grands enthousiasmes se brisent; il ordonnait, et l'on ne faisait point ou l'on faisait mal; il se fâchait, on courbait la tête, mais on n'en faisait pas davantage; il menaçait, on paraissait bien effrayé, mais le travail n'avançait point; enfin, exaspéré de rencontrer une opposition stupide, à des améliorations qui eussent triplé les revenus de son patron, et desquelles tous auraient ressenti les bienfaits, il infligea cinquante coups de corde aux plus récalcitrants, et, ce soir-là, rentra chez lui bien tranquille, et fermement convaincu que sa rigueur allait produire un excellent effet.

Cependant, à l'heure même où il s'endormait paisible, rêvant déjà de beaux arbres, d'eaux vives, de foin odorant, de maïs aux larges feuilles; ceux qui avaient été condamnés au fouet, et ceux qui devaient le leur administrer, étaient réunis autour d'un flacon d'eau-de-vie de grains, dans la salle d'un *kabak*, et, à leurs gestes rapides, à leurs regards brillants et sombres, à leurs paroles pressées et ardentes, on n'eût pu reconnaître les paysans insouciants et lourds, qui commencent, au matin, leurs refrains monotones, pour ne les terminer que le soir.

Plus le flacon se vidait, plus les regards devenaient farouches et les voix menaçantes.

Je ne sais si nous trouverions, en nous, autant d'énergie pour défendre les bienfaits précieux de la civilisation, que ces hommes en dépensaient pour s'y soustraire.

Quand les libations eurent pris fin, et que le sinistre projet ne trouva plus d'opposant, on se dirigea vers la maison du pauvre novateur et, sans remords aucun, croyant presque accomplir une mission sacrée, on le fit passer du sommeil à la tombe!

Et qu'on ne s'imagine point que ce soit là un fait unique, apparaissant de siècle en siècle. De tels crimes se voient plus fréquemment qu'on ne le dit, et, le plus souvent, restent à peu près impunis. Si le seigneur veut sévir, les paysans élèvent la voix, les autorités supérieures interviennent, les coupables et, parfois, le village entier est condamné aux mines, et le seigneur est ruiné.

Les paysans le savent et en abusent; il ne reste donc au seigneur qu'à prévenir d'aussi tristes événements, et, pour cela faire, il se résigne à habiter les villages, et à en changer les intendants, dès qu'il voit s'élever entre eux et les mougiks quelque fermentation de haine.

Mais ces pays sont donc à jamais frappés d'immutabilité?

Nous aimons à croire que, tôt ou tard, chacun doit se soumettre aux bienfaisantes lois du progrès; seulement il faut attendre que l'heure sonne, et que le besoin s'en fasse sentir aux peuples, plutôt que de le leur imposer.

Si les colonies agricoles se multipliaient dans le midi de la Russie, et le gouvernement les favorise; si de tous côtés leur prospérité frappait les yeux du peuple russe, il n'est pas possible qu'à la fin il n'aperçoive le contraste, et n'abandonne peu à peu la routine.

Il n'y aurait, du reste, qu'à imiter le général Kakochkine, gouverneur de Karkoff, dont tous les soins tendent à élever, dans son propre esprit comme dans celui de tous, le paysan russe qui produit les plus belles céréales. Son nom est cité, une médaille lui est décernée, on lui fait goûter le fruit enivrant d'une gloire justement acquise; en un mot, on éveille son âme, et on le met à la hauteur de son siècle. Arrivé là, il n'est plus besoin de le pousser aux améliorations, il les recherche, il les prévient et bénit la main qui les lui signale.

Nous le répétons, avec ces mesures qui encouragent et les colonies agricoles qui joignent l'action au précepte, il n'est pas possible que ces belles contrées ne soient bientôt les plus florissantes de l'empire; et qui sait, alors, si la Perse et la Turquie ne suivraient point d'aussi nobles traces!

E. BOISGONTIER.

---

# L'ARRIVÉE EN ÉGYPTE.

## FRAGMENT

### D'UN VOYAGE DE DEUX ARTISTES PHILOSOPHES.

Voici l'Égypte, ce nord brûlant de l'Afrique, cette vieille terre de Sésostris, toute hérissée des grandeurs de la vie, toute sillonnée des merveilles de la tombe : contrée mystérieuse, où les lois atteignaient l'homme par delà l'existence, où les morts tenaient autant de place que les vivants, où les cimetières étaient des villes de silence, serpentant sous des villes de bruit : région dévastée, mais superbe, dont les colonnes décapitées, dont les palais en friche et les dieux en morceaux parlent tout bas une langue qu'on n'entend plus, mais qu'on regarde.

Symbole rapide et sinueux de l'humanité, voici le Nil, ce fleuve sacré dont on ignore la source, courant d'obstacles en obstacles se perdre dans la mer, chargé de divinités féroces, qui représentent si bien nos passions et nos vices : et à droite et à gauche de ses rives, voici ces océans pétrifiés et mobiles, où sombrent les caravanes, ces sables convulsifs que tourmente l'ouragan, image aride de ces siècles incultes qui s'agitent, pour ne rien produire.

Voici là-bas les Pyramides, ces alpes de maçonnerie, bâties par des esclaves pour les reliques de leurs maîtres, ces espèces de tentes

royales, commandées par l'orgueil, qui dominent un camp où tout doit être de niveau : et plus loin, sentinelles avancées des générations endormies, les statues escarpées de quelques fils de l'aurore, rochers à front d'homme, qu'on aperçoit de quatre lieues, colosses maintenant sans voix, jadis harmonieux, qui projettent tranquillement leur ombre sur le versant des monts de la Libye.

Voici l'hécatompyle d'Homère, reconnaissable à ses grands ossements, la ville aux cents portes élargies par les ravages, la ville des rois, reine encore par ses débris : cirque immense et sauvage, où le temps achève de lutter avec des murs, avec un tas d'obélisques, de pylones, de cariatides mutilées : sénat confus de spectres et d'idoles présidé par l'ombre d'Hermès : solitude monumentale, où s'allongent des rues de sphinx et des avenues de lions à têtes de béliers, chaos étrange mais sublime de tous les caprices de la religion, désert de sculptures, où la curiosité, la science et la philosophie viennent de toutes parts établir leur prétoire.

Députés d'eux-mêmes à ce congrès perpétuel, c'est là le panorama que Scévole et Aurèle devançaient de leurs souvenirs, en mettant le pied sur la côte. Avant de les avoir vus, ils saluaient de leur mémoire ces champs tout palpitants d'une muette éloquence, où, ne pouvant s'immortaliser, l'homme s'est efforcé d'éterniser son cercueil. Ils se faisaient entre eux le dénombrement de tous ces squelettes d'édifices, qu'ils venaient consulter de si loin; ils s'en montraient la place, et, témoins en pensée du drame silencieux des ruines, ils se préparaient au spectacle par l'enthousiasme.

N'ayant guère en Égypte d'autre but que le passé, ils ne demeurèrent que peu de jours au Caire, et reprirent bientôt leur rôle de pèlerins. Nous ne retracerons pas leurs excursions, dont les détails se retrouvent dans les nombreux récits de leurs émules, mais nous nous arrêterons avec eux dans les plaines de la Thébaïde. Héritiers voyageurs des Pharaons, ils s'établirent dans leur capitale, et, conquérants pacifiques de leur trône écroulé, ils soumirent en quelques mois à la royauté de l'art ce vaste empire de décombres.

Il y a, dans le désert qui fut Thèbes, quelque chose de plus admirable que l'imposante désolation de ses temples et de ses propylées, que ces gigantesques tronçons de porphyre et de granit, qui se pavanaient autrefois dans l'air à des hauteurs démesurées, que ces miettes de monuments qui suffiraient à décorer toutes les métro-

poles de l'Europe : c'est ce qu'on ne voit pas, ce sont ses catacombes, les cités immobiles où résident ceux dont le mouvement s'est retiré. C'est sous terre qu'on peut le mieux s'instruire de ce qui s'est passé à sa surface, car les Égyptiens donnaient plus à leurs sépulcres qu'à leurs maisons, et, gardiens religieux de leurs ancêtres, ils avaient fait de la mort le précepteur inamovible de l'humanité.

Les hypogées sont le dépôt de tous les arts, de toutes les sciences, de toutes les coutumes de l'Égypte. Indifférents à ces toits viagers où l'on ne reste qu'un jour, le peuple épuisait ses efforts à orner ces retraites moins éphémères où l'âme séjournait, suivant ses prêtres, tant que subsistait quelque lambeau du corps. La piété s'appliquait à y accumuler les trésors de la peinture et les prodiges du ciseau. Ces richesses sont encore intactes : on dirait que le temps a fléchi devant le culte de la mémoire. Satisfait d'abattre tout ce qui tient à l'existence, il a respecté ce qui n'est plus de son domaine : il n'a touché qu'avec égard au royaume impérissable des morts. Les demeures de la vie, qui n'ont pas entièrement disparu, se taisent : les nécropoles parlent, et racontent à la postérité les actions et les mœurs des populations qu'elles renferment. Les cryptes sont des archives, où, tableau par tableau, se déroulent les fastes d'autrefois : où les hommes qui ne sont plus servent, pour ainsi dire, de pièces justificatives à leur histoire.

Pour être plus à même d'interroger ces précieux sanctuaires, les deux artistes s'étaient fixés au village moderne de Gournah, qui, près de Thèbes, au pied des monts de la chaîne Libyque, s'élève du milieu des ruines, comme un bouquet de ronces d'un monceau de démolitions. C'est, dans les flancs de ces collines, que se tordent en tous sens les mornes galeries des hypogées. Elles courent les unes au-dessus des autres comme des étages de cavernes. Les plus riches sont au bas de la montagne, les plus simples près du sommet, comme s'il était convenu que les pompes de la terre doivent s'évanouir à mesure qu'on s'en éloigne, et que la nudité de la mort domine les magnificences du monde. Ces sépulcres superposés, qui s'ouvrent du côté de l'aurore, sont tous situés sur la rive occidentale du Nil : on n'en voit pas ici un seul sur la rive opposée. Quand la mort nous frappe, c'est bien au couchant que l'on tombe, mais c'est au levant qu'on regarde.

Ces antres funéraires, qui, dans les premiers siècles de l'Église.

servirent de refuge aux anachorètes, sont habités aujourd'hui par les Fellahs de Gournah. Ces troglodytes, autrefois nombreux, réduits maintenant à trois ou quatre cents âmes, sont des Arabes superstitieux et cupides, des brigands endurcis que le voisinage de tant de cadavres a rendus presqu'aussi insensibles qu'eux, qui, là où les saints vivaient d'austérités et de prières, vivent de vengeance et de rapines. Ils demeurent à l'entrée de ces catacombes, qui leur servent d'étables, avec leurs buffles, leurs brebis et leurs chèvres. Pasteurs plus sauvages que leurs troupeaux, ils se sont constitués les fermiers de ces vieux ossuaires, et ils sont aussi jaloux de leurs morts que les seigneurs musulmans de leur sérail. Ils ne livrent pas facilement l'accès de leurs grottes, et il faut aplanir bien des difficultés avant de pénétrer dans ces cimetières fossiles, dont la possession leur assure, comme un fief, le trafic des antiquités.

Le temps, que ces bandits ne passent pas à cultiver un bout de champ pierreux, ils l'emploient à fouiller leur ténébreux empire, à poursuivre leurs conquêtes sépulcrales. Le soir, ils se rassemblent dans l'antichambre de ces tombeaux, et se distribuent le butin du jour. Les lots faits, les uns se racontent leurs aventures, étendus sur des lambeaux de suaires et de bandelettes, les autres font cuire leurs viandes à un feu de vieilles nattes et de mauvaises planches de cercueils : puis tous bien repus, ils s'endorment au milieu de leurs dépouilles, rêvant aux trouvailles du lendemain, à côté de ces dormeurs éternels qui ne rêvent plus à rien.

Nos pèlerins s'étaient si bien ménagé leur faveur, qu'ils vivaient familièrement avec ces étranges cénobites, partageant avec eux cette sorte de commensalité des morts, qui était, surtout pour Scévole, une source intarissable de réflexions. Ils passaient des journées entières à visiter sur leurs pas cette immense contrée souterraine, où la méditation trouve plus à s'enrichir que le négoce, à étudier, en quelque façon, la géographie tumulaire de l'Égypte. Leur curiosité parcourait avec une patiente lenteur ces régions cinéraires où trop de voyageurs se sont perdus, tant il est difficile de s'orienter dans ce dédale de corridors qui se mêlent les uns dans les autres, dans ce réseau de salles qui s'enchaînent comme des anneaux. Ici des gradins à pic qui montent tout à coup à un plateau supérieur, là des rampes abruptes qui plongent dans un abîme. On se sent à chaque instant sur le point de s'égarer, et l'on serait souvent tenté de demander à quelqu'une

de ces momies, qui dorment le long des murs, si elle ne pourrait pas s'éveiller pour vous servir de guide. Il n'est pas sûr pourtant qu'elle sût vous conduire; car, malgré leur état de conservation, ces sourdes provinces du sommeil ont eu aussi leurs révolutions, et elles ont été à plusieurs reprises bouleversées par les Arabes, qui, faute de nouveaux morts, se rejetaient sur les anciens. Ce qu'il y a de certain, c'est que ces lieux ne sont pas faits pour les vivants, et qu'il faut y être poussé par une soif irrésistible de voir et de connaître, pour les explorer en détail. Çà et là le ciel des galeries est si peu élevé, qu'on ne peut avancer qu'en rampant. La température y est constamment presqu'aussi haute qu'en plein air, et la chaleur devient parfois insupportable. Cet air étouffant et sec est saturé d'émanations délétères, chargé d'une poussière cadavéreuse qui semble injecter de la cendre dans vos poumons. Des milliers de corps desséchés encombrent les avenues. Les ornements qui les entourent tombent en lambeaux, et les pieds qui les foulent s'embarrassent dans les ossements. Ce hideux tableau est éclairé par la lueur rougeâtre et fumeuse des torches, qui fait lever, à chaque angle du chemin, des essaims de chauves-souris. Ces animaux nocturnes se plaisent dans cette tiédeur souterraine, au milieu de cette obscurité silencieuse, et, quand ils s'envolent, on dirait les nuées du passé qui se réveille, et menace, en criant, de rentrer dans la vie.

Ce sont des mines inépuisables de pensées que ces sépultures populeuses où gisent les secrets pétrifiés d'un autre âge, et ces richesses retenaient nos voyageurs, dont l'imagination avide et jamais satisfaite était toujours en quête de ce qui l'excite. Aurèle ressuscitait, pour les peindre, les siècles expirés, dont il scrutait les restes. Il relevait les autels, il y ramenait les processions des initiés et des pontifes, il repeuplait les villes rebâties des générations dont il vidait les tombes. Scévole, de son côté, ajoutait à sa collection de comparaisons et de rapports tout ce qu'il voyait voltiger d'images autour de ces caveaux. Sa parole pittoresque et vibrante donnait un corps à toutes ces émanations de vie, qui s'échappaient pour lui de la poudre des nécropoles.

« As-tu remarqué, disait-il une fois à Aurèle, les entrées de ces dortoirs funèbres, disposées les unes à côté des autres comme les uyaux d'une flûte de Pan? C'est peut-être à cette ressemblance qu'est dû leur nom de syringes, et peut-être aussi à quelque invention sa-

cerdotale, comme le chant de Memnon. En soufflant dans ces ouvertures parallèles, le vent devait produire une suite de sons analogues à ceux de nos harpes éoliennes. Dans cette terre natale des mystères et des symboles, n'était-ce pas, pour ceux qui les entendaient de loin, comme le chœur sacré des morts, qui s'élevait dans la vie? J'aurais presque envie de traduire pour toi cette énigme d'harmonie, dont le mot est immortalité. »

Il y avait près d'un mois qu'ils habitaient avec les Fellahs le vestibule des hypogées, et quoique l'occasion leur fût propice, ils n'avaient point encore renoué leur entretien d'habitude. Tout occupés de la vie présente, ils ne songeaient pas à discuter de quelle manière ils vivraient après leur mort. Ils n'avaient cependant ni l'un ni l'autre oublié leur thème favori, et ils ne tardèrent pas à le reprendre.

Un soir qu'ils étaient moins fatigués que de coutume de leurs excursions du jour, ils allèrent, pour respirer le frais et le silence, s'asseoir sur le sommet solitaire d'une des collines de Gournah. C'était une de ces nuits qui ne sont connues que de l'Orient, où les ténèbres limpides ont presque la transparence de nos jours : où une manne de pensées lumineuses semble tomber des étoiles pour nourrir l'âme affamée par le doute, et à jeun d'espérance. La lune éclairait au loin de ses flammes d'argent l'univers de ruines étendues à leurs pieds, et ranimait, en les transfigurant, les témoins délabrés d'un monde évanoui. La mort au-dessous d'eux, le ciel vivant sur leur tête, ils restèrent quelques instants comme absorbés dans leur extase : puis l'enthousiasme rêveur de Scévole se fit jour par quelques paroles pleines d'onction et de mélancolie.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

JULES LE FÈVRE-DEUMIER.

---

# CHANTS POPULAIRES PERSO-TURCS.

## INTRODUCTION.

En général, la littérature des Persans et particulièrement leur poésie écrite, est très-supérieure à celle des Osmanlis. — Les plus grands poëtes turcs, tout en imitant les modèles persans et en empruntant souvent le même langage, n'ont jamais pu produire aucune création capable de rivaliser avec les ouvrages de la Pleïade poétique persane. — Mais il n'en est plus de même si nous comparons la poésie populaire et non écrite de chacune de ces deux nations. La passion, l'indépendance, l'esprit et la vigueur qui éclatent dans les improvisations de Kurroglou, aussi bien que dans les chants tatârs ou turcomans et dans les spécimens suivants, sont d'un degré bien supérieur aux qualités de même espèce, que nous rencontrerons dans la partie persane de notre collection. La raison en est que les spécimens que nous donnons appartiennent à l'époque la moins favorisée de la nationalité persane.

Faible, découragée, pauvre et énervée, la Perse, aujourd'hui, défend une existence précaire contre ses deux formidables voisins, la Russie au Nord et l'Angleterre au Sud. — La poésie populaire étant le miroir fidèle de l'état moral d'une nation, ne pouvait pas manquer de réfléchir l'image de celui que nous venons de décrire. Aussi ne trouvons-nous plus aucun souffle viril dans les chants des Persans modernes. — Plongés dans les excès sensuels, ils ne célèbrent que les amoureux tourments; ils semblent s'efforcer d'oublier dans ces fadeurs leur ancienne gloire, leur puissance et

leurs richesses passées, et d'étouffer toute velléité de les reconquérir.

Ceux des sujets persans qui sont d'origine turque subissent la même influence. Cependant leur vie guerrière sous la tente, exposée aux intempéries de l'air et à d'incessants dangers, leur conserve une continuelle fraîcheur de sensations, et leur procure une excitation morale inconnue à leurs maîtres dégénérés, vautrés dans la corruption des villes et des palais; circonstances favorables qui réflètent naturellement leurs propres couleurs sur les chants populaires.

## I.

### CHANT DE MOHAMMED GUERGUÈR.

« *Elle.* — Viens, viens, ô chanteur! je veux apprendre de toi quelle est cette tache noire que je vois sur ton visage? — De quoi est fait l'homme? — Où Adam trouva-t-il un refuge, quand il fut chassé du paradis?

» *Lui.* — Viens et écoute, ma Péri! je vais te le dire. Il y a aussi deux taches noires sur tes blanches joues. L'homme est composé de quatre éléments (1). Adam, chassé du paradis, s'enfuit à Ceylan (Serendib).

» *Elle.* — Comment peut-on être rassasié sans manger? Quelle chose est différée jusqu'au jour du jugement? Pourquoi Nâcir (2) fut-il écorché? Qui a été pendu?

» *Lui.* — On peut repaître ses yeux de la seule vue de la beauté. — Le jugement des hommes est différé jusqu'au jour du jugement dernier. — Nâcir fut écorché vif parce qu'il s'écriait : « Je suis Dieu! » Mansoûr a été pendu au gibet d'Alep.

» *Elle.* — Quelle est la digue capable d'être opposée au confluent

---

(1) L'argile dont Dieu créa l'homme était composée d'eau, de terre, de feu et d'air.

(2) Nâcir et Mansoûr sont deux musulmans déistes punis pour leurs doctrines philosophiques en dissidence avec celles du Koran. L'exclamation favorite du premier était « Analhak, » mot qui a une double signification : — Je suis la vérité ou je suis Dieu. Les Mollahs le condamnèrent à être écorché vif, comme un imposteur qui usurpait les attributions de la Divinité. — Mansoûr périt également par les ordres des muftis d'Alep.

de deux rivières? — Qui fera le tour du monde? — Où trouve-t-on les ordres de Dieu? A qui le Ḳorân est-il échu?

» *Lui.* — La foi peut servir de digue au confluent de deux rivières. Le serpent fera le tour du monde et reparaîtra (1). Dieu révèle ses volontés dans l'Évangile, la Bible, les Psaumes et le Ḳorân. Le Ḳorân est échu à Moḥammed.

» *Elle.* — Un bel homme n'atteindra pas son menzil (relais) sans dommage. Un vrai chanteur n'oubliera plus jamais ce qu'il aura appris une fois. Quiconque n'embrassera pas la foi musulmane sera jeté au feu jusqu'au jour du dernier jugement.

» *Lui.* — Un rossignol fou d'amour ne veut pas détourner la vue de sa rose chérie. — J'ai cent soixante prières sur ma langue. — Quiconque ne suit pas la foi de l'imâm Jaffar tombera sous les coups de l'épée d'Ạlî.

» *Elle.* — Châhzâdé (nom de la jeune fille) parle, pleure et rit à la fois. — Dieu lui est révélé, — elle a désormais la vraie croyance, — chaque corps a son guide céleste. Mon âme passe de l'enfer des infidèles au paradis des saints!

» *Lui.* — Je vais m'efforcer d'obtenir la grâce de Moḥammed et d'Ạlî. Quiconque se conduit ainsi habitera éternellement le paradis. — Guerguer (2) est mon pays natal, — mon nom est Moḥammed, — mon chemin est celui-ci. »

## II.

### DÉBAT D'UN ACHIK ET D'UNE JEUNE FILLE.

« *Elle.* — Je suis l'herbe du sommet d'une montagne. — Je suis un poignard affilé de fin damas. — Taisez-vous, Ậchiḳ, ou sinon, je vous piquerai. Je me change en serpent, en dragon.

» *Lui.* — Bah! Je foulerai d'un pied sûr le gazon du sommet de la

(1) Les Persans croient que l'ancien séducteur de nos parents, Satan, après avoir fait un voyage à pied autour du monde, reviendra devant Dieu au jour du dernier jugement en lui demandant la permission d'avaler tous les hommes. Dieu accédera à sa demande en les lui livrant tous, excepté les musulmans du rite chéa. En attendant Satan fait encore sa tournée sous la forme d'un serpent, selon les uns, et sous celle d'un chameau, selon les autres.

(2) Sur les bords de l'Araxe, près des ruines de l'ancienne Julfa.

montagne. Je puis jeter un charme au serpent. — Je sais comment je pourrai me rendre maître de vous. Je me métamorphose en une puissante formule magique.

» *Elle.* — Ne me parlez pas, Âchik impie. Je deviens une sainte; je me change en dragon... Prends pour toi les bénédictions que j'ai méritées du ciel; mais donne-moi une réponse. — Me voilà transformée en Nâkir et Munkir (1).

» *Lui.* — Ne me parle pas, chèvre impure. — C'est moi qui deviens un saint : je me fais Keibar (2). Prends les mérites que j'ai devant le ciel, mais réponds-moi.

» *Elle.*— Je pose une flèche sur mon arc; un couard ne l'emportera pas sur moi. — Je vais me mêler à un groupe de beautés. — Je me métamorphose en rubis de la plus belle eau.

» *Lui.* — Je serai l'esclave des sourcils de mon amante et des tresses de la brune chevelure qui tombe gracieusement sur ses épaules. Je me suis frotté à une pierre de touche. — Je deviens une pièce de l'or le plus pur.

» *Elle.* — Le cœur d'une femme qui aime est le jardin du Paradis.— Combien d'Âchik soupirent après lui. — Mais il n'est pas accessible à tout le monde. — Je me change en forteresse de Keibar. Me voici imprenable.

» *Lui.* — Ah ! je mets ma tête sous vos pieds (je vous salue). Je vais implorer l'aide de mon patron Héider (un des noms d'Ali), et j'emporte d'assaut la forteresse de Keibar. Je me change en Allahou Akbar (3).

---

(1) Nâkir et Munkir, deux anges inquisiteurs les exécuteurs de Dieu. Aussitôt qu'un musulman vient de mourir, ils visitent son corps dans la tombe, et armés d'énormes massues, ils le questionnent sur les principaux articles de la foi islamique. — Malheur au coupable qui ne peut pas répondre d'une manière satisfaisante !

(2) Place forte juive en Syrie, fameuse par sa vaillante résistance aux troupes du Prophète dans le septième siècle. Elle finit par tomber aux mains d'Ali, le gendre de Mohammed.

Le nom de kéiber a été quelquefois donné par les Cheahs à des endroits que la nature ou l'art avaient rendus inaccessibles. — C'est ainsi que ce nom est porté par la célèbre montagne située entre Jellabad et Pechavour, dont il est souvent question dans les annales de l'armée anglaise dans l'Afganistân.

(3) Allahou Akbar. Quand les Turcomans, et particulièrement les Afgans, sont sur le point de se lancer sur l'ennemi, ils retroussent les manches de leurs chemises et tirent leurs épées; puis la main droite armée, étendue au-dessus de leur

» *Elle.* — Seyjâdi (le nom de la jeune fille; il signifie *je brûle*) dit : Oh! je brûle. — Comme un feu follet, tantôt je m'élève, tantôt je m'abaisse. — Je brûle dès l'aurore. — Vrai! je me sens changer en lanterne, en flambeau (1).

» *Lui.* — Âchik̤ dit : O malheur! malheur! ta beauté se raille. — Tu es une chamelle aux beaux yeux. — Je vais me faire chameau enragé... gare à toi! »

III.

DISCUSSION ENTRE UN JARDINIER ET UN BERGER.

« L'Âchik̤. — Deux seigneurs se vantaient de leurs richesses, car la richesse est agréable à l'âme. Une fois il s'éleva une discussion entre un jardinier et un berger. Je vais tâcher de vous la raconter.

» *Le jardinier.* — Je raffole de fruits. J'ai des figues, des grappes et des raisins secs. Mes verres sont remplis de vin. — Je nage dans les flots de liqueurs. — N'est-il pas pas plaisant de boire avec une belle à ses côtés?

» *Le berger.* — J'ai des agneaux à la mamelle. — Je possède du lait et de la crème aussi douce que du miel. — Ma crème peut aller avec tous les mets.

» *Le jardinier.* — Au nombre de mes bois de haute futaie, j'ai du bois de sandal. — Il y en a assez pour faire des piliers de maisons, et des châssis de fenêtres aussi. J'ai de quoi fabriquer des arcs. — J'ai du bois pour les épieux nécessaires aux vaillants béliers au jour de la bataille.

» *Le berger.* — Je chemine sous les frais ombrages en cueillant les boutons des roses vermeilles. — Seul, j'expédie mon beurre du couchant à l'orient, en quantité suffisante pour la Russie, l'Europe et le Turkestan.

» *Le jardinier.* — Parmi mes arbres j'ai des grenadiers, des peupliers, des platanes qui répandent une ombre délicieuse. J'ai de l'eau de quatre côtés et des bosquets de fleurs à l'entour. Il n'y

---

tête, la gauche placée sur les yeux, ils crient Allahou Akbar (Dieu est grand) et chargent alors hardiment.

(1) Comparaison favorite des poëtes persans. Celui qui aime ressemble, y dit-on, à une bougie allumée : sa flamme est le feu qui consume un amoureux, et la bougie en combustion coule comme les larmes.

manque qu'une belle jeune fille pour rendre mes parterres plus fleuris encore.

» *Le berger.* — Un jardinier n'est qu'un propre à rien. — Il boit du vin; il est condamné au feu éternel de l'enfer. Un homme doit vivre suivant les commandements de Dieu.

» *Le jardinier.* — Pas tant de vanité, ô berger! Chaque matin voit des boutons éclore dans mes jardins. — Que les jeunes beautés viennent les voir et cueillir des bouquets. Marcher au milieu des fleurs convient aux belles jeunes filles.

» *Le berger.* — Quand, l'hiver, on porte nos fourrures, on les sent si chaudes et si commodes, qu'avec elles on peut aller défier le sultan lui-même. — Un brouillard épais tombe sur l'armée. — Les cotes de maille et les manteaux ne peuvent se passer de mes laines imperméables!

» *Le jardinier.* — Les soieries que font produire mes mûriers couvrent nos beaux fils de la tête aux pieds. — Les femmes en tissent des étoffes et du brocart. Une noire chevelure est plus belle quand on la laisse libre, parce qu'elle imite alors la soie écrue de mes magnanières.

» *Le berger.* — De ma laine on fait des châles de cachemire, — jaunes, verts, écarlates; on en fait des tapis avec des fleurs brodées aux quatre coins. — Ils sont enviés en Russie, en Europe et au Turkestan.

» Le fermier arrivant vers la fin de cette dispute, dit: « Cessez de vous tant vanter l'un et l'autre; je suis votre sultan et votre kân. — Que je disparaisse un instant, et tous tant que vous êtes, vous mourriez de faim. Avant tout, il faut manger. »

## IV.

### CHANT DU BERCEAU.

« Dors, dors, disais-je en m'inclinant vers toi. J'ai entendu ta voix dans la nuit. Que Dieu te sauve de la variole ou de la rougeole. Mon cheval s'est élancé avec moi, mon étape est encore loin d'ici; mon cheval m'éreinte, j'ai les os rompus... Oh! que ton père l'ignore! mon menzil (étape) est loin d'ici. Je montais un cheval revêche, à la bouche insensible. J'ai traversé une rivière dont le lit vaseux n'était

pas garni de cailloux ; j'ai passé à cet endroit où un étranger périt, abandonné par ses compagnons.

» Dors, dors, mon enfant ! parle avec Dieu — Dieu est toujours avec toi. Mère dit : *li*, *li*; dis-moi, maman ! et je te chanterai *li*, *li*; et répétant, *li*, *li*, il s'est endormi. Comme le sommeil descend doucement sur mon loulou chéri ! »

## V.

### CHANT BAYAT (1).

« Un Âchik n'a ni convention ni contrat sur papier. — Mon pays maintenant est une étrange contrée.

» O mon Âchik, — quand j'étais auprès d'elle, cent journées me semblaient passer en un clin d'œil. — J'avais coutume de voir ma bien-aimée cent fois par jour. — Une fois je ne pus la voir, et cet instant me parut comme cent jours de tristesse.

» Âchik ! les fleurs sont pour vous ; — le rossignol est pour vous ; pour vous est la rose. Quand vous serez loin, je vous enverrai de nos fleurs du pays.

» O mon Âchik ! n'emportez pas ma maîtresse ; — je prierai Dieu pour vous ; — prenez mon âme, mais ne m'emmenez pas ma bien-aimée.

» Les étoiles du ciel clignotent et me saluent... J'achèterai une chemise pour ma Réihâna ; — quoique je sois laid, pour suppléer à ce défaut, je veux prendre une belle femme, afin de m'embellir.

» Je n'irai pas sur l'Araxe, cette rivière est profonde, je ne veux pas boire de son eau ; elle est froide. — Mes yeux, ne pleurez pas ; le Seigneur est miséricordieux.

» Il n'y a ici qu'un Âchik : il n'y a qu'une perle dans une coquille d'huître. — Quoiqu'il y ait bien des belles, je n'en aime qu'une seule. »

---

(1) Ce chant et le suivant ont trait à la vie aventureuse des Achiks. Comme jadis les trouvères, comme aujourd'hui les vendeurs des chansons dans les rues de nos grandes villes, ils ne s'arrêtent que là où il y a des oreilles pour les écouter et ils s'éloignent aussitôt qu'on ne veut plus de leurs chants. L'Achik persan, fidèle à son nom « d'amoureux, » est censé avoir un cœur toujours

## VI.

### CHANT ADERBEDJANIEN (1).

« La neige tombe sur les montagnes, elle couvre les clochettes bleues et les hyacinthes. — Dieu merci, notre maîtresse va venir à nous.

» Ne jetez pas de pierres (2); je suis blessé. Ma bien-aimée est habillée de rouge et moi je suis vêtu de noir. — Là croissent trois rosiers sous les murs de la ville; — laissez leurs feuilles tomber, mais préservez leurs branches. Je suis pris d'amour pour vous; et mon mal poignant est sans remède. Vous portez dans votre main un b a k̤ l a v a (3) plus doux que le miel : une maîtresse est plus chérie que père et mère.

» J'ai attelé mon cheval au kotan (4). Puissé-je mourir pour celle qui traverse le chemin : viens, je veux m'enfuir avec toi vers mon pays.

» Elle a un éventail dans la main et elle s'en évente. La vue de la bien-aimée rafraîchit l'âme de l'amoureux.

» J'ai attaché mon cheval à un arbre; il s'est détaché et s'est embarrassé dans les buissons de roses. — Que tous vos ennemis soient pendus!

» Sur les sommets des montagnes, la neige se plaît à séjourner (5). Où croissent les roses, les épines ne sont pas plus rares; pressée chaque nuit sur mon sein, ma maîtresse n'en est pas moins aimante. »

---

ouvert aux impressions de l'amour; aussi change-t-il souvent d'affection comme l'année change de saisons et les saisons de fleurs.

(1) Ce morceau est un des chants les plus populaires de la Perse septentrionale, et, comme le suivant, on a coutume de l'accompagner de danses.

(2) En Perse, les maisons étant entourées de murs élevés et n'ayant qu'une seule entrée, les amoureux, pour avertir leurs maîtresses de leur présence, jettent des pierres par-dessus les murs.

(3) Bak̤lava, une sorte de talisman fait de fleur de farine, de sucre et d'épices.

(4) Kotan, char à deux roues tournant avec l'essieu. On l'appelle arabah en Géorgie et en Turquie.

(5) Littéralement : « La neige ne descend pas plus bas. » C'est-à-dire la ligne ou limite des neiges éternelles est toujours la même, malgré les chaleurs de l'été qui accablent les habitants du vallon.

» Il n'est pas permis de récolter des grenades sous les murs du château. Tout le monde n'a pas la hardiesse de parler à cette jeune beauté, elle est fière comme une sarcelle à tête verte. Je ne puis pas vous appeler ma bien-aimée avant que je ne vous aie pressée sur mon cœur.

» Je l'ai vue sous les murs de la ville, — elle m'a parlé avec son charmant babillage; — je suis amoureux d'elle. Elle porte une écharpe bleue et une robe neuve.

» Lève-toi, et viens avec moi, jeune fille. — Pour l'amour de Dieu ne jette pas ces pierres, je suis blessé. »

## VII.

### CHANT D'AMOUR.

» L'oignon de Ḳarabagh (1) a l'intérieur plus blanc que le cristal; — levez-vous et venez. Oh! je brûle d'amour pour vous, je suis ravi quand je marche à vos côtés. Que la rivière de Bagdad se tarisse, je n'en prends point souci : — venez, et parlez-moi de la destinée de Chîrîn et de ce qu'il advint de son amour pour Ferhâd. Vos yeux me fascinent et mon cœur rêve. — Je sais maintenant que vous êtes une fille arménienne, que vous êtes un monceau de roses. — Oh! levez-vous, et venez avec moi! »

ALEXANDRE CHODZKO.

*Traduit par* ADOLPHE BREULIER.

---

(1) Le district de Ḳarabagh, sur l'Araxe, produit des oignons qu'on prise beaucoup dans la Perse septentrionale.

# CHRONIQUE.

## NOUVELLES DES SCIENCES, DES ARTS ET DES LETTRES;

### CORRESPONDANCE.

Mort du général Semino. — Le général français B. Semino, qui a été plus de vingt ans au service du châh de Perse, et qui avait quitté ce pays pour aller se fixer en Turquie, est décédé à Smyrne, le 14 juillet dernier, à l'âge de cinquante-six ans. Il laisse, dit-on, des manuscrits et des dessins du plus haut intérêt.

Un de ses compagnons d'armes nous communique quelques détails biographiques que nous nous empressons de publier.

M. Semino est né aux îles d'Hyères; et jeune encore il suivit son père en Chypre où ce dernier occupait la place de vice-consul de France. A l'âge de dix-sept ans, il s'enrôla comme volontaire au service de Joachim Murat, roi de Naples, et fit les malheureuses campagnes de 1813 et 1814, dans le nord de l'Italie. A la chute de l'empire, il retourna dans son pays et y demeura jusqu'en 1819; à cette époque il s'embarqua pour passer en Russie. Arrivé à Odessa, il fut employé comme calligraphe dans une imprimerie lithographique. Lors de la tentative d'insurrection des provinces danubiennes, il quitta cette position pour aller s'enrôler dans le bataillon sacré que commandait Alexandre Ypsilanti. La défaite des Hétéristes par les troupes turques et la fuite d'Ypsilanti mirent en désarroi tous les volontaires. Rassemblés aux bords du Pruth sous les ordres du capitaine Anastase,

ils furent massacrés par les Turcs, à l'exception de ceux qui, comme Semino, trouvèrent leur salut dans le fleuve. Ayant gagné le rivage à la nage, il passa sur le territoire russe où il arriva dans le dernier dénuement, après avoir souffert la faim, la soif, et toutes les calamités qui signalèrent cette guerre désastreuse.

Les Grecs d'Odessa ayant fait une collecte en faveur des Philhellènes, Semino, muni d'une modique somme, partit pour la Géorgie, où il vécut en donnant des leçons de français. Le colonel Montis, officier anglais de la Compagnie des Indes, qui s'occupait d'une carte générale de l'Aderbeidjân et du Guilân, l'employa pour le tracé de ses triangulations. Il eut aussi quelques élèves parmi les officiers de la Compagnie; enfin il obtint l'emploi d'interprète de l'ambassade d'Angleterre en Perse, car il parlait très-bien le grec, le russe, l'italien, et commençait déjà à savoir le turc et le persan; mais sa passion pour l'art militaire ne lui permit pas de conserver longtemps cette position. Il entra bientôt au service du prince Malek-Kacim Mirza, fils de Feth Alî Châh, alors gouverneur d'Ourmia. Ce prince, qui avait appris le français d'une vieille dame, nommée madame de la Marinière, et avait conçu une véritable passion pour tout ce qui venait de notre pays, retint Semino, et s'en fit accompagner au camp de son frère Abbâs Mirza, après la malheureuse expédition de Chucha.

Semino s'attacha au prince Abbâs Mirza et le suivit partout. Ne recevant pas de solde, il dépensa toutes ses économies, supportant avec stoïcisme, pendant des hivers entiers, toutes les rigueurs du climat dans de mauvais campements. En dédommagement de tant de peines et de privations lors de la paix de Turcomantchoi, il fut reçu au service de la Perse en qualité d'ingénieur. Comme il parlait déjà correctement le persan, il fut adjoint aux commissaires nommés pour la délimitation de la frontière russo-persane, ce qui lui valut l'Ordre du Lion de la 3e classe et de Saint-Wladimir de Russie.

Après l'assassinat de Grebaiedoff et de toute l'ambassade russe à Téhéran, Semino fut chargé d'accompagner Kosrev Mirza fils d'Abbâs Mirza, à Saint-Pétersbourg. Là, il fut comme toute la suite décoré de l'Ordre de Sainte-Anne, 3e classe. A son retour, il suivit Abbâs Mirza dans une entreprise contre un kân rebelle de Yezd. S'étant brouillé avec le kaïmacam ou premier ministre, il fut renvoyé du service lors d'une expédition qu'il fit au Koràcân. Après la mort

de son protecteur Ạbbâs Mirza, et tant que le kaïmacam gouverna, Semino resta à Tébriz, vivant dans son intérieur.

Lorsque Ḥadji Mirza Agaci devint premier ministre, il fit appeler Semino à Téhéran, et l'employa au ministère comme traducteur des dépêches européennes, puis lors de la guerre contre les Turcomans, lui enjoignit d'accompagner les troupes. En 1837, s'ouvrit la campagne de Hérat, à laquelle il prit une part active; c'est même la batterie qu'il dirigeait qui ouvrit la brèche. Cette expédition toute politique n'eut pas le résultat désiré; néanmoins les services de Semino furent récompensés du titre de général. — Bientôt, il tomba dans la défaveur du nouveau ministre; cependant, on lui confia quelques missions lointaines qui ne manquent pas d'intérêt par les notes qu'il a dû recueillir. En 1844, notre compatriote épousa une géorgienne, veuve du général polonais Borowski.

La mort de Méḥémed Châh, l'avénement au ministère de Mirza Taḳî Ḳân, avec qui il avait fait le voyage de Saint-Pétersbourg, lui donnaient l'espoir d'être employé plus efficacement. Il fut en effet envoyé dans le Ḳorâcân contre les troupes du Salar sous les ordres d'Iskender Ḳân, chef de cette expédition. Là, une suite d'intrigues dans lesquelles il se trouva mêlé, l'ayant complétement dégoûté du service, il voulut exécuter le projet qu'il avait conçu depuis longtemps, d'aller finir ses jours dans les îles de l'Archipel. Il demanda son congé et se rendit à Constantinople, de là à Smyrne où la mort l'attendait.

Le général Semino était un homme d'un grand courage et d'une patience extrême dans la douleur. Il devait à ses seuls efforts les connaissances militaires qu'il avait acquises; il aimait l'étude et aurait pu rendre de grands services s'il eût eu ce qui lui manquait, le don de la persuasion. — Ses conseils, souvent excellents, n'étaient presque jamais suivis des Orientaux, à qui son extrême simplicité n'imposait pas suffisamment. C'est probablement à cette disposition et au manque d'à-propos dans ses démarches, qu'il dut le malheur de se brouiller successivement avec tous les premiers ministres qui ont gouverné la Perse, pendant les vingt-six ans de son séjour. La parfaite droiture de son caractère put seule lui conserver des fonctions, qu'il aurait méritées à tous égards, par ses talents et ses services.

Le colonel Colombari.

INCENDIE DU COUVENT DES DERVICHES-TOURNEURS, A CONSTANTINOPLE.— Notre correspondant nous annonce par une lettre, datée du 1er août, que dans l'espace de trente-six heures, cinq incendies ont ravagé Stamboul, Péra et Scutari. Trois de ces feux, si fréquents avec des maisons de bois peintes à l'huile qui, desséchées par un soleil ardent, s'enflamment comme des allumettes, ont causé des dommages fort considérables.

L'incendie de Péra entre autres, a détruit le Tekié ou couvent des Derviches-tourneurs. C'est une véritable perte pour le faubourg, car cette secte, remarquable par son esprit de charité, de tolérance et de progrès, est le soutien des pauvres et des malheureux qui les entourent. Le couvent des Mewlewis occupait une des plus ravissantes positions de la ville : situé sur la droite, au sommet de la montagne de Galata, à l'entrée de la rue de Péra et au-dessus du faubourg de Topkana, il dominait tout le Bosphore, la pointe du sérail et l'entrée de la Corne-d'Or. La mosquée où s'exécutaient deux fois par semaine la valse des tourneurs, ressemblait à une élégante salle de bal, bien plutôt qu'à un oratoire (1). L'entrée avec ses grillages pittoresques et ses fleurs, puis le Champ des morts, jardin des cyprès séculaires, entremêlés de roses et de tombes dorées, uniquement consacré aux derviches Mewlewis, en faisaient un lieu plein de charme et de poésie. L'incendie n'a laissé debout que le sébil, fontaine dont l'eau fraîche se distribuait aux passants altérés, puis, à côté, la tombe du comte de Bonneval qui abjura la religion chrétienne et devint, sous le nom d'Ahmed pacha, un des chefs vénérés de la secte des tourneurs.

---

NAVIGATION DE L'EUPHRATE ET DU TIGRE. — Le gouvernement turc paraît décidé à organiser une nouvelle expédition, dans le but de rendre l'Euphrate navigable jusqu'à Alep. C'est un ingénieur anglais, M. Thompson, qui doit tracer les plans et diriger les travaux. On dit qu'il a déjà reçu l'ordre de faire construire à Londres deux petits bateaux à vapeur, destinés à cette navigation. — Le gouvernement anglais vient d'ordonner aussi d'expédier un steamer de plus sur le Tigre, pour faciliter les communications entre Bagdad et Bassora.

L'Angleterre, comme on le voit, n'abandonne pas ses projets : ce

(1) Voyez *Revue orientale*, tome II, page 347, numéro de juillet.

qu'elle ne peut réaliser en Égypte, elle le prépare ailleurs. En politique habile, elle fait déblayer le sol, en attendant l'occasion de mettre à exécution les plans du colonel Chesney et ceux que le capitaine W. Allen vient de présenter récemment à la Compagnie des Indes.

---

Exercice de la médecine en Turquie. — La Porte a fait remettre aux ambassadeurs des puissances européennes une note dans laquelle elle leur fait part, qu'à l'avenir, tout médecin étranger qui voudrait exercer son art à Constantinople, devra se soumettre à un examen devant l'École de médecine.

---

Différent arméno-catholique. — On parle toujours à Constantinople des déplorables différents qui divisent la communauté arméno-catholique. Un correspondant respectable et désintéressé dans cette affaire, nous affirme que la majorité de la nation et un grand nombre de prêtres, rejettent tous les torts sur monseigneur Hassoun. Tout rentrait dans l'ordre, les esprits se calmaient, quand un odieux pamphlet anonyme vint remettre tout en question et rallumer le feu. La nation arménienne n'a pas besoin d'être poussée par les Mékitaristes pour demander satisfaction des accusations qui s'y sont formulées. Elle s'en remet à cet égard à la sagesse de la Porte, et pour ce qui est des questions ecclésiastiques à la décision de la cour de Rome, seul juge en pareille matière.

On trouvera dans notre Bulletin bibliographique un article qui résume tout ce débat.

---

Découvertes faites a Moussoul. — D'importantes fouilles ont dernièrement été faites à Moussoul, par M. Place, consul de France, et ont produit de magnifiques résultats.

M. Place, après de longues et difficiles recherches, a découvert : 1° Quatre taureaux dont deux servaient d'ornement à une porte monumentale; — 2° Une porte de la ville voûtée en briques, avec un long chemin d'allée, dont les montants sont en pierre de taille; — 3° Des souterrains et de doubles souterrains en briques voûtées en plein ceintre et à ogive; ce genre d'architecture était inconnu aux Assyriens; — 4° Des figures en marbre, peintes en vermillon, en bleu d'outremer, en noir et en blanc, et toutes parfaitement conser-

vées; — 5° Un rang de colonnes; des degrés en marbre de 16 pieds de long; — 6° Une grande quantité de cubes, de jarres, de vases en verre; — 7° Des salles en marbre dans le mur d'enceinte de la ville, formant aujourd'hui une grande plaine cultivée; — 8° Des cylindres, des pièces gravées, des objets divers en ivoire, des cachets, des figurines, des inscriptions, des gonds et pivots de porte en cuivre, d'autres objets en même métal, des clous à tête argentée, etc.

Dans toutes ces recherches, M. Place a été admirablement secondé par M. Tranchand dont les vues, prises sur les lieux, donnent, grâce au procédé photographique, à toutes ces découvertes, une certitude incontestable que ne présentent pas toujours les dessins embellis et souvent inexacts d'un peintre.

Comme on le voit, le résultat des fouilles est d'une immense valeur; c'est un nouveau champ ouvert à la science dans ce pays le plus ancien de la terre et le plus nouveau pour l'archéologie. Les recherches si bien réussies de M. Place prouvent que ce sol antique renferme dans son sein les documents du plus grand intérêt pour l'histoire; c'est maintenant aux hommes de la science à s'en emparer pour écrire cette belle page laissée en blanc ou inexacte et incomplète jusqu'à présent dans l'histoire des peuples. Espérons que ces découvertes en amèneront d'autres, et que la France leur devra un musée qui pourra rivaliser avec celui de Londres.

---

Nouvelle décoration turque. — Le sultan vient de créer une nouvelle décoration qui a reçu le nom de *Nichân Medjidieh.* Cette décoration, qui est accordée au mérite personnel et non au grade, comme l'ancienne, est en or, argent et émail. Elle a la forme d'un soleil dont les rayons sont en argent. Au milieu est le chiffre impérial entouré d'une ligne d'émail sur laquelle on lit : *honneur*, *zèle*, *fidélité*.

L'ordre de première classe se compose de deux décorations : l'une, grande, portée sur la poitrine, du côté gauche; l'autre, petite, suspendue au cou.

L'ordre de seconde classe se compose également de deux décorations, l'une plus grande que l'autre, mais de moindre dimension que celles de la première classe. La plus grande se porte sur la poitrine, côté droit; la plus petite, au cou.

L'ordre de troisième classe n'a qu'une décoration et se porte au cou.

---

CORRESPONDANCE. — PRISE DE TÉBESSA.

Constantine, le 12 août 1852.

Monsieur le Directeur,

La composition aussi bien que le style romanesque du récit que vous avez bien voulu insérer dans le numéro de juillet, sous le titre de *Relation de la conquête de Tébessa par les Arabes*, etc..., ont peut-être causé quelque surprise aux personnes habituées à lire des chroniques musulmanes, qui sont pour la plupart dépourvues de méthode, de goût et de descriptions. C'est pourquoi je viens vous prier d'accueillir une explication qui, pour être tardive, n'en est pas moins intéressante. Il existe en Algérie, et particulièrement à Constantine, un livre intitulé, par les uns, Fotouḥ Ifriḳia (conquête de l'Afrique septentrionale), par les autres *Histoire des sept châteaux*, dont j'ai eu beaucoup de peine à me procurer un exemplaire. C'est une œuvre de pure invention, composée, dans l'origine, par quelque demi-savant pour la glorification de l'islamisme, quoique le style soit bien loin d'égaler en force et en couleur la langue du Ḳoran. J'en connais ici plusieurs copies qui m'ont été montrées par MM. de Neveu, Brosselard, Limbéri, Babauri et Saad, fils du kaïd Ali. A l'instar des *Mille et une Nuits*, du roman de Sif Dou'l-ïasel et de l'histoire chevaleresque de Sif el-tidjâne, ce recueil de combats gigantesques, de conquêtes fabuleuses et d'événements inouïs, varie pour la rédaction suivant le caprice ou l'inspiration des copistes. Le respect du texte disparaît, disent les ṭolba de notre ville, là où l'imagination a ouvert la carrière.

Mon exemplaire forme un grand in-4° de 302 pages. La *Conquête de Tébessa* occupe tout le chapitre compris entre le fol. 127, vers., l. 10, et le fol. 136, rect., l. 9.

Je n'aurais pas manqué de vous envoyer la *Prise de Constantine* si je n'y avais pas vu le général arabe triompher à l'aide d'une supercherie aussi puérile. D'ailleurs M. Limbéri a pris les devants en publiant ce morceau dans une petite brochure imprimée chez F. Guende vers la fin de 1847. Acceptez donc mon article comme un spécimen du génie, d'autres diraient du fanatisme arabe.

A. CHERBONNEAU.

---

# BIBLIOGRAPHIE.

## ANALYSES CRITIQUES ET EXTRAITS D'OUVRAGES RÉCENTS.

## KRICHNA ET SA DOCTRINE.

### BHAGAVAT DASAM ASKAND,

TRADUIT SUR LE MANUSCRIT HINDOUI DE LALATCH KAB,

PAR THÉODORE PAVIE.

Les nombreuses analogies qui existent entre les légendes des principaux héros ou demi-dieux de l'antiquité païenne ont fait dire à quelques mythologues que toutes ces légendes avaient une source commune. En effet, elles concordent sur les points essentiels : le héros ou le demi-dieu est toujours fils du dieu suprême ou Jupiter; à peine venu au monde, il est persécuté par un tyran ou par un mauvais génie; dès l'âge le plus tendre, il se signale par des exploits remarquables ou par des prodiges; sa vie est une longue suite d'actes éclatants, de victoires et de miracles; il descend aux enfers pour voir les morts fameux ou pour en retirer quelque ombre chérie; sa mort est tantôt une apothéose, tantôt un affreux supplice. Les Indiens ont une divinité dont les aventures semblent taillées sur ce patron, c'est Krichna. Krichna est la huitième incarnation de Vichnou le Dieu conservateur, l'ennemi de Civa le destructeur. L'incarnation de l'Être suprême est une idée indienne, peut-être même égyptienne, adoptée ensuite par les autres nations. Krichna, quoique fils d'une princesse, vient au monde chez de simples bergers; le tyran Kansa, son oncle, à qui on avait prédit que le fils de sa sœur lui ôterait la vie, envoie des émissaires pour

tuer l'enfant et même tous les enfants mâles nouvellement nés. Cet ordre s'exécute, mais Krichna échappe au massacre en se tenant caché chez son père putatif le berger. C'est ainsi que dans la mythologie grecque et latine les jours de Bacchus, d'Hercule, de Persée, de Romulus sont menacés par Junon, par Prætus, par Amulius, et sauvés par une divinité favorable ou par des bergers. Devenu grand, il tue le tyran, il combat les monstres comme Thésée, Hercule et Bellérophon ; il épouse dix mille femmes dont il a une multitude d'enfants; il ressuscite les morts, il prodigue ses bienfaits à ses fidèles, puis il remonte au ciel après avoir légué sa doctrine à Ardjouna. Les héros grecs Hercule, Ulysse, Énée, visitent les royaumes souterrains avant de mourir ; c'est un trait qui manque à la légende de Krichna, l'idée des enfers n'ayant pas été connue des Indiens.

La vie de Krichna se trouve racontée dans le dixième livre des Pouranas qui est encore inédit. Les Hindous ont fait de ce livre de nombreuses traductions ou imitations dans leurs dialectes modernes. Les deux plus importantes sont le Premsagar et le *Bhagavat dasam Askand* ou dixième chapitre des Bhagavat-Pouranas (livres par excellence) qui vient d'être traduit pour la première fois en français d'après le manuscrit original faisant partie de la riche bibliothèque orientale de M. Garcin de Tassy. L'auteur de ce poëme, Lalatch Kab, vivait vers les premières années du XVIe siècle; il a rédigé son ouvrage dans le dialecte hindoui, l'un de ceux qui se rapprochent le plus du sanscrit.

M. Théodore Pavie, à qui l'on doit déjà les *Contes chinois*, l'*Histoire des trois royaumes*, la *Chronique d'Assam* et un choix de morceaux du Mahâbhârata, vient d'acquérir de nouveaux titres à l'estime et à la reconnaissance du monde savant par la publication que nous annonçons. Le *Bhagavat dasam Askand* est un livre essentiel pour l'étude des religions indiennes, et en attendant que le dixième Bhagavat soit traduit, il forme avec le *Premsagar* et le *Harivansa* (1), le principal document que nous possédions sur le culte de Krichna. La traduction du texte hindoui faite avec le soin et l'attention que M. Théodore Pavie apporte à tous ses travaux, est précédée d'une excellente préface qui présente un tableau intéressant et complet des systèmes religieux de l'Inde et un aperçu substantiel du poëme de Lalatch où la

(1) Traduit par M. Langlois.

doctrine krichnaïte est exposée avec une lucidité qui ne laisse rien à désirer. C'est de l'introduction que nous extrayons les passages suivants qui donneront à nos lecteurs une idée de l'ouvrage et du style du traducteur.

« A mesure que Krichna grandit, il se manifeste plus visiblement sous sa double forme héroïque et divine. Vainqueur d'une foule d'asouras qui représentent à peu près tous les animaux de la création, il charme par les accents de sa flûte les êtres *mobiles* et *immobiles*, la création entière ; comme Amphion, comme Orphée, il touche les rochers et civilise les filles de Bradje. Les *gopîs* (bergères) le suivent dans la forêt, où il se livre à mille jeux folâtres. Le lecteur croit que le poëte a perdu de vue la divine nature de Krichna ; les jeunes filles elles-mêmes semblent l'avoir oubliée. A travers les descriptions rapides de cette région tropicale, où le printemps remplace l'hiver, brillent, comme un vif rayon sous l'ombre mystérieuse, des peintures charmantes, passionnées, mélancoliques même. Ces femmes qu'il a fascinées, Krichna les enivre de son amour, puis les laisse dans la tristesse. Elles dansent avec lui, puis se lamentent assises à ses pieds. Tantôt il se multiplie pour se donner à chacune d'elles, tantôt il leur reproche de ne voir en lui qu'un amant ; il veut apprendre à ces cœurs troublés que, pour posséder la divinité, il faut se sacrifier à elle, faire abnégation de soi-même, imposer silence aux désirs des sens. L'abnégation ! voilà une doctrine bien nouvelle dans l'Inde en apparence. Cependant elle est contenue en germe dans l'union avec Dieu par la méditation, qui est une idée brahmanique. Mais Krichna la pousse à ses dernières limites en proscrivant l'orgueil et l'égoïsme, le sentiment du moi, *aham-kâra* (1). Une des *gopîs* croit avoir touché son cœur plus que toutes ses compagnes ; le dieu s'égare avec elle dans la forêt, et les voilà comme deux amants seuls au sein de cette solitude embaumée par les fleurs du printemps. Après s'être arrêté un instant : « Marchons, » dit Krichna. La jeune fille fa-

(1) Dans le cours de cette histoire, on doit remarquer ceci : Krickna ne prétend pas avoir apporté sur la terre le dogme de l'absorption en Dieu par la méditation, mais celui de cette absoption absolue, efficace par elle-même, sans les œuvres. Si l'homme y joint les œuvres, il y a *ahamkâra*, sentiment égoïste, orgueil de son propre mérite.

tiguée monte sans façons sur l'épaule du dieu, qui disparaît aussitôt et la laisse seule dans l'épaisseur des bois. Ainsi se retrouve dans l'aridité une âme qui avait trop compté sur la grâce. »

« La doctrine renfermée succinctement dans cet ouvrage est celle de la Bhâgavad-Guîtâ, celle du *djoguisme :* l'union de l'homme avec la divinité par la méditation. Le milieu dans lequel vivent et se meuvent les créatures n'est qu'une illusion; peu importent donc les œuvres. Les œuvres n'ont pas plus d'efficacité que les actions auxquelles l'homme se livre pendant son sommeil; ce qui revient à ce mot de Calderon : *La vida es un sueño, y hasta los sueños sueños son!* L'illusion est à la fois une manifestation et une émanation de l'âme suprême (Vichnou, selon les sectaires); voilà le panthéisme poussé jusqu'au matérialisme. Mais, d'autre part, Vichnou-Krichna est descendu parmi les mortels pour *soulever le fardeau de la terre*, pour sauver le genre humain, en lui apprenant le moyen d'éviter les naissances successives; il demande qu'on l'aime par-dessus toutes choses : voilà la croyance à une autre vie, le spiritualisme! contradiction flagrante que les plus grands écrivains de l'Inde ne peuvent éviter; nonsens assez consolant après tout, puisqu'il prouve les efforts de la conscience humaine pour arriver à l'idée d'un dieu puissant et miséricordieux, partout présent à la fois, connaissant tous les cœurs et désireux de se communiquer aux créatures qu'il a formées à son image! »

Nous terminerons par quelques détails curieux sur la trinité indienne.

« Dans le Véda, la trinité n'existe pas; Sourya, Indra et Roudra y sont considérés comme des emblèmes des puissances naturelles plutôt que comme des divinités égales entre elles et ne formant qu'un tout. Cependant ces trois êtres, ces trois principes devinrent de bonne heure pour les philosophes rationalistes de l'école sânkhyâ les trois *qualités* propres à toute créature : la passion, la bonté et l'obscurité, principes abstraits que les philosophes plus orthodoxes transformèrent en dieux et nommèrent Brahma, Vichnou et Civa. Cette seconde école appliqua à chacune des trois grandes divinités les trois *qualités* correspondantes. Brahma, qui a créé le monde, eut en partage la passion, c'est-à-dire l'action, le mouvement; Vichnou,

qui conserve, eut pour attribut distinctif la bonté, c'est-à-dire l'amour des créatures; à Civa, le destructeur, fut dévolue l'obscurité, c'est-à-dire tout ce qui trouble l'âme, obscurcit l'intelligence et produit en nous l'image du chaos. Ces trois dieux, considérés au point de vue des qualités qui leur sont propres, eurent chacun leur histoire, histoire poétique, légendaire et théologique à la fois, dont on attribue à Vyâsa, — toujours Vyâsa! — la rédaction ou la compilation : ces poëmes sacrés, ce sont les Pourânas. En les attribuant à Vyâsa, le compilateur supposé des Védas, les brahmanes plaçaient les Pourânas sous le patronage de la plus haute antiquité. Il leur importait de paraître renouer la chaîne de leurs systèmes par delà le bouddhisme. Cependant ils avouent que les anciens Pourânas ont été détruits; ceux qui existent aujourd'hui, disent-ils, ont été écrits pour les remplacer. Il est donc permis de croire que le brahmanisme, redevenu maître du terrain après la destruction du bouddhisme, comprit qu'il y avait lieu de refondre, d'augmenter ces longs poëmes sacrés et sans doute aussi d'en modifier le sens. »

Toute l'introduction est écrite avec la même élégance de diction et la même abondance de traits ingénieux, de remarques judicieuses et savantes. Dans la traduction du poëme sacré, M. Théodore Pavie a visé avant tout à être fidèle, et quiconque parcourra cet intéressant travail ne pourra s'empêcher d'admirer la patience et le soin infinis qu'il a apportés à cette rude tâche. Il a moulé son style sur le texte indien, de manière à en reproduire exactement toutes les formes dans leurs moindres détails et avec tous leurs défauts, car un traducteur consciencieux doit respecter et calquer jusqu'aux défauts mêmes de son modèle surtout quand il s'agit d'un livre historique ou religieux. C'est ce que M. Théodore Pavie a parfaitement compris et parfaitement exécuté, nous ne saurions trop l'en féliciter ni trop l'encourager à persévérer dans cette voie qui est la seule bonne, la seule salutaire.

Louis Delatre.

## ÉTUDES SUR LA CONQUÊTE DE L'ESPAGNE PAR LES ARABES

### ET SUR CELLE DE L'ALGÉRIE PAR LES FRANÇAIS;

Par M. VICTOR THOMAS, colonel au 11e léger.

En lisant la brochure de M. Victor Thomas, notre premier mouvement fut d'y noter les passages qui nous semblèrent les plus étranges, pour ne rien dire de plus. Nous avions eu la pensée de donner une courte analyse de ce petit travail dans la *Revue orientale*, mais nous fûmes devancé par un des collaborateurs qui, de son côté, ayant eu connaissance de cet écrit, s'était empressé de le réfuter, au point de vue des intérêts de la France vis-à-vis des musulmans de l'Algérie, et subsidiairement de notre politique en Orient. M. Prisse d'Avennes, par son long séjour en Égypte, par ses études sur les mœurs et le caractère des Arabes, était plus à même que personne de relever des idées injustes et erronées pour tous ceux qui, comme nous, ont pu visiter avec soin ces beaux pays et les étudier sous tous les aspects.

Nous ne nous occuperons donc plus de ce côté déjà traité de la question; notre intention est seulement d'ajouter aux observations de notre prédécesseur celles que nous suggèrent les incroyables hérésies de M. Thomas en matière d'art.

Il ne nous a pas été aussi facile que le pense l'auteur (page 73) d'apercevoir le but qu'il se propose dans cette petite brochure. Il dit bien en commençant qu'il vient critiquer le point de vue philosophique où se place M. Viardot dans son *Histoire des Arabes d'Espagne* (1); mais peut-être serait-il possible d'y voir un autre motif. Quoi qu'il en soit, ce n'était pas une raison pour se jeter dans l'exagération contraire, et, abstraction faite du côté philosophique de la

(1) *Histoire des Arabes et des Mores d'Espagne traitant de la constitution du peuple arabe-espagnol, de sa civilisation, de ses mœurs et de son influence sur la société moderne ;* par L. Viardot. 2 vol. in-8°. Paris, 1851.

Cet ouvrage remarquable, publié il y a une vingtaine d'années et dont la deuxième édition entièrement refondue vient de paraître chez Pagnerre, a été traduit en espagnol. Nous rendrons compte incessamment de ce livre qui jouit en France comme dans la Péninsule d'un succès mérité, et a valu à son auteur, dans le pays de Sa Majesté Catholique, le titre de membre de l'académie espagnole.

(*Note du D. de la Revue.*)

question, contredire magistralement le sérieux travail de M. Viardot.

Personne ne doute de la supériorité de la religion chrétienne sur celle de Mahomet ; personne, ou bien peu de gens assurément ; mais on se méprendrait étrangement si on voulait en conclure que ces peuples de tant de races diverses, qui obéissent à une philosophie religieuse bien inférieure à la nôtre, nous le disons aussi haut que M. Thomas, sont dès lors dépourvus de tout mérite. Hélas ! nous le savons trop en France, ce ne sont pas les lois qui font les mœurs ; et lorsqu'on a visité les pays musulmans (je ne parle pas seulement de ce coin de l'Afrique française, qui est justement le côté sauvage de l'islamisme), il faut reconnaître que ces peuples obéissent aux préceptes de morale et de religion que le Ḳorân leur enseigne bien plus fidèlement que nous n'obéissons aux préceptes de l'Évangile. Dans les grandes villes, les vols et les assassinats sont fort rares. Au bazar de Constantinople, par exemple, qui renferme cent fois plus de richesses que notre Palais-Royal, les marchands, lorsqu'ils sortent pour aller à la mosquée ou tout autre part, laissent leur boutique entièrement ouverte, sans porte ni devanture pour garantir l'étalage, et se contentent d'une simple corde tendue en travers pour indiquer leur absence. Je ne conseillerais pas à nos riches joailliers du Palais-Royal d'imiter cette confiance ; je crois qu'ils auraient à s'en repentir.

Nous avons été aussi fort étonnés de ce passage (page 26) relatif à l'état d'abjection des femmes en Orient :

« Réduites au rôle de femelles, dit M. Thomas, elles peuplent le » foyer d'enfants animés pour elles de sentiments altérés ; en vieil- » lissant, elles se voient remplacées dans la couche du maître par de » plus jeunes épouses qui règnent là où elles régnèrent ; et, oubliées » dans la maison, réduites aux dernières fonctions, elles y perdent » ce prestige de la maternité, etc., etc. »

Ceci est avancé bien légèrement, et ceux qui se sont donnés la peine d'observer le rôle de la femme en ces pays savent à quoi s'en tenir sur ce lieu commun. Qu'il nous suffise de dire, sans entrer dans de plus longs détails, que les femmes grecques, catholiques, arméniennes ou juives, nées dans le pays, ont toutes la même manière de vivre et les mêmes usages que les femmes musulmanes. Cette vie, non pas renfermée, car elles sortent autant que cela leur plaît, mais entre elles et isolée des hommes, cette existence soumise au chef de la

maison, et toute consacrée à l'éducation des enfants et aux soins du ménage, est inhérente à l'Orient, se retrouve dans l'antiquité la plus reculée, et notamment dans cette civilisation hellénique à laquelle M. Thomas ne contestera pas d'avoir jeté quelque éclat dans le monde. Ce système n'empêche ni l'influence de la femme sur l'homme, qui est partout la même, parce que partout les passions humaines se ressemblent singulièrement, ni son amour maternel qui ne varie guère avec les climats. Et si le Ḳoran, après avoir conseillé aux croyants de n'avoir qu'une femme, permet légalement à ceux qui sont assez riches pour les entretenir d'en épouser plusieurs (exception plus rare qu'on le croit), y a-t-il donc une si grande différence avec certains chrétiens trop nombreux, à qui la loi ne permet qu'une femme et qui se font peu scrupule d'afficher une illicite polygamie?

Nous aimons mieux la loi chrétienne, sans contredit; mais, nous le répétons, ce ne sont pas les lois qui font les mœurs; et pour apprécier avec justice le caractère et les usages d'un peuple, il faut étudier le fait plus encore que la théorie.

« Est-ce qu'un peuple n'est pas jugé et classé à la queue de la civilisation (ajoute M. Thomas) lorsqu'il emploie encore les femmes, ces faibles et nobles créatures, à remuer péniblement des moulins à bras pour réduire le grain en farine? » Ces moulins à bras ne sont guère plus lourds que nos moulins à café, et certes la plupart de nos paysannes vaquent journellement à des travaux plus rudes et plus pénibles. Cependant nous passons pour le peuple le plus civilisé de la terre.

Si les limites d'un article de bibliographie permettaient d'entrer dans des détails plus développés sur la vie des Orientaux, on pourrait réfuter mot à mot les assertions du colonel Thomas, assertions vraiment surprenantes dans la bouche d'un homme qui est resté, à ce qu'il paraît, longtemps en Afrique. On croirait lire les notes d'un voyageur qui a visité à la hâte et n'a fait qu'entrevoir. Comme cet Anglais qui, jugeant les femmes de Blois sur son hôtesse, les avait proclamées toutes rousses et acariâtres.

Ce n'est pas notre seule opinion que nous émettons, mais celle de tous ceux qui connaissent l'Orient et qui ont lu la brochure dont il est ici question.

Nous opposerons surtout à M. Thomas un de ses chefs, un des

plus illustres, et qui, lui aussi, est Africain. Son point de vue est tout différent. M. le général Daumas n'est pas, que nous sachions, moins bon catholique qu'un autre; nous sommes convaincus, sans avoir l'honneur de le connaître, qu'il trouve l'Évangile supérieur au Koran, et cependant il ne se croit pas pour cela obligé d'être injuste envers les Arabes. Il a quelque peu étudié leurs mœurs, à ce qu'il nous semble; ses ouvrages, importants et remarquables à tous les points de vue, en sont les preuves. Il leur accorde de la sympathie, et c'est, avec les Arabes, un moyen certain de conquête.

Nous nous plaisons à citer cette phrase d'une charmante anecdote publiée dernièrement par lui dans la *Revue des Deux-Mondes* (1):

« Qui rendra plus fièrement cette chevalerie à laquelle sont sou-
» mises encore les mœurs arabes, que cette autre strophe sortie aussi
» toute vivante des souvenirs du Chambi :

Mon coursier devient rétif devant ma tente;
Il a vu la maîtresse des bagues prête à partir.
C'est aujourd'hui que nous devons mourir
Pour les femmes de la tribu.

« Tous ceux qui ont assisté à quelques combats en Afrique savent
» le rôle que jouent les femmes dans toutes les scènes guerrières.
» C'est pour elles que parle la poudre. La réponse de tous les chefs
» aux ouvertures de paix qui leur sont faites, c'est : « Que diraient
» nos femmes, si nous ne nous battions pas? Elles ne voudraient
» plus nous préparer le couscoussou. » C'est une grande erreur de
» croire que l'islamisme maintient la femme dans un état d'abjection
» d'où pourraient seuls la tirer les miracles de la foi chrétienne. La
» femme musulmane, au contraire, a conservé chez des hommes
» que sa parole précipite dans les combats ce prestige qu'avaient
» les reines des tournois aux jours amoureux et guerriers du moyen
» âge. »

Ce récit contredit singulièrement ce que nous raconte M. Thomas de l'état d'abjection des femmes en Orient.

M. Thomas (page 23) dit : « Que les Arabes, empreints de la science et de la tradition gothique (2), ont laissé quelques beaux monu-

(1) *Le Chambi à Paris*. Revues des 15 février et 1er juin 1852.

(2) Nous voudrions savoir ce que c'est que la tradition gothique? Est-ce celle des Visigoths? Alors c'est la tradition romane dont tout le midi est empreint et qui

» ments d'architecture en Espagne. » Mais, ajoute-t-il : « Là est un » fait digne de remarque, c'est que ces mêmes Arabes livrés à eux- » mêmes en Afrique et *dans l'Orient*, n'ont plus produit un seul de » ces grands monuments qui indiquent à la postérité le génie du » peuple qui y a passé. » — Puis en note, et comme pour bien prouver à quel point il ignore tout ce qui a rapport à cette grande époque, il ajoute : « Les mosquées du Kaire, de Damas et de Bagdad » ne peuvent faire époque en architecture. Ce ne sont pas les modèles » d'un style. »

C'est en lisant ce passage que nous avions renoncé à réfuter l'*étude* du colonel Thomas. A quoi bon? C'était, ou un parti pris de paradoxe, ou bien l'aveugle disputant des couleurs; dès lors, la chose n'était plus sérieuse. Mais tout ce qui touche à l'Orient touche aussi de si près à notre religion d'artiste, que nous avons senti le besoin de réclamer.

Assurément, nous concevons que les devoirs et les travaux de M. Thomas, au milieu des Arabes, doivent lui laisser peu de temps pour étudier l'art, et rien n'est plus simple que de voir un officier fort instruit, du reste, dans son métier, être fort peu apte à parler archéologie; étude qui demande non-seulement une organisation spéciale, mais qui, en outre, est entièrement basée sur l'esprit de comparaison. Nous avions donc cru jusqu'ici, que pour porter un jugement de ce genre, il fallait avoir vu et comparé; et si nous comprenons que notre contradicteur n'ait pas eu le temps d'aller au Kaire ou à Damas, à Brousse, à Ispahan, à Bagdad, à Agra, à Delhi, au Maroc ou même à Cordoue et à Grenade, villes toutes remplies d'une civilisation dont il n'a pas la moindre idée et qui s'étendait à toutes choses, nous comprenons moins bien qu'il tranche aussi hardiment de pareilles questions, parce qu'en Algérie il n'a rien trouvé qui mérite l'attention. Et c'est là justement ce qui induit continuelle-

---

n'a presque rien de commun avec l'art appelé gothique; ou bien si par tradition gothique, M. Thomas veut parler de la science des francs-maçons du moyen âge, il oublie que cette époque du moyen âge est postérieure de plusieurs siècles à la brillante civilisation arabe. Qu'au moment de la première croisade nous étions en Europe de vrais barbares, tandis que l'Orient florissait depuis des siècles. Nous aurions bien des détails et renseignements à lui donner sur cette civilisation-là et sur l'origine de la nôtre. Mais c'est un sujet qui nous entraînerait ici trop loin et qui trouvera sa place ailleurs.

ment en si lourde erreur le colonel Thomas, c'est qu'il veut juger de l'Orient par l'Afrique française. Il répète continuellement, à l'appui de son opinion : « Quiconque connaît l'Orient, peut juger de la vérité » de ce que nous avançons. » Mais, monsieur, vous ne connaissez pas l'Orient. Vous paraissez ne l'avoir jamais vu autre part qu'en Algérie, où vous faites la guerre; guerre glorieuse et acharnée, mais qui par cela même vous fait voir peut-être la population avec les préjugés d'un soldat qui lutte contre un ennemi.

Nous aurions voulu que M. Thomas prît au moins la peine d'ouvrir les ouvrages d'art publiés sur ces contrées et de les examiner un peu ; il n'aurait pas avancé des hérésies qui nuisent à la cause qu'il prétend servir; attendu que si par hasard il avait raison sur un point, le public lui donnera nécessairement tort sur tous, parce que le public a mieux étudié que lui, en sait plus long sur la matière, et se sent révolté par de telles énormités.

M. Thomas prétend (page 22) que « Mahomet était opposé à la médecine. » — S'il avait compulsé avec plus de soin *les manuscrits des bibliothèques nationales*, il aurait vu qu'il existe un *traité de médecine* écrit d'après les prescriptions du Prophète, traité dont M. le Dr Perron a entrepris la traduction, qui paraîtra incessamment.

Il dit encore (page 21) : « Que les Musulmans sont généreux, hos- » pitaliers, mais qu'aucun grand édifice d'utilité publique n'a été » créé par eux; et qu'aucune tradition n'a dit que les ḳalifes fon- » dèrent des hôpitaux en face des mosquées. »

Véritablement, il faut ou qu'il y ait là une faute d'impression, ou que M. Thomas n'ait rien lu de tant d'ouvrages qui concernent l'Orient. Non-seulement la tradition, les livres, l'histoire, le disent à chaque instant; mais bien mieux, un grand nombre de ces édifices existent encore, et sont parfois construits avec une magnificence dont on ne trouve aucun exemple chez nous. Au Kaire, par exemple, le célèbre *Môristan* (maison des malades, hospice), surnommé El-Kébyr, le Grand, fut construit par le sultan Moḥammed ibn Ḳalâoûn, avec une grandeur et un éclat qui a rendu cet hôpital célèbre entre tous. Il y en eut au Kaire un grand nombre d'autres, et avant la fondation de cette ville, au IXe siècle, le célèbre Aḥmed ibn Touloûn avait consacré des sommes considérables à l'érection d'un hôpital.

Le grand Môristan du Kaire, élevé sur le modèle d'un hôpital célèbre de Damas ou de Bagdad, dans le plus beau style arabe, est

divisé en divers bâtiments où chaque maladie avait son département et un médecin spécial. Il serait superflu de décrire tous les soins qu'y recevaient les malades, tout le luxe avec lequel était tenu cet hospice. La consommation de chacun d'eux avait été fixée par le sultan à 15 fr. par jour. On voit figurer dans les dépenses de cet établissement des sommes allouées aux musiciens chargés de distraire de leurs souffrances les aliénés, de ranimer les sens flétris des insouciants et des fiévreux.

Aujourd'hui, cet hôpital sert encore, mais ses revenus ont subi de grandes diminutions, par suite des révolutions et des désordres de l'administration.

A Damas, à Constantinople, dans toutes les villes enfin, il n'y a pas de grande mosquée qui n'ait dans ses dépendances quelques-unes de ces fondations pieuses : hospice, cuisine pour les pauvres, école gratuite, etc., etc. Ces établissements se nomment, en turc et en persan, Tymar-ḳâneh.

Disons aussi un mot des ḳân, des karavan-seraï, ou maisons hospitalières pour les voyageurs; institution dans laquelle se montre l'esprit d'hospitalité et de charité des Orientaux. Nous n'en finirions pas, s'il nous fallait citer et décrire tous les établissements utiles de l'Orient, et nous sommes étonnés d'apprendre cela au colonel Thomas, qui a compulsé tant de manuscrits, ainsi qu'il se plaît à le dire.

Prétendre aussi (page 24) que les Arabes, en Espagne, n'ont pas marqué une époque de travail, d'intelligence supérieure et de prospérité considérable, c'est nier la lumière du jour. L'Espagne est encore toute imprégnée de cette civilisation si profonde. Des efforts pour prouver le contraire, ne peuvent être que malheureux et surtout bien inutiles au catholicisme. Si, comme vous le dites (ce sur quoi nous ne pouvons vous contredire, n'ayant pas lu l'ouvrage et ayant la mauvaise habitude de ne parler que de ce que nous savons), si M. Viardot met le Ḳorân au-dessus de l'Évangile, attaquez-le sur ce point, mais ne vous en prenez pas à une époque merveilleuse et de véritable renaissance pour les arts. Pour nous, nous affirmons que les Arabes ont été de puissants civilisateurs, ont eu de grands et admirables artistes; nous l'affirmons, preuves en main, envers et contre M. Thomas. Le christianisme, grâce au ciel, n'a rien à voir dans ces questions artistiques, pas plus que dans les arts et les sciences de l'Égypte, de l'Assyrie, de la Grèce et de l'Italie.

M. Thomas parle aussi avec un dédain superbe de la poésie de l'Orient. Et qu'est-ce donc que la poésie antique? Qu'est-ce donc que la Bible, cette source orientale, si abondante et si forte? Ces prophètes au lyrisme desquels ne s'éleva jamais le timide langage des occidentaux; ce poëme philosophique de Job qui resterait un modèle d'inspiration, quand ce ne serait que par son inimitable description du cheval; et s'il savait, s'il voulait se rappeler sous quel soleil le christianisme a pris naissance, il ne renierait pas ainsi la vraie patrie des grandes idées et des conceptions immortelles. Qu'il lise les poëmes d'Antar et autres, il saura où l'Arioste a puisé bon nombre de récits et d'inspirations.

Mais en voici bien long déjà sur ce sujet, que nous ne faisons qu'effleurer toutefois. Encore un mot cependant. M. Thomas qui, pendant son séjour en Afrique, a dû parler l'arabe, nous dit qu'il a consulté les *textes* et *compulsé les manuscrits des bibliothèques nationales*. Nous ne doutons pas de ses connaissances, mais les manuscrits orientaux sont nombreux, fort difficiles à expliquer pour les plus savants orientalistes; c'est donc là un rude labeur, pour quelqu'un qui n'en fait pas son métier. En tout cas, parmi des erreurs qui nous semblent nombreuses et déplorables, nous devons encore en citer une, un peu trop forte pour un *orientaliste* aussi habile (1). «Aben-

(1) Malgré les savantes recherches de M. Thomas, nous l'engageons à consulter : 1° la bibliographie de Hadji-Ḳalfah, gros volume in-4° rempli seulement d'indications des ouvrages arabes. Il en trouvera une certaine quantité sur l'histoire, la géographie, la médecine, la pharmacie, la chimie, les sciences mathématiques; d'autres contenant des récits de voyage, des romans, des contes et des poésies.

2° La biographie des auteurs arabes, par Ibn-Ḳillikân, un gros volume in-4°;— 3° Les notices et extraits des manuscrits arabes, dont la publication, commencée en 1787, continue toujours et comprend déjà 10 ou 12 gros volumes in-4°; il y verra les immenses travaux de ce peuple, qui, selon lui, n'a rien fait. Il saura à qui on est redevable de l'algèbre, de la chimie, de nombreuses découvertes astronomiques et de tant d'autres choses.

5° Je n'ose indiquer ici le catalogue bibliographique des ouvrages arabes par le baron S. de Sacy, d'illustre mémoire, en 3 vol. in-8° de 500 pages. M. Thomas ne consulte que les *textes*.

6° Citons encore Maḳrizi, qu'il n'a sans doute pas lu, à en juger par ce qu'il dit sur les mosquées, les hospices et autres monuments utiles. Bien entendu, il n'est question dans ces catalogues que d'un fort petit nombre d'ouvrages; nous laissons aussi de côté les travaux encore plus nombreux des Persans et autres peuples de

Serrâdj, dit M. Thomas (dans une note de la page 45), signifie mot à mot *fils du sellier.* A la cour des kalifes et des émirs, une des premières charges était celle de serrâdj, *sellier,* ou pour mieux dire *grand veneur.* » M. Thomas ne nous indique pas où il a puisé ce renseignement. Nous ne voyons pas comment *sellier*, par analogie revient à dire *grand veneur.* Quel rapport y a-t-il entre le *confectionneur de cuirs* et le *chasseur?* Ce que nous avions su en lisant l'histoire des Abencerages et ce que depuis, nos études sur l'Orient ont confirmé, c'est que ce mot vient de ibn *fils*, et serâdj *lumière, flambeau,* et non pas serrâdj. De là nous est venu le mot *cierge*, *cire.* Ainsi, au lieu d'Abencerage, on aurait dû prononcer Ibnaserâge. La prononciation a été quelque peu altérée. Telle est la racine arabe de ce nom bien digne de la tribu brillante qui le portait. Il y a loin de là à cette traduction de *fils de sellier* qui, par contre-coup, voudrait dire *grand veneur.*

Terminons par un dernier trait. « *Amrou*, dit le colonel Thomas (page 9), n'a-t-il pas incendié la bibliothèque d'Alexandrie? »

Amrou, ou plutôt Amr (comme l'écrirait un véritable orientaliste, et surtout un homme qui trouve beaucoup de mots mal orthographiés dans le livre de M. Viardot), Amr, disons-nous, n'aurait fait, si l'incendie était bien avéré, que porter le dernier coup au reste des immenses collections de livres conservés à Alexandrie; mais cette catastrophe est précisément celle qui offre le moins d'authenticité. Le patriarche Eutychius, qui a raconté l'invasion des Arabes à Alexandrie, ne parle pas de l'incendie de tous ces trésors littéraires. Gibbon, dans son *Histoire de la décadence de l'empire romain*, a démontré combien le fait qu'on reproche à Amr est douteux. De tous les auteurs orientaux, l'Arménien Aboul Faradj, dans son *Histoire des dynasties*, écrite vers le milieu du XIII[e] siècle, 600 *ans après la conquête d'Omar*, est le seul qui ait raconté l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie. Si l'on admet le récit de cet auteur, dont l'opinion est repoussée par Gibbon, Ansse de Villoison, Heyne, Reinhard, etc., il est certain que cet acte de barbarie n'atteignit pas les débris de la véritable bibliothèque des Lagides, mais une collection toute nouvelle des écrits qui parurent dans les deux siècles

---

l'Orient. M. Thomas, s'il avait étudié la langue persane comme la langue arabe, n'y trouverait probablement ni beauté ni poésie.

et demi qui séparent l'évêque Théophile du prophète Mahomet.

Lors du siége d'Alexandrie par César, l'an 46 de J.-C., la bibliothèque du *Brucchium* fut réduite en cendres. Le peu de volumes qui échappèrent furent, à l'instigation de Cléopâtre, réunis aux trésors littéraires des rois de Pergame, que Marc-Antoine fit transporter à Alexandrie. Cette nouvelle collection, enrichie encore d'un grand nombre d'ouvrages ainsi que de la bibliothèque attachée au temple de Sérapis, fut anéantie et dispersée par les fanatiques patriarches d'Alexandrie vers l'an 389 de J.-C.

Les premiers chrétiens et les Francs, à l'époque des croisades, détruisirent plus de livres qu'Amr n'en fit brûler, si toutefois ce lieutenant d'Omar, homme d'un esprit élevé et adonné aux lettres, en livra, comme on le dit, aux bains d'Alexandrie.

Une des plus belles bibliothèques dont les écrivains orientaux fassent mention était celle de Tripoli de Syrie; elle renfermait plus de trois millions de volumes sur la théologie musulmane, l'histoire et la littérature arabes, enfin la traduction de presque tous les ouvrages grecs. Une salle entière contenait des exemplaires du Ḳorân; une autre ne renfermait que des commentaires sur ce livre, etc. L'an 503, lorsque Raimond, comte de Saint-Gilles, s'empara de Tripoli, un prêtre, étant entré dans cette bibliothèque, fut frappé de cette immense collection. La salle où il se trouvait était précisément consacrée au Ḳorân; ayant ouvert un de ces manuscrits, il reconnut cet ouvrage, en prit un second, puis un troisième; enfin, trouvant toujours le même texte, il déclara que cet édifice ne contenait que la loi du Prophète, et que ces livres des infidèles méritaient les flammes. Les Francs incendièrent cet immense dépôt des connaissances, et pas un volume n'échappa à cette destruction digne d'Omar. Chaque siècle a vu se renouveler les mêmes persécutions et la même intolérance.

En résumé, nous craignons que, tout entier à ses glorieux devoirs, M. le colonel Thomas n'ait pas beaucoup plus approfondi l'histoire que l'étude des langues et des arts de l'Orient; et s'il se propose de publier quelque nouvel ouvrage, c'est un conseil chrétien et charitable que nous nous permettons de lui donner, en l'engageant à un peu plus de circonspection dans ses jugements et de soin dans ses recherches.

Adalbert de Beaumont.

---

## SOUVENIRS D'ÉGYPTE,

PAR ALEX. BIDA ET E. BARBOT,

Album in-folio composé de 25 planches, costumes et paysages lithographiés à deux teintes, par BIDA et E. CICÉRI. Paris, 1852, Gihaut et Hauser.

L'Orient est depuis longtemps la terre de prédilection des artistes. Ils vont chercher dans ces contrées privilégiées la lumière, la couleur, des costumes majestueux ou pittoresques, des paysages fantastiques ou grandioses, des ruines dont on suppute à peine l'âge et auxquelles ce climat béni a conservé toute la splendide grandeur de leur jeunesse; enfin des monuments historiques où se mêlent les traditions religieuses communes à tous les peuples méditerranéens. Chaque année des peintres, des dessinateurs se mettent en campagne et explorent une partie de ce pays de l'aurore si différent du nôtre. Tous reviennent avec un riche butin; mais tous ne sont pas assez généreux pour faire jouir le public des dépouilles opimes de leurs lointaines pérégrinations. Les croquis, les études qu'ils rapportent de leurs excursions restent souvent enfouis dans leurs portefeuilles et arrivent presque toujours à être dispersés sans profit pour la réputation de l'auteur ou les jouissances du public. Quand on songe à tout ce que ce pauvre Marilhat avait fait en Orient, à tout ce qui a été gaspillé après sa mort, on regrette qu'il n'ait pas lithographié un Album de son voyage qui resterait aujourd'hui comme une œuvre à portée de tous, tandis qu'un millier de croquis et d'esquisses sont allés se perdre dans les cartons des amateurs, ou, sort plus déplorable encore, enrichir des plagiaires qui s'en parent sans vergogne.

Aujourd'hui que la lithographie permet aux artistes de reproduire eux-mêmes leurs études, que le crayon se prête à les rendre éclatantes, colorées et vigoureuses comme une peinture, nous ne connaissons guère de bonnes raisons à donner pour garder ces trésors.

Mieux inspirés que beaucoup de leurs prédécesseurs, MM. Barbot et Bida livrent au public leurs souvenirs de voyage, résultat d'une récente excursion sur les rives du Nil. L'un, M. Barbot, paysagiste distingué, a dessiné les sites et les monuments; l'autre, M. Bida,

dont on a admiré les beaux dessins à l'exposition qui vient de finir, a reproduit les types et les costumes du pays.

Une analyse succincte des planches que renferme ce bel Album fera mieux comprendre qu'un long discours la variété et l'importance de cette publication.

Une vue de la *mosquée d'Abou-Leila*, à Boulak, donne l'aspect des rues si pittoresques du Kaire, dont on voit dans la planche suivante une des portes les plus remarquables, *Bab el-Nasr*, ou la porte de la Victoire. — Les *tombeaux des sultans*, dits des kalifs, reproduisent bien la physionomie de cette plaine aride et désolée où l'on admire les plus beaux monuments de l'art arabe, entre autres le tombeau du *sultan Barkouk*, sujet d'une autre planche dont les détails d'architecture, par trop négligés, enlèvent à ce monument grandiose une partie de sa riche ornementation. — Dans la mosquée d'*Ibrâhîm Agha* et la *Rue de la Citadelle*, on retrouve tout entier l'aspect ruiné de cette portion du Kaire, d'où la vie et le mouvement se retirent chaque jour. — Le *quartier de la mosquée de Touloûn*, le plus vieux de la ville, donne l'idée de la cité des Toulounides, jadis si splendide, aujourd'hui abandonnée aux classes les plus pauvres. Les principales époques de l'histoire et de l'art sont représentées par ces diverses vues; cependant on regrette de n'en pas avoir un plus grand nombre, afin de mieux saisir l'ensemble et les détails de cette vieille capitale des kalifs et des sultans, où tout rappelle encore les scènes des *Mille et une Nuits*.

Du Kaire, M. Barbot nous fait remonter à *Minieh*, petite ville de la haute Égypte; puis à *Syout*, la capitale du Sayd, dont il a dessiné un des plus jolis points de vue; ensuite à *Girgeh*, dont les minarets forment les seuls monuments d'architecture. Enfin, sans s'arrêter aux splendides et gigantesques constructions de la capitale des Pharaons, le paysagiste nous transporte à *Assouan*. Sa vue des ruines de l'ancienne Syène, de l'entrée de la première cataracte et d'une partie de l'île d'Éléphantine, est charmante, elle rend bien l'aspect de cette localité, une des plus pittoresques du Nil. Une *vue de l'île de Philæ* termine la série des paysages et monuments de la vallée d'Égypte.

Aujourd'hui que la photographie représente avec une merveilleuse vérité les édifices et l'aspect du sol, l'ensemble et les détails, l'artiste ne saurait lutter avec quelque avantage qu'en donnant à ses vues tout le mouvement et l'animation que le daguerréotype ne peut en-

core rendre. C'est le seul reproche que pourrait faire un critique sévère à cette partie de l'Album, où la vie ne se révèle çà et là que par quelques maquettes insignifiantes. Les beaux costumes de M. Bida viennent bien suppléer en partie à cette lacune; mais là encore nous regrettons de ne voir que de simples figures au lieu des groupes agencés avec tant de réalité, des scènes si caractéristiques que M. Bida nous a fait admirer au salon.

Du reste, il est difficile de mieux saisir le type, la *desinvoltura*, les poses habituelles de tous les habitants de l'Égypte, depuis l'humble *Fellah*, courbé sous le bâton d'un vil pacha, jusqu'au fier *Arnaoute*, ou soldat albanais, qui sert d'instrument à l'oppresseur; — depuis le *Copte* et le *Nubien*, rejetons plus ou moins purs de l'ancienne race autochthone, jusqu'à la race conquérante asservie à son tour par les descendants d'Osman; — depuis le pauvre *ânier*, au service de tout passant juif ou chrétien, jusqu'à l'*Arabe du Hedjâz* qui ne reconnaît que Dieu pour maître, et menace constamment les sectateurs de Mahomet et d'Alî.

A ces divers types masculins succèdent les types féminins des races qui peuplent l'Égypte, depuis la pauvre *Fellah*, qui court les rues du Kaire à demi-nue, jusqu'à la *Dame du Harem* couverte de soie et de cachemires. Des deux figures intitulées *Femme fellah*, l'une, vêtue d'une robe à larges manches et d'un voile, portant sur sa tête une ballas vide, appartient à la souche égyptienne (je substituerais volontiers ici et à coup sûr, sans me tromper, le titre de *Femme copte*, race dont la tête présente un des types les plus frappants); l'autre, la Fellah portant un enfant sur ses épaules, est un excellent portrait de la paysanne de la basse et de la moyenne Égypte. — Une *Femme du Kaire voilée* de son long bourko et du melayeh rayé de toutes couleurs représente bien la démarche maniérée des femmes arabes de la classe aisée. — Trois planches reproduisent le costume que les femmes de la haute classe portent dans l'intérieur des appartements, dans le harem. — La *Dame du Kaire*, la *Joueuse de Daraboukka* et la *Danseuse*, étalent un costume plus simple et plus élégant que la toilette guindée des dames européennes. L'almée a bien le mouvement lascif de cette danse érotique consacrée jadis au culte d'Hâthor, pantomime amoureuse qui passa des anciens Égyptiens aux Arabes, aux Mores, et survit encore en Espagne sous le nom de *fandango*.

En terminant, nous regrettons pour tous ceux qui n'ont point parcouru l'Égypte que ce bel Album ne soit pas accompagné d'un texte descriptif. La paresse de notre esprit nous porte à rechercher les choses toutes faites, et nous aimons à savoir à quoi nous en tenir sans étude comme sans examen. Une esquisse, un simple croquis en apprennent toujours plus qu'un long discours; cependant l'un et l'autre nous semblent nécessaires pour arriver à rendre l'image complète d'un pays où tout est différent du nôtre.

Ce que nous avons dit suffira, nous l'espérons, pour faire apprécier l'œuvre de MM. Bida et Barbot. A ceux qui connaissent l'Égypte, cet Album sera cher comme des visages et des sites qu'on revoit après une longue absence : quant aux personnes qui n'ont pas encore fait ce voyage, elles trouveront dans ces beaux dessins les prémices des jouissances que l'Orient leur tient en réserve.

PRISSE D'AVENNES.

---

## IL MECHITARISTA DI SAN-LAZZARO DI VENEZIA.

Osservazioni critiche sopra l'opuscolo intitolato : Memoria diretta a sviluppare i motivi delle imputazioni che si riproducono a carico della congregazione dei monaci armeni mechitaristi. — *Livorno* (Costantinopoli), 1852.

Il y a à Constantinople des Arméniens unis et des Arméniens dissidents ou, comme on le dit plus communément parmi nous, des Arméniens catholiques et des Arméniens schismatiques. Les uns et les autres ont leur clergé propre et des églises particulières.

A la tête du clergé catholique sont les élèves de la propagande, les religieux mékitaristes et les religieux antoniens.

Les fidèles catholiques sont depuis longtemps divisés en deux partis. L'un d'eux est formé par ceux qui sont disposés à modifier leur rit et leurs usages pour se rapprocher de plus en plus des pratiques latines, et qu'on peut, à raison de cela, appeler Arméniens latinisant; et l'autre, par ceux qui tiennent à conserver pur de tout mélange le rit qu'ils ont reçu de leurs pères, et tendent à rejeter les usages latins qui s'y sont introduits. Nous les appellerons Arméniens arménisant.

Les Arméniens arménisant montrent un esprit de nationalité qui est dans la nature de l'homme.

De plus, comme il nous paraît certain que la puissance civile défendit, au VI^e siècle, l'usage de la langue grecque en Arménie, pour isoler plus sûrement cette contrée des autres nations chrétiennes, et que ce fut là ce qui détermina le clergé arménien à inventer un alphabet particulier pour une langue qui est devenue depuis lors langue liturgique, nous pensons que l'aversion des usages latins peut tenir, pour le moins, autant à des considérations politiques fort prudentes, qu'à un respect extrêmement louable et très-canonique pour le principe d'administration ecclésiastique qui défend d'innover sans une nécessité urgente.

Au lieu de se supporter mutuellement avec charité et de vivre en paix, les deux partis se détestent réciproquement. Chacun d'eux fait une guerre acharnée à l'autre, et ne recule devant aucun sacrifice pour devenir seul maître du terrain. Nous avons, sur ce point, un témoignage qui ne saurait être suspect, c'est celui de l'auteur d'un libelle intitulé : ***Il Mechitarista di San-Lazzaro di Venezia.***

Ainsi qu'on doit le présumer, les élèves de la propagande se sont déclarés pour les Arméniens latinisant.

Les religieux antoniens et les Mékitaristes de Vienne ont suivi leur exemple, tandis que les Mékitaristes de Venise soutiennent les Arméniens arménisant; en quoi nous croyons qu'ils servent utilement l'Église catholique, car non-seulement ils retiennent ainsi dans son sein tous ceux qui ont l'âme essentiellement arménienne, mais encore ils empêchent qu'on ne multiplie les obstacles déjà assez nombreux qui s'opposent à une réunion désirable et qui, il faut bien l'espérer, aura lieu quelque jour.

Soumis comme les autres missionnaires à la propagande et surveillés par des rivaux jaloux de la confiance qu'ils ont obtenue et conservée jusqu'à ce jour, ils ont besoin de montrer autant de patience que de prudence. Il paraît que ces deux vertus ne leur ont pas encore fait défaut.

Sans cesse dénoncés pour des faits qui contrarient souvent les opinions ou les vues de la sacrée congrégation, ils ont toujours répondu avec modération. C'est en particulier ce qu'ils ont fait dans le mémoire justificatif qui a servi de prétexte au libelle diffamatoire dont nous venons de donner le titre.

L'auteur de cette odieuse publication a gardé l'anonyme. Il prétend s'être donné beaucoup de peine pour rechercher et recueillir les

documents qu'il cite. Il fait entendre qu'il n'habite plus Constantinople, lorsqu'il dit que « les derniers faits se sont passés sous ses yeux à Constantinople, dans le temps où il y demeurait. » Il *proteste* être totalement étranger à la cause dont il prend en main la défense. Il dit qu'il n'est ni d'un parti ni de l'autre. Son livre porte en titre l'indication de Livourne, sans nom d'imprimeur.

Comme son apparition a causé du trouble et de l'agitation au sein de la nation arménienne catholique, ainsi que nous l'apprend Mgr. Hillereau, archevêque de Pétra et vicaire apostolique de Constantinople (*Lettre* du 26 juin 1852), le patriarche civil de cette nation, auprès de qui l'on s'était porté en foule pour demander raison de l'insulte faite à des religieux que l'on révère et que l'on aime, a répondu que cette affaire ne le regardait pas, parce que l'auteur du libelle était un Latin, et il a nommé un certain dom Gasparo Vuccino.

Celui-ci, interrogé par Mgr. Hillereau, a reconnu qu'il avait en effet rédigé le libelle, mais il a ajouté qu'il ne l'avait fait qu'à la prière de quelques membres du clergé arménien et sur les documents fournis par eux, ce dont il a laissé une déclaration écrite en date du 24 juin.

Ainsi, le rédacteur et les auteurs de ce libelle ont menti sciemment, volontairement et avec dessein. Ils demeuraient à Constantinople, lorsqu'ils annonçaient ne plus y demeurer. Non-seulement ils ne sont pas totalement étrangers à la cause, ainsi qu'ils le protestent, mais ils sont au contraire, du moins les Arméniens, partie intéressée, et même la plus intéressée, comme le prouve la nature des documents qu'ils ont pu fournir au rédacteur, sans les chercher bien loin et longtemps, et l'indique assez clairement Mgr. Hillereau dans la lettre où il menace le patriarche civil des Arméniens catholiques de faire une enquête pour constater la vérité, s'il persiste à la dissimuler lui-même (*Lettre* du 29 juin). On sait positivement que l'impression a été faite à Constantinople et non à Livourne.

Il y a sur le frontispice de ce libelle, entre le titre et la fausse indication du lieu où il a été imprimé, une vignette représentant une plume qui écrit sur une feuille de papier. Au-dessus sont une bourse bien nourrie, des balances, une main qui sort d'un demi-cercle de nuages, et des rayons de lumière. La main qui tient la bourse tient en même temps les balances et fait pencher l'un des plateaux du côté de la plume, symbole ingénieux sous lequel on a voulu sans doute nous apprendre quel est le motif qui a pu déterminer le ré-

dacteur du libelle à se charger d'un rôle aussi méprisable, et la raison pour laquelle il a accumulé tant d'injures sur une communauté religieuse à laquelle ses torts, si elle en avait, n'enlèveraient pas le droit qu'elle a d'être respectée, même par ceux que son influence gêne et contrarie, et à plus forte raison par ceux qui n'ont rien à démêler avec elle.

Un libelle diffamatoire, composé par des personnes qui n'osent pas se faire connaître et qui, pour donner le change au lecteur, se disent hors d'une ville au milieu de laquelle ils demeurent, se déclarent totalement étrangers à une cause qui est la leur propre, annoncent avoir recherché péniblement les documents qu'ils avaient sous la main, et indiquent, comme venant de loin, ce qui sort de leur foyer propre, est jugé d'avance : il porte avec lui sa réfutation, comme le dit fort bien Mgr. Hillereau.

Quand des hommes de cette espèce donnent à d'autres les qualifications d'insubordonnés, d'ignorants, d'arrogants, caffards et turbulents, de boute-feu, de rêveurs, de fourbes, de menteurs impudents, de parjures, d'imposteurs, de diffamateurs intéressés, de membres corrompus, de fauteurs de schisme et d'hérésie, on sent très-bien que, par malice, ils les couvrent de leur propre manteau, afin de les faire honnir. S'ils les assimilent aux jansénistes, c'est afin de provoquer contre eux une sentence de condamnation, et s'ils disent qu'il faudrait les brûler, comme on fit autrefois des Templiers, c'est parce que leur jalousie est parvenue à un tel point d'exaspération, qu'elle ne reculerait devant aucun moyen d'extermination.

Les accusations qui se trouvent mêlées à ce déluge d'invectives et d'exécrations reposent toutes sur un seul point, celui de savoir si les Arméniens dissidents sont ou ne sont pas schismatiques et hérétiques, et en conséquence si on peut ou si on ne peut pas communiquer avec eux *in divinis*, c'est-à-dire assister à leur service religieux et y prendre part.

Les élèves de la propagande, les Mékitaristes de Vienne, et les Antoniens du mont Liban, pensent que les Arméniens sont schismatiques et hérétiques opiniâtres, et qu'on ne doit entretenir avec eux aucune espèce de rapports religieux, tandis que les Mékitaristes de Venise infatués, dit le libelliste, de leurs idées de nationalité et poursuivant une union imaginaire, prétendent que leurs erreurs ne sont que matérielles, que leur séparation tient moins à leurs convic-

tions qu'aux prétentions réciproques des prélats des deux partis. Ils enseignent que les fidèles de cette communion peuvent se sauver dans le schisme et mille autres sornettes de cette nature : *e mille simili barzellette.*

Depuis la fondation de leur ordre jusqu'à ce jour, ils ont toujours été convaincus que dans des cas extrêmes et pour des raisons graves, on peut aller dans les églises arméniennes dissidentes, et y célébrer le service divin ou y participer à sa célébration.

En conséquence, l'auteur du libelle, après les avoir accusés d'être enclins au schisme et à l'hérésie, finit par insinuer qu'ils sont réellement schismatiques et hérétiques. « Si les vôtres sont vraiment catholiques dit-il, en s'adressant à un de leurs abbés, pourquoi prennent-ils sans cesse la défense des schismatiques? Pourquoi désirent-ils si ardemment de s'unir avec eux, de se trouver avec eux? Pourquoi, quand il est question d'eux, vont-ils en biaisant? Pourquoi ont-ils toujours les yeux tournés vers le patriarcat schismatique, et soupirent-ils après le moment de s'y voir installés, comme les Hébreux soupiraient après la terre promise? Tout païen aime ses coreligionnaires, tout musulman aime les siens, tout hébreu aime les siens, tout Grec aime les siens; le Mékitariste seul qui est catholique, catholicissime, aime mieux les schismatiques que les catholiques. »

Ces reproches adressés à des missionnaires par les auteurs et par le rédacteur du libelle, nous font souvenir de ces paroles de l'Évangile : « Les Pharisiens et leurs scribes murmuraient et disaient à ses disciples : « Pourquoi mangez-vous et buvez-vous avec les publicains » et les pécheurs? » Jésus leur répondant, dit : « Ce ne sont pas ceux » qui se portent bien qui ont besoin de médecin, mais ceux qui sont » malades. Ce ne sont pas les justes que je suis venu appeler à la » pénitence, mais les pécheurs. » (Saint Marc, 5, 30 à 32.)

Ils paraissent croire que le chemin le plus court pour arriver auprès de ceux qu'ils sont chargés d'instruire et de ramener à la vérité, c'est de leur tourner le dos, et que rien n'est plus propre à gagner leur confiance que d'affecter pour eux du dédain, du mépris, et le plus profond éloignement.

Quand il y a à la tête d'une mission des personnes qui pensent ainsi, tous leurs efforts pour ramener à Dieu ceux à qui ils sont envoyés, consistent à ne point les fréquenter, à ne point leur parler, à éviter même de se rencontrer avec eux. Ils se tiennent au milieu du

petit troupeau que d'autres ont formé, et là, ils passent une partie de leur temps à déclamer contre les brebis égarées, et quelquefois à invectiver contre ceux qui, cherchant à les ramener au bercail, font ce que notre divin maître nous invite à faire, lorsqu'il dit : « Le Fils de l'homme est venu sauver ce qui était péri. » Que vous en semble? Si quelqu'un avait cent brebis, et que l'une d'elles se fût égarée, ne laisserait-il pas les quatre-vingt-dix-neuf autres sur les montagnes pour aller chercher celle qui s'est égarée? (Saint Mathieu, 18, 11 et 12.) On ne peut aller chercher la brebis égarée que là où elle est, là où on peut la trouver et d'où l'on espère pouvoir la ramener.

Aussi voyons-nous que Pierre et Jean, pendant qu'ils étaient encore à Jérusalem, allaient au temple à l'heure de la prière (act. 3, 1) et ne cessaient, ainsi que les autres apôtres, d'y aller chaque jour pour évangéliser (ib., 5, 42); saint Paul allait de synagogue en synagogue (act.); il n'est pas douteux que les autres apôtres n'aient fait de même, Jésus-Christ leur en avait donné lui-même l'exemple. (Saint Jean, 1, 60, etc.) Il entendait bien qu'ils le suivraient lorsqu'il leur disait : « Ils vous flagelleront au milieu de leurs synagogues. » (Mathieu, 10, 17, etc.) Quelle différence les auteurs du libelle mettent-ils entre les synagogues juives après la publication de la loi nouvelle, et les églises des schismatiques ou des hérétiques, eux qui imputent à crime aux pères Mékitaristes de faire ce qu'ont fait les apôtres, et ce qu'ils ont fait, on peut le dire, conformément à la volonté de notre divin maître?

Le père Roux, jésuite, dit dans un mémoire sur la mission d'Érivan, qu'il se retira bien content d'une audience dans laquelle le patriarche dissident « lui accorda sans difficulté la permission de dire la sainte messe, de prêcher et de faire les autres fonctions dans les églises arméniennes. » (*Lettres édif. et cur.*) Si les auteurs du libelle avaient été là, ils auraient vraisemblablement profité de l'occasion pour devancer l'abbé Gioberti, et écrire sous le titre de *il Jesuita* quelque chose de semblable à l'odieux pamphlet auquel ils ont eu l'étourderie de donner pour titre *il Mechitarista*, indiquant par là quels sont les Pères de l'Église dans lesquels ils vont puiser leurs inspirations.

Puisqu'ils ont un zèle si pur, si éclairé, si orthodoxe, si conforme aux instructions de la propagande, nous leur dénonçons l'apôtre saint Paul pour leur procurer l'occasion d'en donner une nouvelle

preuve à l'Église, en composant un second libelle qu'ils pourront intituler : *l'Apostolo.* Cet apôtre dit : « Je me suis montré Juif avec les Juifs, afin de gagner les Juifs; je me suis montré sous la loi avec ceux qui étaient sous la loi, afin de gagner ceux qui étaient sous la loi. A ceux qui étaient sans loi, je me suis montré sans loi, quoique je ne fusse pas sans loi de Dieu, mais dans la loi du Christ, afin de gagner ceux qui étaient sans loi. Je me suis fait infirme avec les infirmes, afin de gagner les infirmes. Je me suis fait tout à tous, afin de les gagner tous. » (Épître aux Corinthiens, 3, 20 à 23.)

Mais, disent les auteurs du libelle, ceux que les Mékitaristes, par une coupable indulgence, présentent comme de simples dissidents, sont de vrais schismatiques, de vrais hérétiques. Quand même les Arméniens dissidents seraient de vrais schismatiques, de vrais hérétiques, ce qu'il y a de plus schismatique et de plus hérétique, serait-ce une raison de penser qu'un missionnaire doit les ramener à la vérité sans les voir, sans les fréquenter, sans gagner leur estime et leur confiance? Serait-ce un motif de prononcer que leurs réunions sont des assemblées de perdition, loin desquelles l'homme de Dieu doit avoir soin de se tenir, et que leurs églises sont le temple de Bélial, dans lequel aucun prêtre catholique ne doit entrer? Est-ce que les païens au milieu desquels se rendaient les apôtres, et ceux dont ils défendaient aux femmes fidèles de se séparer (Épître aux Corint., 7, 13), n'étaient pas de vrais païens, tout ce qu'il y avait de plus païens? Est-ce que les Juifs dans les synagogues desquels ils allaient prêcher, aux prières desquels ils assistaient, n'étaient pas de véritables Juifs, tout ce qu'il y avait de plus Juif au monde? Mais les Arméniens dissidents ne sont pas tels que le disent ceux qui ne les fréquentent pas, ceux qui évitent d'entretenir avec eux des relations bienveillantes, ceux qui voudraient les dénationaliser au profit de leur ambition ou de celle des autres, ceux qui affectent pour eux, pour leurs traditions les plus respectables et pour leurs usages les plus orthodoxes un mépris insensé, et qui se sont ainsi rendus suspects parmi eux, au point de ne pouvoir plus travailler avec succès à leur réunion. « Les Arméniens, dit Hasselquist, sont plus sages et plus rassis que les autres Grecs. » (Voyage de 1749 à 1752, page 78.) « Ce qui est infiniment édifiant, dit le père Monier, c'est de voir la modestie que tous observent dans leurs exercices de religion et dans les lieux saints. » (*Lettres édif.*, mém., chap. 5.) Un de nos plus

anciens missionnaires, qui a eu le bonheur de travailler pendant bien des années, et avec de grands fruits, en Arménie et en Perse, continue le même père, nous a laissé d'excellentes règles pour traiter avec les Arméniens. Je ne puis rendre un plus grand service à nos jeunes missionnaires que de leur faire part de ces avis importants.

« Les ouvriers, appelés de Dieu pour annoncer son royaume aux Arméniens, *doivent commencer par gagner leur estime et leur confiance.* Pour y parvenir, ils ne peuvent les traiter avec trop de douceur et de bonté dans les instructions qu'ils leur feront. *Il faut leur faire bien entendre qu'ils ne prétendent leur enseigner que la doctrine de l'Église et* CELLE DE LEURS ANCÊTRES. Ils vous écouteront alors volontiers, et se laisseront prendre, pour ainsi dire, par vos discours, qui, bien loin de jeter de la méfiance dans leur esprit, attireront doucement leurs cœurs, et les disposeront à recevoir avec docilité les vérités de la foi que vous leur expliquerez.

» *Il faut faire une grande différence des Arméniens qui ne sont, pour me servir des termes de l'école, que matériellement hérétiques,* d'avec ceux qui le sont formellement. *La classe des premiers est la plus nombreuse;* car c'est celle du peuple qui ne sait pas seulement de quoi il s'agit, ou qui n'en a qu'une connaissance légère ou confuse. On ne trouve en eux nulle prévention pour des opinions particulières; *ils croient bonnement ne différer de nous que par le rit,* et ils se font honneur d'être aussi séparés des protestants que nous le sommes....

» Enfin notre missionnaire finit ses excellentes règles par un avis, qui est de conserver toujours avec les différentes nations du Levant, *un air de gravité, de modestie, et en même temps de douceur et de charité,* qui gagne leur estime et leur confiance. »

Ne dirait-on pas que cet homme de Dieu, dont le père Monier a recueilli respectueusement les paroles, prévoyait qu'il pourrait un jour se rencontrer en Orient des hommes tels que le sont évidemment ceux qui ont écrit le libelle intitulé : *il Mechitarista ?*

Lorsque les Mékitaristes de Venise disent que les erreurs de leurs conationaux ne sont que matérielles, ils se trouvent d'accord avec deux pieux missionnaires qui les avaient vus de près, qui les avaient étudiés sérieusement, qui ont puissamment contribué à former cette Église qu'on trouve aujourd'hui plus commode de gouverner que d'augmenter. Ils sont d'accord avec tout ce que l'histoire nous ap-

prend des mœurs et de la conduite de ce bon peuple si pieux, si fidèle à sa religion, et toujours si bien disposé à accueillir ceux qui viennent vers lui avec zèle et dévouement lui enseigner la vérité. Que peuvent contre un pareil témoignage les pasquinades d'un mauvais plaisant et les dénégations d'hommes jaloux?

Une erreur malheureusement trop répandue de nos jours, c'est de croire que, pour être bon catholique, il faut cesser d'être de son pays et prendre les mœurs et les usages d'Italie. On reproche aux Mékitaristes de ne pas la partager. C'est sous ce prétexte qu'on les dénonce journellement à Rome, et c'est du dépit de n'avoir pas réussi encore à les faire éloigner de leur conationaux qu'est découlé le fiel que la calomnie la plus effrontée vient de répandre sur eux. Nous les félicitons de penser ainsi. L'Église ne veut pas qu'on innove sans raison. L'Église commande de respecter les bonnes et louables coutumes. L'Église veut que la religion soit en chaque lieu accommodée aux besoins des fidèles. Ceux qui lui prêtent d'autres sentiments ne la connaissent pas. Ceux qui la font parler autrement, ne sont pas avoués par elle : ils parlent en leur propre nom et nullement au sien. Il ne faut donc pas les écouter.

De cette erreur en est sortie une autre non moins préjudiciable, selon nous, aux progrès de l'Évangile, c'est de croire qu'un pasteur venu de l'étranger est plus propre à gouverner une église que ne le serait un pasteur choisi sur les lieux par les membres de cette église. Les apôtres pensaient autrement, et quiconque se donnera la peine d'examiner attentivement d'où vient qu'il n'y a plus aujourd'hui ces liens d'affection, qui ne faisaient du pasteur et du troupeau qu'un seul corps, dont tous les membres se respectaient, s'aimaient, s'entr'aidaient et tenaient profondément les uns aux autres, découvrira sans peine que l'imposition des pasteurs et surtout de pasteurs jusque-là étrangers au troupeau et inconnus de lui, est la première cause de cette indifférence qui a déjà fait tant de mal à la religion et qui, si on n'y prend garde, achèvera bientôt de la tuer.

Personne au monde n'aime à être dominé, et sur ce point les sociétés sont peut-être plus susceptibles que les particuliers. Elles subissent le joug qu'elles ne peuvent pas secouer, mais elles font alors ce que font les esclaves qui ont un caractère énergique, elles se condamnent à la stérilité.

Nous croyons que l'Église arménienne catholique serait plus unie

qu'elle ne l'est en ce moment et plus féconde qu'elle ne l'est depuis longtemps, si elle n'était pas dominée. Nous sommes convaincu aussi que l'Église arménienne dissidente serait aujourd'hui moins éloignée de rentrer dans le sein de l'unité d'où la politique ombrageuse des Perses la força autrefois de sortir si, au lieu de travailler à la latiniser, ainsi qu'on le fait, on lui garantissait au contraire tous ses droits. priviléges et coutumes, la laissant régler elle-même son culte et s'administrer conformément aux canons, sous la simple surveillance du Saint-Siége.

Cette réflexion nous est inspirée, comme celles qui précèdent, par l'amour de la vérité et par les sentiments d'estime que nous avons conçus pour une nation qui, dans tous les temps, s'est fait remarquer par sa piété et par un désir sincère d'être et de persévérer dans l'orthodoxie.

L'abbé J.-H.-R. PROMPSAULT,

Chapelain de la maison des Quinze-Vingts.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

# SOMMAIRE

## DU SECOND VOLUME.

### N° 1. — MAI.



### N° 2. — JUIN.

### N° 3. — JUILLET.



### N° 4. — AOUT.

# INDEX.

---

Paris. — Imprimé par E. THUNOT et C$^{e}$, rue Racine, 26.



